



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172021 5

Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

14 Jan. 1905.

9

Handwritten scribbles or marks, possibly initials or a signature, located in the bottom right corner of the page.

五米

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Ms. A. 9. 2. 1. 1. 1.

*Munich
A 5 M*

JETTONS DE



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A V R I L. 1764.

P R E M I E R V O L U M E.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

CHAUBERT, rue du Hurepoix.

JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.

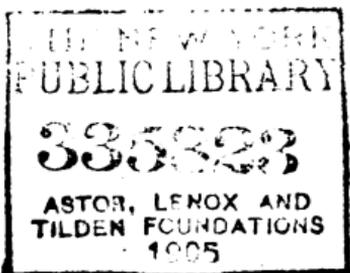
PRAULT, quai de Conti.

DUCHESNE, rue Saint Jacques.

CAILLEAU, rue Saint-Jacques.

CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Rock, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

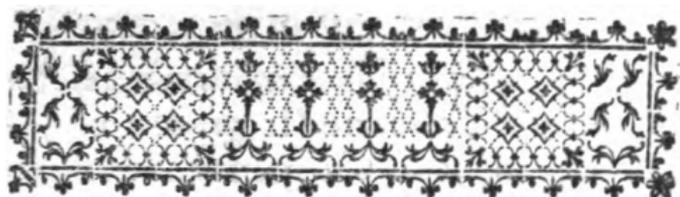
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent cinq vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douzième.



M E R C U R E
D E F R A N C E .

A V R I L . 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE de l'Histoire raisonnée des
Plaidoyers de CICÉRON.*

*DÉFENSE de la LOI du Tribun du
Peuple C. MANILIUS , qui vouloit
engager les Citoyens à mettre POM-
PÉE à la tête des Troupes qu'on op-
posoit à MITHRIDATE.*

TOUJOURS semblable à lui-même ,
toujours animé du même esprit de Pa-
I. Vol. A iij.

6. MERCURE DE FRANCE.

trionisme , tantôt *Cicéron* armé de son éloquence déconcerte les projets ambitieux des mauvais Citoyens & les force au silence , tantôt il encourage les entreprises utiles au bien général de l'Etat , & parvient à les faire adopter par le Corps entier du Peuple Romain.

Rullus a élevé sa voix en faveur d'une Loi pernicieuse , & il a été confondu. *C. Manilius* élève aujourd'hui la sienne ; il propose *Pompée* comme le Citoyen le plus capable de commander les armées de la République ; *Cicéron* se charge de faire valoir sa proposition par un discours éloquent , & en se couvrant lui-même de gloire , il met sa patrie en état de cueillir de nouveaux lauriers.

De tous les Peuples qui eurent autrefois la manie de réaliser la chimère de l'Empire Universel , les Romains sont ceux qui en ont le plus approché. Le siècle de *Cicéron* a été le plus beau de ces fiers Républicains. Leur nom sembloit le cri de l'honneur , leurs Enseignes monstroient celui de la victoire : on comptoit presque autant de triomphateurs que de Généraux. Vingt Rois soumis attestoient leur puissance. Les autres mettoient au nombre de leurs titres



les plus glorieux , celui d'Alliés des Romains. Le seul *Mithridate* résistoit encore. Une guerre de sept ans poussée vivement par *Lucullus* n'avoit point diminué ses forces ; & après tant de travaux les Troupes Romaines n'étoient pas plus avancées qu'au premier jour.

Ce Prince joignoit le courage le plus héroïque & le plus réfléchi à l'esprit le plus juste & le plus actif qui fût jamais. Une correspondance exacte établie entre la Capitale & toutes les Provinces de ses Etats le mettoit en état de juger des forces actuelles de son Royaume , & de celles qu'il pouvoit espérer par la fuite. Un coup d'œil lui suffisoit pour juger des abus : un remède simple les faisoit cesser. Intrépide à la tête de ses armées , conservant son sang-froid au milieu des mêlées les plus sanglantes , il sçavoit profiter de ses moindres avantages & des plus petites fautes de ses ennemis. L'adversité ne l'abattit jamais , & le bonheur ne l'enorgueillit point. Tel étoit l'ennemi que *Pompée* alloit combattre.

Pompée réunissoit dans son caractère les plus grandes & les plus nobles qualités qui puissent faire honneur à la nature humaine , & donner à un homme

8 MERCURE DE FRANCE.

de l'ascendant sur ses semblables. Ses vues & ses raisonnemens étoient admirables dans le Sénat , sa bravoure merveilleuse dans l'action. Lorsqu'il étoit question d'exécuter ce qu'il avoit une fois jugé nécessaire , jamais personne ne joignit si parfaitement la diligence à la fermeté. Voilà l'Adversaire qu'on résolut d'opposer à *Mithridate*.

Ce fut sous le Consulat de *M. Emile* & de *L. Vocius* que *C. Manilius*, Tribun du Peuple , proposa aux Citoyens la Loi qui depuis a porté son nom. *Lucullus* venoit d'être rappelé ; des succès équivoques , des pertes réelles , un ennemi toujours en haleine & qui ne se laissoit jamais surprendre , les Soldats découragés ; telle étoit la situation des Romains. Elle étoit critique , & partant ne pouvoit être durable. *Cicéron* ami particulier de *Pompée* , mais encore plus zélé Patriote , servit en cette occasion & l'amitié & la Patrie en secondant les vues de *Manilius*.

Son discours est un des plus *adroits*(a)

(a) Qu'on ne soit pas surpris du terme d'*adroit* dont je me sers. Les grands hommes sont toujours regardés d'un œil d'envie , parce que leur mérite blesse la médiocrité. Dans les Etats Républicains cette *jalousie* dégénere en *haine* ,

& des plus élégans qu'il ait jamais prononcés. Le style y prend la forme des objets que l'Orateur veut peindre. Les louanges les plus fines & les plus délicates y sont prodiguées à *Lucullus* : Il réserve la magnificence des éloges à son héros. La partie du sentiment y est traitée en Maître ; les raisonnemens sont convaincans & sans réplique.

Le succès couronna l'entreprise : *Pompée* fut élu d'une voix unanime Général de la République. Que l'on décide à présent qu'on sçait toutes les victoires qu'il remporta , pour lequel des deux , de *Cicéron* ou de lui , les Romains durent avoir le plus de reconnaissance ?

parce qu'on craint de se voir asservir par ceux à qui leurs qualités supérieures attirent l'estime publique. *Pompée* étoit dans ce cas-là ; il étoit trop grand homme pour ne pas avoir beaucoup d'ennemis , & *Cicéron* avoit réellement besoin de toute son adresse pour ménager des gens qui pouvoient faire échouer l'entreprise.



*A Son Altesse Sérénissime Monseigneur
L'ÉLECTEUR PALATIN, sur
l'Académie des Sciences que ce Prince
vient d'instituer à MANHEIM. **

ILLUSTRE Théodore, enfin ta Capitale
Brille de tout l'éclat qu'elle eut à désirer :
L'Europe dès long-temps se plaît à célébrer
Les ornemens pompeux que ton Palais étale.
On y voit les Beaux-Arts accueillis, honorés,
Animés par tes dons, par ton goût éclairés :
Tes Spectacles, remplis d'étonnantes merveilles ;
Eblouissent les yeux, enchantent les oreilles,
Intéressent l'esprit, & transportent le cœur.

*Maïs Terpsicore, Polymnie,
Melpomène, Euterpe & Thalie,*

* Cette Académie, qui tint sa première Séance au mois d'Octobre 1763, doit s'occuper principalement de l'Histoire Politique & de l'Histoire Naturelle du Palatinat. Elle a proposé pour Sujet du Prix qu'elle décernera cette année, les questions suivantes : *Quelle fut l'Origine du Comte Palatin ? Quel étoit son emploi sous les anciens Empereurs de Rome, & sous les Rois des races Mérovingienne & Carlovingienne, jusqu'au partage de la Monarchie des Francs en Provinces Orientales & Occidentales ? En quel temps commença-t-on d'annexer cette dignité à certains Domaines du Royaume ?* (Gazette de France & d'Amsterdam.)

AVRIL. 1764.

11

Partageant ainsi ta faveur,
De leurs Sœurs excitoient la juste jalousie.
Oui, Grand Prince, il manquoit dans tes murs
renommés
Une sçavante Académie,
Où ton choix rassemblât des Diciples formés
Par la sage *Clio*, par la docte *Uranie*.
Déjà je vois les habitans
De ce respectable *Lycée*
Instruire l'Univers des utiles présens
Qu'au sein de tes Etats féconds & florissans,
Dépose la Nature à te plaire empréssée.
Je les vois, débrouillant l'obscur *Antiquité*,
De la dignité *Palatine*
Tracer avec fidélité
Les fonctions & l'origine,
Et sauver de l'oubli, par leurs nobles travaux,
Millé faits dignes de mémoire,
Que du temps destructeur l'impitoyable faulx
Avoit jusqu'à nos jours dérobés à l'*Histoire*.
Je les vois sans nuage offrir à tous les yeux
Les vertus dont brilloient tes augustes *Ayeux*.
Mais quelle abondante matière,
Pour leurs plumes quel doux emploi,
Lorsqu'ayant parcouru cette vaste carrière
Ils auront à parler de toi!

Par M. HARDVIN, Secr. Perp. de la
Soc. Litt. d'Arras.

A vj

LE JARDINIER ET L'ORANGER,

F A B L E.

UN Jardinier aussi prudent qu'habile
 Elevoit avec soin de jeunes arbrisseaux :
 Sous ses mains chaque jour la nature docile
 Sembloit avec plaisir seconder ses travaux.
 Sa tendresse pour eux prête à tout entreprendre
 Prévoyoit le moindre danger :
 Le plaisir de les voir augmenter & s'étendre ,
 Lui suffisoit pour le dédommager
 Des peines qu'il avoit pu prendre.

Un petit oranger
 Lui paroïssoit le plus flatter son espérance :
 D'un naturel assez heureux ,
 Et déjà dégagé des périls de l'enfance ,
 Il devenoit l'objet de tous ses vœux.
 Attentif à combler d'avance
 Le plus léger de ses besoins ,
 Il lui prodiguoit tous ses soins.
 (Soins doux & précieux à qui sçait les connaître !)
 L'arbuſte bien tôt grand n'en sentit plus le prix :
 De son bienfaiteur & son maître
 Il n'écouta plus les avis.
 » Pourquoi m'e resserrer entre ces quatre planches ?
 » Quoi , toujours après moi ? pas un jour de repos !

» Sans cesse m'inonder, me couper quelques
» branches !

Et mille autres propos.

Las enfin , malgré sa tendresse ,

Le Jardinier cessa de l'arroser.

Mais de ces tendres soins , ah ! comment se passer ?

L'arbre insensiblement en proie à la tristesse ,

Malgré sa force & sa jeunesse ,

Dépérissoit , ne faisoit que languir ;

Et privé des secours de la main bienfaisante

Qui conservoit la vie à sa tige naissante ,

Il commençoit à se flétrir.

Le pauvre Jardinier sensible à cette vue ,

Avec regret le vit prêt à périr :

Il s'approcha de lui , son âme fut émue ,

Et l'Oranger , dit-on , tressaillit de plaisir.

Il lui tendit une main secourable ,

Renouvella ses soins , & l'Arbre plus heureux ;

Porta les plus beaux fruits & remplit tous ses vœux.

De l'amour paternel ô pouvoir admirable !

Heureux qui peut toujours en sentir la douceur !

Pères à vos enfans égarés par l'erreur ,

Ne refusez jamais votre tendresse :

Tôt ou tard sur leurs cœurs la Nature a ses droits ;

Et l'on ne doit jamais , lorsque l'on suit ses loix ,

Désespérer de la jeunesse.

Par M. GAULLARD fils.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

É P I T A P H E

De M. DU VIVIÉE , C. du C. de V.

*H*ic jacet exemplar patrum , virtutis amicus ,
Qui , si possit homo , meruit venerabilis aras.

Cy git des pères le plus tendre ,
Le plus vertueux des Mortels ,
Qui mériteroit des Autels ,
Si l'homme pouvoit y prétendre.

L'hommage que je rends à la mémoire de M. *Duviviée* , est bien mérité , Monsieur ; les pleurs que sa famille & ses amis ont donnés à sa mort font beaucoup mieux son éloge. Ah ! si les Mortels sçavoient combien on aime & l'on regrette un homme vertueux, qu'ils trouveroient beau de l'être !

J'ai l'honneur d'être &c.

DOMICILLE.

Prais , ce 8 Mars 1764.

E P I T R E

*A M. Ch. de MO * * **

SUR notre pauvre fourmilière
Il est un Dieu qu'on nomme le bonheur,
Chacun le cherche & brigue sa faveur :
On le trouve souvent dessous l'humble chaumière ;
Rarement près des toits qu'habite la grandeur.
Son séjour ordinaire est dans le cœur du Sage :

Sous le chaume & dans les Palais,
A Paris ainsi qu'au Village,
Le méchant ne le vit jamais.
Il est quelquefois le partage
De ce mortel né pour aimer,
Que l'Amour n'a point vu volage,
Que l'amitié daigne animer.

Loin de celle qui dès l'enfance
Fut seule objet de mes soupirs,
Sans fortune & sans espérance,
Le cœur tourmenté de desirs,
Prèsque aux portes de l'indigence ;
je révois sur mon triste sort ;
Et sur les malheurs de la vie,
Mon âme de chagrins nourrie,
Sembloit n'attendre que la mort.

16 MERCURE DE FRANCE.

Un instinct naturel vers mon ami m'entraîne ;

Toi seul en partageant ma peine

En pouvois calmer la rigueur.

En te voyant, un sentiment flatteur

De mes sens me rendit l'usage ;

Je t'écoutai ; dans ton langage

Je vis l'éloquence du cœur.

Tu me parlas du doux nœud qui nous lie ;

De l'amitié : ce discours enchanteur

Rendit mon âme plus paisible ,

Et j'éprouvai qu'au creuset du malheur

Il est encore quelque douceur

Pour un cœur né vraiment sensible.

Tu fis fuir le chagrin rongeur ;

Une douce mélancolie ,

Prit la place de la douleur.

Dans mon cabinet solitaire

Je me retire en te quittant.

Mais que vois-je ? quel caractère !

Je saisis la lettre en tremblant...

Ah ! grands Dieux ! elle m'aime encore ;

Et je l'ai pu soupçonner un moment ? ...

Pardonne , chère amie , à mon égarement ,

Oui , tu mérites qu'on t'adore ! ...

Je lis... l'amour... le sentiment...

Chaque ligne ajoute à ma joie ,

Chaque ligne en mon cœur déploie

Le transport le plus ravissant.

Je baisois avec allégresse

Cet écrit où de la tendresse
 Elle me faisoit le serment. . .
 Oui, le bonheur est sur la terre !
 M'écriai - je dans cet instant ;
 Je suis aimé de ma *Glycère*,
 De mon âme, je suis content.
 Dieux des amours, amitié pure,
 Au fond de ma retraite obscure
 Daignez porter un jour-heureux !

Ornez mon front d'une double couronne ;
 Tenez moi lieu des biens que la fortune donne,
 Vous ferez mes plaisirs, & vous serez mes Dieux.

Paris, B. de Ch.

*A M. DE LAPLACE, Auteur du
 Mercure, sur ABRAHAM DU-
 QUESNE.*

TANT que nous serons pénétrés,
 Monsieur, de la vénération qui est due à
 la mémoire des grands hommes qui ont
 contribué à la gloire de la Nation, nous
 serons dignes du nom François; & à en
 juger par l'admiration, (je dis plus) par
 l'enthousiasme patriotique qui a saisi
 tous ceux qui ont lû les éloges de *Sully*,

18 MERCURE DE FRANCE.

de *Saxe*, de *d'Aguesseau*, & de *Duguai-Trouin*, nous pouvons accuser d'injustice ou d'erreur ceux qui prétendent que la gloire du Roi & de l'Etat n'est plus le premier & le plus vif sentiment des François.

Je souhaiterois, Monsieur, recevoir par la voie du Mercure quelques instructions sur la naissance du fameux *Duquesne*.

J'ai là dans l'éloge de *Duguai-Trouin* la question suivante :

» *Pourquoi sur la Mer voit-on plus*
» *qu'ailleurs de ces hommes extraordi-*
» *naires qui doivent tout à eux-mêmes ?*
» *Jean Bart & Duquesne, noms immor-*
» *tels, tous deux nés dans l'obscurité, ont*
» *fondé leur grandeur sur leurs exploits.*

M. Thomas a donné la solution de ce Problème dans le même éloge, lorsqu'il a dit : *Nous ne ferons puiffans sur la Mer, que lorsque la Marine marchande sera la pépinière de la Marine Royale.* Mais cet Ecrivain plein de force & de vérité nous fait penser que *Duquesne* étoit né de condition roturière ainsi que *Jean Bart*, & *Duguai-Trouin*.*

M. Dagues de Clairfontaine nous dit le contraire dans une note insérée au bas de la page 81 du Mercure de Janvier

* *Thurot & autres.*

1763: Essai historique sur *Abraham Duquesne*. Voici cette note : » *Abraham Duquesne naquit en Normandie l'an 1620 , d'une famille noble.*

Je demande la permission de dire à M. de *Clairfontaine* que les Citoyens de Dieppe, du nombre desquels je suis, autoient ajouté une reconnoissance particulière, à la générale que lui doit la Nation, pour avoir vivifié les traits d'un de nos héros, s'il eût dit qu'*Abraham Duquesne* naquit à Dieppe.

Mais y est-il né d'une famille noble ou roturière ? C'est un fait important dès qu'il intéresse la gloire d'un grand homme : car que l'on ne prenne pas le change : si *Duquesne* est né roturier, en le disant né noble, on lui vole une partie de sa gloire pour la transporter à ses ayeux. En effet qui est-ce qui ne sçait pas qu'il est infiniment plus difficile à un roturier de parvenir dans la Marine, qu'à un noble de naissance ? L'élévation de *Duquesne* a donc été glorieuse par rapport à lui, proportionément à l'état de sa naissance.

Cette vérité me frappe si fort, qu'il me semble entendre cette voix qui nous a, pendant tant d'années, appelés & conduits sur les Mers dans un chemin

20 MERCURE DE FRANCE.

de gloire qui nous étoit peut connu
» François ! nous croit-elle, si la ro-
» ture est une tache, plongez-la comme
» moi dans le sang des Ennemis de l'E-
» tat ; elle en sortira couverte de gloire.

J'ai toujours pensé que les grands-hommes de mer ne devoient rien à leur naissance ; qu'il faut que leur âme soit d'une trempe plus forte que celle des autres ; & que quand la Nature en place de cette espèce extraordinaire dans la condition roturière , elles n'ont que plus d'occasions de se développer par l'habitude des dangers , par l'exercice continuël , & par l'expérience qui en est le fruit. Si donc on ne leur présente aucuns exemples qui puissent les soutenir depuis les derniers pôtes jusqu'aux grades supérieurs , il arrivera que ces âmes affaïssées par le fardeau du préjugé, si contraire à leur naissance, prendront bien moins l'effort qui leur est propre.

Mais si ce défaut de naissance peut se réparer à force de mérite, notre Ville de Dieppe espère donner encore à la Nation un second *Duquesne*, qui né * &

* C'est le Sieur *Vauquelin*, Lieutenant de Vaisseau. Son Père, respectable vieillard, lui écrivit en ces termes, des qu'il sçut qu'il al-

& élevé comme lui, nous a déjà fait confondre ses actions avec les premiers faits d'armes de ce grand homme.

Il s'agit donc, Monsieur, de constater si *Duquesne* étoit noble de naissance, ou non. Ce fait n'est pas d'une date reculée, il ne sera pas nécessaire de recourir à des Chartes illisibles : plusieurs familles de Dieppe doivent posséder des

loit commander l'*Aréthuse*, à la dernière Campagne de Louis-Bourg.

» Mon Fils, dès l'âge de dix ans, je vous ar-
 » rachai des bras de votre Mère pour vous por-
 » ter sur mon bord. Depuis cet âge jusqu'à
 » vingt-trois ans, vous n'avez eu pour Maîtres
 » que le Ciel, la Mer, & moi : & je ne cédaï
 » aux empressements de nos amis qui voulu-
 » rent vous confier un commandement, étant
 » encore si jeune, que parce que je vous avois
 » rendu propres mes cinquante ans d'expé-
 » rience. Enfin je jugeai de votre maturité par
 » l'épreuve que j'avois faite de votre sang-
 » froid dans les périls de Mer, & dans le vif
 » combat qu'une frégate Angloise me livra près
 » de la Martinique. Je sçais, mon Fils, ce que vous
 » pouvez, & ce que j'ai droit d'attendre ; la car-
 » rière s'ouvre pour vous : Allez commander l'*A-
 » réthuse*. Songez quand vous monterez cette fré-
 » gate, qu'elle doit vous servir de tombeau, ou
 » être le berceau de votre gloire.

Les Anglois sçavent, ainsi que les François, l'usage que ce jeune Marin a fait de cette leçon Louis-Bourg & à Québec.

22 MERCURE DE FRANCE.

Actes authentiques dans lesquels le père de *Duquesne* a parlé & pris ses qualités; & je les prie de les produire : la gloire de *Duquesne*, & l'honneur de notre Ville l'exigent.

L'on m'a dernièrement produit, dans un procès que j'ai perdu, un Contrat passé entre mes Auteurs & ceux de ma Partie: devant *Claude Vaultier & Pierre Leroux*, Tabellions jurés audit *Dieppe*, qui finit ainsi.

» Ce Jeudi, dernier jour de Février
» 1629, présens Jacques Miffant,
» Ecuyer & honorable homme Abraham
» *Duquesne* *, Bourgeois demeurans
» audit *Dieppe*, lesquels ont signé avec
» les Parties & Tabellions suivant l'Or-
» donnance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DESMARQUETS, Maître des Eaux & Forêts.
A *Dieppe*, ce 8 Mars 1764.

* C'étoit le Père de notre Héros.

A M. DE VOLTAIRE, menacé de
perdre la vue.

HOMÈRE étoit aveugle, à ce que dit l'Histoire,
Houdard eut avec lui cette conformité;

Ce fut la seule : & pour sa gloire
 Il ne fit pas trop mal de perdre la clarté.
 Mais vous , à qui du Ciel la sagesse infinie
 (Outre mille dons précieux)
 A donné des yeux d'Aigle , emblème du Génie ;
 Qui lut au cœur de l'homme & mesura les Cieux !
 Vous qui connutes la lumière
 Qu'entrevit , avant vous , *Newton* ;
 Qui la fites briller sur un autre horizon :
 Votre gloire est assez entière.
 Elle est à vous ; & je conclus
 Qu'il n'est point du tout nécessaire ;
 Que vous ayez avec *Homère*
 Une ressemblance de plus.

Ce 20 Février.

*ENVOI d'un gâteau des Rois , à M. de
 MONTAUDOUIN , Négociant de
 Nantes , & Membre de la Société
 d'Agriculture en Bretagne , &c , par
 son Boulanger.*

P A R ce gâteau , l'usage antique
 Tous les ans , dans plus-d'un endroit ,
 Erige un thrône domestique
 Que vous possédez de plein droit.

24 MERCURE DE FRANCE.

Bh : que vous importe la féve ,
Lorsque votre vertu relève
Le rang où le Ciel vous a mis ?
On est, avec cet avantage,
Et le Prince de son ménage
Et le Roi de tous ses amis.

*RÉPONSE à M. le Chevalier de
JUILLY-THOMASSIN, Che-
valier de Saint Louis, Capitaine de
Cavalerie, Gentilhomme de la Garde
du ROI, & Correspondant de plu-
sieurs Académies, & en dernier lieu
de celle de MONTAUBAN, sur les
Étrennes Pastorales qu'il a adres-
sées à la plus Charmante, dans le
dernier Mercure.*

Même Air que les Étrennes Pastorales.

QUE ce tribut rare & charmant
Peint bien le cœur d'un tendre Amant !
Mais en qui vois-tu tant d'attraits ?
Que de querelles
Entre nos Belles,
Si tu te rais !

Comme

Comme aux champs tu peux à la Cour
 Nommer l'objet de ton amour ;
 Un tel Berger s'égale aux Dieux.

Pâris, ton Maître,
 N'eut qu'à paroître,
 Il fut heureux.

Par une Muse de la Cour.

*PORTRAIT de Madame de * * **
*par Mademoiselle * * *.*

SI l'amitié n'est point aveugle, je puis peindre *Eglé* sans craindre qu'on me soupçonne de partialité; mais il est plus aisé de la comprendre que de la définir; & s'il ne faut point de réflexions pour convenir qu'elle est aimable, il en faut beaucoup pour expliquer les qualités qui la rendent telle. Elles sont sans nombre; aussi personne ne plaît tant qu'*Eglé*, & personne ne cherche si peu à plaire. Elle plaît aux femmes sans petiteffe & aux hommes sans coquetterie; elle dédaigne ces minauderies & ces grâces empruntées, si ordinaires, même aux plus jolies femmes, & qu'elles employent

I. Vol.

B

souvent pour des hommes qui le méritent si peu. Ennemie de la contrainte, *Eglé* ne sçait pas feindre ; l'air & le ton naturel qu'elle donne à ses discours & à ses actions les plus simples, y donnent un nouveau prix, & sont cause qu'on aime en elle jusqu'à ses défauts ; car je ne prétends pas avancer qu'elle en soit exempte ; j'ajoute même qu'elle seroit moins aimable si elle n'en avoit point. Qu'a-t-elle donc de si séduisant, dira quelqu'un qui sûrement ne connoît pas *Eglé* ? Je répondrai qu'on peut être mieux qu'elle, mais qu'on ne sçauroit plaire davantage. Ce n'est pas qu'elle ne soit jolie de l'aveu de tout le monde, mais cette qualité ne suffit pas pour plaire généralement, aussi en a-t-elle d'autres. *Eglé* unit à une figure agréable un esprit solide, un jugement sain, un goût juste & naturel que l'étude ne peut donner, de la délicatesse dans les sentimens, & de la douceur dans le caractère. Elle est d'une compléxion foible & d'un courage mâle ; son cœur est héroïque, & si j'ose le dire, militaire : paresseuse pour les minuties dont les femmes s'occupent, elle a du goût pour les exercices qui l'élèvent au-dessus de son sexe. *Eglé* ne veut pas devenir sçavante, mais son

heureuse mémoire & sa pénétration suppléent à sa paresse, de sorte qu'elle sçait beaucoup sans se donner la peine d'apprendre. Vive sans étourderie, enjouée, badine, elle fait les charmes de la société & sans le secours des cartes, trouve mille nouvelles ressources pour l'amuser. Légère dans ses propos, sa conversation n'est pas toujours suivie; quand on croit fixer son attention, souvent elle vous échappe, son esprit étant à plusieurs choses. Mais quand on peut le captiver, rien n'est plus délicieux; ses yeux qui peignent son âme semblent prêter une nouvelle force à vos discours, & l'envie qu'on a de la fixer, donne de l'éloquence. Les chagrins qu'elle éprouve, & la délicatesse de son tempérament pourroient lui rendre l'humeur inégale; mais sensible sans foiblesse, avec l'âme la plus tendre, elle sçait supporter les revers. Son esprit léger en apparence, s'occupe sans peine & avec fruit des affaires les plus sérieuses. Son cœur est sensible aux douceurs de l'amitié, & souvent quand *Eglé* paroît négliger ses amis, c'est alors qu'elle y pense le plus. Si sa légèreté apparente vous afflige, son retour vous console, & l'on ne peut jamais s'en

28 MERCURE DE FRANCE.

plaindre avec justice. Mais qui peut exprimer combien lui est cher tout ce qui la touche par les liens du sang ! Sœur, fille, & mère tendre comme il n'en fut jamais, ses goûts semblent prévenir ses devoirs. Heureux qui la connoit, plus heureux encore, qui peut en être aimé !

VERS de M. SAURIN, de l'Académie Française, à M. LE DUC DE NIVERNOIS, en lui envoyant la Tragédie de BLANCHE & GUISCARD.

GRAND à la Cour, grand au Parnasse,
Et plus grand chez le Peuple Anglais,
Où, malgré l'intrigue & l'audace,
Tu fis le bien de tous en nous rendant la Paix ;
Illustre Nivernois, digne Émule d'Horace,
Digne représentant des Rois,
Avec indulgence reçois
Ce foible essai dont je suis Père,
Et daigne moins le lire en juge qu'en confrère...
Ce mot m'échappe ; il sent la vanité.
Mais sur un point dont il est si flatté,
Comment forcer l'amour-propre à se taire !

VERS à Mlle D.

Les corps, l'esprit, le sentiment,
 En vous tout est divin, adorable *Emilie!*
 Il ne faut vous voir qu'un moment,
 Pour vous aimer toute la vie.

Armide à son amant prodiguoit ses appas:
 Malgré tout son amour & toute sa magie,
 La tendre *Armide* fut trahie:
 Mais le Fils de *Berthold* * seroit mort dans vos
 bras.

* Père de *RENAUD*.

A Brest, par M. L. D. . . .

ÉPIGRAMMES imitées de *MARTIAL*

Contre un débiteur insolent, Liv. II.
 Epig. III.

NON, *Lycidas* ne doit rien à personne;
 N'imposons point de loix à la nécessité:
 Qui n'a rien, ne doit rien: c'est un point arrêté...
Lycidas n'a plus rien que le pain qu'on lui donne.

Par M. l'Abbé *DAULNI*, Abonné au *Mercur*.

B iij

CONTRE une vieille Fille, Liv. X.

Epig. VIII.

A l'épouser *Lise* en vain me convie ;
Lise a passé l'Automne de sa vie.
 Mais *Lise* avec sa main donne cent mille francs.
 Dieux ! que n'a-t-elle au moins quatre-vingts ans !

Nota. Cette Epigramme a déjà été traduite, par M. de Bully-Rabutin, autant qu'il m'en souvient. Mais je ne connoissois pas sa traduction lorsque je fil la mienne ; & d'ailleurs elles sont tout-à-fait différentes.

AUTRE du même. Liv. V. Epig. XLIV.

R I E N n'est plus noir que les dents de *Marion* ;
 Rien n'est plus blanc que celles de *Toinette*.
 Je pourrois bien en dire la raison :
 L'une a ses dents, & l'autre les achète.



C É C I L E ,

OU l'Amour Gaulois , Anecdote de la
 Cour de SIGEBERT , Roi d'AUS-
 TRASIE.

... *Vaccinia nigra leguntur.*

Virg.

ON ne veut rien dérober à la femme qu'on aime véritablement. Les desirs qu'elle inspire ne ressemblent point aux mouvemens rapides & emportés des sens. L'attrait d'un plaisir passager rend hardi, entreprenant, fait tout prétendre, tout enlever; l'amour plus délicat n'arrache point de faveurs: il les souhaite, consent à les attendre, veut les mériter, jouit de ses espérances, & quand il obtient, ce n'est point le *triomphe*, c'est le *don* qui le touche, & qui met le comble à son bonheur.

Une anecdote de la Cour de *Sigebert* Roi d'*Austrasie*, que des mémoires secrets, mais authentiques nous ont conservée, prouve la vérité de ces réflexions

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

d'un des plus ingénieux Auteurs du siècle. *

Ce Prince étoit né avec les dispositions les plus heureuses ; une excellente éducation les développa. Des triomphes éclatans signalèrent l'Aurore de sa vie, & porterent son nom aux deux bouts de l'Univers sur les aîles de la Victoire.

Athanagilde, Souverain des *Visigoths*, Nation de tout temps rivale des *Austrasiens*, ne vit pas sans effroi les succès du jeune Prince ; il craignit que *Sigebert* n'envahît un jour son Royaume. Sa fille unique, *Brunehaut*, lui parut un parti digne du Héros : sa beauté la faisoit rechercher de tous les Souverains de son temps ; & ceux qui vivoient familièrement avec elle, ne sçavoient auquel donner la préférence, ou aux charmes de sa figure, ou aux agrémens de son caractère. La distinction flatta l'amour-propre de *Sigebert*. Il accepta sans balancer les propositions d'*Athanagilde* : le mariage fut célébré avec toute la pompe possible dans une Ville frontière des deux Etats ; & peu de temps après, le Prince retourna dans son Royaume,

* M. *Fielding*, Auteur de *Tom-Jones*, dans son Roman d'*Amélie* traduit par Mde R * * * *

emmenant avec lui sa nouvelle épouse.

Athanagilde avant de laisser partir sa fille, n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit rendre son équipage magnifique. *Brunehaut* fut suivie en *Austrasie* de l'élite de la jeunesse de son pays. Cette Princesse distingua dans la foule la belle **CÉCILE**, qu'une heureuse conformité d'esprit & de goût, un rapport d'humeur & de convenance éleverent bientôt à la dignité de Favorite.

Cécile joignoit aux traits les plus réguliers, l'esprit le mieux fait & le plus solide. Chacun s'empressa de lui faire la cour. On sçavoit que *Brunehaut* ne prenoit jamais un parti sans la consulter, & que *Sigebert* écoutoit volontiers les conseils de la Reine. *Cécile* n'abusait point de son pouvoir; elle méprisoit trop ceux qu'un vil intérêt faisoit tomber à ses pieds, pour vouloir enfreindre en leur faveur les loix sacrées du devoir.

Parmi les Seigneurs de la Cour de *Sigebert*, le jeune *Lhincorre* enlevoit tous les suffrages. Il avoit une physionomie intéressante, une taille noble & dégagée, l'esprit orné, le cœur sensible. Voir *Cécile*, l'aimer, en être aimé,

B v

ce ne fut pour lui que l'affaire d'un moment.

Comme Grand-Chambellan de *Sigebert*, il avoit ses entrées partout & à toute heure. Un jour il apperçut sa maîtresse qui traversoit une gallerie seule, triste & rêveuse. Il l'aborde & avec cette aimable franchise naturelle à ceux de son pays : *Belle Cécile*, lui dit-il en tombant à ses genoux, *Lhincorre seroit-il assez heureux pour être aimé de vous aussi tendrement qu'il vous aime ? Cécile* étoit aussi sincère que belle : la probité de son amant lui étoit connue ; elle ne fit point difficulté d'avouer à *Lhincorre* qu'elle partageoit ses sentimens. Au comble de ses vœux, il ne songea plus qu'à obtenir le consentement du Roi pour unir son sort à celui de *Cécile*.

Lhincorre la voyoit tous les jours ; tous les jours il avoit occasion de se trouver tête-à-tête avec elle ; jamais l'amour ne le rendit téméraire : * le ref-

* Ces vertus paroîtront sans doute bien anti-ques à nos gens à *bonnes fortunes* ; mais qu'ils se souviennent, pour la justification de l'Auteur, que l'histoire dont il s'agit est arrivée dans les premiers siècles de la Monarchie Française. Elle a pour époque l'année 563.

pect modéra toujours son ardeur : sûr d'être aimé de *Cécile*, il ne vouloit point ravir ses faveurs ; il ne desiroit de les obtenir qu'en les méritant.

Sigebert sçavoit rendre justice à *Lhincorre*, & sans partager avec lui son autorité, il ne l'aimoit pourtant pas moins que *Brunshaut* n'étoit attachée à *Cécile*. Un jour qu'il sortoit du Conseil, notre Amant l'aborda dans le dessein de lui parler de l'établissement qu'il projettoit. *Mon cher Lhincorre*, lui dit *Sigebert*, sans lui donner le temps d'ouvrir la bouche, *mon frère Chilpéric viole tous les Traités ; son ambition lui fait rompre la paix qui nous unissoit ; je dois le punir de sa perfidie : mettez-vous à la tête de l'armée que je vais lui opposer ; vous m'avez donné des preuves de votre valeur ; je fais cas de vos talens : vous donner occasion d'acquérir de la gloire, c'est les récompenser comme ils méritent de l'être.* *Lhincorre* ne répondit rien à des paroles si flatteuses : une inclination profonde fut le seul remerciement que lui permit de faire l'état violent où il se trouvoit.

Cécile apprit bientôt qu'elle alloit être séparée de son Amant. Je n'entreprendrai point de peindre l'excès de sa

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

douleur : il n'y a que ceux qui ont eu le bonheur d'être chéris d'une maîtresse aimable , qui puissent le comprendre.

Les ordres du Roi étoient pressans : l'armée rassemblée n'attendoit plus que son Général pour voler à l'ennemi. . . . Il fallut partir.... Ames sensibles ! Interrogez votre cœur : qu'il vous peigne la tendresse des deux Amans au moment terrible du départ ; qu'il vous fasse imaginer la vivacité de leurs regrets.

La guerre n'étoit pas alors comme à présent un assemblage compliqué de règles certaines & de combinaisons sçavantes. La première , ou plutôt l'unique vertu militaire , c'étoit la valeur. Une campagne décidoit ordinairement du sort de l'ennemi.

Celle de *Lhincorre* ne fut qu'un enchaînement de victoires ; & *Chilpéric* battu complètement fut obligé de recourir à la clémence de son frère. Le bonheur n'enorgueillit point *Sigebert* ; il rendit généreusement au vaincu tout ce que le sort des armes avoit fait passer dans ses mains : une paix solide acheva de mettre le calme dans les deux Etats.

Couvert de lauriers , *Lhincorre* n'imaginait pas de plus grand bonheur

après celui d'avoir servi son Roi, que d'aller les déposer aux pieds de son amante. Il entra en Triomphe dans la Ville capitale aux acclamations d'un peuple nombreux. *Sigebert* l'attendoit dans son Palais : dès qu'il l'aperçut, il courut au-devant de lui. *Brave Lhincorre*, lui dit-il, *que ne vous dois-je pas pour les services que vous m'avez rendu ? heureux si je puis vous récompenser d'une manière qui réponde à votre mérite! ... Ah, Sire*, repliqua *Lhincorre* avec vivacité, *Cécile* seule Le Roi ne lui donna pas le temps d'en dire davantage. Il le quitta & le laissa interdit & confus, au milieu des courtisans qui tous jaloux de sa gloire s'empresserent cependant de le féliciter de ses succès. Telle est la Cour : il est apparemment de convention dans ce pais-là, que couvert des masques les plus grossiers on ne se paroîtra pourtant pas risibles aux yeux les uns des autres.

Débarassé de leurs politesses importunes, *Lhincorre* vole chez sa maîtresse. *Cécile* est disparue; *Brunehaut* même ignore sa tetraite. *Ah ! je ne le vois que trop*, s'écrie avec transport ce malheureux amant, *c'en est fait, Sigebert m'a*

38 MERCURE DE FRANCE.

trahi , & peut - être Cécile elle-même.... non , elle n'en n'est pas capable ; je possédois son cœur comme elle avoit le mien : elle m'est fidelle , le Roi seul est coupable. . . . Et quel moment encore prend-t-il pour me réduire au désespoir ? Celui où je risque ma vie & mes jours pour le servir . . . Malheureux Lhincorre ! ... il a donc cru me tromper par de feintes caresses !... Ah ! Chilpéric ne sera pas le seul qui aura senti la pesanteur de mon bras.... Sigebert , tu ne posséderas tranquillement Cécile , qu'après m'avoir percé le cœur.

Soudain il retourne au Palais , & trouve moyen de pénétrer jusqu'au cabinet du Roi. *Sigebert* , lui dit-il avec des yeux étincelans où se peignoient tour-à-tour la fureur , la jalousie & le désespoir , *as-tu donc oublié que nos ayeux étoient égaux ? Tant que tu as rempli tes devoirs de Roi , tu n'as pas eu de sujet plus fidèle que Lhincorre ; tu les oublies , & moi j'oublie les miens. Rends-moi Cécile , ou consens à ce que l'honneur doit t'inspirer ainsi qu'à moi.*

J'accepte le défi , répondit avec tranquillité *Sigebert* : *trouvez-vous demain avant le jour dans l'allée sombre qui touche à l'aîle de mon Palais , vous m'y verrez les armes à la main.*

Lhincorre, en frémissant de rage, se retire : il passe le reste de la journée dans une affreuse agitation ; il attend la nuit avec impatience, & ses ténèbres ne font qu'irriter ses ennuis. L'heure s'avance cependant : il vole au rendez-vous.... Quelle est sa surprise de n'y trouver personne ! *Quoi*, s'écria-t-il, *après m'avoir enlevé Cécile, le Roi seroit-il bien assez lâche pour manquer au rendez-vous qu'il m'a donné lui-même !*

Chaque instant redouble son inquiétude. . . tout - à - coup il voit briller un flambeau ; sa lumière lui fait distinguer le Roi suivi de quatre Seigneurs. Il entend une voix, c'est celle de *Sigebert* qui s'écrie :

Le voilà, c'est lui-même, saisissez-le. *Ah ! traître*, reprend *Lhincorre*, en mettant la main sur son épée. il n'achève pas, on l'entoure, il résiste en vain, on le désarme, on le traîne malgré ses cris & ses efforts jusques au Palais... Où le premier objet qui frappe sa vue c'est *Cécile* vêtue des plus riches parures & qui s'élance dans ses bras.

» C'est ainsi que je veux me venger,
 » lui dit *Sigebert*. Cessez de vous plain-
 » dre, *Lhincorre* ; *Cécile* vous est fidel-
 » le. Je sçavois votre amour pour elle ;

40 MERCURE DE FRANCE.

» mais j'ignorois qu'il fût si violent.
» Ce que vous avez osé risquer m'en
» fournit une preuve à laquelle je fais
» gloire de me rendre; & je vous dois
» trop d'ailleurs pour ne pas vous sa-
» crifier des sentimens aussi involontai-
» res que secrets, dont je cesse de rou-
» gir, puisque c'est à vous seul que je
» les confie. Venez, belle & vertueuse
» *Cécile*; recevez votre époux de ma-
» main, & donnez-lui la vôtre: c'est
» le prix que vous méritez tous deux.
» Vous, *Lhincorre*, rendez-moi votre
» amitié, & contribuez à ma félicité,
» ainsi qu'à celle de mes Peuples, en
» devenant mon premier Ministre.

Cécile & *Lhincorre* comblés de joie, ne purent d'abord témoigner au Roi leur reconnoissance que par leurs larmes. Le Roi fit lui-même les frais de la nôce. La faveur de *Lhincorre* augmenta toujours, & *Cécile* ne cessa point d'être chère à *Brunehaut*. Ils vécurent longtemps l'un & l'autre; & aux transports fougueux de l'amour le plus vif, succéda dans la suite la douceur d'une tendre & solide amitié.



C H A N S O N

*A M*** sur son mariage.*

AIR : *Tôt, tôt, tôt, battez chaud.*

EN bon mari, ne bronchez pas,
Et sur *Hercule* ayez le pas ;
Oh ! c'étoit un terrible Sire !
Dans toutes sortes de climats,
Dans toutes sortes de combats,
C'est qu'il ne falloit pas lui dire :

Tôt, tôt, tôt,

Battez chaud ;

Bon courage ;

Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Soyez & tendres & constans ;
Epoux , soyez toujours amans ;
Mais s'il s'élevoit quelque orage,
Qu'il soit calmé par le desir ;
Et que sous l'aîle du plaisir
La paix régne dans le ménage :

Tôt, tôt, tôt,

Battez chaud ;

Bon courage ;

Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

42 **MERCURE DE FRANCE.**

Ma foi ! ce petit Dieu d'amour ,
Damis , vous a fait un bon tour ,
En vous enflammant pour *Thémire* ;
Son cœur est tendre , son air doux ;
Et ce qui doit plaire à l'époux ,
Ses yeux malins semblent lui dire :
Tôt , tôt , tôt ,
Battez chaud ;
Bon courage ;
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Beaucoup d'aisance & de vertus ,
Autant de plaisirs que d'écus :
Pour vous , c'est ce que je desire ;
C'est le vrai moyen d'être heureux.
Accomplissez-moi tous ces vœux ;
Vous ne vous ferez jamais dire :
Tôt , tôt , tôt ,
Battez chaud ;
Bon courage ;
Il faut avoir cœur à l'ouvrage.

Par M. SAUTREAU.



*LET T R E de M. D A L L E T l'aîné ,
Correspondant de l'Académie Royale
des Sciences de ROUEN , à M. le
Vicomte de S A I N T - G E R M A I N
M A T I N E L , son premier ami de
cœur.*

EN t'embrassant, illustre & digne ami,
Le feu du sentiment a pénétré mon âme;
Mon cœur n'aime point à demi,
Et les Dieux ont déjà béni
Cette pure & céleste flâme.
Que mon sort feroit d'envieux !
Je t'ai vû, je te vois, je te parle à toi-même :
J'embrasse mon ami... momens délicieux,
Vous m'égalez aux Dieux !
Oui c'est pour moi le bien suprême ;
Je n'ai rien du plus précieux.

Vous me rendrez la justice de le croire, Monsieur, parce que vous m'avez connu tout entier dès la première fois, & que les vertus du cœur sont éternelles. Mais après vous avoir retrouvé dans un moment de ma déplorable vie, je suis prêt à vous perdre peut-être pour jamais ! Et mes tristes

44 MERCURE DE FRANCE.

yeux s'éteindront sans avoir vû Madame de Saint-Germain, l'adorable moitié de vous même ! O, mon ami ! c'est le plus beau nom que je puisse vous donner, fussiez-vous sur le Trône ; souvenez-vous quelquefois d'un homme à qui la générosité de votre cœur conserve encore un si grand titre.

RÉPONSE de M. le Vicomte de SAINT-GERMAIN MATINEL.

Avec transport je reçois & je goûte ;
Mon Cher *Dallet*, tous vos embrassemens ;
Il n'est point de plaisirs sans doute
Plus vifs, plus purs que ceux des sentimens ;
Ou plutôt il n'en est point d'autre.
Heureux un cœur comme le vôtre,
Qui, détrompé des sots amusemens
D'un Siècle aussi vain que le nôtre,
Méprise ses faux agrémens !
De l'amitié, fidèle Apôtre,
Vous connoissez les doux ravissemens,
Et moi, je sçus avant ma patenôtre,
Sentir ses tendres mouvemens.
Ils se sont accrus avec l'âge,

Et l'ardeur de mon sang embrasa tout mon
cœur ;

En aimant je me trouvai sage ,
Riche , sçavant , héros , vainqueur ;
Et je préférois l'avantage ,

Le bien d'aimer , au titre d'Empereur.

Ah ! puisqu'ici tout n'est qu'un songe ;
Puisque tout n'est que vanité ,
Du moins livrons-nous au mensonge
Le plus près de la verité.

Dans mes goûts différens , à moi-même sembla-
ble ,

Dès l'Aurore de mes jours ,
J'aimai tout ce qui fut aimable ,
Pourquoi ne pas l'aimer toujours ?
Je sens encor la même flâme ?
J'éprouve encor les mêmes feux ;
Et le Ciel ma doué d'une âme
Dont lui seul peut borner les vœux ;
Mais peut-on sans délicatesse ,
Se flatter d'être vertueux ?
Je laisse donc à la bassesse
De mille Sots présomptueux ,
A courir après la richesse ,
Après les titres fastueux ,
Et ne retiens , pour être heureux ,
Que les trésors de la tendresse
Que nous partagerons tous deux ,

LES TOURTERELLES ET LES ENFANS ,

FABLE imitée du POGGE.

DEUX tourtereaux se caressent ,
 (Se caresser n'est point un crime)
 Deux jeunes enfans s'amusoient
 A les voir s'exercer dans ce genre d'escrime ,
 Et déjà dans leurs cœurs pour eux s'intéressoient.
 On dit pourtant qu'ils soupçonnoient
 Quelque perversité cachée
 Sous l'innocence de ces jeux.
 Survint du bruit : or l'un d'entr'eux
 Ne pouvant plus retenir sa pensée ,
 Leur dit : Dépêchez-vous ! Voici mon gouverneur,
 Il seroit homme à vous chercher querelle.
 Ah ! D'un Mentor , reprit la Tourterelle ,
 Nous n'avons ni besoin ni peur :
 Tous ses conseils nous seroient inutiles :
 Et tant qu'à la loi de nos cœurs
 Nous saurons nous montrer dociles ,
 Avons-nous besoin de vos mœurs ?

 De la Raison l'homme a seul l'avantage :
 Il a des loix , de l'or & des desirs ,
 La Tourterelle a pour partage
 Et l'innocence & les plaisirs .

*IN Effigiem Viri clarissimi DD. DE
LA PEYRONIE, Chirurgor. Regior.
Primarii & artis suæ reclamatoris.*

*Artis erat princeps toto PEYRONIUS orbe,
Subsidium atque decus gentis & urbis erat.
Viveret ut patria post fata ut viveret orbi
Artis splendori reddidit artis opes.*

Cette Inscription doit être mise au bas de son
Buste de marbre qu'on travaille pour le Collège
de Saint Côme de Montpellier.

R O M A N C E.

UN Berger de notre village
Possesseur d'un joli troupeau,
Pour le préserver de la rage
Des méchans loups du voisinage,
Avoit un chien encor plus beau.

En lui faisant ces dons, sa mère
Disoit, présentant son malheur:
» Mon Fils, écoute ma prière,
» Et si je te suis encor chère,
» Garde ton chien comme ton cœur.

48 MERCURE DE FRANCE.

Le premier point de l'ordonnance
Fut observé fidèlement ;
Mais hélas ! cette prévoyance
Lui fit oublier l'importance
De son second commandement.

Soit adresse ou pure innocence,
Son cœur fut blessé par *Cloris*.
Dans une telle circonstance,
Un chien est de peu de défense ;
Le chien & le cœur, tout fut pris.

Il est vrai, l'amour de la Belle,
Devoit payer de si beaux dons ;
Mais au bout d'un mois la cruelle
Jugea qu'on peut être infidelle,
Au Berger qui perd ses moutons.

Quelques faveurs d'une coquette
Furent le prix de son beau chien.
Mais on dit que depuis, *Suzette*,
A sçu lui prendre sa houlette,
Ses moutons & son cœur pour rien.

Par l'Auteur de l'Épître à Mélanie. *

* Cette Épître n'a pas été envoyée au Mercure.



ODE

*ODE Anacréontique à M. M. sur la
piquure d'un Cousin.*

Des pièges que nous tend l'Amour
Il n'est aisé de se défendre :
Ce Dieu n'épargne aucun détour
Pour nous séduire & nous surprendre.

Aminte, j'étois près de vous,
Quand, sous la forme d'une mouche ;
Ce Dieu vola sur vos genoux,
Sur votre sein, puis sur ma bouche.

De son aiguillon à l'instant,
J'éprouvai l'atteinte cruelle ;
Et je prétendis vainement
Traiter cela de bagatelle.

Sa piquure fut un venin.
Mais pour partager, ou détruire
Les maux que m'a faits ce Cousin ;
Cousine, un baiser peut suffire.

B. à Metz.

52 MERCURE DE FRANCE.

tie essentielle de l'éducation. Au lieu d'abandonner une jeune aveugle au penchant de son cœur, montrez-lui le véritable amour, toujours animé par la vertu; offrez surtout aux jeunes filles cette douce & sévère image; qu'un amant noté par quelque vice ou par quelque lâcheté, n'attende plus de sa maîtresse que du mépris & de l'indignation; qu'ils attachent l'une & l'autre quelque idée à ces mots de *grandeur d'âme, d'union conjugale, de patrie, d'honnêteté, de vertu*; que les charmes du caractère le disputent à ceux de la figure; que la beauté d'une âme simple & généreuse ne soit point offusquée par l'enchantement d'un dehors trompeur: vous verrez que l'estime mutuelle resserrant les nœuds de l'amour, il perdra ce qu'il a de dangereux. Que le christianisme, qui nous ordonne d'aimer nos femmes, donne à ces vertus morales le souverain degré d'énergie & de consistance, tout rentrera dans l'ordre, & l'amour sera justifié.

A la fureur de ses emportemens succédera cette joie paisible & délicate, qui laisse goûter à notre âme toute l'étendue de son bonheur. Que deviendra l'art méprisable de certaines femmes, quand on sentira le prix de la candeur

& de la modestie ? Simple & noble pudeur ! Non , il n'appartient qu'à toi de couronner l'amour ! C'est toi , c'est ta naïve adresse qui sçait adoucir sa violence , & mêler au délire de nos sens la volupté du sentiment & de la paix ! Vous diriez que l'amour s'épure & se fortifie à mesure qu'il se rapproche de l'amitié , & qu'il lui ressemble davantage. Ah ! Vous n'en doutez point , vous dont le cœur pur adore la vertu !

Ces idées ne sont pas neuves ni peut-être absolument justes : je te les donne , mon ami , pour ce qu'elles sont : mais ne répandent-elles pas quelque jour sur le sujet de cette lettre ?

Que ce tribut d'éloges que je paye à l'amour ne t'étonne pas après les plaintes amères que je t'adressois il n'y a pas long-temps. Viens embrasser ton ami ; il est enfin le plus heureux des hommes. *Sophie*, l'aimable *Sophie* est à moi pour toujours ! L'excès de ma félicité présente efface de mon cœur de douloureux souvenirs. Je suis enyvré ; vole , je t'attends. Tu vas connoître l'incomparable objet qui m'enchanté. Ces lettres que tu me demandes , tu les auras bien-tôt. C'est l'histoire simple & naïve d'un cœur droit & sincère.

Tu l'auras toute entière ; tu sens que je n'ai point de secrets pour toi.

Hâtez-vous d'arriver mon ami. Votre chère *Henriette* aimera ma *Sophie*, qui brûle de l'embrasser. Heureux & dignes époux ! les mêmes nœuds qui nous lient viennent de vous unir. Venez ! notre commune joie augmentera celle de chacun de nous, si pourtant l'on peut rien ajouter au bonheur d'être aimé, toi d'*Henriette*, & moi de *Sophie*.

LETTRES A SOPHIE,

LETTRE I.

SOPHIE, *Sophie* ! . . . Elle part, elle me fuit . . . l'ingratitude abandonne un infortuné qui l'adore ! Y Songez-vous bien, cruelle ? Espérez-vous retrouver un amant aussi tendre ? vous m'aimez, & vous êtes déjà loin de moi ! Moments délicieux & trop courts, dont le souvenir me charme & me désole, ne reviendrez-vous jamais ? ne ferez-vous pas plus durables ? Aimable & chère *Sophie* ! écoutez l'amour gémissant. Pourriez-vous méconnoître sa voix ? Vous sçavez si je sçais respecter vos mœurs & ces qualités charmantes qui

vous distinguent bien plus encore que la beauté : laissez-vous attendre à mes regrets, ils sont bien légitimes quand je vous perds ! Ne rougissez pas d'être sensible. Je sçais trop qu'elle nous fait souffrir, cette extrême sensibilité ; mais ne vous en défaites point : elle pourroit seule produire les bonnes actions. Malheur aux âmes dures & qui ne sentent rien !

Dès que j'eus perdu de vue cette fatale chaise qui vous enlevait, qui emportoit mon bonheur, je rentrai bien vite chez moi. J'avois le cœur serré depuis long temps. Je m'enfermai dans mon cabinet. Livré au désespoir, éperdu, presque insensible ô ma charmante amie ! J'essayai de pleurer. Quels pleurs ! De ces larmes difficiles, de ces larmes qui déchirent le cœur, & qui remplissent encore mes yeux : jamais je n'en verrai de si cruelles. Nuit affreuse ! . . . Le jour n'a point dissipé ma tristesse. Je crois être seul dans l'univers. Vos lettres seules pourrout modérer mon ennui ; cette chambre à côté de celle que j'occupe, je n'ose plus la regarder. Je ne sçais quel trouble involontaire me saisit quand il faut que je passe devant cette porte...

je ne veux plus rester à *Lisors* ; tout m'y retrace l'idée d'une personne trop chère, pour mon repos Mais pourquoi ne pas entrer dans cette chambre ? Ma *Sophie* n'y est plus ; je ne l'y verrai plus . . . tout ce qui me la rappelle doit être cher à mon cœur. Revenez , ma *Sophie* ! Consolez mes chagrins ; charmez , s'il est possible , l'horreur de ma solitude. Que de vertus j'ai vu briller dans ce réduit obscur ! Charmant & mystérieux asyle , vous futes celui de la sagesse & des grâces ; vous avez possédé ce que la terre a de plus grand & de plus aimable ! Puissé-je retrouver bientôt ce que j'ai perdu ! Espoir flatteur , toi seul adoucis mes peines ! Adieu , *Sophie* ; adieu , toi que j'aimerai toujours !

L E T T R E I I.

QUELLE aimable lettre ! Avec quelle émotion j'ai reconnu cette écriture , les traits de votre main. Mais pourquoi ces craintes qui m'outragent ? Me croyez-vous assez vil pour vouloir vous tromper ? vous ignorez donc vos charmes ? Qui , moi ! Que je puisse trahir

le mérite & les grâces ! Ah , jugez mieux de vous & de moi ! Quel homme barbare n'a jamais senti l'attrait de la beauté , surtout quand elle pare les talens , l'esprit , la raison & la douceur ! J'ai connu des femmes qui avoient bien de l'obligation à leur figure ; mais , adorable *Sophie* , vous embellissez la beauté même. Vous êtes vraie ; vous avez un cœur noble & sensible. La figure la plus aimable annonce les heureuses qualités de votre âme. Par quel charme unifiez-vous donc à la piquante vivacité d'une belle brune , la douceur enchanteresse de la blonde la plus touchante ? Par quelle magie vos beaux yeux expriment-ils la tendresse & la modestie ? Je crois que je mourrois , si je n'avois pas le bonheur de vous plaire.

Il est affreux de ne tenir à rien. Je cherchois une compagne aimable & vertueuse , une amie sensible & raisonnable ; je vous ai rencontrée . . . Hélas , je sens que je vous rendrois heureuse ! Un homme simple & tranquille , ami de l'ordre & de la modération , que le bruit du monde , & l'éclat du faste importunent , dont la vertu , l'amour & la paix peuvent seuls remplir les vœux : voilà l'époux qui vous est offert. Il seroit

C. v.

58 MERCURE DE FRANCE.

toujours votre amant, mais l'amant le plus délicat, pénétré du mérite de ce qu'il aime, & qui sçauroit mêler du respect aux plus tendres caresses. Mais, bonne amie, il y a des âmes basses qui ne connoissent d'autre volupté que celle des sens. Pour moi, je dédaigne, je hais les plaisirs où le cœur & l'honnêteté ne président pas. J'ose le dire, ma sensibilité m'a toujours sauvé de la débauche; & je me sens né pour adorer un objet estimable. Son divin modèle se retraçoit sans cesse à mon cœur. Ce n'est plus une chimère; vous m'offrez ce que j'osois à peine imaginer. Fille charmante! Quelle douce & triste émotion vous excitez dans mon âme! Que ne suis-je à vous pour toujours! Dieu! quel riant avenir, quels heureux jours je me promettois, si la main de *Sophie*... Hélas! je n'en suis pas indigne, par mes sentimens du moins, par la candeur & la vérité de mon caractère. Quand le sort comblera-t-il nos vœux? Adieu, aimez-moi toujours.

LE mot de la première Enigme du Mercure de Mars est *la Langue*. Celui de la seconde est *la Crémaillère*. Celui de la troisième est *Noël* qui donne ce-

lui de Léon. Celui du premier Logogryphe est *Fricandeau*, dans lequel on trouve *cire, France, Caën, Caire, Icare, Inde, If, Candie, Canarie, air, eau, feu, avenir, ré, fa, car, âne, fard, cidre, vin, caffè, uni, nef, cure, canard, art, farcin, navire, un, neuf, nid, cri, Diacre, crâne, aneau, rideau, cadeau, craie, canif, acier, fer, Franc, naïf, ancre, cerf, Cain, cave, Diane, Faune, Racine, Cadi, ver, cuir, aune, urne, rien, an ride, Dieu.* Celui du second Logogryphe est *Hermaphrodite.*

E N I G M E.

SANS changer de nature,
Sous plus d'une figure

Je paroïs quelquefois brillante d'ornemens,

Et d'autres fois sans agrémens.

Je suis tantôt carrée ou ronde,

Tantôt plate & tantôt profonde ;

Je rends service au grand Seigneur,

Ainsi qu'au plus vil Laboureur.

J'ai des jambes, des bras, qui plus est une tête.

Ne va pas me croire une bête ;

Car loïn d'arriver à ton but,

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Tu serois obligé de me mettre au rebux.

Poursuis , examine mon être ;

A divers traits tu pourras me connoître.

Je ne mets guères de chapeau ,

Mais souvent je porte un manteau.

Sans recourir à la Justice ,

Mon Maître quelquefois me condamne au sup-
plice ;

Et pour assouvir sa fureur ,

Par des gens qui sont des canailles ;

Me fait déchirer les entrailles ,

Sans que jamais je fasse éclater ma douleur.

Par M. DE LA GARENNE , d'Angers.

A. U. T. R. E.

J suis long , je suis rond , je suis droit & ;
bossu ;

La Nature m'habille en me mettant au monde ,
Mais l'Art me dépouille tout nud.

Honteux de me voir tel , je tourne & fais la ronde ;
D'une agilité sans seconde ,
Seulement pour être vêtu.

Mais ma condition en est-elle meilleure ?

Quel est en fin le prix de mon empressement ?

Je ne gagne qu'un vêtement ,

Et quelquefois ce n'est pas pour une heure.

A U T R E.

CUM sex membra valent , modo regum nobile
quoddam

Sum decus , invalidis sum modo præsidium.

Ne caput obrunces , ipsum te in frustra secarem.

Quisquis es , hostis enim sic meus accipitur.

L. P. D. Ecolier de 2^e au Collège de Mazarin.

L O G O G R Y P H E.

PAR des détours obscurs je conduis un secret ,
Je le rais avec soin , quoique je le décèle ;
Et pour le mieux cacher , aveuglé par mon zèle ,
En le retournant trop j'en découvre l'objet.

Toi qui me cherches dans moi-même ,
Cher Lecteur , examine moi :

Mes dix pieds renversés pourront t'ôrir la loi ;
D'un Royaume le Chef suprême ;

Le célèbre instrument qui chante les héros ;
Le motif qui les mène ;

Une rivière dont les flots
Terminent l'*Aquitaine* ;

Ce qui compte tous nos momens ;

Une place au Spectacle ; un meuble de cuisine ;

Un grain qui peut nous servir d'aliment ;

Enfin c'est . . . c'est assez ; devine.

Par GEOFFROY, de Châtelleraux.

A U T R E.

EN entier j'appartiens aux Rois
 Comme aux Enfans de S. François.
 Divisez mes six pieds : je donne de la tête
 Tout à travers les bois.
 Plus d'une fois,
 Le Nautonier qui, malgré la tempête,
 Comptoit sur sa fragile nef,
 Rapporter du Pérou les deux tiers de mon chef,
 Près ou loin du rivage,
 A fait naufrage
 Contre mon chef entier,
 Renversé tout exprès pour tromper le *Routier*. *
 Mon corps, ou la moitié de ce que je possède,
 Présente naturellement
 Ce qu'on fait quand on cède
 Gratuitement.
 Retranchez-en un tiers : reste une particule
 De l'empire de la férule.
 Si tout ceci, Lecteur, n'est pas de votre goût,
 Consultez l'instrument qui guide le navire :
 Il vous enseignera les deux tiers de mon tout ;
 Et ces deux tiers, pour tout vous dire,
 Vous donneront, dans un autre ordre offerts,
 Ce qu'est en forme l'Univers.

* *Livre de Cartes Marines.*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Amoureux sept.

Envain jusqu'à ce jour j'avois su m'en de
fendre, L'amour ce Dieu malin, triomphe
de mon cœur: Peut-on aimable Iris, vous
voir et vous entendre, Sans bruler à l'instant de
la plus vive ardeur / Peut-on aimable I =
ris vous voir et vous entendre, Sans
bruler à l'instant de la plus vive ardeur.

A I R T E N D R E.

EN vain jusqu'à ce jour j'a vois sçu m'en défendre ;

L'Amour, ce Dieu malin, triomphe de mon cœur.

Peut-on, aimable *Iris*, vous voir & vous entendre,

Sans brûler à l'instant de la plus vive ardeur ?

*Par M. ***.*



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. DE LAPLACE,
Auteur du *Mercur*. de France.

SUR Charles-Annibal FABROT.

UN homme de lettres, Monsieur, faisoit il y a quelques jours, des recherches, par pure curiosité, dans des ouvrages de Jurisconsultes François ; il y trouva des points assez intéressans, sous la garantie de *Fabrotus*. Il imagina que c'étoit un Sçavant Etranger dont l'autorité lui parut mériter toute son attention : en conséquence il consulta les Bibliographes. Quel fut son étonnement, Monsieur ! Ce *Fabrotus* est un de ses Compatriotes, même son parent, & l'un des plus habiles hommes qu'il y ait eu sous le règne de LOUIS XIV, si fécond en talens de tout genre. Par quelle fatalité ce Sçavant paroît-il méconnu dans sa patrie ; & son nom est-il ainsi déguisé par des Auteurs modernes ?

Il est oublié dans la colonne des Sçavans & Illustres que M. le Président *Hénault* a mis dans son abrégé chronologique , à côté des Héros & des grands Hommes d'Etat qui ont aussi honoré la Nation. * Permettez-vous, Monsieur, qu'on répare, par une notice succinte, le tort que cette omission fait à la mémoire d'un homme qui seroit très-célèbre, si notre siècle étoit moins frivole?

Charles - Annibal Fabrot étoit d'Aix en Provence. sa profonde érudition & ses vastes connoissances dans la Jurisprudence civile & canonique, lui obtinrent l'amitié du fameux *Peiresc*, protecteur de tous les gens de mérite. Le Président *Du Vair*, qui l'estimoit fort aussi, devenu Garde des Sceaux en 1617, attira *Fabrot* à Paris : il n'avoit que trente-six ans ; & depuis huit années il occupoit avec distinction une chaire de Professeur en droit dans l'Université d'Aix. Il y retourna après la mort de son protecteur, & y reprit ses fonctions de Professeur. On le re-

* *M. de Voltaire* qui a fait dans l'histoire du siècle de Louis XIV, celle des progrès de l'esprit humain & de tous les Arts, sous ce beau règne, ne fait aucune mention de *Fabrot*.

66 MERCURE DE FRANCE.

vit à Paris en 1637, pour y faire imprimer des notes sur les Instituts de *Justinien*. Cet Ouvrage dédié au Chancelier *Seguier* fut honorable & utile. Il fit à *Fabrot* un grand nom dans la République des Lettres, & lui valut une pension de deux mille livres pour travailler à la traduction des *Basiliques*. C'est la collection des Loix Romaines dont l'usage s'étoit conservé dans l'Orient, & de celles que les Empereurs de Constantinople avoient faites. Cet Ouvrage immense, le fruit de dix années d'application constante, mérita à son Auteur une charge de Conseiller au Parlement de Provence, dont les circonstances du temps ne lui ont pas permis de jouir. Deux ans après, en 1649, *Fabrot* publia une édition des Œuvres de *Cedrene*, de *Nicetas*, d'*Amastase* le Bibliothécaire, de *Constantin Manassès*, & des Instituts de *Théophile Simocatte*, qu'il enrichit de notes & de dissertations. On a de lui des observations sur quelques titres du Code Théodosien, un Traité contre *Saumaise* sur l'usure, & quelques maximes de Droit sur *Théodore Balsamon*, sur l'Histoire Ecclésiastique, sur les

Papes , & plusieurs Traités particuliers sur diverses matières de Droit.

En 1652, ce Sçavant & infatigable Ecrivain commença la révision des Œuvres de *Cujas*, qu'il corrigea sur plusieurs manuscrits , & qu'il donna en Public en 1658 en dix volumes *in-folio* avec d'excellentes notes aussi curieuses qu'instructives. La trop grande application qu'il donna à ce grand Ouvrage lui causa une maladie dont il mourut, suivant M. l'Abbé l'*Advocat*, Abbreviateur de *Moreri*, dans son petit Dictionnaire historique & portatif, le 16 Janvier 1659, âgé de 78 ans, ou au mois de Février de la même année, suivant M. l'Abbé *Lambert*, Auteur de l'histoire Littéraire du siècle de LOUIS XIV. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois sa Paroisse.

On trouva parmi les papiers de ce Sçavant homme, des Commentaires sur les Instituts de *Justinien*, des notes sur *Aulugelle*, & le recueil des Ordonnances ou Constitutions Ecclésiastiques qui n'avoient pas été encore publiées en grec. Ce dernier Ouvrage a été inséré dans la Bibliothèque du Droit Canon, publié en 1661 par MM. *Voët & Justel*.

68 MERCURE DE FRANCE.

Je ne sçais s'il y a eu un homme plus érudit, plus laborieux & qui ait fait plus d'honneur que lui aux Jurisconsultes de France : pourquoi donc est-il ou oublié, ou cité sous une dénomination latine dans des Livres François? Enfin il a été pris pour un étranger dont le nom en *us* ne rappelle pas assez ce que l'on doit à la mémoire d'un aussi illustre Compatriote.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. G. Abonné au Mercure.

*LA POPULATION & la Beauté,
Odes. A Londres, & se trouve à
Paris chez Cailleau, rue S. Jacques,
près les Mathurins, à S. André;
1764; in-8°.*

NOUS croyons que le Public doit lire avec plaisir ces deux Odes : la première est sur un Sujet important ; l'Auteur, *M. Subatier*, y peint avec force les vices contraires à la population ; nous avons admiré plusieurs strophes.

pleines de poésie & de sentiment. Nous sommes fâchés de ne pouvoir parler au long de ces deux Ouvrages : nous allons citer quelques strophes de la première Ode sans les choisir. Le Poëte parle de nos Ayeux.

Sitôt que de l'Amour les éloquentes flâmes
Leur faisoit éprouver le besoins de leurs âmes
Par des transports nouveaux ,

Ils couroient à l'autel consacrer leur tendresse :
Et l'Hymen amoureux aux yeux d'une maîtresse
Allumoit ses flambeaux.

Mais l'Hymen avili n'est qu'un Dieu mercenaire ;
L'Épouse la plus riche est celle qui doit plaire :
L'or seul peut nous charmer.

Des Pères inhumains maximes tyranniques !
Quoi , vous osez soumettre à des calculs iniques
Le doux plaisir d'aimer ?

Jouer d'un vil desir que le caprice augmente ,
Ce mortel que chérit une épouse charmante
Méprise ses appas ,

Et payant des plaisirs où la honte le guide ,
Court dans les bras trompeurs d'une *Lais* perfide
Acheter le trépas !

Viens donc voir , malheureux , ton Épouse éplorée ;
Entends-tu les soupirs d'une âme déchirée
Qui reclame ta foi ?

70 MERCURE DE FRANCE.

Elle te dit : Cruel , viens essuyer mes larmes.

Déjà mon désespoir auroit flétri mes charmes ;
S'ils n'étoient pas à toi.

Vous êtes plus cruels , vous Epoux inutiles ,
Qui contents d'un seul fils osez être stériles
Jaloux de l'enrichir.

Vous qui préoccupés de sa grandeur future ;
Dans vos embrassemens arrêtez la nature
Et trompez son desir.

E'apostrophe aux Loix que l'Auteur excite à réprimer les abus qui arrêtent la population, est pleine de vigueur : tout ce qui est sur l'agriculture nous a paru très-beau.

La seconde Ode, qui est sur la *Beauté*, brille surtout par la grandeur du plan, & par la richesse de la Poësie. Le Poëte y déplore avec raison l'éducation étroite que l'on donne aux femmes. & qui étouffe leurs talens.

Eh ! comment voulez-vous que la beauté timide ,
Oisive par devoir , puisse d'un vol rapide

Atteindre vos lauriers brillans ?

Quand nous la destinons aux fleurs qui la cou-
ronnent ,

Quand tous les jeux qui l'environnent
De son fécond génie arrêtent les élans.

Ce n'est point dans les champs embellis par
l'aurore ,

Que se forment la foudre & les brulans éclairs ;

L'aigle altier amolli dans les jardins de Flore

Eût perdu l'empire des airs :

Au seul desir de plaire *Elise* abandonnée ,

N'eût point de ses états fixant la destinée

Entrepris de nobles travaux :

Carthage en s'élevant menace l'Italie ,

Et l'ombre de *Didon* trahie

Erre autour d'*Annibal* & guide ses drapeaux ;

La naissance de la beauté fait plaisir :
c'est dans un genre agréable qui con-
traite avec les Strophes qui suivent :
l'Episode de *Cassandra*, que le Poëte a
si bien amené , jette la plus grande cha-
leur sur le reste de l'Ode.

La discorde a mugit ; déjà Troie enflammée

N'est plus qu'un tourbillon qui roule dans les airs :

Le sang coule ; & de morts cette plaine semée

S'abîme & les rend aux enfers :

Quel spectacle effroyable ! entendez-vous *Cassan-*
dre

Sur un monceau fumant de sa patrie en cendre ,

Frapper les cieus de cris , perçans ?

Les cheveux hérissés & couverts de poussière ,

Des temps elle ouvre la Barrière :

Et d'une voix lugubre exhale ces accens ,

72 MERCURE DE FRANCE.

O fatale beauté ! quel démon sur tes traces,
Du Ténare irrité déchaîne les horreurs ?
Le glaive de Mègère est dans les mains des grâces ;
L'amour est le Dieu des fureurs.
Quel est ce Roi meurtri, renversé de son Trône ?
Barbare *Clitemnestre* : eh quoi , le Ciel qui tonne
Ne tient pas ton bras suspendu ?
Et toi, *Sémiramis* , toi , Reine forcenée ,
Du sang de ton époux baignée ,
Tu le traînes mourant à tes pieds étendu !

Je vois *Scylla* trahir son Père & sa Patrie ;
Et suivre de *Minos* les drapeaux triomphans.
L'Amante de *Jason* , implacable Furie ,
S'arme , elle immole ses enfans :
Eh , quoi ! le doux zéphir enfante-t-il l'orage ?
Les ris , l'œil menaçant , étincélent de rage ;
Les plaisirs creusent des tombeaux.
La beauté n'est jamais que la vertu parée :
Et doit-elle être révéree ,
Dèsque de la Discorde elle tient les flambeaux ?

Ces Strophes suffisent pour faire connoître le talent de *M. Sabatier*. Il confirme , par ces deux Pièces de Poésies , la réputation qu'il s'est déjà faite par d'autres Poèmes Lyriques, & surtout par son Ode sur l'Enthousiasme , que les Connoisseurs estiment.

HISTOIRE

HISTOIRE de Mèhémet II. Empereur Ottoman, enrichie de Lettres traduites du Grec & de l'Arabe; ou Lettres Turques, historiques & politiques, écrites tant par Mèhémet II. Empereur Ottoman, que par ses Généraux, ses Sultanes, un de ses Ambassadeurs, & Usun-Cassan, Roi de Perse, son contemporain; traduites du Grec & de l'Arabe sur des Manuscrits trouvés à Constantinople, avec des notes intéressantes, & une Histoire de la Vie de ce Conquérant, par M. Belin de Montferri; à Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût, chez Panckoucke, rue & à côté de la Comédie Française, & chez Prault, quai de Conti; avec approbation; 1764; deux parties in-12 d'environ 150 pages chacune.

LA PRÉFACE désigne la voie par laquelle l'Auteur a eu le Manuscrit. Un
 I. Vol. D

74 MERCURE DE FRANCE.

Seigneur Polonois, homme de Lettres, le tenoit d'un Pacha, Gouverneur de Province, & ce Seigneur en a fait part à l'Editeur. Ce dernier, trouvant que ces Lettres parloient des Batailles, des Siéges & des principaux événemens du Règne de *Méhémet II*, a été obligé, pour en développer les causes, de puiser dans plusieurs Auteurs de cet Empire les notes qui y avoient rapport, & d'écrire toute la Vie de ce Monarque. La vénération que les Turcs ont toujours eue pour un Prince qui a été le Fondateur de leur vaste Empire, & l'envie que les Grecs ont eue d'écrire les événemens extraordinaires dont ils ont été témoins, font croire avec beaucoup de probabilité & de vraisemblance, la possibilité des Manuscrits que l'on peut trouver sur le Règne d'un des plus célèbres Conquérans qui ayent paru dans le monde.

Origine des Turcs. Des Peuples originaires des Scites conquirent le Turquestan, d'où ils prirent le nom de Turcs. Ils se réunirent sous *Ottoman*, qui, de Lieutenant-Général d'*Aladin*, Souverain d'Alep & de Damas, devint son successeur, & hérita de la Bythinie & du pays voisin du Mont Olimpe. Deux siècles & dix règnes s'écoulèrent jus-

qu'au couronnement de *Méhémet II.*
Amurat II, son père, surpassa tous ses
 prédécesseurs ; il laissa un grand Empire
 à son fils, qui remplit l'Europe & l'Asie
 de la terreur de son nom. Il affermit son
 Trône par la mort de deux de ses frères.
Scanderbeg, Roi d'Albanie, retarda
 long-temps les succès de ce Prince ; &
 ce fut après sa mort, qu'il conquit sur
 son fils *Jean* les Etats que les Vénitiens,
 fidèles observateurs de leurs engage-
 mens, défendirent avec autant d'inuti-
 lité que de persévérance. Plusieurs Let-
 tres parlent du Siége & de la Prise de
 Constantinople en 1453, & en donnent
 des détails curieux, qu'il faut lire dans
 l'Ouvrage même. La première est écrite
 par *Méhémet* à *Benséid*, Sultane, à An-
 drinople.

» Divine Sultane, je ne vous ai point
 » dit adieu ; n'en soyez point inquiète.
 Il lui rend compte des raisons qui l'ont
 obligé de la quitter. Il finit ainsi sa Lettre:
 » je souhaite de terminer bientôt cette
 » expédition, pour pouvoir retourner à
 » Andrinople, & vous donner de nou-
 » velles preuves de ma tendresse. Je vou-
 » drois que la flâme qui me dévore,
 » brillante Sultane, pût voler sur les
 » aîles des agréables Zéphirs ; qu'elle

D ij

» pénétrât votre âme, & que l'extâse
 » du plaisir qu'elle vous feroit éprou-
 » ver, durât jusqu'au moment de mon
 » arrivée,

Voici la réponse en partie, les bornes
 de ce Journal resserrant les Analyses.

» *Benséid*, Sultane, à *Méhémet*, Em-
 » pereur, à Satalie en Caramanie.

» Mille idées tristes me chagrinent,
 » cher Sultan, depuis que vous vous
 » êtes éloigné de ces lieux. Vous les
 » avez quittés plus promptement que
 » les oiseaux les plus rapides ne parcou-
 » rent la voute azurée, Lorsque des son-
 » ges désagréables, avant-coureurs des
 » peines que je devois ressentir, ont suf-
 » pendu mes sens, prêts à sortir de leur
 » assoupissement, & que la lumière du
 » jour, frappant les organes de la vue,
 » m'a réveillée; mon âme, par un effor
 » naturel, portée fortement vers l'objet
 » que j'adore, a conçu, sans le secours
 » de personne, l'éloignement du prin-
 » cipe de sa félicité. Mes craintes ont été
 » bientôt justifiées; & la première voix
 » qui m'a fait entendre les accens que je
 » redoutois, ne m'a laissé d'autre sen-
 » timent que celui de la plus vive dou-
 » leur. « Il y a d'autres pensées Asiatiques
 » dans cette Lettre,

Dans la troisième, où *Méhémet* écrit à la Sultane *Benseid*, du Camp devant Constantinople, à Andrinople, au sujet d'*Halifury*, Prince de Caramanie, son Tributaire, qui s'étoit révolté, & ensuite soumis, il y a ces expressions qui peignent bien le naturel fougueux de ce Conquérant.

» Il marche actuellement vers l'Armé-
 » nie, & je souhaite que le feu qu'il y
 » porte dure jusques aux temps où le
 » Ciel, favorable à mes vœux, me per-
 » mettra d'y voler, pour l'éteindre dans
 » le sang de ceux qui m'ont offensé.

Une Description de Constantinople, embellie par des métaphores agréables & justes de la plus belle situation qui soit sans contredit dans le monde, en donne une idée magnifique. On juge de la politique de *Méhémet*, par le choix qu'il fit de *Gennadius*, le plus sçavant de tous les Grecs, pour l'installer Patriarche de Constantinople, en lui mettant le Bâton pastoral entre les mains, en présence des Chrétiens & des Turcs.

Irène, la plus belle créature de cette vaste Capitale, paroît sur la scène. Dans une Lettre que ce Prince lui écrit de Scutari, il lui dit que » les Femmes sont
 » comme des essences précieuses, qui

78 MERCURE DE FRANCE.

» ont plus d'odeurs lorsqu'elles sont
» plus renfermées, & auxquelles il ne
» reste aucune suavité lorsqu'on leur
» laisse prendre l'air. On peut les com-
» parer à une table où il y a des fruits
» exquis qui aiguïsent l'appétit de ceux
» qui les voient, quand même ils se-
» roient rassasiés. En Grèce, en Italie,
» en France, elles ont toutes sortes de
» libertés : elles vont & viennent ac-
» compagnées, ou seules ; elle caquè-
» tent tant qu'elles veulent ; & les sages
» Musulmans, qui sçavent prévoir ce
» qui peut leur arriver de fâcheux, dé-
» fendent aux femmes les conversations
» avec les hommes, de peur qu'elles ne
» se laissent enchanter par les oreilles
» comme les aspics.

» Je veux que vous n'ayez rien à dé-
» sirer, idole de mon âme ; je vous
» donnerai bientôt des preuves de la
» flamme dont je brûle pour vos céles-
» tes attraits, en vous traitant en Reine ;
» vous méritez d'être élevée au rang le
» plus distingué ; mon amour vous en
» réserve les honneurs, & une félicité
» sans partage.

La description du siège de Belgrade
en 1456 dans une lettre écrite par un
des Généraux de *Méhémét* au Gouver-

neur de Constantinople est intéressante par les exploits du fameux *Hunniade*, qui obligea ce Prince à le lever après y avoir perdu une partie de ses troupes.

Ce Conquérant, après avoir soumis une partie du Péloponnèse, alla voir Athènes dont il écrit une lettre à *Mizai Paleologue*, Prince Grec, un de ses Généraux.

» J'ai considéré les édifices que les
 » temps même ont épargnés ; pénétré
 » de respect & d'admiration pour ces
 » lieux fameux par les *Platon*, les *Sor-*
 » *crate*, les *Euclide*, les *Démosthène*, les
 » *Miltiade* & tant d'autres génies immor-
 » tels, guerriers invincibles, que ces con-
 » trées si déchues de leur première gran-
 » deur ont vu briller autrefois ; mon âme
 » élevée par des transports dont je n'ai
 » pas été le maître vers ces ombres di-
 » vines, leur a adressé les vœux que ma
 » débile plume a tâché d'exprimer.

» Oh vous ! qui dans un repos éter-
 » nel goûtez à des distances infinies de
 » ce globe où ne sont que des êtres im-
 » matériels, la félicité ineffable que le
 » suprême Auteur de l'Univers vous
 » avoit réservée pour vous récompenser
 » de vos vertus, recevez l'encens &
 » les hommages de celui qui n'ayant pu

80 MERCURE DE FRANCE.

» par l'ordre des destinées en être le
» témoin, forme des desirs pour votre
» bonheur en regardant les restes de ces
» Palais & de ces Temples plus heureux
» que moi d'avoir entendu vos célestes
» accens.

Cet Ouvrage fait connoître *Moncenisgo*, le plus grand Général qu'ait jamais eu la République de Venise. Il porta la guerre dans les Provinces de l'Asie Mineure de l'Empire Ottoman & calma les troubles du Royaume de Chypre. C'est un Personnage illustre dont *Moréri* ni ses Commentateurs n'ont jamais fait mention. *Usum-Cassan* a été aussi oublié, ainsi qu'une infinité d'autres. On feroit un bon Ouvrage de ce qui leur manque.

Ce Roi de Perse eut des démêlés avec *Méhémet*; toutes les lettres qu'ils se sont écrites n'ont pu être que très-intéressantes; il y en a six où le génie de ces deux Princes est bien développé. Le Sultan veut engager *Usum-Cassan* à rompre les engagemens qu'il a pris avec les Princes Chrétiens. » Tes intérêts ne
» peuvent toucher sincèrement les Al-
» liés que tu as été chercher dans des
» climats qui te sont si peu connus; ils
» sont trop éloignés de toi pour crain-
» dre ta vengeance lorsqu'ils t'aban-

» donneront. Joignons plutôt nos ar-
 » mes , & faisons trembler l'Europe ;
 » renversons les Empires qui depuis la
 » décadence & la division de celui qui
 » leur donna une première origine y
 » fleurissent par les Arts & le Com-
 » merce du monde ; subjuguons des
 » Nations trop foibles pour nous ré-
 » sister. Voilà quelle doit être l'ambi-
 » tion d'un Souverain tel que toi , &c.

Usum-Cassan lui demanda la Cappadoce & la ville de Trébisonde qu'il a envahies sur son beau-père *David Comnène* ; il les lui refuse , & la guerre se déclare entr'eux. Le Roi de Perse lui écrit une lettre dont on ne rapportera ici que quelques expressions. Après lui avoir dit qu'il voudroit armer contre lui tous les Rois de la Terre, & lui avoir reproché son injustice, il ajoute : » Ton
 » ambition sans bornes , qui depuis que
 » tu es monté sur le Trône te porte à
 » attaquer indistinctement tous tes voi-
 » sins , m'a engagé dans la Ligue des
 » Princes qui veulent en arrêter les
 » cruels effets. Tu remplis de meurtres
 » & de carnage les plus belles Provin-
 » ces de l'Europe & de l'Asie ; & la
 » pente fatale au genre humain , qui
 » l'entraîne à élever un trophée enfan-

» glanté sur les débris des Nations sub-
 » juguées , ne sçauroit être arrêtée avec
 » trop de célérité. Je me souviens des
 » ravages que tu as faits en Perse dans
 » ta dernière irruption. Tu vins te ras-
 » sasier de sang & du plaisir stérile &
 » barbare de sacrifier à une vengeance
 » aveuglé un nombre infini de mes Su-
 » jets dont j'ai pleuré la mort. Ton âme
 » dont la férocité est inaccessible à la
 » commiseration , ne t'a point arraché
 » une larme pour la perte de tes Sol-
 » dats qui moururent sous les coups des
 » miens. Il y a des traits aussi forts dans
 le reste de la lettre.

La Bataille de Jerwrack que gagna *Méhémet* sur le Roi de Perse , est décrite dans une lettre qu'écrivit le Sultan *Mamut*, son Grand-Visir , le dissuada d'entrer dans l'Intérieur de ce Royaume , & il fut disgracié pour lui avoir suggéré des conseils contraires à son ambition.

Il y a des images agréables dans les lettres de la Sultane *Miltide* , à *Méhémet*; surtout dans celle où elle tâche de l'attirer à Constantinople pour qu'il puisse se délasser de ses travaux. Elle employe tout ce que le séjour de cette belle Capitale a de plus séduisant pour l'engager à y venir.

Là mort d'*Usum-Cassan*, & les divisions qu'elle occasionne entre ses deux enfans, offrent à *Méhémet* une belle occasion d'envahir un Royaume agité par des guerres civiles ; ses lettres & celles de son Ambassadeur renferment des détails curieux. On voit ce Prince s'occuper de cette conquête & de la punition du Soudan d'Égypte, ancien Allié du Roi de Perse. Pendant qu'il médite les plus vastes projets, & qu'il se met à la tête de trois cent mille combattans pour les exécuter ; en entrant en Asie, il est attaqué d'une colique près de Nicomédie, Ville de Bythinie, de laquelle il mourut le 3 Mai 1481. & de l'Hégire 886, après avoir vécu 53 ans & en avoir régné près de 32.

Il lisoit souvent l'Histoire Romaine, surtout celle d'*Auguste* & des autres *Césars*. Il faisoit ses délices de celles d'*Alexandre*, de *Constantin*, & de *Théodore* ; il avoit beaucoup de goût pour la Peinture & la Musique ; & fit fleurir l'Agriculture ; il parloit non seulement l'Arabe, langue affectée à sa Nation ; mais encore la Persane, la Grecque & l'Italienne.

Tout ce qui peut faire connoître le génie & les mœurs d'une Nation,

84 MERCURE DE FRANCE.

doit exciter notre curiosité. Cet Ouvrage est dans ce cas, & mérite d'être lu, par le caractère asiatique qui le distingue de beaucoup d'autres qui ont été écrits sur la même matière. Le prix des deux brochures est de 1 liv. 16 s.

S U I T E de l'Extrait de l'Ecole de Littérature.

P L U S nous avançons dans la lecture de cet Ouvrage estimable, plus nous sentons combien il est supérieur à toutes les autres productions de ce genre. Les cinquante Articles qui le composent sont, pour la plupart, autant de morceaux de génie, qui excitent dans l'âme du Lecteur des étincelles du beau feu qui les a produits. Non seulement on y apprend les règles de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire, &c ; mais on croit encore sentir naître en soi le desir d'être Poëte, Orateur, Historien, & d'en acquérir les talens. Nous ne citerons aujourd'hui que le morceau sur l'Ode, pour ne pas occuper trop de place dans le *Mercur* de ce mois, où nous ayons encore un grand

nombre d'autres Livres à annoncer.

» S'il y a eu peu de bonnes Odes
 » jusqu'à présent, c'est que la plupart de
 » ceux qui en ont fait, connoissent peu
 » ce genre de Poëme. Il suppose deux
 » qualités qu'on possède rarement sé-
 » parées, & qu'on réunit plus rarement
 » encore : un grand sens dans le plan,
 » & toute la fureur de l'enthousiasme
 » dans l'exécution. Demandez à un Fai-
 » seur d'Odes quelle différence il y a
 » entre une Ode & des Stances sur
 » un même sujet? Je suis sûr qu'il sera
 » très-embarrassé de satisfaire à votre
 » question. Je vais donc tâcher d'éclair-
 » cir ce point de littérature.

» Un Poëte se propose décrire sur un
 » Sujet, tel que l'inconstance de l'A-
 » mour ou de la fortune, la perte d'un
 » ami, son éloignement, le malheur
 » de la condition des hommes; &c.
 » Il lui vient une pensée qu'il renferme
 » dans un certain nombre de vers dé-
 » terminé, dont le mélange des rimes,
 » le repos & la mesure sont fixés; &
 » il a fait une Stance. Il lui vient une
 » seconde pensée qu'il rend de la même
 » manière; une troisième, une qua-
 » trième de même; & il a fait une
 » seconde, une troisième, une qua-

86 MERCURE DE FRANCE.

» trième Stance , & ainsi de suite. Il
» compose autant de Stances qu'il lui
» vient d'idées , sans que son Poëme
» ait d'autres limites , que la fécondité
» ou la stérilité de son esprit. On peut
» ajouter à ces Stances , on en peut
» retrancher , sans que le Poëme en soit
» aucunement altéré : ce qui montre
» que ses différentes parties ne sont point
» liées par une vue générale , qui ait
» dirigé le Poëte tandis qu'il composoit.
» Si après la première Strophe on lui
» eût demandé quelle étoit celle qui
» devoit succéder , il n'auroit pas pû le
» dire. C'est ainsi qu'il faut juger de la
» plûpart de nos Odes , qui en portent le
» titre , & qui n'en sont point. Qu'est-
» ce donc qu'une Ode ? Un ouvrage
» distingué du Poëme en Stances par
» la sublimité des idées ? Point du tout
» il y a des Stances très-sublimes , très-
» élevées. Par la chaleur & par l'enthou-
» siasme ? Ce n'est point encore cela : il
» y a des Stances qui sont au plus haut
» degré de ces deux qualités. Par le su-
» jet ? Nullement : on peut composer
» des Stances ou une Ode sur le même
» sujet. Tout Poëme a son but , & l'Ode
» a le sien , mais auquel elle s'avance
» d'une manière qui lui est propre.

» C'est, ou un simple & unique raison-
 » nement, qui a ses différens membres,
 » & qu'on pourroit toujours réduire à la
 » forme du syllogisme; ou une suite de
 » raisonnemens, enchaînés les uns aux
 » autres, & dirigés à la même consé-
 » quence. Voilà ce qui forme le plan de
 » l'Ode: il existe dans la tête du Poète,
 » avant qu'il prenne la plume. Voilà le
 » fil qui le conduira secrètement à tra-
 » vers le dédale où l'enthousiasme le
 » précipitera. Ce fil qui doit être pré-
 » paré de sang froid, suppose beaucoup
 » de dialectique, un jugement sain, un
 » grand sens, une pleine & entière con-
 » noissance de son objet. Tout ceci pré-
 » suppose, quel est ensuite le travail du
 » Poète? C'est de s'emparer des dif-
 » férens membres de son raisonnement,
 » de les prouver, de les rendre sensi-
 » bles, de les vivifier par les comparai-
 » sons, les apostrophes, les figures, les
 » images, les traits historiques, les é-
 » carts mêmes, & les rentrées heureuses
 » & de génie: c'est de se porter tantôt
 » sur un lieu, tantôt sur un autre: c'est
 » de disposer ses preuves de la manière la
 » plus rapide & la plus frappante: c'est de
 » quitter un moyen, de le reprendre avec
 » plus de force, de le quitter encore, &
 » de passer à un second: c'est de se mon-

88 MERCURE DE FRANCE.

» trer Logicien quelquefois , plus sou-
» vent de dérober sa logique : c'est d'é-
» taler tout le luxe, toute la magnificence,
» toute la pompe de son imagination ,
» de se livrer à toute la hardiesse de l'ex-
» pression , d'éprouver & de faire éprou-
» ver aux autres toute la violence du sen-
» timent & de la passion ; toujours in-
» certain dans sa marche , jamais égaré.
» Comme tous les détails sont attachés
» à une base , on ne peut rien ajouter ,
» rien retrancher à son Poëme sans le
» mutiler. Les parties tiennent toutes
» les unes aux autres par une chaîne
» réfléchie & raisonnée ; & les accessoi-
» res ne sont que des embellissemens
» proportionnés par leur étendue à l'ou-
» vrage entier. Imaginez le Poëte lyri-
» que , porté sur Pégase à travers les
» airs : l'animal ailé & fougueux se
» perd quelquefois dans la nue ; quel-
» quefois il plane , quelquefois il des-
» cend , & se jette à droite ou à gauche
» de son chemin ; il rentre dans sa
» route & la suit avec une rapidité in-
» croyable. On lui remarque une foule
» de mouvemens divers ; mais il a un
» chemin tracé , interrompu , sur lequel
» il s'arrête , revient ou serpente ; mais
» qu'il suit , & qui le mène à un terme.

» Les Romains sembloient incliner,
» par inconstance, à transporter le sié-
» ge de l'Empire de Rome à Troye. Ho-
» race se propose de leur faire sentir la
» folie & même l'impiété de ce projet.
» Comment s'y prend-il dans son ode,
» *Firmum & tenacem propositi virum*? Il
» débute par un éloge sublime de la
» constance. C'est par cette vertu que
» *Romulus*, Fondateur de Rome, mé-
» rita d'être admis au rang des Dieux,
» malgré les obstacles qui s'opposoient
» à son Apothéose. Il falloit vaincre la
» haine cruelle que *Junon* portoit de
» tout temps aux Troyens & à leurs
» restes malheureux. Ce ne fut pas sans
» peine qu'on y réussit; mais fléchie
» malgré elle, elle jura dans son ressen-
» timent, que si l'on achevoit de man-
» quer à la satisfaction qui lui étoit due;
» que si *Romulus* inspiroit jamais à ses
» fiers descendans de relever les murs
» de la ville qu'elle haïssoit, elle ressus-
» citeroit ses Grecs; qu'ils se rassemble-
» roient de rechef; qu'ils se présente-
» roient devant la nouvelle Troye; que
» ses murs seroient renversés, ses Sou-
» verains égorgés, ses maisons brulées;
» que la cendre en seroit arrosée du
» sang de ses habitans; que les hom-

90 MERCURE DE FRANCE.

» mes mis à mort sous les yeux de leurs
» femmes & de leurs enfans leur ten-
» droient inutilement les bras ; & que
» les restes de ce Peuple infortuné se-
» roient conduits dans une captivité qui
» n'auroit point de fin. Ce fut ainsi
» que *Junon* parla ; ou plutôt ce fut
» ainsi que le Poète intimida ses Con-
» citoyens par la bouche d'une Déesse
» irritée & jalouse ; & qu'il composa
» une Ode où tout se tient si intime-
» ment, qu'on ne peut ni y ajouter ,
» ni en retrancher une seule phrase.
» *Malherbe* l'a bien imité, & a bien
» senti ce que c'étoit qu'une Ode, lors-
» qu'il invitoit *Louis XIII* à marcher
» contre les rebelles Rochelois. Dans
» ce Poëme, le Monarque est *Jupiter*.
» Les rebelles sont les Titans soulevés
» contre le Ciel. Le Poète s'embarque
» dans la guerre des Titans. Il la peint :
» on le croit égaré, perdu ; on ne sçait
» comment il reviendra à son sujet ; &
» tout-à-coup, par une heureuse tran-
» sition, on s'apperçoit qu'il ne l'a pas
» perdu de vue un instant, &c, &c, &c.

Après ces principes généraux, on
entre dans le détail des règles particu-
lières de l'Ode.

ANNONCES DE LIVRES.

EPITRES à Messieurs d'*Alembert*, *Thomas* & d'*Arget*; feuille in-8°. à la *Haye*, 1764.

Ces trois Epitres en vers sont le fruit de quelques momens de loifirs que l'Auteur, qui ne se nomme pas, à cru devoir consacrer à la gloire des trois hommes estimables à qui elles sont adressées. L'Epitre à M. d'*Alembert* a pour objet l'invitation & les propositions qui lui ont été faites par l'Impératrice de Russie, pour l'engager à se charger de l'éducation du Prince son fils. La nomination de M. *Thomas* à la place de premier Secrétaire de Mgr le Duc de *Praslin*, est le sujet de la seconde Epitre. La troisième à M. d'*Arget*, est la prééminence d'un bon caractère sur les Talens. Ces trois pièces joignent au mérite de la Poësie, celui du zèle & de la sensibilité.

DAPHNIS & le premier Navigateur; Poëme de M. *Gessner*, traduit de l'Allemand; par M. *Huber*; à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin; 1764; avec approbation &

92. MERCURE DE FRANCE.

privilége du Roi ; un vol. in-12 , avec de jolies gravures.

L'accueil favorable qu'ont obtenu du Public les Traductions de plusieurs Ouvrages de M. *Gessner* , donne lieu de croire que l'on ne verra pas avec moins de plaisir les deux morceaux réunis dans ce volume. C'est par le Poëme de *Daphnis* , que M. *Gessner* a commencé à se faire connoître dans le Monde littéraire. Cet Ouvrage parut pour la première fois en 1755 , & depuis on en a donné plusieurs Editions. Rien n'en égale la simplicité , quant au fond & quant au style. Il ne s'y trouve ni intrigue , ni catastrophe , & cependant il y règne le plus grand intérêt ; l'Auteur y a peint l'innocence , la candeur & la vertu , de cette manière simple , noble & touchante qui caractérise les Ouvrages des Anciens. Le Poëme intitulé , *le premier Navigateur* , a paru pour la première fois en 1762 , dans la belle Edition que M. *Gessner* a donnée de tous ses Ouvrages. On verra dans ce dernier morceau , que l'Auteur n'a pas seulement l'art de mêler avec le plus grand succès le sentiment à l'image , mais encore que personne n'a sçu mieux que lui transformer l'image même en senti-

ment. Qu'on lise, par exemple, dans le second chant de ce Poëme, comment *Fole* ordonne aux *Aquilons* de former un orage sur la tête de l'homme coupable, pendant qu'il commande aux *Zéphirs* de souffler sur l'homme innocent & champêtre, pour le rafraîchir dans ses travaux. Ces deux Poëmes ne seront point déplacés à côté de celui de *la Mort d'Abel*, Ouvrage du même Auteur, & formeront, avec ses Idylles, une collection curieuse & nécessaire dans le cabinet d'un Amateur,

ABRÉGÉ des Principes de Morale, & des Règles de conduite qu'un Prêtre doit suivre pour bien administrer le Sacrement de Pénitence; par un Ecclésiastique du Diocèse de B. . . ; à *Poitiers*, chez *J. Felix Faucon*, Imprimeur de Mgr l'Evêque & du Clergé, place & vis-à-vis l'Eglise Notre-Dame la Grande; & à *Paris*, chez *Ganeau*, Libraire, rue & près de l'Eglise de S. Severin; un vol. in-12 de 380 pages, 1763; avec approbation & privilège du Roi.

Il paroît que le pieux Ecclésiastique qui a composé cet Ouvrage, a connu par expérience les maximes qu'on doit observer dans le redoutable ministère du

94 MERCURE DE FRANCE.

Sacrement de Pénitence, & qu'il est parfaitement instruit de tout ce qui est requis pour exercer utilement cette fonction. Il a rassemblé dans cet Ecrit les principes de la saine Morale ; il en a tiré les plus justes conséquences ; il a facilité aux jeunes Prêtres, qui travaillent dans le sacré Tribunal, les moyens de les mettre en pratique. Il est aisé de comprendre combien ce Livre pourra être utile aux Confesseurs & aux Pénitens. Ceux-ci y verront leurs devoirs clairement expliqués ; ceux-là auront un guide sûr pour se conduire eux-mêmes, & pour faire marcher leurs Pénitens dans la voie du salut, après les avoir tirés de l'état du péché, par une absolution salutaire. Les matières de pratique y sont traitées avec autant de solidité que de précision ; on y a recueilli avec ordre les points les plus importants de la Morale.

RÉFLÉXIONS militaires, par M. de *Bouffanelle*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, Capitaine au Régiment du Commissaire-Général, Membre de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de la Ville de Béziers ; à Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au

Temple du Goût, & chez *Durand* neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Sagesse; 1764; avec approbation & privilège du Roi; brochure in-12 de 200 pages.

Les sujets sur lesquels roulent ces Réflexions, sont la Cavalerie, l'Officier de Cavalerie, de Dragons, de Hussards & de toutes les Troupes à cheval, les nouvelles Constitutions de la Cavalerie, l'éducation militaire, la Religion des Anciens dans leurs Armées, la peine & la récompense, le luxe dans le Militaire, l'amour de la gloire, la subordination, la gaîté & l'enthousiasme nécessaires aux Gens de Guerre, le mariage des Officiers, les habits uniformes, les châtimens militaires; les connoissances militaires des Anciens, les usages & les armes des Anciens; les anciennes Cavalleries de différentes Nations, le cheval, le courage, la fausse émulation ou l'envie. Tous ces différens Sujets nous ont paru traités avec intelligence, & semés de plusieurs traits historiques, qui rendent cette lecture très-curieuse & très-intéressante.

LES ÉLÉMENTS primitifs des Langues, découverts par la comparaison des Raci-

96 MERCURE DE FRANCE.

nes de l'Hébreu avec celles du Grec, du Latin & du François. Ouvrage dans lequel on examine la manière dont les Langues ont pu se former, & ce qu'elles peuvent avoir de commun; par M. *Bergier*, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon; à *Paris*, chez *Brocas & Humblot*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean; brochure in-12 de 350 pages; avec approbation & privilège du Roi; 1764.

Plusieurs Sçavans avoient déjà soupçonné que les Racines des Langues anciennes pourroient bien être les mêmes que celles des Langues modernes; mais personne n'avoit encore tenté de le vérifier par un parallèle exact & suivi, & c'est ce qu'entreprend M. *Bergier*, dans les huit Differtations qui forment ce Recueil, & qui traitent du changement des Lettres dans la prononciation, de la composition des Mots, du Verbe substantif, des Verbes hébreux & de leurs Conjugaisons, des différentes parties du Discours, de la Syntaxe, du mélange & de la dérivation des Langues, & de l'usage qu'on peut faire des racines. Cet Ouvrage nous paroît aussi ingénieux que sçavant, & propre à répandre beaucoup de lumière sur la science de la Grammaire.

LES

LES LOISIRS & Amusemens de ma Solitude, Ouvrage moral ; à *Lausanne*, & se trouve à *Paris*, chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût ; 1764 ; brochure in-12.

Cette Brochure contient des Pensées détachées sur divers sujets de Morale, & cinq ou six Contes qui nous ont paru très-bien écrits, & très-intéressans. On dit que l'Ouvrage est d'un Militaire, qui l'a composé dans ses momens de loisir. Les Pensées & les Réflexions qu'il présente, ne sont dictées, ni par une fausse Philosophie, ni par un esprit de Misantropie & de causticité. Tout y respire l'honneur, la sagesse, l'humanité & l'aménité des mœurs. Les gens de goût ne trouveront d'autre défaut dans ce recueil que d'être trop peu volumineux.

DISSERTATION sur les Origines de *Toulouse* ; avec cette Epigraphe : *Jam seges est ubi Troja fuit.* Ovid. Ep. Penel. Ulys. à *Avignon*, chez *Jean-Louis Chambeau*, Libraire-Imprimeur ; & se vend à *Toulouse*, chez *Biroffe*, Libraire, à la Bible d'or ; 1764 ; brochure in-8°. de 70 pages.

Cet Ecrit, plein de recherches sçavantes, & qui présente des vues nou-

98 MERCURE DE FRANCE.

velles, méritoit, par ce double titre, d'être dédié à M. l'Abbé *Barthelemy*, qui a fait lui-même des découvertes si sçavantes dans l'Antiquité. L'Auteur, M. *Audibert*, Vicaire de Verfeil, nous paroît avoir examiné avec la plus scrupuleuse attention, les Monumens anti-ques qui font aux environs de Toulouse, & dans Toulouse même ; & comparant ensuite ces restes de l'Antiquité, avec ce qu'ont dit d'anciens Ecrivains, il en tire des conséquences sûres, qui jettent le plus grand jour sur plusieurs points de notre Histoire.

REMARQUES sur plusieurs branches de Commerce & de Navigation ; nouvelle Edition, sans nom d'Auteur, ni de Ville, ni d'Imprimeur ; 1764 ; brochure in-12, en deux parties. *

L'Auteur nous paroît très-instruit des divers objets qui font la matière de cet Ouvrage ; & nous croyons que l'intérêt public demande que l'on fasse sur-tout attention à l'endroit où il est parlé de la sortie des grains hors du Royaume, sans la liberté de laquelle il est impossible, dit l'Auteur, que l'Agriculteur se relève de l'état d'abattement sous lequel il languit,

* Nous venons d'apprendre que l'on en trouve des Exemplaires, chez M. *Simon*, rue S. Jacques.

par les impôts dont il le croit chargé. Les Pêcheries méritent aussi l'attention du Lecteur ; & l'on ne sçauroit assez recommander l'exemption de tous les droits de consommation sur l'entrée du Poisson dans le Royaume.

VOLTAIRE , Poëme en vers libres ; par M. le Clerc de Mont-Merci , Avocat au Parlement , avec cette Epigraphe : *Omnia transformat sese in miracula rerum.* Virg. Georg. Sans nom de Ville ni de Libraire ; mais on en trouve des Exemplaires partout où se distribuent les Nouveautés. Brochure in-8°. de 76 pages ; 1764.

Un Poëme dont M. de Voltaire est le Sujet & le Héros , est un objet trop intéressant pour nous en tenir à une simple annonce ; nous en donnerons donc un Extrait détaillé dans le Mercure prochain , l'abondance des matières ne nous permettant pas de l'insérer dans celui-ci.

LES SAISONS & les Jours , Poëmes ; 1764. On trouve des Exemplaires de cette Brochure in-12. chez *Bauche* , Libraire , quai des Augustins.

On a réuni sous un titre très-court , de très-jolies Pièces qui traitent des mê-

E ij

335333

100 MERCURE DE FRANCE.

mes matières, qui avoient couru manuscrites, & dont quelques-unes même avoient déjà été imprimées. On connoît depuis longtems les quatre parties du Jour de M. de B.... Les quatre Saisons du même Auteur n'étoient pas aussi publiques. Celles de M. *Bernard* & les deux points du jour de M. de S. L. étoient dispersés dans divers volumes, & n'avoient paru que défigurés par des lacunes ou des fautes considérables. On doit donc sçavoir gré au Libraire qui les a réunis en un seul volume, en les réimprimant très-correctement & sur du beau papier. Nous ne dirons rien du mérite de ces différens morceaux de Poësie, que tout homme de goût ne peut se dispenser d'avoir dans son cabinet.

D I C T I O N N A I R E de Titres originaux pour les Fiefs, les Domaines du Roi, l'Histoire, la Généalogie, & généralement tous les objets qui concernent le Gouvernement de l'État; ou inventaire général du Cabinet du Chevalier *Blondeau de Charnage*, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, demeurant à Paris Faubourg S. Germain, rue Guénégaud, à la porte cochère à côté de

l'Hôtel d'Artois ; à Paris , de l'imprimerie de *Michel Lambert* , rue & à côté de la Comédie Française ; 1764 ; avec approbation & privilège du Roi. Brochure in-12 , de 200 pages.

Le Cabinet de *M. Blondeau* est composé de soixante-dix mille Titres , dont environ soixante mille en originaux. Il est distribué en 26 parties. Ce Dictionnaire commence par les Fiefs ; on donnera ensuite l'inventaire des Titres féodaux concernant les Archevêchés , Evêchés , Abbayes , Prieurés , Chapitres , Cures , Communautés Religieuses , &c. On passera ensuite à l'inventaire des Titres concernant le Domaine ; & l'on continuera celui des autres parties du Cabinet ; selon que les objets se présenteront. Tous les titres sont rangés par ordre alphabétique des noms des Seigneuries pour les Fiefs , & des noms de Familles pour les Titres généalogiques.

T A R I F S , ou comptes faits , concernant les alliages & les bonifications d'or & d'argent ; par *M. J. Xhrouet* ; à Paris , chez *Guillyn* , Libraire , Quai des Augustins ; 1763 ; volume in-12.

La partie la plus délicate de l'Orfèvrerie étant les titres des matières

102 MERCURE DE FRANCE.

d'or & d'argent ; & leurs calculs , par la grande justesse qu'ils exigent , devenant extrêmement longs & difficiles , il n'est pas douteux qu'on ne les voie avec plaisir réduits à une simple addition. C'est-là l'objet que l'Auteur s'est proposé de remplir dans l'ouvrage que nous annonçons. On y trouvera une grande facilité pour mettre quelque Or que ce puisse être à 20 , 21 , 22 , 23, Karats ; &c. Le Livre est dédié à M. de *Gouve* , Procureur Général en la Cour des Monnoies. L'étendue de ses lumières dans cette partie , la justesse de son discernement , la place qu'il occupe forment un préjugé favorable pour cet Ouvrage , qui ne peut être que d'une très-grande utilité pour les Artistes qui travaillent en or & en argent.

NÉCESSITÉ de penser à la mort, ou Instructions chrétiennes pour le temps de la maladie ; Ouvrage non seulement utile à ceux qui administrent les derniers Sacremens , & qui ont le soin spirituel des malades , mais encore aux malades mêmes , & à ceux qui leur donnent les secours temporels. On y a joint l'Ordinaire de la Sainte Messe , une courte explication de l'Oraison Domi-

A V R I L. 1764. 103

nicale , une paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence, les Prières de l'administration du saint Viatique & de l'Extrême-Onction, & les Prières des Agonisans, en Latin & en François, seconde édition , revue , corrigée & augmentée. *A Senlis* , & se vend à *Paris* chez *Desaint & Saillant* , Libraires, rue S. Jean de Beauvais ; *Claude Hérissant* , Libraire-Imprimeur , rue Neuve Notre-Dame , à la Croix d'Or ; & *Hérissant* , rue S. Jacques , Imprimeur du Cabinet du Roi. 1764. Avec Approbation & Privil. du Roi , Vol. in-12 , d'environ 600 pages. Prix, 2 l. broché & 2 l. 10 s. relié.

Ce Titre qui fait connoître suffisamment l'objet & l'utilité de cet Ouvrage édifiant , nous dispense d'entrer dans un plus grand détail.

INSTRUCTIONS familières en forme d'entretiens , sur les principaux objets qui concernent la culture des Terres ; Ouvrage à la fin duquel on trouvera deux Mémoires fort intéressans sur les Bois ; par M. *Thierriat* , Conseiller du Roi , Garde-Marteau de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Chaulny : avec cette Epigraphe : *Beatus ille qui procul negotiis &c.* Hor. *A Paris* , chez *Musier fils* ,

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

Libraire , quai des Augustins , au coin de la rue Pavée , à S. Etienne ; 1763. Brochure in-12. de 140 pages.

En faveur des enfans qu'on destine à la culture des Terres , ce Livre est par demandes & par réponses. Les Maîtres d'Ecole de Village pourront s'en servir pour leur apprendre à lire. Ils pourront même leur faire apprendre par cœur les réponses aux différentes questions. Par ce moyen les enfans goûteront peu-à-peu les principes de l'Auteur , connoîtront ce qu'il y a de mieux dans les anciennes pratiques , & travailleront utilement pour eux & pour le bien de l'Etat.

MÉMOIRES d'*Azéma* , contenant diverses Anecdotes des régnes de *Pierre-le-Grand* , Empereur de Russie , & de l'Impératrice *Catherine* son épouse , traduits de Russe par M. *Contant d'Orville* ; à *Amsterdam* , 1764 ; & se trouvent à *Paris* au Palais Royal , chez Mde *la Marche*. Brochure en 2 parties in-12. Prix , 2 liv. 8 s.

Nous pourrons donner un jour l'Extrait de ce Roman nouveau.

LEÇONS de Physique Expérimentale,

A V R I L. 1764. 105

Tome VI. par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences & Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France. Vol. in-12. de 527 pages, orné de 20 Planches en Taille-douce bien déssinées & bien gravées. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin & Louis-François Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin; 1764. Ce Volume contient quatre leçons, sçavoir la 18, la 19, la 20 & la 21 qui est la dernière de cet Ouvrage.

La première de ces quatre leçons a pour objet les mouvemens des Astres & les phénomènes qui en résultent; la 2^e traite des aimans tant naturels qu'artificiels; dans la 3^e & dans la 4^e M. L. N. expose méthodiquement les phénomènes de l'électricité, & fait voir par un grand nombre d'exemples, qu'on peut maintenant rendre raison de toutes ces merveilles, que bien des gens croient inexplicables.

Il y a tout lieu de juger que ce volume aura le sort des autres qui ont été fort accueillis du Public tant en France que dans les païs étrangers. Ce Livre est devenu classique; il est traduit dans toutes les langues.

Nous avons remarqué en parcour-

E v

rant le volume que nous annonçons ; que M. l'Abbé *Nollet* promet un Supplément. En parlant de certaines questions, qu'il a été obligé d'omettre, ou qu'il croit avoir un peu trop resserées ; » mon dessein, dit-il, est d'y revenir ; ce sera dequoi former le Supplément que j'ai promis dans ma Préface, & que je regarde comme un engagement que j'ai contracté, & dont je desire fort de pouvoir m'acquitter.

NOUVELLE Méthode pour apprendre la langue Latine, par un systéme si facile, qu'il est à la portée d'un enfant de cinq à six ans qui sçait lire : & si prompt qu'on y fait plus de progrès en deux ou trois années, qu'en huit ou dix, en suivant la route ordinaire. Par M. *Delaunai*. 4 volumes in-8°. Prix, 18 liv. en feuilles. A Paris, chez *Gogué*, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Et chez l'Auteur, Cloître S. Germain-l'Auxerrois ; 1763 ; avec approbation & privilége du Roi.

On délivre aux Souscripteurs de cet Ouvrage ces 4 volumes depuis le 15 Septembre 1761 : cependant l'Auteur reçoit encore actuellement des plaintes des Souscripteurs des Provinces, qui

difent par leurs lettres *qu'ils n'ont encore que le premier Volume , quoiqu'ils ayent payé le tout , dès en fouscrivant.* Ce n'est point la faute de l'Auteur , mais celle des Commissionnaires qui n'ont pas retiré leurs volumes dans les temps indiqués. Néanmoins , comme il faut une fin à tout , on avertit ici les Soufcripteurs de faire retirer leurs volumes , d'ici à la fin de Mars 1764 , car fans cela , & passé ledit temps , leurs Soufcriptions n'auront plus de valeur , & ils perdront ce qu'ils auront avancé. Enfin , pour que ces Soufcripteurs ne puffent point ignorer le présent Avis , on l'a affiché pendant les mois de Janvier , de Février & de Mars 1764 : & on l'indiquera dans les Journaux littéraires.

ESSAI sur les Duchés de Lorraine & de Bar , par M. Charles-Léopold Andreu de Belistein , avec cette Epigraphe :

. . . . *Natale solum dulcedine cunctos*

Ducit ; & immemores non sinit esse sui.

Ovid.

A Amsterdam ; & on en trouve des Exemplaires à Paris chez Jorjy , rue

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

& vis-à-vis de la Comédie Française.
Brochure, petit in-8°. de 250 pages.

Ce Livre qui n'a point été imprimé en France, contient 15 Chapitres dans lesquels on traite de l'état physique & politique, des Finances, de l'Etat Militaire, de l'Agriculture, du Luxe, des Manufactures, du Commerce de la Lorraine.

L'ESPRIT des Monarques Philosophes, *Marc-Aurele, Julien, Stanislas & Frédéric*; à Amsterdam, & se trouve à Paris chez Vincent, rue S. Severin; 1764. volume in-12. de 430 pages.

Depuis *Salomon*, le Philosophe, le Sage par excellence, dont les écrits font partie des Livres Canoniques, l'Histoire ancienne ne fournit que deux Monarques, *Marc-Aurèle & Julien*, qui ayant laissé des Ouvrages de Philosophie Morale & Politique. Après tant de siècles écoulés depuis le règne de ces grands hommes, nous avons l'avantage de les voir revivre dans *Stanislas le bienfaisant*, & *Frédéric le Salomon du Nord*. En réunissant sous un même point de vue les pensées & les leçons de ces quatre Monarques, on voit que le dessein de l'Auteur n'a pas été de les

publier toutes. Il s'est seulement assujetti au titre & à l'objet de son Ouvrage ; & il n'a extrait de leurs écrits, que les maximes qui les caractérisent plus essentiellement comme *Monarques Philosophes*. Il y a dans ce recueil des choses qui demandent à être connues plus spécialement, & qui nous fourniront pour le Mercure prochain, un Extrait intéressant & agréable.

P. VIRGILII Maronis Opera, cum notis brevioribus, ad usum scholarum; Parisiis, apud Desaint & Saillant, viâ S. Joannis Bellovacensis, Brocas & Humblot, viâ San-Jacobæâ, ad insigne capitis S. Joannis; 1764; cum privilegio Regis. Vol. in-12, minoris formæ.

Cette nouvelle édition des œuvres de *Virgile*, faite en faveur des écoliers de tous les Colléges de France, surpasse sans contredit, en beauté & en correction, toutes celles qui jusqu'à présent ont été en usage dans les classes. Le caractère en est net, le papier très-blanc & l'édition très-portative; voilà pour la partie Typographique. Les notes en sont courtes, claires, & ne disent que ce qu'il faut sçavoir pour l'intelligence du Texte. On a suivi d'ailleurs

110 MERCURE DE FRANCE.

les manuscrits les plus estimés , les éditions les plus correctes , & les Commentateurs les plus célèbres , pour ne présenter que le véritable sens de l'Auteur.

LE MONDE moral , ou Mémoires pour servir à l'Histoire du Cœur humain.

On connoît cet Ouvrage qui parut il y a quatre ans ; c'est un Roman en deux parties de feu M. l'Abbé *Prévo* : nous ne le rappellons , que pour dire qu'on vient d'en donner la suite dont nous rendrons compte incessamment.

LE PHILOSOPHE Nègre , & le secret des Grecs. Ouvrage trop nécessaire ; en deux parties *in-12* ; *Londres* , 1764 , & à Paris , chez *Prault* petit-fils , Quai des Augustins , à l'Immortalité.

C'est un petit Roman composé par M. M. . . dans lequel on dévoile les manœuvres des Joueurs fripons.

L'HISTOIRE de l'*Irlande* , ancienne & moderne , tirée des monumens les plus authentiques ; par M. l'Abbé *Mo-Geoghegan* ; à Paris , chez *Antoine Boudet* , Imprimeur du Roi , rue S. Jacques ,

A V R I L. 1764. 111

à la Bible d'Or; avec Approbation & Privilège du Roi, 3 vol. in-4°.

Cet Ouvrage qui a été donné volume par volume, & dont le troisiéme paroît nouvellement, mérite qu'on en fasse un ou plusieurs extraits; aussi nous proposons-nous d'y revenir plus d'une fois.

ŒUVRES diverses de M. l'Abbé *Clément*, C. D. S. L. D. L. à Paris, chez *Claude Herissant*, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or; 1764, avec Approbation & Privilège du Roi; brochure in-12 de 200 pages.

M. l'Abbé *Clément* a tort de croire, dans sa Préface, qu'il trouvera peu de lecteurs; ses Œuvres poétiques sont de nature à lui en procurer un grand nombre. Premièrement elles sont très-variées, & par là très-capables de plaire à plusieurs classes de lecteurs. Elles ont en second lieu, toutes les qualités qui sont le mérite de ces sortes de petites Pièces; on y trouve de l'esprit, du sentiment, du goût & de la Poësie. A la tête du recueil sont placées des Odes sacrées, dont le Sujet est tiré des Pseaumes; elles sont suivies de quelques traductions des Hymnes du Breviaire de Paris. En 1735, l'Académie Française avoit pro-

112 MERCURE DE FRANCE.

posé pour le prix de l'Ode , *les progrès de la Musique sous le règne de LOUIS LE GRAND*. M. l'Abbé Clément eut le prix ; & son Ode qui tient un rang distingué dans ce recueil , exprime , par des Strophes harmonieuses , tous les charmes de la Musique. Nous n'indiquerons pas tous les Sujets que l'Auteur a traités ; il y a dans cette brochure plus de quatre-vingt Pièces , tant Odes qu'Epîtres , Bouquets , Portraits , Etrennes , Placets , Epitaphes , Epithalammes , Epigrammes , Cantatilles , Rondaux , Fables , &c. Nous en avons rapporté une dans le Supplément aux Pièces fugitives du *Mercur*e de Mars dernier. Elle nous paroïsoit de faisons alors , & nous nous réservions d'en faire connoître l'Auteur dans le *Mercur*e de ce mois. Cette Pièce où il est question d'une aventure de bal , suffit pour donner une idée du goût de l'Auteur , & du mérite des autres Pièces qui composent cette brochure.

REQUÊTE au Roi , par la Dame veuve *Calas* , feuille *in-4°* , & *in-8°* , on en trouve des exemplaires chez les Libraires du Palais Royal.

L'Histoire des fleurs & Dames *Ca-*

las, que tout le monde connoît présentement, étoit un Sujet bien propre à faire naître des vers touchans & pathétiques : aussi est-ce là ce qui distingue principalement cette Requête en Vers, composée par un Poète qui a de la chaleur & du sentiment.

GAZETTE Littéraire de l'Europe. A Paris, au Bureau de la Gazette de France. Prix de la Souscription, 24 liv. par an, papier ordinaire ; & de 30 liv. papier plus grand & plus fin.

L'objet de cet Ouvrage périodique est d'annoncer tous les Mercredis de chaque semaine, dans une feuille in-8^o de seize pages d'impression, les Livres qui paroissent tant en France que dans les Pays Etrangers. Pour ceux de France on n'en donne que l'annonce & une courte notice. A l'égard des Livres Etrangers, outre cette annonce, on publiera à la fin de chaque mois quatre feuilles de supplément, dans lesquelles on renverra les Traductions entières & les Analyses détaillées des Ouvrages qui mériteront d'être plus particulièrement connus.

La première feuille de cette Gazette a paru le Mercredi 7 du mois de Mars.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

LETTRE de M. de BELLISLE, Secrétaire des Commandemens de S. A. S. Mgr le Duc D'ORLÉANS, à M. de VELYE, Membre de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne, le 24 Septembre 1763.

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, Monsieur, qui est quant à présent, le seul Prince appanagé de la Maison de France, doit veiller avec une attention particulière, pour que personne ne puisse prétendre à un pareil titre, qui n'est dû qu'aux mâles puînés de nos Rois, & à l'aîné de la descendance masculine de ces puînés. En effet, l'Appanage est une portion détachée des Domaines de la Couronne, que les Loix de l'Etat donnent, avec autant de justice que de politique, aux puînés de nos

Souverains, pour leur subsistance, & pour leur tenir lieu du partage au Trône qu'ils étoient en droit de prétendre sous la première & la seconde Race. Une longue expérience ayant fait sentir les inconvéniens de cette division de Souveraineté, on y remédia au commencement de la troisième, par la Loi salutaire des Appanages, qui sont devenus dans la suite reversibles à la Couronne au défaut de la ligne masculine. Cette portion que tient le Prince appanagé, avec des prérogatives dignes de la source dont elles sont émanées, & qui lui retracent sans cesse l'éclat & les droits de son origine, ainsi que ses devoirs, est certainement la plus noble & la plus belle de toutes les *tenures*, & ne peut être assimilée à aucune autre. D'après ces principes, Monsieur, Mgr le Duc d'Orléans n'a pu voir sans surprise, dans le Mercure de France du mois d'Avril 1760, tom. 2, p. 148, que, dans un article où l'Auteur du Mercure rend compte d'une Séance publique de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne, il soit dit que vous avez continué la lecture de l'Histoire de la Ville, de la Comté-Pairie de Vertus, & de la suite des Seigneurs qui ont possédé ce Domaine jusqu'à M. le Maréchal

716 MERCURE DE FRANCE.

Prince de *Soubise*, qui le tient aujourd'hui comme un *Appanage de la Maison de France*, étant héritier pour une partie de l'ancienne *Maison de Bretagne*, qui le possédoit à ce titre. Voilà en peu de mots, Monsieur, trois assertions bien extraordinaires. 1°. M. le Prince de *Soubise* n'a jamais prétendu & ne peut pas posséder le Comté de *Vertus* comme un *Appanage de la Maison de France*. 2°. La *Maison de Bretagne* ne l'a point possédé à ce titre. 3°. M. le Maréchal de *Soubise* n'en est point propriétaire comme héritier de l'ancienne *Maison de Bretagne*. Un simple extrait des sçavans Ouvrages de M. *Dupin* & de M. l'Abbé de *Longuerue* suffira pour établir la négative des faits que vous avez avancés. Lors de la réunion de la *Champagne* à la *Couronne de France*, la *Seigneurie de Vertus* entra dans le *Domaine du Roi*; elle y est demeurée jusqu'en 1361, que le Roi *Jean* la donna en pleine propriété, avec titre de Comté, à *Jean-Galeas Viscomti*, pour dot de sa fille *Isabelle* que *Viscomti* épousa. *Jean-Galeas* mariant sa fille *Valentine* avec *Louis*, Fils de France, Duc d'Orléans, en 1389, lui donna de même en dot le Comté de *Vertus*, *Marguerite*, fille de

Valentine & de *Louis*, Duc d'Orléans, porta ce Comté dans la Maison de Bretagne, en épousant *Richard*, Comte d'Estampes. De leur mariage naquit *François II*, Duc de Bretagne, qui en fit don à *François*, son fils naturel, souche des Seigneurs d'*Avangour*. Si vous voulez, Monsieur, consulter les preuves de l'Histoire de Bretagne, tome 3, colonne 1354, vous y verrez qu'il fut enjoint aux Seigneurs d'*Avangour*, par plusieurs Arrêts du Parlement, de ne point usurper le nom de *Bretagne*. Ces Seigneurs ont continué de jouir du Comté de Vertus de mâle en mâle, jusqu'en 1746, que leur postérité masculine s'étant éteinte, leur succession a passé à M. le Prince de *Soubise*, issu de *Marie d'Avangour*, qui avoit pour quatrième ayeul *François d'Avangour*, fils naturel de *François II*. Ce n'est donc point comme héritier de l'ancienne Maison de Bretagne, que M. le Prince de *Soubise* possède le Comté de Vertus, mais comme héritier d'une branche illégitime de cette Maison. Ce n'est donc point comme en Appanage de la Maison de France, que M. le Prince de *Soubise* tient aujourd'hui ce Comté, mais comme un héritage qui lui est échu du chef d'une

118 MERCURE DE FRANCE.

grand-mère, laquelle avoit recueilli par droit de succession, la donation faite à *François d'Avangour* son auteur, par le Duc de Bretagne. Enfin dans les diverses mutations du Comté de Vertus, qui a passé du Roi *Jean* à sa fille *Isabelle*, d'*Isabelle* à *Valentine de Milan*, sa fille, de *Valentine* à sa fille *Marguerite*, de *Marguerite*, femme de *Richard* Comte d'Estampes, à leur fils *François*, Duc de Bretagne, & du Duc *François* à *François d'Avangour* son fils naturel; on ne reconnoît aucun des traits qui caractérisent un Appanage de la Maison de France, & d'où l'on puisse inférer que la Maison de Bretagne ait possédé à ce titre le Comté de Vertus. Ces observations, Monsieur, que j'ai l'honneur de vous envoyer par ordre de Mgr le Duc d'Orléans, & dont vous pouvez faire la vérification dans notre Histoire, vous engageront sans doute à faire insérer dans le Mercure un Article qui puisse réformer ce qui a été avancé à ce sujet dans celui d'Avril 1760; afin que les personnes qui ne sont pas instruites de la nature des Appanages, ne se forment pas de cette tenure des idées fausses, qu'il est important pour les Princes Appanagers de ne pas laisser accréditer; &

comme la Société Littéraire de Châlons se propose de donner bientôt au Public le recueil de ses Mémoires, S. A. S. se flatte que vous aurez l'attention de supprimer dans celui qui concerne le Comté de Vertus, le titre d'appanage dont vous l'avez décoré, avant d'avoir approfondi cette matière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE à la Lettre précédente, par
M. FRADET, Secrétaire de la Société
Littéraire de CHAALONS - SUR-
MARNE, du 2 Février 1764.

MONSIEUR,

Vous avez pris la peine d'écrire le 24 Septembre dernier à M. de Velye, l'un des Membres de la Société Littéraire de Châlons; vous lui avez marqué que S. A. S. Mgr le DUC D'ORLÉANS, avoit lû avec surprise dans le 2^e. Vol. du Mercure de France du mois d'Avril 1760, que notre Affocié avoit avancé dans son Histoire de Vertus, que cette Comté-Pairie étoit aujourd'hui tenue

620 MERCURE DE FRANCE.

par M. le Maréchal Prince de *Soubise* ;
comme un appanage de la Maison de
France , étant héritier pour une par-
tie de l'ancienne Maison de Bretagne
qui la possédoit à ce titre , & vous
lui avez démontré 1°. que Monsieur
le Prince de *Soubise* , n'avoit jamais
prétendu & ne pouvoit pas posséder le
Comté de Vertus comme un appanage
de la Maison de France. 2°. Que la
Maison de Bretagne ne l'avoit point pos-
sédé à ce titre. 3°. Que M. le Maréchal
de *Soubise* n'en étoit point propriétaire,
comme héritier de l'ancienne Maison
de Bretagne. M. de *Velye* auroit eu
l'honneur de vous faire réponse , & de
réformer son erreur , qui peut donner
de fausses idées de la nature des appana-
ges aux personnes qui n'en sont pas
bien instruites ; mais il étoit , lors de la
réception de votre lettre , attaqué de la
maladie qui nous l'a enlevé environ
deux mois après. Cette lettre s'est trouvée
parmi ses papiers , qui viennent de nous
être remis ; & la Société se fait un devoir
de satisfaire aux obligations qu'il n'a
pu remplir , & de donner à Mgr le Duc
d'Orléans des marques de son profond
respect. Elle peut uniquement dire pour
sa justification & pour celle de son As-
socié

Socié , qu'elle n'a toléré cette assertion, & qu'elle n'a été hasardée dans l'histoire du Comté de *Vertus*, que sur la foi d'un passage de *M. de Ste Marthe* dans son Histoire de la Maison de France , Liv. 8. c. 3. sur *Jean. 2°*. Cet Auteur dit qu'*Isabelle de France* fut alliée vers 1360 avec *Jean Galeas Viscomti*, Duc de Milan, & que par lettres du mois d'Avril 1361, fut fait le changement du Comté de *Sommyèvre* en Languedoc, baillé en *appanage* à cette Princesse en faveur de son mariage, à la charge de retour à la Couronne défailants fils & filles, avec la Seigneurie de *Vertus* en Champagne, pour ce, érigée en Comté : mais si *M.M. de Sainte Marthe* & de *Velye* avoient fait attention que l'appanage est une portion détachée du Domaine de la Couronne, que les loix de l'Etat donnent à charge de retour au défaut de la ligne masculine, aux mâles puinés de France pour leur subsistance, & pour leur tenir lieu du partage au Thrône qu'ils étoient en droit de prétendre sous la première & la seconde race de nos Rois, ils n'auroient pas dit que le Comté de *Vertus* avoit été donné en appanage à *Isabelle* de France, lors de son mariage avec *Jean Galeas Viscomti*. *M.M.*

122 MERCURE DE FRANCE.

de *Sainte Marthe* & M. de *Vélye* n'a-voient pas vu non plus sans doute les lettres du mois d'Avril 1361, citées par le premier. On ne trouve rien dans ces lettres, dont il m'a été remis une copie que je crois fidelle, qui annonce que les Terres de Sommyevre & de Vertus, ont été données en appanage à *Isabelle* de France; il paroît seulement que la première lui a été donnée en dot, & la seconde en remplacement de celle-ci, dont elle ne pouvoit jouir par les raisons détaillées dans les lettres. C'est donc une dot constituée à *Isabelle de France* & non un appanage, & aucun des possesseurs de cette Terre n'a pu la tenir depuis & la transmettre à personne sous le titre d'appanage. La Société a retranché cette assertion si erronée, de l'écrit où elle s'étoit glissée; & elle ne paroîtra point quand ses mémoires seront donnés à l'impression. Je suis chargé de vous prier de sa part, de faire agréer cette déclaration à Mgr le Duc d'Orléans, & j'ose espérer que S. A. S. en fera satisfaite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des SCIENCES.

Du 22 Février 1764.

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie, un Mémoire de M. *Biesta*, M^e Horloger à Paris, sur une nouvelle construction de Montres, dans lesquelles tout ce qui appartient à l'échappement peut s'enlever sans démonter le reste de la montre. Il est exactement vrai, & M. *Biesta* le dit dans son Mémoire, que la plus grande partie des dérangemens & des accidens qui arrivent à une montre, viennent de l'altération de l'échappement, & que très-souvent on n'auroit nul besoin de démonter le reste de la montre pour y remédier, s'il étoit possible d'y toucher sans cela ; c'est cet avantage que M. *Biesta* a voulu procurer aux montres. Par la construction qu'il propose : la potence, la contre-potence, le cocq, la coulisse, la rosette, le balancier, le piton, & le ressort spiral y sont portés par une plaque d'acier, tenant par trois vis à la platine du nom qui est percée en cet

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

endroit pour donner passage à la roue de rencontre, la potence & la contre-potence. Cette construction peut être appliquée à toutes les montres déjà faites; & il est aisé de sentir combien elle peut être avantageuse, sur-tout pour les Pièces composées, comme pour les montres à sonnerie, ou à répétition, qu'on ne sera plus obligé de démonter en entier pour le moindre dérangement arrivé à l'échappement; ce qui peut être d'autant plus utile, qu'on est quelquefois obligé en voyage de se servir d'Ouvriers médiocres qui pourroient aisément gâter des parties aussi délicates, & qui leur sont trop souvent inconnues; au lieu que les effets de l'échappement sont généralement connus de tous ceux qui ont pratiqué l'Horlogerie. Ces avantages font que nous ne pouvons qu'applaudir à la construction de M. *Biesta*, qui nous a paru ingénieuse, & mériter l'approbation de l'Académie. *Signé*, CAMUS & DE FOUCHY.

L'Auteur de cette invention est le même qui a trouvé la manière d'appliquer aisément aux Pendules à secondes le temps vrai, également approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Il demeure présentement Cloître S. Ger-

main - l'Auxerrois , en entrant par le Louvre à gauche , au Temps vrai , à Paris.

Le prix pour appliquer son équation aux Pendules à secondes , est de huit louis ; & l'application de la construction mentionnée au certificat ci-joint ne renchérit pas chez l'Auteur les montres neuves ; mais pour donner les mêmes avantages à celles qui sont déjà faites , il prend pour une montre simple deux louis , & pour une à répétition trois louis ; & MM. les Horlogers ses Confrères peuvent composer avec l'Auteur , parce qu'ils pourront se réserver certains Ouvrages pour eux-mêmes.

*PRIX proposé par la Société Royale
d'Agriculture de Paris , pour l'année
1764.*

P LUSIEURS Citoyens zélés pour les progrès de l'Agriculture , ayant déposé au Bureau de la Gazette du Commerce , différentes sommes , sur lesquelles seroit prélevée celle de *Six cens livres* , pour être employée aux Prix dont la Société royale d'Agriculture choisiroit le Sujet ,

elle n'a pas cru pouvoir en présenter un plus important à traiter, que les Maladies des Bestiaux ; en conséquence, elle a arrêté qu'elle adjuderoit un Prix de Six cents livres, au Mémoire qui donneroit *la description, les causes, les effets & la curation des Maladies épidémiques & contagieuses des Bestiaux, les moyens de les prévenir & d'en empêcher les progrès.*

Il sera proclamé, dans une Assemblée de la Société, au mois d'Avril 1765.

Les Pièces qui seront envoyées pour concourir, doivent être remises avant le 1.^{er} Janvier 1765, à M. de Palerne, Secrétaire perpétuel de la Société, autrement elles seront rejetées.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms sur leurs ouvrages, mais dans un paquet cacheté, portant un numéro pareil à celui de la Pièce, avec une même devise sur l'un & sur l'autre ; ces paquets ne seront ouverts qu'après le jugement du Prix.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des Membres & Associés qui composent la Société Royale d'Agriculture de Paris : les Pièces seront adressées à M. de Sauvigny, Conseiller d'Etat, Intendant de la Gé-

néralité de Paris, qui fera passer aux Auteurs les récépissés du Secrétaire de la Société; le Secrétaire délivrera le prix à celui qui lui représentera le récépissé de la Pièce couronnée; il n'y aura point d'autre formalité.

*PRIX proposé par la Société Royale
d'Agriculture de Paris, pour l'année
1765.*

LA SOCIÉTÉ desirant exciter de plus en plus l'industrie & l'émulation des Cultivateurs, a résolu & arrêté, dans son Assemblée du 8 Décembre 1763, qu'il sera fait un fonds chaque année, par les Associés, pour donner deux ou plusieurs Prix, à ceux des Cultivateurs & autres Particuliers appliqués aux soins de la campagne, qui auront le mieux réussi dans les recherches qu'elle doit leur proposer.

Le principal objet de ces recherches, sera d'éclairer successivement par des expériences faites avec soin, les différentes pratiques de l'Agriculture & de l'économie rustique.

128 MERCURE DE FRANCE.

Un des Sujets qu'elle a choisi pour le Prix de 1765, est, *Le meilleur travail sur la qualité & sur l'emploi des engrais qui conviennent aux terres, principalement aux terres à blés, relativement à leur qualité.*

Des expériences bien faites, soit pour employer de nouveaux engrais jusqu'à présent peu connus ou négligés, soit pour suppléer au fumier des animaux, lorsqu'on en a peu, soit pour perfectionner la qualité des fumiers & autres engrais, auront droit au Prix.

Ce Prix est de la somme de *huit cens livres* ; il sera proclamé, dans une Assemblée publique de la Société, au mois d'Avril 1766. Les Pièces qui seront envoyées pour concourir, doivent être remises avant le 1^{er} Janvier 1766, à M. de Palerne, Secrétaire perpétuel de la Société, autrement elles seront rejetées.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms sur leurs ouvrages, mais dans un paquet cacheté, portant un numéro pareil à celui de la Pièce, avec une même devise sur l'un & sur l'autre ; ces paquets ne seront ouverts qu'après le jugement du Prix. Les Auteurs peuvent y insérer les certificats qu'ils auront pris des

personnes connues & dignes de foi qui auront suivi ou vérifié leurs expériences, à l'effet d'en constater les résultats.

La Pièce qui renfermera le plus de faits, d'observations & d'expériences utiles sur l'art de fertiliser la terre par les engrais, sera couronnée.

Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des Membres & Associés qui composent la Société Royale d'Agriculture de Paris : les Pièces seront adressées à M. de Sauvigny, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Paris, qui fera passer aux Auteurs les récépissés du Secrétaire de la Société ; le Secrétaire délivrera le Prix à celui qui lui représentera le récépissé de la Pièce couronnée, il n'y aura point d'autre formalité.

S U J E T du Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de *D I J O N*, pour l'année 1765.

IL est d'usage en Bourgogne de semer suivant trois différentes méthodes :

1^o. On sème dans les mêmes terres, la première année du Bled, la seconde

130 MERCURE DE FRANCE.
des Mars, & successivement ainsi d'année à autre.

2°. On y sème alternativement une année de Bled, l'autre des Mars, & la troisième on laisse la terre en jachère.

3°. On y sème une année du Bled, la seconde année, la terre reste en jachère; & cette pratique s'observe constamment d'une année à l'autre.

D'après l'exposition de ces divers façons d'ensemencer les terres en Bourgogne, l'Académie demande :

Quelles sont les Raisons physiques qui doivent engager relativement aux différens Terroirs, à préférer l'une de ces trois méthodes ?

Les règles & les formalités qui s'observent dans les Concours Académiques, sont aujourd'hui si généralement connues, qu'il est inutile de les répéter au sujet de ce Programme. Il suffit d'avertir ici, que les Mémoires qu'on doit adresser à M. Michault, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de Guise, à Dijon, ne seront reçus, francs de port, que jusqu'au premier Avril 1765 inclusivement: passé lequel temps, ils ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, avoir aucun droit au Concours; ainsi,

que ceux dont l'Auteur se fera fait
connoître directement ou indirectement.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

L'ÉMULATION & le zèle des Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, loin de se rallentir, semblent s'accroître & redoubler. La distribution du Prix concernant le Bœuf, les Bêtes à laine & les Chèvres, avoit été fixée au 15 Mars. Malgré les travaux qu'entraînent l'étude de l'Anatomie & les dissections, ils ont devancé le jour indiqué. Trente Elèves se sont montrés au Public le Samedi 3 de ce mois, & ce concours a été honoré de la présence de M. l'Intendant de la Province, de plusieurs Membres de la Société d'Agriculture, & d'un nombre considérable de personnes de distinction.

Dans cette Séance, tenue selon l'usage ordinaire, les Contendants ont développé des principes & des faits très-intéressans sur le choix des uns & des autres animaux dont il s'agissoit, sur la connoissance de leur âge, sur les soins qu'ils exigent, sur l'attention que demande la

132 MERCURE DE FRANCE.

construction des Etables & des Bergeries, sur les alimens les plus convenables dans les différentes saisons, sur la manière d'appivoiser les Bœufs & de les soumettre au joug, sur le temps & les moyens de les engraisser, sur la propagation de cette espèce, sur les qualités d'un bon Taureau, sur la beauté & bonté des Vaches, tant communes que Flandrines, sur le lait qu'elles donnent, sur les espèces que nous pourrions tirer avec le plus grand avantage de l'Etranger, particulièrement de Jutland, sur le régime à faire observer aux Vaches pleines & prêtes à mettre bas, sur le choix des Veaux à élever par préférence, sur le temps de les sevrer, sur la conformation des Moutons, sur leur toison, sur la tonte, sur les différentes espèces connues en France & en Angleterre, sur leurs produits comparés, sur l'importance & sur la manière de saler ces animaux, sur les pâturages qui leur conviennent, sur ceux qui leur sont nuisibles, sur l'heure & la saison de les conduire aux champs, sur l'eau dont on doit les abreuver, sur les moyens de les engraisser, sur les avantages des parcs pour amender les terres, sur les qualités d'un bon Bélier & d'une Brebis mère, sur le temps de les accou-

pler, sur les soins à donner à la Brebis qui doit agneler, & à l'Agneau qui vient de naître, soit dans le cas où elle a mis bas deux jumeaux, soit dans celui où elle agnèle pour la première fois, soit enfin eu égard aux Agneaux qui parviennent à une certaine force, sur les Agneaux qui doivent être sevrés, sur les Agneaux à livrer au Boucher, sur les observations naturelles qui se présentent à quiconque veut traiter & élever ces animaux, &c, sur le Bouc comparé au Bélier, sur les diverses races dans l'espèce des Chèvres, sur les différences à remarquer entre elles & la Brebis, sur leurs véritables pâturages, sur les qualités du Bouc & de la Chèvre destinés à la propagation, sur le temps de les accoupler, sur les attentions à donner à la Chèvre prête à chevrotter, & aux Chevreaux nés, en quelque nombre que ce soit, &c. &c. &c.

Tous ces points divers ont été amplement discutés par les Sieurs d'*Auvergne* frères, *Petite*, *Damne*, *Thomas*, *Beaumont* fils, *Gresset*, *Parnet*, de la Province de Franche-Comté; *Aima*, *Leger* & *Latour*, de la Généralité de Bordeaux; *Bigler*, du Canton de Berne; *Boudier*;

Treich & Teillard, de la Généralité d'Auvergne ; *Barjollin & Dupin*, de la Généralité de Limoges ; *Kamerlet*, de la Ville de Nancy ; *Beauvais & Didné*, de la Généralité d'Amiens ; *Chanu*, de la Province de Bourgogne ; *Brachet*, de celle de Bugey ; *Gay & Bethoux*, de la Province de Dauphiné ; *D'anguien*, *Desavenieres*, *Deschaux*, *Faure l'aîné*, *Thevenet & Mathias*, de la Généralité de Lyon.

L'embaras dans lequel MM. de la Société d'Agriculture se sont trouvés, relativement au Jugement qu'ils ont été obligés de porter sur celui ou sur ceux des Elèves à qui le Prix devoit être décerné, a obligé d'en donner deux au lieu d'un : le premier de 50 liv. & le second de 48 liv.

Les vues de ces Juges intègres & éclairés ont été dirigées sur dix-huit de ces trente Contendants. Ils ont adjudgé le premier prix aux Sieurs *Petite*, *Parnet*, *Barjollin*, *Dupin*, *Damne*, *Bigler*, *Beauvais*, *D'anguien* & *Thevenet* : celui-ci est âgé de douze ans. Ces Elèves ayant tiré au sort, le Sieur *Dupin* en a été favorisé ; mais les Concurrents ne trouvent pas moins dans la gloire qu'ils se sont acquise, la récompense qui flatte

le plus des hommes destinés à servir utilement leur Patrie.

Le second prix a été adjudgé aux Sieurs *Gay, Bethoux, Treitch, Leger, Deschaux*, âgé de treize ans, *Chanu, Thomas, Faure l'aîné & Desavenieres*. Le sort a décidé en faveur du Sr *Deschaux*, sans rien diminuer de l'honneur attaché aux suffrages que les autres ont justement obtenus.

Le Sr *Brachez*, constamment attaché à ses devoirs, a mérité des éloges, & il eût été couronné comme les autres concurrens, s'il n'eût été employé au traitement de plusieurs maladies qui l'ont appelé pendant quelque temps hors de l'Ecole.

Le Sr *Bredin*, qui a porté pendant près de sept mois les secours les plus efficaces dans plusieurs Provinces dont les Bestiaux étoient frappés d'un fléau cruel, n'a pu concourir dans cette circonstance, parce qu'il s'est occupé à réparer, à certains égards non moins essentiels, le temps qu'il avoit employé ailleurs.

Il en est de même du Sr *Bloufard*, en qui l'expression n'est point aussi facile que l'intelligence.

Les Srs *Latour, Gresset, les Frères d'Auvergne, Beaumont fils, Didot,*

136 MERCURE DE FRANCE.

Aima, Kamerlet & Boudier ont satisfait le Public, & n'ont pu être regardés comme des Sujets médiocres.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous insérons de pareils Articles dans notre Journal. Les succès de ces Elèves continuent à faire un honneur infini à M. *Bourgelat*, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, qui a la Direction de l'Ecole Royale Vétérinaire, & au Ministre (M. *Bertin*) à qui la France & l'Europe même sont redevables d'un Etablissement si utile. Nous disons *l'Europe même*; car un grand nombre d'Etats & de Souverains, principalement du Nord, (parmi lesquels on compte le Roi de *Prusse*) ont déjà envoyé à M. *Bourgelat* plusieurs Elèves pour se former dans cette Ecole; & ces Elèves s'y distinguent par leur application & leurs succès.

D I O P T R I Q U E.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE.

JE crois, Monsieur, que vous ne serez pas fâché que je vous entretienne d'une découverte très-intéressante & qui va

donner à la Dioptrique une nouvelle face. Nous la devons aux travaux d'un Géomètre célèbre , & aux soins de plusieurs Amateurs. Vous sçavez , Monsieur , qu'on appelle Dioptrique la vision qui se fait à l'aide des verres ; on peut dire que , si l'état où étoit précédemment cette science eût étonné les Anciens qui n'en avoient pas d'idée , ses nouveaux progrès ne paroïtroient pas moins admirables à *Newton* lui-même , au Grand Homme qui décomposa la lumière , & qui avoit connu , sans les surmonter, les obstacles qui viennent d'être levés: c'est que l'homme qui parcourt le plus rapidement la carrière , trouve un terme où il faut qu'il s'arrête , & d'où part à son tour l'homme de génie qui vient après lui.

Mais , avant tout , il est nécessaire que je vous rappelle quelques principes d'Optique qui ne vous sont pas inconnus ; & pour ne pas rendre la matière trop compliquée , je ne vous parlerai que des lunettes Astronomiques , à deux verres convexes. Les rayons partis de l'objet après s'être pliés en traversant le premier verre , qu'on nomme l'*objectif* , se réunissent dans un point de l'*axe de la lunette* , qui est :

138 MERCURE DE FRANCE.

appellé *foyer du verre*, & y forment un image devant laquelle se place l'*Oculaire*, ou le second verre, qui faisant l'effet d'un microscope, sert à aggrandir cette image; & la lunette grossit d'autant plus, que le foyer du verre objectif est plus long, & que celui du verre oculaire est plus court. Ainsi une lunette de six pieds avec un Oculaire de trois pouces grossit vingt-quatre fois; avec un Oculaire de dix-huit lignes elle grossiroit quarante-huit fois. Il semble qu'en partant de ce principe, on puisse multiplier les effets à l'infini; en ayant de longs objectifs & de courts oculaires: mais on a trouvé de très-grands obstacles dans la figure des verres & dans la différente réfrangibilité des rayons. *Descartes* qui porta dans les Arts la lumière de la Géométrie, avoit démontré que tous les rayons partis d'un objet, & traversant un verre objectif, se réuniroient dans un même point de l'axe de la lunette, si l'on donnoit à l'objectif une figure hyperbolique; mais ici la pratique des Arts ne peut plus atteindre à la précision du calcul. On n'a vu réussir aucun des essais de *Descartes*, qui faisoit travailler sous ses yeux un ouvrier intelligent; & l'on

a reconnu avec peine, qu'il étoit moralement impossible de donner aux verres une figure hyperbolique régulière.

On se reſtraignit à leur donner la figure ſphérique ; mais par la propriété de cette courbure , il n'y a que les rayons qui tombent près de l'axe , qui ſoient réunis dans un même point. Les autres , ayant un foyer différent, y peignent d'autres images , & toutes ces images ſont près les unes des autres , en forment une ſeule qui eſt d'autant plus confuſe , qu'il y en a un plus grand nombre : on fut forcé de donner peu d'étendue à la courbure de la ſurface des objectifs , & l'on y perdit de la lumière. Car vous concevez bien , Monsieur , que la quantité de lumière dépend de la grandeur de l'objectif qui lui donne entrée. Mais on s'apperçut bientôt que ces inconvéniens étoient les moindres qu'on eût à craindre: un homme qui étoit appelé aux plus brillantes découvertes dans toutes les Sciences , portant dans la Phyſique , le flambeau de ſon génie , trouva l'art de décompoſer la lumière , & fit voir que chacun de ſes rayons étoit compoſé de 7 rayons primitifs de couleur différente , rouge , orangé , jaune , &c. Ces rayons traaverſant un priſme , s'y rom-

140 MERCURE DE FRANCE.

pent suivant leur différente réfrangibilité, se séparent, & peignent sur le papier où on les reçoit, les sept couleurs dans leur ordre naturel. Cette découverte, appliquée à l'optique, rendit raison des anneaux colorés, appelés *iris*, qu'on avoit aperçus autour des images formées par de longues lunettes. Le verre objectif fait alors la fonction du prisme qui sépare les couleurs : on crut que la nature de la lumière mettant un obstacle invincible à la perfection de cet Art, & la théorie ayant fait connoître que les iris étoient plus grandes, en proportion de l'ouverture de l'objectif, on prescrivit de nouveau de la diminuer ; mais en même temps on diminuoit la quantité de lumière si nécessaire à la distinction des objets. On ne retiroit plus par conséquent des longues lunettes l'avantage qu'on en devoit espérer ; & l'incommodité de leur longueur subsistoit toute entière. Les choses en étoient là, & cette barrière restoit infurmontable.

Lorsque M. *Euler*, l'un des plus grands Géomètres de l'Europe, eut en 1747 l'idée heureuse de former des objectifs de deux matières différemment réfringentes ; il espéra que leurs

réfractions différentes pourroient se composer & détruire les Iris, il forma ses objectifs de deux lentilles de verre qui renfermoient de l'eau entre elles, & posant une hypothèse sur leurs qualités réfringentes, il en déduisit des formules générales & très-élégantes.

M. *Dollond*, sçavant Opticien Anglois, fit usage de la Théorie de M. *Euler*; mais il substitua avec raison à ses lois de réfraction celles de *Newton*, qui paroissent préférables étant fondées sur l'expérience; les formules donnerent alors un résultat fâcheux, car la réunion des rayons ne se pouvoit faire que lorsque la longueur du foyer étoit infinie. M. *Euler* répondoit par des raisons métaphysiques très-probables; & M. *Dollond* s'appuyant de la réputation de *Newton*, lui oppoisoit constamment ses expériences. Cette découverte dont la théorie étoit si belle, paroissoit donc inutile dans la pratique; & on croyoit déjà la devoir ranger au nombre de ces idées ingénieuses, qui sans être utiles à la Société, font honneur à l'esprit humain. M. *Klingenshierna*, Géomètre Suédois écrivit en 1755 à M. *Dollond*; & par des démonstrations métaphysiques & géomé-

triques le força de douter de l'exactitude des expériences de *Newton*. *M. Dollond* les refit & les trouva fausses. *Newton* avoit réussi dans des expériences plus difficiles ; il manqua celles-ci , & cela prouve que l'homme est toujours si près de l'erreur , que le génie même qui l'élève ne peut l'empêcher d'y tomber quelquefois. *M. Dollond* reprit courage ; mais il trouva que les objectifs de verre & d'eau exigeoient des courbures trop considérables & qui produiroient , comme nous l'avons dit plus haut , une multitude d'images différentes , qui rendent les objets peu distincts. Il imagina de substituer des verres de différentes densités , & qui étant combinés pour en former un objectif , fissent le même effet que l'eau unie avec le verre. Il trouva bientôt que les deux espèces de verres , que les Anglois appellent (*Crown glass*) & *Flint glass* , dont le premier ressemble assez à notre verre commun , avoient les propriétés qu'il desiroit : il les combina avec des courbures différentes ; & après beaucoup d'expériences , il réussit à faire d'excellentes lunettes sans aucune iris. Il nous en est passé quelques-unes en France , & les moins bonnes de cinq

pieds grossissoient bien davantage que les lunettes ordinaires de la même longueur, puisqu'elles faisoient à-peu-près l'effet d'une lunette de 12 à 15 pieds.

M. *Dollond* n'indiquoit pas la route qu'il avoit suivie; il eût fallu se résoudre à imiter servilement les *Télescopes*, pour en construire de pareils. Vous sentez, Monsieur, l'incertitude & l'humiliation de cette Méthode. M. *Clairaut*, mon Confrère, connu par des succès brillans dans la Géométrie, & à qui je rends ici avec plaisir, comme ami, la justice qui lui est due, comme Géomètre, entreprit d'établir une Théorie complète des aberrations des rayons de lumière, & rechercha les courbures qu'il falloit donner aux deux matières réfringentes pour les détruire; mais il vit d'abord qu'une telle recherche devoit être fondée sur des expériences plus sûres que celles dont on s'étoit appuyé jusqu'ici, afin de connoître mieux la réfringence des différentes matières. C'est par où il commença. Il essaya sur le (*Flint glass*) & sur notre verre commun, qu'il substitua au (*Crown glass*); & leur réfringence étant bien constatée, il en déduisit bientôt les formules générales qu'il cherchoit. Il en lut le résultat

44 MERCURE DE FRANCE.

à l'Assemblée publique de l'Académie du 8 Avril 1761. Il prévoyoit dès-lors que les Lunettes de *M. Dollond*, quoique très-bonnes, ne produisoient pas tout l'effet qu'on en devoit attendre, puisque les aberrations étant détruites, il paroissoit qu'elles devoient surpasser les Téléscopes Newtoniens, qui perdent beaucoup de lumière par la réflexion des Miroirs.

Vous verrez incessamment, Monsieur, cette conjecture vérifiée par le succès que je vous annonce. Des Artistes intelligens, conduits par sa théorie, firent quelques essais qui répondirent à ce qu'on en devoit attendre; enfin *M. Antheaume*, connu par sa Méthode des Aimants artificiels, qui a remporté le Prix à l'Académie de Pétersbourg en 1760, qui depuis long-temps, Amateur de l'Optique, s'appliquoit à faire d'excellens Objectifs, suivant les pratiques ordinaires, entreprit d'en travailler un suivant les déterminations de *M. Clairaut*. Le plus grand succès a comblé nos espérances: il a fait un verre de sept pieds de foyer, qui fait l'effet d'une bonne lunette de trente-cinq à quarante pieds. Cette perfection surpasse de beaucoup celle où *M. Dollond* avoit atteint; &

en

En faisant l'éloge de l'adresse de M. *Antheaume*, prouve l'excellence de la route que M. *Clairaut* lui avoit tracée. J'ai vu avec cette Lunette le disque de *Jupiter* parfaitement bien terminé; les bandes qu'on y observe partagées en plusieurs autres bandes, & les satellites qui l'accompagnent assez grossis pour qu'on puisse espérer d'appercevoir aussi leur disque, si l'on peut réussir un jour aussi dans des verres d'un foyer plus long. S. E. Mgr le Cardinal de *Luines*, qui protège les Sciences, & dont les lumières sur l'Optique sont connues, en a fait l'épreuve; MM. de *Thury*, le *Monnier*, de *la Lande*, *Chappe* & moi, tous Membres de l'Académie des Sciences, y avons assisté, & il n'y a eu qu'une voix sur l'excellence de cette Lunette. M. *Antheaume* s'est fait un plaisir de la faire voir aux Amateurs, & particulièrement à M. le Président *Saron*, qui, ayant beaucoup de goût & de connoissance, est possesseur d'un tres-beau Téletscope * Anglois. Il l'a comparé avec la Lunette, & il avoue lui-même qu'elle fait plus d'effet.

Cela ne vous paroîtra pas difficile à

* Ce Miroir a 30 pouces de foyer. Il doit grossir environ 120 fois les objets.

I. Vel.

G

concevoir, Monsieur, en vous rappel-
lant le principe établi plus haut, que *les
Lunettes grossissent d'autant plus que le
foyer de l'Objectif est plus long, & celui
de l'Oculaire plus court*; & en y ajou-
tant celui-ci, que *la lumière est d'autant
plus viv, eque l'ouverture de l'Objectif est
plus grande, & le foyer de l'Oculaire
plus long*. Dans les Lunettes ordinaires
les aberrations forçoient de resserrer
l'ouverture des Objectifs; &, pour con-
server suffisamment de la lumière, on ne
pouvoit mettre des Oculaires fort courts.

Ces nouvelles Lunettes, en détruisant
toute aberration, permettent de faire
l'ouverture des Objectifs fort grande,
& souffrent, sans perdre trop de lumière,
les Oculaires les plus courts que
l'art puisse fournir. Vous jugez, Mon-
sieur, de la satisfaction que doit ressentir
M. Clairaut des progrès d'un Art qui lui
devra sa perfection. Quel champ vaste
ouvert à nos découvertes, si l'on peut
porter à la même perfection des Lunet-
tes plus longues, telles que de vingt à
vingt-cinq pieds! Que de points incer-
tains dans le Système du Monde peuvent
être éclaircis! Et pour se rapprocher de
la vie civile, quelle commodité pour les
Particuliers de pouvoir se procurer des

Lunettes de trois, quatre, cinq pieds, qui, sans être fort difficiles à manier, feront plus d'effet que les Téléscopes ordinaires, qui sont rarement bons, & qu'il est difficile de conserver long-temps bons, à cause du poli des Miroirs, qui ne subsiste que par les plus grands soins!

C'est ici le lieu de vous parler, Monsieur, d'un Artiste fort intelligent; de M. de *Létang**, qui a travaillé, dès les commencemens, sur les principes & sous les yeux de M. *Clairaut*. Il joint à beaucoup de lumières les plus grands soins dans la pratique. Il a bien voulu me faire voir plusieurs Objectifs de trois & de cinq pieds, qu'il a travaillés, & qui sont excellens. Il se dispose à en travailler d'un foyer plus long, & je suis assuré du succès. Les Astronomes seront très-heureux d'avoir recours à lui pour un Instrument qui leur est si nécessaire.

M. *le Bas*, Artiste connu, qui demeure aux Galleries du Louvre, m'a fait voir aussi de très-bons Objectifs de trois

* C'est à l'adresse de M. de *l'Etang*, que M. *Clairaut* est redevable de n'avoir pas été dégoûté de l'application de sa théorie à la pratique: il falloit un homme qui saisit les idées assez bien, pour se les rendre propres, & pour que l'exécution lui en devînt facile.

148 MERCURE DE FRANCE.

pieds. Il semble que le seul obstacle, qui s'oppose maintenant à nos progrès, soit la difficulté de ce travail, qui exige beaucoup plus de soins & de précision qu'auparavant, & la rareté du *Flint glass* qu'on a peine à se procurer ici, & que l'on trouve souvent défectueux. M. *Passemant*, qui a aussi travaillé sur cet objet, a la composition d'une matière, laquelle étant vitrifiée pourroit être substituée au Cristal d'Angleterre. L'attention des Amateurs doit maintenant s'y porter : nous espérons qu'elle procurera aux Artistes toutes les facilités nécessaires, & leur intelligence nous promet qu'ils ne seront pas arrêtés par la difficulté du travail.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BAILLY, de l'Acad. Royale des Sciences.

G É O G R A P H I E.

A V I S.

ON a répandu contre le sieur *Desnos* une calomnie que nous croyons fort propre à exciter le mépris des honnêtes gens ; & on s'est servi pour cet effet de

La voie de Gazetier d'Utrecht. Il s'agit de l'Eclipse du premier Avril, dont ce Géographe a donné une Carte qui a paru a-peu-près dans le même temps que celle du sieur *Latré*. On veut que le Sr *Desnos* ait été Plagiaire & condamné pour tel par Arrêt du Parlement. Nous nous croyons obligés de désabuser le Public de l'idée de Plagiaire dont on veut ternir la réputation du Sr *Desnos* & du prétendu Arrêt qui n'a jamais existé. Le talent a toujours des ennemis secrets, en même temps qu'il a des admirateurs. Il n'est pas étonnant que le sieur *Desnos* ait été en but aux traits d'une jalousie secrète, & nous pensons que le Gazetier d'Utrecht n'apprendra qu'avec indignation, que l'on s'est servi de sa plume pour calomnier aux yeux du Public un Citoyen qui enrichit chaque jour la Géographie des plus belles productions du burin.

Le sieur *Desnos* continue toujours à débiter cette Carte de l'Eclipse qui nous a paru exécutée avec beaucoup de netteté & de justesse (Prix, 1 liv. 4 s.) Il demeure rue S. Jacques, à l'Enseigne du Globe.

On trouve chez le sieur *Desnos* deux nouveaux Globes terrestres, célestes, &

150 MERCURE DE FRANCE.

des Sphères de toutes les grandeurs, proportionnés aux Cabinets & aux Bibliothèques ; les Atlas historiques & géographiques, tant anciens que modernes. L'Atlas particulier de la France ancienne & moderne, représentée dans tous ses différens âges par autant de Cartes particulières depuis son origine jusqu'à nos jours, & adaptées aux Ouvrages de *Mézerai*, du *P. Daniel*, de *M. le Président Hénault*, & particulièrement pour accompagner l'Histoire de France de *MM. Vély & Vilaret*, & l'Atlas chorographique de la Généralité de Paris, vol. in-4°. même grandeur. On trouve aussi généralement chez lui tout les instrumens qui concernent les Sciences.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

M. MAGET, Ancien Chirurgien Major dans la Marine, a découvert un remède qui, par l'application extérieure, opère la guérison des hernies, ou descentes. Les expériences qu'il en a faites pendant plusieurs années, en Province, lui ont toujours réussi; ce qui est constaté par les témoignages des Chirurgiens, & des Magistrats. Il a depuis fait, en cette Ville, des épreuves de son remède, tant sous les yeux de M. *Petit*, & d'autres Médecins à qui M. *Senac*, premier Médecin du Roi, l'avoit adressé pour cet effet, que sous ceux de MM. *Martin*, & *Neilson*, le premier, Maître en Chirurgie à Paris, & le second, Chirurgien herniaire, aussi à Paris; & il a obtenu les mêmes succès.

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

Enfin s'étant fait autoriser à entreprendre de pareilles cures, dans quelques Hôpitaux de Paris, & notamment à l'Hôpital Général, il a été reconnu que le sieur *Maget*, par son remède & sa méthode, avoit opéré des cures radicales; il en a même été dressé des Procès-Verbaux, signés des Médecins, Chirurgiens & administrateurs. C'est après toutes ces expériences & l'examen de son remède, fait par la commission Royale de Médecine, que M. *Maget* a obtenu la permission d'administrer son remède à Paris, & dans toute l'étendue du Royaume, comme étant très-efficace pour la guérison des hernies ou descentes, qu'il continue d'opérer avec les succès les plus constans. L'exemple de M. *Menjaud*, Contrôleur de la bouche de Madame la Dauphine à Versailles en est une preuve: il l'a guéri d'une hernie complète à l'âge de soixante-deux ans; il est aujourd'hui sans bandage, & dans la plus grande sécurité. L'Auteur a pour témoins de cette grande cure, M. *Martin*, Maître en Chirurgie & M. *Loustoneau*, Chirurgien des Enfans de France à Versailles. Ceux qui écriront sont priés d'affranchir leurs lettres. M. *Maget* demeure chez M.

Lauzeret, Maître de Pension, rue d'Orléans, au coin de la rue du Gril, près du Jardin du Roi à Paris.

LE SIEUR ANCÉAUME a découvert dans ses travaux, un Spécifique pour la guérison de la Teigne : il en a fait les plus heureuses expériences. Les avantages qu'on doit retirer d'un Remède aussi utile, consiste 1°. dans la guérison sûre & radicale de cette maladie, quelque invétérée qu'elle puisse être ; 2°. à opérer extérieurement, sans aucun régime, sans douleur, & sans laisser à la partie affectée aucune marque.

C'est sur de pareils motifs que les plus célèbres Médecins de Paris, & nommément M.M. *Petit pere & fils*, *Thieullier*, ancien Doyen de la Faculté, *Morand*, Chirurgien des Invalides, *Barbeaux*, *Dubourg & Manteaux*, résidens à l'Ecole de Médecine, & autres, se sont portés, après avoir vu, suivi & examiné les cures surprenantes opérées par ce Remède, à en rendre les témoignages les plus flatteurs, à la vue desquels, & après un examen particulier de M. de *Senac*, Premier Médecin du Roi, voulut, pour que le Public profitât d'une découverte si importante, l'autoriser par un Privi-

G v

lège qui pût le faire connoître.

Depuis ce Privilège, les succès du S^r ANCÉAUME n'ont pas été moins heureux. Dans les Assemblées particulières de la Faculté; on jugea même que ce remède méritoit un Eloge public; & en effet, il fut fait mention dans les Journaux de Médecine, des cures autant surprenantes qu'admirables, qu'il a opérées dans ce genre de Maladie auquel il est destiné.

Le Sieur ANCÉAUME demeure rue Grenier S. Lazare, au coin de celle de S. Martin, à Paris. Et pour Pâques, il demeurera chez M. Mathieu l'aîné, Marchand de Chevaux, rue & vis-à-vis la Prison S. Martin, au Renard. On le trouve chez lui tous les jours.

H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Quarante & quarante-unième Traitement
depuis son Etablissement.*

Noms des Soldats.

Compagnies.

T O Q U E T
Joly,

Tourville.
Dudreneuc.

La Fleur ,	Dudreneuc.
La Joye ,	Villers.
Dubois ,	Rafilly.
D'ambonnet ,	Mithon.
D'agré ,	Viennay.
Patris ,	Viennay.
Rollin ,	Coettrieu.
Vavrey ,	Dampierre.
Beaudevin ,	Dampierre.
Thiebault ,	Demoges.
Le Gras ,	Villers.
Congé ,	Rafilly.
S. Flours ,	Dudreneuc.
Neveu ,	Viennay.
Robert ,	Pronleroy.
S. Michel ,	Démoges.
Julien ,	Dampierre.
Cadet ,	Colonelle.
Appé ,	Dudreneuc.
L'esperance ,	De Grasse.
Sans-Regret ,	Viennay.
Mantelle ,	Rafilly.
Sarre-Louis ,	Rafilly.

Ces vingt-cinq Soldats ont été traités
à l'ordinaire & radicalement guéris des

156 **MERCURE DE FRANCE.**
maladies les plus graves & les plus
difficiles.

*LETTRE de M. IMBERT, Chancelier
la Faculté de Médecine de Montpel-
lier, & Inspecteur Général des Hôpi-
taux du Roi à M. KEYSER, en
date du 20 Janvier 1764.*

J'ai fait hier, Monsieur, avec MM.
Fournier & Goulard, une visite à l'Hô-
pital des Vénériens de cette Ville pour
y examiner un à un, soixante & dix
malades Vénériens, que j'y ai trouvés ;
& tout m'a paru au mieux ; & ceux des
suffits malades qui sont depuis long-
temps dans ledit Hôpital, y ont essuié
des maladies distinctes du mal vénérien,
comme fièvres & autres. J'ai remarqué
dans ma visite, un cas unique que je ne
veux pas vous laisser ignorer : sçavoir, un
cordon spermatique, devenu squirreux
dans toute sa longueur, qu'on pouvoit
toucher hors du bas-ventre ; vos dra-
gées ont entièrement fondu cette du-
reté, dont les Praticiens connoissent si
fort le danger. Une autre tumeur dure
sur un autre malade m'a paru faire le
sujet d'une belle observation ; c'est une
dureté considérable, étendue sur presque

tout le muscle pectoral du côté droit menaçant de venir entièrement carcinomateuse, & votre remède a pareillement fondu cette dureté.

L'on m'a mandé de Toulon, que les succès y étoient continuellement tels que je les y avois remarqués lors de ma dernière visite. J'ai l'honneur d'être, &c.

L M B E R T.

LETTRE de M. BEAUREGARD, Maître & Démonstrateur en Chirurgie à Avignon, à M. KEYSER, en date du 25 Janvier 1764.

MONSIEUR,

LE bruit qui s'étoit répandu sur l'excellence de vos dragées, m'ayant fait desirer de les connoître par moi-même, je ne puis plus différer de vous témoigner ainsi qu'à la vérité, combien j'ai été surpris & émerveillé de ces effets dans différentes cures qu'il vient d'opérer par mes mains dans la Ville d'Avignon, & aux environs. Je ne vous dissimulerai même pas, que plusieurs des malades que je viens de guérir radicalement, ayant été manqués plusieurs fois par les frictions, n'avoient presque plus de ressources ;

158 MERCURE DE FRANCE.

au moyen de quoi il faut être de bonne foi, & convenir que votre remède est le plus grand antivénérien qui soit encore connu dans la Médecine & la Chirurgie. Je vous enverrai incessamment le récit historique de 3 ou 4 cures, qui ne contribueront pas peu à lui faire honneur, ainsi qu'à son Auteur; & il est heureux que l'humanité ait pu se procurer par les bontés de notre glorieux Monarque & celles de M. le Duc de Choiseul, un secours aussi précieux.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération &c. *Beauregard.*

Instruit que quelques personnes dans diverses Provinces, soit par ignorance, soit par malice, cherchent à discrediter les dragées antivénériennes par une mauvaise administration: les uns en donnant de ce remède, dès le commencement, des doses trop fortes, afin d'en dégouter les malades, & de les mettre dans le cas d'en discontinuer l'usage; les autres en donnant des doses trop ménagées tout le temps de la cure, pour qu'elles ne soient que palliatives, dans l'idée que les malades en rejetteront la faute sur l'inefficacité des dragées, M. Keyser

croit qu'il est de son devoir , dans la vue de remédier à ces mauvaises intentions , d'avertir le Public qu'il n'est garant de l'efficacité des dragées antivénériennes & des guérisons radicales , qu'autant qu'elles seront administrées fidèlement , avec connoissance de cause , & d'après l'intention de sa Méthode. Les personnes qui seront dans le cas de se plaindre du peu de succès du remède , sont priées de consulter M. Keyser lui-même , par une lettre affranchie en l'informant de la façon dont elles auront été traitées , & de la quantité de dragées qu'elles auront pris , ainsi que de l'effet qu'elles en auront éprouvé ; en réponse il leur donnera des avis satisfaisans.

Comme M. Keyser , est bien éloigné de croire aucuns de ses Correspondans capables de pareils procédés, parce qu'il les connoit très-instruits , il insiste sur la nécessité de recommander aux personnes qui auront besoin de son remède , de s'adresser à eux de préférence. Il sçait de plus qu'il se trouve à Bordeaux des personnes qui ne cessent de déprimer les dragées antivénériennes, tandis qu'il est prouvé que M. de la Plaine , son Correspondant , y a fait & continue de faire par leur moyen, des cures surprenantes. C'est à lui, que

160 MERCURE DE FRANCE.

les Malades doivent s'adresser ; & M. Keyser qui connoît & sa probité & l'étendue de ses connoissances dans l'administration de ce remède, garantit qu'ils ne sçauroient mieux placer leur confiance.

LISTE de MM. les Médecins & Chirurgiens Correspondans de M. Keyser.

- M. Imbert, Chancelier de la Faculté de Médecine.
- M. Fournier, Médecin de l'Hôpital du Roi.
- M. Batigne, Docteur en Médecine. } à Montpellier.
- M. Goulard, Chirurgien Major de l'Hôpital du Roi.
- M. Lecat, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. } à Rouen.
- Les RR. PP. de la Charité.
- M. Marmion, Médecin de l'Hôpital du Roi. } à Grenoble.
- Les RR. PP. de la Charité.
- M. Desmoulins, Maître en Chirurgie. } à la Rochelle.

M. *Razoux*, Docteur en Médecine.
à *Nismes*.

M. *de Fressiniat*, Docteur en Médecine,
à *Limoges*.

M. *Reliquet*, Docteur en Médecine.
à *Nantes*.

M. *Piers*, Docteur en Médecine.
à *Troyes*.

M. *Andirac*, Docteur en Médecine,
à *Cambrai*.

M. *Dourlen*, Docteur en Médecine.
à *S. Omer*.

M. *Paris*, Docteur en Médecine.
à *Arles*.

M. *Dassieu*, Docteur en Médecine.
à *Tarbes*.

M. *Barjolle*, Docteur en Médecine.
à *Saumur*.

M. *Leriche*, Chirurgien Major.
à *Strasbourg*.

M. *Ravaton*, Chirurgien
Major. }
M. *Leguai*, Chirurgien de } à *Landau*.
feu S. A. S. M. le Mar- }
grave de Bareith. }

MM. *Demontreux & Duval*, Chirur-
giens Majors des Hôpitaux Militaires
& de Marine. à *Brest*.

162 MERCURE DE FRANCE.

- M. *Souville* , Chirurgien }
 Major de l'Hôpital. } à Calais.
- M. *Brugnières* , Chirurgien }
 Major de Bearn. } à Calais.
- M. *Maret* , Maître en Chirurgie. à Dijon.
- M. *Rey* , Maître en Chirurgie. à Lyon.
- M. *de la Plaine* , Chirurgien à Bordeaux.
- M. *Bacquié* , Maître en Chirurgie.
 à Toulouse.
- M. *Delapeyre* , Chirurgien }
 Major. } à Caën.
- M. *Lepage* , Maître en Chi- }
 rurgie. } à Caën.
- M. *Guillon* , Maître en Chir. à Orléans.
- M. *Planque* , Chirurgien Ma- }
 jor. } à Lille.
- M. *Warocquier* , Chirurgien. }
 M. *Butet* , Maître en Chirurgie. }
 à Etampes.
- MM. *Bongour & Duval* , Maîtres en }
 Chirurgie, } à S. Malo.
- M. *Dupont* , Maître en Chirurgie.
 à Rennes.
- M. *Chevreul* , Maître en Chirurgie.
 à Angers.
- M. *le Chauve* , }
 à Tours.
- M. *Tenebre* , }
 au Puy.
- MM. *Toujan* , Chirurgiens & Apoticaï- }
 zes. } à l'Orient.

- M. J. B. *Delamarque*, Maître en Chirurgie. à l'Isle de Rhé.
- M. *Bernier*, Chirurgien Major. à Besinçon.
- M. *Beauregard*, Chirurgien Major. } à Perpignan.
- M. *Michel*, Chirurgien Major d'Artois. }
- M. *Mossier*, Chirurgien Major. à Avesnes.
- M. *Marjault*, Chirurgien Major. à Douai.
- M. *Misaibel*, Chirurgien Major. à Nanci.
- MM. *Paton & de Villiers*, Maîtres en Chirurgie. au Mans.
- M. *Carpentier*, Maître en Chirurgie. à Dunkerque.
- M. *Ponthier*, Maître en Chirurgie. à Aix en Provence.
- M. *Doussin*, Maître en Chirurgie. à Xaintes.
- M. *Beauregard*, Maître en Chirurgie. à Avignon.
- M. *Delahaye*, Chirurgien Major. à Rochefort.
- M. *Durand*, ancien Chirurgien Major. à Arras.
- M. *Texereau*, Maître en Chirurgie. à Poitiers.

64 MERCURE DE FRANCE.

M. Rochebrun , Maître en Chirurgie.

à Ammerlerault.

M. Roux , Maître en Chirurgie.

à Marseille.

M. Ferrand , Maître en Chirurgie.

à Narbonne.

M. Frannié , Maître en Chirurgie.

à Montauban.

M. Lambert , Médecin & Chirurgien.

à Grasse.

P A Y S É T R A N G E R S .

M. d'Artenset , Maître en Chirurgie.

au Port au Prince.

M. d'Elbeuf , Chirurgien.

à Albi.

M. Brisset , Chirurgien.

à Auxonne.

M. le Docteur Cooper.

à Londres.

M. Godineau , ancien Chirurgien Major
des Armées , seul Correspondant.

à Madrid.

M. Akrell , Chirurgien Major.

à Stokolm.

MM. Guyot , Finc & Deharsu ,

Maîtres en Chirurgie.

à Genève.

M. Goddecharles , Maître en Chirurgie.

à Bruxelles.

M. Lecat , Médecin & Chirurgien Major.

à Gand.

M. Bikker , Médecin.

à Rotterdam.

M. Soulas.

à Florence.

M. Naudinat , Médecin.

à Cadix.

A V R I L. 1764: 169

M. *Breydel*, Chymiste. à Bruges.
M. *Laborye*, Chirurgien. au Cap.
M. *Chassaing*, Chirurg. à la *Martinique*.
M. *Bonnet*, Chirurgien. à *S. Domingue*.
M. *Pujoll*. à Constantinople.

ARTS AGRÉABLES.

M U S I Q U E.

SYMPHONIES périodiques, n°. 13, del *Signor Van Malder*, n°. 14, del *Signor Heyden*, n°. 15, del *Signor Back*, n°. 16, del *Signor Pteiffer*, n°. 17, del *Signor Hchetky*, n°. 18, del *Sign. Frantzl*.
Prix 1 liv. 16 s. chacune.

Ces Symphonies composent l'Œuvre XIV di vari Autori. Elles sont intitulées, *les Noms inconnus*, & se peuvent exécuter à quatre parties.

Les six ensemble se vendent 9 liv. A Paris, chez *Venier*, seul Editeur desdits Ouvrages, rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vis le Château-d'eau, & aux adresses ordinaires.

SEI DUETTI per Violino e Violoncello del *Signor Giov. Bapt. Cirri*. Prix 3 liv. 12 s. Chez le même Editeur. Ces

166 MERCURE DE FRANCE.
Duo font très-aisés, & peuvent s'exécuter à deux Violoncelles, ou un Alto & un par-dessus de Viole.

Les Amateurs sont priés de ne point confondre les Œuvres annoncées ci-dessus avec celles qui ont déjà paru sous le nom des mêmes Auteurs.

L'attention que l'Editeur apporte, tant au choix des morceaux, qu'à la correction, à la beauté & à la propriété de la gravure, est digne de l'empressement des Amateurs pour les morceaux que le Sr Venier donne au Public.

SIX SONATES pour le Clavecin, dédiées à S. A. Madame la Comtesse de Brionne, composées par M. Leontzi Honatier. Livre II. Prix en blanc 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, à l'Hôtel de Soubise, vieille rue du Temple, & aux adresses ordinaires de Musique.

Cinquième Recueil des RÉCRÉATIONS DE POLYMNIE, ou choix d'Ariettes, Mufettes, Parodies, &c. dédiées au Beau-Sexe. Recueillis & mis en ordre par M. le Loup, Maître de Flûte. Prix, 3 liv. 12 s. A Paris, chez l'Editeur, & aux adresses ordinaires de Musique.

Ce nouveau Recueil est aussi varié & aussi agréable que les précédens.

A V R I L . 1764. . . 167

LES CHARMES DE L'HARMONIE ,
Ariette de Basse-taille ou de Taille , chan-
tée dans *les deux Talens* , Comédie ,
mise en Musique par M. le Chevalier
d'*Herbain* , & représentée par les Comé-
diens Italiens ordinaires du Roi. Prix, 2 l,
& sols.

LE CŒUR ENFLAMMÉ , Ariette de la
même Pièce pour un Dessus. Prix 1 liv,
16 f. avec tous les accompagnemens par
le même Auteur , à Paris , aux adresses
ordinaires de Musique.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

SUITE DES SPECTACLES DE LA COUR A VERSAILLES.

LE Mardi 21 Février , les Comédiens
François représentèrent l'*Andrienne* ,
Comédie en cinq Actes & en vers du
feu Sr BARON (de 1703) , dans laquelle
le Sr GRANDVAL joua le rôle de *Cimon* ,
la Dlle PRÉVILLE jouoit le rôle de *Gli-
eerie* , &c.

168 MERCURE DE FRANCE.

Pour seconde Pièce , on donna *la Comtesse d'Escarbagnas* , Comédie de MOLIÈRE , en un Acte & en prose (de 1672).

Le lendemain 22 , on exécuta deux Actes d'Opéra ; sçavoir , *la Musique* , seconde Entrée du Ballet des *Talens Lyriques* , Poëme d'un Anonyme , Musique de M. RAMBAU ; & *la Provençale* , Comédie-Ballet en un Acte , Poëme de feu M. de la FOND , Musique de feu M. MOURET. Dans le premier de ces Actes , la Dlle LARRIVÉE chanta le rôle d'*Iphise* , & le Sr LARRIVÉE celui de *Tirté*. La Dlle LANI y dançoit les principales Entrées en Prêtresse. La Dlle GUIMARD en Lacédémonienne. Le Sr GARDEL & le Sr CAMPIONI en Guerriers.

Dans *la Provençale* , la Dlle ARNOUD chantoit le rôle de *Florine* ; la Dlle COUPÉE , de la Musique du Roi , & Pensionnaire de l'Académie Royale de Musique , chanta le rôle de *Nérine* , avec la même jeunesse de voix , le même agrément & le même art , que lorsqu'elle étoit au Théâtre. On a distingué avec d'autant plus de plaisir le talent particulier de cette agréable Cantatrice , pour l'exécution des Airs de Théâtre , que le goût & les grâces de ce talent semblent se perdre

dre tous les jours, pour faire place à d'autres parties uniquement musicales, qui ont sans doute leur prix, mais qui ne dédommagent pas du genre qu'on néglige.

Le Sieur JÉLIOTE chanta le rôle de *Léandre*, le Sr GELIN celui du *Tuteur*. La Dlle ALLARD dansa les pas seuls du Ballet dans le caractère Provençal.

Le Jeudi 23, les Comédiens François représentèrent *Idomenée*, Tragédie nouvelle de M. le Mierre. (a)

La petite Pièce qui suivit étoit l'*Amour Médecin*, Comédie en un Acte & en prose de MOLIERE (1665.)

Le Mardi 28, les mêmes Comédiens représentèrent le *Légataire*, Comédie en cinq Actes & en vers, de REGNARD, (1706).

La grande Pièce fut suivie des *Précieuses Ridicules*, Comédie en un Acte de MOLIERE (de 1659.). La Dlle FANNIER y joua le rôle de *Marotte*.

Le Mercredi 29, les Comédiens Italiens représentèrent le *Diable à quatre*, Opéra-Comique en trois Actes, avec des Divertissemens, qui fut précédé du

(a) Voyez ci-après dans l'Article de Paris, celui de la Comédie Française.

Condolier Vénitien, petite Pièce Italienne.

Le Jeudi premier Mars, les Comédiens François représentèrent *Rhadamiste*, Tragédie de feu M. de CRÉBILLON (1711). Ensuite, pour petite Pièce, la *Sérénade*, Comédie de REGNARD en un Acte & en prose (1654).

Le Mardi 6, dernier jour du Carnaval, les Comédiens Italiens jouèrent les *Caquets*, Comédie Française imitée d'une Comédie Italienne de M. GOLDONI. Pour seconde Pièce, on joua la *Fille mal gardée*, Opéra-Comique.

Le Mercredi, jour des Cendres, il n'y a point eu de Spectacles à la Cour.

Le Jeudi 8, les Comédiens François représentèrent *Phèdre*, Tragédie de RACINE (de 1677).

La Dlle DOLIGNY joua le rôle d'*Aricie*. Cette jeune Actrice n'avoit point encore débuté dans le Tragique. Elle porta dans ce rôle intéressant le charme d'un naturel touchant & sensible, qui forme le caractère de son talent, & qui semble attaché aux inflexions de sa voix, ainsi qu'à toute son action théâtrale. Le temps & l'exercice paroissent fortifier en elle l'organe nécessaire pour soutenir la déclamation du grand genre.

AVRIL. 1764. 191

Après la Tragédie, on donna pour petite Pièce l'*Amateur*, Comédie nouvelle de M. BARTHE, qui parut faire plaisir, & qui fut jouée, ainsi qu'à Paris, avec tout le feu & tout l'agrément possible. (b)

Le Mardi 13, les mêmes Comédiens représentèrent la *Surprise de l'Amour*, Comédie en trois Actes & en prose de feu M. de MARIVAUX (de 1727).

Le Sr BELLECOUR jouoit le rôle du *Chevalier*, le Sieur GRANGER celui du *Comte*, la Dlle PRÉVILLE celui de la *Marquise*, le Sr PRÉVILLE celui du *Pédant*, la Dlle le KAIN le rôle de *Lisette*, & le Sr ARMAND celui de *Valet*. On a paru fort content de cette Comédie, dont on sçait combien les principaux rôles exigent de talens.

La seconde Pièce fut *Dupuis & Desronais*, Comédie en trois Actes, & en vers de M. COLLÉ, la Demoiselle *Préville* y jouoit le rôle de *Marianne*, genre dans lequel cette Actrice a journellement de nouveaux succès, & qui conistate en elle le grand talent.

Le Mercredi 14, les Comédiens Italiens exécuterent le *Maître de Musique*,

(b) Voyez ci-après l'Article de Paris sur cette Nouveauté.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

& le *Cadi dupé*, Comédies mêlées d'*Ariettes*.

Le Jeudi 15 Mars, les Comédiens François représentèrent le *Glorieux*, Comédie en vers & en 5 Actes de feu M. DESTOUCHES (de 1732.) Le rôle du *Glorieux* étoit joué par le Sr BELLECCOUR, celui de *Valère* par le Sieur MOLÉ, le rôle de *Philinte* par le Sieur DAUBERVAL, celui de *Licandre* par le Sr BRIZARD. Le rôle d'*Isabelle* par la Dlle PRÉVILLE, celui de *Lisette* par la Dlle DOLIGNI. Les Srs PRÉVILLE, AUGÉ, & BOURET jouoient les rôles de *la Fleur*, de *Pasquin* & d'un autre Valet. Nous détaillons ici cette distribution de rôles, parce qu'elle est la même que celle dont nous avons eu occasion de parler dans un des volumes précédens à l'Article de Paris, & de faire remarquer, à l'avantage de quelques-uns des Acteurs, nouveaux dans les rôles de cette Comédie, l'honneur d'y soutenir l'épreuve de la mémoire encore existante des talens supérieurs pour chacun desquels cette Pièce semble avoir été composée.

La seconde Pièce fut l'*Epoux par supercherie*, Comédie en deux Actes & en vers de feu M. DE BOISSY (de

1744.) qui doit une sorte de résurrection aux talens des Srs BELLECOUR , MOLÉ , & des Sr & Dlle PREVILLÉ , par la manière dont ils en exécutent les rôles.

La suite au prochain Mercure.

SPECTACLES DE PARIS.

O P É R A.

ON a continué *Castor & Pollux* , avec tout le succès que mériteront toujours les beautés réunies de la Musique & de la Poésie , jointes à la pompe & à l'éclat d'un magnifique spectacle.

Ce que nous avons annoncé de M. *le Gros* , dans un Supplément à l'Article de l'Opéra , page 222 du Mercure de Mars , s'est trouvé si avantageusement confirmé par le Public , que depuis le jour du début de cette nouvelle Haute-contre dans le rôle de *Titon* , l'affluence du Public ne cesse d'augmenter aux représentations de cet Opéra. On l'a donné de suite les trois jours gras , & on le continue actuellement les Mardi & Jeudi de chaque semaine. Jamais Nouveauté

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

du plus grand succès n'a attiré & soutenu à aucun Théâtre un concours aussi nombreux de Spectateurs. Les suffrages sur le compte de ce Sujet sont unanimes & sans aucune des restrictions si fréquemment employées à l'égard de ceux qui ont débuté avec le plus d'avantage, & qui ont occupé par la suite les premiers rangs sur la Scène. Nous exhortons ceux de nos Lecteurs qui seront curieux de connoître le genre propre du mérite de ce nouveau Sujet, à lire ce que nous en avons dit dans le vol. précédent à l'Art. indiqué ci-dessus. Les Amateurs des Spectacles vraiment honorables pour la Nation, voyent avec plaisir revivre pour ainsi dire parmi nous celui de l'Opéra. Comme une partie du Public est souvent entraînée par le seul concours de l'autre, les Partisans du goût espèrent que cette partie mobile des Spectateurs conduite par la circonstance, s'accoutumera insensiblement à ne plus prendre la force du bruit pour celle de la Musique & le désordre de la déraison pour le charme de la gaité.

Les Acteurs de l'Académie Royale de Musique ont déterminé de donner au Public pour leur *Benefit* ou Capitation, trois Actes charmans, qui forment cha-

A V R I L. 1764. 175

cun un petit Opéra , & dans des genres différens ; ſçavoir *Hilas & Zélie* , Muſique de M. de BURI; *Pigmalion*, Muſique de M. RAMEAU , & *Pſyché* , Muſique de M. MONDONVILLE. M. LEGROS chantera le rôle de *Pigmalion*. La première de ces représentations étoit indiquée pour le Samedi 31 Mars , la deuxième le Lundi 2 du préſent mois d'Avril , & la troiſième pour le Samedi ſuivant. L'empreſſement qu'il y a eût à retenir des loges pour ce Spectacle , ne laiſſe pas douter de l'abondante recette que produiront ces représentations.

COMEDIE FRANÇOISE.

EXTRAIT d'IDOMENÉE , Tragédie
de M. LE MIERRE , représentée
pour la première fois , le Lundi 23
Février 1764.

PERSONNAGES.

ACTEURS.

IDOMÉNÉE , Roi de Crète.

M. Briſart.

IDAMANTE , Fils du Roi.

M. Le Kain.

ERIGONE , Fille d'un Roi de Samos ,

Femme d'IDAMANTE.

Mlle Clairon.

SOPHRONIME.

M. Dubois.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

NAUSICRATE, Confident

D'IDAMANTE.

M. Dauberval.

LE GRAND-PRESTRE.

M. Blainville.

PRESTRES.

PEUPLES.

GARDES.

*La Scène est à CYDON , Capitale de la Crete.
Le Théâtre représente le rivage de la mer. On voit
d'un côté un Temple , & de l'autre un Palais.*

IDOMÉNÉE étoit un des Rois ligués de la Grèce , qui allèrent faire le siège de Troye. A son retour il essuye une tempête terrible , & fait vœu , s'il échappe du naufrage , d'immoler la première personne qui s'offrira à sa vue en abordant dans son Isle. Neptune exauce son vœu ; les flots se calment , la mer est tranquille ; & Idoménée est prêt d'arriver dans la Capitale. C'est le moment où la Pièce commence.

A C T E P R E M I E R.

Idamante , qui , pendant la tempête , avoit ordonné au Grand-Prêtre d'implorer les Dieux pour la conservation de la Flotte d'*Idoménée* , lui commande de faire un nouveau sacrifice , qui procure à son père un prompt & heureux retour. Il ne quitte point le rivage de la mer , dans l'espérance de le voir bientôt arriver ; & là il s'entretient avec son Confident de son amour pour son père , de son impatience à le revoir , de sa crainte de le perdre. Dans ce moment paroît *Erigone* , épouse d'*Idamante* , qui lui apprend l'arrivée de

Sophonime, Serviteur fidèle d'*Idoménée*, & son Compagnon de voyage ; on le fait venir ; on l'interroge ; il ignore le sort du Roi.

Nous n'avons parcouru l'immensité des mers,
 Qu'à travers les écueils & qu'au jour des éclairs.
 Des Cyclades encor les roches menaçantes
 Etalent les débris de nos poupes fumantes ;
 Le seul vaisseau du Roi sur les flots orageux,
 Sembloit comme un dépôt conservé par les Dieux.
 Déjà même des vents la fureur satisfaite
 Nous redonnoit l'espoir d'arriver dans la Crete :
 Mais non loin de cette Isle & près de ce rocher,
 D'où le front de l'Ida se découvre au Nocher,
 Les vents impétueux rallument les tempêtes ;
 Le Ciel étincelant s'entr'ouvre sur nos têtes ;
 Le vaisseau dans les airs s'élançe avec les eaux ;
 Nous touchons jusqu'aux Cieux, nous roulons sous
 les flots.

A ces coups redoublés de Neptune & d'Eole,
 L'horreur, le péril croît, l'espoir fuit, la mort
 vole ;

Plus de salut ; poussé sur les écueils, hélas !
 Notre vaisseau s'entr'ouvre & se brise en éclats.
 Dans la nuit, dans l'effroi tout périt, tout s'égare ;
 Je veux suivre le Roi, la vague nous sépare ;
 Et les flots ennemis m'entraînent sur ce bord,
 Où revenu sans lui j'invoque encor la mort.

Erigone, à ce récit, fait éclater sa douleur par

H v

178 MERCURE DE FRANC

une invective véhémence contre *Hélène*, dont les amours ont causé tant de maux à la Grèce. *Idamante* plus occupé de son père que d'*Hélène*, croit que s'il avoit été auprès de lui pendant la tempête, il l'auroit sauvé du naufrage. Il va pour élever un tombeau à sa mémoire, lorsque *Nausifrate*, son Confident, lui apprend qu'on a vu de loin un homme qui s'avançoit lentement sur le rivage. Cette nouvelle fait renaître l'espoir dans le cœur du jeune Prince, qui court du côté qu'on vient de lui indiquer.

A C T E I I.

Idomenée seul sur le bord de la mer, déplore le malheur de sa Flotte, espère de trouver dans les embrassemens de son Fils quelque adoucissement à sa douleur. Mais un remord le remplit d'allarmes, & empoisonne son espérance. Il se rappelle son funeste serment.

Neptune, as-tu reçu ma promesse inhumaine ?

Ce Vœu que je t'ai fait d'immoler en ces lieux

Le premier que la rive offriroit à mes yeux !

Ah ! quand je t'implorois pour rentrer dans la
Crete,

Quand l'effroi m'a dicté ma prière indiscrette ;

J'espérois épargner sur les mers en fureur,

La mort à tous les miens, ce spectacle à mon
cœur ;

Et par humanité dans ce péril extrême,

J'attendois, trop aveugle, à l'humanité même.

Peuple heureux sous mon fils , un de vous sur ce
 bord ,
 De mon premier regard recevra donc la mort.
 Ah ; montrez-vous en foule , & m'épargnez un
 crime ,
 En ne me laissant pas discerner ma victime.
 Hélas ! sur ce rivage , où j'appelle le deuil ,
 Je n'ose faire un pas , ni jeter un coup d'œil ,
 Ciel . . . un infortuné s'avance sur la rive.

C'est son Fils ; il le reconnoît dans le moment où, pour accomplir son vœu, il est prêt à le poignarder. Il jette son poignard & détourne la vue. Un accueil si triste , après dix ans d'absence, jette l'effroi dans l'âme d'*Idamante*. Il presse le Roi de lui découvrir le sujet de sa douleur ; mais ce père infortuné , que son malheur accable , se soustrait aux questions & aux embrassemens de son fils. En se retirant il est aperçu par *Erigone* ; & il se dérobe également à sa vue. Elle vient avec précipitation en témoigner son étonnement au Prince son époux. Ils sont instruits l'un & l'autre par la bouche de *Sophonime* , que le vœu indiscret d'*Idoménée* est ce qui cause son désespoir. *Sophonime* ignore , ainsi qu'*Erigone* , qu'*Idamante* est le premier qui s'est offert à la vue du Roi ; le jeune Prince apprenant ce funeste serment , ne doute point qu'il ne soit la victime destinée à la mort ; il cache son trouble ; il fuit pour n'en rien laisser paroître aux yeux de son épouse.

A C T E. I I I.

Sophonime tâche en vain de détourner *Idoménée*.

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

d'accomplir le vœu qu'il a fait à *Neptune*. Le Roi veut sauver la vie à son fils ; mais il veut se l'ôter à lui-même. Il veut que le Prince & *Erigone* quittent la Crète , & s'embarquent pour Samos. C'est dans ces circonstances qu'*Erigone* , ignorant toujours qu'*Idamante* est la victime , dit à *Idoménée* :

Seigneur , née à Samos , loin des mœurs de la
Crète ,

Loin d'un culte inhumain que ma pitié rejette ,

Je gémiss de venir , malgré ce désaveu ,

Presser sur l'Inconnu l'effet de votre vœu.

On sçait votre serment ainsi que vos allarmes ;

Ce Peuple entier s'étonne & se plaint de vos lar-
mes ;

Il s'assemble ; il murmure ; il demande à grands
cris

La victime promise à la loi du Pays ;

Loi dure , loi de sang qu'à jamais je déteste ,

Et que n'a pû dicter la justice céleste ;

Mais hélas ! établie à la honte des Dieux

Chez ce Peuple barbare & superstitieux.

Celui dont la vertu l'abhorre au fond de l'âme ,

Craignant de plus grands maux , lui-même la re-
clame.

Oui , si vous refusez d'obéir à la loi ,

Vous remplissez l'Etat de désordre & d'effroi.

Abandonnez un seul pour satisfaire au reste ,

Pour écarter de vous un péril si funeste.

Puisse ce malheureux être ici le dernier
Que la Crete à nos Dieux verra sacrifier.

I D O M E N É E.

Ciel ! que demandez-vous , ma fille ?

E R I G O N E.

La patrie ,
L'humanité , tout parle à votre âme attendrie.
Il coûte à votre cœur de livrer à la mort
Un Mortel condamné seulement par le sort.
Mais tout me fait trembler ; une loi tyrannique ;
L'emportement du Peuple , un fanatisme antique.
Prévenez sa fureur , Seigneur , pour vos Etats ,
Pour vous , pour votre fils ...

I D O M E N É E , (avec un cri.)

Ah ! vous ne sçavez pas ,

Erigone ...

E R I G O N E ,

Seigneur !

I D O M E N É E.

Jour fatal ! ... vœu barbare ! ...

Je ne sçais où je suis ...

E R I G O N E.

Quel trouble vous égare !

I D O M E N É E.

Tremblez de me presser & de m'interroger.

E R I G O N E.

Quel étrange langage , & quel nouveau danger !

I D O M E N É E , (à part.)

Je frémis de parler , je frémis de me taire.

182 MERCURE DE FRANCE.

ERIGONE.

Achevez , quel qu'il soit , d'éclaircir ce mystère.

IDOMÉNÉE.

La colère des Dieux . . . mes destins inouis . . .

Madame . . . apprenez tout , la victime est mon
fils.

ERIGONE.

Qui !

IDOMÉNÉE.

Mon fils !

ERIGONE.

Je me meurs.

Elle s'évanouit ; le Roi & *Sophonime* la conduisent vers les degrés du Temple , où elle reste accablée de son désespoir. Revenue à elle-même & livrée à sa douleur , elle entre dans le Temple pour implorer les Dieux , tandis que le Prince son Epoux vient se dévouer à la mort. Le Roi croit que la fuite de son fils apaisera le Ciel. *Idamante* préfère le trépas : *Idoménée* veut fuir lui-même : le Peuple instruit du sort du jeune Prince qu'il adore , accourt en foule pour le sauver. *Idoménée* persiste à vouloir quitter la Crete ; *Idamante* sort pour retenir son Père & apaiser le Peuple.

ACTE I V.

Tout semble disposé pour le départ du Roi de Crete , lorsque le Grand-Prêtre vient lui déclarer que les Dieux demandent le sang qu'il a promis. S'il le refuse , il lui prédit les plus grands maheurs, Voyez , lui dit-il ,

Voyez sur ces climats les vents souffler la mort.
 Vos Sujets éperdus dans ces momens terribles,
 Tomber autour de vous, sous des corps invisibles,
 Traînant, pour fuir ces bords, leurs pas appesantis,
 Et pouffant jusqu'à vous leurs lamentables cris.
 Aux funébres accens de tant de voix plaintives,
 Aux phantômes errans qui couvriront ces rives,
 Vous croirez voir le Styx sur ce bord effrayant ;
 Vous mourrez mille fois dans ce Peuple expirant :
 Et voyez votre fils , dans ce fléau funeste ,
 Lui-même enveloppé par le courroux céleste.
 Ainsi vous subirez tous les malheurs unis ;
 Vous perdrez vos Sujets sans sauver votre fils.
 Dans ce pressant danger hâtez-vous de résoudre.

I D O M E N É E.

Les Dieux peuvent frapper ; mais j'attendrai la
 foudre.

Je suis Père.

L E G R A N D - P R E T R E.

Oui , Seigneur , & c'est de vos Sujets.
 Le Ciel qui vous chargea de ces grands intérêts ;
 Vous prescrivit avant tout l'amour de la patrie.
 Veillez sur les humains que l'Etat vous confie ,
 C'est le devoir des Rois , c'est la loi de leur rang.
 Le Ciel n'a point borné leur famille à leur sang.
 Leur peuple est la première ; & votre âme in-
 quiète
 Se doit dans ces momens toute-entière à la Crete.

184 MERCURE DE FRANCE.

Iriez-vous l'accabler par des malheurs affreux ;
En osant disputer contre le choix des Dieux !
Si sur votre passage un destin moins sévère
N'eût mis, au lieu d'un Fils, qu'une tête étrangère ;
Votre cœur aux dépens d'un sang indifférent ,
Alors envers le Ciel s'acquittoit aisément.
Cependant vous plongiez d'une main meurtrière
Dans le deuil & les pleurs une famille entière.
Le sort tombe sur vous ; vous souffrez ce
qu'ailleurs
Vous versiez d'amertume & laissez de malheurs ;
C'est ainsi qu'appaissant l'éternelle justice ,
Il faut que votre vœu devienne un sacrifice.
Gemissez ; mais cédez. Le doute où je vous vois
Expose votre fils & la Crete à la fois.

Ces paroles du Grand-Prêtre replongent *Idoménée* dans son premier désespoir. En vain *Erigone* entreprend de persuader à ce Prince que l'accomplissement d'un serment comme le sien, est plus capable d'irriter, que d'appaier la Divinité. Elle tâche de le combattre par des raisons & par des exemples. Mais le Ciel semble, par des fléaux qui épouvantent le Peuple, demander la victime promise.

A C T E V.

Idamante, pour prévenir les malheurs qui menacent la Crete, se dévoue à la mort : ni les prières de ses amis, ni les vœux de son Père, ni les larmes de son épouse ne lui feront changer de résolution.

Auteur des maux publics , me rendrai-je en ce
jour

L'horreur d'un Peuple entier dont tu m'as vu
l'amour ?

S'il fut heureux par moi , si sa reconnoissance
Contre mon Père même avoit pris ma défense ;
S'il m'appelloit tantôt à ce suprême rang ,
Je vois en lui mon Peuple , & je lui dois mon
sang.

E R I G O N E.

Voilà le seul honneur dont ton âme est jalouse !
Ton Peuple ! mais , cruel , ta malheureuse
épouse i

I D A M A N T E.

Et je meurs pour toi-même , en détournant de
toi

Le fléau qui pourroit te frapper devant moi.

E R I G O N E.

En périrai-je moins ? ta vie étoit la mienne.
Tu n'en saurois douter : ma mort suivra la
tienne.

Va , la contagion aveugle dans son cours ,
Le hazard en ces lieux peut épargner mes jours ;
Mais que fera le coup où ta fureur s'obstine ,
Qu'assurer à la fois & hâter ma ruine ?
Et qu'importe à mon sort que ce soit le fléau ,
Ou bien le désespoir qui me plonge au tombeau ?
Au moment où *Idamante* va s'arracher des

186 MERCURE DE FRANCE.

bras de son épouse pour courir à la mort , les
Portes du Temple s'ouvrent , & le *Grand-Prêtre*
paroît suivi des autres Prêtres & du Peuple.

ERIGONE.

Arrête , des Autels implacable Ministre ;
Tyran , qui veux soumettre à d'homicides loix
Les jours de l'innocence & le sang de tes Rois.
Eh ! quel vœu faut-il donc qu'*Idamante* accom-
plisse ?

Quel Dieu préside au meurtre , & prescrit l'in-
justice ?

(*Mettant la main sur l'Autel.*)

Voici , voici l'Autel où les vœux les plus saints
M'engagerent à lui... devant eux... dans vos
mains !

Et votre fanatisme aveuglément préféré
A des sermens sacrés un serment sanguinaire.
Ah ! s'il faut aujourd'hui violer l'un des deux ,
Doit-ce être , répondez , le serment vertueux ?
Et dans les préjugés dont l'erreur vous domine ,
Un vœu n'est-il sacré , que lorsqu'il assassine ?
J'embrasse cet Autel ; & pour en approcher ,
Cruels , toute sanglante il faut m'en arracher.

Idoménée arrive du Temple avec précipitation
pour sauver son fils de la mort & s'immoler lui-
même. Mais *Idamante* le prévient ; & voyant son
père prêt à se sacrifier , il se frappe d'un poi-
gnard. Le tonnerre gronde ; *Erigone* tombe éva-
nouie au pied de l'Autel ; *Idoménée* veut se frap-

per de l'épée de *Sophonime* ; celui-ci le retient ,
& la Pièce finit par ces vers que prononce *Ido-*
ménée.

Eh bien , Dieu de la Crete ,
Mon serment est rempli , votre loi satisfaite.
J'ai tout perdu. Cretois , je vous rends votre fol
Non , je n'ai plus de fils ; vous n'avez plus de Roi ;
Je quitte ces Autels , ce Trône , ce rivage.
Tout m'est affreux. Je fais une sanglante image
Je vais chercher ailleurs des Dieux moins ennemis ;
Je vais pleurer ailleurs mon serment & mon fils.

Cette Tragédie se trouve imprimée chez *Du-*
chesne , rue S. Jacques, au Temple du Goût , au-
dessus de la rue des Mathurins.

R E M A R Q U E S

SUR la Tragédie d'IDOMÉNÉE.

Le Sujet que vient de traiter *M. le Mierre* est le même sur lequel un grand homme essaya ses premiers talens. Quoique l'*Idoménée* de feu *M. de Crébillon* soit regardé comme le plus foible de ses Ouvrages ; quoiqu'il en eût lui-même cette idée , on y apperçoit le germe des grands traits qui ont illustré ce Poëte. La force de quelques images , le nerf des pensées , la beauté mâle d'une versification dramatique , tout marquoit l'aurore d'un jour plus éclatant. Ce fut apparemment à ce présage que son *Idoménée* dut le succès de 15 représentations. On sentit que l'œuvre avoit manqué à l'Artiste plutôt que l'Artiste à l'œuvre. Ce Sujet devint assez gé-

188 MERCURE DE FRANCE.

néralement mis au nombre de ceux qui peuvent séduire par un trait dont on se préoccupe, mais qui à l'exécution ne payent jamais du travail qu'ils coûtent. C'est ainsi que l'on doit penser, d'après le célèbre Auteur qui l'avoit tenté, de tout Sujet qui ne comporte essentiellement en soi, que la matière d'une seule belle Scène. Feu M. *Danchet* envisagea ce même *Idoménée* comme plus propre à figurer à l'Opéra Il en fit aussi l'essai dans un temps où l'on souffroit encore sur ce Théâtre une certaine conduite & une marche dans les Pièces, des fils & des développemens de Scène; d'où résulroit l'intérêt, aux dépens à la vérité des superbes symphonies, des charmantes Ariettes & des sauts perpétuels du Ballet, qui ont succédé à cet ancien genre. Le Poète Lyrique avoit très-bien imaginé cependant, que les licences propres au genre, lui fourniroient, pour remplir les vuides du Sujet, des *machines* que ne pouvoit pas admettre une Scène plus régulière.

L'Auteur du nouvel *Idoménée* n'a pas crû devoir laisser perdre la Scène Française, un Sujet qui sembloit n'avoir été employé que comme première esquisse par M. de *Crébillon*: il a tenté de profiter des erreurs d'un Grand Homme. Ce n'est pas à nous de décider s'il a atteint ce but glorieux, & rempli toute l'étendue de son espoir. Le Public, comme il arrive toujours, a porté divers jugemens au Théâtre. Quand ces jugemens pour ou contre l'ouvrage seroient *univoques*, ils éprouvent souvent des modifications à la lecture. En présentant au Public celle de la Pièce de M. le *Mierre*, nous nous bornerons donc à suivre l'Auteur moderne dans les routes qu'il a tenues entre le grand Poète Tragique

4. le Poëte Lyrique qui l'avoient précédé,

L'Idoménée de M. de Crébillon paroît dès ouverture de la Scène. L'exposition qu'il fait de son *vau* barbare, de la rencontre de son fils, & des fleaux qu'attire sur la *Crete* la vengeance impatiente des Dieux, semble être le plan tracé de ce que M. le *Mierre* a mis en action & sous les yeux du Spectateur, mais dont il ne commence la marche qu'au second Acte de la Tragédie. Nous ne devons pas laisser échapper l'adresse de ce moyen, pour abréger au moins d'un Acte entier, une carrière difficile à remplir dès l'instant que le moment fatal de la rencontre du Père & du Fils est connue du Spectateur. C'est cette difficulté à se traîner pour ainsi dire, depuis ce point intéressant jusqu'à la fin du cinquième Acte, qui avoit engagé l'ancien Auteur à charger le malheureux *Idoménée* d'un nouveau tourment, par l'amour qu'il lui prête pour *Erixène*, & par la rivalité que cela produit entre le Père & le Fils. Quoique le Poëte lyrique (feu M. *Danchet*) eût suspendu la rencontre d'*Idoménée* & d'*Idamante* jusqu'au second Acte, quoiqu'il eût mis, ainsi qu'a fait M. le *Mierre*, cette situation en action & sous les yeux du Spectateur, il ne s'étoit pas cru vraisemblablement dispensé du besoin de cet amour & de cette rivalité entre le Père & le Fils. Il avoit changé l'*Erixène* de M. de Crébillon en un *Illione*, Princesse qui par d'autres circonstances a des motifs de devoir aussi puissans que l'autre, pour détester la tendresse de ces deux Princes, mais qui céde cependant de même aux feux du plus jeune. L'usage du Théâtre Lyrique faisoit une excuse à cet Auteur. Nous devons remarquer avec éloges pour M. le *Mierre*, la justesse de goût

& de discernement qui lui a fait supprimer cet amour, ridicule dans un vieillard absent depuis long-temps, & dont l'âme est agitée, par un mouvement aussi important que l'est celui de se croire obligé d'égorger lui-même un fils tendrement aimé & digne de l'être. Quoiqu'en puissent dire les Partisans de cette frivole passion au Théâtre, quel moment pour l'amour que la situation où se trouve *Idoménée* ! De quel poids doit-il être sur des esprits sensés ? Quel intérêt peut-il produire dans des cœurs honnêtes ? Lorsqu'il y a sur un personnage un motif d'intérêt aussi principal & d'une telle prééminence, ne l'affoiblit-on pas plutôt que de l'augmenter en accumulant des moyens aussi subordonnés ? Nous savons que feu M. de *Crébillon* blâmoit lui-même & se reprochoit l'amour d'*Idoménée* dont M. le *Mierre* a débarrassé ce caractère. La tendresse légitime d'une épouse vertueuse pour *Idamante*, l'attache & la lie à l'intérêt principal, dans la nouvelle Tragédie ; il lui donne ainsi un jeu naturel & convenable dans l'action. Il a servi de plus au nouvel Auteur à rendre moins vuide toute la préparation du premier Acte.

S'il est vrai que la rencontre d'*Idoménée* & de son fils au commencement du deuxième Acte, ait été en quelque sorte indiquée par l'Opéra de M. *Danchet*, l'usage qu'en fait M. le *Mierre* paroît bien plus vif & bien plus frappant. Le Poète Lyrique a filé une reconnoissance qui fait languir la situation. Il est d'ailleurs bien plus vraisemblable qu'*Idoménée*, troublé par l'horreur de son vœu, trouvant la victime seule sur ce rivage se précipite sur elle, que d'entrer en discussion avec ce malheureux Inconnu. Au moment qu'il

vent frapper, *M. le Mierre* fait voler le fils dans les bras du père qui le reconnoît. Rien ne manque à cette situation pour la rendre du plus grand effet, & du plus beau genre de tragique. A cet égard tout paroît à l'avantage du nouvel Auteur. Il nous reste à voir s'il a pu éviter les obstacles naturels du Sujet & remplir avec chaleur & intérêt les vuides qu'il présente. Les deux anciens Auteurs suspendent longtems la connoissance du secret d'*Idoménée* par son fils. *M. le Mierre* la lui donne bien plutôt. Il en résulte peut-être un inconvénient pour sa Pièce, qui est de ne pas fonder sur des motifs raisonnables le refus que fait *Idamante* de tous les moyens proposés par son père, pour lui ôter le pouvoir d'exécuter son exécration vœu. Telles sont les propositions de rendre la tête de son fils sacrée pour lui-même, par l'auguste caractère de Roi, ou de l'éloigner de la Crete & le dérober par là à la fureur du Fanatisme. *Idamante*, ignorant les vrais motifs de son Père, & la cause de l'état violent où il le voit, doit se refuser à toutes ces propositions; mais en la connoissant, ce courage en lui, si ç'en est un, est une barbarie contre ce Père infortuné. Il est vrai que transportant l'ignorance du fatal secret sur *Erigone*, *M. le Mierre* a trouvé la matière d'une fort belle Scène, dans laquelle cette épouse éplorée, par un excès de tendresse pour le Père & le Fils, autant que par des raisons d'état, poursuit avec chaleur, sans le sçavoir, la mort d'un époux adoré. Sa situation, en apprenant ce fatal secret, est d'une force vraiment tragique. Au lieu que dans les deux autres Tragédies, c'est par des motifs bas & criminels que les femmes présentent le danger de leur amant; ce qui rend

la méprise & bien moins intéressante , & bien moins convenable à la dignité de sentiment qu'exige celle de la Tragédie.

Les expédiens qui naissent du Sujet pour suspendre la catastrophe, sont à-peu-près les mêmes dans les trois Auteurs. Il ne peut guères en effet s'en présenter d'autres que l'éloignement d'*Idamante* & d'*Idoménée* , pour éluder l'effet du vœu. Chacun des Auteurs a modifié différemment les obstacles qui s'opposent à ces expédiens, principalement à la résolution d'*Idoménée* , de fuir & son Fils & ses Etats. M. de *Crébillon* se sert d'un Oracle révélé par la fureur d'*Erixène* qui croit ne perdre que le père qu'elle déteste , & qui produit la mort du fils qu'elle aime. Le Poète Lyrique , grâce à la commodité des usages de sa scène , présente un Dieu dans une machine qui arrête *Idoménée*. Le nouvel Auteur a substitué à ce Dieu un Grand-Prêtre qui prétend soutenir l'ordre des Dieux & le salut des Peuples.

Ce moyen fournit une belle déclamation contre le Fanatisme. Elle est convenablement placée dans la bouche d'*Erigone* , étrangère au culte des Crétois , mais n'y pourroit-on pas entrevoir de l'inconléquence entre les grandes vérités philosophiques qu'elle contient , & l'événement de la catastrophe. La fatalité est accomplie , & d'une manière cruelle contre *Idamante* ; le Prêtre est justifié dans ses menaces ; il semble que le but moral n'est pas atteint ; car après les maximes justes , & fermes que l'Auteur a mises dans la bouche d'*Erigone* , on est bien loin de le soupçonner d'avoir voulu faire triompher la superstition, de l'humanité & de la philosophie. Les autres Auteurs avoient laissé subsister sans critique ,
 l'erreur

l'erreur sur laquelle est établie la fable du sujet, & c'étoit au moins n'avoir pas compromis les droits de la vérité. Dans l'ancien Auteur tragique & dans le nouveau, *Idamante* meurt de sa propre main; les Dieux sont satisfaits, & le Père au moins n'est pas chargé de l'horreur de l'exécution. Le Poète lyrique a seul rempli le vœu dans toute son étendue. Il fait immoler le fils par le père, en introduisant *Némésis*, qui verse sur lui tous les feux, qui égare sa raison, & lui dérobe la connoissance de la victime dans l'exécrable sacrifice qu'il en fait; c'est aux Juges de l'art à déterminer laquelle de ces catastrophes est la plus régulière & la plus amenée par l'action. Quelles que soient les réflexions qu'on fasse à la lecture de cette nouvelle Tragédie, sur la nature du Sujet, sur les risques qu'il y avoit à l'entreprendre, on ne pourra sans injustice se refuser à louer le courage d'avoir rempli une carrière aussi ingrate que celle qui reste entre le moment de la scène du second Acte, & la catastrophe du cinquième. Nous croyons aussi que l'on y remarquera avec plaisir beaucoup de vers heureux, & qui ont produit leur effet au Théâtre. Si l'on ne craignoit de s'écarter trop de l'opinion commune, on exhorteroit ici les jeunes Auteurs à tenter quelquefois de pareilles entreprises, sans s'effrayer des noms & de la célébrité de ceux de leurs Prédécesseurs, qui ont manqué certains sujets. Quelques exemples, rares à la vérité, ne sont-ils pas suffisans pour nous autoriser à donner cet encouragement? Les vrais Sujets tragiques ne sont pas en si grand nombre, que bien des gens le croient; s'il en est quelques-uns sur lesquels des Muses célèbres se soient exercées avec peu de succès, pourquoi seroient-ils à jamais

perdus pour les autres ? s'il en est même qui par leur constitution, présentent des difficultés insurmontables en apparence ; pourquoi interdrait-on au génie la gloire d'en triompher ? à travers les naufrages d'une flotte entière, un Pilote plus heureux ou plus habile fait aborder au Port un Vaisseau dont la richesse dédommage de la perte des autres. Ce n'est pas à ceux qui attendent ces richesses sur le rivage, à exagérer les dangers qu'on éprouve, pour les leur apporter. Ils peuvent plaindre, mais ne doivent jamais blâmer ceux mêmes qui échouent à leur vue.

Le 3 Mars on a donné la première représentation de l'*Amateur*, Comédie nouvelle en Vers & un Acte, par M. BARTHE. Cette petite Pièce a eu 10 représentations. Elle a été reçue avec applaudissemens, & le Public a paru en voir la continuation avec plaisir. Les Lecteurs seront en état de juger par eux-mêmes de l'agrément de cet Ouvrage *, dans lequel l'Auteur a été très-bien secondé par le talent des Acteurs qui étoient MM. GRANDVAL, MOLÉ & PRÉVILLE, Mlles PRÉVILLE & DOLIGNI. Quoique nous invitons à lire cette Comédie en entier, nous

* On trouve cette Pièce imprimée in-12. à Paris chez *Duchesne*, rue S. Jacques.

ne nous dispenserons pas d'en donner une notice selon l'usage. Les bornes de notre Article se trouvant remplies dans ce Mercure , nous sommes obligés de la remettre au deuxième vol. du mois , ainsi que les autres Nouveautés.

On doit tenir compte & applaudir au zèle des Comédiens François pour le vrai Père de ce Théâtre (MOLIERE) par les soins qu'ils ont apportés à la remise du *Bourgeois-Gentilhomme*, dont la première représentation fut donnée le Lundi gras. Le plaisir que le Public y a pris a dû récompenser ce zèle & l'encourager.

Le 17 Mars, on a donné la première Représentation d'*Olimpie*, Tragédie de M. de VOLTAIRE. Elle fut reçue avec les applaudissemens dont cet illustre Auteur est depuis long-temps en possession. On l'a continuée jusqu'à présent. Le concours des Spectateurs a presque toujours augmenté à chaque Représentation. Comme nos Lecteurs ont pu lire déjà cette Tragédie, qui étoit imprimée avant la Représentation, nous en remettons l'Extrait à un autre *Mercure*, dans lequel nous parlerons aussi de la beauté & de la splendeur de son Spectacle.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 8 Mars, on donna la première Représentation de *Rose & Colas*, Comédie nouvelle en un Acte, mêlée d'Ariettes. Cet Ouvrage, dont les Paroles sont de M. SEDAINE, & la Musique de M. de MONCIGNY, se continue toujours avec succès. Il y a eu dans les premiers jours quelques contrariétés sur la Musique, entre les Spectateurs ordinaires de ce Théâtre. L'Auteur de *On ne s'avise jamais de tout*, employe ordinairement des chants plus analogues au Dramatique & à la douce naïveté des Sujets ordinaires de ces sortes de Pièces, qu'une sorte de Musique dont quelques-uns desireroient l'application à un genre plus élevé. Les routes au reste que M. de MONCIGNY prend pour plaire au Public paroissent justifiées par le concours soutenu des Spectateurs; sans néanmoins prétendre improuver les autres, & sans que le Public en effet, rende moins de justice au mérite des genres différens qui occupent cette Scène. On ne nous

vince du Dauphiné, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur Desgranges, Maître des Cérémonies.

Le 12, le Duc de Bourbon a été présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par le Prince de Condé son père.

Le 5, la Comtesse de Rouault fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse du Romain.

Le 26 du mois dernier, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le Contrat de mariage du Comte de Gralle, Capitaine de Vaisseau du Roi, avec la Demoiselle fille du sieur Accaron, Commissaire de la Marine & premier Commis des Colonies : & le 12 de ce mois, celui du Comte de Barral avec Demoiselle de la Motte.

Le sieur Messier, Astronome attaché au Dépôt des Plans de la Marine de France, eut l'honneur de présenter au Roi, le 29 du mois dernier, une grande Carte céleste sur laquelle il avoit tracé la route de la Comète qui paroît présentement, d'après les observations qu'il a faites dans l'Observatoire de la Marine à Paris. Cette Comète a beaucoup perdu de sa lumière depuis le moment qu'on l'a découverte ; elle ne paroît plus que de la grandeur d'une étoile de la sixième classe ; son mouvement est aussi très-rallenti, le 29 Janvier, à 5 heures 51 minutes du soir ; elle avoit d'ascension droite 328 degrés 16 minutes 37 secondes, & 17 degrés 43 minutes 59 secondes de déclinaison boréale ; le lendemain à six heures 2 minutes 52 secondes du soir, son ascension droite étoit de 328 degrés 30 minutes 22 secondes, & sa déclinaison boréale de 16 degrés 57 minutes 21 secondes. Elle n'aura passé par son périhélie que vers le 12 de ce mois.

Le 8 de ce mois, l'Abbé de Burle de Curban

214 MERCURE DE FRANCE.

eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés, à Mgr le Dauphin & à Madame Adélaïde la dernière partie de l'Ouvrage du feu sieur de Réal, contenant l'examen des principaux Ouvrages composés sur les Matières de Gouvernement, & dédiée à Madame Adélaïde.

Le 2, le sieur Targe fils, Professeur de Mathématiques à l'École Royale Militaire, a eu l'honneur de présenter à Mgr le Duc de Berri & à Mgr le Comte de Provence les Volumes XVI & XVII. de l'Histoire d'Angleterre de Smoller, traduits par le sieur Targe son père, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & ci-devant Professeur à l'École Royale Militaire.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du premier volume d'Avril 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Mars 1764.

G UI R O Y.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

SUITE de l'Histoire raisonnée des Plaidoyers
de Cicéron. Page 5
VERS à S. A. S. Mgr l'ELECTEUR PALA-
TIN, sur l'Académie des Sciences que ce
Prince vient d'instituer à *Manheim*. 10

A V R I L. 1764.		215
Le Jardinier & l'Oranger, <i>Fable.</i>		12
A l'Auteur du Mercure, Epitaphe de M. du <i>Viviée, C. du C. de V.</i>		14
ÉPI TRE à M. Ch. de Mo * * * .		15
LET TRE à M. De la Place, Auteur du Mercure, sur <i>Abraham Duquesne.</i>		17
A M. de Voltaire, menacé de perdre la vue.		22
ENVOI d'un Gâteau des Rois, à M. de Mon- <i>taudouin.</i>		23
RÉPONSE à M. le Chevalier de <i>Juilly-Tho-</i> <i>massin.</i>		24
PORTRAIT de Madame de * * * par Mlle * * * .		25
VERS de M. Saurin, de l'Académie Fran- çoise, à M. le Duc de <i>Nivernois.</i>		28
VERS à Mlle D. . . .		29
ÉPIGRAMMES imitées de <i>Martial.</i>	<i>ibid.</i>	
CÉCILE, ou l'Amour Gaulois.		31
CHANSON à M * * * sur son mariage.		41
LET TRE de M. <i>Dallet.</i>		43
RÉPONSE de M. le Vicomte de <i>Saint-Ger-</i> <i>main Matinçl.</i>		44
LES Tourterelles & les Enfans, <i>Fable</i> imitée du <i>Pogge.</i>		46
IN effigiem Viri clarissimi DD. DE LA <i>PEYRONNIE.</i>		47
ROMANCE.	<i>ibid.</i>	
ODE anacréontique à M. M. sur la piqure d'un Cousin.		49
SUITE des Lettres d'un jeune Homme.		50
ÉNIGMES.		59 & 60
LOGOGRYPHES,		61 & 62
CHANSON,		63

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LET TRE à M. De la Place, Auteur du Mercure de France, sur <i>Charles-Antoine</i> <i>Fabrot.</i>	64
--	----

216 MERCURE DE FRANCE.

LA Population & la Beauté, <i>Odes.</i>	68
HISTOIRE de <i>Méhémet II</i> , Empereur Ottoman, par M. <i>Belin de Monterzi.</i>	73
SUITE de l'Extrait de l'École de Littérature.	84
ANNONCES de Livres.	91 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

LETTRE de M. de <i>Belleisle</i> à M. de <i>Velye</i> , &c.	114
RÉPONSE à la Lettre précédente, par M. <i>Fradet.</i>	119
EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des SCIENCES.	123
PRIX proposé par la Société Royale d'Agriculture de <i>PARIS.</i>	125
SUPPLÉMENT du Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de <i>DIJON.</i>	129
ÉCOLE Royale Vétérinaire.	131

DIOPTRIQUE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.	136
GÉOGRAPHIE.	148

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.	151
HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de Biron.	154

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	165
----------	-----

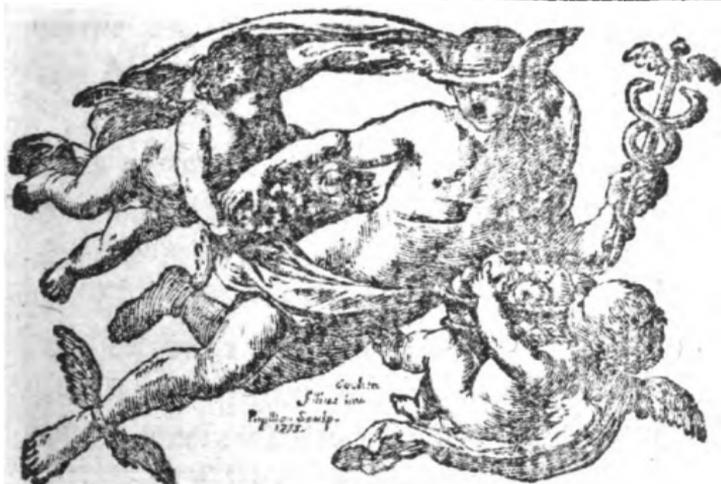
ART. V. SPECTACLES.

SUITE des Spectacles de la Cour à Versailles.	167
SPECTACLES de Paris, Opéra.	173
COMÉDIE Française.	175
COMÉDIE Italienne.	296
CONCERT Spirituel.	197
SUPPLÉMENT à l'Article des Spectacles.	198
ART. VI. Nouvelles Politiques de Février.	199

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
A V R I L. 1764.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Cheez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols ; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

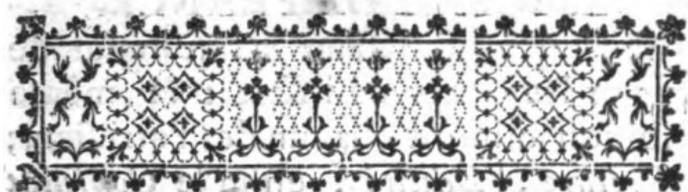
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent six vol. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième,



MERCURE

DE FRANCE.

A V R I L. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE de l'Histoire raisonnée des
Discours de CICÉRON.*

DÉFENSE DE LUCIUS MURÉNA.

LE gouvernement de Rome , moitié *Aristocratique* & moitié *Démocratique* , produisoit nécessairement des cabales & des divisions parmi les Citoyens. Les Personnages distingués des premières Maisons de la République n'étoient pas

II. Vol.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

les seuls qui aspirassent à l'honneur de devenir les Chefs de l'Etat : la même ambition animoit chacun des Patriciens; la *Préture*, l'*Edilité*, enfin le *Consulat* devenoient tour-à-tour l'objet de leurs vœux.

Le Peuple de son côté tenoit dans ses mains le sort des têtes les plus illustres. La liberté dont il jouissoit en donnant ses suffrages lui permettoit d'en disposer à son gré. Les Candidats (a) le sçavoient bien : aussi n'épargnoient-ils rien pour gagner sa bienveillance.

Une loi sage & prudente avoit défendu expressément les largesses *pécuniaires*, afin de prévenir toute espèce de corruption. Quiconque étoit convaincu de s'être servi de ce moyen honteux pour parvenir aux charges, en étoit exclu sans autre forme de procès. On pensoit apparemment alors que ceux qui avoient l'âme assez basse pour acheter le droit de rendre la Justice, ne balanceroient pas à la vendre, quand ils trouveroient l'occasion de le faire avec

(a) Tel étoit le nom qu'on donnoit aux concurrens qui se présentoient pour remplir les charges publiques, parce qu'ils se revêtoient alors d'une robe blanche (en Latin *candida*) qu'ils ne quittoient qu'après l'élection.

impunité. C'est cette loi qui donna lieu à l'accusation intentée contre *L. Murena*.

L'année du Consulat de *Cicéron* étant prête d'expirer, il fit tenir suivant l'usage les *Comices Consulaires*, c'est-à-dire l'Assemblée du Peuple pour l'élection des Consuls de l'année suivante. Les suffrages tomberent sur *Decius Junius Silanus*, & sur *Lucius Licinius Murena*.

Ce dernier avoit un dangereux compétiteur dans la personne de *Servius Sulpitius* que chacun sçait avoir été également recommandable & par sa naissance illustre, & par ses profondes connoissances dans la Jurisprudence. Outré de se voir préférer un rival dont le mérite peut-être étoit inférieur au sien, il prit le parti de l'accuser d'avoir acheté les voix qui lui avoient été favorables.

Le Consul désigné, *Murena*, fut véritablement mortifié de cette accusation dictée par l'esprit de vengeance. Il n'avoit pas seulement à redouter *Sulpitius* : il avoit encore à craindre le crédit immense d'un grand homme que son adversaire avoit sçu attacher à ses intérêts & qui parut avec lui en qualité

8 MERCURE DE FRANCE.

d'accusateur. C'étoit le fameux *Caton*, ce farouche *Censeur*, aussi connu par son inflexible attachement à la vertu, que par ses sentimens vraiment patriotiques & républicains.

La cause de *Murena* fut plaidée deux fois avant que *Cicéron* parlât pour lui ; la première fois par *Quintus Hortensius*, cet Orateur célèbre dont les productions brillantes balanceroient peut-être celles de *Cicéron*, si elles n'étoient pas perdues pour nous ; la seconde par *Marcus Crassus*, qui prouva par plusieurs succès la supériorité de ses talens.

Le Plaidoyer de *Cicéron* réunit à la fois la légèreté & l'élégance. C'est un mélange parfait de la politesse, la plus aisée & de la plaisanterie la plus ingénieuse & la plus délicate. Il y raille avec adresse le pédantisme des *Jurifconsultes*, parce que *Sulpitius* faisoit profession d'être sçavant dans les Loix & dans la Morale *Stoïcienne*, parce que *Caton* passoit pour un des plus zélés Philosophes de cette Secte, qui commençoit d'ailleurs à tomber dans le discredit. Malgré toute son indifférence philosophique, le *Stoïcien* fut piqué jusqu'au vif des *sarcafmes* dont l'accabloit le Prince des Orateurs. Pour s'en

venger il dit un bon mot (b) que *Plutarque* a pris soin de nous conserver....

Il faut avouer, s'écria-t-il en sortant de l'audience, il faut avouer que le premier homme de l'Etat est aussi le premier Plaisant de la République!

Un Membre de l'Académie Française, aussi respectable par son caractère & par ses mœurs, que recommandable par sa science & son érudition, *M. l'Abbé d'Olivet*, a fait un beau présent à la République des Lettres, en faisant imprimer à la suite de son Commentaire sur ce discours, celui que composa pour s'exercer il y a environ 200 ans, un illustre Sçavant, *Aonius Palearius*, qu'une mort cruelle a rendu célèbre autant que ses Ouvrages. Peu de modernes ont réussi comme lui à imiter le style & la diction de *Cicéron* qu'il avoit pris pour modèle. Ce discours excellent à lire, est l'accusation de *Murena*. On le trouve à la page 517. du V^e Tome de la belle édition in-4^o. des Œuvres de *Cicéron*.

(b) *Dii boni! quàm ridiculum Consulem habemus!*

*DISCOURS de CICÉRON contre L.
CATILINA , vulgairement dits les
QUATRE CATILINAIRES.*

Quand j'entends les gens à préjugés taxer *Cicéron* de poltronnerie , je me dis aussitôt à moi-même , il y a tout au moins une grande imprudence à dénigrer , sur le rapport d'autrui , un homme de mérite qu'on ne connoît pas. Il ne faut que jeter les yeux sur l'*Histoire de la Conjuration de Catilina* pour se convaincre de l'intrépidité & de la grandeur d'âme de ce fameux Consul. Ce que j'avance paroîtra un paradoxe à ceux qui ne connoissent pas ce Morceau précieux des *Annales de la République Romaine*. Je sçai que l'opinion commune est contre moi , mais qu'ils lisent ; la mémoire de *Cicéron* sera vengée.

Salluste, cet Ecrivain hardi & sententieux , fait la peinture la plus frappante & la plus vraie des mœurs qui regnoient à *Rome*, dans le temps de *Catilina*. La Jeunesse , perdue de débauches & de dettes , empruntait à grosses usures pour avoir de quoi fournir à ses plaisirs , & bannir-tôt les intérêts multipliés l'em-

portoient sur le principal : les vices les plus honteux, défiés par la corruption de ceux qui leur procuroient l'apothéose, faisoient partie du culte public; les désordres les plus infâmes venoient des cérémonies de Religion pour ceux qui avoient l'adresse de les cacher sous le voile du mystère. L'Etat de la République étoit trop violent pour être durable; la révolution devenoit comme nécessaire; & sans la vigilance du Consul toujours actif & toujours prévoyant, l'Empire étoit à celui qui sauroit le premier s'en saisir.

Lucius Catilina crut être appelé par la destinée à ce haut point de fortune & de gloire; ou, pour parler plus juste, il voulut profiter des circonstances pour y parvenir. Il faut avouer aussi que personne n'étoit plus propre à jouer le rôle d'un conspirateur.

Nombre de qualités qui portoient l'apparence des plus grandes vertus, formoient son caractère; mais il n'en avoit aucune dont il n'eût défiguré misérablement l'image. Lié avec tout ce que Rome avoit de plus scélérats, il paroissoit en même temps l'admirateur le plus zélé des Citoyens les plus vertueux. Sa maison étoit remplie de

12 MERCURE DE FRANCE.

tous les objets qui servent à flatter la débauche ; mais ils y étoient accompagnés de tout ce qui peut servir d'aiguillon au travail & à l'industrie : c'étoit à la fois une scène perpétuelle des vices les plus raffinés , & une école d'exercices militaires. Jamais homme ne réunit tant de parties opposées , & tant de ces qualités & de ces passions qui semblent mutuellement s'exclure ; personne ne posséda jamais mieux l'art de se rendre agréable aux bons Citoyens , & d'entretenir en même temps une liaison étroite avec les plus mauvais ; personne ne marqua plus de goût pour les bons principes , & n'en suivit jamais de plus détestables ; nul homme ne fut plus outré dans la débauche , & plus capable de persévérance dans le travail ; n'eut plus d'avidité pour le pillage , & plus de profusion dans la dépense : personne enfin n'eut jamais tant de facilité à se faire des amis & à se les attacher solidement , si tant est que l'amitié puisse habiter dans des cœurs d'où la vertu est bannie. Il partageoit avec eux tout ce qu'il possédoit , son argent , son crédit , ses maîtresses ; rien en un mot ne lui coûtoit pour obliger ceux qu'il pouvoit s'attacher par de pareils services. Son

caractère prenoit toujours la teinture de ses projets , & se formoit, dans toutes les occasions sur ses prétentions & sur ses desirs. Avec les gens tristes , l'air chagrin lui devenoit naturel : avec les gens gais , il paroissoit fait pour la gaîté & pour l'enjouement : il étoit grave avec les vieillards, vif & léger avec les jeunes gens , audacieux avec les esprits hardis , libre & sans retenue avec les débauchés. Cette mobilité & cette variété continuelle avoit non-seulement attiré auprès de lui tout ce qu'il y avoit de gens sans principes & sans mœurs en Italie & dans les Provinces de l'Empire , mais lui avoit procuré un grand nombre d'amis parmi les plus honnêtes gens de la République , à qui l'apparence de ses vertus faisoit illusion.

I. Fondé sur toutes ces ressources , *Catilina* commença bientôt à cabaler sourdement , & à tenir des assemblées secretes. Un Citoyen nommé *L. Porcius Lecca* prêta sa maison aux Conjurés , qui s'y rassembloient toutes les nuits. Le projet étoit prêt à éclater , & la République touchoit au moment de sa perte , quand une bravade indiscrete de deux Conspirateurs découvrit en partie le secret. Deux intimes amis de *Catilina* se

vantèrent qu'ils tueroient *Cicéron* dans son lit. Cette menace, qui n'eut aucun effet, alarma pourtant assez le Sénat pour qu'il rendit solennellement ce Decret fameux (c), qui chargeoit spécialement les Consuls de veiller aux intérêts de l'Empire. Quelques jours après la Courtisane *Fulvie*, ayant sçu le projet entier de la Conjuraton, par son amant *Curius* qui y étoit engagé, alla le révéler au Consul, qui se prépara à en faire le rapport le lendemain à l'Assemblée du Sénat. *Catilina* eut l'impudence de s'y trouver; & c'est ce qui donna lieu à *Cicéron* indigné de prononcer la *Première Catilinaire*: Monument précieux aux yeux des gens de Lettres, d'une vigueur héroïque, & d'une éloquence foudroyante.

II. *Catilina* fut étourdi de ce coup qu'il n'avoit pas prévu, & attendit à peine la nuit pour se dérober à l'indignation publique. Un petit nombre de Conjurés le suivit dans sa retraite. *Cicéron* instruit dès le lendemain de la fuite précipitée du Chef de la Conjuraton, convoqua le Sénat afin d'aviser aux mesures qu'il y avoit à prendre. En attendant les *Pères*

Conscripts, qui tarديوient trop à s'assem-

(c.) *Videant Coss. ne quid detrimenti resp. capiat.*

blér, le Consul monta sur la *Tribune aux Harangues*, & apprit au Peuple l'évasion de *Catilina*, après lui avoir rendu compte des circonstances de la Conjurati-
on, que bien des gens ignoroient en-
core. C'est la *Seconde Catilinaire*.

III. On avoit trouvé moyen d'inté-
resser en faveur de la Conspiration nais-
sante, la Nation des *Allobroges*, dont
les Ambassadeurs étoient alors à Rome,
pour y solliciter quelques privilèges
qu'ils avoient beaucoup de peine à obte-
nir. Quand le calme d'une lente & sage
réflexion eut succédé aux mouvemens
rapides de la séduction, effrayés des ris-
ques qu'ils couroient, & du péril auquel
étoit exposé l'Empire, ces Ambassadeurs
se déterminèrent à en donner secrète-
ment avis au Consul. On intercepta les
lettres des Agens de *Catilina*; on saisit
des amas d'armes qu'ils faisoient par son
ordre; on les conduisit eux-mêmes en
prison. *Cicéron* rend compte au Peuple
de tout ceci dans sa *Troisième Catilinaire*.
Discours admirable qui servira toujours
de modèle aux Orateurs curieux de nar-
rer avec grâce, & de raisonner solide-
ment.

IV. Les Conjurés étoient toujours en
prison, & le Sénat n'avoit pas encore

16 MERCURE DE FRANCE.

prononcé sur leur sort. *D. Silanus* ouvrit l'avis rigoureux de les condamner tous à la mort : *C. Cæsar*, le même qui donna dans la suite des fers à sa Patrie, inclinoit à la douceur, & vouloit qu'on leur laissât la vie. Il alla même jusqu'à intéresser *Cicéron* en leur faveur, en faisant entendre qu'une sévérité odieuse pourroit mettre en danger les jours d'un Consul, si précieux à la République. *Cicéron*, à son tour, montra les sentimens les plus héroïques; protesta qu'il avoit fait à sa Patrie le sacrifice de sa vie, & qu'il falloit embrasser le parti de la rigueur, puisqu'il étoit le plus sûr pour l'Etat. Dire que son avis fut suivi unanimement, c'est faire en deux mots l'éloge de cette *Quatrième. & dernière Casilinaire.*

VERS sur la Tragédie d'OLIMPIE.

DE l'*Homère* François respectons les vieux ans.
Aussi fier, aussi grand, au bout de sa carrière,
Il fait entendre encor ces sublimes accens
Qui tant de fois charmoient l'Europe entière:
Fils des Arts, ainsi qu'eux, il triomphe du temps.
Dévoré de chagrins, environné d'allarmes,

De la publique joie, un Critique attristé
Vainement, dans mes yeux, voudroit tarir mes
larmes ;

Par un charme plus fort mon cœur est emporté.
Mes larmes sont pour lui des larmes criminelles:
Mes yeux pour le confondre, en versent de nou-
velles.

On admire, en tout temps, l'astre brillant des
Cieux ;

On le bénit à son Aurore ;

Au midi de son cours, il marche égal aux Dieux ;

A son coucher, il nous étonne encore,

Et son dernier rayon nous fait baisser les yeux.

Méropé, Mère & Reine, ou m'afflige, ou m'en-
flâme ;

D'Orosmane irrité j'embrasse les fureurs ;

Gengiskan agrandit mon âme ;

Mahomet la remplit de profondes terreurs :

Pour *Olimpie* encore il me reste des pleurs.

L. P. T. T.

M A D R I G A L ,

A Madame de ***.

PENDANT ce jugement si fameux au Permesse,
Ou *Pâris* adjugea la Pomme à la Beauté,
S'il eût encor trouvé deux prix de même espèce,

18 MERCURE DE FRANCE.

Pour l'esprit & pour la sagesse ,
Son embarras auroit bien augmenté.
Mais ce Berger, dans le siècle où nous sommes,
Voyant la jeune *Lis* n'auroit point hésité.
Jegagerois qu'elle eût en les trois Pommes.

Par M. V

VERS à Madame de S.

D e s ris , des grâces entouré ,
Si l'amour vole à ta toilette ,
Des fleurs qui couronnent ta tête ,
S'il aime à voir ton sein paré.
Si sans cesse sa main divine ,
Sur toi , ma brillante cousine ,
Verse mille dons précieux ,
C'est que ce petit orgueilleux ,
Jaloux de conserver l'empire :
Qu'il a sur tout ce qui respire ,
Compte bien plus sur tes beaux yeux ,
Que sur les flèches qu'il nous tire.

Par M. FRANÇOIS , ancien Officier de Cavalerie.



I M P R O M P T U.

*A LISETTE , en lui présentant une
violette.*

JUNE & brillante *Lisette* ,
De bon cœur daigne accepter
L'humble & douce violette
Que j'ose te présenter.
Si la main qui te la donne
Sur la plus belle couronne
Avoit d'aussi justes droits,
L'Univers à l'instant même
Verroit la Beauté que j'aime
Au-dessus des plus grands Rois.

Par le même.

*A Mlle DE. . . qui pressoit instamment
l'Auteur de lui faire son portrait.*

IL faut donc vous peindre en deux mots ;
Ainsi que votre cœur ardemment le souhaite ?
Vous êtes à la fois médifante & coquette.

Corrigez-vous de ces défauts ,
Et je vous garantis une fille parfaite.

Par le même.

LE ROSIER,

ALLÉGORIE.

A M. ** , Auteur de l'Elite des Poësies
fugitives.

Sur le Parnasse un Rosier fleurissoit,
Rosier chéri de la troupe immortelle !
Apollon tous les jours lui-même l'arrosoit ;
& Clio , sa garde fidelle,
Avec grand soin le cultivoit.

Chaque matin sous son feuillage

Voltaire a) avec Bernis (b) célébroit P...

Près d'eux Saint Lambert , (c) de l'amour.

Traçoit une naïve image.

A quelques pas dans un bocage

Piron , (d) sans éclat emprunté ,

Sur le fond d'un beau paysage ,

Peignoit un riant hermitage ;

Où l'Amour sourioit à la tranquillité.

(a) Madrigal à la Marquise de P ** , dessi-
nant une tête.

(b) Réponse à la question proposée par la même.
Qu'est-ce qu'Amour ?

(c) Pigmalion & le triomphe d'Alexandre.

(d) L'Epître à Mlle Chéré.

Bernard (e) de sa tendre Bergère ;
 Venoit y partager les transports amoureux ;
 Et sa main folâtre & légère
 Dessinoit jusqu'à la fougère ,
 Qui servoit de Trône à ses feux.

A les côtés *Dorat* (f) de l'aimable *Sophie*
 Exaltoit les traits ravissans ;
 De la finesse de *Thalie* ,
 Des sons heureux de *Polymnie* ,
 Il offroit les accords touchans.

Panard (g) de son tendre martyr
 Entretenoit les bosquets d'alentour :
 A *Favart* (h) il prêtoit sa lyre ;
 Et plein d'un amoureux délire ,
 Tous deux soupiroient tour-à-tour
 Les feux du Dieu qui les inspire.

• • • • •
Gresset venoit suivi des Grâces ;
 Vert-vert reposoit sur sa main ;
 Les jeux voltigeoient sur ses traces ;
 Et les ris d'un air enfantin ,
 Lui présentoient les paperasses (i)

(e) *L'Epître à Claudine.*

(f) *L'Epître à Mlle Arnoult de l'Opéra.*

(g) *Le Ruiffeau, laylle charmante de M. P**.*

(h) *Madrigal ingénieux tiré de la Comédie des Sultanes. Dans l'Univers, &c.*

(i) *On a lu avec plaisir la description du Lutrin vivant de M. G.*

22 MERCURE DE FRANCE.

Dont il composoit son *Lutrin*.

Ainsi dans les Champs d'*Ionie* (k)

Jadis le tendre *Anacréon*,

Dans des vers remplis de faillie ,

Faisoit badiner la folie

Sur les genoux de la Raison.

Les fleurs du Rosier du Parnasse

Sont vos vers , Poètes fameux.

Il y manquoit un choix heureux ;

* * Vint , le fit avec grace ,

Et son bouquet mis sous nos yeux ,

Offre un mélange ingénieux ,

Dont l'esprit jamais ne se lasse ,

Et que le cœur goûte encor mieux.

Clio vit le larcin , & d'un regard sévère ,

Prétendoit le réprimander ,

Mais bien-tôt l'Amour la fit taire.

Ce Dieu la charge de garder

Toutes les Roses de *Cythère* ;

Elle n'a garde de gronder ! . . .

Apollon à sa sœur le lendemain s'empresse

De montrer son Rosier chéri :

Mais quel objet pour sa tendresse ! . . .

Plus de Roses, l'arbre est flétri.

Il appelle *Clio* , » venez , venez , traitresse ,

» Où sont mes fleurs ? Hélas , dit-elle sans détout ,

(k) *Anacréon* étoit de *Théos* , Ville d'*Ionie* .

» J'ai laissé tout prendre à l'amour ;

» Je n'attendois pas la sagesse.

Par M. COSTARD , Fils.

VERS à une Belle incrédule , par M.
Y*** , de l'Académie Royale des
Belles-Lettres de CAEN.

Vous niez la Divinité ,
Iris , quelle folie extrême ,
Quand malgré vous votre beauté
Vous annonce un Etre suprême.

LE BAL DE L'OPERA,

A N E C D O T E

Qu'on prendra pour un Conte.

EN vérité , Madame , vous êtes d'une
gaucherie qui ne ressemble à rien ! vous
affichez la gravité jusque dans le centre
des plaisirs ! c'est une erreur : je dis plus ;
Madame , je dis plus , c'est exactement
un crime contre l'usage. Le plaisir est
une rose : il est des Peuples assez mauf-
sades pour ne la chérir qu'autant qu'elle

24 MERCURE DE FRANCE.

est hérissée d'épines. Nous autres nous n'aimons point une conquête difficile. Nous voulons aimer, le dire, & triompher : Un plaisir cesse de l'être lorsqu'il est acheté. Survient-il une vapeur, un caprice, un rien : eh bien l'on se quitte, on ne s'aime plus, mais l'on s'estime encore ; voilà tout. Avouez, Madame, que les François sçavent manier merveilleusement bien l'amour !

C'étoit à-peu-près en ces termes, que le Marquis d'*Arimon* tâchoit de calmer les scrupules d'une très-jolie femme que le reflux du Bal de l'Opera avoit amenée à ses côtés.

Beau Masque, lui dit la Dame inconnue, qui l'avoit reconnu au premier instant, vous êtes d'une folie outrée : vos propos sont légers, semillans ; mais ils ne sont pas toujours dictés par le respect. — Le respect ! ah bon, Dieu le respect ! — je vous devine ! oui sur mon honneur, je tiens la clef de l'énigme ! je juge à ce seul mot, que vous êtes mariée, vous vous déconcertez ? — allons, avouez-le moi de bonne grace. — Eh, mais, Monsieur, quand il seroit vrai, faudroit-il en rougir ? — Non, Madame, je ne porte pas la sévérité si loin ; ce n'est pas d'être mariée qu'il faut rougir. C'est

c'est d'en faire un mystère. A dire vrai, est il une chose de convenance mieux imaginée que le mariage ? Tant qu'on est fille, on est asservie à mille petits préjugés, * il faut motiver tous ses pas, discuter chacune de ses démarches, se masquer enfin jusqu'à l'âme. Sitôt qu'on est femme, la scène change : le préjugé s'évanouit, la liberté reste. A l'abri d'un nom qu'on échange contre le sien, il est permis d'avoir des manières, de se livrer au tumulte du monde, quelquefois même d'être extravagante ; & souvent l'estime qu'on accorde au mari, est en raison des folies de la femme. — Vous parlez à merveille : on diroit que vous tenez la clef de nos cœurs : mais, pour connoître si bien le mariage, il faut en avoir fait une épreuve. — Oh ! l'épreuve est toute faite, Madame. — Comment ? — Oui, Madame : mon Père étoit attaqué de la *Postéromanie* ; il crut qu'il étoit temps d'assurer l'éternité de son nom. Un beau matin il me mena chez un de ses vieux amis : ce vieil ami avoit une fille très-jeune, qui sortoit pour la pre-

* Tous ces propos & ceux qui suivent sont des propos de bal, par lesquels il faut bien se garder de juger de la morale de l'Auteur.

mière fois du Couvent. La visite achevée, il me demanda si cette *Agnès* me pouroit convenir? Je lui répondis qu'à l'innocence près, elle me convenoit au mieux. La seconde visite, je m'approchai un peu plus près d'elle. Elle étoit tremblante. Pour la rassurer, je lui débitai toute entière une page des *Délices du Sentiment*, que j'avois apprise par cœur. Elle commença à m'inauder, à baisser les yeux. Je saisis une main passablement bien tournée; on se fâcha, on cria au téméraire; je criai à l'indiscrette; & le tout se termina par me la laisser baiser. *Le lendemain* je l'épousai; *le lendemain* je la menai en grande pompe en loge à l'Opéra, où je jouai le doux-cereux; & *le lendemain* je l'oubliai. Il y a, je crois, plus de trois mois que nous sommes ensemble. Jugez, Madame, s'il seroit décent à un honnête homme de conserver après des siècles, le souvenir de sa femme — Eh bien! admirez ce que c'est que le rapport: j'aurois parié que vous étiez le Marquis d'*Arimon*: mais je m'apperçois que je me suis trompée bien lourdement. C'est un de ces hommes assez peu délicats pour aimer leur femme; mais pour l'aimer jusqu'à la jalousie! On se dit à l'oreille le tour qu'il vient de lui jouer. Il a fait coucher

sa femme devant lui, de peur qu'elle ne vint au Bal de l'Opéra. — Que pensez-vous de ce tour ? ajouta-t-elle. — Ce que j'en pense, reprit le Marquis, en affectant un air de plaisanterie ; ce que j'en pense ? C'est que le tour est abominable. — Le connoissez-vous cet imbécile ? Moi, Madame ! vous me faites une injure gratuite, répliqua-t-il, en tâchant de dérober son trouble ; son nom n'est pas même parvenu jusqu'à moi. C'est sans doute un de ces Provinciaux qui font consister bonnement leur honneur dans la vertu de leurs femmes. C'est à coup sûr un Campagnard qui n'a pas la moindre notion de son Paris. Mais, Madame, il seroit un tour délicieux à lui jouer. Pourquoi sa femme ne profite-t-elle pas de son absence ? Il seroit assez plaisant que le Marquis apprît à ses dépens à connoître mieux une autre fois, les loix de l'usage. — Mais, oui, ce seroit un tour assez plaisant... Comment, assez plaisant ? Le terme est admirable : dites plutôt, Madame, dites un tour impayable !

Ce fut par beaucoup d'autres propos semblables, que le Marquis tâcha de persuader à l'inconnue, qu'il n'étoit rien moins que le Marquis d'*Arimon* : mais elle l'avoit reconnu à des indices trop

certain, & elle demeura intimement convaincue que c'étoit lui. Elle crut même avoir des raisons solides pour pouffer l'aventure jusques à la fin.

Eh bien, beau Masque ! reprit-elle, après plusieurs tours de Bal, qu'est donc devenue votre gaité ? Je pense que vous vous avisez de réfléchir → Il est vrai, Madame, & très-sérieusement — Sérieusement ? Ah ! voilà qui est impardonnable — Point du tout, Madame. Eh ! qui donne un plus vaste champ aux réflexions, que les scrupules des femmes ? Ma foi rien n'est plus propre à faire tomber dans la mélancolie. Heureusement j'apperçois le Chevalier D * * *. C'est celui-là qui sçait son Paris par cœur. C'est un garçon judicieux, qui passe une moitié de sa vie à tromper les femmes, & l'autre à duper les pauvres maris. Au demeurant, c'est un parfaitement honnête homme, un garçon d'honneur. Eh ! Chevalier, lui dit-il en l'abordant, on a besoin ici de ta présence. Voici un Masque charmant dont il faut m'aider à vaincre les scrupules. Je ne m'en serois jamais douté, reprit le Chevalier, avec un grand sang froid (car son cœur lui avoit fait reconnoître le Masque dans la minute). Cette taille nous promet beaucoup de charmes.

En vérité , je trouve quelquefois les femmes d'une singularité qui me passe! Elles croient avec simplicité à mille petites vertus , qui n'ont jamais eu d'existence que dans les cerveaux creux de quelques Maris. Eh , Mesdames ! daignez de grace vous rapprocher de la nature. Est-il rien de si naturel que d'être belle? Est-il encore rien de si naturel que d'en convaincre tout le monde ? Croyez que je vous parle vrai , Madame ; je vous respecte trop pour employer des raisons bien solides & bien ennuyeuses pour vous persuader. C'est par un moyen plus honnête & plus sensible, que je veux vous convaincre. Par exemple , jetez un coup-d'œil sur les loges. Voyez-vous ce masque rose & argent ? ses yeux lancent des éclairs ; un regard n'attend pas l'autre , ils se succèdent avec la rapidité des éclairs. Eh bien, elle touche à peine au deuxième mois de son mariage : & cependant vous sçavez son histoire. A ses côtés est un Masque brun : elle est célèbre par son aventure avec *Dorilas*. Vous connoissez sans doute cet événement. Si je le connois , reprit avec enthousiasme le Marquis. Je fais plus , car je l'envie. Voilà de ces aventures qu'on payeroit au poids de l'or. Une seule suffit pour

nous mettre au niveau des Courtifans les plus courus & les mieux fêtés. Sçavez-vous, Chevalier, que cela rend illustre ? Mais apprenez-nous quelle est cette Belle aux yeux bleux si doux, si languifans ? Eh quoi ! s'écria le Chevalier, vous méconnoissez *Fidelia*, à la solitude qui règne autour d'elle ? C'est elle qui a épousé un Cavalier de la figure la plus aimable, qu'elle abhorre, pour idolâtrer un homme à *faire peur*, & qui semble s'entendre avec le mari, pour résister à toutes ses avances. Voyez comme elle est isolée : à peine s'échappe-t-il de son côté quelques regards qui vont mourir à ses pieds. La mélancolie a pris dans ses yeux la place de la gaité. Aussi de quoi s'avise-t-elle, de traiter sérieusement l'amour. C'est un enfant charmant, mais folâtre ; il faut se plier à tous ses caprices : Malheur à celles qui lui voudroient faire parler le langage de la raison ; la gravité l'effarouche : il faut le sentir, & non l'analyser.

En finissant ces mots, le Chevalier ferra la main de la Dame avec un transport qui lui parut plus énergique que tous ces exemples. Alors un gros de Masques vint séparer d'eux le Marquis, plus attentif à considérer la Belle aux

yeux bleus , dont on lui faisoit l'histoire , qu'à examiner ce qui se passoit autour de lui. Madame ! s'écria tout-à-coup le Chevalier , voici une loge vacante ; vous devez être fatiguée ; profitons-en si vous voulez m'en croire. L'inconnue s'y laissa conduire ; & continuoit de prêter une oreille attentive aux leçons du Chevalier ; lorsque le Marquis d'*Arimon* , qui les avoit suivis de l'œil , en ouvrit brusquement la porte , & trouva son ami qui baisoit avec ardeur une main que l'on n'avoit pas l'air de lui trop disputer.

Il faut avouer , s'écria en riant d'*Arimon* , que tu es d'une précision singulière dans tes entreprises , & que ton étoile te sert ici bien merveilleusement ! Il est vrai , reprit le Chevalier , désespéré du contre-temps ; l'ascendant de mon étoile est bien pour quelque chose dans cette affaire-ci : Mais c'est pourtant à toi , c'est aux premiers conseils que tu as donnés à Madame , que je dois le bonheur que tu t'avises si mal-à-propos de venir troubler.

A ces mots , il prit une envie de rire si démesurée à la Dame , dont le Chevalier continuoit de baiser la main , que le tissu léger qui retenoit son masque se rompit , & laissa voir au Marquis un

32 MERCURE DE FRANCE.

visage qui ne lui étoit que trop connu : c'est-à-dire, celui de sa femme, qu'il croyoit alors dans les bras du sommeil. Le Marquis resta pétrifié, la Dame confondue, le Chevalier seul conserva son enjouement. Eh bien, Marquis ! dit-il, en lui frappant sur l'épaule, que penses-tu de cette aventure ? — Que je suis une grande dupe — & que tu ne feras pas la dernière.

VERS à une jeune Demoiselle, en lui renvoyant les Etrennes maritimes.

FL O R E, reprenez vos étrènes ;
Pour n'être point marin j'ai de bonnes raisons.
En voyant vos appas, en écoutant vos sons,
J'ai trop appris à craindre les Syrènes.

Par l'Auteur de l'Épître à Ménélie.

A U T R E S.

A deux jeunes Dlls qui s'appelloient réciproquement mari & femme.

CO U P L E charmant, jeunes beautés,
Vous usurpez nos droits & non nos qualités.

En vous liant des nœuds du mariage ,
 C'est nous ôter un avantage
 Qu'on ne peut remplacer par le seul sentiment.
 Rompez , rompez un vain engagement ,
 Des droits d'amour hymen sçait trop l'usage ;
 Et vous feriez ensemble un trop mauvais ménage
 Pour n'en vouloir pas faire un bon séparation .

Par le même.

P R O V E R B E S .

AIR : Nous sommes Précepteurs d'amour.

D A M I S , vos pas sont superflus ,
 Si vous cherchez quelque ressource :
 Des politesses , rien de plus :
On est ami jusqu'à la bourse.

Ma femme est sage , Dieu merci :
 Je suis le maître , elle est maîtresse .
 Mille écus par an , sans souci :
Contentement passe richesse.

Une fillette quelquefois ,
 Pour un amant se détermine ;
 Trompée , elle se mord les doigts .
Voit-on des Roses sans épines ?

B v

Iris dit qu'elle a deux amans,
 L'aveu paroît assez étrange ;
 C'est les vouloir rendre inconstans.
Moutons comptés le Loup les mange.

Vous, sans naissance & sans talens,
 Bouffis de votre patrimoine,
 Vous vous parez bien vainement ;
Car l'habit ne fait pas le moine.

Cléon dans ses entêtemens,
 Avec aigreur persiste encore.
 Il est écrit qu'on perd son tems,
A laver la tête d'un more.

Cloris d'un amant craint la voix,
 Et tous les jours *Cloris* l'accueille.
 On ne doit point aller au bois,
 Quand on appréhende la feuille.

L'esprit sans la réflexion,
 Souvent fait faire des bévues.
Beaux de Renard & de Lion,
 Doivent ensemble être cousus.

Vous vantez inutilement
 Et mon esprit, & ma droiture.
Fin contre fin assurément,
N'est pas bon pour faire doubler.

E liqueurs , vin vieux & vin nouveau ;
 Font qu'aujourd'hui *Damon* trépassé ;
 Enfin , tant va la cruche a l'eau ,
 Qu'à la fontaine elle se casse.

On dit qu'*Orgon* n'est pas content
 Du présent que lui fait *Alcide*.
 Cheval donné veut cependant
 Qu'on ne regarde pas la bride.

Mondor disoit j'ai du crédit ,
 J'aurai la place la plus haute ;
Timon l'obtient , & chacun dit :
Mondor comptoit , mais sans son hôte.

Étafe trop ambitieux ,
 Se voit réduit à la besace.
Phaëton fut-il jusqu'aux cieux ?
 Non , mal étreint qui trop embrasse.

D'un sot orgueil *Lubin* pourvu :
 De ses voïages vous assomme :
 Il a tout fait , il a tout vu.
 A beau mentir qui vient de Rome.

Rar M. FUZILLIER, à Amiens.



B. v. p.

*A Madame D... sous le nom de
Constance.*

O Poètes fameux , dont les pénibles veilles
 Nous ont produit de si beaux vers !
 O vous ! qu'admirez l'Univers ,
 Dont vous nous peignez les merveilles :
 De vos nobles travaux quel peut être le fruit ?
 Quelque fumée , un peu de bruit ;
 Voilà cette immortelle gloire
 Qu'on nomme hautement les faveurs d'*Apollon*.
 Pour être inscrits au Temple de Mémoire ,
 Que vous avez gémi dans le sacré vallon ! ...
 De votre sort au mien , quelle est là différence !
 Jugez , Messieurs les Beaux-Esprits :
 Vous ne vivez qu'en espérance ,
 Tandis que mes foibles écrits
 Sont couronnés d'un baiser de *Constance*.

*A Madame * * * **

CÉLIMÈNE à mon cœur à remis son destin ;
 Mon cœur à sa tendresse à remis la fortune :
 Nos destinées ainsi jamais n'en feront qu'une.
 En vain le monde dit , *toute chose a sa fin* :

Nous ſçavons trop, pour croire à cette erreur
commune,

Que quand l'amour à l'eſtime s'eſt joint,
Et le bonheur & l'amour n'en ont point.

*PARADOXE Littéraire ſur les Rois de
France appellés FAINÉANS.*

LE ſurnom de *Fainéans*, donné aux derniers Princes de la première Race de nos Rois ſans beaucoup de fondement, a trompé juſqu'ici tous ceux qui, croyant trouver dans les Hiftoriens des premiers temps de notre Monarchie les interprètes fidèles de la vérité, ont penſé d'après leur témoignage qu'ils méritoient tous ce titre odieux. J'eſſaye aujourd'hui de laver la mémoire de la plûpart d'un accuſation ſi déshonorante; & j'eſpère d'autant plus y réuſſir, que je tirerai mes preuves du fonds même de l'Hiftoire, en les appuyant ſur des faits reconnus pour incontestables.

Quand on cherche ſincèrement la vérité, il faut écarter tous les nuages qui pourroient l'obſcurcir : ainſi commençons par prendre une idée claire & précife des fonctions attachées à la place de

38 MERCURE DE FRANCE.

ces Sujets fameux qui faisoient , dit-on , trembler leurs Maîtres , ou plutôt qui n'en reconnoissoient aucun. Les *Maires du Palais* , dans leur origine , dit un illustre Sçavant , représentoient celui qui est aujourd'hui en Espagne le *Grand-Maître* ou *Majordome* ; & c'est-là l'idée qu'on doit avoir de tous les Maires du Palais qui se trouvent nommés dans l'Histoire avant la mort de *Dagobert I.* Leur puissance s'accrut , il est vrai , après la mort de ce Prince ; & cet emploi , qui n'étoit donné d'abord que pour un temps , devint par la suite héréditaire dans les familles. Ils ne commandoient d'abord que dans le Palais de nos Rois : ils sçurent se rendre nécessaires ; ils devinrent bientôt premiers Ministres , & on ne tarda pas à leur confier le commandement des Armées. Ce fut alors qu'ayant la force en main , le titre de *Maire du Palais* leur parut n'exprimer que foiblement l'étendue de leur puissance ; ils prirent celui de *Ducs des François*. Tous ces changemens nous prouvent que l'ambition fut toujours la même chez les hommes : adroite ou hardie , prudente ou dissimulée , rarement est-elle délicate sur le choix des moyens qu'elle employe pour parvenir à ses fins. Ce qu'il y a de

singulier, & que d'autres ont sûrement remarqué avant moi, c'est que les femmes, ces mobiles ordinaires de toutes les grandes révolutions, n'eurent aucune part à celle-ci.

Sept de nos Rois sont compris sous l'odieuse dénomination de *Fainéans*. examinons si tous les sept ont mérité véritablement de porter ce titre.

Thierry III. est à leur tête. En lisant son Histoire, on voit un Prince brave & courageux, qui souffre avec impatience la protection que *Pepin*, son *Maire du Palais*, accordoit aux Rebelles, & qui lève une armée pour l'en punir. Ce ne fut pas la première fois qu'on vit succomber celui qui avoit le bon droit de son côté; *Thierry* fut défait, & sa mort suivit de près sa disgrâce. Il est vrai qu'elle ne fit pas plus d'éclat que celle d'un simple particulier, & ce fut sûrement un trait de la politique de *Pepin*, qui avoit de bonnes raisons sans doute pour étouffer le bruit d'un pareil événement.

Clovis III, fils de *Thierry*, succède à son père. Mais que pouvoit-il faire dans le court espace d'un règne de cinq années contre un Sujet aussi puissant & aussi accrédité que *Pepin*?

40 MERCURE DE FRANCE.

Childebert II, frère de *Clovis*, monte sur le Trône après lui. Si l'on peut être grand homme sans être Conquérant, le surnom de *Juste* que lui donnent les Historiens, dépose en sa faveur.

Je ne dissimulerai point que son fils *Dagobert III* eut peu d'autorité. Prince foible & timide, les Peuples se révoltèrent contre lui; & il eut si peu de puissance, qu'on ne respecta pas même son sang après sa mort.

Daniel, fils de *Childeric II*, fut reconnu pour Roi, & fut nommé *Chilpéric*. Le mettra-t-on au nombre des *Rois Fainéans*, ce Prince illustre qui, secondé de *Rainfroy*, son Maire du Palais, repoussa à diverses reprises les efforts de *Charles Martel*, & ne céda enfin qu'après avoir long-temps combattu ?

Thierry IV, son successeur, placé sur le Trône par la main du *Maire du Palais*, le laissa agir d'abord par reconnoissance. Si dans la suite nous ne voyons pas qu'il ait tiré vengeance de l'insulte sanglante qu'il reçut lors du Traité d'Aquitaine, conclu avec *Herald*, fils du fameux Duc *Eudes*, il est à croire que les moyens lui manquèrent, ou que s'il les eut, la mort l'empêcha d'en faire usage.

L'interrègne qui suivit la mort de

Thierry, en augmentant les ressources de *Charles Martel*, mit *Childeric III* dans l'impuissance de lui résister ; & il ne faut pas conclure que ce Prince n'eut aucunes vertus , parce qu'il fut malheureux : tout ce qu'on en peut dire , c'est qu'il ne lui fut pas possible de les mettre au jour.

E P I T R E.

*A M. le Comte de M. . . . Capitaine
de Cavalerie.*

ENFANT chéri de la Nature ,
Né pour le bonheur des humains ,
C'est à toi seul , sage *Epicure* ,
Que je dois mes heureux destins !
Tes dogmes gravés dans mon âme
Réglent mes tranquilles desirs ;
Tout m'amuse , rien ne m'enflâme ,
Et mes travaux sont mes plaisirs.
Dieu séduisant de l'harmonie ,
Prête-moi tes pinceaux flatteurs ;
Que la riante Poësie
Viennè parer de ses couleurs.
L'agréable Philosophie
Dont je fais la règle des mœurs.
Arrachés du sein de la mère ,

42 MERCURE DE FRANCE.

Nos cris annoncent les douleurs ,
Et nos yeux ont versé des pleurs .
Avant d'avoir vu la lumière .
On nous ravit la liberté
Avant d'en connoître l'usage .
Qu'un triste enfant emmaillotté .
Représente bien l'esclavage !
Si jamais le Dieu de l'Amour
De l'hymen me rend tributaire ;
Mes enfans en voyant le jour ,
Viendront dans les bras de leur père :
Leurs mains pourront en liberté
Gareffer le sein de leur mère
Qui s'ouvre à leur avidité .
Quelle odieuse indifférence
Soumit les jours de notre enfance
A des Pédans durs ou flatteurs
Pourquoi des leçons étrangères ?
Nous faut-il d'autres Précepteurs
Que les exemples de nos pères ,
Et d'autres tableaux que nos mœurs ?
Quelle inconcevable manie
A porté les foibles humains
A passer dix ans de leur vie
Avec les Grecs & les Latins ?
Ah ! plutôt qu'au printemps de l'âge ,
Des Muses le doux badinage ,
En amusant notre loisir ,
Nous enseigne l'art de jouir .

Qu'une solitude agréable ;
Nous délivre de ces instans ,
Où las des femmes , de la table ,
On fuit tous les amusemens :
Nous y ferons loin des Sçavans
Des Livres un commerce aimable ,
Et de l'Etude un passe-temps.
Les Arts , enfans de la Nature ,
Viendroient en troubler le repos ;
L. de la Peinture
Conduiroit les rians pinceaux ;
Les Elèves de *Polymnie*
Régleroient les sons de la voix ,
Et l'air sous leurs agiles doigts
En feroient briller l'harmonie .
Tels ont été les sentimens
Du Philosophe de la Grèce.
Ce doux ami de la foiblesse
Nous guidant selon nos penchans ;
Nous conduiroit à la vieillesse
Par des chemins toujours rians.

— Par M. de L. R. du M.



*TRADUCTION libre d'un Extrait de
l'Idylle de MOSCHUS , sur la mort
de BION , son Maître.*

BOCAGES de Sicile , & vous Ondes plaintives ;
Unissez vos regrets à mes lugubres chants ;
Fleuves délicieux qui coulez sur ces rives ,
Mêlez votre murmure à mes accords touchans !
Epanouissez-vous sur vos tiges mourantes ,
Fleurs , & néxhalez plus vos suaves odeurs ;
Rose , cache à mes yeux tes couleurs éclatantes ;
Dérobe tes beautés , partage mes douleurs !
Bion meurt . . . il n'est plus ! vous sombres Hyacinthes ,
Parlez , & montrez-nous dans vos couleurs éteintes
Montrez-nous tristement le sujet de nos pleurs.
Soupirez avec moi , Muses Siciliennes ;
Unissons nos sanglots , vos douleurs sont les miennes.
Vous, Rossignols plaintifs sous ces ombrages frais ,
Aux Ondes d'*Aréthuse* apprenez nos regrets :
Bion meurt ! . . . avec lui le Dieu de l'harmonie ,
En soupirant encor fuit ces tristes climats ;
Les yeux baignés de pleurs la tendre *Polymnie* ,
Nous quitte pour jamais , & marche sur ses pas.
Soupirez avec moi , Muses Siciliennes ,
Unissons nos sanglots , vos douleurs sont les miennes ,

Cygnés , mélodieux , dans vos tristes chansons ,
 Déplorez nos malheurs sur les bords du *Méandre* ;
 Pleurez ce beau berger ; chantez d'une voix tendre
 Comme il chantoit jadis dans ces riants vallons.
 Couché nonchalamment sous un épais feuillage ;
 Ses sons harmonieux s'élevoient dans les airs :
 Mais hélas descendu sur le sombre rivage,
 Il médite à présent de lugubres concerts.

.....

 Vous qui dans nos forêts imitez les accents ,
 Volez sur ce Cyprés, oiseaux de ce bocage ;
 A ses mânes divins rendez encore hommage ;
 Honorez son tombeau par des accords touchans.
 Vous qui vivez de pleurs , Colombes gémissantes,
 Venez , venez pleurer dans ce sombre réduit ;
 Et quand le jour fuira vers les Mers inconstantes,
 Apprenez nos douleurs aux ombres de la nuit.
Soupirez avec moi , Muses Siciliennes ;
Unissons nos sanglots , vos douleurs sont les miennes.
 Qui pourra désormais enfler tes chalumeaux ,
 Trop aimable berger ! hélas depuis ta perte ,
 Les plaisirs ont quitté cette rive déserte ,
 Nos chants n'éveillent plus les folâtres échos.
 Une sombre langueur s'est ici répandue ;
 Le Dieu *Pan* se retire au fond de nos forêts ;
 Je tiens languissamment ma flûte suspendue ;
 Ce rivage n'entend que mes tristes regrets !

46 MERCURE DE FRANCE.

Voyez dans nos vergers une naissante Rose ;
Etaler à vos yeux sa superbe couleur ;
Par les pleurs du matin à peine est-elle éclosé ;
Que le midi la voit tomber dans la langueur.
Mais lorsque le printems sur son aîle riante,
Ramène dans nos bois *Flôre* avec le plaisir ,
On voit briller encor sa beauté renaissante ,
Et son sein se r'ouvrir aux baisers du zéphir.
Hélas il n'en est pas ainsi de notre vie !
A peine goûtons-nous la douceur des beaux jours ,
Que par les coups du fort elle nous est ravie.
La mort vient , nous tombons , hélas ! & pour toujours.

Par M. Br. . . . d'Angers.

*A une jeune Dame qui venoit de jouer
sur un Théâtre particulier le rôle de
la SERVANTE MAITRESSE, dans
la Pièce du même nom.*

DE *Pandolphe* chacun partage la foiblesse.
Qui ne seroit ému de tes divins accens ?
Que tu mérites bien le titre de *Maitresse* !
C'est toi qu'on doit servir : tes yeux sont si puissans !
Où brilleront ces yeux , regnera la tendresse.

Tu charmes tour-à-tour l'esprit, le cœur, les
sens.

Pour te peindre, il faudroit rassembler sur tes
traces

Le Goût, le Sentiment, la Finesse & les Grâces.

Par M. GUICHARD.

SUITE des Lettres à SOPHIE.

L E T T R E I I I.

A une heure & demie de la nuit.

JE vous écris de mon lit. Je laisse courir ma plume : mon cœur dicte ce qu'elle trace. Aimable *Sophie*, je ne puis vous exprimer mes peines. Pourquoi m'accuser d'être volage ? Ah ! si l'on me reproche de la légèreté, c'est que jusqu'à présent je n'avois guères connu l'amour. Je ne vous avois pas vue : je prenois mes goûts pour des passions. C'est peut être un malheur pour moi de vous connoître. Que je vous aime ! Ce n'est point le prestige des sens qui me séduit ; c'est l'assemblage de tous les sentimens honnêtes qui m'attache à vous pour jamais. Au nom de tout ce qui vous est cher, ne quittez jamais votre amant. Il souffre, il est mal-

48 MERCURE DE FRANCE.

heureux, il est délicat & sensible. Ses larmes coulent. . . . Ma bonne Amie, que vous me connoissez peu, si vous doutez de mes sentimens !

LETTRE IV.

A minuit.

ENCORE une Lettre, de mon lit. Je veux vous écrire tous les soirs, & vous rendre compte de tous mes sentimens, de toutes les affections de mon âme. Hélas ! ne vous devrai-je jamais un instant de joie ? Le plaisir de m'occuper de vous sera-t-il donc toujours mêlé de regrets & de peines ? Que faites-vous, ma chère Maîtresse, tandis que l'ennui me consume ? Songez-vous que vous avez un Amant qui ne respire que pour vous ? qui ne voit & n'entend que vous ?

Nous eûmes hier un spectacle intéressant. Toute la ville entouroit une Angloise qui, sans contredit, est une rare Beauté. Rien de plus régulier que son visage ; rien de plus fin que ses traits. Elle a des cheveux noirs qui relèvent la blancheur de la plus belle peau, des yeux charmans, une bouche parfaite. Tout le monde en étoit enchanté, & moi

moi je disois tout bas ; ma chère *Sophie* est plus aimable encore. Cette Angloise est belle, ma Maîtresse est ravissante : ses regards expriment bien mieux le sentiment. Quand pourrai-je y lire encore mon bonheur ? Je précipitois l'Etrangère du trône qu'on élevoit à ses charmes, & j'y plaçois avec transport l'Idôle de mon cœur. Daigne, du haut de ce trône, écouter les vœux d'un infortuné qui t'adorera toujours ! daigne lui sourire, & le plus grand Roi du monde enviera mon sort. Mon aimable, ma chère *Sophie*, vous êtes tout pour moi : sans vous, je ne veux plus de la vie. Que ferois-je de ce présent funeste ? La mort vaut mieux qu'un éternel désespoir. On m'a fait trembler. *Dorval*, m'a-t-on dit, s'est informé de votre fortune ; il a songé à vous. Je crains peu cette âme vile ; mais verrois-je un rival plus heureux me fermer votre cœur, ce cœur qui seul peut m'attacher à la vie, de qui dépend la douceur de mes jours ? O ma chère *Sophie* ! je suis tranquille ; je sçais compter sur vous. Je vous embrasse mille fois, & je vais tâcher de m'endormir. Puisse un songe flatteur charmer un instant mes peines. Hélas ! je ne puis donc jouir que d'un bonheur imaginaire ? La

plus douce illusion ne vaudra jamais la réalité.

L E T T R E V.

JE ne vous écrivis point hier au soir. La mélancolie sombre qui fatiguoit mon âme eût passé dans ma Lettre, & ne vous auroit pas amusée. Je suis un peu mieux, & ma plume se trouve sous ma main. Elle s'y trouve souvent. Si je ne m'en suis pas servi hier au soir, combien de fois mes ardens soupirs, mes tendres discours alloient chercher ma *Sophie* ! Que vous êtes aimable ! lui disois-je tout ému. Quelle grâce ! quelle douceur ! que vous êtes ingrate, si vous ne m'aimez pas ! Que la chaîne qui m'attache à vous est forte & charmante ! Ah ! souvenez-vous de ce jour où je vous remis une Lettre en vous quittant. Vous la refusiez, cruelle ! Vous avez vu mon trouble, mon accablement. Mais pourrai-je vous exprimer le délire & l'agitation de mon âme, quand je pris cette main dans la mienne ? Dieu, quel moment ! Je sentis qu'elle se laissoit ouvrir pour rece-

voir cet heureux billet. . . . Je tremblois de joie , ma bonne amie ; je ne pouvois parler. . . . Ah ! si j'étois parti sans vous laisser ce gage de mon amour , si vous l'aviez absolument refusé ; si vous aviez eu cet excès de rigueur , oui , la mort m'eût semblé moins affreuse ; je l'eusse préférée sans hésiter au tourment , à l'horreur de vous déplaire. O mon aimable Maîtresse ! quel est donc cet amour que vous m'avez inspiré ? Il me consume tout entier. Mon cœur y pourra-t-il suffire ? Hé ! comment ne pas m'abandonner au penchant qui m'entraîne ? Vous êtes belle sans doute ; mais le charme qui m'attire & me subjugue est dans votre âme. C'est elle qui se peint dans vos traits , dans vos yeux ; c'est elle qui donne de la vie à vos grâces. Vous me faites sentir que l'attrait de la beauté tient à la vertu. Il en est comme du génie ; il s'allègue & s'éteint à mesure que l'âme se corrompt. De même , une femme sans mœurs peut séduire ; mais je doute fort qu'elle puisse toucher & fixer long-temps les adorateurs de sa figure. On croit bientôt démêler , dans sa physionomie , la bassesse des sentimens de son cœur. Ce n'est plus le même objet ; il semble que sa beauté disparoisse à mesure que son

52 MERCURE DE FRANCE.

âme se dégrade. Pour vous, ma chère & respectable Amie, j'aurai toujours de nouvelles raisons de vous aimer davantage. Je vous trouverai toujours plus charmante; ou, si l'amitié succède enfin à l'amour, elle lui ressemblera si bien, que la différence ne sera guères sensible. Douce & tendre *Sophie* ! unique Amie de mon cœur ! nous trouverons toujours dans la candeur & l'honnêteté qui nous animent, les délices du sentiment; & le souvenir de nos premiers feux répandra jusques sur nos vieux jours le charme de notre heureuse jeunesse.

LE mot de la première Enigme du premier volume du Mercure d'Avril est *la Cheminée*. Celui de la seconde est *le fuseau*. Celui de la troisième est, *fascia*, bandeau royal, *bandage de Chirurgien*, *sublatâ* *litterâ* remanet *ascia*, *une hache*. Celui du premier Logogryphe est *le Logogryphe lui-même*, dans lequel on trouve *Loi*, *Roi*, *lyre*, *gloire*, *loire*, *horloge*, *loge*, *gril* & *orge*. Celui du second est *Cordon*. On y trouve *cor*, *or*, *roc*, *don*, *on*, *nord*, *rond*.

E N I G M E.

JAMAIS par moi lieux bas ne furent habités ;
 Mon corps est agissant sans vie ;
 Et l'on me voit tourner les yeux de tous côtés ;
 Quoique de regarder je n'aye aucune envie.

A U T R E.

DANS les forêts j'ai pris naissance,
 Et rien n'est égal à mon sort,
 Puisque ce n'est qu'après ma mort
 Qu'on me voit en grande puissance.

Je reviens des champs dans les villes,
 J'acquiers de la beauté de maison en maison ;
 Et quand on me possède, on peut avec raison
 Croire à l'Etat être des plus utiles.

A la Cour chacun me desire ;
 Je suis si bien auprès du Roi,
 Qu'il veut que je porte avec moi
 Quelque marque de son Empire ;

Mon règne est celui de la guerre ;
 Et bien qu'esclave des humains,
 Quand je tombe en de bonnes mains,
 Je fais trembler toute la Terre.

C ij

 L O G O G R Y P H E .

MON tout, ami Lecteur, est un objet immonde :
 Rien de plus dégoûtant, rien de plus vil au monde.
 Mais divise mon être, & décompose-moi ;
 Sous des traits différens je me présente à toi.
 D'abord j'ai de l'esprit, si tu m'ôtes la tête ;
 Qu'on m'ôte aussi le ventre, & je suis une bête.
 Coupe de plus ma queue, ô changement subit !
 Je cesse d'être bête, & je n'ai plus d'esprit.
 Cependant, qui l'eût cru ? quel étrange mystère !
 D'une foule d'enfans je me vois le vrai père.
 Mais si tu rends mon chef ; je perds tous mes enfans,
 Je le deviens moi-même, & j'acquiers pour pa-
 rens

Un Chasseur téméraire ; un Animal timide
 Que *Calchas* autrefois immola dans l'Aulide.
 Laisse à côté mon chef, prends maintenant mon
 corps :

Arraches-en le cœur ; & malgré tes efforts
 Succombant à ton tour, d'une main ennemie,
 Te brise aussi ton corps, je t'arrache la vie.
 Mais enfin de mon être ainsi martyrisé,
 De mes membres éparç, de mon corps divisé
 Prends mon cœur & ma queue, ajoutes-y ma
 tête,

A l'abri , dans mon sein , tu braves la tempête ,
 Tu traverses les mers , tu vogues sur les eaux ,
 En dépit de l'orage , & du courroux des flots.

Be..... p. d. c. d. q.

A U T R E.

DANS un seul mot trouvez Mein , Rhin ,
 Rome , miroir , Roi , ris & mise ,
 Renom , sirop , Rhone & Serin ,
 Iphis , Héros , Memphis & Pise.

Par M. LAUS de BOISSY.

C H A N S O N

Imitée de la 40^e Ode d'Anacréon.

A I R : De la Romance de Daphné.

IL étoit fête à Cythère ;
 Cupidon cueilloit des fleurs.
 Bientôt sous sa main légère,
 Un bouquet fait pour sa mère
 Brille de mille couleurs.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Le sein vermeil d'une rose
Vient de s'ouvrir à l'instant :
A peine il la voit éclore,
Que soudain il se propose
D'en embellir son présent.

Déjà de la fleur vermeille
Il touche un bouton naissant ;
Une impitoyable Abeille
Sous ses petits doigts s'éveille,
Et le pique en s'envolant.

Fleur perfide ! . . . cruels charmes,
Dit l'Amour, versant des pleurs . . .
Cypris vient à ses allarmes.
Les yeux de l'Amour en larmes
Sont autant de traits vainqueurs.

Je partage ton injure,
Lui répondit-elle ; mais . . .
Dois-je plaindre une piquure,
Quand tu ris de la blessure
D'un cœur percé de tes traits ?



A R T I C L E II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE à M * * *, sur le gage de
bataille , en Normandie.

V O U S désirez sçavoir, Monsieur, ce qu'étoit en Normandie, la Loi de la Bataille, par laquelle presque toutes les affaires contentieuses étoient terminées, sous les Regnes de *Rollon*, & de ses descendans, jusqu'à l'an 1204, que *Philippe Auguste* réunit ce Duché à la Couronne de France, & les différentes modifications de cette Loi jusqu'à l'an 1577, qu'elle fut abolie. Voici ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet.

Le Prince *Rollon*, étant devenu Duc de Normandie, par la cession que *Charles le Simple* lui en fit au 10^e Siècle; en 912, donna à ses Sujets des Loix, qui furent rédigées par les Grands de ses Etats. Ces Loix étoient simples; elles se réduisoient presque toutes, à faire examiner par quatre Chevaliers l'objet

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

des contestations ; & sur leur rapport l'Affise prononçoit. Les Procès n'étoient ni longs ni dispendieux ; mais dans les cas où les Chevaliers , après s'être transportés sur les lieux , pour examiner la plainte , ne la pouvoient éclaircir , faute de preuves ou de témoins ; si la querelle ne passoit pas *dix sols* , celui à qui cette somme étoit demandée , étoit renvoyé hors de cour , en affirmant qu'il ne la devoit pas. Si la demande passoit dix sols , ou qu'il fût question d'usurpation d'héritage , & que les Chevaliers ne pussent , par l'enquête , connoître la vérité , celui qui étoit accusé étoit obligé ou d'acquiescer à la demande , ou de *gager la bataille en pleine affise*. Ces sortes de batailles , qui n'étoient pas pour causes criminelles , ne tendoient point à mort d'homme ; le vaincu perdoit son procès , payoit l'amende * , &c. Mais il n'en étoit pas de même des accusations criminelles , dont on ne pouvoit faire une preuve suffisante : le plaignif & l'accusé étoient tenus de combattre en champ clos , jusqu'à ce qu'ils s'ensuivît la mort d'une des deux parties ; & le vainqueur emportoit gain.

* De là le Proverbe *les Battus payent l'amende*.

de cause ; car si l'un des deux se rendoit à son adverfaire , il étoit réputé coupable , & la Justice prononçoit son arrêt de mort. Cet usage étoit si conforme au goût & aux mœurs de ces temps-là, qu'il s'étendoit jusques sur le Clergé & sur les femmes mêmes : avec cette distinction cependant, que si un Clerc non marié vouloit combattre , l'Eglise n'étoit pas tenue de le souffrir , mais que si un Clerc marié portant l'habit parti , demandoit le combat , l'Eglise ne pouvoit l'empêcher ; & s'il étoit vaincu , il étoit puni de la même manière que l'eût été un Laïc. Lorsqu'une femme étoit accusée en matière criminelle , ou d'avoir *forfait à son honneur* ; si aucun Chevalier ne s'offroit à combattre pour la défense de sa cause , elle avoit la liberté de se purger par l'*ignisse*, c'est-à-dire d'étendre ses mains sur un plateau de fer rouge , monté sur un trépied , sous lequel on entretenoit un feu ardent. Si lorsqu'après les y avoir posées , elle les retiroit sans aucun signe extérieur de brûlure , elle étoit déclarée innocente : l'empreinte du feu entraînoit au contraire après elle la condamnation de l'accusée.

Les hommes pouvoient aussi , lors-

C vj,

qu'ils n'avoient point de Partie civile qui pût combattre contre eux, demander à subir l'épreuve de l'eau. On leur attachoit les mains aux pieds ; on les jettoit dans un fleuve. S'ils furnageoient, leur innocence étoit reconnue ; & toutes ces différentes manières de connoître la vérité étoient appellées *le Jugement de Dieu*. Il y avoit plusieurs formes dans les épreuves du feu & de l'eau dont le détail seroit trop long. On peut recourir sur ce sujet au *Traité des Superstitions* par le Père le Brun.

Voici comment on procédoit à gager la bataille. Le *plaintif* citoit aux Assises celui qu'il accusoit de lui avoir usurpé son héritage, volé son argent, ou tué son parent. Lorsque l'accusé nioit le fait, & que la preuve étoit difficile à faire, le *plaintif* jettoit un gage dans l'Audience, comme son gantelet, sa ceinture, ou son écu, & donnoit caution de soutenir la bataille. L'accusé acceptoit le défi jettoit pareillement un gage, & donnoit aussi caution pour la bataille. La Justice faisoit relever les gages, recorder les paroles de l'accusation & de la défense, par sept personnes véridiques & exemples de blâme. Ceux qui après avoir calomnié ou dit des

injures à quelqu'un, avoient été condamnés à se dédire en pleine Audience, ou à l'Eglise dans un jour solennel, en se prenant par le bout du nez, & en disant qu'ils n'avoient pas dit la vérité, ne pouvoient servir de recorders : ils étoient même pendant bien du temps l'objet de la risée publique, car la canaille ne manquoit pas de les reconduire en criant : *Il a un pied de nez*. Lorsque le sujet de la bataille étoit constaté, les Champions étoient mis dans la prison ; on leur donnoit des Maîtres en fait d'Armes, à leurs dépens, s'ils en demandoient : les personnes de qualité qui ne vouloient pas se rendre en prison, étoient confiées à des Chevalliers, qui s'obligeoient à les représenter, morts ou vifs, au jour que la Bataille étoit indiquée ; ceci s'appelloit être mis *en vive prison*. Pendant que cette vive prison duroit, il n'étoit permis à personne d'insulter les Champions, sous les peines les plus *grièves*. Le jour de la Bataille arrivé, si c'étoit entre deux Nobles, ils étoient tenus de s'offrir à la justice armés en guerre, aussi-tôt que midi étoit passé. Si c'étoit des roturiers, ils devoient comparoître à la même heure ; appareillés en leurs *livrées* ou en leurs

62 MERCURE DE FRANCE.

côtes , avec leurs écus , & leurs bâtons cornus , armés de draps , de cuir , de laine , ou d'estoupes , n'ayant à leurs bâtons , à leurs armures des jambes , & à leurs écus , que du feust , ou du cuir , & ne devant se servir pour combattre , que de l'écu , & du bâton. Ils devoient avoir les cheveux rognés pardeffus les oreilles , & pouvoient être oings , s'ils se jugeoient à propos. Dans toutes les Batailles , les armes devoient être égales ; & pour plus grande régularité , s'il manquoit un œil ou un bras à l'un des Champions , son adversaire combattoit un œuil fermé ou un bras attaché. Le jour de la Bataille arrivé , les Champions se rendoient à la Jurisdiction ; les Juges recordoient de nouveau en leur présence , les paroles sur lesquelles la Bataille avoit été gagée ; puis on les menoit au Champ. C'étoit un terrain quarré proche la ville , entouré de palissades. Les Juges s'y rendoient aussi ; & lorsqu'ils étoient arrivés , pourvu que l'heure de midi fût passée , un Huissier crioit à haute voix , aux quatre bords du champ : *Tels venez au champ faire votre devoir.* Ce cri se répétoit trois fois dans une heure. Au dernier appel , les Champions se présentoient à la barrière pour en-

trer dans le champ , armés de toutes pièces. Alors le Connétable, les Maréchaux* , ou à leur défaut un Chevalier commis par la Justice, pour garder les Hées & barrières, leur demandoit leur nom, le sujet de leur bataille, & s'ils vouloient entrer au champ pour combattre. A quoi ils répondoient, *oui*. Sur leur réponse, la barrière leur étoit ouverte. Deux Chevaliers des plus renommés conduisoient d'abord l'Acteur dans sa tente, qui étoit dressée au côté droit; deux autres conduisoient le défenseur, dans une autre tente dressée au côté gauche. Les deux Champions y restoient quelque temps pour se recueillir & prier Dieu. Pendant ce temps, la Justice faisoit crier le *Baon* du Prince aux quatre coins du champ: » *Qu'aucun* » *ne fût si hardi, sous peine de la vie,* » *d'aider ou nuire aux Champions, de* » *fait, de paroles, ni de signes, &* » *qu'aucun des gens d'armes, qui étoient*

* Ce n'étoit que lorsqu'il y avoit des batailles entre des gens de qualité, que le Connétable & les Maréchaux y assistoient. Chaque Province avoit ses Maréchaux: ils n'ont été conservés que pour celle de France; mais anciennement il y avoit des Maréchaux de Normandie, de Poitou, &c.

64 MERCURE DE FRANCE.

» assis autour du champ clos , ne mette
» la main aux lices , ne se meuve , ne
» touffe , ni crache. Ce *Baon* publié , &
les Champions ayant prié Dieu suffisament , ils sortoient de leurs tentes , se mettoient à genoux au milieu du champ , se prenoient par les mains , juroient de nouveau les paroles de la bataille ; puis les Chevaliers leur demandoient s'ils croyoient à Dieu le Père , au Fils & au Saint-Esprit ? S'ils n'eussent pas fait cette profession de foi , on ne les auroit pas laissé combattre ; mais ils auroient été punis comme hérétiques , parce que (dit un ancien Commentateur) il étoit autrefois plus de *mécréans* qu'il n'en est aujourd'hui. Les Champions juroient en outre de n'employer aucun sortilége pour remporter la victoire. Tout ce cérémonial rempli , ils rentroient encore un instant dans leur tente pour adorer Dieu : on crioit pour la dernière fois le *Baon* du Prince ; on commandoit à tous de vider les lices ; les quatre Chevaliers se retiroient aux quatre côtés de l'intérieur du champ , & y restoient seuls avec les Champions , pour être témoins de la bataille , & pour écouter si dans le combat l'un se rendoit à l'autre ; puis on

crioit aux Champions de faire leur devoir. Aussitôt ils sortoient de leurs tentes & combattoient à pied ou à cheval. Si l'accusé pouvoit se défendre jusqu'à l'heure que les Etoiles devoient paroître au Ciel , l'Acteur étoit réputé vaincu , » *parce qu'il n'avoit pu prou-*
» ver par son corps ce qu'il avoit offert
» de prouver en une heure de jour. Lorsqu'un des Champions se rendoit à son adversaire , les quatre Chevaliers commis à juger de la bataille alloient en instruire la Justice; & le vaincu subissoit la peine du crime pour lequel la bataille avoit été gagée. S'il étoit tué dans le combat , son corps étoit porté au gibet. Il y a un exemple mémorable de ceci , dans la Province de Normandie.

Jean, Seigneur de *Carrouge*, & *Jacques Legris*, Seigneur d'*Echaufour*, étoient liés d'une étroite amitié. *Carrouge* épousa une jeune & belle femme , & fit peu après un voyage d'Outre-mer. Pendant son absence , un homme épris des charmes de la nouvelle mariée , entra la nuit dans sa chambre , & lui ravit son honneur. L'auteur d'une action si inique avoit pris toutes les précautions imaginables pour n'être pas reconnu. L'épouse

66 MERCURE DE FRANCE.

de *Carrouge* crut avoir distingué *Legris*. *Carrouge* ne fut pas plutôt de retour, que sa femme fondant en larmes lui raconta son malheur, & accusa *Legris* de ce crime. *Carrouge* ne pouvoit penser que son ami eût été capable d'une telle perfidie ; mais sa femme lui fit tant de sermens, qu'il se laissa persuader. Il assembla donc les personnes auxquelles il avoit confiance, qui toutes lui conseillèrent de porter sa plainte au Comte d'*Alençon*, Seigneur des deux Fiefs. Les Parties furent citées. *Legris* protesta qu'il étoit innocent, & prouva qu'il étoit chez le Comte au jour & au moment même que la Dame disoit avoir été violée. C'étoit prouver l'*alibi*. La femme de *Carrouge* ne pouvoit administrer de preuves. Le Comte d'*Alençon* lui dit qu'apparemment elle avoit eu un songe, dont son imagination avoit été blessée ; & conseilla aux Parties d'étouffer cette affaire. *Carrouge* ne put se résoudre à la terminer ainsi, parce qu'elle avoit trop éclatée ; il la porta au Parlement de Paris, où elle fut débattue pendant plus de dix-huit mois. Ce Tribunal enfin n'ayant pu trouver de preuves contre *Legris*, ordonna par un Arrêt de l'an 1386, que les deux Gentilhommes vint-

deroient leur querelle par un Combat *en champ clos* ; que le vainqueur emporteroit gain de cause ; que le vaincu seroit pendu au gibet ; & que si *Carrouge* succomboit , sa femme seroit brûlée. Le Roi *Charles VI* & toute sa Cour furent spectateurs de ce Duel. Les Champions commencèrent le Combat à cheval ; & n'ayant pu remporter aucun avantage l'un sur l'autre , ils mirent pied à terre. Le choc fut terrible. *Carrouge* reçut d'abord dans la cuisse un coup d'épée qui effraya tous ceux de son parti ; mais il ne tarda pas à reprendre ses forces , & chargea son ennemi avec tant de furie , qu'il le renversa , & lui passa son épée au travers du corps. Tout le monde applaudit ; *Legris* fut livré au Bourreau , traîné par les rues , & pendu à *Montfaucon*. *Carrouge* fut se prosterner aux pieds du Roi , qui le releva , lui fit délivrer 1000 L. & le retint au service de sa Chambre , avec 200 liv. d'appointemens.

Quelques années après un Brigand ayant été condamné au supplice , avoua qu'il étoit coupable du crime dont *Legris* avoit été accusé. La femme de *Carrouge* se livra tellement à ses remords que , son mari étant mort peu de temps après , elle se retira dans un Monastère , pour

68 MERCURE DE FRANCE.

y passer le reste de ses jours dans une austère pénitence.

Tels étoient les inconvéniens de la loi de la *Bataille*, dont l'abus s'étoit fait sentir dans tous les temps. Lorsque *Philippe Auguste* réunit la Normandie à la Couronne, il tint un Conseil à *Listebonne* dans le pays de Caux, auquel tous les Ordres de cette Province furent convoqués, pour statuer sur les Loix qui avoient été établies par les Ducs de Normandie. Quand il fut question de la *Bataille*, on décida qu'elle seroit abolie; parce que les *forts*, qui s'en prévalaient, enlevoient aux *foibles* ce qui leur appartenoit légitimement; ou les faisoient passer pour coupables lorsqu'ils étoient innocens. Les choses restèrent ainsi jusques au Règne de *Philippe le Hardi*, en 1271, qui considérant que depuis l'abolissement de la *Bataille*, il se commettoit des crimes dont on ne pouvoit faire la preuve, & dont on ne craignoit plus la punition par le sort des armes, ordonna que les *Batailles* auroient lieu comme auparavant, dans les cas criminels seulement. Mais l'Eglise s'éleva par la suite contre des usages si contraires à la Religion; & finalement, à la réformation de la Coutume de Normandie, ordonnée par Let-

A V R I L. 1764. 69

tres du Roi *Henri III*, données à Blois le 22 Mars 1577, le gagé de Bataille, & toutes les épreuves du feu & de l'eau furent entièrement abolies.

J'ai l'honneur d'être, &c.

C****, *Abonné au Mercure.*

FAMILLES des Plantes, par M. ADANSON, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, Censeur Royal. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire de Mgr le COMTE DE PROVENCE, rue S. Séverin; avec Approbation & Privilège du Roi; 1763; 2 vol. in-8°.

CET Ouvrage, en entier, donne une histoire générale de la Botanique. La première Partie contient la théorie de cette Science, & la seconde est toute pratique. Il y régné généralement beaucoup de méthode; & nous ne croyons pouvoir mieux faire, que d'en présenter l'extrait suivant sa distribution.

Dans la première Partie *M. Adanson*,

70. MERCURE DE FRANCE.

expose l'état ancien & actuel de la Botanique ; il y compare les anciens travaux des Botanistes à ceux des modernes. Il pense que les défauts que nous croyons trouver dans les descriptions des anciens Naturalistes *Aristote*, *Téophraste* *Dioscorides* & *Pline*, ne sont qu'apparens, ces Auteurs ne donnant que des résultats de connoissances à la portée de tout le monde & dépouillées des épines de l'Art ; que souvent leurs Traducteurs ont mal rendu leurs pensées, faute d'entendre assez la Botanique. Ce sentiment ne paroît pas destitué de preuves » quoique *Théophraste* & *Dioscorides*, dit-il, qui s'est attaché particulièrement aux plantes, & qui s'est fait le plus grand nom sur cette matière, n'ayent parlé que d'environ 5 à 6000 plantes & les ayent décrit de manière, qu'il est souvent difficile & quelquefois impossible de les reconnoître ; on voit néanmoins dans nombres d'endroits de leurs ouvrages, des traits de lumière & des connoissances si profondes, dont quelques-unes même paroissent ignorées aujourd'hui, & pourroient être appelées des découvertes renouvelées des Grecs, qu'on ne peut s'empêcher de convenir que malgré le mépris que

» quelques Botanistes modernes affec-
 » tant de répandre sur eux , ces grands
 » hommes , quoiqu'ils n'ayent pas fait
 » de méthode systématique , qu'ils ne
 » regardoient que comme des diction-
 » naires trop superficiels,avoient comme
 » nous des connoissances de détail dont
 » les temps ne nous ont conservé que
 » les résultats généraux. Il est certain,au-
 » tant qu'on en peut juger par ce qui
 » nous reste des ouvrages d'*Aristote* ,
 » de *Théophraste* , & de *Pline* , qu'ils
 » ignoroient entièrement des parties
 » que nous connoissons , & que nous
 » avons approfondies ; mais il est plus
 » probable, que leurs résultats généraux
 » dépendoient de ces connoissances de
 » détail dont ces *divins Auteurs* lais-
 » soient échaper par intervalles de lé-
 » gères traces. Ce sont de ces faits dont
 » ne peut guères douter , tout hom-
 » me qui a étudié assez à fond les Scien-
 » ce naturelles ; & au lieu de croire que
 » les Anciens n'ont adopté telle ou telle
 » opinion, que parce qu'ils n'avoient pas
 » été aussi loin que nous , nous devrions
 » peut - être plutôt penser que c'est
 » parce qu'ils avoient été beaucoup plus
 » loin , & que des expériences que nous
 » n'avons pas encore faites leur avoient

» fait sentir l'insuffisance des méthodes
 » dont nous nous contentons.

M. *Adanson* fait voir aussi que souvent tel système qui prend faveur à l'appui de la célébrité & de la nouveauté, n'est pas toujours le meilleur, & à cet égard, il rend justice à la mémoire de *Tournefort*, en laissant encore aujourd'hui à cet illustre François la première place parmi les Botanistes » La
 » préférence, dit-il, qu'on a donnée
 » aux méthodes dans le choix des Etu-
 » des, n'a pas toujours été en raison
 » de leur bonté; l'esprit national y a
 » souvent plus de part que le desir de
 » trouver la vérité. C'est ainsi que la
 » méthode de *Rai* a été suivie par des
 » Anglois célèbres, *Sloane*, *Pétiver*,
 » *Martin*, & en partie par *Dillen*; le
 » système de *Rivin* a été embrassé par
 » les Allemands les plus distingués en
 » Botanique, *Cretien*, *Knal*, *Ruppias*,
 » *M. Ludwig*, *Siegerbek*, &c. Celui
 » de *M. Lianaus* n'a guères eu pour
 » Sectateurs que ses disciples. Mais ce
 » qui parle en faveur de la méthode de
 » *Tournefort*, c'est qu'indépendamment
 » des François célèbres *Paumier*, *Ma-*
 » *chant*, *Dodart*, *Niffote*, MM. de *Jus-*
 » *sieu*, & *Vaillant* qui le suivirent, elle
 » fut

» fut adoptée par les Etrangers qui te-
 » noient le premier rang en Botanique ;
 » en Italie par *Pontedeva* , *M. Monti* &
 » *Micheli* ; en Allemagne , en Angle-
 » terre & en Saxe par plusieurs Sça-
 » vans distingués ; & ce qui ajoute en-
 » core au mérite de cette méthode &
 » qui fait en même temps l'éloge de
 » nos Botanistes François , c'est que
 » malgré l'accueil que la frivolité sem-
 » ble faire à la nouveauté , le systême
 » de *M. Linaeus* ne lui a rien fait per-
 » dre de son éclat , & que *M. de Jussieu*
 » dont les vastes connoissances en Bo-
 » tanique ne laissent pas sentir à la
 » France la perte du grand *Tournefort* ,
 » en a toujours conservé les sages prin-
 » cipes que nous nous faisons gloire
 » d'adopter. Enfin nous voyons avec
 » satisfaction , que ces principes se ré-
 » pandent jusqu'en Espagne , comme
 » le témoigne l'Ouvrage tout récent
 » du célèbre *M. Quer* qui a cru très-ju-
 » dicieusement ne pouvoir rien faire
 » de plus utile au renouvellement de
 » la Botanique dans son pays , que de
 » traduire en sa langue la méthode de
 » *Tournefort* pour l'instruction de ses
 » disciples ; de sorte qu'on peut dire
 » qu'elle a été suivie par les Nations

» les plus sçavantes de l'Europe.
 » L'exécution d'une pareille méthode ,
 » dans un temps où la Botanique étoit
 » encore dans l'enfance , ne pouvoit
 » être que l'effort d'un génie vaste &
 » créateur ; & il ne s'est encore trouvé
 » personne qui ait refusé ces deux
 » grandes qualités à l'illustre *Tourne-*
 » *fort* qui s'est acquis aux plus justes
 » titres le nom de père des Botanistes..
 » Et ce qui doit nous inspirer plus
 » d'estime & de confiance , c'est de
 » voir que depuis près d'un siècle , elle
 » ait conservé une supériorité singulière
 » sur toutes celles qui ont paru de-
 » puis , quoiqu'elle ne fût pas étayée de
 » toutes les découvertes qui ont été
 » faites 70 ans après lui : d'où il est aisé
 » de juger combien ce grand homme
 » avoit devancé & laissé derrière lui les
 » Botanistes de son temps.

Après avoir exposé les progrès, &
 l'état ancien & actuel de la Botanique ;
 après avoir fait une comparaison , & éta-
 bli une balance entre les diverses méth-
 odes ; après avoir prouvé que toutes
 celles qui ont été faites jusqu'ici, soit
 pour en faciliter l'étude , soit dans le des-
 sein de trouver la méthode naturelle , ne
 pouvoient remplir cet objet, ni condui-

re cette Science au degré de perfection dont elle est susceptible , parce que leurs principes ne portoient que sur la considération d'un petit nombre de parties de Plantes ; M. *Adanson* démontre par un nombre suffisant de faits , de preuves & d'expériences , qu'une méthode ou système naturel en Botanique , ou en toute autre partie de l'Histoire Naturelle , s'il en existe ou s'il en peut exister un , ne peut consister que dans l'ensemble des caractères tirés de toutes les parties des Plantes : considération tout-à-fait neuve , qui distribue tous les genres connus des Plantes en cinquante-huit Familles.

C'est sur cette distribution que M. *Adanson* a travaillé la deuxième Partie. ou la Partie pratique de son Ouvrage , dont nous donnerons ci-après une idée.

» Tout arrangement méthodique ;
 » dit-il , où l'on n'admet pas de système ,
 » n'est-il pas l'arrangement de la Na-
 » ture , c'est-à-dire , la méthode natu-
 » relle ? On donnera le nom que l'on
 » voudra à mes Familles ; mais il n'en
 » fera pas moins vrai , qu'elles ne peu-
 » vent être systématiques , puisqu'elles
 » n'ont pas d'autres fondemens de divi-
 » sion , que les vuides ou interruptions
 » que la Nature nous montre dans la sé-

D ij

» rie des Plantes, rapprochées par tous
 » les rapports de ressemblance ; &
 » que, si elles ne sont pas ces classes
 » naturelles que l'on cherche, elles en
 » ont bien l'air, & y ressemblent fort.
 » Au reste, je ne leur donnerai pas ce
 » fastueux nom de *Familles naturelles* ;
 » chacun les qualifiera comme il jugera
 » à propos. » Si c'est sur un semblable
 modèle que M. *Adanson* a dirigé son
 plan du travail général sur l'Histoire Na-
 turelle & sur la Physique, dont il parle à
 la page 200, & qui prouve la liaison &
 la clef de toutes les Sciences naturelles,
 il n'est pas douteux, à en juger par l'é-
 xécution de celui-ci, qu'on ne sçauroit
 desirer trop tôt de voir la publication
 d'un Ouvrage aussi utile.

Les principaux avantages de ces Fa-
 milles sont de procurer à la Botanique
 1°. toute la certitude & la stabilité ; 2°.
 l'étendue & l'universalité ; 3°. la brièveté ;
 4°. la facilité dont cette Science est sus-
 ceptible ; 5°. enfin des vues d'utilité plus
 générales sur les qualités des Plantes pour
 les teintures, & sur leurs vertus médi-
 cinales. Le dernier objet mérite d'autant
 plus d'attention, qu'on avoit soupçonné
 avec assez de fondement, que toutes les
 Plantes rangées dans une même Famille

sur la similitude & la convenance du plus grand nombre de leurs parties intérieures, avoient des vertus semblables qui ne différoient que du plus ou moins dans leur intencité, & non dans leur qualité. Idée qui s'est vérifiée depuis, & que l'expérience confirme de jour en jour. On sçait combien l'analyse chymique est incertaine pour décider les vertus des Plantes; c'est donc un grand pas de fait à l'avantage de la Médecine, que d'avoir sçu rapporter les genres à leurs Familles Naturelles. Avec cette connoissance, on peut aller à tâtons trouver en France des Plantes capables de suppléer à certaines qu'on tire à grands frais des pays étrangers; &, par la même raison, on peut trouver en Amérique, en Afrique & en Asie des Plantes analogues à celles de l'Europe. Il en est de même des teintures; différentes Plantes donnent des couleurs semblables en divers pays.

Que de ressources ne trouve-t-on pas dans la Nature, lorsqu'elle est étudiée & guidée par la méthode d'une analogie bien raisonnée! Et il paroît que cette partie est l'élément de notre Auteur. Si c'est un mérite que d'être méthodique, on peut dire que cet Ouvrage l'est jusques dans les plus petites parties : les

exemples s'en présentent à chaque pas, & sur-tout dans les soixante-cinq Systèmes simples qu'il a exécutés entre les années 1741 & 1755, non-seulement pour remplacer les cinquante-fix Systèmes anciens, trop compliqués & trop difficiles, mais encore pour suppléer à ceux qui n'avoient pas encore été faits sur plusieurs parties des Plantes, & en même temps pour échaffauder & étayer les cinquante-huit Familles qu'il publie aujourd'hui.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre sur nombre de faits de Physique tous nouveaux, que *M. Adanson* traite, & qu'il faut lire dans l'Ouvrage même. Telles sont les recherches pour s'assurer s'il existe dans la Nature des classes, des genres & des espèces, dans le sens dont l'entendent les Naturalistes; & il semble qu'il a pris la vraie route pour la décider, en en cherchant l'explication, les preuves & la solution dans la nature même des Plantes & des Animaux. La solution de cette question étoit nécessaire dans cet Ouvrage, pour concilier les débats continuels des Botanistes, & pour constater enfin quelles sont les parties des Plantes dont on doit tirer les caractères les moins arbitraires, pour les distinguer les unes des

autres. On peut mettre encore dans le rang des choses tout-à-fait neuves ces observations sur la température des Plantes ; la manière dont il considère la végétation ; ce qui donne lieu à une théorie qui pourra être très-utile à l'Agriculture ; sa façon de construire les terres , applicables aux divers climats , & nombre d'autres articles aussi intéressans.

Quoiqu'il y ait beaucoup de détails profonds sur la Science , cet Ouvrage n'est cependant pas par-tout hérissé d'épines & de difficultés. Il y a des morceaux capables de piquer la curiosité , d'amuser même en instruisant , sur-tout dans la partie où *M. Adanson* expose les résultats des découvertes les plus modernes. On est quelquefois bien-aise de savoir tout ce qui a été observé de plus singulier , & qui semble même tenir du merveilleux , sur la prodigieuse fécondité des Plantes , sur la monstrueuse grosseur de certains arbres , dont le tronc a souvent plus de vingt-cinq pieds de diamètre , sur ces Palmiers & ces Lianes de trois cens pieds de hauteur , qui entrelassent tous les arbres d'une forêt , & sur tant d'autres faits aussi singuliers , qu'il n'y avoit qu'un Botaniste Voyageur qui en pût apprécier la juste valeur.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Son Voyage aux Isles Canaries, au Senégal & aux Isles Açores, lui a procuré un grand avantage pour réformer la partie des Plantes étrangères, qui étoient en général peu connues, & dont le nombre surpasse infiniment celui de nos Plantes Européennes, & qui lui a donné lieu d'ajouter près de cinq cens genres aux onze cens qui avoient été établis avant lui; de sorte qu'il donne dans ses Familles la description de seize cens genres environ, malgré la suppression d'un grand nombre que l'inexactitude des observations avoit fait mal-à-propos partager en plusieurs.

Nous ne suivrons pas plus loin M. *Adanson* dans ses détails sur la meilleure manière de nommer & d'enseigner les Plantes; dans ses idées sur un plan nouveau de réforme qu'il juge nécessaire à l'Ortographe Françoisse; dans sa Table raisonnée sur les vertus des Plantes; dans celle des synonymes anciens qu'il a établis à leur place; enfin dans la Table chronologique des Auteurs dont la connoissance est la plus nécessaire aux Botanistes. Chacun sent l'utilité de tous ces morceaux, pour former une convexion en ensemble raisonnée dans toutes les parties d'un Ouvrage universel de Bota-

nique : nous ne finirions pas si nous entreprenions de faire simplement l'énumération des articles les plus essentiels traités par M. *Adanson*, sur cette Science, qui est sans contredit la plus vaste de l'Histoire Naturelle, par la multiplicité des objets. On peut en donner une légère idée, en disant qu'il a trouvé dans les Auteurs plus de dix-huit mille espèces ou variétés, décrites ou figurées tant bien que mal, & qu'on peut juger par celles que nous possédons sèches dans des herbiers, & par l'immense étendue des pays qui n'ont pas encore été défrichés par des Botanistes suffisamment instruits que nos richesses en ce genre de collection peuvent être augmentées au moins du double. Cette remarque lui donne occasion d'ajouter le sujet d'un grand Voyage qui servit d'une utilité générale pour les Sciences Naturelles, & peut-être pour le Commerce de l'Europe.

Nous n'entrerons pareillement dans aucun détail sur l'exécution de la seconde partie de cet Ouvrage, à laquelle nous renvoyons le Lecteur Botaniste; il y trouvera à la tête de chaque Famille, & à chaque genre de Plantes, toutes les connoissances pratiques anciennes & modernes, rassemblées dans autant d'arti-

82 MERCURE DE FRANCE.

cles & de colonnes qu'il y a de parties dans les Plantes. Ouvrage d'un détail immense , & d'autant plus pénible pour l'Auteur , qu'il a sçu présenter , avec un ordre & une méthode fingulière , & dans l'espace de quelques lignes , tout l'essentiel des caractères génériques ; de sorte que , d'un seul coup-d'œil , il peut voir les ressemblances & les différences principales de tous les genres d'une même Famille , enfin saisir leur ensemble , sans être obligé de lire un très-grand nombre de pages de descriptions des Auteurs , où elles sont comme noyées. Cette manière aussi neuve qu'utile de présenter en abrégé le tableau des connoissances actuelles sur une Science vaste & très-complicquée , facilite singulièrement la comparaison de ces divers objets. Elle en facilite pareillement l'étude au point qu'on pourra désormais , sans connoître toutes les Plantes , sçavoir néanmoins toute la Botanique : il suffira pour cela de connoître deux ou trois genres les plus différens de chaque Famille. Enfin , *M. Adanson* conclut avec raison que la Botanique , ainsi traitée , n'est plus une Science de nom , comme on la qualifie tous les jours ; mais qu'elle est une Science de fait , & par conséquent suf-

ceptible de combinaisons & de problèmes. Il en propose même quelques-uns capables d'indiquer la route qu'il faut suivre, pour exercer les Etudians en Botanique, pour fortifier les plus avancés, & pour nourrir & entretenir les plus profonds Botanistes dans les connoissances qu'ils ont acquises.

La vérité est simple, & sa recherche a conduit M. *Adanson* à préférer l'ordre, la précision de la méthode & la netteté du style aux fleurs du langage qui ne conviennent nullement à un Livre de Science traité aussi à fond. Le même principe de vérité l'a porté à indiquer ce qui reste encore à ajouter aux travaux des Anciens & des Modernes, & aux siens mêmes, pour procurer à la Botanique toute la perfection dont cette Science est susceptible. Il n'est pas douteux que si tous les Auteurs se faisoient une loi de présenter ainsi dans leurs Ouvrages un tableau de tout ce qui a été fait avant eux, on verroit éclore beaucoup moins de volumes, & plus de choses neuves. D'où résulteroit un avantage pour la société, & un lustre de plus pour le siècle.

Il paroît en général que M. *Adanson* a

D vj

rassemblé dans ses deux Volumes tout l'historique, théorique & pratique de la Botanique, depuis les Grecs jusqu'à nous; qu'il y a beaucoup plus de choses neuves dans cet Ouvrage, qu'on ne pourroit le dire sans paroître chercher à le flatter & que cet Académicien a supprimé ce qu'il y a de plus connu, pour faire place à des choses plus essentielles ou qui avoient été traitées avec moins d'exactitude & de méthode par ses prédécesseurs. C'est dans cette vue qu'il n'a donné d'autres figures que celle d'une nouvelle construction, pour ne pas trop grossir son Ouvrage, renvoyant aux figures des meilleurs Auteurs qu'il cite par-tout où il est nécessaire. *

ÉCOLE DE LITTÉRATURE, tirée de nos meilleurs Ecrivains; à Paris, chez Babuty, Quai des Augustins, Brocas & Humblot, rue S. Jacques; 2 vol. in-12; prix 5 liv. brochés, 6 liv. reliés.

NOUS avons déjà donné plusieurs extraits de ce livre excellent, & que tous

* Cet Extrait, que nous avons trouvé bien fait nous a été communiqué.

Les gens de Lettres estiment comme une production infiniment supérieure à tout ce qui a paru de plus parfait dans ce genre. On le regarde déjà comme un de ces Ouvrages Classiques, qui font loi dans la Littérature, & doivent se trouver dans toutes les Bibliothèques & dans les Cabinets des gens de goût. Il n'est aucune classe d'Ecrivains, à laquelle il ne soit absolument nécessaire. L'Avocat y trouvera des préceptes pour l'éloquence du Barreau; le Prédicateur, des règles pour les Discours Chrétiens, les Panégyriques, les Oraisons funébres; le Magistrat, l'art de faire le rapport d'un procès; le Poëte, l'Orateur, l'Historien, en un mot, l'homme de lettres, pour composer des Ouvrages dans tous les genres, l'homme du monde pour en juger avec sûreté, se serviront utilement & agréablement de ce recueil, à la perfection duquel tant de gens célèbres ont contribué. Nous allons, selon la méthode que nous avons suivie jusqu'à présent, présenter à nos Lecteurs un morceau tiré de cette excellente compilation; c'est le commencement de l'Article qui traite de l'Eloquence, les bornes de notre Journal ne nous permettant pas de la rapporter en entier.

» L'Eloquence , fille du Génie & de
 » la Liberté , est née dans les Répu-
 » bliques. Les Orateurs ont appliqué
 » d'abord aux grands objets du Gou-
 » vernement le talent de la parole ; &
 » comme dans ces occasions il falloit
 » en même temps convaincre & re-
 » muer le peuple , ils appellerent l'E-
 » loquence l'art de persuader , c'est-
 » à-dire de prouver & d'émouvoir tout
 » ensemble.

» Nos Ecrivains modernes , pour la
 » plupart copistes superstitieux & serviles
 » de l'antiquité , ont adopté cette défini-
 » tion , sans faire attention que les An-
 » ciens qui nous l'ont laissée , y bor-
 » noient l'Eloquence à sa partie la plus
 » noble & la plus étendue , & que par
 » conséquent la définition étoit incom-
 » plette. En effet , combien de traits
 » vraiment éloquens qui n'ont pour but
 » que d'émouvoir , & nullement de
 » convaincre ? Penser autrement , ce
 » seroit ressembler à ce Mathématicien
 » sévère , qui après avoir lû la Scène
 » admirable du délire de *Phédre* , de-
 » mandoit froidement , *qu'est-ce que*
 » *cela prouve ?*

» La définition que nous avons don-
 » née de l'Eloquence renferme l'idée la

» plus générale qu'on puisse en avoir.
» C'est, avons-nous dit, le talent de
» faire passer avec rapidité & d'imprimer
» avec force dans l'âme des autres, le
» sentiment profond dont on est pénétré.
» Cette définition convient à l'Eloquen-
» ce même du silence, langage énergi-
» que & quelquefois sublime des gran-
» des passions; à l'Eloquence du geste,
» qu'on peut appeller l'Eloquence du
» Peuple, par le pouvoir qu'elle a pour
» subjurer la multitude, toujours plus
» frappée de ce qu'elle voit, que de ce
» qu'elle entend; enfin à cette Elo-
» quence adroite & tranquille, qui se
» borne à convaincre sans émouvoir,
» & qui ne cherche point à arracher
» le consentement, mais à l'obtenir.
» Cette dernière Eloquence n'est peut-
» être pas la moins puissante; on est
» moins en garde contre l'insinuation
» que contre la force. Néanmoins
» comme le talent d'émouvoir est le
» caractère principal de l'Eloquence,
» c'est aussi sous ce point de vue que
» nous allons principalement la con-
» sidérer.

» Le propre de l'Eloquence est non
» seulement de remuer, mais d'élever
» l'âme; c'est l'effet même de celle qui

88 MERCURE DE FRANCE.

» ne paroît destinée qu'à nous arracher
» des larmes ; le pathétique & le su-
» blime se tiennent ; en se sentant at-
» tendri , on se trouve en même temps
» plus grand , parce qu'on se trouve
» meilleur ; la tristesse délicieuse & dou-
» ce , que produisent en nous un dis-
» cours , un tableau touchant , nous
» donne bonne opinion de nous-
» mêmes par le témoignage qu'elle nous
» rend de la sensibilité de notre âme ;
» ce témoignage est une des principa-
» les sources du plaisir qu'on goûte en
» aimant , & en général de celui que
» les sentimens tendres & profonds nous
» font éprouver.

» Nous appellons l'Eloquence un *ta-*
» *lent* , & non pas un *Art* , comme
» l'ont appelé la plûpart des *Rhétieurs* ;
» car tout art s'acquiert par l'étude &
» par l'exercice , & l'Eloquence est un
» don de la Nature. Les règles ne sont
» destinées qu'à être le frein du génie
» qui s'égaré , & non le flambeau du
» génie qui prend l'essor ; leur unique
» usage est d'empêcher que les traits
» vraiment éloquens ne soient défigu-
» rés par d'autres ouvrages de la né-
» gligence & du mauvais goût. Ce ne
» sont point les règles qui ont inspiré à

» *Shakespeare* le monologue admirable
 » d'*Hamlet* ; mais elles nous auroient
 » épargné la scène barbare & dégou-
 » ante des foffoyeurs.

» On rend avec netteté ce que l'on
 » conçoit bien ; de même on annonce
 » avec chaleur ce que l'on sent avec
 » enthousiasme , & les mots viennent
 » aussi aisément pour exprimer une
 » émotion vive , qu'une idée claire. Le
 » sentiment s'affoiblirait , s'éteindrait
 » même dans l'Orateur , par le soin
 » froid & étudié qu'il se donneroit pour
 » le rendre ; & tout le fruit de ses ef-
 » forts seroit de persuader à ses Audi-
 » teurs , qu'il ne ressentoit pas ce qu'il
 » vouloit leur inspirer. *Aimez & faites*
 » *tout ce qu'il vous plaira* , dit un Père
 » de l'Eglise aux Chrétiens ; *sentez*
 » *vivement* , & *dites tout ce que vous*
 » *voudrez* , voilà la devise des Orateurs.
 » Qu'on interroge les Ecrivains de gé-
 » nie sur les plus beaux endroits de
 » leurs ouvrages , ils avoueront prés-
 » que toujours , que ces endroits sont
 » ceux qui leur ont coûté le moins ,
 » parce qu'ils ont été comme inspirés
 » en les produisant. Débarrassée de
 » toute contrainte , & bravant quelque-
 » fois les règles mêmes , la Nature

90 MERCURE DE FRANCE.

» produit alors les plus grands mira-
 » cles ; on éprouve alors la vérité de ce
 » passage de *Quintilien* ; *c'est l'âme seule*
 » *qui nous rend éloquens ; & les igno-*
 » *rans même , quand une violente passion*
 » *les agite , ne cherchent point ce qu'ils*
 » *ont à dire.* Tel étoit l'enthousiasme
 » qui animoit autrefois le Payfan du Da-
 » nube , & qui le fit admirer dans le
 » Sanctuaire de l'Eloquence par le Sé-
 » nat de Rome. C'est ce même enthou-
 » siasme , prompt à se communiquer à
 » l'Auditeur , qui met tant de différence
 » entre l'Eloquence *parlée* , si on peut
 » se servir de cette expression , & l'Elo-
 » quence *écrite*. L'Eloquence dans les
 » Livres est à-peu-près comme la Musi-
 » que sur le papier , muette , nulle & sans
 » vie ; elle y perd du moins sa plus gran-
 » de force , & elle a besoin de l'action
 » pour se déployer. Nous ne pouvons
 » lire sans être attendri les Péroraifons
 » touchantes de *Cicéron* pour *Flaccus* ,
 » pour *Forteius* , pour *Sextius* , pour
 » *Plancius* & pour *Silla* , les plus admi-
 » rables modèles d'Eloquence que l'an-
 » tiquité nous ait laissé dans le genre pa-
 » thétique. Qu'on imagine l'effet qu'elles
 » devoient produire dans la bouche de
 » ce grand homme ; qu'on se représente

» *Cicéron* au milieu du Barreau, animant
 » par ses pleurs le discours le plus tou-
 » chant, tenant le fils de *Flaccus* (a)
 » entre ses bras, le présentant aux Juges,
 » & implorant pour lui l'humanité & les
 » loix; sera-t-on surpris de ce qu'il nous
 » apprend lui-même, qu'il fut interrom-
 » pu par les gémissemens & les sanglots
 » de l'Auditoire? Sera-t-on surpris que
 » ce tableau ait séduit & entraîné les
 » Juges? Sera-t-on surpris enfin que l'E-
 » loquence de *Cicéron* lui ait servi tant
 » de fois à sauver des cliens coupables?
 » Aussi l'Aréopage, qui ne vouloit qu'être
 » juste, avoit interdit sévèrement
 » l'Eloquence aux Avocats. On y vou-
 » loit, comme dans nos Tribunaux,
 » plus de raisons que de pathétique; &
 » les Juges d'Athènes, ainsi que les nô-
 » tres, eussent fait perdre à *Cicéron* la
 » plupart des Causes qu'il avoit gagnées
 » à Rome.

» Non-seulement il faut sentir pour
 » être éloquent, mais il ne faut pas sentir
 » à demi, comme il ne faut pas conce-
 » voir à demi pour s'énoncer avec clarté.
 » Pleurez, si vous voulez me tirer des

(a) Voyez la Pêroraison pour *Flaccus*. C'est peut-être, après la Pêroraison pour *Milon*, qui ne fut pas prononcée, la plus belle de *Cicéron*.

92 MERCURE DE FRANCE.

» pleurs , dit *Horace* dans cet admirable
» Art Poétique , qu'on doit appeller le
» Code du bon goût. On peut ajouter à
» ce précepte , tremblez & frémissez , si
» vous voulez me faire trembler & fré-
» mir. Il faut avouer cependant que si
» l'agitation qui anime l'Orateur au mo-
» ment de la production , doit toujours
» être très-vive , il n'est pas nécessaire
» qu'elle soit semblable par sa nature à
» celle qu'il se propose d'exciter. Notre
» âme a deux ressorts par lesquels on la
» met en mouvement , le sentiment &
» l'imagination. Le premier de ces deux
» ressorts a sans doute le plus de force ;
» mais l'imagination peut quelquefois en
» jouer le rôle & en tenir la place. C'est
» par-là qu'un Orateur , sans être réelle-
» ment affligé , fera verser des pleurs à
» son Auditoire , & en répandra lui-mê-
» me ; c'est par-là qu'un Comédien , en
» se mettant à la place du personnage
» qu'il représente , agite & trouble les
» Spectateurs , au récit des malheurs qu'il
» n'a pas ressentis ; c'est enfin par-là que
» des hommes nés avec une imagination
» sensible , peuvent inspirer dans leurs
» écrits , l'amour des vertus qu'ils n'ont
» pas. L'imagination ne supplée jamais
» au sentiment , par l'impression qu'elle

» fait sur nous-mêmes ; mais elle peut y
 » suppléer , par l'impulsion qu'elle donne
 » aux autres. L'effet du sentiment en
 » nous est plus concentré ; celui de l'i-
 » magination est plus fait pour se répan-
 » dre au-dehors ; l'action de celle-ci est
 » plus violente & plus courte ; celle du
 » sentiment est plus forte & plus cons-
 » tante.

» Ainsi l'émotion qui doit animer l'O-
 » rateur , doit réparer par sa véhémence
 » ce qu'elle pourra ne pas avoir en du-
 » rée ; elle ne ressemblera pas à cette
 » agitation superficielle que l'Eloquence
 » excite dans les âmes froides. Impression
 » purement mécanique , produite par
 » l'exemple ou par le ton qu'on a donné
 » à la multitude. Plus l'Auditeur aura de
 » génie , plus aussi son impression res-
 » semblera à celle de l'Orateur , plus il
 » sera capable d'imiter ce qu'il admire.

» Si l'effet de l'Eloquence est de faire
 » passer dans l'âme des autres le mouve-
 » ment qui nous anime , il s'ensuit que
 » plus le discours sera simple dans un
 » grand Sujet , plus il sera éloquent ,
 » parce qu'il représentera le sentiment
 » avec plus de vérité. Je ne sçai par
 » quelle raison tant d'Ecrivains moder-
 » nes nous parlent de l'*Eloquence des*

94 MERCURE DE FRANCE.

» choses , comme s'il y avoit une Elo-
» quence des mots. L'Eloquence , on ne
» sçauroit trop le redire , n'est jamais
» que dans le Sujet , & le caractère
» du Sujet , ou plutôt du sentiment qu'il
» produit , passe de lui-même au discours.
» L'Eloquence ne consiste donc point ,
» comme quelques Anciens l'ont dit , &
» comme tant d'autres l'ont répété , à
» dire les grandes choses d'un style su-
» blime , mais d'un style simple. C'est
» affoiblir une grande idée , que de
» chercher à la relèver par la pompe des
» paroles , &c. &c.

Nous regrettons de ne pouvoir pas copier le reste de cet article , également digne , & du nom de M. d'Alembert , & de la place qu'il occupe dans cette Collection des Ecrits de nos plus grands Littérateurs : on y verroit toutes les règles de l'Eloquence présentées avec autant de clarté que de précision. Le même Académicien a aussi fourni l'Article du Style ; nous osons dire qu'aucun Ecrivain avant lui , n'avoit si bien traité cette matière.



ÉLÉMENTS de Fortification , contenant la construction raisonnée de tous les Ouvrages de la Fortification , les systèmes des plus célèbres Ingénieurs ; la Fortification irrégulière , &c. CINQUIÈME ÉDITION , augmentée de l'Explication détaillée de la Fortification de M. de COEHORN , de la construction des Redoutes, Forts de Campagne , &c. & d'un Plan des différentes instructions propres à une École Militaire. Par M. LE BLOND, Maître de Mathématique des Enfans de France , &c. Vol. in-8° d'environ 400 pages. A Paris , chez Jombert , rue Dauphine, à l'Image N. D. 1764; avec approbation & privilège du Roi.

LES précédentes Editions de cet Ouvrage en ont fait connoître le mérite depuis longtems ; c'est pourquoi nous donnerons seulement une légère idée de ce que celle-ci contient de nouveau. Nous remarquerons d'abord qu'à la

96 MERCURE DE FRANCE.

place de l'Épître dédicatoire de la dernière édition, l'Auteur a substitué un précis des premières instructions scientifiques de feu Mgr le DUC DE BOURGOGNE. On y trouve le développement des idées du jeune Prince, & différens traits d'intelligence & de génie très-propres à caractériser la nature du jugement avancé de cet auguste Enfant, dont il étoit très-à-propos de conserver la mémoire.

Nous rapporterons quelques traits de cette Préface, que nos Lecteurs seront peut-être bien-aîsés de sçavoir. *M. le Duc de Bourgogne* décrivait un cercle; & le point du compas qui étoit au centre ayant glissé sur le papier sans y laisser la marque de son impression, il le mit successivement sur deux points de l'arc déjà tracé; puis de ces points pris pour centre, il décrivit deux arcs dont le point d'intersection étoit au centre du cercle commencé; *attendu*, disoit-il, *que je n'ai point changé l'ouverture de mon compas, & que le point où les arcs se coupent, est également éloigné de la circonférence.* Il n'y avoit alors guères qu'un mois qu'on avoit commencé de travailler, ou plutôt suivant son expression, *de jouer avec lui.*

Les figures de Géométrie lui étant devenues familières, il eut envie d'en tracer lui-même. Il commença donc à se servir du compas avec la grâce & l'aisance qui lui étoient particulières. Ayant décrit un cercle, il voulut en tirer le diamètre; mais comme la ligne qu'il avoit décrite ne passoit pas par le centre, il dit aussitôt: *Ah, je voulois tirer un diamètre, & j'ai tiré une corde; car ma ligne ne passe pas par le centre.*

Le jeune Prince desiroit surtout de faire des choses qui ne lui avoient point été montrées. Il dit, n'ayant point encore cinq ans accomplis, qu'il feroit un quarré exactement, sans se servir du compas. Comme il vit qu'on doutoit qu'il pût y parvenir, il prit la règle, & il tira une ligne de toute sa longueur. Il posa ensuite successivement aux deux extrémités de cette ligne, le petit côté de la règle, de manière qu'elle lui servoit d'équerre. Il acheva ainsi sa figure, laquelle, disoit-il, est sûrement un quarré, car les côtés sont égaux & les angles droits.

M. le Duc de Bourgogne avoit remarqué dans un plan en relief d'un front de Fortification, que le chemin sur le glacis pour entrer dans la Place,

étoit en ligne courbe : il en demanda la raison : on lui dit qu'il la trouveroit lui-même , s'il vouloit y penser. Il le fit un instant , & dit ensuite qu'il croyoit que ce chemin étoit ainsi construit , afin qu'il ne fût pas enfilé du canon des assiégeans ; ou , pour rapporter ses propres paroles ; *ne seroit - ce pas que , comme le canon va en ligne droite , on y seroit exposé partout , quand l'ennemi attaque la Place ?*

Dans une de ses promenades de l'après-midi , il avoit remarqué que son ombre étoit plus longue à la fin qu'au commencement. Comme il en demandoit la raison , on posa une règle verticalement sur une table. On prit ensuite une lumière , laquelle étant haussée ou baissée , accourcissoit ou allongeoit l'ombre de la règle , & on lui dit que c'étoit là la réponse à sa question. *J'entends , dit-il ; c'est que quand mon ombre est plus courte , le Soleil est plus élevé ; & qu'il est plus bas quand elle est plus grande.*

Un jour qu'il étoit question d'*Anni-bal* , on lui dit que ce grand Capitaine joignoit souvent la peau du renard à celle du lion. Ne comprenant pas d'abord cette expression , on ne fit que lui

dire de faire attention aux attributs de ces animaux ; & il répondit aussitôt , qu'*apparemment cela vouloit dire qu'Annibal joignoit la ruse au courage ou à la force.*

Après la Préface du Livre , *M. le Blond* , suit un Plan des instructions propres à une Ecole Militaire. Ce Plan avoit été d'abord rédigé pour un Régiment ; il fut inféré dans le *Mercur* du mois d'Août 1754. Il paroît ici avec quelques changemens & plusieurs additions. *M. le Blond* y fait sentir la différence qu'il doit y avoir entre les instructions d'une Ecole Militaire , & celles d'une Ecole de pure Géométrie. Il désigne les différentes connoissances Mathématiques qui servent de base à l'art de la guerre , & il indique les principaux ouvrages dont l'étude peut , en quelque façon , suppléer aux instructions des Maîtres particuliers , tant pour les Mathématiques , que pour tout ce qui concerne le Génie , l'Artillerie & même la Tactique , qu'on doit regarder comme la principale partie de la science de l'Officier.

C'est particulièrement par des leçons sur cette importante partie, qu'une Ecole établie pour des Militaires , doit dif-

férer des autres Ecoles destinées à former des Géomètres. Les Anciens avoient des Maîtres pour enseigner la Tactique, au lieu qu'aujourd'hui il n'en est point question dans les lieux où l'on élève les jeunes gens pour les former dans l'art de la guerre. Après un peu de Géométrie & une légère idée de la Fortification, tout ce qu'on y apprend de l'Art Militaire se réduit presque uniquement à l'exercice ou au *maniment des armes*, comme si cet objet renfermoit toute la science de l'Officier, quoiqu'il n'en soit que la plus petite partie.

Comme la guerre a ses règles & ses principes, & qu'on peut en apprendre la théorie par l'étude, M. le Blond prétend que rien ne seroit plus utile que d'avoir des Maîtres qui pussent servir de guides dans cette carrière, comme on en a pour la Géométrie & le Génie. Ces guides, selon lui, ne peuvent être que des Géomètres Tacticiens, comme l'étoient les Maîtres des Anciens. C'est pourquoi il pense qu'il seroit à propos dans l'établissement d'une Ecole pour former les Officiers dans l'art de la guerre, d'engager le Professeur de Mathématique à s'occuper assez sérieusement de la Science Mi-

litaine , pour se mettre en état d'enseigner la Tactique. Un homme intelligent , fort au fait des différentes parties du Génie & de l'Artillerie , comme le doit être un Professeur de Mathématique d'une Ecole Militaire , peut avec le temps devenir un bon Maître de Tactique. Il n'est question pour cela, que d'étudier avec choix & discernement les meilleurs Ecrivains Militaires pour en former un corps de règles & de principes qu'on puisse ensuite enseigner avec l'ordre & la méthode que l'on suit dans la Géométrie & les Fortifications.

Ce Plan peut être utile non seulement à ceux qui voudront s'instruire des différentes parties de la Science Militaire , mais encore aux personnes chargées de l'instruction de la jeune Noblesse. Comme dans cet état on ne s'applique guères à la Géométrie qu'autant qu'on la croit nécessaire au métier de la guerre , il sera aisé de juger si les Maîtres ne perdent point de vue cet objet ; c'est-à-dire s'ils en occupent leurs Ecoliers par préférence aux spéculations qui pourroient leur être plus familières ou plus conformes à leur goût particulier. Le défaut d'attention à cet égard est peut-être la principale cause du peu de

fruit que la plûpart des jeunes Militaires retirent du temps qu'ils donnent à l'étude des Mathématiques.

M. le Blond termine ce Plan par l'énumération des Ouvrages où les principes de l'Art Militaire sont établis avec le plus de clarté & de méthode. Il indique l'ordre dans lequel ils doivent être successivement étudiés, afin qu'ils se prêtent un mutuel secours, ou que les premiers servent à faciliter l'intelligence de ceux qui les suivent.

A l'égard des additions qui appartiennent à la Fortification, une des principales est la description très-détaillée de la Fortification de *M. de Coëhorn*, avec plusieurs observations sur ses avantages & ses inconvéniens. On blâme les larges chemins couverts de cet Ingénieur, parce que les branches n'ont point de traverses qui les garantissent de l'effet des batteries à ricochet. *M. le Blond* ayant pensé qu'on ignoroit peut-être cette manière de tirer le canon lorsque *M. de Coëhorn* fit connoître sa manière de fortifier, a été confirmé dans cette idée par la première édition du Livre de cet Auteur, laquelle est de 1685, temps où il n'étoit point encore question du ricochet. En effet il paroît conf-

tant par les Lettres de M. le Maréchal de Vauban écrites à M. de Louvois immédiatement après le siège de Philisbourg en 1688, que ce fut à ce siège qu'il en fit les premiers éssais, dont le succès l'engagea d'en établir & d'en perfectionner l'usage.

Une autre addition assez étendue, c'est une espèce de Traité des Ouvrages de la Fortification passagère, c'est-à-dire des Redoutes & des différens Forts propres à mettre des postes en état de défense, assurer des communications, couvrir des ponts, &c, partie fort importante à tous les Militaires, laquelle étant jointe à ce que l'Auteur enseigne sur les lignes dans la seconde Edition de son Traité de l'attaque des Places, renferme l'essentiel de tout ce qu'il a de plus utile sur cet objet.

On trouvera plusieurs autres additions moins considérables, répandues dans le corps de l'Ouvrage. L'Auteur y donne un plus grand détail sur les contremines, que dans les précédentes éditions; il fait voir aussi la manière dont on se sert des écluses pour former des inondations, &c. L'ouvrage est terminé par une table des matières qui paroît faite avec beaucoup de soins,

& par un Dictionnaire des termes de Fortification , plus complet que celui des précédentes éditions. Les différentes additions que l'Auteur a faites à ce Livre , l'ont mis dans la nécessité d'augmenter le nombre des Planches. Au lieu de 19 qu'il y en avoit dans la dernière , celle-ci en a 37 , dont la plupart représentent en grand le développement des principaux ouvrages de la Fortification. Elles sont toutes gravées de nouveau & bien exécutées.

Pour se rendre les règles & les principes de la Fortification familiers , M. *le Blond* voudroit qu'on accoutumât les Elèves à tracer sur le terrain tous les différens Ouvrages qu'on leur fait construire sur le papier ; qu'on s'appliquât aussi à leur faire mettre en état de défense les Bourgs , Villages & autres Postes qu'on est souvent , à la guerre , dans le cas de fortifier. Il ajoute que des expériences réitérées & réfléchies de cette espèce de pratique de la Fortification ne peuvent manquer d'augmenter les lumières de ceux qui voudront bien en faire l'essai ; c'est dequoi il n'est guères possible de douter. Mais il faudroit pour cela être dirigé par des Maîtres aussi habiles & aussi intelligens que ce célèbre Professeur de Mathématique. L'es

time générale qu'il s'est acquise en ce genre, cause des regrets à tous ceux qui n'ont point été à portée de prendre de ses leçons.

Ce Livre & les autres Ouvrages de M. le Blond peuvent être regardés comme des Livres classiques d'une Ecole Militaire. Tout y est exposé avec clarté, & l'on y trouve d'ailleurs ce qu'il y a de plus essentiel & de plus utile dans les différentes matières qui ont été l'objet de ses sçavans travaux.

*L'INOCULATION de la Petite-Vérole renvoyée à Londres, par M. * * *, Docteur en Médecine, &c. A la Haye, 1764.*

C'EST une seconde Edition, mais considérablement augmentée, d'un petit Ouvrage signé CANDIDE, que nous avons annoncé dans le temps. Ce qui n'étoit, pour ainsi dire, qu'ébauché dans le premier, est rendu dans celui-ci avec plus de clarté, plus d'étendue, & appuyé de détails qui paroissent donner plus de poids au sentiment de l'Auteur. C'est certainement le plus courageux, aussi-

E v

bien que le plus redoutable adverfaire qui soit entré en lice pour combattre l'Inoculation. L'Anonyme n'est pas pour lui un bouclier dont il se couvre, pour se mettre à l'abri des traits de ceux qu'il attaque ; il se fait assez connoître sans se nommer. Loin de paroître les craindre, il les provoque lui-même au combat par de nouveaux défis. Aux calculs qui paroissent décider d'une manière si triomphante en faveur de l'Inoculation, il en oppose de nouveaux qui rendent la chose problématique, & y font appercevoir des dangers pour la Société, qui méritent toute l'attention du Gouvernement.

On ne peut nier que plusieurs des objections que cet habile Médecin fait aux partisans de l'Inoculation, ne soient assez bien fondées. Le Lecteur en peut juger par celle-ci. » La Petite-Vérole est une » peste. Pour l'éteindre faut-il la multiplier ? Faut-il la transmettre à ceux qui ne l'auroient jamais ? Faut-il faire un choix de ceux qui se portent bien, & prendre, pout ainsi dire, la crème de l'humanité, pour honorer, pour accréditer l'Inoculation, & laisser le rebut à la Petite - Vérole naturelle, pour la rendre plus odieuse ?

» On vante les succès de l'Inoculation.

» Qu'ont-ils donc de si merveilleux ? Il
 » meurt peu de personnes entre les mains
 » des Inoculateurs. Mais devrait-il en
 » mourir, lorsqu'au choix des Sujets, à
 » la force du tempérament, on joint
 » de longues épreuves, & des prépara-
 » tions de toute espèce ? Eh, Messieurs !
 » voulez-vous me donner une haute idée
 » de l'Inoculation ? Voulez-vous donner
 » des preuves éclatantes de la sensibilité
 » de votre âme, de votre attachement
 » à la Patrie, de votre amour défintéressé
 » pour vos Concitoyens ? Jetez des yeux
 » de compassion sur ces malheureuses
 » victimes de l'indigence, qui languissent
 » dans le sein de la douleur, & qui en
 » proie à diverses infirmités, ne pour-
 » roient soutenir les attaques imprévues
 » d'une Petite-Vérole naturelle. Hono-
 » rez-les de l'Inoculation ; essayez, en
 » les préparant, de purifier leur sang,
 » & de leur donner avec succès une ma-
 » ladie dont ils ne pourroient être sur-
 » pris, sans y trouver le terme fatal de
 » leur vie & de leurs malheurs. Vous
 » pourrez alors relever les avantages de
 » l'Inoculation. Vous aurez beau jeu
 » pour fermer la bouche aux Incrédules,
 » &c.

Si l'argument n'est pas sans réplique ;

E vj

du moins il seroit à souhaiter que parmi ceux à qui l'Auteur le propose, il se trouvât quelqu'un qui eût assez de charité pour entreprendre de le réfuter, & assez de bonheur pour y réussir.

L'Ouvrage est composé de huit questions qui sont comme autant de Chapitres. A la huitième question. *Y a-t-il des moyens pour diminuer & même éteindre la Petite-Vérole ?* M. * * * répond :
 » Oui, sans doute, il y en a. Et quels
 » sont-ils ? Ceux que l'on employe pour
 » arrêter le cours des autres maladies con-
 » tagieuses. » C'est dans ce chapitre sur-
 tout, que l'Auteur parle également, & en Médecin, & en Ami des Hommes. Les moyens qu'il propose pour arrêter les ravages de la Petite-Vérole, ne peuvent qu'être tres-avantageux à la Société.
 » Et que fait-on à la Cour, quand quel-
 » qu'un en est surpris ? Il y a des ordres
 » précis d'en éloigner sur le champ le
 » Malade, avec défenses aux Parens,
 » Amis, Médecins, Chirurgiens & au-
 » tres qui l'approchent, d'y paroître sans
 » avoir fait la quarantaine. » En consé-
 quence, l'Auteur voudroit qu'on employât de semblables précautions dans toutes les Villes du Royaume, & que, par de sages réglemens, on captivât en quelque sorte la Petite-Vérole, en s'op-

posant à sa communication. Ainsi, au lieu d'établir des Hôpitaux dans les faubourgs de Paris, pour inoculer le Peuple & les Etrangers qui n'ont point de domicile, il propose au contraire d'établir ces mêmes Hôpitaux pour y mettre ceux qui seront attaqués de la Petite-Vérole naturelle, & qu'on leur y fasse faire quarantaine, comme pour la Peste.

Conséquemment à son titre, l'Auteur conclut que le parti le meilleur & le plus sage est de renvoyer l'inoculation à Londres pour qu'elle y fasse ses preuves.

» Si cependant, ajoute-t-il, la Cour
 » Souveraine, maîtresse de ses décisions,
 » tolère l'Inoculation de la Petite-Vérole
 » en faveur de ceux qui ont toutes les
 » commodités nécessaires pour qu'elle
 » ne se communique à personne; elle
 » est très-humblement suppliée pour le
 » bien public, dont elle est l'âme, d'or-
 » donner qu'aucune Inoculation ne pou-
 » ra être faite qu'à trois lieues de la Ca-
 » pitale, & des autres Villes du Royau-
 » me; avec défenses aux Inoculés, d'y
 » rentrer sans avoir fait quarantaine,
 » comme pour la Peste, la Petite-Vérole
 » en étant une espèce. »

Dans une dispute de cette importance, qui touche de si près à la Population, &

par conséquent au bien public , dont tous les Ordres du Royaume sont aujourd'hui si fort occupés , autant serions-nous blâmables d'oser prendre aucun parti , autant le serions-nous de n'être pas extrêmement attentifs à faire connoître tout ce qui paroîtra pour & contre ; puisque la décision d'un objet si important ne peut résulter que de la discussion de ces différens avis. *Defendat quod quisque sentit. Sunt enim judicia libera : nos institutum tenebimus ; nullisque unius disciplinae legibus adscripti , quid sit in quaque re maxime probabile semper requiremus.*

ANNONCES DE LIVRES.

ÉLOGE de *Maximilien de Bethune*, Duc de Sully , Surintendant des Finances sous *Henri IV* , qui a concouru pour le Prix de l'Académie Française de la présente année 1763 ; à Paris , chez *Delormel* , Imprimeur de l'Académie Royale de Musique , rue Foin , à l'Image de Ste Gèneviève ; 1763 , avec permission ; feuille in-8°. 24 pages.

Nous avons parlé des Discours qui ont concouru l'année dernière pour le

Prix de l'Académie Française ; celui-ci ne nous a été envoyé que fort tard , sans cela nous l'aurions annoncé avec ceux de Mlle *Mazarelli* & de M. *Thomas* qui ont attiré la principale attention du Public.

• EXAMEN du Pseautier François des Révérends Pères Capucins , où l'on trouve 1^o. qu'ils ne doivent point prendre pour Sujet ordinaire des Pseumes , les Juifs captifs & maltraités par les Chaldéens ; 2^o. Qu'ils donnent une fautive idée de la Langue Sainte , & qu'ils en violent souvent les régles. Par le P. *Houbigeant* , de l'Oratoire. *A la Haye* , & se trouve à *Paris* , chez P. Fr. *Didot le jeune* , Libraire , quai des Augustins , près du Pont S. Michel ; 1764 ; Brochure in-8^o. de 154 pages.

Ce Titre n'annonce pas beaucoup de ménagement pour les RR. PP. Capucins. Il y a apparence que cette espèce de Manifeste ou Déclaration de guerre contre ces Révérends Pères , ne restera pas sans réponse. Si cette querelle a des suites , & qu'elle nous paroisse assez importante pour que nous en fassions part au Public , nous entrerons dans le détail des raisons alléguées de part & d'autre.

N^o 12 MERCURE DE FRANCE.

RELATION abrégée de l'origine, des progrès & de l'état actuel de la Société établie à Londres en 1754 pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce; tirée des écrits originaux des premiers Promoteurs de cet établissement & d'autres Actes authentiques; par un Membre de ladite Société: Ouvrage traduit de l'Anglois avec des Notes pour l'usage & l'intelligence du Texte. *A Londres, & se trouve à Paris, chez A. L. Regnard, Imprimeur de l'Académie Française, Grand'salle du Palais, & rue basse des Ursins; 1764; Brochure in-8^o. de 150 pages.*

L'objet principal de cet Ouvrage est de faire connoître les personnes généreuses qui ont contribué à l'Etablissement de cette Société, & de rendre hommage à leur zèle. On y rapporte une suite de faits qui font le plus grand honneur aux Protecteurs illustres, qui par leur générosité & leur application, ont donné à cette entreprise la forme qui seule pouvoit en assurer la solidité & la durée. Le Texte Anglois se trouve à côté de la Traduction Française.

L'INCENDIE de la Foire S. Germain, & sa nouvelle reconstruction, Poème

A V R I L. 1764. 113

en quatre Charits ; par M. De * * *. *A Amsterdam*, & se trouve à *Paris* chez *Langlois fils*, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, à la Couronne d'Or ; 1764 ; in-8°. de 32 pages ; prix, 15 s.

L'Auteur nous apprend dans sa Préface, qu'étant accouru à l'incendie, il fut frappé du Spectacle ; & que son imagination lui en rappelant les principaux traits, ils devinrent pour lui la matière d'un Poëme, dont les quatre premiers vers pourront donner une juste idée du talent poëtique de l'Auteur.

Je vais chanter l'incendie effroyable,
Dont l'ardeur prompte, autant qu'épouvanta-
ble,
Bravant l'effet de tout secours humain,
En cendre a mis la Foire S. Germain.

DISCOURS philosophique & moral, en vers, à l'imitation de *Juvenal* ; par M. *Rochon de Chabannes* ; à Paris de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Française, au Grand Monarque & aux Cigognes ; 1764 ; avec approbation. In-8°. de 24 pages ; beau papier.

L'Auteur peint vivement & fortement les défauts, les vices & les pas-

114 MERCURE DE FRANCE.

sions de l'homme, telles que la prodigalité, l'ambition, l'avarice, l'orgueil &c. L'Histoire lui offre des exemples de tous les excès auxquels se livre le cœur humain.

Alexandre vainqueur de l'Asie étonnée
N'a point encor rempli sa triste destinée.
Son cœur ambitieux vole au-delà des mers;
Il cherche à conquérir un nouvel Univers.
Il étouffe à l'étroit dans l'enceinte du Monde.
Malheureux ! il est temps que le Ciel te confonde &
Rentre dans Babylone ; un modeste cercueil
Est tout ce que le sort réserve à ton orgueil.

Nous citons ces vers au hazard ; ce ne sont pas les meilleurs que nous ayons trouvés dans cette Pièce, où il y en a de très-bons.

LES quatre Saisons, Poëme de M. le Bret ; avec cette Epigraphe : *Nos patriæ fines & dulcia linquimus arva ; nos patriam fugimus* Virg. Ecl. 1. A Genève, & se trouve à Paris chez les Libraires qui distribuent les Nouveautés, 1763 ; in-8°.

L'Auteur se donne pour un jeune homme qui débute au Parnasse. Il igno-roit sans doute qu'une Muse célèbre

& brillante avoit traité le même Sujet d'une manière à décourager nos meilleurs Poètes qui voudroient revenir sur cette riche & féconde matière. Parmi les plaisirs du Printemps voici ceux que l'on goûte principalement à Paris.

On entend dans Paris l'aimable Bouquetière
 Annoncer ses bouquets au jeune Mousquetaire.
 La charmante Marmote a de nouveaux appas ;
 Les Grâces & les Ris accompagnent ses pas ,
 On la trouve partout jouant des sérénades ,
 Tantôt dans les Caffés ou dans les Promenades,
 Tantôt à la Courtille ou bien aux Porcherons ,
 Tantôt aux Boulevards ou dans les environs ,
 Toujours inattendue & toujours désirée.

.

Après souper on va dans le Bois de Boulogne
 Siffler le blanc Champagne & le rouge Bour-
 gogne ; &c.

LE Gentilhomme Cultivateur , ou
 Corps complet d'Agriculture , traduit
 de l'Anglois de M. *Hall* , & tiré des
 Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet
 art ; par M. *Dupuy d'Emportes* , de
 l'Académie de Florence , & de la So-
 ciété Royale des Siences & Belles-
 Lettres de Nancy ; Tome VII & VIII.
in-quarto & in-12 ; à Paris chez *Simon* ,

116 MERCURE DE FRANCE.

Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, la veuve *Durand*, rue du Foin, *Bauche*, Quai des Augustins ; à Bordeaux, chez *Chappuis l'aîné* ; avec approbation & privilège du Roi ; 1764.

Nous avons rendu compte autrefois du plan, de l'objet & de l'utilité de cet ouvrage très-bien exécuté, & dont la nécessité est reconnue par tous les Cultivateurs & les différentes Sociétés d'Agriculture. Les volumes que nous annonçons aujourd'hui paroissent nouvellement & sont les deux derniers de l'ouvrage qui est entièrement fini. Les matières qu'ils renferment ne sont pas moins intéressantes que celles des volumes précédens ; & nous félicitons l'Auteur de s'être acquitté si glorieusement de cette utile & importante entreprise.

NOUVELLE Méthode Latine de M. de *Launay*, en quatre volumes in-8°, si facile qu'elle est à la portée d'un enfant de 5 à 6 ans qui sçait lire, &c.

On sçait que ces quatre volumes ont été proposés par souscription, moyennant 12 liv. quelle a été remplie ; & que les volumes ont été fournis aux Souscripteurs. L'Auteur n'avoit pû don-

ner dans ces quatre premiers volumes, que les deux premiers livres de *Phèdre*, & la première Satyre de *Perse*, à cause de la forme de ce travail. Depuis deux ans, on demande avec instance la continuation de cet Ouvrage, sur les trois derniers livres de *Phèdre*, & sur les cinq dernières Satyres de *Perse*. Et c'est pour adhérer à ces sollicitations, que l'Auteur vient de distribuer depuis quelques jours, un *Prospectus*, qui propose cette continuation, aussi en 4 volumes *in-8°*, & par souscription. On aura, par ce moyen, tout *Phèdre*, & tout *Perse*, accommodés dans le goût du nouveau système, ce qui forme un Ouvrage plus considérable qu'on ne pense, & fort utile.

Conditions.

On donnera *douze livres*, pour ces 4 derniers volumes, en une seule fois, pour éviter les embarras qu'ont occasionnés les différens payemens de la première. Quand cette seconde souscription sera fermée, c'est-à-dire, lorsque le premier volume paroîtra, ce qui sera dans peu, ces 4 volumes seront payés 18, comme les premiers, par ceux qui n'auront pas souscrit. *A Paris,*

N^{OS} MERCURE DE FRANCE.

chez *Panckoucke*, Libraire, rue & atten-
nant la Comédie Française, & chez
l'*Auteur*, dans le Cloître de Saint-Ger-
main de l'Auxerrois, 1764.

ÉLITE de Poësies fugitives; dans la-
quelle on a fait entrer tout ce que nos
Poëtes modernes ont composé de plus
parfait, les plus belles Odes, les Madri-
gaux, les Epîtres, les Epigrammes, &c.
les mieux faites depuis *Rousseau*, les
Eloges des Femmes de notre Siècle les
plus distinguées par leur naissance, leur
esprit & leur beauté, & un très-grand
nombre de Pièces de *Ferrand*, *la Faye*,
Fontenelle, M. de *Voltaire*, M. de *Mon-
crif*, du C. de *B****, & d'autres Au-
teurs, qui n'ont jamais été imprimées,
ou qui ne se trouvent pas dans le Re-
cueil qu'on a fait de leurs Œuvres. 3 vol.
in-12, petit format, prix 6 liv. broché;
à *Londres*, & se trouve à *Paris*, chez
Dessaint & Saillant, Libraires, rue S.
Jean de Beauvais.

Nous donnerons dans le Mercure pro-
chain un Extrait plus étendu de cet agréa-
ble Recueil.

PANÉGYRIQUES des Saints, suivis
de réflexions sur l'Eloquence en géné-
ral, & sur celle de la Chaire en parti-

culier , seconde Edition , revue , corrigée & augmentée de plusieurs analyses d'Ouvrages d'Eloquence , ou sur l'Eloquence ; par M. l'Abbé *Trublet* , de l'Académie Françoisise & de celle de Prusse , Archidiacre & Chanoine de S. Malo ; à Paris , chez *Briasson* , Libraire , rue S. Jacques , à la Science ; avec approbation & privilège du Roi ; 1764 ; deux volumes in-12.

La première Edition fut publiée en un seul volume , il y a huit ou neuf ans , & eut du succès. L'Auteur a fait très-peu de changemens dans cette nouvelle Edition aux Pièces qui avoient paru dans la première ; mais il l'a augmentée d'un volume , qui contient les Extraits que faisoit M. l'Abbé *Trublet* , lorsqu'il travailloit au *Journal des Sçavans* & au *Journal Chrétien*. Ces Analyses sont faites avec soin ; & ceux qui s'intéressent à ce genre de travail , sçauront gré à l'Auteur de les avoir rassemblées.

ZAÏDE , ou la Comédienne Parvenue ; avec cette Epigraphe : *rara avis in terris* ; Juvenal. Satyr. 6 ; à *Mimicopole* , 1763 ; brochure in-12 ; on en trouve des exemplaires chez *Brocas & Humblot* , rue S. Jacques , au Chef S. Jean.

Dans ce Roman , on a essayé de met-

tre en action le Vice & la Vertu ; afin de rendre plus sensible , par les suites heureuses ou funestes de l'un & de l'autre , la nécessité de ne jamais balancer dans le choix. On a peint une Actrice chaste & vertueuse , parce qu'on croit qu'il y en a de telles , & qu'il est utile de détruire le préjugé contraire. On lira ce petit volume de 150 pages avec plaisir.

LETTRE à la Greoque ; à l'*Isle de Tenedos* , & se trouve à *Paris* , chez *Guil-lyn* , Libraire , quai des Augustins , au Lys d'or ; 1764 ; feuille in-12 de 24 pages.

Cet Ecrit ironique & badin traite de la nouvelle Salle qui doit se faire pour l'Opéra. On suppose qu'on en a donné un Projet ; & ce Projet , qui n'est que supposé , donne lieu à des plaisanteries dont tous les Lecteurs ne sentiront peut-être pas toute la finesse.

AMUSEMENS à la Grecque , ou les Soirées de la Halle , par un Ami de feu *Vadé* , avec quelques Pièces détachées , tant en prose qu'en vers , du même Auteur ; à *Athènes* , dans le Tonneau de *Diogène* ; & se vend à *Paris* , chez *Cuissart* , Libraire , au milieu du Pont-au-Change ,

Change, à la Harpe; 1764; brochure in-12 d'environ 100 pages.

On a réuni sous ce titre plusieurs petites Pièces de prose & de vers sur toutes sortes de Sujets. Les unes sont dans le goût Poissard; les autres sont écrites dans le style ordinaire. Il y a de la gaieté dans quelques-unes qui peuvent figurer avec les divers Ecrits de ce genre.

FORMULES de Médecine, latines & françoises, pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon; utiles aux Hôpitaux des Villes & des Armées, aux jeunes Médecins, Chirurgiens, Apoticaire, aux Personnes charitables, & aux Habitans de la Campagne; par *Pierre Garnier*; nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée, par *M. L. Garnier*, Médecin ordinaire du Roi, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Doyen du Collège des Médecins de Lyon, ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu, & Associé honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville; à *Paris*, chez *P. F. Didot le jeune*, Libraire, quai des Augustins, à S. Augustin; 1764; avec approbation & privilège du Roi; un vol. in-12. Prix, 2 liv. 10 s. relié.

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Les Editions multipliées de cet Ouvrage sont une preuve de son utilité ; & le titre seul montre assez de quel usage il peut être pour une infinité de Personnes. Mais ce qu'il ne dit pas également, c'est que ce Livre est terminé par un Dictionnaire ou Catalogue alphabétique contenant les noms des Drogues simples ou composées, dont il est fait mention dans l'Ouvrage ; avec leurs descriptions, leurs préparations, leurs vertus, & l'explication des termes de Pharmacie qui y sont répandus. Ce Dictionnaire est suivi d'une Table des Maladies auxquelles les Formules peuvent convenir.

SERMONS de Messire *Jacques-François-René de la Tour-du-Pin*, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ambournai, Vicaire Général de Riez, Prédicateur ordinaire du Roi, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nanci ; à Paris, chez A. L. *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Française, Grand'-Salle du Palais, & rue basse des Ursins ; avec Privilège du Roi ; 1764 ; 2 vol. in-12.

Ces deux premiers volumes, où il n'y a que des Panégyriques, seront suivis :

de plusieurs autres dans l'ordre suivant : il paroîtra encore deux tomes d'Eloges de Saints dans le courant de cette année. En 1765, on délivrera les deux derniers volumes de Panegyriques, après lesquels viendra en 1766 un tome de Sujets particuliers, & celui de l'Avant prêché devant le Roi. En 1767 on compte mettre au jour trois volumes qui formeront un grand Carême : un tome où seront recueillis différens Sujets de Morale, deux tomes de Mystères, & un des abrégés de tous les Sermons & Panégyriques, termineront en 1768 toute l'édition. Ainsi nous aurons souvent occasion d'entretenir le Public de l'Eloquence de cet Auteur dans tous les genres ; c'est pour cela que nous nous contentons aujourd'hui de cette simple annonce.

DISCOURS prononcés en différentes solemnités de piété ; par M. le *Couturier*, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, Prédicateur du Roi ; à Paris, chez *Brocas & Humblot*, Libraires, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au Chef S. Jean ; 1764 ; avec approbation & privilège du Roi. Un vol. in-12. de 310 pages.

124 MERCURE DE FRANCE.

Ces discours sont un Sermon pour la Pentecôte, prêché devant le Roi, un Panégyrique de *S. Louis*, à l'Académie Française; un autre de *S. Corneille* & de *S. Cyprien*; celui de *S. Sulpice*; un Discours prononcé le jour d'une centième année d'établissement de Religieuses à Compiègne, le Panégyrique de *Ste Elisabeth*, un Discours sur l'esprit de prière, & un autre prononcé dans une Assemblée de charité. Une éloquence simple & touchante caractérise les Discours de *M. l'Abbé Couturier*.

DE l'imitation théâtrale, Essai tiré des Dialogues de *Platon*; par *M. J. J. Rousseau* de Genève. *A Amsterdam*, chez *Marc-Michel Rey*, & se trouve à *Paris*, chez *Duchefne*, rue *S. Jacques*, au Temple du Goût; in-8°. de 48 pages.

Ce petit Ecrit n'est qu'une espèce d'Extrait de divers endroits où *Platon* traite de l'imitation théâtrale. *M. Rousseau* les a rassemblés & liés dans la forme d'un Discours suivi, au lieu de celle du Dialogue qu'ils ont dans l'Original. L'occasion de ce travail fut la Lettre à *M. d'Alembert* sur les Spectacles; mais n'ayant pu commodément

l'y faire entrer , on l'a imprimé séparément.

ARCHITECTURE moderne, ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes ; où l'on traite de la construction , des escaliers , des devis , du toisé des bâtimens , des us & coutumes , de la distribution ; par *Charles-Antoine Jombert* , Libraire , à Paris , rue Dauphine ; deux volumes in-4° , grand papier , avec plus de 150 planches. Nouvelle édition considérablement augmentée ; 1764. Le prix est de 42 liv. relié.

Le même Libraire pour faciliter aux jeunes Artistes l'acquisition des principaux livres élémentaires sur l'Architecture , travaille actuellement à une *Bibliothèque portative d'Architecture élémentaire* , divisée en six volumes in-8° , grand papier , avec environ 350 planches contenant les Traités suivans. 1°. Les 5 ordres de *Vignole* : 2°. l'Architecture de *Palladio* : 3°. les Œuvres d'Architecture de *Vincent Scamozzi* : 4°. le parallèle d'Architecture de M. de *Chambray* : 5°. les élémens généraux de l'Architecture , Peinture , Sculpture & Gravure : 6°. le manuel des Artistes ,

126 MERCURE DE FRANCE.

ou Dictionnaire abrégé des termes relatifs à l'Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure, &c. Chacun de ces Ouvrages se vendra séparément 7 livres relié. Les trois premiers sont achevés d'imprimer, & les trois autres paroîtront successivement dans le courant de cette année.

On distribue chez le même Libraire, un Catalogue très-ample de toutes les Planches d'Architecture des Palais, Hôtels, Eglises & Maisons de Paris, Versailles &c, qu'il vend en détail, & de tous les Livres d'Architecture de son fond, qui est presque l'unique pour cet objet.

FABLES de la Fontaine, gravées en taille-douce; les figures, par le Sieur Fessard, Graveur du Roi & de sa Bibliothèque; le Discours, par le Sieur Monthulay, proposées par souscription.

Le Sieur Fessard, occupé du grand projet de la gravure des Tableaux du Cabinet du Roi, comblé des bontés de Sa Majesté qui vient de lui accorder une gratification de deux mille livres par chaque planche déposée dans son Cabinet, & de six cens exemplaires, a cru ne pouvoir mieux témoigner sa recon-

noissance , qu'en consacrant ses loifirs aux *Enfans de France* , & en gravant pour eux des Fables , autant faites pour les instruire que pour les amuser. C'est pour remplir ces vues, qu'il a choisi MM. *Loutherbourg* , *Monnet* & *le Prince* , dont les talens connus & estimés font attendre avec raison , de leur précision & de leur touche délicate, ce vif intérêt qu'ils jetteront dans les figures , les animaux & les sites des paysages , dont est très-susceptible un Ouvrage de 250 Sujets , & d'environ 500 fleurons & cul-de-lampes. Cet Ouvrage étant destiné aux *Enfans de France* , sera orné d'une Dédicace qui représentera leurs portraits en médaillon. Comme les occupations du S^r *Fessard* ne lui permettent pas de tenir un commerce ouvert , il ne peut recevoir les Amateurs à son atelier, qui est à la Bibliothèque du Roi, rue de Richelieu , que les Mardi & Vendredi , jours de Bibliothèque, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure.

Conditions.

Cet Ouvrage contiendra quatre volumes , & sera dans le format de la dernière édition des *Contes* du mêmes Auteur. En souscrivant on paiera 12 l. pour

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

les plus belles épreuves sur beau papier de Hollande, & l'on recevra *gratis* le premier volume au premier Juillet 1764. En recevant le second volume au premier Janvier 1765, on paiera 12 l. En recevant le troisième volume au premier Juillet 1765, il sera payé 12 l. Et en retirant le quatrième & dernier volume au premier Janvier 1766, on donnera 12 l. Ce qui fera en tout 48 l. Au lieu de 12 l. on ne paiera que 9 l. par volume, & dans les mêmes termes, ce qui fera 36 l. pour la même édition en beau papier de France. On a commencé à souscrire au 1 Janvier 1764; on pourra demander à voir le commencement de l'Ouvrage chez M. *Leviès*, Graveur & Md d'Estampes, rue S. André-des-Arcs, vis-à-vis l'Hôtel de Châteaueux; chez M. *Topin*, Marchand d'Estampes, rue de Buffly, au coin de celle de Bourbon-le-Château; chez *Laurent-Prault*, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Gist-le-Cœur, à la Source des Sciences; & dans la maison de *Pierre Remy*, ancien Syndic de la Communauté des Peintres de S. Luc, rue Poupée, la seconde porte cochère à gauche, en entrant par la rue Haute-Feuille.

RÉFLEXIONS Politiques & Morales sur les Hommes illustres de *Plutarque* , précédées d'un abrégé de leurs vies extraites du même Auteur ; à Paris chez , *A. L. Regnard* , Libraire-Imprimeur de l'Académie Française ; Grand'-Salle du Palais , & rue basse des Urfins ; 1764 ; avec approbation & privilège du Roi. 4 volumes in-12.

L'Auteur , qui ne se nomme pas , rend ainsi compte de son travail : » en » lisant la première de ces vies , il » me vint dans l'esprit une réflexion ; » je l'écrivis. A celle-là en succéda une » autre ; je l'écrivis de même : je con- » tinuai sans aucun dessein. J'apperçus » à la fin par le volume , que j'avois » fait un ouvrage tel quel Ce » n'étoient que des réflexions ; il me » parut sec. J'y ajoutai les faits de » chaque vie qui avoient donné lieu à » mes remarques ; il me sembla que » c'étoit un ouvrage tronqué. Enfin » je songeai qu'*Amiot* étoit si vieux , » qu'il en devenoit dégoûtant ; cette » pensée m'a fait prendre le par- » ti de donner un extrait de chacune » des vies des Hommes illustres ; d'y » mêler quelques réflexions succinctes » & de renvoyer à des chapitres sé-

» parés , celles qui auroient trop in-
 » terrompu la narration En abrégé
 » geant ces vies autant qu'il m'a été
 » possible , j'ai tâché cependant de ne-
 » rien omettre de ce qui pouvoit con-
 » tribuer à peindre le caractère de
 » l'homme illustre , les mœurs de son
 » siècle , & donner une notion du gros-
 » de l'histoire de son temps Com-
 » me je ne suis point assez mal-avisé
 » pour faire des parallèles après *Plu-*
 » *tarque* , j'ai séparé les Grecs des Ro-
 » mains ; j'ai rangé les Grecs dans
 » leur ordre chronologique , & les
 » Romains de même après ceux-là.
 » Ce nouvel arrangement forme com-
 » me deux grands tableaux de la Grèce
 » & de Rome J'ai donné à plu-
 » sieurs chapitres le titre d'une matière ;
 » j'avertis que je n'ai point prétendu la
 » traiter , mais uniquement faire part
 » des réflexions que la lecture m'a sug-
 » gérées.

Nous n'aurions pu rien dire , qui don-
 nât de ce Livre une idée plus fidelle &
 plus exacte.

LA VIE du Cardinal de *Bérulle* ,
 Fondateur de la Congrégation de l'O-
 ratoire en France ; avec cette Epigra-

phe : *Vivo autem jam non ego ; vivit
verò in me Christus.* S. P. ad Gal. cap.
2. A Paris , chez Nyon , Libraire, quai
des Augustins , à l'Occasion ; 1764 ;
avec approbation & privilège du Roi ;
un vol. in-12.

On ne trouve dans les Auteurs qui
jusqu'ici ont écrit l'histoire du Cardi-
nal de *Bérulle* , que des digressions &
des éloges dont la confusion obscurcit
les faits & fatigue les Lecteurs. Le nou-
vel Historien a écarté ces nuages ; & ne
voulant nous montrer son héros que
sous le point de vue qui l'a rendu cher
à l'Eglise , il s'est plus attaché à repré-
senter M. de *Bérulle* comme un Prêtre
uniquement animé de l'esprit sacerdotal,
qu'à rassembler des anecdotes qui ne
satisfont que la curiosité.

DE l'Institution publique, ou plan d'é-
tudes ; par M R. D. B. avec cette Epigra-
phe: *quo semel est imbuta recens servabit
odorem testa diu.* Hor. lib. Epist. 11. A
Dijon, chez Louis Hucherot, Imprimeur-
Libraire , place du Palais ; avec per-
mission ; feuille in-8°.

On blâme dans cet écrit l'ancienne
éducation que les jeunes gens recevoient
dans les Colléges des Jésuites ; on pro-

pose un plan tout différent de celui de la Société ; & ce plan qui peut avoir ses avantages & ses inconvéniens , doit être lu dans l'ouvrage même.

MÉMOIRE sur le tirage des Bateaux par les Bœufs , feuille *in-12* ; 1764 ; sans nom d'Auteur , ni de Ville , ni de Libraire.

Le but de ce Mémoire est de montrer l'avantage qu'il y auroit à employer des Bœufs au lieu de Chevaux , pour tirer les Bateaux. Il s'est formé pour cette entreprise , une compagnie dans laquelle peuvent entrer les personnes qui désireront y acheter des actions. Voici les principaux articles qui s'observeront , après néanmoins qu'ils auront été approuvés par le Comité lorsqu'il sera formé.

PREMIER ARTICLE. Le fond de la Société fera de 300 actions de 1000 liv. chacune , ce qui formera un fond de 300 mille liv.

ART. II. Toutes les actions seront imprimées , numérotées & délivrées au Porteur sans nom ; elles seront enregistrées sur les registres du Directeur & du Caissier , & le nom du Propriétaire mis à côté de chacune ; ce qui rendra ces registres un titre de plus pour les Actionnaires : en conséquence il en sera

déposé un duplicata chez le Notaire de la Compagnie.

ART. III. L'action sera héréditaire & commercable , après néanmoins que la préférence en aura été offerte à la Compagnie.

ART. IV. Tout Acquéreur de ces actions sera tenu , dans le mois de son acquisition , de se faire connoître de la Compagnie , en présentant aux Directeur & Caissier , son action & le sous-seing privé , ou acte par lequel il en sera devenu Propriétaire , pour que son nom soit substitué à celui de son vendeur. On sent qu'avec cette précaution , on ne peut courir le risque de perdre son intérêt , ni d'en être volé.

ART. V. Pour avoir voix délibérative , il faudra être Propriétaire de dix actions , ou représentant les intéressés de dix actions. Par conséquent celui qui ne sera pas Propriétaire de ce nombre , ne pourra exiger que la représentation des comptes , qui seront arrêtés tous les ans par les Actionnaires ayant voix délibérative.

ART. VI. Ceux qui voudront s'intéresser , porteront la somme qu'ils veulent y mettre , chez M^e *Baron* le jeune , Notaire , rue de Condé , ou chez

134 MERCURE DE FRANCE.

M. Rouffelle, Caissier de cette entreprise & de la Poste de Paris, place du Chevalier du Guet. Ils tireront une reconnaissance en portant leur argent ; & lorsque le nombre desdites actions sera rempli, l'acte de Société sera passé par-devant Notaire ; & le Caissier délivrera les actions, en lui rapportant les reconnaissances : & l'intérêt dans l'affaire commencera pour chacun du jour du dépôt de l'argent.

ART. VII. Il sera tenu tous les mois une Assemblée générale, & deux Comités par semaine, pour délibérer sur les affaires instantes. Les intéressés, destinés au travail de ces deux Comités, seront choisis & nommés dans les Assemblées générales.

ART. VIII. Toutes les affaires considérables seront décidées par des délibérations de l'Assemblée générale, à la pluralité des voix : il ne sera pas même expédié d'ordres importants, qui ne soient signés du plus grand nombre de ceux qui composeront le Comité.

ART. IX. Les comptes se rendront annuellement dans une Assemblée générale ; & la répartition des profits sera faite au *pro rata* de la mise.

ART. X. Aussi-tôt que le nombre des

ctions sera rempli, & l'acte de Société dressé, on formera une Assemblée générale, à laquelle on présentera le plan de Régie qu'on a formé, les différentes mesures qu'on a prises pour mettre l'ordre dans une opération d'un aussi grand détail, & enfin les sujets qui ont contribué jusqu'ici à son exécution.

ANTONII de Haen, Consilarii & Archiatri, S. C. R. A. Majestatis, necnon Medicinæ practicæ in Universitate Vindobonensi Professoris primarii, ratio medendi in Nausocomio practico. Tomus tertius, partes VI & VII complectens. Parisiis, apud P. Fr. Didot juniolem, Bibliopolam, ad ripam Augustinianorum, propè Pontem sancti Michaëlis, sub signo sancti Augustini; 1764; cum approbatione & privilegio Regis. Vol. in-12.

Il a déjà paru deux volumes de cette Pratique de Médecine. Ce troisième Tome comprend les Parties VI & VII, & traite de la Cardialgie chronique, des différentes espèces d'Hydropisie, de la Pierre & de la Lithotomie, des cautères appliqués au crâne dans les douleurs obstinées de la tête, de la vertu particulière de certains médicamens, des

136 MERCURE DE FRANCE.

anévrismes , des hydatides , d'un fait relatif à la rupture des intestins , des divisions des fièvres , & de différens autres objets. Le quatrième Tome est sous presse , & paroîtra incessamment.

DISSERTATION sommaire sur les maladies de l'urètre , appelées callosités , ou vulgairement carnosités , & du moyen sur de les guérir radicalement sans l'usage des bougies ; par le sieur de la Font , fils de Maître en Chirurgie , & Chirurgien breveté du Roi par la Commission Royale de Médecine pour l'administration de ce remède ; feuille in-12 ; chez l'Auteur , rue Beauregard , la porte quarrée entre les deux portes-cochères , vis-à-vis le Vitrier , au premier , en entrant par la rue Poissonnière ; 1763.

Les personnes affectées de ces maladies , & à qui les bougies n'auront pas réussi , pourront s'intéresser à la lecture de cet écrit confirmé par des certificats de plusieurs Médecins qui déposent en faveur du nouveau remède.

ESSAI sur les différentes espèces de fièvres , avec des dissertations sur les fièvres lentes , nerveuses , putrides , pes-

tilentielles & pourprées ; sur la petite vérole , sur les pleurésies & les péri-pneumonies ; par *Jean Huxham* , Docteur en Médecine , & Membre de la Société Royale de Londres. On y a joint deux autres essais ; l'un sur la manière de nourrir & d'élever les Enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de trois ans ; l'autre sur leurs différentes maladies ; & un Appendice contenant une méthode pour garantir les mariniens des maladies dans les voyages de long cours. Nouvelle édition , augmentée de trois Ouvrages du même Auteur ; le premier sur les maux de gorge avec ulcères malins ; le second sur l'antimoine , & le troisième sur une colique épidémique ; à Paris , chez *d'Houury* , Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans ; rue de la vieille Bouclerie , au S. Esprit & au Soleil d'Or : 1764 ; avec approbation & privilège du Roi ; un volume in-12 d'environ 700 pages.

Nous n'ajouterons rien à ce titre qui peut être regardé comme une courte analyse de cet Ouvrage utile , connu & très-estimé des gens de l'art.

TRAITEMENS des maladies internes & externes , traduits du Latin de M.

138 MERCURE DE FRANCE.

la Zerme, Conseiller du Roi, Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier ; avec les formules en latin & en françois ; augmenté d'un traité des maladies vénériennes ; par M. *Didier des Marets*, Médecin de la même Faculté ; seconde édition revue & corrigée ; à Paris chez *Laurent-Charles d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la vieille Bouclerie, au S. Esprit, & au Soleil d'or ; 1764 ; avec approbation & privilège du Roi. 2 volumes in-12.

La traduction des curations de M. *la Zerme* n'a certainement besoin que du nom de ce Sçavant homme, pour s'attirer l'estime du Public ; mais les soins que l'on a pris pour la rendre plus intéressante par l'ordre qu'on y a gardé, doit la faire recevoir avec encore plus d'empressement. Les formules y sont données en Latin & en François, l'un à côté de l'autre, & bien distinctes du reste du Discours, pour que le Lecteur, d'un coup d'œil, puisse voir de quelle manière on doit tracer une ordonnance en l'une & en l'autre Langue. La juste quantité des drogues à administrer aux malades, y est donnée avec la plus scrupuleuse attention, vu les conséquences

qui en résulteroient. On a enrichi cet Ouvrage d'un *Essai sur les Maladies Vénériennes*, pour que le Lecteur puisse avoir aussi sous les yeux la curation de ce mal trop commun ; & enfin il nous paroît qu'on n'a rien négligé pour rendre ce Livre d'une utilité générale & journalière.

NOUVELLE Description physique, historique, civile & politique de l'Islande, avec des observations critiques sur l'Histoire Naturelle de cette Isle ; donnée par M. *Anderson* ; Ouvrage traduit de l'Allemand de M. *Horrébows* qui y a été envoyé par le Roi de Dannemarck ; à Paris, chez *Charpentier*, Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du quai des Augustins ; avec approbation & privilège du Roi ; 1764 ; 2 vol. in-12.

Il y a des choses curieuses dans cet Ouvrage historique, qui demandent à être mises sous les yeux du Lecteur dans un long Extrait. Nous promettons de le donner incessamment ; nous avertissons aujourd'hui que le Libraire vend séparément la Carte de l'Islande, qui est très-bien faite & très-curieuse.

POÉSIES & Œuvres diverses de Mada-

140 MERCURE DE FRANCE.

me *Guibert* ; à Amsterdam ; 1764 ; un volume petit in-8°. de 200 & quelques pages.

Ce recueil n'est presque composé que de ce qu'on appelle des *Vers de Société*. Il faut pourtant en excepter une Comédie en un Acte en vers libres, intitulée *Les rendez-vous* : les vers de Société sont des Bouquets, des Fables, des Epitres, des Madrigaux, des Chansons, &c. il y en a pour M. son Fils, pour Mlle sa Fille, pour son Maître de Poësie, son Maître de Musique, pour son Peintre, pour son Graveur, pour ses Amis &c. On y trouve aussi des Vers de M. *Guibert* - le Fils, & entre autres, une Tragédie qui n'a que cinq Scènes, intitulée : *La Coquette corrigée, Tragédie contre les femmes, dictée par M. Guibert, âgé de neuf ans.*

SANTOLIANA, Ouvrage qui contient la vie de *Santeuil*, ses bons mots, son démêlé avec les Jésuites, ses Lettres, ses inscriptions, & l'Analyse de ses ouvrages, &c. par M. *Dinouard*, Chanoine de Saint Benoît, & de l'Académie des Arcades ; à Paris, chez *Nyon*, Quai des Augustins, à l'Occasion ; avec Approbation & Privilège du Roi ; 1764, un vol. in-12.

Une infinité d'Anecdotes plaisantes & curieuses rendent la lecture de ce Livre très agréable. Nous nous proposons de choisir les traits les plus piquans que nous offrirons à nos Lecteurs dans un des Merçures suivans.

EXAMEN de l'Inoculation, par un Médecin de la Faculté de Paris; à Londres, & se trouve à Paris chez *Dessain-Junior*, Libraire, Quai des Augustins, à la bonne Foi; 1764; un vol. in-12.

Les trois points sur lesquels roule cet examen, sont 1°. L'inoculation est-elle exempte de danger pour ceux qui s'y soumettent, soit dans la petite Vérole qui en résulte, soit dans les suites? 2°. L'Inoculation met-elle ceux qui la subissent, à l'abri de la petite Vérole naturelle? 3°. L'inoculation peut-elle se pratiquer, sans la multiplication de la contagion? L'objet même de cette discussion en annonce l'importance. Nous croyons qu'on seroit parvenu depuis longtems à découvrir la vérité sur ces points vraiment intéressans, si elle n'eût été obscurcie par la passion ou l'esprit de préjugés, dont il est essentiel de se dépouiller, pour ne consulter en cette matière, que la raison & les faits.

42 MERCURE DE FRANCE.

L'HOMME de Lettres ; M. par *Garnier* ,
Professeur Royal d'Hébreu , & de l'A-
cadémie Royale des Inscriptions & Bel-
les-Lettres ; avec cette Epigraphe : *quem
te Deus esse jussit & humana quâ parte
locutus es in te, disce* ; à Paris , chez
Panckoucke , Libraire , rue & à côté de la
Comédie Française ; avec approbation
& privilège du Roi ; 1764 ; deux parties
in-12.

Dans la première partie l'Auteur traite
de la nature de l'homme de lettres , du
principe fondamental de toutes les
sciences , de la culture des esprits , de
l'utilité des gens de lettres , des récom-
penses littéraires , &c. On examine dans
la seconde partie l'influence réciproque
des Lettres sur le Gouvernement , &
du Gouvernement sur les Lettres.

PRÉSENCE corporelle de l'homme en
plusieurs lieux , prouvée possible par les
principes de la bonne Philosophie : Let-
tres où relevant le défi d'un Journaliste
Hollandois , on dissipe toute ombre de
contradiction entre les merveilles du
Dogme Catholique & de l'Eucharistie ,
& les notions de la saine Philosophie ;
par l'Auteur des *Lettres à un Améri-
cain* ; avec cette Epigraphe : *Posteritas*

intellectum gratuletur, quod ante vetustas non intellectum gratulabatur. Vinc. Lyr. *A Paris, chez Rozet, Libraire, rue S. Severin, au coin de la rue Zacharie, à la Rose d'or; avec approbation & privilège du Roi; 1764; un vol. in-12.*

Feu M. l'Abbé *Lelarge de Lignac* est Auteur de ces Lettres, où l'on trouve un systême qui peut paroître extraordinaire. On entreprend de prouver aux Réformés qu'il n'est ni impossible ni contradictoire qu'un même corps soit en même temps en plusieurs lieux. On tâche dans la Préface de justifier l'Auteur de ce qu'il a fait un systême philosophique sur un mystère qu'il ne faudroit, dans la louable simplicité de la foi, que croire & adorer.

LETTRE de *Barnevelt* dans sa prison; à *Truman* son ami; précédée d'une Lettre de l'Auteur; à *Paris*, chez *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au Grand Monarque & aux Cigognes; 1763; avec approbation. Brochure in-8°. très-bien imprimée sur de très-beau papier, ornée d'une très-belle Estampe & de très-jolies vignettes.

La Comédie du *Marchand de Londres* où un homme vole son parent , son ami , & l'égorge pour plaire à sa maîtresse , a fourni à M. *Dorat* le Sujet d'une Lettre en vers. *Barnevelt* est le Scélérat qui a commis tous ces crimes ; il est dans un cachot d'où il va être tiré , pour les expier sur un échaffaut , & où il est supposé écrire à son ami ces vers pleins de force & d'énergie :

Je vois nos citoyens confusément épars ,
 Fixer sur *Barnevelt* leurs avides regards.
 Parler , s'interroger , s'indigner de mon crime ,
 Détester à la fois & plaindre la victime.
 Du voile de la nuit mes tourmens sont couverts ;
 Ma honte doit paroître aux yeux de l'Univers.
 Que dis-je ? cette mort flétrissante & cruelle ,
 La mort des Scélérats on peut la rendre belle.
 Un repentir sincère attendrit tous les cœurs.
 Combien de Criminels ont fait verser des pleurs
 Je veux que de ce jour on garde la mémoire ;
 Je veux d'un jour d'opprobre en faire un jour
 de gloire ;
 Et qu'enfin mon Pays justement combattu ,
 Punissant mes forfaits , regrette ma vertu.

C'est avec la même force d'expression que M. *Dorat* nous peint les crimes & les
 les

les remords de *Barnevelt* ; & nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage.

LÉTTRE de *Zeïla*, jeune Sauvage, Esclave à Constantinople, à *Valcour*, Officier François, précédée d'une Lettre à Madame de C** ; à *Paris*, chez *Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française ; 1764 ; brochure in-8°. avec les mêmes ornemens typographiques que la précédente.

C'est d'une Tragédie Angloise, que M. *Dorat* a tiré le Sujet de *Barnevelt* ; c'est dans le *Speçtateur Anglois*, qu'il a pris celui de la *Lettre de Zeïla*. Une jeune Sauvage, devenue la Maîtresse d'un Anglois, qu'elle a sauvé de la mort, est inhumainement vendue par son Amant, dont elle est grosse ; & sa grossesse même est une raison qui la lui fait vendre plus cher, parce qu'on achète à la fois une mère & un enfant. Voilà en peu de mots le Sujet de cette Lettre, où M. *Dorat* change l'Anglois en un Officier François, & transporte la scène des Indes à Constantinople. Il y a encore plusieurs autres changemens qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, qu'on lira avec attendrissement. Nous n'en

II. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

citerons que quelques vers : *Zéila* écrit à son Amant :

N'entends-tu pas mes cris, mes sanglots, mes sou-
pirs ?

Dans le sein des remords est-il donc des plaisirs ?
Ne te dis-tu jamais : » en cet instant peut-être ,
» Elle pleure , & se plaint au Ciel qui l'a fait naître,
» Sur la rive déserte elle appelle *Valcour* ,
» En serrant dans ses bras le fruit de notre amour :
» Sa profonde douleur toujours se renouvelle ;
» Il n'est plus de soutien , plus de beaux jours pour
» elle ;
» Sous le poids de ses maux, peut-être en ce mo-
» ment
» Elle succombe , meurt, & meurt en me nom-
» mant.

Pourrois-tu de ma mort devenir le complice ?
Ne diffère plus , viens ; sauve ta bienfaitrice ;
Accours, & si tu crains de me rendre mes droits,
Rends-moi du moins, rends-moi mes déserts &
mes bois.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

ASTRONOMIE.

LETTRE à M. DE LAPLACE,
sur l'Eclipse du premier Avril.

LA GAZETTE Littéraire du 28 Mars dernier, Monsieur, a annoncé sous mon nom, que l'Eclipse du premier Avril paroîtroit commencer en France à droite, sur le bord occidental du Soleil, cinq degrés au-dessous de son diamètre horizontal. On dit que j'ai fait là une leçon également inutile, & aux Astronômes qui devoient sçavoir s'en passer, & à ceux qui, ne se mêlant pas d'observer, n'en ont eu aucun besoin : aussi je déclare à ceux qui se mêlent de critiquer ce qu'ils ignorent, que la leçon, si c'en est une, ne s'adressoit ni aux uns, ni aux autres, mais à ceux qui tiennent une espèce de milieu; je veux dire, aux Amateurs

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

de l'Astronomie, qui, sans être Astronomes, se préparoient à une observation dont on parloit depuis si long-temps.

J'ajoute que, dans le cas où mon annonce n'auroit pas été des plus exacte sur le fait des cinq degrés, elle seroit du moins bonne à fournir aux Sçavans qui président aux calculs des Ephémérides ou Mouyemens Célestes, la pensée de faire mieux, lorsqu'ils auront à nous annoncer, soit des Eclipses de Soleil & de Lune, soit des passages de Mercure & de Vénus, soit des Emerfions d'Etoiles cachées par la Lune.

A l'approche de ces sortes de Phénomènes, il est bien des yeux égarés dans le champ d'une Lunette, & qui, faute d'être fixés, manquent une observation également curieuse, importante & difficile. Pourquoi ne pas la rendre aisée, en fixant l'œil de l'Observateur au point du limbe où doit se faire l'observation, & en marquant même jusqu'aux différens effets des Lunettes à quatre ou à deux verres, des Téléscopes qui redressent ou qui renversent, comme je l'avois fait dans mon annonce que les bornes de la Gazette ont obligé d'abrégé ? Rien ne prouve mieux, Monsieur,

l'utilité dont peut être une pareille annonce bien faite, que l'Eclipse même qui a donné lieu à la mienne. M. de la *Brulerie*, Chevalier de S. Louis, qui l'a observée lui deuxième à Auxerre, me marque qu'il n'en a vu le commencement que quelques secondes après M. de *Montbazon*, à côté duquel il observoit; parce qu'il fixoit l'œil *beaucoup au-dessous du diamètre horizontal*. S'il n'eût regardé *qu'un peu au-dessous*, comme mes cinq degrés le disoient assez, il auroit vu commencer l'Eclipse au même instant que son voisin, comme ils l'ont vue, l'un & l'autre, finir à la même seconde.

En voici les principales circonstances, que M. de *Montbazon*, Conseiller au Bailliage, m'a envoyées; je ne puis mieux lui en marquer ma reconnoissance, qu'en vous priant de les rendre publiques dans votre prochain Mercure. C'est une observation d'autant plus précieuse, que peut-être elle est unique en France, à cause du mauvais temps.

Le commencement à 9 h. 16 m. 33 s. la fin à midi 16 m. 34 s; donc la durée a été de trois heures une seconde. Ces instans ont été observés avec un excellent Télescope de trente-deux pouces,

150 MERCURE DE FRANCE.
de la construction de M. *Passéant*.

A 10 h. 44 m. 38 sec. la partie éclairée du Soleil a été mesurée de 2 m. 28 sec. avec une Lunette de dix pieds, garnie d'un Micromètre aussi de M. *Passéant*. Un nuage qui est survenu a interrompu l'observation pendant dix minutes.

Les bords supérieurs du Soleil & de la Lune ont paru coïncider. Des Curieux, témoins de l'observation, au nombre de cent, ont dit même avoir vu, avec des verres enfumés, un filet de lumière dans la partie supérieure : mais les Lunettes n'en ont rien fait voir. Les témoins ont déposé encore dans le milieu de l'Eclipse, qu'il faisoit très-froid. Pour moi, dit M. de *Montbazou*, qui étois dans le fort de mes travaux, je ne m'en suis apperçu nullement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

TREBUCHET, ancien Officier de la Reine.

M É D E C I N E.

LETTRÉ au même, sur le Ver Solitaire.

JE VIENS, Monsieur, de lire dans votre *Merçure* du mois de Janvier dernier,

des Observations sur le Ver Solitaire ,
par M. P. . . . , Docteur en Médecine ,
ancien Chirurgien en Chef du G. H. D.
de L.

L'Auteur dit , à la page 154 , qu'il avoit acquis le Spécifique contre ce Ver , de la veuve du Docteur *Nouter* , Médecin Suisse ; qu'il guérit subitement un Seigneur Russe , lui ayant donné ce Spécifique à sept heures du matin , lequel fit son effet dans quatre heures de temps. C'est certainement là ce qu'on peut appeller un Spécifique ; & il seroit à désirer qu'il fût public , y ayant bien des personnes attaquées de cette Maladie. Je ne suis point étonné que le Possesseur d'un pareil Remède ne le divulgue pas ; mais je le suis de ce qu'il nous cache son nom & sa demeure. Je ne doute pas qu'il ne se fasse un plaisir de contribuer au bonheur de ses semblables , qui pourroient recourir à lui dans leur malheureux état. Trouvez bon , Monsieur , que je me serve de votre canal pour lui faire parvenir cette Lettre , & que je l'invite à nous apprendre dans quel lieu pourroient le rencontrer ceux qui auroient cette maladie.

Il y a , Monsieur , neuf à dix ans que la Femme de charge de ma Maison avoit

un Ver solitaire. Elle en avoit rendu plusieurs aunes à différentes fois. J'appris qu'il y avoit à Lyon un Médecin Suisse qui avoit un Remède contre ce Ver, (peut-être est-ce le Docteur *Nouter*) & qu'il devoit y être quelque temps. J'envoyai la Malade à Lyon avec un domestique. Elle vit dans cette Ville plusieurs personnes qui avoient été guéries par ce Médecin, qu'elle fut trouver. Il lui fit nombre de questions, & lui dit que son Remède étoit trop violent, qu'elle n'auroit pas la force de le supporter, & qu'elle pourroit fort bien mourir dans l'opération; qu'ainsi il ne jugeoit pas à propos de le lui donner. La Malade, fatiguée de son état, lui répondit qu'elle aimoit autant mourir que de vivre comme elle faisoit, & qu'elle étoit décidée à le prendre; que cela ne retomberoit pas sur lui, s'il lui en arrivoit mal. Le Médecin lui demanda si elle avoit apporté de son Ver. Elle en avoit quelques aunes dans une bouteille; qu'il prit en lui disant, qu'il lui donneroit le Remède, mais qu'il le modéreroit, & qu'elle rendroit son Ver par lambeaux. Il lui ordonna de manger le soir une soupe au beurre, de prendre trois verres de vin blanc, & un lavement avec du lait & du sucre : ce

qui fut fait. Le lendemain au matin il vint à son Auberge de bonne heure, avec un compagnon qu'il avoit, & lui donna le Remède à prendre, sans vouloir laisser ouvrir les rideaux du lit, de façon qu'elle n'a pu sçavoir la couleur dont il étoit. Environ deux heures après elle se mit sur le siège, & se trouva si mal qu'on crut qu'elle alloit expirer. Le compagnon du Médecin lui disoit : vous l'aviez bien dit, Monsieur, qu'elle en mourroit. On la fit revenir avec quelques eaux. Elle rendit enfin son Ver, & sentit tout-à-coup un vuide considérable dans le creux de l'estomach. Elle sortit le reste de la journée, & rendit quelques autres portions du Ver, & remonta à cheval le lendemain pour revenir chez moi. Je n'ai point oui dire qu'elle en ait été incommodée depuis environ cinq ans qu'elle n'est plus à mon service. Je lui avois recommandé de m'apporter son Ver; elle m'en présenta un dans une bouteille. Je lui dis dans l'instant que ce n'étoit pas le sien, & qu'il n'étoit pas fait de même. Elle me dit que le Médecin l'avoit gardé, & lui avoit donné celui-là. Les difficultés qu'avoit faites ce Docteur de lui donner le Remède, la demande qu'il lui avoit faite

si elle avoit apporté quelque portion de ce Ver, le parti qu'il avoit pris de la traiter, après s'être emparé du morceau qu'elle avoit, joint à ce qu'il ne voulut pas lui rendre ce qu'elle avoit rendu, mais qu'il lui donna un autre ver; toutes ces raisons me font soupçonner que c'est avec la poudre même du Ver qu'il traite ses Malades. Il connut, par les questions qu'il avoit faites, que la nature de ce Ver étoit différente de ceux qu'il avoit; & que, faute de poudre de pareil Ver, il ne pourroit pas la guérir. C'étoit peut-être le seul qu'il eût vu de cette espèce, & il a voulu garder celui-là pour s'en servir au besoin.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette Lettre dans votre Mercure. Les remarques que j'y fais pourroient donner des idées à des personnes habiles, ou attaquées de cette Maladie, & pourroient être avantageuses au Public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*DE SAINT-ANGEL, Conseiller à la Cour
des Aides de Clermont-Ferrand.*



ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

LE 21 Mars, les Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, toujours animés de l'émulation la plus grande, en donnèrent au Public de nouvelles marques.

La Séance fut honorée de la présence de M. l'Intendant de la Généralité, & d'un nombre de Personnes de distinction. Les objets envisagés dans le Concours, ne furent pas moins intéressans que ceux qui avoient été discutés dans l'Assemblée du 3 du même mois. Il y fut question des muscles en général & des muscles en particulier. On en observa les différences, les dénominations diverses, la figure, la direction, la situation, les attaches, la force, la composition interne, & l'action mécanique, sans cependant tenter d'outré-passer les bornes des connoissances humaines relativement à ce dernier point. D'une autre part, les Elèves firent la démonstration de chaque muscle séparément, sur des parties préparées à cet effet.

Cinquante d'entre eux s'étoient offerts pour entrer en lice. L'impossibilité d'admettre ce nombre de Contendans & de

les entendre tous dans une seule Séance ; déterminâ à en retrancher vingt-deux , qui subirent le 20 , c'est-à-dire , la veille du jour de l'Assemblée dont nous rendrons compte , un examen particulier. Le résultat fut d'adjuger un Prix à neuf d'entre eux , & ce Prix fut tiré au sort le lendemain en présence du Public.

Ces vingt-deux Elèves sont les Sieurs d'*Auvergne* le cadet , *Girard* , *Thomas* , *Gresset* , *Beaumont* fils , de la Province de Franche-Comté ; *Pequet* , *Noeq* , *Didné* , *Mouffette* , de la Généralité d'Amiens ; *Girard* , de la Ville de Valenciennes ; *Déchaux* , de la Ville de Lyon ; *Chanu* , de la Province de Bourgogne ; *Miroi* , de la Généralité de Limoges ; *Saunier* , de la Province de Dauphiné ; *Pufenas* , de la Généralité de Moulins ; *Moret* , de la Ville de Châlons-sur-Saône ; *Rouffet* & *Guillet* , de la Province de Bugey ; *Boudier* , de la Généralité d'Auvergne ; *Bloufard* & *Chambart* , de la Province de Bresse.

Les Sieurs d'*Auvergne* le cadet , *Pequet* , *Girard* , de Franche-Comté ; *Girard* , de Valenciennes ; *Bloufard* , *Gresset* , *Beaumont* fils & *Déchaux* furent ceux qu'on inscrivit , à l'effet de tirer le Prix , que le hasard mit le lende-

main dans les mains du Sieur *Gresser*.

Quant aux Elèves qui ont été admis au Concours public, les uns sont étrangers, & envoyés par différens Souverains, les autres sont nationaux.

MM. les Elèves étrangers ont disputé entre eux un Prix particulier, consistant en un Dictionnaire Allemand-François & François-Allemand, & dans les Ouvrages ou Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de France.

Ces Elèves sont :

MM. *Abilgaard*, envoyé par S. M. le Roi de Dannemark, *Genick*, *Scheffer*, envoyés par S. M. le Roi de Prusse, *Hernquist*, *Lenborn*, *Falander*, envoyés par S. M. le Roi de Suède.

Si les uns & les autres de ces Elèves honorent la source dans laquelle ils viennent puiser des lumières, ils n'honorent pas moins leurs Nations, par des progrès rapides, & par le desir ardent qu'ils ont de justifier le choix que des Souverains éclairés ont fait d'eux pour former ensuite des Etablissmens utiles, semblables à celui dont la France aura toujours la gloire d'avoir jetté les premiers fondemens.

Tous s'empresent également à répondre à ces vues.

158 MERCURE DE FRANCE.

M. *Abilgaard* a été couronné ; mais , fans prétendre porter la moindre atteinte à l'honneur qu'il s'est acquis , la justice due à ses Concurrans oblige d'avouer que si les uns & les autres avoient eu la même matière à traiter , ils n'auroient pas moins que lui remporté tous les suffrages.

M. *Hernquist* , malgré les difficultés d'une langue qui lui est étrangère , a démontré de la manière la plus claire & la plus méthodique , les muscles des yeux ; il a parlé de leurs usages , en les considérant sous toutes les faces possibles ; & il a ajouté à ce qui a été dit & écrit sur le muscle orbiculaire , particulier aux Quadrupèdes.

MM. *Genick* & *Scheffer* , ainsi que MM. *Lenborn* & *Falander* , n'ont pu traiter des points susceptibles de discussions aussi curieuses ; mais on eût désiré d'avoir un Prix à distribuer à chacun de ces Concurrans : tous en auroient été dignes.

Les Elèves nationaux qui ont paru ensuite au nombre de vingt-trois , sont , les Sieurs *Chaber* , *Viervil* , *Faure* l'ainé , *Thevenet* , *Danguin* , *Desavenieres* , de la Ville & Généralité de Lyon ; *Gay* & *Bethoux* , de la Province de Dauphiné ;

Treich, de la Généralité d'Auvergne ; *Péan*, Maréchal du Corps de la Gendarmerie, *Petite*, *Danne*, *Parnet*, de la Province de Franche-Comté ; *Barjolin & Dupin*, de la Généralité de Limoges ; *Beauvais & Boulanger*, de celle d'Amiens ; *Brachet & Rambert*, de la Province du Bugey ; *Differnet*, de celle de Bresse ; *Prestier*, de la Généralité de Moulins ; *Kamerlet*, de la Ville de Nancy ; *Bredin*, de la Province de Bourgogne.

Rien n'est plus glorieux pour la plupart de ces Contendans, que l'embarras dans lequel ont été les Juges éclairés qui devoient décider du mérite de chacun d'eux. Cet honneur, qui rejaillit infailliblement sur MM. les Démonstrateurs qui les ont instruits, s'accroît sans doute lorsque l'on voit à la tête de ce Tribunal des Maîtres tels que MM. *Charmeton & Flurant*, de l'Académie Royale de Chirurgie, *Violet*, *Pomier*, *Champeaux*, &c. &c.

Ils ont cru devoir adjuger le Prix également aux Sieurs *Chabert*, *Péan*. *Bredin*, *Treich*, *Parnet*, *Dupin*, *Petite*, *Beauvais*, *Danguin*, *Barjolin*, *Prestier & Danne*. Le sort a favorisé le Sieur *Bredin*, connu déjà par ses succès dans

160 MERCURE DE FRANCE.

plusieurs Concours, & par ses travaux utiles dans plusieurs Provinces.

Le Sieur *Brachet* a eu le premier *Accessit*; mais la nuance est si foible, qu'à peine auroit-il dû être distingué des autres.

Le Sieur *Faure* l'aîné a obtenu le second, les Sieur *Gay* & *Bethoux* le troisième, le Sieur *Desavenieres* & le Sieur *Viervil* le quatrième, & le Sieur *Thevenet*, âgé de dix ans, le cinquième.

B O T A N I Q U E.

LE Public est averti que les Jardins de Botanique du sieur *Royer*, Marchand Epicier-Droguiste, grande rue du Faubourg S. Martin, &c, seront ouverts le sept du mois de Mai prochain. La Nature seule y donnera à ceux qui viendront les fréquenter, des leçons & des instructions pour apprendre à connoître les Plantes; & afin de mieux profiter du beau spectacle qu'elle présente en ce genre, on ira tous les Lundis, comme les années précédentes, à la campagne, pour l'observer & la consulter encore plus à son aise.

Quant aux drogues simples qui for-

ment une des grandes branches de son commerce , telles que *la Manne , la Rhubarbe , le Quinquina , le Séné , les Folicules de Séné , l'Ipécacuana , le Rapontic , le Sucre , l'Oliban , le Galbanum , &c , &c , &c.* Il n'en parlera , quand il fera voir son droguier , que les lettres d'avis & de factures à la main , afin de prouver clairement dans quelles régions ces diverses substances naissent & croissent , & par quelle voie elles arrivent ici.

Tel est le nouvel arrangement qu'il a cru devoir prendre cette année ; il a soin d'en rendre compte , par respect pour le Public , & pour répondre à la confiance dont il l'honore depuis longtems. Ses Jardins seront fermés le Mercredi & le Samedi aux Etudians , ces deux jours-là étant destinés aux Dames comme ci-devant. Il montrera son droguier tous les Vendredis , à moins qu'il ne soit Fête.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

DISTILLATION.

LES personnes qui par état emploient du vinaigre distillé, & qui desirant qu'il soit bien déflegmé, sont averties par *le fleur Maille*, Distillateur, que la construction d'un fourneau qu'il a imaginé pour faire cette distillation dans des vaisseaux de grès, le met à portée de vendre ce vinaigre à un très-bon compte & d'une qualité supérieure, & sans être dangereux, comme celui qui se distribue chez différens Particuliers, fait dans des alambics de cuivre, ce qui est dangereux par les parties métalliques qu'il enlève, & par conséquent devient très-préjudiciable aux remèdes dans lesquels il est employé.

Le *Vinaigre Romain* pour la conservation de la bouche, se distribue toujours avec les plus heureux succès pour

blanchir les dents , empêcher qu'elles ne se carient , en arrêter le progrès , les raffermir dans leurs alvéoles , prévenir l'haleine forte , & rafraîchir les lèvres. L'Auteur vend aussi différens vinaigres , pour guérir le mal de dent , blanchir la peau , guérir les dartres farineuses , les boutons , noircir les cheveux roux ou blanc , ainsi que les sourcils , ôter les taches de rousseur , masques de couches , & le véritable Vinaigre des quatre Voleurs , préservatif de tout air contagieux , & généralement toutes sortes de Vinaigres tant à l'usage des bains & toilette , que de la table , au nombre de deux cent sortes. On distribue toujours en son magasin à Séve , près Paris , le nouveau Cassis blanc pour aider la digestion des alimens , le nouveau Ratafia des Sultanes , le Courier de Cythère , & toutes sortes de Liqueurs & Eaux d'odeur tant françoises qu'étrangères. On s'adressera pour les vinaigres au sieur *Maille* , rue S. André des Arcs , la troisième porte-cochère à droite en entrant par le Pont S. Michel , entre la rue Mâcon & la rue Hautefeuille , de l'autre côté , à Paris. Et pour le Cassis , Ratafia & autres Liqueurs & Odeurs en son Magasin ,

64 MERCURE DE FRANCE.

à Séve près Paris, route de la Cour.
Le prix des moindres bouteilles pour les dents ou autres propriétés, est de 3 liv., le Cassis blanc 4 liv. la pinte, le Ratafia des Sultanes, 6 liv., & 8 liv. le Courier de Cythère. Ledit sieur *Maille* fait les envois au desir des personnes, en remettant l'argent par la Poste, franc de port, ainsi que les lettres : il envoie en même temps la manière de s'en servir avec une liste de ses vinaigres, & des prix. Les personnes qui voudront emporter de ces sortes de vinaigre dans les Isles où l'usage en est si nécessaire, peuvent le faire sans crainte que le temps ni l'éloignement du transport puisse altérer leurs qualités.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

LE Portrait de *Henri-le-Grand* vient de paroître dans le même format que celui du célèbre *Sully*, ainsi qu'on la annoncé au mois de Décembre dernier. *M. Demarcenay-Deghuy*, dans la vue de répondre plus promptement à l'em-

pressément du Public pour tout ce qui lui rappelle ce Héros si cher à la France , à suspendu tous ses autres Ouvrages afin de s'occuper uniquement de celui-ci.

On le trouve chez l'Auteur Quai de Conti , la deuxième Porte-Cochère après la rue Guénégaud , & chez M. *Wille* , Graveur du Roi , Quai des Augustins , à côté de l'Hôtel d'Auvergne , chez qui se trouvent pareillement les autres Ouvrages.

Cette Planche est la 21^e de l'œuvre de M. *Demarcenay* , qui se dispose à graver de temps-en-temps des Portraits d'hommes & de femmes célèbres , dont la suite sera de même format.

LE S^r FICQUET grave actuellement le Portrait de *Corneille* dans le même format que l'édition des Œuvres de ce Grand Homme commentées par M. de *Voltaire*. Ce Portrait ne tardera pas d'être achevé ; il en prévient le Public , afin que les personnes qui desireront de le mettre à la tête des Œuvres , suspendent , si elles le jugent à propos , de faire relier leur exemplaire.

L'Artiste dont nous parlons , est connu par les beaux Portraits de M^de de *Maintenon* , MM. de *Voltaire* , la *Fontaine* , *J. B. Rousseau*.

ARTICLE V.

§ S P E C T A C L E S.

SUITE DES SPECTACLES DE LA COUR

A VERSAILLES.

Jusques à la Clôture.

LE 20 Mars, les Comédiens François représentèrent le *Dissipateur*, Comédie en 5 Actes & en vers de feu M. NÉRICAULT DESTOUCHES (de 1753)

La grande Pièce fut suivie du *Galant Coureur*, Comédie en un Acte & en Prose du feu sieur LEGRAND (de 1722.)

Le Mercredi 21, par les Comédiens Italiens, on exécuta le *Sorcier*, Comédie en deux Actes mêlé d'Ariettes, précédée d'*Arlequin Jouet de l'Amour*, petite Pièce Italienne.

Le Jeudi 22 Mars, les Comédiens François repréientèrent *la Mort de César*, Tragédie de M. de VOLTAIRE.

La Tragédie fut suivie des *Plaideurs*, Comédie en trois actes & en vers de RACINE (de 1668.)

Le 27 Mars, par les mêmes Comédiens l'*Étourdi*, Comédie de MOLIERE en 5 Actes & en vers (de 1658.

Pour seconde Pièce, on donna l'*Esprit de Contradiction*, Comédie de DUFRESNI en un Acte & en Prose.

Le lendemain, les Comédiens Italiens représentèrent la *Cantatrice*, petite Pièce Italienne, qui fut suivie du *Jardinier & son Seigneur*, Comédie en un Acte mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 29 Mars, les Comédiens François représentèrent *Cinna*, Tragédie de CORNEILLE (de 1639.)

Pour petite Pièce, le *Consentement forcé*, Comédie en un Acte & en Prose de feu M. *Guyot de Merville* (de 1738.) La Dlle FANNIER y jouoit le rôle de Soubrette. On paroît de plus en plus concevoir beaucoup d'espérance des talens de cette jeune Actrice.

Le Mardi, 3 Avril, par les mêmes Comédiens, l'*Ecole des Mères*, Comédie en 5 Actes & en vers de feu M. DE LA CHAUSSÉE (de 1744.) La Dlle DOLIGNY y joua le rôle intéressant de *Marianne* d'une manière si touchante, que plusieurs personnes ont redemandé cette Pièce depuis à Paris avec la *Pupile*, où ce Spectacle a attiré du monde

168 MERCURE DE FRANCE.

à différentes reprises , *les petits jours* de la Comédie.

Après la grande Pièce , on donna le *Médecin malgré lui*, Comédie en 3 Actes & en Prose, de MOLIERE (1666.)

Le Mercredi 4 Avril , les Comédiens Italiens exécutèrent la *Bohémienne* , Opéra bouffon en 2 Actes , qui fut suivi du *Bucheron* , autre Comédie en un Acte , mêlée d'Ariettes.

Le Jeudi 5 , dernier jour des Spectacles de la Cour à Versailles (a) les Comédiens François ont représenté *Tancrède* , Tragédie de M. de VOLTAIRE (1760.)

La Tragédie fut suivie de l'*Ile déserte* , Comédie en un Acte & en vers de M. COLLET (de 1757.)

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a continué jusqu'au Vendredi 6 du présent mois *Castor & Pollux*. Malgré

(a) Il n'y a point ordinairement de Spectacles du Roi à Versailles depuis Pâques jusques à l'entrée de l'hyver.

la

la distraction du concours occasionné, les Mardi & Jeudi, par le succès de la nouvelle *Haute-contre* dans *Titon & l'Aurore*; les dernières représentations de *Castor* ont été encore très-fortes, & telles que celles qui distinguent les Ouvrages les plus suivis.

Le Samedi 7, on donna la troisième représentation pour les Acteurs, que nous avons annoncée dans le 1. vol. de ce mois. La recette de ces représentations a été, ainsi que nous l'avions prévu, une des plus considérables que l'on ait faites. Elle a passé dix-neuf mille livres. Tout concouroit à ce grand succès. Le mérite des Ouvrages que l'on a exécutés, celui des premiers talens de ce Théâtre placés avantageusement dans chacun de ces Ouvrages, & le piquant de la nouveauté d'une voix charmante, agréable à tout le Public & depuis long-temps désirée dans un genre où il est si rare de trouver réunis le talent du chant à la beauté de l'organe. Le détail de ces Spectacles de la *Capitation* ou *Bénéfite* justifiera ce que nous venons de dire. M. & Mde LARRIVÉE, dont les talens sont bien mieux loués par les suffra-

ges continuels du Public, qu'ils ne le seroient par nos éloges, chantoient les principaux rôles d'*Hylas* & *Zélis* dans l'Acte de M. DE BURI, Ouvrage où le goût & le génie du Musicien peuvent se disputer l'honneur du succès.

Le rôle de *Pigmalion*, dans l'Acte célèbre de M. RAMEAU, étoit exécuté par M. LE GROS, nouvelle Hautecontre, cet objet actuel de l'empressement de tout Paris, tant par la nouveauté, que par les talens réels dont il a donné de nouvelles preuves dans ce morceau. *

Le troisième ouvrage qui commençoit pour ainsi dire ce Spectacle choisi étoit *Psyché*. Ingénieux précis de tout ce que le genre d'Opéra peut fournir de beautés de différens genres, liées par un Poème où l'esprit & le sentiment se font valent réciproquement; mais sans violer les loix dramatiques & sans rompre la suite du Sujet. Mlle ARNOULD dont on se rappelloit avec

* Mlle GUIMARD, jeune Sujet qui a profité avec succès des circonstances qui l'ont mise à portée de paroître & qui n'en plaît que d'avantage au Public, chantoit & dansoit dans le rôle de la Statue. Elle s'est acquittée de ces deux emplois avec grâces & elle y a été fort applaudie.

admiration le plaisir extrême qu'elle a toujours fait dans les représentations de cet Ouvrage, a chanté, joué dans cette reprise de manière à laisser croire qu'elle étoit encore loin de la perfection dans les temps où l'on en étoit le plus enchanté. Cet éloge ou plutôt cette justice que nous rendons au charme de son talent, & que nous dicte le Public, doit être encore moins flatteur pour elle, que l'enthousiasme très-vrai & très-naturel de nos Artistes du premier ordre sur les beautés sublimes & naturelles de son Action dans le rôle de *Psyché*. Enthousiasme dont nous avons été témoins & dont nous osons être garants. Il est un autre genre d'éloges que nous devons joindre aujourd'hui à celui des talens de cette Actrice, c'est sur l'exactitude de son service depuis l'ouverture du nouveau Théâtre. Qu'elle nous permette de désirer que la continuation de sa santé rende cette exactitude si habituelle, que nous n'ayons plus à le faire remarquer. Par là, tous les talens chers au Public, doivent être assurés de gagner sa considération, sans rien perdre de son empressement.

Si l'on fait attention aux grands ta-

H ij

lens dans la danse qui brillent aujourd'hui sur ce Théâtre, & qui avoient réuni leurs efforts & leur zèle pour rendre ces Spectacles plus intéressans dans tous les genres, on ne doit pas être surpris de l'affluence qu'ils ont attirée.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a continué sur ce Théâtre, avec succès, depuis notre précédent Volume, les représentations d'*Olimpie*, Tragédie de M. de VOLTAIRE.

On ne peut donner trop d'éloges au soin que les Comédiens ont pris pour la pompe du grand Spectacle de cette Pièce. Que peut-il y avoir en effet de plus intéressant pour une Nation éclairée, que de jouir en même temps du sentiment qu'excitent les situations vraiment tragiques d'un Drame, & des tableaux animés de ce que l'Antiquité avoit de plus auguste. Il n'est pas moins dû d'éloges au talent & au zèle avec lesquels les Acteurs ont donné la dernière touche & la plus forte à ces tableaux, par la justesse de l'action. Tous les Lecteurs qui auront vu ce Spectacle, ont sans doute encore présentes à l'esprit la

noblesse, les grâces du genre & la vérité qu'a mises Mlle CLAIRON, dans les principaux points du tableau, tels que celui du serment à l'Autel, d'autres encore, & particulièrement l'instant où, après les libations & les autres cérémonies funéraires, sur le Bûcher de *Stattira*, elle se précipite dans les flâmes, qui les dévorent l'une & l'autre. On a donné le Samedi 7 du présent mois, jour de la Clôture, la dixième représentation de cette Tragédie, qui fut suivie d'*Heureusement*, petite Pièce de M. ROCHON DE CHABANES, dont nous avons rendu compte dans sa nouveauté. Il y avoit un concours de Spectateurs aussi nombreux qu'en peut contenir la Salle de la Comédie.

Ce même jour, M. AUGERS prononça un Discours qui a été imprimé, mais dont nous ne nous dispenserons pas pour cela de faire part à nos Lecteurs; afin de ne pas laisser de vuide dans les choses dont notre Journal fait collection, & où l'on est plus certain d'en retrouver la suite que dans tout autre Ecrit public.

DISCOURS pour la clôture du Théâtre François ; prononcé par M. AUGERS , l'un des Comédiens du ROI le Samedi 7 Avril 1764.

MESSIEURS ,

» JE vous dois tout , jusqu'au bon-
 » heur de pouvoir aujourd'hui vous té-
 » moigner publiquement ma recon-
 » noissance & celle de mes camarades.
 » Il ne nous est permis de l'exprimer
 » qu'une fois dans l'année ; & nous re-
 » cevons tous les jours des marques nou-
 » velles de votre protection & de votre
 » indulgence. C'est à cette indulgence ,
 » mêlée d'une équitable sévérité , que
 » notre Théâtre doit cette supériorité
 » qu'Athènes même lui céderoit peut-
 » être , que Rome n'a point connue ,
 » & que les ennemis du nom François
 » ne lui disputent plus.

» Oui , *Messieurs* , la gloire de la
 » Scène Françoisise fut votre ouvrage
 » dans tous les tems. Vos prédécesseurs
 » avoient à juger des *Molière* , des *Cor-
 » neille* , des *Racine* ; ils les mirent à leur
 » place ; & leur jugement devint celui

» des Nations & de la Postérité. S'il
 » n'est pas en votre pouvoir, *Messieurs*,
 » de faire naître un autre CORNEILLE ;
 » vous empêchez du moins les P R A -
 » D O N S de les remplacer.

» Saisir le vrai, le beau, le sublime,
 » sans les confondre jamais avec ce qui
 » n'en a que l'apparence ; voilà ce que
 » vous nous faites admirer sans cesse,
 » & voilà ce qui vous rend les Arbi-
 » tres du Goût. Oui, *Messieurs*, (je ne
 » crains point qu'on me désavoue) c'est
 » ici que ce Dieu rend ses Oracles ; c'est
 » parmi vous qu'il habite ; parce qu'il ne
 » sçauroit être où la liberté n'est pas.

» Vous avez paru satisfaits, *Messieurs*,
 » durant le cours de cette année, des
 » efforts de notre zèle & de l'émulation
 » des Ecrivains.

» La *Tragédie de Manco* vous offroit
 » un contraste intéressant des mœurs
 » Américaines & des mœurs Européa-
 » nes ; de l'homme civil & du sauva-
 » ge. Le tableau n'étoit pas neuf ; il est
 » tracé de la main d'un grand Maître ;
 » cependant vous avez applaudi aux ef-
 » forts du Peintre qui a osé le rajeunir.

» *Socrate*, qui n'a pû fléchir l'envie
 » & l'injustice d'Athènes, a ému votre
 » sensibilité.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

» Vous avez vû avec plaisir les beau-
» tés & les hardieffes du Théâtre An-
» glois transportées sur le vôtre par le
» même Académicien qui avoit osé,
» après *Corneille*, crayonner l'âme d'un
» Romain.

» *Idoménée* vous a ramenés dans ces
» climats aimés du Ciel, où la Tragé-
» die nâquit; la simplicité de celle-ci
» n'est qu'une conformité de plus avec
» le goût des anciens Grecs, nos mo-
» dèles dans tous les genres d'écrire.

» Votre indulgence, *Messieurs*, n'a
» pas été moindre pour les Comédies,
» devenues aujourd'hui si rares & si
» difficiles. Vous avez encouragé deux
» jeunes Athlètes qui entrent dans
» cette carrière abandonnée. L'accueil
» que vous avez fait à leur coup d'essai
» vous promet des remercimens de leur
» part, & peut-être de nouveaux plaisirs.

» Enfin *Warwick* a paru, *Warwick*,
» plus particulièrement adopté par vous.
» L'Auteur, à peine sorti de l'enfance,
» tient de vous une vie nouvelle: il la
» commence sous d'heureux auspices.
» Telles étoient les espérances que don-
» na, dans un âge à-peu-près pareil,
» l'immortel Auteur d'*Œdipe*. Ce grand
» homme que nous nommons avec
» plaisir le bienfaiteur de notre Théâtre,

» vient d'y hazarder un nouveau Spec-
 » tacle honoré de vos applaudissemens,
 » & dont vous auriez été privés dans ces
 » jours de confusion, où la foule des
 » Spectateurs mêlée avec celle des Per-
 » sonnages, auroit à peine laissé entre-
 » voir le bucher qui consuma *Statira*,
 » & l'action terrible d'*Olimpie*, qui se
 » précipite au milieu des flammes pour
 » se dérober à son époux.

*EXTRAIT de l'AMATEUR, Comé-
 die en un Acte & en vers libres, par
 M. BARTHE, de l'Académie des
 Belles-Lettres de Marseille.*

DAMON Père de *Constance* veut marier sa fille
 à *Valère* son ami, jeune homme qui arrive d'I-
 talie, où il a pris une passion violente pour les
 Arts. La Peinture, la Sculpture & l'Architecture
 l'occupent uniquement; enfin c'est un Amateur.
Damon lui rend justice.

Je ne le confonds pas avec la populace
 De ces modernes Protecteurs
 Qui des talens divers osent marquer la place;
 Des Artistes sont les Tuteurs,
 Se forment une Cour où leur grave manie
 Daigne corriger le génie;
 Qui jugent la Peinture; & la prose & les vers,
 Et qui jugent tout de travers.

H v.

178 MERCURE DE FRANCE.

Valère critique sans air, loue avec finesse ; manie dextrement le pinceau & le burin, use noblement d'un bien considérable en faveur des Artistes indigens qu'il anime, qu'il produit & auxquels il cache ses largesses. Un Amateur si jeune & de ce caractère, est digne d'estime ; *Constance* ajoute naïvement à ce que dit son Père, qu'elle croit qu'on peut l'aimer. *Damon* en convient, mais il prépare une bonne leçon à *Valère*.

Il est gâté par l'Italie,
Charmant, mais un peu fou, c'est une maladie ;
Une indiscrete passion

Dont il espère que *Constance* le guérira. *Damon* qui avoit fait faire la Statue de sa fille la fait vendre au jeune Amateur pour une Statue antique.

Elle aura son suffrage.

Elle passe pour grecque. Heureusement pour nous
La mode est pour le grec ; nos meubles, nos bijoux,

Etoffes, coëffure, équipage,

Tout est grec, excepté vos âmes ;

Pour l'honneur de *Valère* on ajoute :

Et d'ailleurs.

Ta Statue a trompé jusqu'à des Connoisseurs.

L'Amateur a vu cette Statue, il en est enchanté, il en a fait l'acquisition ; on la transporte chez lui, elle arrive & il la fait placer. Tout ceci est en action. Il est dans les plus vives inquiétudes, qu'il n'arrive accident à sa

Statue. Il aide ceux qui la posent sur le piedestal. Il leur prescrit l'attention qu'ils doivent avoir.

Là doucement, Messieurs, avancez doucement,
Mes amis que chacun se tienne sur ses gardes.

Pasquin fait un faux pas qui met la Statue en danger de tomber : son Maître l'apostrophe.

Ah ! malheureux , tu me poignardes !

Les valets retirés , l'Amateur contemple la Statue avec admiration.

Quel souris gracieux !

C'est la candeur d'une Bergère

Le port de la Reine des Dieux ,

Comme la taille est noble , élégante & légère !

Les belles chairs ! le sang y paroît circuler !

Et la bouche ! elle va parler.

L'Artiste à qui l'on doit une si belle production , reçoit le tribut d'éloges dû à son travail :

O Sculpteur immortel , à qui je rends hommage,
Que de fois le ciseau dut tomber de ta main !

Surtout en formant ce beau sein ,

Oui , tu devois toi-même adorer ton ouvrage.

Entretien de *Damon* & de *Valère*. *Céliante* arrive. C'est une Coquette que le père de l'Amateur lui avoit autrefois destinée en mariage. Pendant qu'il va lui montrer les curiosités de son cabinet , *Constance* occupe la Scène avec son père. Elle a aperçu *Céliante* avec les yeux d'une rivale ;

H vj

Damon la rassure. *Valère* revient très-mécontent de *Céliante*, qui n'a pas fait grand cas du cabinet & qui en est sortie pour aller au Spectacle, il vole à sa Statue. Il voit enfin l'original, ravi d'étonnement, il lui fait mille questions. *Damon* paroît, il explique le mystère; *Valère* voit qu'il a été joué par son ami: il lui pardonne cette supercherie, lui demande sa fille & l'obtient.

REMARQUES SUR L'AMATEUR.

L'objet de la Comédie étant de peindre les ridicules, & son but d'en corriger; l'Auteur a certainement réussi dans le premier point. Mais il n'est pas si sûr qu'il parvienne à éclairer les demi-connoisseurs & à les faire revenir de leur enthousiasme. Les détails de cette Pièce sont jolis & ont été vus avec plaisir. Un des grands mérites de ce Drame, c'est que les rôles semblent avoir été faits pour les Acteurs. Personne n'étoit plus propre que *M. Molé* à représenter un jeune homme, vif, ardent, passionné, extrême dans le goût qu'il a pris pour les Arts, & qui expose avec chaleur la manière dont il est affecté. Son valet, *M. Prévile*, qui se transporte & se passionne avec lui, fait en particulier de bonnes charges sur les travers de son Maître. *Damon*, l'homme raisonnable, applaudit avec justice à ce qu'il y a d'estimable dans l'amour qu'on porte aux Arts, & ne blâme que l'excès & l'enthousiasme qui rend ridicule. *M. Grandval* étoit chargé de ce Personnage, c'est dire avec quelle supériorité il a été représenté. Le mépris que la coquette *Céliante* jette sur le goût de *Valère*, va au même but par une autre voie, & *Mde Prévile* a joué ce rôle avec distinction. *Mlle Doligny* a rempli

supérieurement celui de *Constance*. Elle a représenté si naturellement toutes les passions qui peuvent agiter successivement une jeune personne aimable dans les positions où son rôle la mettoit, qu'elle seule auroit pu faire réussir la Pièce. Elle exprime sa joie si agréablement lorsque son père lui apprend que *Valère* est amoureux de sa statue; son inquiétude est si naïve lorsqu'elle aperçoit *Céliante*; sa jalousie est celle d'un jeune cœur qui éprouve pour la première fois ce sentiment qu'elle ne connoissoit point. Elle est charmante dans l'examen de sa statue; lorsqu'elle est occupée de la ressemblance, & de sçavoir si elle doit gagner ou perdre à la comparaison. Tous ces détails rendus avec grâces & intelligence ne pouvoient manquer d'être fort applaudis; le mérite des Acteurs nous a paru contribuer beaucoup au succès soutenu de la Pièce.

COMÉDIE ITALIENNE.

LA clôture de ce Théâtre ne s'est faite que le Samedi 14 Avril. Pendant cette dernière semaine on a joué des Pièces Italiennes & Françoises qui sont en possession de plaire au Public. Du premier genre ont été le *Gondolier Vénitien*, *Arlequin mort vivant*, *Arlequin cru mort*, & *la Joute d'Arlequin*. Ces Pièces ont été étayées de plusieurs Opéra-Comiques qui sont le *Bucheron*, le *Sorcier*, le *Milicien*, *Blaise*

182 MERCURE DE FRANCE.

le Savetier, Annette & Lubin, le Maréchal, les deux Chasseurs & la Laitière, les Sœurs rivales, On ne s'avise jamais de tout, la Nôce Villageoise, & Rose & Colas.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Vendredi 13 Avril il y a eu Concert Spirituel. Il a commencé par une excellente Symphonie ; suivie de *Misere-re mei Deus*, nouveau Motet à grand-chœur, de M. *Dauvergne*, Maître de la Musique de la Chambre du Roi, dans lequel M. *le Gros* a mérité les plus grands applaudissemens. M. *Jeanfon*, de la Musique de S. A. S. Monseigneur le *PRINCE DE CONTI*, a réuni aux suffrages du Public, ceux des Maîtres de l'Art, dans une Sonate de Violoncelle de sa composition. Le Motet en Duo, *Exultate justi in Domino*, de M. *Dauvergne*, a été exécuté par Mlle *Arnoud* & par M. *le Gros*. Cet ensemble a eu l'effet le plus flatteur. On a tenu compte de la difficulté vaincue, dans le Concerto de violon exécuté par M. *Capron*. Le goût du chant & la beauté de l'organe ont été plus admirés que la Musique, dans le Motet à voix seule qu'a

chanté Mlle *Fel* Le Concert a fini par un très-beau Motet à grand Chœur de M. l'Abbé *Girouft*, Maître de Musique de la Cathédrale d'Orléans.

SUPPLÉMENT à l'Art. des Spectacles.

LE THÉÂTRE DE SOCIÉTÉ
par M. COLLÉ. *

LA VEUVE, Comédie en un Acte en prose.

SUJET DE LA PIÈCE.

MD E *Durval* jeune, fort riche & Veuve d'un Négociant, est engagée dans un commerce mutuel de tendresse avec le Chevalier *du Lauret*. Les chagrins secrets que lui a fait éprouver l'inconstance de son premier Mari ont déterminé cette Veuve à n'en prendre jamais un second. Cependant, elle avoue à un Commandeur, ami commun, qu'elle a pensé offrir elle-même sa main au Chevalier, ne pouvant vaincre autrement son opiniâtre générosité, & lui faire accepter 80000 liv. qu'il falloit pour payer un Régiment dont il auroit obtenu l'agrément Pendant ces discussions de délicatesse, la Cour avoit disposé du Régiment. La tendre Veuve instruite par là du prix des occasions, & en même-temps allarmée sur le sort de son Amant, avoit pris.

* Voyez le précédent Vol. du *Mercur* au supplément de l'Article des Spectacles.

184 MERCURE DE FRANCE.

à son insçu , des mesures pour lui en assurer un , qui fut indépendant du don de sa main. Elle apprend du Commandeur , que cette générosité est devenue superflue ; parce que le Chevalier devient fort riche par la mort du fils unique d'un Oncle qui doit lui faire une fortune très-considérable. Mde *Durval* n'en est que plus affermie dans la résolution de ne point épouser son Amant , sans renoncer pour cela au plaisir de le voir. Cet arrangement de la Veuve l'a déjà exposé à des soupçons d'ésagréables jusque dans son domestique. Tout ceci est présenté en peu de scènes. Le Chevalier encouragé & pour ainsi dire autorisé par la bienfaisance de son Oncle , projette de proposer à Mde *Durval* un Mariage qui devient sortable quant à l'égalité de fortune. Il est arrêté & intimidé par les répugnances de cette Veuve dont le Commandeur l'informe. Cependant il voit Mde *Durval* , & dans le moment qu'il va hazarder la proposition , ils sont interrompus par une Marquise de *Leutry* , femme d'une grande qualité dans toute l'étendue de cette dénomination. Cette scène doit être lue en entier , un extrait lui feroit trop perdre. La Marquise propose à Mde *Durval* le mariage de son fils. Elle la flatte du Tabouret. Celle-ci se refuse à tant d'honneurs. La scène finit aigrement de la part de la Marquise ; le Chevalier du *Lauret* n'est pas oublié dans les reproches méprisans de la femme de Qualité. La Veuve éprouve ensuite un nouveau désagrément toujours occasionné par la façon dont elle continue avec le Chevalier. Ce nouveau désagrément vient d'une Femme-de-Chambre qui lui demande son congé , sous prétexte de l'honneur & de la conscience , mais

dans le fait, piquée de n'être dans aucune confiance utile à ses profits. Dans une scène précédente, l'Oncle du Chevalier, tout occupé de rencontrer ou son Neveu ou un commissionnaire de Cadix qui le cherche & qu'il croit lui apporter la remise de ses fonds, a fait en courant une proposition de mariage pour son Neveu. Mde *Durval* n'a jamais pu faire entendre son refus & les motifs de ce refus. Enfin sa bizarre délicatesse, subit l'épreuve la plus forte en résistant aux plus vives & aux plus tendres instances de son Amant. C'est dans cette Scène où se développe le système du cœur de la Veuve, le Chevalier en est désespéré. Un nouveau malheur vient l'accabler. Il apprend par son Oncle que les huit cens mille livres attendues de Cadix sont perdues. N'ayant point trouvé de Lettres de change pour la remise de cette somme, on l'envoyoit en piastres sur des vaisseaux qui ont péri au sortir du port. Le Chevalier, dans une conjoncture aussi affligeante pour lui, ne s'occupe qu'à consoler son Oncle. La Veuve est si touchée de la générosité & de la candeur du caractère de son Amant, que surmontant toutes les craintes, c'est elle alors qui lui propose de conclure le mariage & qui combat les difficultés que suggéroit au Chevalier l'état de sa fortune. On quitte la Scène pour passer dans le Cabinet de Mde *Durval*, envoyer chercher le Notaire & terminer un mariage, *que*, dit-elle au Chevalier, *je desire à présent mille fois plus vivement que vous.* Ainsi se termine cette Comédie.

R E M A R Q U E S

SUR la Comédie de la VEUVE.

LE sujet de cette Comédie, ainsi que M. Collé l'indique lui même, est encore tiré des *Illustres Françoises*. Ceux qui voudront prendre la peine de remonter à la source, s'appercevront bientôt de l'Art avec lequel l'Auteur Dramatique a réformé la licence du Romancier.

Dans le Roman, la façon de penser, les raisonnemens & le caractère de la *Veuve* peuvent être conformes quelquefois à la nature, & se rencontrer réellement dans la Société, mais ils sont encore plus constamment contre les mœurs : cette femme qui a eu à la vérité, les sujets les plus graves de se plaindre de son premier Mari, s'obstine à n'en pas vouloir prendre un second, à refuser de se marier avec un homme qu'elle aime, avec lequel cependant elle vit librement, qui la presse de rendre leur union légitime, & qui l'en presse par le plus puissant de tous les motifs; celui de donner un état à un enfant naturel; & dans la Comédie, au contraire, comme dès l'exposition du sujet, la *Veuve* con-

vient s'être déjà trouvée dans une circonstance qui l'avoit déterminée à épouser son amant ; comme il n'est rien qui indique un commerce illicite ; comme on s'attend que ce mariage formera le dénouement , on lui pardonne un travers d'esprit que les malheurs de son premier mariage rendent en quelque sorte excusable. Elle est à la fin pleinement justifiée dans l'esprit du lecteur ou des spectateurs, par la noblesse d'âme & par la générosité qui la déterminent à épouser le Chevalier. Nous pensons que l'on doit sçavoir gré à M. Collé, d'avoir rendu ce caractère honnête , sans lui ôter néanmoins le piquant que produit la singularité ; & en un mot , d'avoir tourné ce sujet du côté du *sentiment* ; avantage qu'assurément il n'a pas dans sa source.

L'action de cette Comédie de sentiment , (qu'il nous soit permis de la désigner ainsi) est à peu-près du même genre que celle de *Dupuis & Desfronais* ; & quand on l'auroit annoncé comme d'un Anonyme , il n'eût pas été difficile de connoître qu'elle est du même Auteur. Nous avons été assez heureux pour que quelques connoisseurs aient applaudi à la distinction que nous avons faite , entre l'action physique & l'ac-

tion morale ou métaphyfique à l'occafion de la première Pièce de M. Collé. Nous appliquerons cette même diftinction à la Comédie de la *Veuve*. Ce n'est point une multitude d'événemens phyfiques qui fournit l'action de ce Drame. Ce font encore, ainfi que nous l'avons dit en parlant de *Dupuis & Desronois*, (b) *des obftacles qui réfultent du contraste des caractères. C'est un jeu de ressorts, que produit la feule progreflion du fentiment, entre des perfonnages dont les intérêts font oppofés &c. &c.* On doit dire encore à l'occafion de la Comédie dont nous avons à parler & de quelques autres du même genre, d'Auteurs antérieurs à M. Collé, *entre des perfonnages dont les intérêts ou font oppofés ou paroiffent l'être*, en ce que étant les mêmes, quant à la fin qu'ils fe propofent, ils ne l'envisagent pas toujours du même côté; ainfi ils diffèrent dans les moyens. Nous remarquerons encore que dans la Comédie de la *Veuve*, il y a plus de cette forte de mouvement qui naît de la variation de fortune des perfonnages, que dans *Dupuis & Desronois*, Pièce où il y auroit peut-être plus

(b) Voyez le *Mercur* de Mars 1763.

d'inertie dramatique (c) que dans celle-ci , sans l'extrême chaleur de sentiment qui affecte & émeut si puissamment dans *Dupuis* & *Desronais* : ainsi tout est heureusement compensé au profit de l'intérêt de sensibilité entre ces deux Ouvrages du même Auteur.

Après l'action & la marche d'un *Drame* , la partie la plus importante est celle des caractères. Nous invitons les Lecteurs de la *Comédie de la Veuve* à faire attention à quelques-uns , qui nous ont paru d'une touche plus distinguée que ceux qu'on expose ordinairement sur la scène. Celui de la *Marquise de Leutry* , entre autres , est frappant par sa vérité. Quiconque connoît un peu les modèles d'où il est tiré , sentira combien il est heureusement saisi. On y retrouvera comme dans la nature même , cette politesse exagérée de certaines gens de qualité , cette cajolerie de louanges pour ceux dont ils veulent obtenir quelque chose ; & le mépris accablant qui succède subitement , dès qu'ils éprouvent de la résistance à l'espoir de séduire. On

(c) Les connoisseurs de l'Art entendront ces expressions. Qu'importe les imputations de grands mots de Jargon &c. balbutiées par l'ignorance ou hasardées par la mauvaise foi.

entreverra les nuances fines de cette affabilité souvent injurieuse, jusques dans ses souplesses, & dans l'instant même où l'intérêt la rend le plus caressante. On observera encore avec quelle justesse l'Auteur a marqué cette différence, délicate à distinguer, bien plus encore à rendre, mais qui existe, entre le ton de conversation de la Marquise & celui de la Veuve.

Quoique l'opulence & la façon de vivre confondent aujourd'hui le premier état des Citoyens avec le second, il y a un certain caractère distinctif dans le ton du premier, que nous sommes obligés de convenir n'avoir presque jamais été bien rendu au Théâtre, ni avec autant de vérité que dans cette petite Pièce. Après ce caractère, un des plus distingués, par sa nouveauté sur la Scène, est celui d'*Agathe*. Celle-ci est une vraie Femme-de-chambre, telles qu'on les voit, telles qu'on les entend dans les maisons de la société. Ce n'est point une Soubrette de Théâtre; caractère factice, & qui, par convention, a été admis contre la véritable, la grande, & peut-être la seule règle de la Comédie, qui est la vérité d'imitation. Pourquoi la plupart des Soubrettes de **MOLIERE** nous

paroissent-elles si différentes des Soubrettes modernes , pour lesquelles les Auteurs ont fait comme les Actrices qui les jouent , en les parant souvent plus que les Maîtresses ? C'est que , par la révolution des mœurs & des usages de la société , les Soubrettes ou Femmes-de-chambre du temps de MOLIERE , n'étoient pour le ton que ce que sont aujourd'hui nos Servantes. Ainsi MOLIERE peignoit juste. L'Auteur de la *Veuve* n'a pas donné dans l'erreur de bien des Auteurs , admirateurs , mais admirateurs aveugles du grand MOLIERE ; c'est-à-dire , confondant l'effet de son art avec les justesses de sa pratique , & la sagacité de son génie. Ils reconnoissent le ton de Servante dans les Soubrettes de MOLIERE , ils font des Comédies où ils prêtent ce même ton aux leurs , & ils croient imiter MOLIERE. Voilà l'abus. Ils copient ses peintures , mais ils n'imitent point sa méthode. MOLIERE aujourd'hui ne donneroit pas le ton de Servante à ses Soubrettes , mais celui de Femme-de-chambre , ainsi qu'a fait pour cette *Agathe*, l'Auteur de la *Veuve*, qui paroît avoir senti cette vérité.

On peut en dire autant des autres caractères du Comique. Un Peintre qui ne

feroit que copier, fans ressemblance, la façon d'ajuster les Portraits familiere à *Rigaud*, croiroit-il imiter ce Peintre ? Mais celui qui peindroit avec la même touche & la même vérité les personnes de ce temps, feroit un grand Artiste.

On nous pardonnera cette digression, en faveur de l'utilité dont elle peut être. Il y a dans le caractère de la *Veuve* une singularité, qui vient du travers d'esprit où la conduit, fans qu'elle s'en apperçoive, une délicatesse de sentiment qui séduit sa raison. Le contraste de l'ardent du Chevalier, pour épouser une Maîtresse qui l'aime, de la tendresse & de la possession même de laquelle il peut être assuré sans cet engagement, revient à la définition que nous avons donnée de l'action morale dans les Drames ; & il en confirme la justesse, par le jeu, par le ressort qu'il produit dans cette Comédie. En général, nous croyons que les Lecteurs verront, comme nous, tous les caractères de cette Pièce ; non comme on les figure ordinairement, & plus souvent encore comme on les déguise au Théâtre, en prétendant les *ajuster* ; mais comme ils sont journellement sous nos yeux dans la Société. Il paroît que M. COLLÉ s'est conduit d'après le même principe

principe pour son Dialogue. On y retrouve toujours la Nature, & il fait paroître entièrement les moyens pratiques de l'art. C'est sur quoi il est de notre devoir de prévenir quelques Lecteurs, trop accoutumés au style compassé de notre Théâtre, si différent de la conversation familière.

Il nous reste à remarquer ce que tous les Lecteurs sentiront bien mieux encore par eux-mêmes ; c'est la chaleur de sentiment qui règne dans cette Pièce, sur-tout dans les Dialogues entre la Veuve & le Chevalier. Ce genre de mérite (le premier de tous pour les Ouvrages de Théâtre) seroit encore bien plus sensible, s'il étoit secondé par le jeu des mêmes Acteurs qui sçavent si bien nous émouvoir dans *Dupuis & Desfronais*. Nous avons appris que la Comédie de la *Veuve* avoit été reçue, & qu'elle devoit être jouée, ou à la suite, ou dans le même temps que cette autre Pièce; mais que la défiance modeste que M. COLLÉ a toujours eue de son talent, l'a empêché de la faire représenter.

Nous espérons, & il y a lieu d'en flatter les Amateurs du Théâtre, que les suffrages non-suspects qui lui reviendront de ceux qui l'auront lue, nous

194 MERCURE DE FRANCE.
rendront le plaisir que son injustice contre lui-même nous a trop long-temps dérobé.

LE ROSSIGNOL,

OU

LE MARIAGE SECRET,

COMÉDIE en un Acte en Prose & en
Vaudevilles.

Deuxième Pièce du THÉÂTRE DE
SOCIÉTÉ de M. COLLÉ.

S U J E T.

LES personnages de ce Drame sont M. VARAMBON, Colonel de Hussards, Père de CATHERINE, laquelle est mariée secrètement avec M. RICHARD, Homme de Robe. Un M. de S. ALBON, Capitaine de Cavalerie auquel M. VARAMBON veut donner sa fille. Deux Valets, POITEVIN, Valet de M. Richard, & PIERROT, Valet de M. S. ALBON.

La Scène est sur l'Esplanade de la Porte saint Antoine, & sur le Boulevard, vis-à-vis de la maison de M. Varambon.

Après un Monologue très-court, Catherine, mariée secrètement à Richard, lui apprend que Varambon son Père veut lui faire épouser S. Alb.

bon. Ce Rival surprend *Richard* dans son inquiétude, il le plaisante, & *Richard* se retire de mauvaise humeur. *S. Albon* informé par son Valet *Pierrot*, des rendez-vous nocturnes de *Richard*, prend la résolution de se venger de *Catherine*, quoiqu'il affecte un air d'indifférence & de Petit-Maître avec un ton singulier qui ne peut se bien faire sentir, que dans la Pièce même. Il joint à la promenade le père & la fille. Il la persifle sur son goût pour le chant du Rossignol. *Catherine* rend à *S. Albon* des sarcasmes qui font taire son persiflage. Il se pique, & les quitte en chantant d'un air ironique. Le Père fait d'aigres reproches à *Catherine* sur l'intempérance de ses bons mots. Elle en prend occasion d'avouer toute son aversion pour *S. Albon* & son inclination pour *Richard Varambon* entre en fureur sur la seule proposition d'avoir pour gendre un homme de Robe. Cela redouble l'embarras de *Catherine*. Son Père veut rentrer à la maison avec elle, que l'on se couche & que l'on dorme. Nous ne pouvons nous refuser à donner une idée à nos Lecteurs du ton de plaisanterie qui régné dans tout cet Ouvrage, par celle-ci, que nous promettons uniquement de transcrire. Sur ce que *Catherine* dit, d'un ton chagrin, que pour elle, elle ne dormira pas; son Père réplique en courroux & avec menaces: *Vous ne dormirez pas! . . . moi, morbleu, je veux que vous dormiez . . . Dormez, Mademoiselle, ou vous aurez à faire à moi. Je veux qu'on dorme chez moi. Je veux être obei; corbleu.* Le Père & la Fille entrent dans la maison. *S. Albon* revient, se cache, & voit monter au Balcon de *Catherine* son mari *Richard* qu'il croit n'être que son Amant. Le Valet de *Richard* est ivre, ce

qui produit une Scène fort plaisante dans cette conjoncture. Aussitôt que ce Valet est retiré, S. *Albon* fait placer la même échelle au pied du Balcon. Il y monte à l'aide d'une barre de fer que son *Pierrot* lui tend, il ferme la fenêtre en dehors de façon qu'on ne puisse l'ouvrir par dedans. C'est le seul endroit par où *Richard* doit sortir, *Varambon* enfermant sa fille tous les soirs dans sa chambre. S. *Albon* & *Pierrot* imitent le chant des oiseaux & avec lesquels ils accompagnent des chansons de plaisanterie sur la prise du *Rossignol*, *Catherine* & *Richard* entendent à la fin ce bruit. On doit juger de leur douleur & de leur embarras. Ils imploront longtemps en vain la clémence de S. *Albon*. Il est inexorable. Cependant traitant l'affaire militairement, il propose à *Richard*, qu'il qualifie de Gouverneur, une capitulation honnête, s'il veut rendre la place. Le mariage secret ne permet pas d'accepter la capitulation. Alors S. *Albon* en vainqueur qui méprise sa conquête, délivre les Prisonniers sans rançon & sans condition. Dans le temps qu'il descend du Balcon & que *Catherine* lui dit avec reconnoissance de prendre garde de se blesser. *Varambon* qui a entendu du bruit, sort l'épée à la main; il croit que S. *Albon* étoit en rendez-vous dans la chambre de sa fille; il l'attaque, celui-ci se défend. Ils sont séparés par les deux Valets qui surviennent. *L'imbroglio* s'éclaircit. Le mariage clandestin se déclare. Le Père, dans sa rage, consent à le ratifier, mais il ne veut jamais voir son gendre ni sa fille. On entre dans l'espoir de l'appaiser. S. *Albon* termine la Pièce par une scène très-courte avec son valet *Pierrot*, dans laquelle en riant de ce mariage, il sou-

tient & confirme le caractère dans lequel nous l'avons annoncé.

R E M A R Q U E S.

EN lisant cette Pièce il nous a paru que l'Auteur n'avoit pris qu'une idée très-légère de son Sujet, dans le conte du Rosignol; l'invention de sa Fable comique lui appartient presque en entier, tous les incidens sont de son imagination.

Indépendamment de la forme du Dialogue, presque tout en vaudevilles, ce Drame diffère totalement de la Comédie précédente & par la nature du Sujet, & par le genre de l'action. Ici c'est un des exemples de cette sorte d'action, que nous avons hazardé de nommer physique ou matérielle : l'intrigue, les incidens, les événemens imprévus, le mouvement local des Personnages, sont les ressorts qui font marcher la Pièce, qui la conduisent à son dénouement, & qui distinguent cette action de celle que nous avons remarquée dans *Dupuis* & *Desfronais*, & dans la *Veuve*, que nous croyons distinguer le mieux, l'action physique de l'action morale dans le dramatique, est lorsque tous les incidens sont sous les yeux du spectateur; c'est précisément

198 MERCURE DE FRANCE.

ce qui arrive dans la Pièce du *Rossignol*. Aucune des actions, aucune des démarches des Acteurs, utiles à la marche du Drame, n'est soustrait de la Scène. La sérénade singulière que *S. Albon* donne aux époux clandestins & leur surprise, forment une Scène qui semble devoir être très-théâtrale & très-piquante à la représentation. C'est aussi l'effet que des gens de goût, qui ont vu jouer cette Pièce sur des théâtres particuliers, nous ont assuré qu'elle produisoit. L'action du dénouement, très-naturellement amenée, comme on a pu voir dans la légère esquisse que nous venons d'en tracer, est d'une chaleur & d'une vivacité qu'il est très-rare de trouver, & cette vivacité se soutient jusqu'à la fin lorsque l'*Imbroglia* s'éclaircit : circonstance nécessaire mais ordinairement languissante dans nos meilleures Comédies.

Dans cet Ouvrage amusant il y a des caractères que ne peut faire connoître une simple notice du Sujet. Ils sont tous dans la nature, & d'une vérité que l'on ne peut méconnoître, quoique d'une singularité fort piquante. Celui du vieux Militaire, père de *Catherine*, qui ne veut marier sa fille qu'à un homme de son état, est assurément d'un vrai incontestable; ainsi que ses principes sur

l'autorité paternelle & sa manière de la tourner en une espèce despotisme. Le caractère de *S. Albon* a un coin de singularité tout neuf. Sa fatuité & sa façon de procéder avec les femmes, sont des objets qui n'avoient point encore été présentés sous cette face au Théâtre. Ce caractère, tel qu'il est donné, quoique singulier, n'en est pas moins dans la Nature.

Tous les incidens, comme nous l'avons remarqué, & comme le remarqueront ceux qui liront la Pièce, sont naturels, & n'ont rien de forcé; pas même celui d'un Amant heureux & favorisé, berné, pour ainsi dire, & exposé à la risée par celui qui n'est pas aimé, & qui n'est pas fait pour l'être. C'est une des singularités qui distingue ce Drame, sans néanmoins l'écarter des Loix du bon Comique. Tous ces incidens ont leurs principes dans les caractères de *Saint-Albon* & de *Varambon*, & ces caractères eux-mêmes sont dans la Nature.

Toutes ces considérations ne nous autorisent-elles pas suffisamment à avancer que cette Pièce (d'un genre tout différent de celui de la *Veuve*), réunit deux points difficiles, & cependant essentiels pour constituer la VÉRITABLE COMÉ-

DIE ; ſçavoir , la VRAISEMBLANCE
DES ÉVÉNEMENS ET LA VÉRITÉ DES
CARACTÈRES.

Il nous reſte deux obſervations à faire , l'une ſur le Dialogue , & l'autre ſur le tour des Couplets. Le Dialogue nous a paru ferré , & avoir la précision propre à ſoutenir la chaleur théâtrale. Les couplets en général ſont d'autant plus ſoignés , qu'ils ont cet air de facilité qui ſeul peut-être puiſſe raisonnablement ſ'adapter au Comique , & entrer & ſe produire ſur la Scène, ſans la défigurer. Tel étoit le genre de ce qu'on appelloit parmi nous l'*Opéra-Comique* , enfant de la gaîté , père de l'enjouement & de la ſatyre ſpirituelle. C'eſt ce que vient d'éclipſer de nos jours l'*Opéra-Bouffon* ou Comédie mêlée d'*Ariettes*. Ce n'eſt ni la partialité , ni la prévention , qui nous dictent les regrets que nous laiſſons quelquefois échapper ſur nos pertes.

L'Auteur du *Roffignol* nous permettra , avant de finir , un reproche ſur le trop d'eſprit , ſur le tour de plaisanterie du ton des meilleures ſociétés , que nous avons cru remarquer dans quelques couplets du *Pierrôt*. Ce Perſonnage , ſur notre ancienne Scène & dans nos idées , ne comporte pas autant de fineſſe. Au reſte , l'objet de ce reproche tournera au

profit des Lecteurs de la Pièce. Elle n'en devient par-là que plus agréable. Eh bien ! ceci, par exemple est un défaut dans lequel on ne peut tomber en composant des Opera-Bouffons ou des Comédies à Ariettes. La Nature même & le genre propre de ces Drames, en garantissent nécessairement, non-seulement pour les rôles de Valets, mais aussi pour ceux des Maîtres & des Maîtres les plus distingués.

N. B. Nous présumons que lorsque l'Essai du Théâtre de Société, dont nous venons de rendre compte, sera plus généralement connu, M. COLLÉ sera, pour ainsi dire, forcé de surmonter ses défiances pour en donner la suite. Nous devons l'y exhorter d'autant plus vivement, que des gens d'un goût sûr & distingué ont beaucoup applaudi d'autres Pièces de ce même Théâtre, encore plus piquantes que celles-ci, & qui restent à imprimer.

La VEUVE & le ROSSIGNOL se vendent à Paris, chez Duchesne, au Temple du Goût. Le prix de la première Pièce est de 24 s. celui de la seconde, 30 sols avec la Musique.

*SUPPLÉMENT aux Annonces de
Livres.*

LA vente à l'amiable que le sieur *Hochereau*, Libraire, quai de Conti, avoit annoncée il y a trois semaines, n'ayant pas eu tout le succès qu'il en avoit attendu, faute de n'avoir pas eu le temps de donner un petit Catalogue des principaux Articles qui s'y trouvoient; il se flatte que l'on recevra avec plaisir la note ci-après de ceux qui lui sont restés, & qu'il offre encore aux mêmes prix.

L I V R E S A N G L O I S .

- *Œuvres de Pope*, y compris l'*Hiade* & l'*Odyssée*, en 20 vol. in-8°. grand papier, belle édition en maroquin.
- *Œuvres de Jonathan Swift*, in-8°. 12 vol. grand papier, brochés.
- *Portraits des Hommes Illustres d'Angleterre*, 1 vol. in-fol. très-grand papier, maroquin.
- *Ruines de Palmire & de Balbec*, 2 vol. in-fol. reliés en carton.
- *Voyages en Egypte & en Nubie, de Norden*, 2 vol in-fol. grand papier avec figures, reliés en carton.
- *Journal de la Chambre des Communes de Londres, depuis 1547 jusques & compris 1757, avec l'Index*, 28 vol in-fol.
- *Histoire des Insectes de Swammerdam*, avec figur. 1 vol. in-fol. relié.

Description de la Cathédrale de Cantorbery en
York, 1 vol. in-fol. broché, avec figures.

L I V R E S I T A L I E N S ,
E T A U T R E S .

HISTORIA d'Italia di Guiccardini, 2 vol. in-fol.
grand papier, reliés.

Annali di Italia di Muratori, Milano, 1744,
15 vol. in-4°. reliés.

Opere di Torquato Tasso, Venetiis, 1722, 12.
vol. in-4°. reliés.

Euripide Grec & Italien, in-8°. 12 vol. reliés.

Suidæ Lexicon Græcè & Latinè 3 vol. in-fol.

Homere Grec, édition de Glascow, in-fol. 2 vol.
reliés.

Rumphii Herbarium, Amboinense, 6 vol. in-fol.
Amsterlœdami, 1750.

Les Fables de la Fontaine du plus grand papier,
avec de très-bonnes épreuves, 4 vol. in-fol.
brochés.

S U P P L É M E N T à l' Article des Arts.

L'ESTAMPE de Mlle CLAIRON, gravée d'après
le beau Tableau de M. Vanloo, premier Peintre
du Roi, par MM. Cars & Bauvarlet, & imprimé
par le Sr Beauvais, sur le plus grand papier
Grand-Aigle, sera mise en vente au plus tard,
dans trois mois. Le tirage en sera peu considéra-
ble, & le prix de 24 liv. La supériorité connue des
Talens du Peintre & des Graveurs, ne laisse pas
douter de celle de l'exécution d'une Estampe
depuis longtemps attendue par les Amateurs des
Arts & du Théâtre, & dont S. M. a daigné gra-
tifier cette Actrice vraiment célèbre.

A R T I C L E V I.

*SUITE des Nouvelles Politiques
du mois de Mars.*

De MARSEILLE , le 3 Février 1764.

Les différends qui s'étoient élevés entre notre Nation & la Régence d'Alger viennent d'être heureusement terminés par les soins du Chevalier de Fabry, Commandant l'Escadre du Roi & du sieur Valliere, Consul de la Nation auprès de cette Régence. Par cet arrangement la bonne intelligence se trouve rétablie d'une manière avantageuse & solide.

De ROCHEFORT , le 4 Février 1764.

On a lancé dernièrement à l'Eau le Vaisseau *la Ville de Paris*, de quatre-vingt-douze canons.

Le sieur de Kerlerrec, Gouverneur de la Louisiane, dont il est de retour ici avec toute sa famille, est arrivé avec le Marquis de Fremur, Colonel du Régiment d'Angoumois, qui, en 1762, passa à la Louisiane en qualité de Commandant-Général des troupes, & à qui le mauvais état de sa santé n'a pas permis de suivre son Régiment à S. Domingue. Le sieur de Kerlerrec fut reçu avec beaucoup de distinction par le Gouverneur & les principaux Officiers de cette Place.

De PARIS , le 17 Février 1764.

Le 19 du mois dernier, le Premier Président

& deux Présidens du Parlement se sont rendus à Versailles & ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté les remontrances qui avoient été arrêtées le 18.

Le 21, le Roi a envoyé à son Parlement une Déclaration qui a été enregistrée le même jour, & par laquelle Sa Majesté ordonne que Sa Déclaration du 21 Novembre dernier sera exécutée selon la forme & teneur, impose un silence absolu sur ce qui s'est passé jusqu'à présent relativement aux objets qui ont donné lieu à ladite Déclaration, & fait défenses à toutes personnes, sans exception, même ses à Procureurs-Généraux, de faire & continuer aucunes poursuites à ce sujet, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être.

Le Comte de Colloredo, Lieutenant-Général au service de Leurs Majestés Impériales & Royale, est arrivé ici de Bruxelles, & a été présenté à Versailles, au Roi & à la Famille Royale par le Comte de Starhenberg, Ambassadeur de la Cour de Vienne.

L'Impératrice de Russie, voulant reconnoître les soins que le Sieur Morand, de l'Académie des Sciences & de celle de Chirurgie, s'est donnés pour procurer à la Chancellerie de Médecine de Pétersbourg une belle collection de Pièces d'Anatomie, d'instrument de machines employés en Chirurgie, &c. Sa Majesté Impériale a chargé le Prince de *Gallitzin*, son Ministre Plénipotentiaire en cette Cour, de remettre au sieur Morand une suite de Médailles d'or & d'argent de toutes les grandeurs, qui ont été frappées à l'occasion de son avènement au Trône.

On écrit de Pétersbourg que l'Académie Impériale des Sciences de cette Ville a admis

206 MERCURE DE FRANCE.

nombre de ses Membres le sieur Delalande , de l'Académie Royale des Sciences.

On a appris de Berlin , que le Roi de Prusse avoit désigné pour un des Associés Etrangers de son Académie , le Chevalier de Jaucourt , Membre de la Société Royale de Londres , & de l'Académie de Stockolm , connu par différens Ouvrages de Science & de Littérature.

Le 28 du mois dernier , la Jurisdiction Consulaire de Paris , assemblée avec les différens Corps de Communautés des Marchands de cette Ville , a élu , suivant l'usage , par la voie du Scrutin , les Juge & Consuls qui exerceront pendant le cours de cette année : le sieur Darlu , Ecuyer , ancien Echevin & du Collège des anciens Consuls , du Corps de la Mercerie , a été nommé Juge ; le Sieur Vaudichon fils , du Corps de la Pelleterie , premier Consul ; le Sieur Hérissant , Imprimeur du Cabinet du Roi , du Corps de la Librairie , second Consul ; le Sieur de la Voye-Pierre , du Corps de l'Épicerie , troisième Consul ; & le Sieur de Haynault , du Corps de l'Orfèvrerie , quatrième Consul.

Les obstacles qui ont suspendu jusqu'ici l'exécution de la *Gazette Littéraire de l'Europe* , ayant cessé , la première feuille de cet Ouvrage périodique paroîtra le premier Mercredi du mois de Mars prochain. On suivra le plan & la forme annoncés dans le *Prospectus*. Le prix de la Souscription sera , comme on l'a dit , de 24 liv. par an , papier ordinaire : & de 30 liv. papier plus grand & plus fin. On aura soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres. On souscritra , pour les Provinces , au Bureau Général de la Gazette de France , rue neuve S. Roch , & pour Paris , au Bureau des Galleries du Louvre. On s'adressera , quant à la partie Littéraire , à l'Abbé Arnaud , de l'Académie

Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & au Sieur Suard, chargés de la Rédaction & de la Direction Générale de l'une & l'autre Gazettes.

Le trente-septième Tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 24 Janvier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 99841, celui de vingt mille livres au numéro 90333, & les deux de dix mille livres aux numéros 89092 & 89598.

Le 6 Février, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros, sortis de la Roue de fortune, sont 37, 87, 73, 64, 27. Le prochain Tirage se fera le 5 Mars.

M A R I A G E.

Le 28 Janvier, on célébra dans l'Eglise Paroissiale de S. Louis à Versailles, le Mariage du Comte de Grasse avec Demoiselle Accaron. La Bénédiction nuptiale leur fut donnée, en présence du Sieur Barette, Curé de la Paroisse, par l'Archevêque d'Alby.

S E R V I C E S.

Le 10 Février, on célébra dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame à Versailles, un Service pour feu Madame Henriette de France; la Reine y assista, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame Adélaïde, & Mesdames Sophie & Louise.

Le 11, on célébra, avec les cérémonies accoutumées, le Service annuel fondé par le Roi dans l'Abbaye Royale de S. Denis en France, pour feu Madame Henriette L'Evêque de Meaux, premier Aumônier de cette Princesse, y assista, ainsi que la Duchesse de Beauvilliers, Dame d'Honneur, le Baron de Montmorency, Chevalier d'Honneur, le Marquis de Lhôpital, premier Ecuyer, & les au-

208 MERCURE DE FRANCE.

tres Dames & Officiers de la Maison de fene Madame.

M O R T S.

Charles-Alexandre le Filieul de la Chapelle, Evêque de Vabres, Doyen des Evêques de France, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de S. Pierre, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Châlons-sur-Saône, est mort à la Chapelle en Normandie, le 8 Février, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Louis-Armand de Gironde, Baron de la Vaur, est mort dernièrement en son Château de la Vaur, Diocèse de Sarlat, dans la cent-quatrième année de son âge : il montoit encore à cheval, alloit journellement à la chasse, & est mort d'une chute.

Marie-Anne-Josephine-Félicité-Barbe, Comtesse d'Arco, Epouse de Maximilien-Emmanuel-François, Comte d'Eyck & du S. Empire, Cavalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, Conseiller d'Etat Actuel Intime de l'Electeur de Baviere & son Envoyé Extraordinaire auprès de Sa Majesté, est morte en cette Capitale, le 6 de ce mois, âgée de vingt-trois ans. Elle étoit fille d'Antoine-Félix, Comte d'Arco, Conseiller d'Etat Actuel de Leurs Majestés Impériales & Royale, Grand Chambellan de l'Archevêque-Prince de Salzbourg; & de Josephine, Comtesse d'Arco, née Comtesse de Hardegg.

NOUVELLES POLITIQUES

du mois d'Avril.

De PETERSBOURG, le 9 Mars 1764.

L Prince d'Anhalt Coëthen, Maréchal de Camp au service de Sa Majesté Très-Chrétien-

ne, est parti d'ici, le 20 du mois dernier, pour se rendre en France. Sa Majesté Impériale lui a fait présent d'une boîte enrichie de brillans & ornée de son portrait, indépendamment d'un beau diamant & de quinze mille roubles.

De COPPENHAGUE, le 10 Mars 1764.

Henri Schultz, Mécanicien, a imaginé une pendule pour déterminer les longitudes tant sur terre sur mer : il propose aux Nations qui ont promis des prix pour la découverte des longitudes, de faire l'épreuve de cette pendule pendant six mois.

De VIENNE, le 3 Mars 1764.

La Cour a désigné le Comte de Dietrichstein ; pour aller annoncer à la Cour de France, la nouvelle de l'élection du Roi des Romains.

D'OSNABRUCK, le 1 Mars 1764.

Le 27 du mois dernier, le Prince Frédéric, Fils puîné du Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, fut élu d'une voix unanime Evêque & Prince de cette Ville.

De DRESDE le 18 Mars 1764.

On apprend de Warsovie, que la division & le trouble subsistent toujours dans les districts, où il y a eu Scission ; mais jusqu'à présent ces querelles n'ont pas été aussi meurtrières qu'on pouvoit le craindre. On compte qu'il n'y a pas eu dix hommes de tués ; quoiqu'il y ait eut plus de cent mille coups de sabre donnés dans les Diétines.

Le Comte de Marainville, Brigadier des Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui a été employé pendant toute la guerre dernière aux Armées Impériales, vient d'obtenir du Roi son Mat-

N^O MERCURE DE FRANCE.

tre la permission d'entrer au service de notre Electeur avec le grade de Lieutenant-Général & de Quartier-Maitre Général de l'Armée Saxone.

De LISBONNE, le 25 Janvier 1764.

Le Chevalier de Saint Priest, Ministre Plénipotentiaire de France, a eu le 17 de ce mois, ses premières audiences de Leurs Majestés & de la Famille Royale.

De MADRID, le 21 Février 1764.

Dans la nuit du 15, le Roi & toute la Famille Royale, ainsi que le Comte de Rosemberg, qui avoit fait la veille la demande de l'Infante Dona Marie-Louise, & qui représentoit Leurs Majestés Impériales & Royale, signerent les Articles de Mariage de l'Infante avec l'Archiduc Leopold. La Cérémonie du Mariage se fit le lendemain. Le Prince des Asturies donna la main à l'Infante au nom de l'Archiduc-Léopold, le Cardinal de la Cerda y San Carlos, Patriarche des Indes, donna la bénédiction Nuptiale, le Comte de Rosemberg, le Nonce du Pape les autres Ambassadeurs & Ministres Etrangers, & tous les Grands du Royaume, assisterent à cette Cérémonie. Le Comte d'Egmont, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, a été compris parmi les Chevaliers de la Toison d'Or que Sa Majesté Catholique a créés à l'occasion de ce Mariage.

De LONDRES, le 21 Février 1764.

Le Sieur Garnot, Juge de Paix, le même qui voulut faire arrêter le Sieur de la Condamine, *

* Voyez l'Art. des Nouv. Polit. du 1. Mercure de Juillet 1763.

au mois de Mai dernier , a été destitué de son emploi par autorité sur la requête de ses propres confreres.

On mande de Bristol que , le 11 de ce mois, la marée commença à monter une heure trois quarts plutôt qu'à l'ordinaire , & qu'après avoir descendu , elle remonta une seconde fois. Le même jour dans la riviere de Saverne à quelques milles de Gloucester , la marée ne monta qu'une demi-heure plutôt que de coutume. Quelques personnes ont supposé qu'un tremblement de terre pouvoit être la cause de ce Phénomène singulier.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 31 Mars 1764.

LE 14 du mois dernier , le sieur de Packelbel, Ministre du Duc de Deux-Ponts , fut présenté au Roi , à la Reine & à la Famille Royale en qualité de Ministre du Landgrave de Hesse-Cassel.

Le 25 , le Comte de Fuentes, Grand d'Espagne, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Catholique , a eu une audience particulière du Roi , à qui il a présenté ses Lettres de créances : il a été conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur Durfort, Introduceur des Ambassadeurs.

Le même jour , les cinq Députés du Parlement de Toulouse , qui avoient été mandés par le Roi furent présentés à Sa Majesté par le Comte de

S. Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province de Languedoc , & conduits par le Marquis de Dreux , Grand-Maitre des Cérémonies. Le Roi les reçut dans son fauteuil en présence de ses Ministres & de ses Grands Officiers , & leur permit de lui faire les représentations dont ils avoient été chargés par leur Compagnie.

Le Premier Président de Paris s'est rendu ici le 4 de ce mois , accompagné des Présidens d'Aligre & d'Ormesson , & a remis au Roi les Remontrances de son Parlement qui avoient été arrêtées le 3 à l'Assemblée des Chambres.

Les huit Députés du Parlement de Rouen , qui avoient été mandés par le Roi , furent présentés , le 10 , à Sa Majesté par le sieur Bertin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province de Normandie , & conduits par le Marquis de Dreux , Grand-Maitre des Cérémonies. Le Roi les reçut dans son Fauteuil en présence de ses Ministres & de ses Grands-Officiers , & leur permit de lui faire les représentations dont ils avoient été chargés par leur Compagnie.

Le 25 du mois dernier , l'Archevêque de Rheims , Grand Aumônier de France , sacra , dans la Chapelle du Château , les Evêques de Saintes & de Gap. L'Evêque d'Autun , Premier Aumônier du Roi , l'Evêque de Meaux , Premier Aumônier de Madame Adelaïde , servirent d'Assistans. Hier , pendant la Messe du Roi , les Evêques de Saintes & de Gap prêterent serment entre les mains de Sa Majesté. Le Vicomte de Choiseul , Brigadier des Armées du Roi , l'un des Menins de Monseigneur le Dauphin & Fils du Duc de Praslin , est désigné pour aller , de la part

de Sa Majesté, complimenter à Vienne Leurs Majestés Impériales & Royale, ainsi que le futur Roi des Romains, sur son Election & son Couronnement.

Le 25 du mois dernier, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de Mariage du Duc de Fronzac, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, avec Demoiselle d'Hautefort; le 26 celui du Vicomte de Gouy d'Arfy, avec Demoiselle de Beaumois; & le 4 de ce mois, celui du Vicomte de Belfunce, avec Demoiselle de la Live d'Epinay.

La Comtesse de Grasse, fut présentée à Leurs Majestés, le 26 du mois dernier, par la Vicomtesse de Castelane.

Le 25 de ce mois, la Princesse de Beauvau fut présentée au Roi & à la Reine par la Maréchale de Mirepoix, & prit le tabouret en qualité d'épouse d'un Grand d'Espagne. Le lendemain, la Duchesse de Fronzac fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse d'Egmont, & prit le tabouret. Le même jour, la Marquise de Sorem fut aussi présentée à Leurs Majestés par la Comtesse de Marfan.

Le 11 de ce mois, le Bailli de Froullay, Ambassadeur de Malte offrit au Roi les faucons, dont l'Ordre de Malte fait présent à Sa Majesté. Il présenta en même temps au Roi le Chevalier de Belmond, qui avoit été chargé par le Grand-Maître de l'Ordre, de porter ces faucons en France.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

A V I S.

Le Sieur *SAVOYE*, Valet-de-Chambre de M. le Bailli de *Fleury*, donne avis au Public qui a reçu de Malthe, de l'eau de Fleur d'Orange double, faite avec de la Fleur d'Orange-Bigarrade, ce qui rend cette Eau de la première qualité. Il la vend 6 liv. la Bouteille de pinte. Il demeure rue de la Ville-Lévêque, Fauxbourg Saint Honoré, N. 9. L'on peut lui écrire par la petite Poste, il se charge de l'envoyer.

E R R A T A

A la page 116 du premier Volume d'Avril, au lieu de *M. Dupin*, lisez *M. Dupuy*.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Mercur*e du second volume d'Avril 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Avril 1764.
G U I R O Y.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

SUITE de l'Histoire raisonnée des Discours
de *Cicéron*. Pag. 5

	A V R I L. 1764.	215
VERS sur la Tragédie d' <i>Olimpie.</i>		26
MADRIKAL , à <i>Madame de ***.</i>		17
VERS à <i>Madame de S.</i>		18
IMPROMPTU.		19
VERS à Mlle <i>DE. . .</i>		<i>ibid.</i>
LE ROSIER , <i>Allégorie.</i>		20
VERS à une Belle incrédule.		23
LE Bal de l'Opéra, <i>Anecdote</i> qu'on prendra pour un Conte.		<i>ibid.</i>
VERS à une jeune Demoiselle.		32
AUTRES à deux jeunes Demoiselles.		<i>ibid.</i>
PROVERBES.		33
A Madame D. . . sous le nom de <i>Constance.</i>		36
A Madame ****.		<i>ibid.</i>
PARADOXE Littéraire sur les Rois de France appelés <i>Fainéans.</i>		37
ÉPIÏRE à M. le Comte de <i>M. . . .</i>		41
TRADUCTION libre d'un Extrait de l'Idylle de <i>Moschus</i> , sur la mort de <i>Bion</i> son Maître.		42
VERS à une jeune Dame, &c.		46
SUITE des Lettres à <i>Sophie.</i>		47
ÉNIGMES.	53 &	54
LOGOGRYPHES.	54 &	55
CHANSON.		56

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETÏRE à M *** , sur le gage de bataille , en Normandie.		57
FAMILLES des Plantes, par M. <i>Adanson.</i>		69
ÉCOLE de Littérature.		84
ÉLÉMENTS de Fortification, par M. <i>le Blond.</i>		95
L'INOCULATION de la Petite-Vérole renvoyée à Londres, par M. *** , Docteur en Médecine.		105
ANNONCES de Livres.	110 &	<i>suiv.</i>

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

ASTRONOMIE.

LETTRE à M. de la Place, sur l'Eclipse du
premier Avril. 147

MÉDECINE.

LETTRE au même, sur le Ver Solitaire. 150

ÉCOLE Royale Vétérinaire. 155

BOTANIQUE. 160

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

DISTILLATION. 162

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 164

ART. V. SPECTACLES.

SUITE des Spectacles de la Cour à Versailles. 166

SPECTACLES de Paris, Opéra. 168

COMÉDIE Française. 172

DISCOURS pour la clôture du Théâtre Fran-
çois. 174

EXTRAIT de l'Amateur, Comédie, par M.
Barthe.

COMÉDIE Italienne.

CONCERT Spirituel.

SUPPLÉMENT à l'Article des Spectacles. 183

SUPPLÉMENT à l'Article des Arts. 203

ART. VI. Nouvelles Politiques de Mars. 214

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. M A I. 1764.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

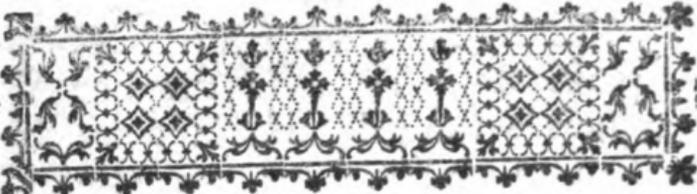
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent sept vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE
DE FRANCE.

M A I. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE de l'Histoire raisonnée des
Discours de CICÉRON.*

*HISTOIRE des Quatre Discours de
CICÉRON , tant au Sénat qu'au
Peuple , au retour de son exil.*

LA malice des hommes rend tout possible & tout croyable. La vigilance d'un Consul hardi & pénétrant, vient de sauver la République, qui étoit sur

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

le point de périr ; le supplice des Conjurés a suivi de près la conviction de leur crime ; la mort ignominieuse qu'ils ont souffert en a imposé à ceux que la vue du châtement peut seule retenir dans le devoir : *Cicéron* comblé de gloire a entendu son nom prononcé publiquement dans les actions de grâces adressées aux immortels ; il a reçu une récompense plus flatteuse encore , c'est l'estime & l'approbation des bons Citoyens. . . . Ce n'étoit point assez : il lui manquoit un rapport essentiel avec tous les grands hommes qui avant lui avoient servi leur patrie. Il ignoroit jusqu'où va la rage & la fureur d'un méchant qui persécute un homme de bien. Il étoit réservé à *Publius Clodius* de le lui faire éprouver.

Tous les traits de la scélératesse la plus noire & la plus raffinée étoient entrés, pour ainsi dire, dans la composition de son âme. Doué d'un esprit vif & pénétrant, il ne s'en servoit jamais que pour faire du mal. Il passoit sa vie dans la plus mauvaise compagnie de Rome ; & , par une suite bien naturelle, tous les honnêtes gens dont la conduite étoit une satire vivante & continuelle de la sienne, devenoient l'objet de ses raille-

ties les plus piquantes : il ne s'en tint pas là : honteux d'un parallèle qui l'humilioit , il voulut les persécuter ; & c'est dans cette vue qu'il brigua le *Tribunat du Peuple* qu'il obtint. Il étoit difficile de donner cette place à quelqu'un qui la méritât moins. *Cicéron* fut un des premiers qui succomba sous l'injustice de ses poursuites.

Ce généreux Citoyen , comblé de gloire & d'honneurs , passoit tranquillement ses jours au sein de la Philosophie ; quand *Clodius* , jaloux de ses succès , & plus encore de sa réputation, entreprit de l'accuser d'avoir fait mourir sans formalités les complices de *Catilina*, dont il prenoit hautement la défense. Les Partisans secrets de ce Conspirateur , qui avoient voulu attendre l'événement pour se déclarer , étoient en plus grand nombre encore que ceux qui avoient embrassé ouvertement son parti ; & *Cicéron* avoit dans chacun d'eux un ennemi d'autant plus dangereux , qu'il étoit plus caché. Il ne fut pas difficile à son Accusateur de les engager à l'appuyer dans son entreprise. Ce ne fut qu'après s'être muni de toutes ces ressources , qu'il se présenta au Peuple , favorisé en secret par les deux

8 MERCURE DE FRANCE.

Tribuns *Sextus Atilius & Numerius Quintus*, tous deux liés précédemment avec les Conjurés, & par conséquent intéressés personnellement à la perte de l'illustre *Ex-Consul*.

Tous les bons Citoyens rejetterent avec indignation & mépris la plainte de *Clodius*, qui passa pourtant après bien des contestations à la pluralité des voix; & le défenseur de la République fut condamné à l'exil. Les Chevaliers Romains qui se faisoient gloire de compter *Cicéron* pour un des Membres de leur Corps, donnerent des preuves éclatantes de l'estime singulière qu'ils avoient pour lui, en prenant des habits de deuil conformes aux siens. Un grand nombre de Patriciens & d'autres Citoyens les imiterent.

Des témoignages aussi flatteurs auroient dû le consoler d'une injustice dont le sentiment intérieur de sa conscience le vengeoit assez d'ailleurs; avouons-le pourtant : *Cicéron* y fut trop sensible; ses sollicitations furent rampantes; il vit avec effroi que *Pompée*, son ancien ami, l'avoit abandonné (a), &

(a) J'ai suivi ici l'opinion la plus commune; quoique peut-être la moins prouvée. Il passe pour constant que *Pompée* évita adroitement la

il partit de Rome pour se retirer en Sicile, le désespoir & la mort dans le cœur. Son éloignement donna une libre carrière aux fureurs de son cruel ennemi : il obtint dans les Comices un *Plébisците* qui ordonnoit que la maison de l'Ex-Consul seroit râsée : & on éleva sur ses ruines un Temple à la *Liberté*, comme si cet illustre Proscrit, qui avoit exposé ses jours pour la défendre, avoit voulu en être le destructeur.

I. Son absence remit le calme dans la ville : elle dura dix-sept mois. Pendant ce temps ses amis employèrent efficacement leur crédit pour ramener les esprits. Le rappel de *Cicéron* fut proposé, & bientôt après le décret en fut expédié sans difficulté. Il revint donc dans sa patrie la veille des *Nones* de *Septembre* (*b*) pour me servir des termes

visite que *Cicéron* venoit lui faire, en s'échappant par un escalier dérobé ; cependant *Cicéron* ne le dit positivement dans aucune de ses lettres.

(*b*) Les Amateurs de la Chronologie exacte & scrupuleuse sçauront avec plaisir, que c'est *Cicéron* lui-même qui m'a appris cette date. Voici ce qu'il écrit à *Atticus*, dans la première Lettre du quatrième Livre du Recueil de ses Epîtres... *Postridie in Senatu, qui fuit dies Non. Septemb. Senatum gratias agimus, &c.*

Ad Att. L. IV. Ep. B

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

du *Calendrier Romain*, l'an *DCXCVI* de la fondation de Rome. Le lendemain de son arrivée, il se rendit au *Sénat*, où il prononça le premier des quatre Discours dont il s'agit : il est connu des Sçavans & dans les Ecoles, sous le titre de *Post reditum in Senatu*.

Cette Pièce intéressante à tous égards, mériteroit à bon droit le titre d'...

Effusion d'un cœur reconnoissant.

La belle âme de l'Orateur s'y peint toute entière; & ceux qui sçavent entendre le cri de la nature, voyent avec plaisir que le sentiment y est traité en Maître. *Cicéron* y remercie en particulier tous les Magistrats qui avoient contribué à son retour; & il adresse ensuite des actions de grâces à tout le Sénat en général. Les Consuls de cette année étoient *Publius Lentulus* & *Quintus Metellus*. Les termes dont il se sert pour témoigner sa gratitude, font entendre qu'il croyoit devoir en grande partie à l'un des deux, le changement arrivé dans sa fortune; mais qu'il n'avoit d'autre obligation au second, que celle de ne s'être pas opposé à ce qu'on avoit fait pour lui. Les Tribuns du Peuple *T. A. Millon*, *P. Sextius*, *C. Sestilius*, *M.*

Cuspius, *T. Fadius*, *M. Curtius*, *C. Messinius* & *Qu. Fabritius*, reçoivent ensuite leur compliment. Les éloges qu'il prodigue aux deux premiers, marquent assez qu'ils l'avoient servi plus ardemment que les autres : le silence affecté qu'il garde sur le compte d'*Attilius* & de *Numerius*, qui lui avoient été contraires, forme un contraste admirable avec les traits piquans dont il accable ensuite son adversaire *P. Clodius*, qui, comme nous l'avons dit, avoit été *Tribun du Peuple* l'année précédente, & qui s'étoit si mal servi de son autorité. Après les Tribuns, *Cicéron* témoigne sa reconnaissance aux sept premiers Préteurs, *L. Cæcilius*, *M. Calidius*, *C. Septimius*, *Qu. Valerius*, *P. Crassus*, *Sex. Quintilius*, & *C. Cornutus*. Il ne dit mot du huitième & dernier *Appius Claudius*, parce qu'il étoit frère de *P. Clodius*, & qu'il n'avoit pas été de l'avis de ses collègues. (c) Enfin il termine sa haran-

(c) On ne s'étonnera pas de ce que *Cicéron* place ici les *Préteurs* après les *Tribuns du Peuple*, quoique ceux-ci ne fussent jamais que des *Plebéiens* toujours inférieurs en naissance à ceux-là, si on fait réflexion que la puissance *Tribunicienne* étoit bien supérieure à celle des *Préteurs*, quoiqu'ils fussent *Patriciens*, du moins pour la plupart.

A vj

gue en témoignant à *Pompée* qui lui avoit rendu son ancienne amitié, combien il a été sensible à la marque éclatante qu'il lui a donnée de son attachement, en prononçant dans le Sénat un beau discours en sa faveur.

II. Le Peuple n'avoit pas été spectateur oisif de cette fameuse querelle : il y avoit pris part en bannissant *Cicéron*, & en le dépouillant de ses biens : il répara son injustice en contribuant à son rétablissement. *Cicéron* avoit des actions de grâces à lui rendre ; & il s'acquitta de ce devoir au gré de tout le monde, peu de jours après l'avoir rempli dans le Sénat. Ce discours porte ordinairement en titre, *Post reditum ad Quirites.* (d)

III. *Cicéron*, rétabli dans sa patrie, n'étoit pas encore satisfait : il voyoit toujours subsister un monument odieux de la fureur de *Clodius*. Sa maison étoit démolie ; & le Temple de la *Liberté* sembloit avoir été élevé pour perpétuer

(d) Tous les Editeurs de *Cicéron* s'accordent à placer ce Discours avant le précédent, quoiqu'il soit constant qu'il n'ait été prononcé que le second. Une transposition de Copiste aura été la première cause de cette faute qui perpétuée jusqu'à nos jours, prouve que la plupart des *Erudits* consultent plus la routine que la raison.

à jamais la mémoire de l'affront qu'il avoit reçu. La situation de l'Orateur étoit des plus embarrassantes, parce que son ennemi, aussi rusé que Politique, avoit trouvé moyen d'intéresser les Dieux dans sa cause, & d'immortaliser ainsi sa vengeance. Le Sénat auquel il s'adressa d'abord, le renvoya aux *Pontifes*, comme Juges naturels d'une affaire, où le culte des Dieux se trouvoit mêlé. Ce fut donc en leur présence qu'il prononça, le dernier jour de *Septembre*, le discours dont il est question, & qui porte le titre vulgaire de *Pro domo sua ad Pontifices*. Le succès le plus brillant fut le prix de son éloquence; ses raisons parurent bonnes; & le *Sacré Collège*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le remit en possession de son bien par une sentence qui fut ensuite confirmée par un arrêt du Sénat. *Cicéron* nous l'apprend lui-même dans une de ses lettres à son digne ami le célèbre *Atticus*: c'est la seconde du quatrième livre du recueil déjà cité.

IV. *Cicéron* triomphoit: sa fortune étoit rétablie, ses ennemis confondus, son crédit devenoit plus grand de jour en jour; *Clodius* commençoit à perdre le sien, & à tomber dans un mépris.

14 MERCURE DE FRANCE.

général ; perspective que doivent envisager tous ceux qui ne craindront pas de lui ressembler.

Sa fureur n'étoit pas encore assouvie : il résolut de tourmenter de nouveau son adversaire. La superstition est un aliment dont se repaissent aisément les esprits foibles ; ce fut par là qu'il voulut leur faire prendre intérêt dans sa querelle , soit qu'il crût que rien ne lui seroit plus facile que de leur en imposer , soit qu'il s'imaginât que comme ils étoient en plus grand nombre , ils lui formeroient un corps de partisans plus considérable.

Pour commencer à faire jouer cette Comédie , il aposta des gens à lui , qui débiterent avec effronterie , qu'on entendoit toutes les nuits un bruit affreux de cliquetis d'Armes , & de chaînes de fer , dans une Campagne fort peu éloignée de la Ville qu'on appelloit le *Champ Latin*. Ce merveilleux étonna d'abord ; les gens sensés n'en firent que rire ; mais il n'en fut pas ainsi des autres , qui à force d'entendre répéter aux créatures de *Clodius* , leurs ridicules rêveries , en vinrent bientôt à les adopter eux mêmes , & à se persuader qu'ils avoient entendu ces bruits.

L'effroi ne tarda pas à se répandre dans la ville ; & d'une commune voix on eut recours aux *Haruspices* ou *Devins*, espèce de Charlatans qui prétendoient prédire l'avenir par l'inspection des entrailles encore fumantes des animaux nouvellement égorgés : l'inquiétude & la curiosité naturelles aux Romains comme aux autres hommes, faisoient vivre cette espèce de Prêtres dans une considération singulière.

Leur réponse fut que *les Dieux irrités manifestoient leur colère de ce qu'on négligeoit leur culte , & qu'on oublioit leur puissance.* Cette réponse ambiguë & dictée sans doute par les libéralités de l'Auteur même du prodige , donna lieu à *Clodius*, revêtu pour lors de la charge d'*Edile Curule*, de déclamer publiquement contre le decret qui avoit remis *Cicéron* en possession de sa maison , en affectant de lui appliquer les paroles équivoques des *Haruspices*. *Cicéron* indigné de ce nouveau trait de vengeance auquel il ne s'attendoit pas , entreprit de réfuter les calomnies de *Clodius* dans un Discours qu'il prononça dans le Sénat , discours connu ordinairement sous ce titre , *De Haruspicum responsis.*

Ce Morceau est plein de chaleur & de solidité. Il est vrai que *Cicéron* s'y laisse un peu trop emporter à la vivacité de son ressentiment; mais il faut convenir aussi qu'en faisant à *Clodius* l'application de l'Oracle, il parle avec plus de fondement & plus de vérité que n'avoit fait son adverfaire.

*L'AMOUR que les Princes doivent
aux Arts.*

P O E M E. *

*A S. A. S. Mgr le Prince de ***.*

Dignum laude virum. Musa vetat mori.

PRINCE, Ami des Talens qu'ignore le vulgaire;
Qu'estiment les Grands Rois, & que ton œil
éclaire,

Toujours ta main prodigue en secours généreux,
S'applaudit des bienfaits qu'elle répand sur eux.

Ces présens d'un Héros chercherent mon en-
fance,

Et mes foibles talens te durent la naissance.

Quand la Parque, frappant un père entre mes
bras,

* *M. le Brun, Auteur de ce Poëme, n'avoit
que dix-neuf ans, lorsqu'il le composa.*

Força les yeux d'un fils à pleurer son trépas ,
 Tu le pleuras toi-même... ô touchantes allarmes!
 Un Héros sans rougir peut répandre des larmes.
 Déjà le glaive en main, les yeux étincelans,
Mars agitoit son casque & ses drapeaux sanglans :
 La Discorde, à ses cris, rallumant son tonnerre,
 Gronde & brise en fureur les portes de la Guerre.
Bellone cependant sur les rives du *Var* ,
 T'appelloit aux combats, & préparoit ton char.
 Le *Var* courba sous toi son onde & sa fortune ;
 Vainement *Albion* s'en plaignit à *Neptune*.
 Quelle fut sa douleur, ta gloire & mes transports !
 Content de t'admirer, je me taisois alors,
 Que mon zèle indigné de cet obscur hommage,
 Brûloit de s'élançer loin des bornes de l'âge !
 A peine, soutenu de quatorze Printemps
 Il hâtoit le secours du Génie & des Temps.
 Mais en vain j'implorois la Lyre des *Orphées* ;
Mars ne suspend jamais sa lance & ses trophées
 A ce frêle arbrisseau, jouet des Aquilons ;
 C'est l'Orme impérieux, fier tyran des Vallons ;
 Qui, sous ce noble poids, voit courber son feuillage,
 Quand *Mars*, las & sanglant, y cherche un doux
 ombrage.
 Trop souvent le Poète, effroi de son Héros,
 A ses lauriers brillans mêle d'obscur pavots.
 Quelle Muse eût osé, follement intrépide,
 Sur les Alpes en feu suivre ton vol rapide ?

18 MERCURE DE FRANCE

Leurs cimes, où *Bellone* a fondé tes autels,
Te portoient en triomphe, au sein des immor-
tels.

Aux rayons de ta gloire échauffant mon génie,
Du langage des Dieux j'essayois l'harmonie :
A l'ombre des lauriers que moissonna ton bras,
Virgile m'apprenoit à chanter les combats.
Mais pour un *Alexandre* il falloit un *Apelle* ;
Et l'Aigle seul entend la foudre qui l'appelle.
Ce Dieu qui d'un regard honora mon berceau,
De mes tremblantes mains vit tomber son pin-
ceau.

Tel qu'un jeune *Nocher*, dont la Barque timide
Attend que les Zéphirs ouvrent la pleine humide ;
Son œil épouvanté s'égare au sein des Mers ;
Il compte les rochers dont les flots sont couverts ;
Sa barque n'ose encor tenter ces Mers profondes,
Et consulte long-temps ses voiles & les ondes.
Où tel sur son rocher, l'Aigle, en ses premiers
jeux,

Craint de toucher l'Olympe aux sommets ora-
geux ;

Bientôt, s'il veut du Ciel tenter les vastes plaines,
Il déploie en tremblant ses ailes incertaines,
Et prêt à s'élancer jusqu'au Trône des Dieux,
Il balance son vol, & mesure les Cieux.
Ainsi, trop jeune encor, je n'osois me résoudre
A toucher aux lauriers où reposoit ta foudre.
Enfin le noble espoir d'éclater à tes yeux,

Eleva jusqu'à toi mon vol ambitieux ;
 Et pour chanter des faits que vantera l'Histoire ,
 Mon Apollon monta sur ton char de Victoire.
 J'é te vis rassurer mes timides accens ,
 Et sourire à la main qui t'offroit mon encens.
 Un enfant des neuf Sœurs plait aux Fils de Bel-
 lone :

Qui combat pour la Gloire , estime qui la donne.
 Est-ce à d'obscurs mortels dans l'opprobre nourris.
 D'aimer ces Arts brillans dont l'honneur est le
 prix ?

C'est aux Rois tels qu' *Auguste* à chérir un *Virgile* ;
 Le Ciel doit un *Homère* aux exploits d'un *Achille* ;
 C'est le droit des Héros ; & les hommes fameux
 Connoissent seuls le prix des grands hommes com-
 me eux.

Grand Prince , aux mêmes Arts tu dois la même
 estime ;

Et ces Arts te devoient leur tribut légitime.
 Les Muses pour te suivre ont quitté l'*Hélicon* ;
 Que ta Cour désormais soit leur sacré vallon.
 Rends-leur ce temps heureux , où les Arts &
 Bellone

Ceints des mêmes lauriers , environnoient le
 Thrône.

Sur l'Univers soumis Rome étendant ses loix ,
 Marchoit , la foudre en main , sur la tête des
 Rois :

Les Muses commandoient à la Reine du Monde ;

20 MERCURE DE FRANCE.

En demi-Dieux alors que Rome étoit féconde !
De la Thrace & du Pinde encensez les travaux ;
O François ! des Romains foyez deux fois rivaux,
Un grand homme est aux yeux de tout Mortel
qui pense ,

Bien au-dessus des Rois qu'un vil flatteur encense.
Qu'un bienfait du hazard doit causer peu d'or-
gueil !

L'esprit seul nous dérobe au néant du cercueil !
En vain des Conquérens , pour ravager la Terre,
Ont osé des Dieux même emprunter le tonnerre ;
Des célestes fureurs implacables torrens ,
Ils couvroient l'Univers de leurs flots dévorans.
Sur des bords inconnus égarant la victoire ,
Leur vol a fatigué les ailes de la Gloire.
Ils cherchoient d'autres Cieux & des mondes nou-
veaux ;

Mais aux bornes du Monde ils trouvent leurs tom-
beaux ,
Guerriers ! qu'avez vous-fait de ces vastes conquê-
tes ?

Vos foudres allumés éclatent sur vos têtes.
Calliope oublia de vous rendre immortels,
Phantômes impuissans, tombez de vos Autels !
Poussière ambitieuse au néant échappée ,
La Mort souffle, la Mort vous a vu dissipée ;
Dans l'abîme dès temps vous disparoissez tous ;
Et leurs gouffres muets se referment sur vous.
Vos noms vivroient encor , si la main des *Or-
phées*.

Eût au-dessus des temps élevé vos trophées :
 Des enfans d'*Apollon* vous méprisiez la voix,
 Et l'oubli dévorant engloutit vos exploits.*
 Il fut encor des Rois, dont l'oisive mollesse
 Goûta des vrais plaisirs l'amorce enchanteresse,
 Sous des lambris dorés un encens fastueux
 Enivra de ces Rois l'orgueil voluptueux,
 Et du flambeau des Arts l'éclatante lumière
 Fatiguoit de leurs yeux la débile paupière:
 Les timides talens dans l'ombre retenus
 A leur serv^{te} Cour languissoient inconnus.
 Quelquefois, abaissant leur fierté sourcilleuse,
 S'ils prêtent d'un regard la faveur orgueilleuse,
 Des talens ingénus ils font rougir le front ;
 Et leur plus doux bienfait n'est qu'un utile affront.
 De ces Rois cependant la stupide indolence
 Applaudit aux discours de l'altière ignorance ;
 Dans l'éternel oubli tombés à leur réveil,
 Leur règne ténébreux ne fut qu'un long sommeil.
 Perfides Courtisans ! votre coupable adresse
 De ces Rois malheureux égareoit la foiblesse :
 Sans doute vous disiez que les fils d'*Apollon*)
 N'osent franchir les bords du stérile *Hélicon*.
 Frémissez, vils Mœtels ; les enfans d'*Uranie*
 Embrassent l'Univers dans leur vaste génie :

* Que de siècles obscurs ont précédé ceux de
 LOUIS XIV & de LOUIS XV ! La gloire des
 Arts nous défend d'oublier ce Monument élevé sous
 nos yeux au célèbre CRÉBILLON , par l'ordre de
 son Roi.

22 MERCURE DE FRANCE.

Bientôt leur vol échappe à vos timides yeux :
Vous rampez sur la Terre, ils planent dans les
Cieux.

Des globes éternels, ils mesurent la course ,
Et des feux du tonnerre ont pénétré la source ;
Leur voix rendoit jadis les Arrêts du Destin ;
L'âme de Jupiter repose dans leur sein. •
Vous dont l'orgueil insulte à ces esprits sublimes ;
D'un éternel affront vous serez les victimes ;
La honte doit payer vos mépris insolens.
Prince, tu connois mieux l'empire des Talens :
Tu sçais qu'un Favori des Filles de Mémoire
Consacre dans ses vers, ou la honte, ou la gloire :
*Plus d'un Roi par nos chants est devenu fameux , **
Notre gloire jamais n'a rien emprunté d'eux.
*En vain de notre sort un Souverain décide ; **
Son exil dans le Pont n'avilit point Ovide. . . .
Des enfans d'Apollon, Héros, soyez jaloux ;
César fit tout pour lui, Virgile tout pour vous.
Muse de Frédéric, instruisez les Monarques ;
Triomphez de l'orgueil, de l'envie & des Parques ;
Du Héros de *Nervinde*, ô toi, rival heureux !
Prête aux Arts qu'il aimoit un appui généreux.
Sous des noms différens une même Déesse,

** Ces Vers si connus, & si dignes de l'être, sont du Roi de Prusse, dans l'Épître à son Esprit, où ce grand Prince défend la Poësie avec tant de noblesse contre les reproches vulgaires.*

Te guide vers l'Olympe & m'entraîne au Parnasse;
Pallas armoit ton bras de la foudre des Rois,
 Et *Minerve* en riant m'inspire quelquefois.
 Propice à mes efforts, tu daigneras peut-être
 Favoriser des chants que ta gloire a fait naître;
 Et les entendre encor, dans ce Temple de Mars;
 Où le Goût, sur tes pas, doit rassembler les Arts.
 Puissé-je, dans ces lieux, te consacrant ma vie,
 Fouler d'un pied vainqueur les serpens de l'Envie;
 Monstre impur, dont le souffle infectant les Autels,
 Empoisonne l'encens qu'on offre aux Immortels.*
 Sans doute il frémiroit qu'une Plume sçavante
 Eût tracé de ta gloire une image vivante.
 En vain ses cris jaloux veulent troubler tes chants,
 Et leur murmure aigu rend mes vœux touchans.
 Croassez, vils corbeaux, aux fanges du Parnasse;
 Du Cygne des Thébains j'ose imiter l'audace.
 Peut-être on te dira que le nombre des ans
 Peut trahir de mon vol les efforts impuissans.
 Ris de ces vains discours : dans les âmes bien nées,
 Tu comptes les talens, & non pas les années.
 De Mars & des Neuf-Sœurs les Fils audacieux
 Vont s'asseoir, en naissant, à la table des Dieux :
 Quand Mars de ses lauriers honora ton courage,
 Charmé de ta valeur, il oublia ton âge.

* *L'Envie ne consiste pas, comme les Cotins ont
 intérêt de le croire, à reprendre les mauvais Auteurs,
 mais à blâmer injustement les bons.*

*VERS à Mlle D***.*

SUIVANT les enfans d'*Apollon*,
 Les Grâces nues , mais décentes ,
 Versant sur les Môtels leurs faveurs bienfaisan-
 tes ,

Sont au nombre de trois , dit-on.

Que ces combinaisons me paroissent plaisantes !

De ce calcul D*** prouve la fausseté :

Dans les yeux , sur son tein , sur les lèvres de
 roses ,

On voit tant de grâces écloses ,

Qu'elles rendront toujours leur nombre illimité.

Par M. MOURET DUCHEMIN.

M A D R I G A L ,

A Mlle de la M.

Ce ne sont plus les enfans *Cythère*
 Qui désormais nous donneront des loix ;
 La jeune *Iris* , cette beauté si fière ,
 A dérobé leur perfide carquois.
 Fils de *Vénus* , nous bravons ta colère ;
 Mais notre sort n'en sera pas plus doux ;
Iris , hélas ! d'une main plus sévère ,
 Bien mieux qu'amour nous portera des coups.

AUTRE

*AUTRE à la même, au sujet de
l'Éclipse du 2 Avril 1764.*

POURQUOI trembler que le flambeau des cieux
Voile à jamais son utile lumière ?

Que craignons-nous, si la jeune *Glycère*,
Plus brillante que lui, vient habiter ces lieux ?

Son cœur est l'astre qui m'éclaire,
Et mon Soleil est dans ses yeux.

APOLOGUES ORIENTAUX *

*Par M. de S***.*

APOLOGUE PREMIER.

Sourdin & Zaraine.

SOURDIN, Grand-Vifir de la Reine
Zaraine, avant qu'elle arrivât au Con-
seil, disoit en lui-même : je ne veux
point que le Prince *Rofey* soit notre Roi.

* Extraits d'un Ouvrage qui est sous press., &
fait pour inspirer l'amour de la vertu & l'amour
de la Patrie.

B

26. MERCURE DE FRANCE.

Il ne me convient point, & mon choix est tombé sur un autre. Oui, mon petit Seigneur, je dirai tant de mal de vous, que la Reine *Zaraine*, toute coquette & toute capricieuse qu'elle est, ne vous voudra ni pour amant, ni même pour époux. Aussi-tôt qu'il fut en présence de Sa Majesté :

Grande Reine, lui dit-il, le Prince *Rofey*, dont vous m'avez ordonné de vous entretenir, est Souverain d'un bon pays qu'il s'efforce de rendre mauvais. Il prétend descendre de la Lune en ligne directe; ce qui le rend très-vain. Il se croit obligé d'être plus magnifique qu'un autre Prince; ce qui le ruine : en un mot, il n'est bon que pour donner des loix dans un Serrail, présider à la Toilette & à la Table, & juger des modes & des fagôts.

ZARAINÉ, l'interrompant.

Vous ne me dites rien de sa personne. Est-ce un beau Prince ?

S O U R D I N.

Vous allez en juger, Madame; c'est un homme de trente ans, qui a vécu de bonne heure. Il est d'une taille un peu au-dessous de la médiocre, extrêmement fluet. Le temps qu'il devrait employer à régir ses Etats, il le passe de-

vant son miroir , à se barbouiller de blanc & de rouge , à se noircir les sourcils & s'arracher la barbe.

Z A R A Ï N E.

Il a raison ; je ne connois rien au monde de si inutile , de si laid , de si hideux que cette vilaine barbe rude , qui ne sert qu'à vous incommoder & qu'à nous piquer les joues quand on nous embrasse. Le Prince *Rosely* est précisément comme un joli homme doit être. Qu'on doit aimer un mari comme le Prince *Rosely* ! Il a sûrement des grâces , de la physionomie. Donne-t-il beaucoup de fêtes ? Aime-t-il la danse , le jeu ?

S O U R D I N.

Le jeu ? . . . trop , Madame , pour le bien de l'Etat... ses malheureux Sujets...

Z A R A Ï N E, *l'interrompant.*

Ah ! c'est un Prince accompli.

S O U R D I N.

Mais , Madame , songez donc que c'est (permettez-moi le terme) le plus grand fat. . . .

Z A R A Ï N E.

Bon : il en est plus aimé.

S O U R D I N.

Le plus indiscret. . . .

B ij

Z A R A Ï N E.

Tant mieux ; je hais les aventures
secrettes.

S O U R D I N.

Et même le plus inconstant. . . .

Z A R A Ï N E.

Le plus inconstant ? à merveille ! Il
est inconstant ; c'est que les femmes se
l'arrachent : c'est qu'il est charmant.
Au reste , il y aura plus de mérite à le
captiver. Que je suis enchantée de ce
que vous me dites du Prince *Rossey* !
Que vous me faites plaisir ! Que je vous
ai d'obligation ! J'exige encore une
chose de vous , mon cher *Sourdin*.

S O U R D I N.

Que vous plaît-il , Madame ?

Z A R A Ï N E.

Que vous fassiez accélérer les prépa-
ratifs de mes nôtces , & que vous alliez
vous-même au-devant du Prince *Rossey*.
Faites qu'il arrive bientôt : je l'épouse-
rai aussitôt qu'il sera ici.

S O U R D I N , *prenant un visage riant.*

Je me conformerai à vos ordres , Ma-
dame ; & vous jugerez par la diligence
que je vais apporter à les exécuter ,
combien ils me sont agréables. Souf-
frez maintenant que je sois le premier à
vous complimenter. Vous ne pouviez

effectivement faire un choix meilleur, ni qui fût plus utile à vos Sujets.

Les autres personnes du Conseil, qui avoient écouté *Sourdin & Zaraine* avec une très-grande attention, décidèrent que *Sourdin & Zaraine* avoient raison.

A P O L O G U E II.

Le pouvoir de la Religion.

LE KALIFE *Hussain* (a), fils du grand *Ali*, étoit à table; un de ses Esclaves

(a) *Hussain*, cinquième Kalife des Musulmans, succéda à son père *Ali*, qui avoit épousé la fille de *Mahomet*; il fut ainsi que son père, un modèle de sagesse & de vertu.

Qu'un homme de la lie du Peuple, après avoir épousé une femme dont il a été le valet, lui ait fait accroire qu'il étoit inspiré; j'en suis médiocrement surpris: mais que, ne sçachant ni lire, ni écrire, il ait compté au nombre de ses premiers Disciples, *Ali*, l'homme le plus vertueux & le plus éclairé de son temps; qu'ignorant les premiers élémens de l'Art Militaire, il ait fait marcher, sous ses drapeaux, le plus grand Capitaine des Arabes, le fameux *Omar* dont la vertu égaloit la valeur; c'est une chose que j'ai peine à concevoir. . . . A chaque pas que l'on fait dans l'Histoire, on voit la force opprimer la foiblesse, & plier les genoux devant la fourberie.

B iij

laisse tomber un plat de riz bouillant sur sa tête : *Hussain* jette sur l'Esclave un regard sévère ; celui-ci, tout tremblant, se prosterne devant lui, & dit ces paroles tirées du sublime Alcoran :

*Le Paradis est fait pour ceux qui re-
viennent & domptent leur colère.*

HUSSAIN *froidement.*

Je ne suis point en colère.

L'ESCLAVE, *continuant le Verset.*

*Et qui pardonnent à ceux qui les ont
offensés.*

HUSSAIN, *sans le regarder.*

Je te pardonne.

L'ESCLAVE, *continuant le Verset.*

*Et Dieu chérit par-dessus tous ceux qui
font le bien pour le mal.*

HUSSAIN, *lui tendant la main avec
bonté.*

Eh bien ! lève-toi : je te donne la liberté, & quatre cens dragmes d'argent.

A ces mots, l'Esclave rendit mille actions de grâces à ce vertueux Kalife.

O mon Prince ! s'écria-t-il après, vous imitez l'arbre chargé de feuilles & de fruits ; il prête son ombre, il donne ses fruits à celui-là même dont le bras audacieux lance des pierres contre lui.

A P O L O G U E I I I .

Les Désintéressés.

PRINCES, qui vous écarterez des voies de la justice, tremblez d'interroger l'homme juste : la vérité réside sur ses lèvres.

Le sage *Fodahil* (*b*) avoit dissipé ses biens au service du Kalife *Haroun Rachid* ; & ce Monarque , noyé dans les délices , lui disoit ironiquement : connoistu quelqu'un qui fasse profession d'un plus grand détachement que toi ?

F O D A H I L .

Oui , Seigneur.

H A R O U N .

Quel est-il ?

F O D A H I L .

Vous : je n'ai sacrifié que ma fortune ; vous sacrifiez votre gloire.

(*b*) *Fodahil* , voyant que sa présence à la Cour étoit à charge au Kalife , & inutile au bien des Peuples , se retira dans une solitude pour y vivre en Anachorette : il avoit les mœurs les plus austères. On rapporte de lui un trait singulier : on l'a vu rire une seule fois dans sa vie ; ce fut le jour qu'il perdit son fils unique , qu'il aimoit tendrement.

Il ne faut pas confondre , ainsi que l'ont fait la plupart des Historiens , ce *Fodahil* avec un autre qui vivoit sous le même Kalife ; & qui changea sa profession de Voleur pour celle de Derviche.

B iv .

A P O L O G U E IV.

Salaeddin & Fatmé.

O MALHEUREUX *Salaeddin* ! sans amis, sans espérance, que te reste-t-il maintenant de tous les grands biens que tu possédois ? Un peu de riz & de poison !... Eh bien, faisons-les bouillir ensemble, & que ce soit le dernier de mes repas.

Salaeddin délaye le riz & le poison dans un pot qu'il met devant le feu, puis il continue ainsi.

Je vais donc renoncer à la vie ! à une chose plus chère encore, à l'amour de *Fatmé* ! *Fatmé* qui m'aime, alloit s'unir à moi, par les nœuds les plus saints.

O Mahomet ! je vais donc y renoncer.

Oui, sans doute ; iras-tu, prodigue *Salaeddin*, après avoir vû s'écouler dans tes mains toutes les richesses de tes pères, après avoir abusé des bontés de *Fatmé*, iras-tu lui ravir le peu qui lui reste ! Voudrois-tu l'entraîner avec toi dans l'abîme profond des malheurs ?

Que plutôt périssent jusqu'aux cendres de tes os !... Etois-tu fait pour t'unir

à la vertu la plus pure !... Hélas ! je l'ai cent fois pensé ; cent fois je l'ai dit à mon cœur embrasé : jette de l'eau sur le feu qui te consume : mais toujours mes paroles se sont évaporées dans les airs.

C'en est fait ? je vais mourir... Honneur , ta voix se fait entendre ; ton ordre sera suivi Je devois changer de conduite : ma bouche l'avoit juré à *Fatmé*. J'ai trahi mes sermens ! Après un si grand crime , j'oseraï plutôt envisager la mort que *Fatmé*.

De quels biens cependant moi-même je vais me priver ! Chaque jour je voyois , j'entretenois , j'écoutois *Fatmé* ; qu'elle étoit chère à mon cœur ! Quel bonheur , ô Ciel ! je goûtois près d'elle. Quel plaisir j'éprouvois en entendant seulement le bruit de ses pas !

Ce plaisir qui plongeoit mes sens dans l'ivresse , laissoit échapper mon cœur sur les prunelles de mes yeux , & faisoit courir toute mon âme à la porte de mon oreille.

O *Fatmé* ! tu m'aimois aussi ! la couleur des roses printanieres étoit moins vive que celle de tes jouës , quand ton Amant venoit te saluer d'un doux baiser , & quand , de ses bras amoureux , il te pressoit contre son sein.

B v

Ah ! quelles seront les plaies de ton cœur , trop sensible , trop infortunée *Fatmé* , lorsque le bruit de ma mort viendra retentir à ton oreille ! Déjà je te vois , le visage pâle & l'œil en feu , de tes mains délicates arracher tes cheveux , déchirer tes vêtemens , & frapper ton sein qui palpite.

Mais quand je voudrois t'épargner le chagrin de ma mort , il ne seroit que différé. Que dis-je ? malheureux ! tu me retiendrais un moment sur les bords de l'abîme : liée à mon sort , bientôt mon fatal ascendant t'entraîneroit , te précipiteroit avec moi , & j'emporterois au tombeau le regret affreux d'avoir causé tes malheurs & ta mort.

Salaeddin s'apprête à manger les mets empoisonnés. Pour n'être point troublé dans son dernier moment , il va fermer la porte ; en la poussant , il voit *Fatmé*. Il recule en frémissant , & *Fatmé* prend la parole , & dit :

Avec quelle joie je te revois , ô mon cher *Salaeddin* ! mais je suis accablée de fatigue , & j'ai besoin de nourriture : procure-moi quelque aliment :

S A L A E D D I N .

Fatmé , je n'en ai point.

F A T M É.

Cependant tu viens d'apprêter ce riz...
le destines-tu à quelqu'un qui te soit
plus cher que *Fatmé*?

S A L A E D D I N.

O Ciel ! quelqu'un me seroit plus
chère que toi ! Ah ! *Fatmé* ! tu ne le
crois pas ?

F A T M É.

Mais , pourquoi ne me l'as-tu pas
offert ?

S A L A E D D I N *interdit.*

Pourquoi ? doutes-tu du cœur
de *Salaeddin*.

F A T M É.

Non , cher Amant ; mais il m'avoit
semblé d'abord que tu me refusois.
Pardonne.

Fatmé prend des mains de *Salaeddin*,
le plat de riz , sans qu'il ait la force
de s'y opposer ; & *Fatmé* qui a les
yeux sur lui , s'écrie ;

Que vois-je ? O Ciel ! dans quel
trouble tu me jettes ! Tu changes de
couleur ! Tu portes sur moi des re-
gards effrayans ! tes mains tremblent !
Tes cheveux se dressent sur ton front !
T'est-il survenu quelque nouveau mal-
heur ? Parle , hâte-toi.

Salaeddin se précipite aux pieds de

B vj

Fatmé, & lui retient la main, dans le moment que *Fatmé* porte le riz à ses lèvres. . . .

Arrête, *Fatmé* ! que fais-tu ? Garde-toi d'y toucher.

F A T M É.

Pourquoi ?

S A L A E D D I N.

Ce riz

F A T M É.

Eh bien ?

S A L A E D D I N.

Il est empoisonné.

F A T M É.

Ciel ! Et c'est toi qui l'as apprêté ! quel usage en voulois-tu faire ? Je frémis... cruel ! tu voulois attenter à tes jours ; je le vois..

S A L A E D D I N.

Il est vrai.

F A T M É.

Malheureux ! qui pouvoit t'y forcer ?

S A L A E D D I N.

L'honneur la misère affreuse dans laquelle je suis réduit par ma faute : la honte d'avoir dérangé ta fortune ; la crainte de te rendre aussi malheureuse que moi.

F A T M É.

Est-il un plus grand malheur pour

moi, que de te perdre? Mais ton sort est changé : je n'ai plus rien à craindre ; j'ai vu le Kadileski ; j'ai prouvé les vols qui t'ont été faits : tu vas rentrer dans tous tes biens ; & rien ne s'oppose plus à notre bonheur.

O mon cher *Salaeddin* ! une autre fois, ne désespere plus de la Providence. Si quelquefois elle permet que nos malheurs soient portés à leur comble, c'est, sans doute, pour nous faire mériter notre bonheur.

A P O L O G U E. V.

Abuzeï & Thair.

DANS cet hyver célèbre par les grandes révolutions qui arriverent à la Cour de *Nouraddin*, *Abuzeï* disoit à *Thair* : félicitez-moi, mon Père, je suis Favori du Sultan, l'Amant de sa Sœur : & demain Sa Hauteffe & moi, nous allons seuls ensemble à la chasse.

O mon Fils ! répondit *Thair* ; il y a trois choses sur lesquelles il faut peu compter : la faveur des Rois ; les caresses des femmes ; & les beaux jours de l'hyver.

Le vieux *Thaïr* avoit raison.

Le lendemain, la pluie fit manquer la partie de chasse ; un caprice fit changer la Princesse ; & la Princesse fit changer le Sultan.

A P O L O G U E VI.

La présence d'Esprit.

O DIEU juste ! si tu permets que les Tyrans jouissent de la tranquillité de l'âme ; en quoi différera leur sort de celui des bons Rois ?

Hégiage, l'horreur & l'effroi des Peuples, par ses cruautés inouïes, erroit paisiblement dans les vastes campagnes, sans suite & sans marque de distinction : il rencontre un Arabe du Désert, & lui parle en ces termes :

Ami, je voudrois sçavoir de vous quel homme est cet *Hégiage* dont on parle tant ?

L'ARABE.

Hégiage n'est point un homme ; c'est un Tigre ; c'est un Monstre.

HÉGIAGE.

Que lui reproche-t-on ?

L'ARABE.

Une foule de crimes ; il s'est abbreu-

vé du sang de plus d'un million de ses Sujets.

HÉGIAGE.

Ne l'avez-vous jamais vu ?

L'ARABE.

Non.

HÉGIAGE.

Eh bien ! lève les yeux c'est à lui que tu parles.

L'Arabe , sans témoigner la moindre surprise , le regard d'un œil fixe , & lui dit fièrement :

Mais , vous ; sçavez-vous qui je suis ?

HÉGIAGE.

Non.

L'ARABE.

Je suis de la famille de *Zobaïr*, dont chacun des Descendans devient fol un jour de l'année. Mon jour est aujourd'hui.

Hégiage lui pardonna. La présence d'esprit peut tout , puisque celle de l'Arabe du Désert força *Hégiage* au pardon.

A P O L O G U E V I I .

Le Borgne.

AVANT d'enchaîner un Peuple par une Loi, ce n'est pas assez qu'elle pa-

roisse juste , il faut encore se la représenter sous toutes les faces possibles.

Nandiskar étoit Borgne & Législateur ; il avoit assemblé les vieillards de sa nation , pour leur faire jurer, au nom de la République , de ne jamais rien changer à ses loix. *Nantéou* lui seul s'y opposoit ; mais *Nandiskar* se défendit si adroitement qu'il aigrit tous les esprits contre *Nantéou*. Celui-ci desespérant de ramener ses Compatriotes par des discours , s'approcha de *Nandiskar* , & lui dit : tu veux que tes Loix soient strictement observées , le Peuple y consent ; & moi je demande à être puni suivant tes Loix : en proférant ces dernières paroles , d'un coup de poing , il lui creva l'œil qui lui restoit.

Nandiskar avoit fait une Loi conçue en ces termes : *Quiconque crevera un œil , qu'il en perde un.*

Tu vois par-là , reprit *Nantéou* , combien ta Loi est défectueuse , puisqu'il ne m'en coûte qu'un œil , pour te priver de la vue.

Nandiskar lui répondit : loin de t'en vouloir , je te dois de la reconnoissance ; en me privant des yeux du corps , tu m'as ouvert les yeux de l'esprit. Et vous , sages Vieillards , ne rougissez point d'a-

vouer , avec moi , que nous avons eu
 tort.

*A Madame la Marquise de V.... sur la
 mort de M. le Comte de V.... son fils.*

Du jeune V . . . , grand Dieux ! quel est le sort !
 Unique & chér espoir d'une famille illustre ,
 Il alloit de son nom éternisant le lustre . . .
 Du sein de la grandeur , il descend à la mort !

Ce Fils , aimable objet de vos soins les plus doux ;
 Rejetton d'un Héros dont il étoit l'image ,
 Égaloit ses vertus , ses talens , son courage ,
 Vous retraçoit son père , il le trouvoit en vous.

Il meurt , ô coup fatal ! ô mortelles douleurs !
 Du Dieu que vous servez , tel est l'ordre suprême
 Respectez ses décrets , il vous frappe , il vous aime.
 Et pour vous éprouver renouvelle vos pleurs.

Hélas ! espérez tout de ses soins généreux :
 Il vous reste une fille empressée à vous plaire.
 S'il daigne conserver une tête si chère ,
 Vos vertus renaîtront dans vos derniers neveux.

*Par M. GRENIER de Brioude , en Auvergne ,
 Avocat. en Parlement.*

Z É L I S ,

*IDYLLE imitée de la quatrième de
M. G É S N E R.*

ENVOI, à Madame FAVART.

ZÉLIS, ce coloris de la simple Nature,
Doit tout à vos attraits, & ne doit rien à l'art :
L'Amour en a tracé la naïve peinture ;
Le Tableau fait, j'ai reconnu FAVART.

L'an commençoit. Un Ciel pur & serein
Laissoit errer l'Aquilon incertain :
Le triste Hyver descendoit des montagnes :
D'un pas tremblant, marchant dans les cam-
pagnes,

D'un blanc duvet il couvroit les chemins,
Et sous la clef renfermoit les humains.
Le jeune *Atys* étoit dans la chaumière ;
Du vrai bonheur la féconde lumière
Lançoit sur lui l'éclat de ses rayons.
Heureux Berger, tes paisibles cantons,
Comme ton cœur, respiroient l'innocence !
Le sot Orgueil à la foible Indigence
N'y refusoit ni regards, ni secours :
Qu'un toit de chaume est différent des Cours ;
D'un feu brillant la flamme pétillante
A, dans ses sens, d'une chaleur puissante

Bientôt porté le végétal heureux.

Le gai Pasteur, d'un regard curieux,

Fixoit des champs la superbe structure,

Et dans son beau contemploit la Nature.

« Triste Saison, que, malgré ta rigueur,

« Tu sçais m'offrir un spectacle enchanteur »

« Ouï, disoit-il, cette clarté riante

« Que le Soleil dans les brouillards enfante,

« Remplit mon cœur d'un charme séduisant !

« De cette neige un tapis blanchissant,

« Relève encor l'éclat de ces Arbustes.

« Nature, hélas ! tes œuvres sont augustes !

« Ces tendres grains germant dans nos guerêts ;

« Ne sont-ils rien pour des cœurs satisfaits ?

« D'un verd naissant, leur pointe encor légère

« Perce le blanc dont se pare la terre.

« Des buissons secs les rameaux tortueux,

« Tout dépouillés, sçavent plaire à mes yeux :

« Ils sont chargés des larmes de l'Aurore. . .

« Et ce frimât les embellit encore.

« Non loin d'ici, sous le chaume enfermé,

« Brille l'Objet dont mon cœur est charmé.

« Qui, c'est là-bas, sous ce manoir rustique,

« D'où la fumée en une course oblique

« S'échappe aux yeux par replis ondoyans,

« Qu'est ma *Zélis*. . . A la fleur de tes ans,

« Belle *Zélis*, tu joins le don de plaire :

« De la vertu le sacré caractère

44 MERCURE DE FRANCE.

- » Est dans tes traits comme il dans ton cœur.
- » Toi seule aussi , tu fais tout mon bonheur. . .
- » Je me souviens de cette heureuse Aurore ,
- » Où le bienfait sous tes mains vint éclore ;
- » Je m'en souviens. Quand le Berger *Daphnis* ;
- » Élépéré de perdre deux brebis ,
- » Dans la prairie exprimoit ses allarmes ;
- » Tu vis ses maux , tu mis fin à ses larmes.
- » Il se plaignoit , il étoit malheureux :
- » En faut-il plus pour qu'on soit généreux ?
- » Les deux brebis par toi lui sont rendues :
- » Ses facultés à l'instant suspendues ,
- » Suffisient mal à l'ardeur de ses sens ;
- » Tous ses transports étoient reconnoissans ;
- » Son cœur est plein de ce bonheur suprême...
- » Ah ! . . . le bienfait est le prix de lui-même !
- » Depuis ce jour je t'aime , ô ma *Zélis* !
- » De mon amour la vertu fait le prix ;
- » Source sacrée , inaltérable & pure ,
- » Heureuse ardeur . . c'est *Zélis* qui t'assure !
- » Cruel Hyver , bien que tes noirs frimâts
- » Couvrent encor ces tranquilles climats ,
- » La voix d'*Atys* ne sera point muette :
- » Il chantera *Zélis* sur sa musette.
- » Oui , ma *Zélis* , il est toujours pour moi
- » De vrais plaisirs , puisque je pense à toi.

Par M. COSTARD Fils.

 V E R S à Mde D. M.

J'AVOIS déjà quitté ma lyre ;
 J'avois essuyé mes pinceaux :
 L'Amour parut. Avec un doux sourire
 Il daigna m'adresser ces mots :
 » Souviens-toi, dit-il, de *Climène* ;
 » Prends ton luth, bois, chante & ris.
 » Ah, lui dis-je alors tout surpris,
 » Vous vous donnez bien de la peine :
 » Mais il est un objet pour moi bien plus char-
 » mant.
 » Eh bien, reprit l'Amour, suis le feu qui
 » t'inspire ;
 » Je te devine ; tiens, examine, soupire.
 » Puis il disparut à l'instant
 » Je ne vis plus que vous, & je repris ma lyre.

Par le même.

M A D R I G A L.

A Mde de C.

U N jour que de noires vapeurs
 L'imagination blessée,
 Peignoit chacun à ma pensée

46 MERCURE DE FRANCE.

De sombres & fausses couleurs ;

A mon esprit attrabilaire

S'offre l'aimable C . . . tin.

Il s'offensa que sans dessein ,

A tout le monde elle ait sçu plaire.

Il veut lui trouver un défaut ;

Mais elle n'est qu'aimable & belle :

Contre lui , je sentis bientôt

Mon cœur prendre parti pour elle.

Le C. d'AR . . . Capitaine de Cavalerie.

*VERS destinés à être mis au bas du
portrait de M. l'Abbé DE VOISE-
NON , de l'Académie Française.*

FAVORI d'Apollon , ses élégans écrits ,
Par le goût même ornés , par les Grâces pétris ,
Seront gravés au Temple de Mémoire,
Son cœur du sentiment sçait connoître le prix :
Il est , par cent vertus au-dessus de sa gloire ,
Les délices de ses Amis.

PORTRAIT DE JULIE.

ON a tant de fois célébré les triom-
phes de la folie , tant de fois analysé le

cœur humain , raconté ses égaremens , ses travers , ses contradictions , & tout n'est pas encore dit. Nous voyons ce que nos Pères auroient à peine imaginé ; des plaisirs fatigans , des amitiés incommodes , des bienféances ridicules , des passions éphémères , des foibleſſes réfléchies , des infidélités réciproquement permises , des crimes consommés avec dignité , des corrupteurs agréables , des femmes qui s'honorent de leurs vices , des vices couronnés par les succès les plus brillans , la séduction réduite en principes , l'obscénité applaudie , les Loix , la Religion , l'humanité , la Nature outragées , toutes les barrières renversées. Quel spectacle !... Est-ce donc là toute l'histoire d'un Siècle Philosophe ? Ne voit-on parmi nous que des frivolités ou des horreurs ? Il seroit injuste de le penser. Je ne présentois que la moitié du tableau. Développons la toile & nous verrons la modération sur le Thrône , la bienféance dans les Palais , la modestie sous la pourpre , l'intégrité dans la Magistrature , la Science sans vanité , l'opulence sans avarice & sans faste , l'amour avec l'innocence , la décence avec la beauté ; la franchise , l'amitié , l'honneur , la vertu : voilà le

48 MERCURE DE FRANCE.

contraste. Oui, la vertu brille encore parmi nous; la sagesse n'est pas seulement dans nos Livres. J'en vais tracer un modèle, & ce modèle existe dans la Nature.

Julie à la figure la plus intéressante joint toutes les perfections du cœur & de l'esprit. Ses premiers regards ne sont pas tombés sur les trésors de l'abondance, sur les Fêtes tumultueuses, sur les folies éclatantes de la grandeur. Née sous un toit rustique, élevée dans la médiocrité, elle en chérit les avantages. Elle préfère le spectacle de sa campagne au luxe des cités, une simple violette à la plus riche parure, & l'ingénuité, le bon sens du Peuple villageois à tout l'esprit, à toute l'excellence de cette foule de *Vers luisans* qui peuplent nos villes. Au sein de l'innocence, dans le silence des passions, toujours bien avec elle-même, elle jouit d'elle-même : son âme est, pour ainsi dire, le Temple de la Paix. Dans cet âge brillant, l'âge des prétentions, la fleur des âges, où s'annoncent la tyrannie de nos Déeses, l'art des mystères, des caprices, des humeurs, où la beauté fière de l'éclat qui l'environne, étend en quelque sorte la

sphère

sphère de sa domination par la bizarrerie & la contradiction de ses loix, *Julie* accorde heureusement les Grâces avec la Raison , les manières les plus engageantes , le ton le plus séduisant avec le caractère le plus vrai & le mieux expliqué. Les idées de justice & d'humanité que la Nature a gravées dans son âme , lui font détester ces triomphes cruels de la vanité qui se plaît à jouir de l'embarras & de l'humiliation des autres. Elle veut & semble ignorer tous les torts que le devoir & la Raison ne l'obligent pas à relever. Tous les jours on la croit parfaite , & tous les jours elle se surpasse.

Le sommeil du Sybarite , l'ivresse de nos demi-Dieux , la pompe , la magie de leurs Spectacles , tous leurs plaisirs fondus ensemble & réduits à la même impression , ne valent pas un sourire , un regard de *Julie*. C'est la vertu , la sagesse elle-même sous les traits de l'humanité. C'est une fille vraiment céleste , le miracle de son sexe , le chef d'œuvre de la Nature. On ne peut voir qu'elle où elle est. Elle parle , & l'âme de celui qui l'entend semble faire effort pour s'unir à la sienne , & se confondre avec elle.

Ses plus fidelles compagnes occupées

C

50 MERCURE DE FRANCE.

à son exemple des travaux de leur âge & de leur condition , viennent former tous les jours un cercle autour d'elle. La persuasion coule alors de ses lèvres ; & toute la sensibilité de son âme se peint dans ses yeux. O mes amies ! leur dit-elle souvent , si nous connoissions bien le prix de la vertu ; si la foible raison qui nous éclaire pouvoit nous en représenter les charmes & les avantages , lorsque nos cœurs s'ouvriroient à ses impressions ; de quel plaisir nous serions enivrées ! Qu'il nous seroit bien plus aisé d'éloigner de nous les dangers de la séduction. Oui , la vertu même persécutée est mille fois préférable au crime le plus heureux. Des remords éternels déchirent le cœur du méchant ; malgré la succession rapide de ses affaires & de ses amusemens , il ne peut étouffer les cris menaçans de sa conscience ; des phantômes effrayans le troublent jusques dans les bras du sommeil & sur les autels de la volupté. Il traîne partout sa honte & son désespoir. Mais la paix , le calme , la sécurité sont le partage de l'innocence. Ni le caprice du sort , ni la malignité des hommes ne peuvent lui ravir ces biens inestimables qu'elle puise dans son pro-

pre sein. Le véritable honneur, la solide gloire lui appartiennent, tandis que le vice est tôt ou tard couvert d'opprobre & de mépris.

*V E R S sur la mort de Z É L I S ,
à M * * * .*

A H ! ne taxe point de foiblesse ;
Ami , les pleurs que je répands ;
Mon cœur les doit à la tendresse ;
C'est un tribut que je lui rends.

Oui , ma douleur est légitime.
L'objet que je perds à jamais ,
Zélis , mérita mon estime :
Elle est digne de mes regrets.

Lorsque la Parque inexorable
Vint trancher le fil de ses jours ;
Elle étoit dans cet âge aimable ,
Dans l'âge où naissent les Amours.

La candeur , l'aimable innocence ,
L'embellissoient de leurs attraits ;
L'Amour soumis à la décence ,
Dans ses beaux yeux forgeoit ses traits.

52 **MERCURE DE FRANCE.**

Contre tant d'appas , tant de charmes ,
Ah ! comment défendre son cœur !
Bientôt je lui rendis les armes ;
Bientôt j'adorai mon vainqueur.

De la main de l'Amour lui-même ;
Ma *Zélis* accepta ma foi ;
L'aimer étoit mon bien suprême ;
Elle ne vivoit que pour moi.

Que m'importe à présent la vie ,
O cher objet de mes amours ?
Depuis que le Ciel ta ravie ,
Je ne connois plus les beaux jours.

Que ne puis-je aux royaumes sombres
Où la Mort te tient sous sa loi ,
Ecartant les funestes ombres ,
Comme *Orphée* aller jusqu'à toi ?

Hélas ! de la nuit éternelle
Je ne craindrois pas les horreurs ;
Près de toi l'amitié fidelle
Y feroit éclore des fleurs.

Mais le Ciel trop inexorable ,
Quand on est sur ce triste bord ,
Par un décret irrévocable
Y fixe à jamais notre sort.

Du moins pour honorer ta cendre ,
 Reçois l'hommage de mes pleurs.
 Sur ton tombeau j'irai répandre
 Chaque jour de nouvelles fleurs.

M**.

*COMPLAINTÉ à M. le Marquis de
 BUSSY, Brigadier des Armées du Roi.*

SENSIBLE EPOUX , votre âme en deuil
 Pleure cette épouse , fleur tendre ,
 Tombée en son matin dans la nuit du cercueil.
 Une mère éperdue erre autour de sa cendre.
 Une famille entière en proie à ses douleurs ,
 Dans vos larmes confond ses pleurs.
 Elle en est digne. Elle fut admirée
 Par ses vertus comme par ses attraits.
 De ses bontés je me vis honorée :
 Mon cœur se joint à vos regrets ;
 Et ma tremblante main à son urne adorée
 Attache aussi quelques cyprès.

Par la MUSE LIMONADIÈRE.



C iij

*LETTRE écrite de la Nouvelle-Orléans
dans la Louisiane , à M. DE LA
PLACE, Auteur du Mercure, à Paris.
Par M. F**** , sur feu M. TIFON
DU TILLET.*

VOUS n'avez pas ignoré, sans doute, dans le temps, Monsieur, que la mort nous a enlevé un excellent citoyen; un Ecrivain estimable, un Académicien de presque toutes les Académies de l'Europe, un homme au dessus de la classe ordinaire de ses semblables, assez ardent & assez généreux pour avoir consacré une partie de sa vie & de sa fortune à élever à la gloire de son Prince & de sa patrie, un monument aussi durable que le bronze dont il est formé. Je n'ai pas besoin de vous nommer le célèbre *M. Tifon du Tillet*; l'amitié dont il m'honora durant ses dernières années, me reproche d'avoir différé jusqu'à présent à vous adresser au moins une esquisse sur sa personne & sur ses ouvrages: je sçais que des plumes habiles & exercées lui ont rendu des hommages dignes de lui. Je les ai lus avec cette satisfaction douce que procure la contemplation de

la justice rendue au mérite : mais vous l'avouerez-vous ? je n'ai pas été peu surpris de voir que le Doyen de nos Ouvrages périodiques, le Mercure de France, le Journal de la nation, ait gardé seul jusqu'à ce jour, un profond silence sur un François qui a tant & si bien travaillé pour l'honneur de ses compatriotes. * Pour réparer, si je puis, une telle omission, le regret & la douleur enhardissent ma main timide & inconnue, à vous tracer ici quelques-uns des principaux traits qui m'ont frappé dans ce respectable Mortel.

Moréri & ses supplémens nous apprennent qu'il étoit fils de *Maximilien Titon*, Seigneur de Bévre, de Lançon, d'Istre & d'Ognon, Secrétaire du Roi, qui le premier proposa l'établissement des magasins d'armes, dont il fut nommé par Sa Majesté, Directeur Général dans toute l'étendue du Royaume. *Maximilien Titon* est dit sorti d'une famille d'Ecosse, d'où son grand-père vint s'établir à Paris. Son épouse fut Dame *Marguerite Becaille*, dont il eut sept enfans, du nombre desquels est celui dont je vais parler.

* On nous avoit promis sur ce sujet, des Mémoires qui ne nous ont pas encore été remis.

Evrard Titon du Tillet nâquit à Paris, à l'Arsenal, sur la Paroisse de S. Paul, le 16 Janvier 1677. Après avoir fait de fort bonnes études au Collège des Jésuites, il entra jeune dans le Service. Il eut une Compagnie, sous son nom, composée de 100 fusiliers. Malgré la vie inappliquée de l'état militaire, il trouva le temps d'étudier en Droit, & de se faire recevoir Avocat en Parlement à Paris. Par la suite, devenu Capitaine de Dragons, il fut réformé après la paix de Riswich conclue en 1697 : alors il acheta une Charge de Maître-d'Hôtel de Madame la Duchesse de Bourgogne, *Adélaïde de Savoie*, Dauphine & Mère de *Louis XV*. La mort de cette Princesse, arrivée en 1712, lui fit perdre sa Charge, & le rendit totalement maître de lui-même.

En 1719 il alla à Rome, où il passa quatre mois & où il apprit très-bien l'Italien. Il parcourut la plus grande partie de l'Italie. Il fit ce voyage en homme de goût qui cherche à s'instruire & qui y réussit. Aussi a-t-il laissé une collection de Tableaux & de Bronzes fort estimés.

A son retour, à la sollicitation de sa famille, il acquit une charge de Commissaire Provincial des Guèrres, dont il remplit

les fonctions à la satisfaction de tous ceux qui en furent les témoins.

Dès 1708, il avoit conçu la grande idée d'exécuter en bronze un *Parnasse François à la Gloire de la France & de LOUISE-LE-GRAND*, & à la mémoire immortelle des *Illustres Poëtes & des fameux Musiciens François*. Il consulta les meilleurs Artistes & les plus grands Critiques du temps, surtout le sévère *Boileau Despréaux*. Ils applaudirent à une si belle idée; ils jugerent même équitable qu'après avoir placé au premier rang les Poëtes & les Artistes les plus renommés, on mît les autres dignes d'y figurer, dans des degrés inférieurs selon leurs différens mérites : *Stat sua cuique merces*.

Louis Garnier, Sculpteur, élève de *Girardon*, travailla près de dix ans pour pour le finir. Ce Monument offre un groupe de figures en bronze d'environ neuf pieds d'élévation; quatre sont pour le massif de bois de chêne bronzé qui fait le bas de la montagne, & cinq & quelques pouces, pour le bronze au-dessus, où se voyent les différentes figures: les quinze principales ont depuis douze jusqu'à dix-huit pouces de proportion ou de hauteur. Ce groupe n'est qu'un modèle. L'objet de l'Auteur

58. MERCURE DE FRANCE.

étoit de le faire exécuter en Statues Colossales au milieu d'une vaste Place publique ou d'un magnifique Jardin , tel que l'Estampe le représente. Ce fameux Ouvrage fut achevé en 1718.

M. du Tillet pour le faire connoître au Public qui paroissoit le desirer , en fit faire un dessein & un tableau par *Nicolas Poilly*, excellent Artiste. Ensuite il en fit graver une grande Estampe par *Jean Audran*, qui fut achevée & présentée à Sa Majesté en 1723 avec le tableau ; ces présens furent reçus avec une bonté & un accueil très-flatteurs pour l'Auteur. La Reine en 1726 accepta une pareille Estampe sous verre, décorée d'une riche bordure. Une grande quantité d'autres fut distribuée à tout ce qu'il y avoit de mieux à la Cour , à la Ville , dans les Provinces & dans les Pays étrangers.

Outre ces précautions , l'Auteur pour donner une parfaite idée de son Ouvrage , en composa & en fit imprimer une description détaillée en 1727, in-12, à Paris. Ce même Livre fut réimprimé en 1732 , mais beaucoup plus ample , in-folio , grand & petit papier avec des Estampes. Il y a ajouté depuis deux Supplémens de pareil format , l'un en

1743, l'autre en 1755, toujours avec des Estampes & des Vignettes, & il reste en manuscrit actuellement, tout disposé, dequoi en publier un troisiéme.

En 1734, M. *Titon du Tillet*, pour prouver à l'Univers que son zéle en érigeant son Parnasse, n'étoit qu'une imitation de ce qu'ont pratiqué les Anciens, a mis de plus en lumière, un Ouvrage relatif aux précédens, en un volume in-12, sous ce Titre : *Essais sur les honneurs & sur les Monumens accordés aux illustres Sçavans pendant la suite des Siècles, &c.*

Indépendamment de ces secours, propres à produire dans tout son jour son sublime dessein, l'Auteur a fait exécuter en médaillons de bronze, les principaux Personnages mentionnés sur ce Parnasse. En 1730, il offrit à Sa Majesté une suite des vingt premiers, qu'Elle reçut avec satisfaction. Il a donné de ces médaillons à beaucoup de personnes, ainsi qu'une très-grande quantité de copies en cuivre bronzé. qu'il en avoit fait tirer. Quelque-temps avant sa mort, il gratifia l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de trente-trois de ces Médaillons originaux, auxquels il joignit

celui de *Louis XIV* de même matière , de deux pieds de haut sur deux de large.

Enfin M. du *Tillet* , après avoir passé quarante ans dans des Emplois ou Charges militaires , fans avoir jamais songé à se marier ; dans une indépendance philosophique , jouissant tout entier de lui-même , se retira rue de Montreuil , fauxbourg S. Antoine , dans une maison qu'il tenoit de son père. Là , uniquement occupé des Lettres & de son Parnasse , son humeur enjouée , égale , son accueil riant , sa douceur , sa complaisance dans la Société , ses égards pour tout le monde , sa conversation variée d'une infinité d'Anecdotes littéraires & morales , ses repas bien servis chaque semaine pour les gens d'esprit , de goût ou Sçavans ; la Musique qu'il aimoit beaucoup , la Basse-de-viole dont il jouoit passablement , la belle Basse-taille qu'il tenoit de la Nature , dont il enchantoit souvent ses convives , & qu'il a conservée jusqu'à son décès , à deux ou trois ans près , formèrent de son asyle un séjour des plus amusans & des plus agréables. Mademoiselle *Felix* sa nièce , à la tête de sa maison depuis quelques années , & chargée d'en faire les hon-

neurs, s'en est acquittée avec un esprit, une politesse, une attention & une noblesse, qui ajoutant de nouveaux charmes à son commerce, l'ont rendu cher à tout ce qu'il y a eu de gens recommandables & distingués dans la Capitale de la France. Il y étoit sans cesse recherché, estimé, fêté, même des Etrangers qui abondoient chaque jour chez lui depuis plus de quarante ans, attirés par sa renommée de toutes les parties du Monde, pour contempler & admirer le modèle de son immortel Parnasse.

C'est dans cette situation que ne perdant jamais de vue son amour d'obliger les gens de Lettres, & tout ce qui les regarde, on lui présenta le petit-neveu du grand *Corneille*. Le voir & s'intéresser à lui fut l'effet du premier instant. Il employa son crédit & ses amis assez heureusement auprès de M. de *Voltaire*, pour procurer à Mlle *Corneille* un sort convenable au beau nom qu'elle porte. Le digne Chantre du grand *HENRI*, reçut avec empressement cette héritière de notre premier Tragique; &, faisant envers elle constamment l'office de Père, vient de consommer son ouvrage, en la mariant aussi avanta-

geusement qu'honorablement à M. *Dupuis*, Capitaine de Dragons.

M. *Titon*, attaqué d'un rhûme qui lui dura environ six ou sept semaines, sans lui ôter l'appétit, conservant toujours toute sa tête & tout son enjoûment, se sentit assez mal le 24 Décembre 1762, sur les quatre heures, après avoir bien & gaiement dîné, pour demander à se coucher. Cette demande, la première de cette nature qu'il eût faite en sa vie, fut aussi la dernière. Il ne se releva point de son lit. Son estomach s'emplit de plus en plus ; son rhûme l'étouffa le 26 Décembre, lendemain de Noël, vers midi.

Il avoit quatre-vingt-cinq ans, onze mois, vingt-un jours. La Nature, qui lui avoit donné un tempérament vigoureux, le fit toujours jouir de la santé la plus solide. Il n'avoit jamais été saigné qu'une fois ou deux, & n'avoit jamais connu ni fièvre, ni mal-de-tête, ainsi que feu M. de *Fontenelle* son ami.

Il n'est guères possible d'accumuler plus d'Honneurs littéraires qu'il en a reçus durant sa vie. Il étoit Académicien ou Associé de presque toute les Académies. On voit par une Ode de M. *Desforges-Maillard*, insérée dans les diver-

ses Pièces au sujet du Parnasse François, à la fin du *Supplément de 1755* (p. 57) qu'il étoit de vingt-huit Académies; & depuis l'impression de ce Livre, il avoit encore eu d'autres Lettres d'Académicien de diverses autres Académies.

Tous ces illustres Corps Littéraires ont paru se trouver honorés de l'avoir pour Membre ou Agrégé. Il n'en est aucun qui n'ait fait les premiers pas pour se l'attacher. C'est par la raison contraire qu'il n'a été de pas une seule Académie de Paris. Il l'eût désiré, sans doute, & son Parnasse en eût été le prix. Son caractère modeste l'a toujours fait tenir tranquille, & répondre à ceux qui l'invitoient à faire quelques démarches, *qu'il n'en étoit pas digne*. Mais une distinction qui lui est, je crois, particulière; c'est que quand il alloit à leurs Séances, on lui présentoit le fauteuil, on lui donnoit un Jetton, & on l'invitoit à venir aux Assemblées.

Au surplus, il est constant que M. *Titon* a fait honneur aux Lettres & à la France; & cela d'une façon unique. Si les éloges, les honneurs & le rang que lui ont accordé tous les Corps Littéraires, sur-tout les Etrangers, dont il étoit,

64 MERCURE DE FRANCE.

fans parler des Gens de Lettres les plus distingués parmi nous , peuvent faire compensation , le noble & l'immortel *Titon* , comme *Ecrivain* & comme *Citoyen* , n'a eu rien à desirer.

Quel autre Particulier , dit le Directeur perpétuel de l'Académie Royale d'Histoire de Madrid , *M. de Montiano* , p. 91 de la seconde partie du Supplément de 1755 , *immortalisera jamais à ses propres dépens le mérite de ses plus habiles Compatriotes ? Et quels sont les génies les plus jaloux d'une si grande gloire , qui se soient présentés pour remplir l'objet d'une si noble entreprise ?*

Ses généreux travaux , dit un des Membres de la même Académie , *M. Bosquiat de la Houze* , p. 85 & 86 du même Supplément , *ont été couronnés par son association aux plus célèbres Académies de l'Europe ; & ne puis-je pas déjà regarder comme votre Confrère un Auteur dont les Ouvrages font une partie de l'Immortalité de LOUIS-LE-GRAND ?*

Ces sortes de personnes , disent les *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts* , mois de Juillet 1735 , Article 64 , page 1177 , *sont dans la*

République des Lettres ce que les bons Citoyens font dans un Etat : Ils s'oublient eux-mêmes, en quelque façon, pour ne penser qu'au bien public ; & la splendeur de la Patrie les touche plus, que leur gloire particulière.

Rousseau, notre grand Rousseau, dans une lettre adressée à M. Titon, lui dit en parlant de son Parnasse & des Auteurs qui y sont placés, page 33 du Supplément de 1755. Vous pouvez donc vous assurer, Monsieur, quoique vous n'y ayez peut-être pas pensé, que vous avez travaillé pour votre gloire autant que pour la leur, & que ce Monument que vous avez élevé à leur mérite, en sera un éternel du vôtre : puisque selon la pensée de Scaliger : **NUNQUAM POESIS AUT POETARUM AMOR IN HUMILEM ANIMUM CECIDIT; SED MAXIMA PLERUMQUE SEQUITUR INGENIA, EORUMQUE PERPETUUS FERRE COMES.**

Qui ne lui dira donc pas avec Madame Lhéritier de Villadon, p. 56 du même Supplément :

*Peut-on assez priser ton sçavoir & ton zèle ?
Non, sans doute : & tes soins & ta plume fidelle
Ayant éternisé tant d'illustres Auteurs,*

66 MERCURE DE FRANCE.

*Couvert d'une gloire immortelle ,
Ton nom doit à jamais briller parmi les leurs.*

J'ai l'honneur d'être , &c.

F***.

*A la Nouvelle-Orléans en Amérique,
le 28 Août 1763.*

LE mot de la première Enigme du second volume du Mercure d'Avril est le *Cocq d'un Clocher*. Celui de la seconde est le *Bâton de Maréchal de France*. Celui du premier Logogryphe est *Fange*, dans lequel on trouve *Angé, âne, an, Fan, âge, nef*. Celui du second Logogryphe est *Pyrhonomie*.

E N I G M E.

ON me craint aussitôt que l'on me voit paroître,
Et souvent on me sent avant de me connoître,
Surtout quand l'arbre de *Jupin*
Oppose sa souche enflammée
Aux fureurs de l'affreux *Borée* :
Alors je suis pis qu'un lutin.
Je fais pâmer *Cloris*, je fais pester *Finette*.
Brune ou Blondé, Prude ou Coquette.

Financier , Prêlat ou Robin ,
 Guerrier , tout a même destin ;
 Je ne connois point l'étiquette :
 Mais , victime du temps qui fuit ,
 L'instant qui me fait naître en passant me détruit.

A U T R E .

P A R M I les Courtisans j'ai la première place :
 J'approche de fort près la Personne du Roi.
 Bientôt une rivale aussi belle que moi ,
 Dans ce lieu plein d'honneur me succède & m'en
 chasse.
 Ma beauté , ma faveur ne durent pas long-
 temps :
 Mais je deviens bientôt encore plus charmante.
 Comme il n'est point sans moi de parure écla-
 tante ;
 Quand on n'a que moi seule, on est sans ornemens.

L O G O G R Y P H E .

A Madame De. . .

Q U A N D le Soleil embellit la nature ,
 Par mon retour je charme les vergers .

68 MERCURE DE FRANCE:

Je suis d'un favorable augure
Pour le printems , & les bergers.

Si vous voulez , *Iris* , décomposer mon être ;
Vous trouverez le nom du plus fier animal ;
Vous y reconnoîtrez peut-être
Un qui dort très-longtemps ; un dangereux métal ;
Dans un gouvernement le frein qui nous arrête ;
La différence du matin ;
Le bruit de la trompette ; un titre souverain ;
La montagne du Roi Prophète ;
Un Roi géant qui fut tué ,
Et dépouillé de tout par *Josué* ;
Un fleuve de l'Egypte ; une couleur funébre ;
Un Sage de la Grèce ; une vache célèbre ;
Certaine fleur dominante au jardin ;
Le mot de Seigneur , en Espagne ;
Une graine dans la campagne ,
Dont la production est chère au genre humain.
Si pour me deviner , *Iris* , ou me comprendre ,
Il faut ou me voir ou m'entendre ,
Au lever de l'aurore , approchez où je suis ;
Je pourrai calmer vos ennuis.

Par M. D. BESS. en garnison à Amiens.



A U T R E.

JADIS les Grands de la Terre
 Sans moi se faisoient la guerre ;
 Mais je fais aujourd'hui
 Leur principal appui.
 Veux-tu , Lecteur , en sçavoir davantage ;
 De mes huit pieds consulte l'assemblage.
 Tu dois sans peine y découvrir
 Un endroit , où revient périr
 Le Lièvre pour l'ordinaire ;
 Ce dont tu fus composé ;
 Ce qui toujours n'est pas recompensé ;
 En Allemagne une riviere ;
 Un présent des Aquilons ;
 Des tendres cœurs la fleur la plus fêtée ;
 Chose perdue aussitôt qu'éventée ;
 Ce qu'on trouve dans les chansons ;
 Un nom que l'on donne à sa Belle ;
 Un ornement Pontifical ;
 Un très-dangereux animal ;
 Ce que fait tout âme mortelle ;
 Ce que dans les premiers temps
 Jeune épouse est bien-aïse d'être ;
 Le principe qui fait tout croître ,
 Et ce que doit garder qui veut vivre long-temps.

R O N D E A U. *

AMANS, si votre Bergère,
 Devient coquette, ou légère;
 Atten dez de plus fortunés instans,
 Soyez constans.

L'Amour, content de vos chaînes;
 Sçaura terminer vos peines;
 Il récompense toujours les tourmens
 Des vrais Amans.

Jamais une Déesse même
 Ne rebute un Mortel qui l'aime:
 Hélas c'est pour faire son bonheur;
 Qu'Amour attaque un cœur,
 Et le remplit de ces desirs
 Qui mènent aux vrais plaisirs.

Amans, si votre Bergère &c.

** Ce Rondeau est une parodie à peu-près sur les mêmes rimes de celui du Mercure de Novemb. 1763.*

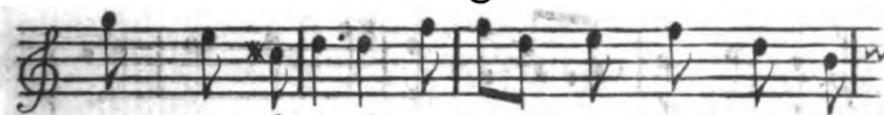
Paroles & Musique del signor Michale Doloretti da Roano.



Légerem^t



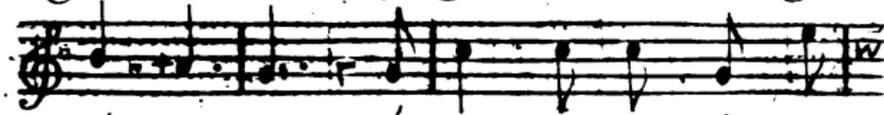
Amans si votre bergère Devient co-



-quette ou légère, Devient coquette ou lé-



-gère, Attendés de plus fortunés instans, Soy-



=és constans, L'amour contant de vos



chaines Saura terminer vos peines, Sau-



=ra terminer vos peines, Il récompense tou-



=jours les tourmens des vrais amans: Ja-

-mais une Déesse mé-me, Ne rebute un
 mortel qui l'ai-me, Hélas! c'est pour faire
 son bonheur, c'est pour faire son bon-
 -heur, Qu'amour attaque un cœur, Et le rem-
 -plit de ces desirs, de ces desirs Qui mé-
 -nent aux vrais plaisirs, Qui menent aux
 vrais plaisirs. Amans.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DICTIONNAIRE raisonné, universel, d'Histoire Naturelle; contenant l'Histoire des Animaux, des Végétaux & des Minéraux, & celle des Corps célestes, des Météores & des autres principaux Phénomènes de la Nature, avec l'histoire & la description des Drogues simples, tirées des trois règnes, & le détail de leurs usages en Médecine, dans l'économie domestique & champêtre, & dans les Arts & Métiers. Par M. VALMONT DE BOMARE, Démonstrateur d'Histoire Naturelle; Honoraire de la Société économique de Berne; Associé de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen; Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier; Associé de

72 MERCURE DE FRANCE.

l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën ; Membre de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand. Cinq volumes in 8°. Prix, 17 liv. 10 s. brochés. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins ; Musier fils, quai des Augustins ; Dehansy, Pont au Change ; Panckoucke, rue & près de la Comédie Française. 1764. Avec Approbation & Privilège du Roi.

P R E M I E R E X T R A I T.

LES Merveilles de la Nature nous environnent de toutes parts ; les Cieux, la Terre, la Mer, les Elémens, les Etres sans nombre qui peuplent cet Univers, nous présentent le spectacle le plus admirable & les Phénomènes les plus intéressans. C'est ce vaste & sublime tableau, que l'Auteur a entrepris de craïonner & de présenter au Public ; c'est en quelque sorte tout le domaine de la Nature dont il donne la description.

Ces connoissances sont si belles, si curieuses & si propres à plaire à toutes sortes de personnes, que nous croyons devoir donner successivement
une

une esquisse de la manière dont chaque règne de la Nature est traité dans cet Ouvrage. Nous commençons par le règne animal.

Quel spectacle, que celui des êtres animés & sans nombre, qui peuplent l'Univers ! quelle variété dans les formes, dans l'organisation, dans les mœurs, dans l'instinct ! Quelle manière différente de vivre, de croître, de se multiplier, toutes relatives à l'élément, au climat dans lequel ils vivent ! En jettant un coup d'œil sur les Articles *Animal*, *Quadrupède*, *Oiseaux*, *Poissons*, *Reptiles*, *Coquillages*, *Insectes*, on se convainc de ces vérités. Tous ces Articles généraux sont, comme dit l'Auteur, autant de points de réunion, où le Lecteur peut se placer, d'où il peut observer l'analogie des genres & des espèces, & saisir la chaîne qui doit lui faire parcourir avec ordre & successivement, tous les objets de sa curiosité.

Si l'on considère l'Animal en général, que de forces ! que de machines & de mouvemens renfermés dans cette portion de matière qui le compose ! Combien de combinaisons de principes, qui tous concourent au même but !

D

Quelle autre merveille se présente dans la succession, dans le renouvellement, dans la durée des espèces ! Quelle unité admirable, toujours subsistante & qui paroît éternelle ! Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les Articles particuliers, *Homme, Singe, Castor, Didelphe, Hermaphrodite, Loutre, Hippopotame, &c.* on y voit à chaque instant la fécondité, les ressources & l'Industrie de la Nature ; tout, jusqu'à ses écarts mêmes, est plein d'intérêt.

Vient-on à considérer les oiseaux, une nouvelle organisation se présente ; on y remarque des variétés, toutes relatives à leur manière de vivre, de se nourrir, de se multiplier ; une légèreté particulière dans leurs os, une disposition singulière dans leurs ailes, enfin le plus beau mécanisme. On trouve aux mots *Grive, Etourneau, Oye, Canards sauvages*, l'ordre que ces Animaux suivent dans leurs migrations. Les Articles *Aigle, Pélican, Oiseau-mouche, Colibri, Hirondelle, Autruche, &c.* font voir l'instinct, les mœurs, la manière dont ces divers oiseaux construisent leurs nids, les avantages que nous procurent ces animaux, soit pour nos besoins, soit pour nos plaisirs ; par-

tout l'utile se trouve réuni à l'agréable.

Les habitans des eaux de l'un & de l'autre hémisphère, depuis la *Baleine*, le *Cachalot*, le *Goulu de mer*, le *Requin*, jusqu'aux plus petits poissons des lacs & des rivières, nous offrent une foule d'objets curieux, Les *Cétacés*, tels que la *Baleine* sont vivipares, & s'accouplent à la manière des Quadrupèdes; au contraire, les mâles des autres poissons fécondent les œufs, en faisant couler dessus, à l'instant où la femelle les laisse échapper, leur liqueur féminale que l'on nomme *laitance*. Plus on étudie la Nature, plus on admire comment elle arrive aux mêmes fins par des moyens divers; l'organisation de certain poisson qui tient de celle des Quadrupèdes, comparée à l'organisation d'autres espèces de poissons qui en est tout-à-fait éloignée, nous en donne des preuves les plus frappantes. L'histoire du *Narwal*, du *Nord-caper*, du *Dauphin*, du *Marfouin*, de la *Licorne de mer*, de l'*Espadon*, de l'*Epée de Groeland*, nous présente le tableau des guerres éternelles que se font ces monstres des eaux; celle de la *Morue*, du *Hareng*, des *Sardines*, des *Maquereaux*, des *Saumons*, des *Anchois*, nous

76 MERCURE DE FRANCE.

fait voit l'ordre que suivent, dans leurs marches au milieu des mers, certaines espèces qui vont toujours en troupe. Les divers lieux & la manière dont se font les pêches, les avantages qu'en retirent plusieurs Nations; tous ces détails contribuent à rendre ces articles extrêmement intéressans.

La classe des Insectes réunit les particularités les plus picquantes; outre les phénomènes qui lui sont communs avec les autres genres d'animaux, elle en a qui lui sont particuliers; elle seule nous présente de véritables hermaphrodites qui se fécondent mutuellement (tes sont les limaçons) des animaux chez qui la fécondation a lieu pour plusieurs générations, (tels que les Pucerons.)

La Nature entière fourmille de petits êtres animés, dans lesquels on découvre l'organisation la plus fine & la plus admirable; l'Air, la Terre, les Eaux, tous les Corps, sont remplis d'Insectes qui forment, pour ainsi dire, un Monde à part, & dont un très-grand nombre ne sont visibles qu'au microscope. Leurs formes, leurs manières de vivre, de croître, de se multiplier, sont variés à l'infini. Dans cette classe on voit les Polypes se régénérer

à la manière des végétaux , & chacune de leurs parties , coupée & séparée du corps , donner un nouvel être vivant ; régénération si étonnante dans un animal , que les observateurs les plus habiles ont douté long - temps , à quel règne de la Nature pouvoit appartenir une espèce si singulière.

Les Insectes , malgré leur petitesse , sont quelquefois nos plus terribles ennemis , par leur effrayante multiplication & par les ravages qu'ils font ; mais l'industrie humaine a trouvé des armes pour combattre ces espèces nuisibles , dont nous admirons l'industrie dans l'instant même où nous sommes obligés de les détruire. L'Auteur a eu grand soin de s'étendre sur ces objets : les mots *Teigne* , *Vers rongeurs de digues* , *Vers terrestres & aquatiques* , *Ver solitaire* , *Mouche éphémère* , *Coufin* , sont enrichis de ces observations importantes.

Mais s'il y a des Insectes malfaisans , il s'en trouve aussi qui sont de la plus grande utilité pour nos Arts & pour nos besoins , soit par eux-mêmes , soit par leur travail & leur production : du nombre de ces premiers sont le *Kermès* ,

78 MERCURE DE FRANCE.

le *Coccus Polonicus* , le *Cochenille* , qu'on employe pour la teinture ou pour la Médecine ; parmi les derniers on distingue le Ver auquel nous sommes redevables de la soie , l'Abeille qui nous fournit de la cire & le miel , la Fourmi qui nous donne la laque, Ces articles & en général tout ce qui concerne les animaux , est traité dans ce Dictionnaire d'une manière qui nous paroît devoir satisfaire également les personnes qui cherchent l'instruction & celles qui veulent se procurer une lecture amusante. Dans quelques uns des volumes suivans , nous donnerons pareillement l'esquisse des régnes végétal & minéral , & de l'histoire des principaux phénomènes de la Nature.



*ELITE de Poësies fugitives ; avec cette
Epigraphe :*

Les Muses sont des Abeilles volages. Gresset.

*A Londres, & se trouve à Paris, chez
Defaint & Saillant, Libraires, rue S.
Jean de Beauvais, & chez Panckoucke,
Libraire, rue & à côté de la Comédie
Françoise ; trois vol. in-12, petit for-
mat, avec de jolies Gravures.*

POURQUOI la plupart des Recueils de Poësies donnés au Public, sont-ils des Collections imparfaites, & presque toujours au-dessous du médiocre ? C'est que les Editeurs, moins éclairés par le goût, que conduits par l'appas du gain, n'ont pas été assez difficiles dans le choix, assez soigneux dans l'exécution, assez répandus parmi les gens de Lettres pour en tirer les secours nécessaires. Ce n'a presque jamais été qu'une affaire de commerce. Aussi est-il fort peu de ces Recueils qui ayent pu échapper à l'oubli pour lequel ils sembloient faits.

On vient de publier un Ouvrage de ce

D iv

genre, qui paroît mériter davantage l'attention des vrais Littérateurs. Il y règne une diversité qui produit l'effet le plus agréable. Tantôt c'est une Ode sublime, tantôt une Pièce légère; ici, dans une Epigramme, c'est une faillie piquante; là, dans un Madrigal, c'est l'expression la plus vive ou la plus touchante du sentiment le plus exquis. On y trouve des Fables ingénieuses, de jolies Chançons, des Contes charmans. Le Lecteur n'y voit les mauvais Poètes que du côté favorable; car il est échappé deux Madrigaux assez bons à *Cotin*, & quatre Vers heureux à *Pradon*. Il n'y voit point les Pièces médiocres de nos Ecrivains les plus connus; car *Fontenelle* a fait quelques Poësies froides, & *Chaulieu* beaucoup de Vers d'une négligence inexcusable. Mais ce qui rend le nouveau Recueil plus précieux, ce sont plusieurs morceaux rares ou ignorés, soit d'Auteurs anonymes, soit d'autres Auteurs, dont on connoît mieux les noms que les Ouvrages, tels que *Charleval*, la *Faye*, *Genonville* & *Ferrand*. On en venge aussi quelques-uns de l'injustice de leurs Juges, tels qu'*Hénaut* & *Sénéce*. Parmi les noms qui font honneur à notre Littérature, nous avons vu

avec plaisir ceux de grand nombre de personnes illustres par leur naissance, le Prince *Cantemir*, M. le Duc de *Nivernois*, M. le C. de *B.* M. le Maréchal de *Richelieu*, S. M. le Roi de *Prusse*, & beaucoup d'autres qui ont jetté sur les Lettres un éclat qui a rejailli sur eux, & qui ont prouvé que la Nature ne s'est point trompée en les distinguant des autres hommes. C'est un triomphe de plus pour notre siècle & pour la Philosophie. En un mot, les Auteurs de cette Collection se sont efforcés de réunir tout ce qui peut exciter & satisfaire la curiosité d'un homme de goût.

Dans la Préface, on rend un compte exact & précis, tant de la forme de l'entreprise, que de la manière dont on a cru devoir l'exécuter. Ensuite de cet avis, est une Table alphabétique de tous les noms des Auteurs, au-dessous desquels on a placé une Liste de leurs Ouvrages contenus dans ce Choix, en indiquant le tome & la page où chaque Pièce est inférée.

Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur les trois volumes de ces Poësies fugitives.

Le premier commence par une Ode sur le sublime Poëtique, qui est pleine

82 MERCURE DE FRANCE.

de feu & de hardiesse : c'est le vrai ton de l'Ode.

Quelques pages après est un Conte de M. de *Sénécé*, intitulé : *Filer le parfait amour*. Beaucoup de naturel, d'esprit & de facilité, voilà ce qui caractérise cette Pièce. Si l'on n'avoit pas lu la *Fontaine*, on s'imagineroit qu'on ne peut aller plus loin dans ce genre.

Autre morceau que l'on retrouve ici avec plaisir, c'est *la manière de prendre les Oiseaux*, Dialogue. Ce petit Poème est peut-être ce que nous avons de plus parfait dans le genre pastoral. L'Auteur n'en est point connu ; il faut que sa modestie ait été grande, si c'est-là le motif qui l'a engagé à garder l'anonyme.

Suit une Epître fort belle sur la Santé. C'est un Ouvrage estimable & rare.

Voici une Epigramme très-plaisante :

Blaise voyant à l'agonie

Lucas qui lui devoit cent francs,

Lui dit, toute honte bannie :

» Ça, payez-moi vite, il est temps.

» Laissez-moi mourir à mon aise,

Répondit foiblement *Lucas*.

« Oh parbleu ! vous ne mourrez pas

» Que je ne sois payé, dit *Blaise*.

M. de *Moncrif* est, parmi nos Auteurs vivans, un de ceux dont les Ouvrages ont le plus contribué à enrichir cette Collection. L'esprit & la finesse brillent également dans un Dialogue entre *Lais* & *Diogène*, qui est imprimé ici pour la première fois. Il seroit à souhaiter que cet Auteur donnât au Public la partie de ses Poësies qui n'est point connue. On en trouve ici plusieurs qui font désirer les autres.

Comme il n'est pas possible de citer les morceaux un peu étendus, nous nous bornerons à ceux qui le sont moins.

*VERS à M. de SOUCI, Trésorier de
l'Epargne.*

Mes Vers, Monsieur, sont peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçais bien :
Mais vous ferez beaucoup de rien,
Si les changez en votre Prose.

Passerat.

EPIGRAMME.

Certain Rimeur qui jamais ne repose,
Me dit hier arrogamment,
Qu'il n'a jamais écrit en prose :
Lisez ses Vers; vous verrez comme il ment.

D vj.

84 MERCURE DE FRANCE.

Quelle naïveté délicate dans cette
Chançon adressée à Madame la Duchesse
de la *Valière* ! Elle est encore de M. de
Moncrif.

Autrefois un Temple étoit ,
La fête en est passée ;
Chaque Amant y répétoit
Sa plus douce pensée.

Si ce Temple se r'ouvroit
Pour ce tant doux mystère ,
Que de fois on entendroit :
J'adore la *Valière*.

Quelle délicatesse dans ce Madrigal de
Ferrand !

D'amour & de mélancolie
Jadis *Celamnus* consumé ,
En Fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier *Egérie* ,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'Amant ,
L'infidèle l'avoit tarie.

Ce premier Tome finit par une Epître
à M. de *Boullongne* : elle est de M. *Gres-*
ser, & ne se trouve point dans ses *Ou-*

vres. On y reconnoît sa manière ; ce sont les mêmes graces & la même facilité que dans ses autres Ouvrages.

Les autres morceaux remarquables contenus dans ce Volume sont une Epître à M. *Laurent*, de M. l'Abbé de *Lille*, l'Ode sur l'enthousiasme de M. *Sabatier*, la traduction du commencement du Poëme de Lucrèce par *Hénaut*, les Tombeaux, Poëme de M. *Feutry*, le triomphe d'Alexandre de M. de S. *Lambert*, une Epître sur la Solitude, l'Epître aux Dieux Pénates, une Eglogue de M. l'Abbé *Mangenot*, l'Epître au peuple de M. *Thomas*, le Soleil fixe au milieu des planetes, *Ode* ; une Epître de M. *Blin*, à M. de *Voltaire* ; en lui adressant son Héroïde de *Gabrielle*, & la réponse de M. de *Voltaire* ; une Ode sur la Guerre du Roi de Prusse, & le rajeunissement inutile de M. de *Moncrif* ; toutes pièces qu'il suffit d'indiquer & qui n'ont pas besoin d'éloges.

Le second volume est pour le moins aussi bien composé que le premier. Je ne connois point de sentiment mieux exprimé que dans ce Madrigal.

Que je souffre un cruel martyre ,
Quand jusqu'au fond des bois *Tircis* vient me
chercher !

86 MERCURE DE FRANCE.

Il a cent choses à médire ,
Et j'en ai cent à lui cacher.

Diroit-on que l'Epigramme suivante
ait été faite par un Poète aussi ancien que
Saint *Gélais*.

Sur le Pseautier de Mlle de Mesmes.

Si Dieu mettoit les dons en vous & moi
Qu'avoit l'Auteur de cette Œuvre parfaite ;
Pour votre part seriez femme de Roi
Et par souhait , j'en ferois le prophète.

On doit sçavoir bon gré aux Editeurs
de ce recueil de nous avoir remis sous
les yeux le *Kaimak* , second Conte de
M. de *Sénécé* , qui n'est point dans ses
Œuvres. Dix à douze morceaux de cette
espèce auroient mis ce Poète à côté de
nos meilleurs Ecrivains.

C'est le sort de M. de *Voltaire* , d'ex-
celler dans tous les genres où il veut
s'effayer. En voici une nouvelle preuve
quant aux poésies légères.

*MADRIGAL à Mde du BOCAGE , &
son départ pour l'Italie.*

Nouvelle Muse , aimable Grâce ,
Allez au Capitole , allez , rapportez-nous

Les Myrthés de *Pétrarque* & les lauriers du Tasse ;
 Si tous deux revivoient, ils chanteroient pour vous ;
 Et voyant vos beaux yeux & votre Poësie ,
 Tous deux mourroient à vos genoux.
 Ou d'amour ou de jalousie.

Il étoit réservé au siècle présent de voir
 des vers galans & bien tournés sortir de
 la plume des Philosophes les plus pro-
 fonds.

Les vers de M. de la *Faye* qui sont
 dans ce Recueil justifient sa réputation.

Madrigal.

Phœbus dont l'art me coûta tant de nuits ,
 Pour mes travaux m'a mis en main sa Lyre ;
 L'amour enfin , touché de mes ennuis ,
 Veut que pour moi tout rie en son empire.
 L'un alluma le beau feu qui m'inspire ;
 L'autre m'apprit les sons les plus touchans ;
 Si j'en suis fier , c'est parce que *Thémire*
 Daigne écouter mes desirs & mes chants.

On lit aussi dans ce recueil, une Chan-
 son de M. de *Feuilon* , Archevêque de
 Cambrai.

La meilleure réponse aux injustes Sa-
 tyres de *Boileau* à l'égard de *Quinaut* ,
 c'est la douceur des Vers suivans :

Le mal de mes rivaux n'égalé point ma peine ;

88 MERCURE DE FRANCE.

La douce illusion d'une espérance vaine
Ne les fait point tomber du faite du bonheur ;
Aucun d'eux comme moi n'a perdu votre cœur :
Comme eux à votre humeur sévère ,
Je ne suis point accoutumé :
Quel tourment de cesser de plaire
Quand on a fait l'essai du bonheur d'être aimé !

Les principales Pièces de ce second volume , sont une Ode sur les Poètes Lyriques , de M. le C. de B. l'Ode sur la Mort de *Rousseau* , de M. le Franc ; l'Epître sur l'Amitié , de M. *Guimond de la Touche* ; une Epître sur l'utilité de la Retraite pour les Gens de Lettres , de M. l'Abbé *Delille* ; une Epître à M. le C. de B. par M. *Blin* ; le Temple des Desirs , par un Auteur Anonyme ; l'Eglogue de M. l'Abbé *Mangenot* , *Au déclin d'un beau jour* ; une Ode de *Rousseau* qui n'est point connue ; l'Epître aux Poètes par M. *Marmontel* , qui a remporté le prix de l'Académie ; les quatre parties du Jour , de M. le C. de B. & les deux parties du Jour , de M. de *Saint-Lambert*.

A l'égard du dernier volume , nous nous contenterons de désigner les morceaux les plus remarquables.

Une Ode sur les Vers , par M. de la

Faye; Elégie sur la disgrâce de M. *Fouquet*, par la *Fontaine*; une Epître de *Boileau* qui n'est dans aucune Edition de ses Œuvres; Métamorphose d'un Homme en Oiseau, très-joli Conte de *Passerat*; la Sageffe, Poème de M. *Rémond de Saint-Marc*; les quatre Saisons, Poème de M. le C. de *B.* qu'on n'est pas fâché de voir compris dans ce Recueil, quoiqu'il y occupe une place considérable; l'Epître sur laquelle le Marquis de *Saint-Aulaire* a été reçu à l'Académie Françoisse; Leçons aux Enfans des Souverains, par le Père *Lombard*, Jésuite; l'Epître d'*Héloïse* à *Abailard*, de M. *Colardeau*; une Epître de M. *Barthe* à Madame du *Bocage*; une Ode de M. de la *Grange-Chancel*; le Philosophe des Alpes, Ode de M. de la *Harpe*; & l'Essai sur la Déclamation Tragique, de M. *Dorat*.

Il résulte de la lecture de cette Collection, une vérité qui doit ranimer notre espérance pour le soutien de la Littérature Françoisse : c'est que la plupart des productions de nos jeunes Auteurs ne paroissent guères inférieures à celles du siècle dernier, & l'on ne sçauroit trop encourager les Talens qu'ils annoncent.

Il y a une jolie Vignette au Frontif-

90 MERCURE DE FRANCE.

pice de chaque Volume : les Dessins sont de M. *Gravelot*. En un mot, ce Livre suppose dans les Editeurs autant de goût que de discernement ; &, placé dans une Bibliothèque choisie, il peut dispenser de l'acquisition de plus de soixante Volumes.

LE MONDE MORAL, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain, par M. . . . ancien Résident de France dans plusieurs Cours étrangères ; avec cette Epigraphe : Successerunt... magis alii homines, quàm alii affectus & alii mores. Tacit. histor. lib. 2. Tome II. en deux parties in-12 ; à Genève 1764.

LE premier Tome, ou les deux premières parties de ce Roman, par feu M. l'Abbé *Prévo*t, parurent dans l'année 1760 ; mais ce n'est que depuis sa mort, que le second Tome, qui n'est point encore la fin du Roman, a été publié. On lit à la fin cet avertissement :
» M. l'Abbé *Prévo*t, Auteur de ces Mémoires, occupé depuis trois ans de

» son histoire des maisons de *Condé* &
» de *Conti*, avoit négligé de les finir.
» Il avoit repris ce travail avec plus d'ar-
» deur que jamais, lorsque la mort le
» surprit. L'Editeur croiroit manquer au
» Public, s'il ne lui donnoit les restes
» précieux du travail d'un homme, dont il
» a honoré tous les ouvrages d'un accueil
» si universel. On lui fait espérer qu'il se
» trouvera sous les scellés une suite de
» cet Ouvrage, peut-être imparfaite,
» qu'il s'empressera néanmoins de don-
» ner aussi-tôt qu'elle lui sera remise :
» certain que le Public regretteroit la
» perte qu'on lui feroit essuyer, en le
» privant des moindres fragmens d'un
» homme dont la mémoire lui sera tou-
» jours chère.

On a vu, par la lecture des deux pre-
mières parties de cet Ouvrage, que le
Héros du Roman est un Philosophe Ob-
servateur, qui, dans les aventures d'au-
trui dont il est témoin, cherche à régler
sa propre conduite. Ce n'est donc point
sa propre Histoire qui compose les deux
premiers tomes, ou les quatre premiè-
res parties; on n'y trouve que des avan-
tures épisodiques, qui peuvent encore
être multipliées à l'infini. Aussi l'Auteur
dit-il dans un Avertissement, que, dans

92 MERCURE DE FRANCE.

la crainte que quelque obstacle ne lui permette pas de conduire son Ouvrage à sa fin , il prend le parti d'exposer son plan , pour tracer les voies à ceux qui voudront l'exécuter après lui. Rien n'est plus simple que ce plan ; c'est de faire envisager , du côté moral , tous les évènements dont on se propose le récit. On entend par le côté moral , certaines faces qui répondent aux ressorts intérieurs des actions , & qui peuvent conduire , par cette porte , à la connoissance des motifs & des sentimens.

Le premier tome , qui paroît depuis quatre ans , renferme dix ou douze aventures. Le second , publié nouvellement , ne contient que l'Histoire de l'Abbé *Brenner* & de Mademoiselle *Tekely* ; encore cette Histoire n'est-elle point terminée. L'un & l'autre de ces deux volumes ont donné lieu à deux Lettres , que nous allons mettre sous les yeux du Public. La première est de M. l'Abbé *Prévo*t. Elle est adressée à un Seigneur de la Cour , à qui il avoit envoyé les deux premières parties de son Roman , & qui lui en avoit dit son sentiment par écrit. La Lettre de M. l'Abbé *Prévo*t est donc une réponse à cette espèce de critique. Il faut se rappeler les aventures contenues dans

les deux premières parties du Roman,
pour bien entendre tous les endroits de
cette Lettre.

*LETTRE de M. l'Abbé PRÉVOT à M.
le Duc de . . .*

Ce 29 Mars 1760.

» **M**ILLE grâces à Monsieur le Duc,
» Je reconnois sa bonté jusques dans sa
» critique; & je me propose d'aller lui
» faire ma cour, &c.

» J'adopte toutes les idées de Monsieur
» le Duc, sur les Ouvrages de la nature
» du mien : elles sont justes, solides,
» bien conçues & bien exprimées. La
» critique sur le défaut d'intérêt me sem-
» ble précoce; parce qu'il n'est question
» jusqu'à présent, que de former le carac-
» tère de mon Observateur, que je n'ai
» pu faire tomber des nues tout propre à
» son rôle. Chaque petite aventure étant
» dirigé à ce but, ne doit prendre en
» elle-même que l'espèce & le degré
» d'intérêt qui peut y conduire. Telles
» du moins ont été mes vues, dont il
» me semble que l'avenir seul peut faire
» juger. De ces petites aventures isolées,

94 MERCURE DE FRANCE.

» l'une est plus touchante, l'autre moins ;
 » l'une gaie, l'autre sérieuse ; d'autres
 » simples & naïves, d'autres intriguées ;
 » d'autres tendres & d'autres terribles ;
 » d'autres mêlées, &c ; tout cela, pour
 » faire attendre dans mon Héros, & de
 » la manière dont il envisage son objet,
 » un caractère susceptible de toutes sor-
 » tes de sentimens, avec un esprit capa-
 » ble de toutes sortes de réflexions. Ses
 » propres aventures, qui seront formées
 » là-dessus, & dont j'ai déjà jetté diver-
 » ses semences, feront la vraie ligne &
 » le vrai foyer de l'intérêt. En un mot,
 » je crois avoir observé les règles d'une
 » bonne Architecture, & l'avenir fera
 » voir si je me suis trompé.

» Si l'Histoire du Quêteur n'est pas
 » vraisemblable, le fond n'est pas moins
 » réel, puisque c'est l'aventure d'un
 » vieux Financier, mort depuis six mois,
 » & qu'elle n'est ignorée de personne.

» Celle du Célérier n'est pas *touchante*,
 » si ce mot doit toujours signifier *tendre* ;
 » mais je la crois très-touchante dans le
 » sens tragique, qui renferme *terreur* &
 » *pitié* ; & c'est ce que je me suis pro-
 » posé. Le vrai est, que moi qui l'ai fai-
 » te, je ne l'ai pas relue sans émotion.

» La comparaison des Lièvres mâles

» est p'aisante, & n'en est pas plus dé-
 » savantageuse à la nièce du Prieur, s'il
 » est vrai qu'elle tue son homme d'aussi
 » bonne grâce, que M. le Duc tue les
 » maies Lièvres. L'étoffe dont j'ai taillé
 » cette fille est d'un dessein assez neuf,
 » & nous verrons quel effet il produira.
 » A tout prendre, Monsieur le Duc
 » voit que j'entre de bon cœur dans son
 » idée d'un premier acte de Tragédie.
 » Jamais Auteur ne fut moins rebelle à
 » la critique. Je souhaiterois même que
 » Monsieur le Duc m'eût aussi marqué
 » son sentiment sur les peintures, les ré-
 » flexions, le style, & sur les degrés par
 » lesquels je fais entrer mon Héros en
 » danse : car au fond, c'est la partie es-
 » sentielle de mon entreprise, & sur
 » quoi je ne puis appeller à l'avenir. Ce
 » n'est pas un Roman que je fais; c'est
 » un Livre de Morale vêtu de cette cou-
 » leur. Ma curiosité sur ces quatre points
 » expose Monsieur le Duc à de nouvel-
 » les questions, la première fois que j'i-
 » rai l'affurer de mon tendre & parfait
 » attachement.

Nous avons dit que les deux nouvelles
 parties du *Monde Moral* ne contiennent
 que l'Histoire de Mademoiselle Tekely.

avec l'Abbé *Brenner*. L'Auteur n'ins^{es} fait
 voyager en Turquie, dans le temps ^{es} que
 M. de *F.* . . . étoit Ambassadeur de Fran-
 ce à la Cour Ottomane. Ce qui lui don-
 ne occasion de parler de ce Ministre; &
 c'est ce qu'il en dit, qui a donné lieu à
 la seconde Lettre dont nous avons parlé.
 Nous allons d'abord rapporter ce que
 M. l'Abbé *Prévot* raconte de M. de *F.* . . .

» Cet Ambassadeur avoit fait prépa-
 » rer une Fête pour quelques Dames de
 » France & de Hollande, dans un Vil-
 » lage voisin de Pera. On s'y rendit à
 » neuf ou dix heures du matin, les Da-
 » mes dans leurs voitures, & M. l'Am-
 » bassadeur à cheval, avec la plupart
 » des hommes. Il faisoit fort chaud; mais
 » à l'aide des rafraîchissemens, on fit
 » bonne chère, & la danse y succéda.
 » En retournant, comme on étoit venu,
 » M. de *F.* . . . vit ou crut voir un ser-
 » pent qui traversoit le chemin devant
 » les pieds du cheval d'un Gentilhomme
 » François, nommé *Marigny*, qu'il
 » favorisoit beaucoup, & qui étoit à sa
 » gauche. Il lui dit: prenez garde que
 » votre cheval ne marche sur ce serpent.
 » *Marigny* ayant répondu qu'il n'y en
 » avoit aucun, sa réponse déplut à l'Am-
 » bassadeur, qui la regarda comme un
 » démenti;

» démenti; & , dans cette fausse idée ,
 » il lui donna un coup de fouet sur les
 » épaules. Est-ce ainsi , s'écria le Gentil-
 » homme , qu'on traite un homme de
 » condition ? Oui , repliqua M. de F....
 » quand il parle comme vous faites.
 » Cette contestation , qui devint beau-
 » coup plus vive , ne fut pas interprétée
 » à l'avantage de l'Ambassadeur ; & le
 » reste de la compagnie lui croyant la
 » tête échauffée par l'excessive chaleur ;
 » on fit signe à *Marigny* de ne le pas
 » contredire plus long-temps. Mais sa co-
 » lère ne fit qu'augmenter en rentrant
 » dans son Palais. Il ne dormit pas de
 » toute la nuit suivante ; ses discours &
 » ses actions sembloient marquer le plus
 » violent délire; il devint si furieux , qu'on
 » fut obligé de le lier. Ce désor-
 » dre ne put demeurer secret ; il alla si
 » loin , que les Officiers de l'Ambassade
 » prirent enfin le parti d'envoyer en
 » France une attestation de la folie de
 » leur Chef , signée des principaux Mar-
 » chands de la Nation. M. de F. . . . fut
 » rappelé , & M. *Desalleurs* nommé
 » pour lui succéder.

Voilà le fait tel qu'il est rapporté au
 commencement de la quatrième partie
 du Roman. La Lettre suivante en prouve
 la fausseté.

E

LETTRE à M. DE LAPLACE,
Auteur du *Mercur*, sur feu M. de
FERRIOL, Ambassadeur de France
à la Porte.

J'AI lu avec étonnement, Monsieur,
dans l'un des deux nouveaux volumes
d'un Livre intitulé, *le Monde Moral*,
de feu M. l'Abbé Prévot, de préten-
dus anecdotes concernant M. de Fer-
riol, dont personne n'est plus à portée
que moi, de démontrer la fausseté. Je
vous prie, au cas que vous rendiez
compte de cet Ouvrage dans le Mer-
cure, de vouloir bien y insérer ma
Lettre. C'est le moins que je doive à
la mémoire d'un Ministre respectable,
que mon père a beaucoup connu; &
je vous crois trop juste, pour ne pas es-
pérer de vous cette grace.

Je suis donc en état de vous assurer,
Monsieur, que M. de Ferriol, Ambas-
sadeur à Constantinople, a joui tant
qu'il a vécu, d'une réputation qu'il
avoit méritée par ses lumières & par sa
probité; qu'il a laissé dans le pays où il
a été employé, le souvenir des occa-

lions où il a soutenu la dignité de son
 caractère & la gloire de son Maître,
 avec une force & un courage dont il y
 a peu d'exemples. On trouve en effet
 dans plusieurs relations, la façon dont il
 se conduisit à sa première Audience,
 où il ne voulut jamais quitter son
 épée; ainsi que la résistance qu'il ap-
 porta aux ordres qui lui furent signi-
 fiés de la part du Grand-Seigneur, au
 sujet des artifices & illuminations qu'il
 avoit fait préparer dans son Palais, pour
 célébrer la naissance du premier Duc
 de Bretagne. Il conservoit, il est vrai,
 un peu trop dans son intérieur, cette
 fierté & cette inflexibilité qui conve-
 noient dans les actions d'éclat; il punif-
 soit sévèrement les moindres fautes.
 Ses principaux Domestiques, irrités
 de cette sévérité, & excités peut-être
 par d'autres motifs dont les détails ne
 me sont pas aujourd'hui présents, for-
 mèrent la plus étrange conspiration
 qu'il y ait jamais eu. Il profita d'u-
 ne maladie considérable qu'il essuya,
 (c'étoit une espèce de fièvre maligne)
 pour le tenir dans une espèce de char-
 te privée, ne le laissant parler à qui

* Voyez le Choix des Mémoires, tom. 102, p. 41.

» que ce soit ; ils débitèrent que la tête
 » lui avoit absolument tourné , & en-
 » voyèrent un Mémoire à la Cour de
 » France , qui attestoit cette calomnie.
 » L'Ambassadeur , étant en convales-
 » cence , s'aperçut du traitement inoui
 » qu'il éprouvoit ; & ne sçachant com-
 » ment se tirer de sa prison , il aperçut
 » à une fenêtre qui touchoit à la sienne ,
 » l'Ambassadeur d'Hollande , qui étoit
 » fort de ses amis. Il lui conta son histoi-
 » re : alors cet Ambassadeur se transpor-
 » ta chez lui , se fit ouvrir les portes , le
 » tira de captivité. Les auteurs de la conf-
 » piration s'enfuirent & se dispersèrent.
 » M. de *Ferriol* dépêcha en France un
 » Comte de *Raza* , Officier qui avoit
 » servi en Hongrie pour le Prince *Tekeli*.
 » Ce Comte de *Raza* , qui devoit faire
 » une grande diligence , afin de détruire
 » les bruits injurieux qu'on avoit répan-
 » dus contre M. de *Ferriol* , fut retenu en
 » Dauphiné par une maladie , & n'arri-
 » va précisément que le jour même où
 » M. *Desalleurs* avoit été nommé pour
 » succéder à M. de *Ferriol*. Le coup
 » étant sans remède , ce dernier fut obli-
 » gé de revenir à Paris , où il a vécu plu-
 » sieurs années estimé & considéré de
 » tous ceux qui l'ont connu. J'ai l'hon-
 » neur , &c.

N***

ANNONCES DE LIVRES.

LE Négociant Citoyen , ou essai dans la recherche des moyens d'augmenter les lumières de la Nation sur le Commerce & l'Agriculture ; avec cette Epigraphe :

Varium Cœli prædicere morem

*Cura sit , ac patrios cultusque habitusque locorum ,
Et quid quæque ferat regio , quid quæque recuset.*

Virg. Georg. Lib. I.

Par M. C. C. A. à *Amsterdam* , & se trouve à *Paris* , chez *Duchefne* , Libraire , rue S. Jacques , au-dessous de la Fontaine S. Benoît , au Temple du Goût. Brochure in-8°. de 56 pages.

Il seroit à souhaiter que les vues que l'on se propose dans cet Ecrit , eussent leur exécution ; on verroit se former dans la profession du Commerce & de l'Agriculture , une pépinière d'hommes également éclairés & utiles. Ceux qui auroient vieilli dans les emplois , viendroient servir la Patrie par leurs lumières & leur expérience dans les Chambres de Commerce & dans les Bureaux d'Agriculture du Royaume , dans les

E iij

Places qui leur feroient acquises par droit de vétéranee. Ce ne font là que les idées principales de cette brochure ; l'Auteur qui les développe avec autant d'ordre que de précision & de clarté, fait connoître les moyens les plus sûrs de parvenir à l'exécution de ses vues patriotiques.

DES Corps politiques & de leurs gouvernemens ; deux volumes in-12.

C'est un nouveau Titre d'un Ouvrage connu & intitulé, *Abrégé de la République de Bodin*, à Londres, chez Jean Nourse; & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, 1755. On sçait que la *République de Bodin* a eu dans son temps un succès semblable à celui de l'*Esprit des Loix* ; mais on ne la liroit plus aujourd'hui, si on n'en avoit rajeuni le style, & retranché le superflu. C'est ce qu'a fait avec succès un Magistrat de Bordeaux, en y mêlant quelques réflexions qui donnent un nouveau prix à l'Ouvrage lequel se vend toujours chez Cavelier, rue S. Jacques, au lys d'or. Le nouveau titre que porte ce Livre actuellement, ne regarde que le Frontispice ; car les titres des chapitres nous ont paru les mêmes ; & il est égal de l'acheter

sous le titre *des Corps politiques*, &c.,
ou sous celui d'*Abrégé de la République*
de Bodin.

APOLOGUES Orientaux. par M. de
Sauvigni, dédiés à Mgr. LE DAUPHIN;
à Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue
S. Jacques, au-dessous de la Fontaine
S. Benoît, au Temple du Goût; avec
approbation & permission; 1764. Bro-
chure in-12 d'environ 200 pages.

Les divers morceaux de cette Bro-
chure, rapportés ci-dessus dans l'Arti-
cle des Pièces fugitives de ce *Mercur*,
nous dispensent de nous étendre sur le
mérite de ces *Apologues*; nos Lecteurs
en jugeront par eux-mêmes, puisque
nous en avons mis quelques-uns sous
leurs yeux. Nous ne doutons pas que
ce léger échantillon ne fasse désirer de
se procurer tout l'Ouvrage.

RÉFLEXIONS sur les préjugés qui
s'opposent aux progrès & à la perfec-
tion de l'éducation: par M. *Gatti*,
Médecin Consultant du Roi, & Pro-
fesseur en Médecine dans l'Université
de Pise; à Bruxelles, & se trouve à
Paris chez *Musnier Fils*, quai des Au-
E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

gustins , 1764 ; brochure *in-12* de 240 pages.

Les préjugés sur lesquels M. *Gatti* fait des Réflexions , regardent 1°. La nature de la petite vérole 2°. La méthode d'inoculer. 3°. La contagion de la petite vérole. inoculée 4°. le retour de la petite vérole après l'inoculation. M. *Gatti* combat tous ces préjugés ; & quoique cette matière ait été plusieurs fois agitée , nous croyons que cette brochure , où l'on donne de nouvelles raisons , ou des raisons exposées d'une manière nouvelle , excitera encore la curiosité des personnes qui prennent parti pour ou contre , dans cette fameuse question.

MÉMOIRES pour la vie de *François Pétrarque* , tirés de ses Œuvres , & des Auteurs contemporains , avec des notes , ou dissertations , & les Pièces justificatives ; à *Amsterdam* chez *Arskée & Mercus* , 1764 ; un vol. *in-4°*. qui doit être suivi de 2 ou 3 autres du même format.

Plus de trente personnes ont écrit la vie de *Pétrarque* ; & cependant l'Auteur ne craint point d'assurer que nous

n'avons point encore de bonne vie de ce Poète Italien. Pour le prouver il adresse une très-longue Préface *aux personnes d'Italie qui aiment la Poësie & les Lettres*. Il en adresse une autre *aux François, Amateurs de la Poësie & des Belles-Lettres*, pour leur découvrir le principal motif qui lui a fait entreprendre ce grand Ouvrage. On sent bien que ce motif ne peut être, que de faire connoître en France un homme, à qui il prétend que nous avons les plus grandes obligations. Nous reviendrons plus d'une fois sur ce Livre, à mesure qu'il en paroîtra un nouveau volume; & nous en tirerons des anecdotes qui pourront fournir matière à des extraits curieux, agréables & instructifs.

LA Cuisine Bourgeoise, suivie de l'Office, à l'usage de tous ceux qui se mêlent de dépenses de maisons; contenant la manière de connoître, disséquer & servir toutes sortes de viandes; des avis intéressans sur leur bonté, & sur le choix qu'on en doit faire; la façon de faire des menus pour les quatre Saisons, & des ragoûts des plus nouveaux; une explication de termes pro-

106 MERCURE DE FRANCE.

pres, & à l'usage de la Cuisine & de l'Office ; & une liste alphabétique des ustensiles nécessaires ; nouvelle édition augmentée de plusieurs apprêts qui sont marqués par une étoile ; à Paris , chez Guillyn , quai des Augustins , du côté du Pont S. Michel , au Lys d'or , 1764 ; avec Approbation & Privilège du Roi ; 2 vol. in-12 ; prix , 4 liv. reliés.

Dans cette édition , ainsi que dans les précédentes , on sent que l'Auteur s'est attaché à éviter la dépense , à simplifier la méthode & à réduire , pour ainsi dire , au niveau des cuisines bourgeoises , ce qui sembloit ne devoir être réservé qu'aux cuisines opulentes. L'Auteur avertit le Public que son Livre a été contrefait en Province ; que cette contrefaction est remplie de fautes ; qu'on a changé les doses qui la plupart ne valent rien ; que celui qui a donné cette édition contrefaite , ne sçait ni Cuisine ni Office ; & qu'enfin la bonne édition est celle que nous annonçons actuellement. On trouve chez le même Libraire toutes sortes de Livres de Cuisine d'Office ; & entre-autres les soupers de la Cour , ou l'art de travailler toutes sortes d'alimens pour servir les meilleures Tables suivant les quatre fai-

sons in-12 4 vol. 10 liv. Le nouveau
 Traité de Cuiſine avec de nouveaux
 deſſeins de Table, & vingt-quatre me-
 nus, ou l'on apprend ce que l'on doit
 ſervir, ſuivant chaque Saiſons, en gras,
 en maigre & en pâtifierie, in-12. 3
 vol. 7 liv. La ſcience du Maître d'Hô-
 tel Cuiſinier, avec des obſervations ſur
 la connoiſſance & propriété des ali-
 mens in-12. 3 liv. La ſcience du Maître
 d'Hôtel Confiseur, à l'uſage des Of-
 ficiers, avec des obſervations ſur la
 connoiſſance & propriété des fruits in-
 12. avec fig. 3 liv.

INSTRUCTIONS pour la premiere
 Communion, distribuées en cinq deſ-
 ſeins, par un Curé de la Campagne ;
 avec cette Epigraphe : *Evangelizare*
pauperibus miſiſe me Dominus. Luc. 4.
 A Paris, chez Prault, quai de Gef-
 vres, au Paradis, 1764 ; avec appro-
 bation & privilège du Roi. Brochure
 in-12 de 130 pages.

M. Voile de Villarnou, Curé de la
 Paroiſſe de Bouhi, eſt l'Auteur de ce
 petit Livre édiſiant, qui vient à propos
 dans le temps préſent. On ne doit y
 chercher que de la ſimplicité & de l'onc-
 tion. On n'a à parler qu'à des enfans; il

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

faut donc que le langage que l'on emploie, non seulement soit accommodé à leur portée, mais encore qu'il aille à leur cœur & les touche. C'est à quoi l'Auteur paroît s'être appliqué uniquement.

TRAITÉ des Miracles, dans lequel on examine 1°. leur nature, & les moyens de les discerner d'avec les prodiges de l'Enfer. 2°. leur fin. 3°. leur usage : à Paris, chez d'Espilly, Libraire, rue S. Jacques, à la Croix d'or, vis-à-vis de la vieille Poste, 1764 ; avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12. Prix 5 liv. reliés.

Le titre de ce Livre en annonce la division générale ; nous y ajouterons quelques subdivisions particulières qui achèveront de faire connoître le dessein & le plan de ce Traité. La première Partie est subdivisée en 26 Chapitres où l'on donne, d'après S. Augustin, S. Thomas, les Pères & les Théologiens, des moyens de discerner les vrais miracles. Les fins pour lesquelles Dieu accorde des miracles, sont la confirmation de la foi, la manifestation de sa gloire & celle de la sainteté de ses serviteurs. Il y a encore des miracles qui ont pour fin d'éprouver &

de révéler le fond des cœurs. Dieu en a fait aussi, dit l'Auteur, pour aveugler & endurcir les cœurs superbes. Ces divers points sont traités en plusieurs chapitres qui forment la seconde division. On y fait voir encore qu'il s'opère quelquefois des miracles par des hommes dont la foi n'est pas pure, par des Hérétiques, des Schismatiques, &c; mais la Religion même sçait en tirer avantage; & il y a de la différence entre la manière dont les dons surnaturels sont dans l'Eglise, & celle dont ils se trouvent dans de fausses communions. Enfin la troisième Partie traite des motifs particuliers qui ont engagé les hommes à ajouter foi aux miracles qui se sont faits à l'établissement de la doctrine révélée. Ces motifs sont en grand nombre, & c'est ce qu'il faut lire dans l'Ouvrage, ainsi que plusieurs autres chapitres, dans lesquels l'Auteur achève de traiter à fond cette matière importante.

ESSAI de navigation Lorraine, traitée relativement à la politique, au militaire, au commerce intérieur ou extérieur, à la Marine & aux Colonies de la France; pour servir de Suite à l'essai sur les Duchés de Lorraine & de

110 MERCURE DE FRANCE.

Bar ; par lequel Plan on établit la jonction de la Méditerranée à l'Océan par le centre du Royaume & par la Capitale ; & ensuite la communication entre les deux Mers & la Mer Noire par la Lorraine , l'Alsace , l'Allemagne , & les Etats de l'Impératrice , Reine de Hongrie ; par *Charles-Leopold Andreu de Bilstein* ; à *Amsterdam* , chez *H. Conftapel* , Libraire ; 1764. Brochure in-12. de 184 pages.

Ce titre explique suffisamment l'objet de cet écrit , & nous dispense d'entrer dans d'autres détails.

MÉTAPHYSIQUE de l'âme , ou théorie des sentimens moraux , traduite de l'Anglois de *M. Adam Smith* , Professeur de Philosophie morale dans l'Université de *Glasgow* ; par *M.... à Paris* , chez *Briasson* , rue S. Jacques , à la Science ; 1764 , avec Approbation & Privilège du Roi. 2 vol. petit in-8°.

Cet Ouvrage a eu le plus grand succès en Angleterre ; & il y a lieu de croire qu'il ne sera pas accueilli moins favorablement en France. Nous avons été satisfaits de la manière dont on y explique nos affections & nos jugemens ; & on sera peut-être surpris d'y voir les matières métaphysiques les plus abstrai-

M A I. 1764.

FIF

tes, mises à la portée du commun des Lecteurs.

TRADUCTION du *Traité de l'Amitié de Cicéron*; dédiée à *Madame de Sarsine*; par le sieur L***; à *Paris*, chez *Debure*, père, quai des *Augustins*, à l'Émâge *S. Paul*, & chez *Mérimot*, près la rue *Gît-le cœur*; avec approbation & permission; 1764. Brochure in-12. de 266 pages; prix, 1 liv. 4 s.

Cette Traduction d'un des meilleurs Ouvrages de *Cicéron* nous a paru très-bien faite. Il seroit à souhaiter que celle du *Traité de la vieillesse* du même Auteur nous eût été donnée par la même main.

HISTOIRE d'*Ecosse* sous les régnes de *Marie Stuart* & de *Jacques IV*, jusqu'à l'avènement de ce Prince à la Couronne d'*Angleterre*, avec un *Abrégé* de l'*Histoire d'Ecosse* dans les temps qui ont précédé ces époques; par *M. Guillaume Robertson*, Docteur, Ministre de *Ladyyester*, à *Edimbourg*; traduite de l'*Anglois*; à *Londres*, 1764; 3 vol. in-12.

M. Robertson, sans chercher à recueillir & à illustrer l'origine de sa Nation, la représente d'abord dans un état de

LE MERCURE DE FRANCE.

barbarie, & livrée à tous les inconvéniens du gouvernement féodal. Il peint sa patrie asservie à l'Angleterre par l'infidélité d'*Edouard I*, qui enlève à l'Ecosse les titres de sa liberté ; qui veut lui donner des Souverains & lui dicter des loix ; & qui jette les fondemens de cette antipathie qui a régné si long-temps entre les deux Nations. Après avoir parcouru les premiers régnes, en observant toujours de rapporter les faits principaux, & de tracer avec des traits hardis le caractère des Princes & des Personnages les plus remarquables, il commence son second Livre par la naissance de *Marie Stuart*, par son avènement au Trône, & par les troubles de sa minorité. Il annonce de loin cette étrange révolution, cette catastrophe singulière qui conduisit du Trône à l'échaffaut une Princesse accomplie. Il cherche la source de cette funeste rivalité entre *Elisabeth* & *Marie* ; il la trouve dans une jalousie de femme ; & il fait voir que les plus grands événemens n'ont bien souvent que des causes frivoles. Nous ne faisons que citer une très-petite partie de la Préface, où le Traducteur donne la plus haute idée de cette Histoire curieuse & intéressante.

GRAMMAIRE des Sciences Philosophiques , ou Analyse abrégée de la Philosophie moderne , appuyée sur les expériences : traduit de l'Anglois de *Benj. Martin* ; nouvelle Edition , corrigée & augmentée ; à Paris , chez *Briasson* , rue S. Jacques , à la Science & à l'Ange-Gardien ; 1764 ; avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-8°. avec beaucoup de planches gravées.

Cet Ouvrage déjà connu , est , comme on sçait , par demandes & par réponses , & traite de la Science de la Philosophie en général , de la Philosophie naturelle en particulier , de ses parties , de son sujet , & des différens usages dont elle est dans la vie. Il est question , dans la première partie , de la nature commune & de la propriété de tous les corps naturels ; de l'extension , de la grandeur & des dimensions des corps ; de la divisibilité de la matière ; de son infinité , de la solidité & de la figurabilité des corps ; de la mobilité , de la nature du mouvement & du repos ; de la lumière , des couleurs , des odeurs ; du son , de la pesanteur , de la transparence , de l'opacité , de la dureté , de la mollesse , de la roideur , de la flexibilité , de la chaleur , de la froidure , &c , &c. La seconde

T14 MERCURE DE FRANCE.

Partie traite de la cosmologie en général, de l'espace du monde, du vuide, de la durée & du temps; des corps célestes, de la théorie du Soleil, de la Lune, des Planètes, des Comètes, des Etoiles fixes. Il s'agit dans la troisième Partie, de la théorie de l'air, des vents, des météores, de l'arc-en-ciel, des parhélies, &c. Enfin la dernière Partie présente la doctrine générale concernant le globe terrestre, les fossiles, les minéraux, les métaux, les eaux de la mer, des fleuves, des lacs, des fontaines, des bains; les plantes, les végétaux, les animaux de toutes espèces, &c, &c. Les remarques de plusieurs personnes sçavantes ont déterminé l'Auteur à faire dans cette nouvelle Edition, des changemens & des additions. Il y a traité plusieurs Sujets nouveaux & curieux, & a cité, dans les Notes, les Auteurs les plus estimés qui ont écrit sur les mêmes matières.

HISTOIRE du Ministère du Chevalier *Robert Walpool*, devenu Ministre d'Angleterre & Comte d'Oxford; à *Amsterdam*, chez *Marc Rey*; 1764; & à *Paris*, chez *Durand*, neveu, rue S. Jacques. 3 vol. in-12. Prix, 7 liv. 10 s.

Ce n'est point ici une Traduction ; on en jugera par quelques endroits de la Préface. » Je me donnerai bien de garde , dit l'Auteur , d'adopter la partialité de celui qui me fournit la plus grande partie de mes matériaux. Il paroît trop animé de l'esprit républicain. . . . On jugera de M. *Walpool* , non par ce que j'en dirai , mais par ses opérations. On n'aura point à me reprocher que je me suis trop livré aux portraits ; tout fera en action. Je ferai toujours marcher mon Lecteur à côté du Ministre ; aucune de ses démarches ne lui échappera ; par ce moyen je le mettrai en état de le juger. . . . J'ose dire que le Lecteur se trouvera intéressé par les harangues , les raisonnemens , la politique & les réflexions que les divers événemens arrivés sous le ministère du Chevalier *Walpool* ont occasionnés. . . . J'ai adouci , autant qu'il m'a été possible , les expressions dures & libres qui se trouvent dans certaines harangues où il est question de la France. . . j'ai mis tous mes soins à écarter les doutes que contiennent les écrits que la liberté Angloise donne le droit de rendre publics ; l'original que je con-

116 MERCURE DE FRANCE.

» sulte, mais que je ne suis point entiè-
» rement, avertit lui-même qu'il a été
» obligé de faire un choix, pour ne
» pas commettre d'injustice, &c.

ROSE & Colas, Comédie en un Acte, Prose & Musique, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 8 Mars 1764. La Comédie est de M. Sedaine, & la Musique de M. Morigny. Prix 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Claude Herissant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or, avec approbation & privilège du Roi; 1764; in-8°. On trouve chez le même Libraire les airs détachés; prix, 1 liv. 16 s. On grave la partition.

On parlera plus au long de cette Pièce dans l'Article des Spectacles.

PROSPECTUS d'un Livre intitulé, *Etat présent de l'Orléannois, ou Essai historique & typographique de cette Province, divisé en trois parties; avec cette Epigraphe: Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet; Hor. Avec addition de notes singulières.*

Cet Ouvrage auquel M. Recullé de

Saint-Laurent travaille depuis trois ans , & auquel il a été encouragé par le Chef du Conseil d'un de nos Princes , contient *Orléans* , ce qui s'y est passé de plus remarquable , les meilleurs crus de vin , les Sçavans , les Rois , les Ducs , la Maison entière de Monseigneur le Duc d'*Orléans* , l'Evêché , les Evêques , l'Edit de 1758 concernant la délivrance des prisonniers , la Cathédrale , les autres Chapitres de la Ville & du Diocèse , les Abbayes de la Ville & du Diocèse , les Collateurs des Cures , les Paroisses d'*Orléans* , les deux Commanderies , les Séminaires , la Jurisdiction Ecclésiastique , les Bureaux , le Gouvernement , les Tribunaux , un Traité honorable de la Magistrature , de MM. les Avocats , Notaires & autres Compagnies , l'Université , la Médecine , la Chirurgie , la nouvelle Société d'Agriculture , les Bibliothèques , l'Académie des Sciences , la Butte , l'Académie de Musique , le Spectacle , &c. Les principales Villes & Bourgs de l'*Appanage* , suivant le rôle des Assises , comme Pithiviers , Meun , Jargeau , Artenay , Toury , Saint-Benoît , Donnery , Cléry , Monpuebeau , Saint-Denis-de-Jargeau , Rebrechien , la Ferté , Suevre , &c. Jenville , Baugency , Bois-

118 MERCURE DE FRANCE.

commun, Sully, Château-neuf, Gien, Montargis, &c. Chartres, ce qu'il y a de remarquable sur cette Ville; les Abbayes, Villes & principaux Bourgs de ce diocèse. Blois, ce que l'Histoire nous en apprend de plus intéressant; la Chambre des Comptes, les Abbayes, Villes & principaux endroits de ce Pays & Diocèse; le tout accompagné d'États, Arrêts, Traits d'Histoire, faits & Anecdotes utiles & de sentimens. Cet Ouvrage sera suivi d'une suite concernant les Villes Episcopales, les Cours Souveraines, les Gouvernemens, &c. Si quelqu'un a quelques Notes à faire passer à l'Auteur, il est prié de le faire au plutôt, chez M. Valleyre fils, Imprimeur & Libraire à Paris, rue de la vieille Bouclerie, & d'affranchir les lettres. Cet Ouvrage sera de format in-12. de 3 liv. & de 40 s.

ZÉLIS au bain, Poème en quatre Chants; à Genève, & se trouve à Paris, chez Jorry, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis de la Comédie Française; in-8°. 1763; en très-beau papier, orné de quatre Estampes, quatre Vignettes, quatre culs-de-lampes & d'un Frontispice, le tout dessiné & gravé par de très-habiles Maîtres.

Outre tous ces ornemens typographiques , qui font rechercher cette Brochure par les Connoisseurs , on doit encore compter pour beaucoup le mérite littéraire de cette agréable production , où régné ce que la Poësie a de plus riche , de plus tendre & de plus gracieux en expressions , en sentimens & en images.

LE POT-POURRI , Epître à qui on voudra ; par l'Auteur de *Barnavelet* ; suivi d'une autre Epître , par l'Auteur de *Zélis au bain* ; à Genève , & se trouve à Paris , chez Sébastien Jorry , Imprimeur-Libraire , rue & vis-à-vis de la Comédie Française , au Grand Monarque & aux Cigognes ; 1764 , in-8°. enrichi comme la Brochure précédente , de tous les ornemens de la Typographie & du Burin.

On lit à la tête cet Avertissement qui explique le Sujet de la première Pièce.
 » Un voyage que je fis l'Automne dernier près de Blois , dit l'Auteur , (M. Dorat) a donné lieu à cette Epître.
 » Il semble que la Nature ait choisi les bords de la Loire pour y déployer ses plus riches ornemens. C'est là qu'elle est riante & majestueuse ; c'est

120 MERCURE DE FRANCE.

» là qu'elle présente à l'imagination les
» tableaux les plus variés. J'ai tâché
» d'en reproduire quelques-uns dans cet
» Ouvrage , où j'ai peint ce que j'ai
» vu , & où j'exprime ce que j'ai senti.
Parmi ces divers tableaux nous choisif-
sons celui du Château de Blois , parce
qu'il fait avec le Concierge & les Voya-
geurs , le Sujet de la première Gravure.

Tu connois ce Châtel antique
Que fit bâtir *François Premier* ;
Mazure bizarre & gothique ,
Mais qu'il ne faut point oublier.
Sur-tout son Concierge fidèle
Mérite bien d'être cité :
C'est un Monsieur tout plein de zèle ,
Et très-plaisant en vérité.
Malgré la pesanteur de l'âge ,
Et ses deux aulnes de visage ,
Il va grim pant , trottant , soufflant ;
Vous indique chaque passage ,
Et s'extasie à tout instant.
Il voit de la magnificence
Où l'on ne voit que des débris :
Il n'est point de trou de souris ,
Qui ne fasse honneur à la France.
Dans les recoins les plus obscurs
Très-gravement il vous promène ;

Il vous fait admirer les murs
 Comme des murs de porcelaine.
 Souvent , pour vous instruire mieux ,
 Il s'arrête , ferme les yeux ,
 Met ses deux mains sur sa bedaine ;
 Et puis voilà mon gros menteur
 Qui , sans oser reprendre haleine ,
 Vous dit tout son Château par cœur.

L'Epître qui termine ce recueil est intitulée : *Epître à mon ami , au retour du voyage qui a donné lieu au Pot-pourri*. Nous avons dit qu'elle est de l'Auteur de *Zélis au bain* : c'est dire que la Poësie en est gracieuse.

LES Baladins , ou *Melpomène vengée* ; avec cette Epigraphe : *Facit indignatio versum. A Amsterdam , 1764, in-8°. de 36 pages.*

Nous n'annonçons cette Brochure , que pour cette classe de Lecteurs qui ne veulent rien ignorer de ce qui s'imprime à Paris ; car ceux pour qui la critique est un genre odieux , prendront peu de part à cette production. On affecte d'y rabaïsser la plupart des gens de Lettres , & principalement ceux qui travaillent pour la Comédie Italienne & les Spectacles forains.

F

22 MERCURE DE FRANCE.

CHIMERANDRE l'Anti-Grec , fils de Bacha Bilboquet , ou les équivoques de la Langue Franchose ; nouvelle fonte ; avec cette Epigraphe.

*Ne perdas operam ; qui se mirantur in illos
Virus habe ; nos hæc novimus esse nihil.*

Martial. Lib. 13. Epig. 2.

à Balivernopolis , 1764 ; & se vend chez *Hérissant* , Libraire , rue Neuve Notre-Dame. Brochure in-12. de 62 pages.

Le *Bacha Bilboquet* est une Brochure si connue , qu'il suffit , pour connoître celle que nous annonçons , de dire qu'elle est écrite dans le même goût & le même style. Elle peut servir de pendant à la première , & être reliée dans le même volume. C'est une autre histoire & d'autres équivoques qui égayeront le Lecteur pendant quelques instans de désœuvrement.

LE Code de l'Amour , ou les décisions de Cythère ; Etrennes du mois de Mai , à l'usage des Amans désœuvrés , par une Société de vieux amoureux ; à *Cythère* , chez *Tyrfis galant* , à l'Enseigne du Mai , & se trouve à Paris , chez *Hérissant* , Imprimeur - Libraire ,

rue Neuve Notre-Dame ; 1764 ; 1 vol. in-12 , divisé en deux parties d'environ 200 pages chacune.

Malgré ce qu'il peut y avoir de plaisant dans le titre , il est certain que cette double Brochure contient des Pièces très-ingénieuses. Elles sont tirées , pour la plupart , des Journaux & autres Ouvrages périodiques , & choisies avec goût. On est charmé de retrouver en un seul recueil un grand nombre de dissertations pleines de sel , d'agrément & de finesse , qui se trouvoient tellement dispersées , qu'on pouvoit les regarder comme perdues pour le Public avant qu'on eût pris le soin très-louable de les rassembler en un volume. Ce qui nous a fait le plus de plaisir dans cet agréable recueil , ce sont des questions sur des matières qui intéressent le cœur , & dont la décision suppose une connoissance parfaite de tous ses divers mouvemens. On y trouve aussi , en forme de digressions , plusieurs morceaux très-bien faits sur des Sujets analogues au reste de l'Ouvrage. La Prose y est agréablement mêlée avec la Poësie ; & le tout ensemble forme une variété qui plaît , qui attache & qui intéresse.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

DICTIONNAIRE Géographique , Historique & Politique des Gaules & de la France ; par M. l'Abbé *Expilly*, Chanoine-Trésorier en dignité du Chapitre Royal de Sainte-Marthe de Tarascon , de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, &c ; Tome second ; à *Amsterdam* ; & se trouve à *Paris* , chez *Desaint & Saillant* , Libraires , rue S. Jean de Beauvais ; *Bauche* , Libraire, quai des Augustins ; *Hérissant* , Libraire , rue S. Jacques ; *Expilly* , Libraire , rue S. Jacques ; *Nyon* Libraire , rue S. Jacques , 1764 ; vol. *in-folio*.

Nous avons annoncé ce grand Ouvrage , lorsqu'on en publia le premier volume. Le second Tome comprend les lettres C. D. E , & répond parfaitement à l'idée avantageuse qu'en a donnée le *Prospectus* que nous avons aussi annoncé dans le temps. Nous avons lu avec la plus grande satisfaction plusieurs Articles de ce nouveau volume ; & par l'exa&ititude avec laquelle l'Auteur a parlé de tous les lieux que nous connoissons , nous avons jugé de celle qu'il a mise également en parlant des Pays & des Villes qui nous sont moins connus. Nous partageons avec le Public la

reconnoissance due à M. l'Abbé d'*Expilly* pour un travail si utile ; & nous croyons que cette entreprise, qui fait tant d'honneur à son Auteur, est aussi très-glorieuse à notre Siècle & à notre Nation.

SOUSCRIPTIONS pour les chaînes élastiques, à substituer aux soupentes & ressorts des Carrosses, Berlines, Chaises de Postes & autres semblables voitures; proposées par le Sr *Guillaume Zacharie* le jeune, Horloger de la Ville de Lyon, Inventeur & privilégié du Roi pour la monture des chaînes, par Lettres-Patentes du 28 Août 1761, enregistrées au Parlement de Paris le 17 Juin 1763; à Lyon, de l'Imprimerie d'*Aimé de la Roche*, Imprimeur-Libraire de la Ville & du Gouvernement; aux Halles de la Grenette; 1763; brochure in-8° de 30 pages.

Les personnes à équipages prendront surtout intérêt à cet écrit qui contient toutes les conditions de la souscription. On pourra se le procurer à Lyon chez M. *Soupat*, Avocat en Parlement, & Notaire, rue de Grenette; & à Paris, chez M. l'*Héritier*, Notaire, rue de la Verrerie. En attendant nous placerons

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

ici cet avis qu'on nous prie d'insérer dans notre Mercure.

» LE Sieur *Guillaume Zacharie* a
» fait annoncer cette nouvelle décou-
» verte dans les Gazettes & Papiers pu-
» blics , & a fait répandre une brochu-
» re instructive , afin que l'Europe en-
» tière en soit instruite & puisse en pro-
» fiter.

» Il a appris que beaucoup de per-
» sonnes , en ouvrant les yeux sur l'uti-
» lité de cette découverte , craignoient
» que le temps de remplir les 3000 souf-
» criptions ne fût trop long , & qu'elles
» ne vouloient se déterminer à souscrire
» qu'à l'extrémité de l'accomplissement
» des souscriptions.

» Mais le sieur *Zacharie* se croit obli-
» gé de leur faire sçavoir par le présent
» Avis, que le nombre des souscriptions
» augmente chaque jour , & que ceux
» qui diffèrent pourroient se priver eux-
» mêmes du bénéfice de la souscription
» en se laissant devancer par d'autres ;
» il se pourroit même qu'au lieu du ter-
» me de cette année , annoncé pour la
» délivrance des Chaînes , (uniquement
» dans la vue de donner le loisir aux
» personnes qui habitent les contrées

» les plus reculées , de se procurer l'a-
 » vantage de cette découverte ,) le
 » nombre des souscriptions pourroit
 » être accompli dans six mois ; & dans
 » ce cas , la délivrance des Chaînes se
 » feroit avant le temps projeté : on
 » n'aura pas de peine à le croire, si l'on
 » jette un coup d'œil sur la quantité d'é-
 » quipages qu'il y a en Europe, qui mon-
 » te à plus de 300000.

» Déjà la France , l'Angleterre , l'Al-
 » lemagne , Rome , Naples , Gênes &
 » autres Villes , ont fourni grand nom-
 » bre de souscriptions ; c'est sans doute
 » au jugement qu'en a porté l'Académie
 » Royale des Sciences de Paris , que cette
 » confiance est due. Jugement prononcé
 » après l'examen le plus sévère & le plus
 » réfléchi sur le Carosse en grand que
 » l'Auteur a présenté.

» L'Auteur a encore ajouté depuis
 » l'obtention de son Privilège , un nouvel
 » avantage dans l'usage de ces montures ;
 » c'est qu'en roulant dans des chemins
 » rapides , soit en montant ou en descen-
 » dant , on mettra la caisse dans le niveau
 » par le moyen du jeu d'un cordon que
 » l'on tirera avec aisance de sa place
 » dans le Carrosse ; & dans la plaine
 » l'on donnera le penchant que l'on vou-

128 MERCURE DE FRANCE.

» dra à la caisse en arriere, pour se mettre
» mieux à son aise par le moyen d'un
» autre cordon que l'on tirera aussi
» sans effort & sans se déranger de sa
» place.

» Le *Sieur Zacharie* s'engage de livrer
» les 3000 montures dans l'intervalle de
» trois mois après les souscriptions rem-
» plies ; mais il n'en délivrera point ,
» sous quelque prétexte que ce soit ,
» avant cette époque. Les Papiers pu-
» blics informeront les Intéressés du
» temps de la livraison des Chaînes ,
» pour les faire retirer à Lyon ; à l'é-
» gard de ceux qui auront souscrit à
» Paris, elles leur seront livrées dans
» cette Capitale dans l'endroit qu'il indi-
» quera.

» Il déclare de plus au Public , comme
» il a fait dans sa Brochure, page 10, qu'à
» mesure qu'il reçoit la première moitié
» des souscriptions , il en fait emploi
» pour la fabrication des Chaînes élasti-
» ques , ce qui hâtera le moment de la
» délivrance totale.

» Le *Bureau général pour les souscrip-*
» *tions, est établi à Lyon, chez M^e Sou-*
» *pat, Avocat en Parlement, Conseiller*
» *du Roi, Notaire, rue Grenette.*

» On peut aussi s'adresser au *Sieur*

» *Zacharie, qui délivrera gratis des Bro-*
 » *chures instructives, avec la gravure du*
 » *Carosse monté en Chaînes élastiques.*

» Les personnes résidantes à Paris ou
 » aux environs, pourront se procurer
 » des souscriptions dans ladite Ville,
 » chez M. L'Heritier, Conseiller du
 » Roi, Notaire au Châtelet, rue de la
 » Verrerie, qui délivrera aux souscrip-
 » teurs des reconnoissances signées de
 » l'Auteur, & chez lequel on trouvera
 » aussi des Brochures instructives avec
 » la gravure du Carrosse.

ŒUVRES de M. *Rousseau* de Genève; nouvelle édition revue, corrigée & augmentée de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore paru. *A Neuchatel*; 1764; plusieurs vol. in-8°; & une autre Edition en autant de vol. in-12. On en trouve à *Paris* chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Nous avons déjà différentes éditions des Œuvres de M. *Rousseau*; mais elles sont si défectueuses, qu'elles ont excité les justes plaintes de l'Auteur, qui les désavoue, & du Public qui n'y retrouve pas toutes les Pièces qu'il connoît. Le recueil qu'on lui présente aujourd'hui, sans avoir été imprimé sous les

yeux de M. *Rousseau*, n'en a pas été fait avec moins de soin. On a recueilli dans cette double Edition, non seulement tous les Ouvrages connus de cet Auteur, mais encore plusieurs écrits qui n'avoient point encore paru. On y a fait entrer aussi différentes critiques que M. *Rousseau* a jugées dignes d'une réponse; & à l'égard de cette multitude de Brochures auxquelles ses Ouvrages ont donné lieu, elles n'y sont insérées que par extrait. Quant à la partie typographique, il nous a paru qu'on ne pouvoit y apporter plus d'attention, ni de soin, ni de dépense. La beauté du papier, la netteté des caractères, la finesse du dessin, le mérite de la gravure & des estampes, tout concourt à donner à cette nouvelle Edition toute la perfection dont elle est susceptible. Elle ne peut être ni plus belle, ni plus exacte, ni plus complète; & dans celles qu'on pourra faire désormais, aucune ne contiendra un plus grand nombre de Pièces, à moins que l'Auteur ne donne de nouveaux Ouvrages. Dans ce cas, sans rien changer à ce recueil on les imprimera séparément dans le même format & on les placera à la suite de cette Edition; ce qui dispensera le Public d'acheter deux fois le même Livre. Nous n'entrerons aujourd'hui dans aucun dé-

tail de ce que contient chacun des volumes; nous dirons seulement qu'ils ne renferment que les **ŒUVRES DIVERSES** de M. *Rousseau*.

ŒUVRES de Théâtre de M. de Voltaire, de l'Académie Française, de celle de Berlin, & de la Société Royale de Londres. A *Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût; 1764; avec approbation & privilège du Roi; 5 vol. in-12; à la tête desquels est le Portrait de l'Auteur très-bien gravé.

L'empressement universel pour tout ce qui sort de la plume de M. de *Voltaire*, a fait entreprendre des éditions sans nombre de ses différens Ouvrages. Comme on a paru desirer d'avoir séparément un recueil de son Théâtre, beaucoup de Libraires se sont efforcés en différens temps, de satisfaire le Public à cet égard. C'est dans cette vue que le Sieur *Duchesne* donne aujourd'hui cette édition, qui est la plus complète que nous ayons jusqu'à présent, des Œuvres dramatiques de ce célèbre Auteur. Il ne faut qu'y jeter un coup d'œil pour sentir combien elle est supérieure à toutes les autres, non

132 MERCURE DE FRANCE.

seulement par le nombre des Pièces (elle renferme toutes celles que M. de *Voltaire* a fait jouer jusqu'à présent, depuis *Œdipe* jusqu'à *Olympie*, & d'autres même qui n'ont pas été représentées) mais encore par la beauté du papier, la correction typographique, & tout ce qui peut donner du prix à une édition.

A R T I C L E I I I .

SCIENCES ET BELLES-LÉTTRES

A S T R O N O M I E .

*MÉMOIRE de M. TRÉBUCHET
d'Auxerre, ancien Officier de la
REINE, sur les observations du Pas-
sage de Vénus, du 6 Juin 1761.*

J'AMAI S Phénomène ne fut plus célébré que le passage de *Vénus* sur le Soleil, du 6 Juin 1761 : il fut annoncé pour la première fois par le célèbre *Képler* en 1629, & M. *Halley* fut le premier qui en fit sentir les avantages de la manière la plus précise & la plus éclatante en 1691, & surtout en 1716

dans les Transactions Philosophiques de ces années & les Actes de Léipfic, 1693 & 1717. Il dit qu'on en déduira la parallaxe du Soleil à $\frac{1}{3000}$ & par conséquent avec la plus grande précision possible, la distance réciproque de tous les Corps Planétaires, c'est ce qu'il appelle la solution du plus beau de tous les problêmes insoluble d'ailleurs, *problematis nobilissimi & aliunde inaccessi solutio certa & adæquata.*

M. Legentil, l'a dit en termes équivalens dans son Mémoire du Journal des Sçavans, de Mars 1760; en donnant la substance de celui de M. Halley, il dit que l'observation de ce passage achévera de perfectionner le systême Planétaire: & voici comme s'en explique M. de Lalande, dans sa Connoissance des Temps de 1761. » Que ne devroit-on pas entreprendre, à la vue » d'un événement si rare, dont les avantages, négligés une fois, ne sçauroient » être ensuite compensés, ni par les efforts du génie, ni par la constance des » travaux, ni par la magnificence des » plus grands Rois. «

Les observations de ce passage, qui ont été faites en Europe, n'ont pas répondu aux espérances qu'on en avoit

yeux sur la Mappede-Monde de M. *Delisle*, on voit que dans l'Isle Bermude, ou dans les Açores, la sortie a paru se faire au Soleil levant au même instant qu'à la Mecque, où elle s'est faite au Zénith; puisque le cercle de 8 heures 58 minutes passe par ces différens endroits.

Il dit, suivant son principe, que de deux lieux placés à la même latitude, le plus occidental a dû voir la sortie plus tard que le plus oriental; & comparant son observation faite à Vienne avec celle de Tyrnau, il compte en effet 19 secondes de plus, & 8 sec. de plus par l'observation de M. *Lysogorsk*: mais s'il eût comparé les observations du P. *Lyesganigg*, de M. *Cassini*, & du P. *Scherffer*, il auroit compté d'abord, ni plus, ni moins, ensuite 2 secondes de moins, & enfin 16 secondes de moins, comme il compte encore moins à Paris comparé à Ingolstadt. Son principe n'est donc rien moins que constaté par l'observation.

Ce qu'il dit des deux lieux placés sous un même Méridien, s'accorde mieux avec la théorie & l'observation. J'observerai seulement que la différence des Méridiens d'Ingolstadt & de Bologne n'est que de 5 secondes, suivant sa troisième Table, & qu'il l'a faite de 15 se-

condes, dans la comparaison des observations de ces deux Villes : ce qui fait une méprise de 10 secondes dans les résultats qu'il donne.

Mais ce qu'il dit, en troisième lieu, que l'effet de la parallaxe est le même pour deux endroits, dont l'un seroit autant oriental que l'autre seroit méridional, est encore contraire à la Mappede-Monde, où l'on voit que cet effet est le même pour le Pic des Açores, Lisbonne, Madrid, le Caire, la Mecque & la Côte occidentale de la Nouvelle-Hollande ; quoique ces différens endroits ne diffèrent point également en longitude & en latitude. Des Açores à la Nouvelle-Hollande il y a une différence de 140 degrés de longitude, & il n'y en a qu'une de 70 en latitude.

Le P. *Hell* auroit souhaité pouvoir construire deux Tables, dont l'une auroit marqué les effets de la parallaxe absolue ou relative au centre de la Terre, pour tous les lieux où l'observation a été faite, & l'autre auroit été relative au Méridien de Paris, afin que l'on eût pu y choisir les observations les plus propres à déterminer la parallaxe du Soleil. Mais le temps qu'il est obligé de mettre à la composition de ses Ephémérides &

138 MERCURE DE FRANCE.

autres Ouvrages, ne lui a pas laissé le loisir de faire ces deux Tables. A leur défaut, j'ai dressé celle qui est à la fin de ce Mémoire. Si elle est bien faite, elle pourra suppléer à ce que cet Astronome auroit voulu faire.

Chaque colonne de cette Table porte son titre, qui s'entend assez de lui-même.

J'ai pris pour terme de comparaison l'observation faite à Paris à l'Observatoire de la Marine, sur les Bains de *Julien l'Apostat*, par *M. Baudouin*, Maître des Requêtes. Ce Magistrat, qui donne à *Uranie* les momens que *Thémis* lui laisse, avoit déjà, avant son observation, mérité de toute l'Astronomie, en assurant à *Vénus* un Satellite dont l'existence étoit plus que douteuse. *M. Cassini* crut l'avoir vu en 1686, *M. Short* dit l'avoir vu une fois en 1740. Mais ces grands Maîtres, quoiqu'armés des meilleurs Instrumens, sembloient n'avoir enfanté que le Rat de la Montagne. Il étoit réservé à *M. Montagne*, Astronome de Limoges, & secondé par *M. Baudouin*, de réaliser à nos yeux, avec une lunette de neuf pieds, un être aussi ancien que le Monde. Quatre observations qui en ont été faites en huit jours de

temps , au mois de Mai 1761 , avec la même configuration ou le même croissant que la Planète principale , dans quatre points opposés de son orbite , doivent dissiper le charme de l'illusion & de l'incrédulité. Pour se convaincre des avantages que l'Astronomie doit retirer de cette insigne découverte, il ne faut que lire les sçavantes Dissertations que son Promoteur en a lûes le même mois à l'Académie , & ce qu'en ont dit ses illustres approbateurs. A la vue du nouvel Astre qui vient nous révéler des secrets du Monde planétaire , inconnus jusqu'ici , & qui doit porter à la postérité le nom de celui qui l'a si bien fait connoître , qu'il me soit permis de dire : *Quid non cœlestia cogis , ô Bodoix !*

Les quatrièmes colonnes marquent en degrés & minutes la valeur de l'angle formé par le demi-diamètre horizontal du Soleil , & son rayon tiré au point de contact. Les points soulignés marquent ceux qui sont arrivés au-dessus de ce diamètre horizontal : ceux où il n'y a point de barre sont arrivés au-dessous. Ainsi l'on voit qu'à Madrid le premier contact s'est fait 2 degrés 48 minutes au-dessus du diamètre horizontal , & à Paris 8 degrés 43 minutes au-dessous. On

peut remarquer qu'en général plus ces angles sont grands, plus aussi est grand l'effet de la parallaxe absolue marquée dans la colonne à côté. Je dis, en général, & toutes choses d'ailleurs égales; car à Stokolm où l'entrée s'est faite 44 degrés 3 minutes au-dessous du D. H. la parallaxe a été de 5 minutes 11 secondes; & à Tobolsk, où la sortie s'est faite à 63 degrés 35 minutes, la parallaxe n'est que de 4 minutes 7 secondes. La raison de cette exception vient de la différence des parallaxes de hauteur qui a été plus considérable à Stokolm, où l'entrée s'est faite vers l'horizon, qu'à Tobolsk, où la sortie s'est faite vers le Méridien.

Pour réduire l'observation au centre de la Terre, j'ai ajouté ou soustrait l'effet de la parallaxe, selon qu'il est affecté du signe plus ou moins, dans la cinquième colonne.

On peut remarquer ici qu'à la sortie ou émerfion, l'instant du contact a été avancé par-tout où il s'est fait au-dessous du diamètre horizontal, & qu'il a été retardé là où il s'est fait au-dessus. Ce qui n'est arrivé qu'à Lisbonne, à Madrid & à Rodriguez, & que l'entrée ou l'immerfion a été retardée pour Stokolm,

Petersbourg & Tobolsk , où elle a paru se faire au-dessous du même diamètre.

On peut donc dire , par forme de corollaire , 1°. que l'effet de la parallaxe est d'avancer l'entrée , si elle se fait au-dessus du diamètre horifontal du Soleil , & de la retarder si elle se fait au-dessous ; au contraire , de retarder la sortie , quand elle se fait au-dessus , & de l'avancer , quand elle se fait au-dessous. 2°. Que cet effet est d'autant plus considérable qu'il se fait sentir plus loin de ce diamètre , & qu'il est nul vers ses extrémités , soit que les phases arrivent le matin , à midi , le soir , à l'horifon ou au zénith. On conçoit bien que dans ce dernier cas, le disque du Soleil étant dans une situation parallèle à l'horifon , tous ses diamètres peuvent être regardés comme horifontaux , & qu'une ligne tirée du centre de la Terre au Soleil , passant par l'œil de l'Observateur , l'effet de la parallaxe ne peut être que nul. Il doit l'être également à l'horifon , s'il arrive à l'extrémité du diamètre horifontal ; puisque la différence des parallaxes horizontales n'étant pas d'une demie minute de degré , un arc d'une aussi petite quantité est confondu avec la portion du vertical tangent au Soleil dans lequel agit la parallaxe.

Après avoir réduit l'observation au centre de la Terre dans les sixièmes colonnes , pour la réduire au Méridien de Paris , j'ai employé la différence des longitudes marquée dans la connoissance des temps de 1764 , & dans la troisiéme Table du Père *Hell* ; de sorte que la septième colonne devoit présenter un même instant , puisqu'elle est réduite à un même Méridien. Les différences qui s'y rencontrent ne peuvent venir que de l'incertitude des longitudes , ou du défaut des observations , ou de celui de mon calcul.

Il est fâcheux que le père *Hell* , dans le temps qu'il travailloit à sa dissertation , n'ait pas eu connoissance de l'observation faite à Lisbonne par M. de *Ciera* , Professeur des Etudes au Collége des Nobles ; cette Capitale du Portugal , Port de mer le plus occidental de toute l'Europe dont la longitude , par cette raison , est sans doute aujourd'hui exactement connue , auroit pu fournir un terme de comparaison plus propre que Madrid , dont la longitude est visiblement défectueuse , comme le dit le Père *Hell* sur sa quatrième Table : & puisque la longitude de Stokolm est encore incertaine à dix-neuf secondes

de temps près, suivant la Table de M. de Lalande comparée à celle du Père Hell, n'en peut-on pas dire du moins autant de la plupart des autres endroits où l'observation s'est faite ? A cette première source d'incertitude se joint celle qui vient de l'observation même. Il est certain qu'elle a dû se faire à la même seconde pour le même endroit. Et l'on voit dans un Paris, un Vienne & un Bologne, entre six ou sept Observateurs également habiles, jusqu'à des dix-huit, trente-cinq & cinquante-huit secondes de différence qui vient apparemment de la différence des Instrumens & des yeux.

Le Père Hell, a donc bien raison de s'écrier dans sa première remarque sur sa sixième Table : *Quis est Observatorum vel Astronomorum Deus qui aut observando aut calculando, se quatuor secundis non aberrasse persuadere nobis possit ?*

Je n'ai garde d'affurer d'avoir atteint dans mon calcul à cette précision de quatre secondes, quand je vois que je diffère au moins avec M. de Lalande, de sept secondes & demi pour le contact observé à Paris, de trente-huit secondes, pour le premier contact intérieur obser-

144 MERCURE DE FRANCE.

vé à Stokolm , & de quatorze secondes pour le second. Sur quoi il est pourtant bon de remarquer qu'il a employé une différence des parallaxes horifontales de vingt-cinq secondes, 6. avec une Méthode qui lui est propre , & que je n'ai employé qu'une différence des parallaxes de vingt-quatre secondes avec la Méthode de M. *Cassini* , imprimée dans les Mémoires de l'Académie année 1743 , page 385. Celle de M. *Delisle* , à la fin du même Volume m'a donné à-peu-près les mêmes résultats, je n'ai pu faire usage de celle de M. *de Lalande* , parce que je ne l'entends pas.

La Méthode de M. *Cassini* , qui me semble avoir été prise dans le grand livre de la Nature aussi simple que magnifique , consiste dans la résolution d'un seul triangle dans lequel il y a un angle constant , & toujours égal à celui qui est formé au centre du soleil par la perpendiculaire à l'orbite & le rayon tiré au point de contact , cet angle est toujours opposé à la différence des parallaxes de hauteur. Un autre angle qui est variable est formé par la tangente au point de contact & le vertical dans lequel agit la parallaxe , cet angle est toujours égal à l'arc ou à la portion du limbe du soleil

soleil interceptée depuis son diamètre horizontal jusqu'au point de contact , & le côté opposé à cet angle donne l'effet de la parallaxe.

Pour se donner une idée de ce triangle , on peut jeter les yeux sur la troisième Figure employée par M. Cassini , dans ses calculs sur le passage de Mercure en 1743 , à l'endroit que je viens de citer. On y voit les triangles $H D G$, $I C K$, dans lesquels les angles H , I sont égaux aux angles $M S D$, $M S C$, & opposé aux verticaux $D G$, $C K$; on voit encore que l'effet de la parallaxe a été plus grand à l'entrée qu'à la sortie , parce que l'angle $G D H$ étoit plus grand que l'angle $I C K$, & que si cet angle eût été si petit , que le vertical $C K$ n'eût fait qu'une ligne avec la tangente $C I$ (comme il arrive toutes les fois que le point de contact se fait à l'extrémité du diamètre horizontal) il ne se seroit point fait de triangle & par conséquent l'effet de la parallaxe , exprimé par $I K$ auroit été nul , quand même la sortie seroit arrivée vers l'horizon , soit au levant , soit au couchant.

La fuite au Mercure prochain.

G

M É D E C I N E.

OBSERVATIONS sur un Marasme occasionné par un morceau de plomb, par M. HOUSSET, de la Société Royale des Sciences, & Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier, Médecin des Hôpitaux, Bibliothécaire & ancien Directeur de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre.

J'AI vu en 1757 à l'Hôtel-Dieu un homme, qui, quelques heures après avoir mangé, rejettoit tous les alimens. Je soupçonnois qu'il étoit attaqué d'un schirre à l'orifice inférieur du ventricule, qui empêchoit les solides de passer dans le duodenum. J'employai pour le guérir les remèdes que je jugeois les plus efficaces, les vomitifs, les purgatifs, les fondans & les apéritifs, mais infructueusement. Le malade, ennuyé du peu de succès qu'il retiroit de ces secours, sorti de l'Hôpital, retourna dans son pays. J'appris quelque temps après, par son Chirurgien, qu'il y étoit mort; que son

cadavre ayant été ouvert , on avoit trouvé au fond de son estomach un morceau de plomb d'une figure irrégulière , assez considérable pour oblitérer le canal des intestins , & empêcher que , les alimens poussés par le mouvement péristaltique de l'estomach , n'entraissent dans le duodenum ; en sorte que le viscère devoit être irrité dans le temps de la digestion , & par un mouvement rétrograde , rejeter les matières alimenteuses à moitié digérées. Ce qui a conduit insensiblement notre malade à un marasme universel , & enfin à la mort. Il auroit pu guérir par un usage journalier de certaines préparations mercurielles. Les heureuses observations de M. le *Dran* , sur la dissolution du plomb dans la vessie , par le moyen du mercure , nous auroient invité à les employer , & nous auroient fait espérer une cure radicale : mais les payfâns sont souvent d'un génie si borné , qu'on les prendroit plutôt pour des automates , que pour des gens capables de donner le moindre éclaircissement sur la cause de leurs maladies. *

* L'estomach jouit de deux sortes de mouvemens , l'un progressif ou péristaltique , par lequel les alimens en partie digérés dans cet organe , sont poussés dans le duodenum , l'autre , rétrograde

G ij

SECONDE Observation sur une Perte de Sang suivie de la Fistule lacrymale.

Madame *Lefebvre*, Religieuse du Couvent de la Visitation, étoit attaquée depuis plusieurs années d'une perte de sang. Feu mon Père, Médecin de cette Communauté, laissoit aller cette perte jusqu'à ce qu'elle eût affoibli un peu les forces du corps, sans néanmoins en blesser notablement les fonctions; il la faisoit ensuite saigner du bras. Ce qui suspendoit pendant un long espace de temps l'écoulement. Je suivois la même méthode à laquelle la Nature étoit habituée: elle me réussissoit. Mais cette maladie, de simple qu'elle étoit, devint compliquée;

de ou antiperistaltique, qui, au lieu de les conserver pour l'œuvre de la nutrition, les chasse au contraire au-dehors. Ce double mouvement est vermiculaire, involontaire, contre les Schaliens, ne dépend que de l'irritation faite à la membrane musculaire du viscère qui seule en est le siège. Ce mouvement, à qui on a donné le nom d'*irritabilité*, connu depuis peu, annoncé si sçavamment dans les Expériences du célèbre *M. de Haller*, vient d'être développé, quant à sa nature & ses propriétés, dans les Lettres de *M. Housset* adressées à cet Auteur. Voyez le second volume des Mémoires sur les Parties sensibles & irritables, Edit. de Lausanne, 1760.

une ophtalmie, un flux de larmes involontaires qui dégénérent en un ulcère fistuleux lacrymal, rendoient son état plus triste de jour en jour, & me firent penser sérieusement à détruire jusqu'aux plus profondes racines du mal. Pénétré de cette réflexion, je jugeai que l'état présent ne pouvoit avoir d'autres causes que la constitution âcre de la masse du sang qui tendoit à la dissolution; il s'agissoit en conséquence d'adoucir l'acrimonie de ce fluide, & d'en rallier les principes. L'usage habituel du lait & des alimens farineux, comme le ris au gras, le vermicelle, les œufs au lait, &c, me parurent les plus propres à remplir ces deux indications; le tout précédé des remèdes généraux convenables à son état. Cette Religieuse, à qui je donnois l'espérance de la guérison, suivit constamment mes conseils, & au bout de huit mois elle fut délivrée, non-seulement de sa perte, mais aussi guérie de sa fistule, qui depuis cinq ou six ans, n'a laissé entrevoir aucune marque qui fît craindre son retour.

A Auxerre, ce 13 Avril 1764.

LETTRE écrite par M. FARCY , à Madame la Générale la MOTTE , du 20 Mars 1763 , au sujet de ses Gouttes blanches & jaunes.*

MADAME,

LA vie & la santé de mon Père , que je dois à l'excellence de votre Elixir , & aux bons soins de M. *Thiery* , Docteur en Médecine de la Faculté de Paris , sont pour moi les motifs d'une reconnaissance qui ne s'altérera jamais. Que ne puis-je persuader au Public que , si la paralysie a des effets si fâcheux , que les tempéramens même les plus robustes n'en sont pas exempts , on trouve dans votre Elixir un excellent remède contre cette maladie. Mon Père , sexagénaire & fort replet , fut tout-à-coup réduit le 31 Janvier dernier en un état qui ne permettoit pas même aux gens de l'Art , d'espérer le rétablissement de toute la partie droite du corps qui étoit immobile. Mais comme nous trouvâmes heureusement

* Cette Lettre n'a été retrouvée que depuis quelques jours , au Bureau du Mercure.

Mr Thiery, dont les lumières sont aussi connues que les bonnes qualités de son cœur, il ne désespéra point d'une guérison parfaite. Parmi les moyens dont il se servit, il employa principalement l'Elixir jaune. Ces secours firent au bout de trois jours concevoir les plus grandes espérances. La langue qui subitement s'étoit tellement engagée, que mon Père ne pouvoit nommer ce dont il avoit besoin, commença à se délier, & le sixième jour de sa maladie il se faisoit entendre. *Mr Thiery* ayant ordonné des frictions avec votre Elixir blanc, le long du bras droit plus fortement affecté, le surlendemain de cette opération le doigt annulaire & le petit doigt donnèrent quelques signes de mouvement. J'affirme avec la plus grande vérité, que la continuation de ces frictions, l'usage intérieur de l'Elixir jaune, avec les autres remèdes, ont en moins de quinze jours produit des effets étonnans; de sorte que l'articulation des doigts de la main étoit on ne peut pas plus sensible, & il restoit à la langue peu d'embarras. Je certifie qu'aujourd'hui mon Père va, vient, se promène; qu'il parle aussi librement qu'autrefois, & se sert de son bras au point de s'en raser. Tout le quartier du

fauxbourg S. Honoré a connoissance de cet événement, aussi-bien que M. le Comte de *Saint-Florentin*, & auquel ce Ministre aussi distingué par sa sagesse que par sa bonté, s'est intéressé. Indépendamment de M. *Thiery*, qui a dirigé la cure de mon Père, je puis citer pour témoins de son état actuel & passé MM. *Bainieres*, *Cagnard* & *Cadet*, Chirurgiens. M. de *Lassaigne*, Médecin du Roi, qui a bien voulu suivre mon Père dans sa convalescence, avec une attention particulière, a cru ne pouvoir mieux faire que de continuer le traitement qui avoit si bien réussi.

Je suis avec autant de respect que de reconnoissance, &c.

A Paris, le 10 Mars 1763.

A C A D É M I E S.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de BÉSIERS.

LE 25 du mois d'Août dernier, 1763, l'Académie célébra le matin la Fête de Saint Louis, par une Messe

qu'elle fit dire, & après laquelle M. l'Abbé de *Bâstard* Prêtre, Sacristain de la Cathédrale & l'un de nos Confrères, lut le Panégyrique du Saint, qui eut l'applaudissement d'une nombreuse assemblée.

Le même jour, vers les cinq heures après midi, l'Académie se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où en présence de MM. les Maire & Consuls, d'un grand nombre d'Officiers, & d'autres personnes de distinction, M. *Brouzet*, Directeur, ouvrit la séance par un discours, où il parla de la Paix; & des circonstances qui l'ont précédée, & à la fin du quel il fit l'Eloge du ROI, de M. le Comte. de *S. Florentin* notre Protecteur, de M. notre Evêque & de M. de *Mairan*. Ensuite il s'étendit beaucoup sur l'éducation morale des Enfans: c'étoit la seconde partie de ses réflexions sur ce sujet. Il en avoit lu la première dans la séance publique précédente.

M. l'Abbé de *Manse*, qui avoit été chargé par la Compagnie de faire le précis du discours sur l'utilité des Voyages, que notre Associé M. l'Abbé *Gros-de-Besplas* de la Maison & Société de Sorbonne, vient de faire imprimer, lut ce qui suit.

G. v

M. l'Abbé *Gros*, après une courte Préface, où il rend compte des motifs qui l'ont engagé à choisir le Sujet qu'il a traité, commence son discours par un remerciement de la grace qu'il dit avoir reçue, en se voyant admis parmi nous. La modestie & la reconnoissance semblent lui avoir dicté les expressions dont il se sert à cette occasion ; il passe tout de suite à l'utilité des voyages, relativement aux Sciences & aux mœurs : il fait voir que les voyages éclairent les Sciences & qu'ils forment les mœurs : voilà les deux parties de son discours.

Les voyages, dit-il, après M. *Piganiol de la Force*, ont été les premières écoles du monde, & les Voyageurs les premiers Sçavans. Rempli de l'idée de cet Auteur, M. l'Abbé *Gros* regarde l'Univers comme un cabinet, & un Voyageur comme un Sçavant qui parcourt tous les Livres qui y sont contenus ; avec cette différence, que le Voyageur en interrogeant les hommes de tous les pays, en est bien autrement affecté, que le Sçavant qui n'interroge que les Livres ; tout est froid pour celui-ci ; tout s'anime pour celui-là. L'histoire des Nations policées, & de

celles qui ne le sont pas, l'histoire des Empires & des Peuples, l'histoire naturelle, l'histoire même de la Religion, tout est à découvert pour celui qui voyage ; les Sciences proprement dites, Philosophie, Théologie, Astronomie, Géographie, Tactique, Médecine, Botanique, tout est dévoilé au voyageur. Il juge de tout, parce qu'il voit tout, qu'il écoute tout.

C'est le tableau que nous présente l'Auteur dans la première partie de son Discours ; & ce tableau est un tableau mouvant, qui fait passer l'objet dans le cœur du Spectateur.

La seconde partie, dit M. de Manse, est d'autant plus agréable à lire, que l'Auteur combat victorieusement par les faits le préjugé que l'Abbé Regnier a réduit en maxime : *rarement à courir le monde, on devient plus homme de bien.* On ne peut se refuser à tout ce que M. Gros dit pour prouver que les voyages sont profitables aux mœurs ; premierement, en corrigeant les défauts qui peuvent se trouver dans les caractères nationaux & personnels. Il y a des vices, dit-il, auxquels on ne peut échapper que par la fuite ; le voyageur fait toujours. Secondement, en substi-

tuant à ces défauts les qualités qui donnent de l'éclat aux Nations que l'on va visiter. La vertu se montre au voyageur sous tant d'images , qu'il sent redoubler pour elle son inclination. D'ailleurs il a des motifs bien puissans pour devenir vertueux ; la gloire de sa Nation , & sa gloire personnelle.

Parmi nous un Citoyen se montre-t-il léger ? c'est le vice de la personne : chez l'Etranger , il fait accuser la Nation ; c'est le vice des François. Parmi nous le Citoyen jouit d'une considération , qui peut-être n'est due qu'à ses Pères : chez l'Etranger, il n'a d'autre ressource que son propre mérite pour se concilier les suffrages de ceux avec qui il vit.

M. l'Abbé *Gros* finit son Ouvrage par l'Eloge du Roi, de M. le Comte de *S. Florentin* notre Protecteur, de M. *Bésiers* notre Chef, de M. de *Mairan* notre Fondateur, de M^{de} *Lepaute* notre Associée; & tous ces Eloges font sortir le mérite de celui qui loue , de même que le mérite de ceux qui sont loués.

Après le Discours dont je viens , dit M. de *Manse* , de donner le précis , M. *Gros* ajoute des réflexions sur les Voyages ; & ce n'est pas l'endroit le moins piquant , ni le moins utile de son écrit.

Il étoit si plein de sa matière , que ne pouvant pas faire entrer tout ce qu'il avoit médité là-dessus , dans un discours de demi-heure de lecture , il a été obligé de la *cisailler*, pour ainsi dire , afin de ne rien omettre de ce qui devoit persuader son Sujet , & pour en faire retirer les avantages qu'il en a retirés lui-même. Comme Orateur , son éloquence détermine à voyager : comme *enseur* , ses maximes apprennent à voyager : la méfiance , dit-il , est un vice dans le commerce de la Société : elle est indispensable dans les voyages , & devient une prudence ; c'est en ce sens , qu'on a toujours dit que la méfiance étoit *mère de sûreté*.

Si l'on croit les gens du País , on accourcit son chemin par les sentiers ; & j'affure , dit-il , qu'on l'abrège par les grandes routes. Cette maxime a l'air d'un paradoxe ; mais en l'examinant , on en découvre aisément la vérité.

Les autres réflexions que l'on trouve en assez grand nombre dans l'ouvrage de M. l'Abbé Gros , sont très-judicieuses , & d'une pratique sûre & avantageuse. Il seroit à souhaiter qu'on les gravât dans l'esprit & dans le cœur des jeunes gens qu'on destine à voyager.

158 MERCURE DE FRANCE.

M. *Bouillet* le Père parla ensuite sur la mort prompte de quelques femmes en couche, & sur les moyens de prévenir cette mort. Il n'en détailla pas toutes les causes : il réserva pour une autre occasion la syncope, la suffocation utérine, l'apopléxie laiteuse ; & pour l'hémorrhagie excessive, il renvoya à M. *Levret*, habile Accoucheur de Paris, qui en a très-bien disserté dans un de ses ouvrages. Il se borna à la gangrène de l'utérus, suite de l'inflammation de cette partie, & la cause la plus ordinaire de la mort prompte de ces accouchées : Sujet qui ne paroît pas avoir été traité en particulier* & avec toute l'attention qu'il mérite.

Mais à quoi attribuer cette inflammation, & la gangrène qui lui succède si promptement ? Le commun des hommes en rapporte ordinairement la cause à quelque coup extérieur, à quelque chute, ou à quelque déchirure, à quelque contusion dans l'intérieur du sein ; & l'on ne peut pas nier qu'à l'égard de

* M. *Astruc* a parlé de l'inflammation de la matrice hors le temps des couches ; mais il n'a pas encore traité *ex professo* de celle qui survient d'abord après l'accouchement. V. *Traité des maladies des Femmes* imprimé en 1761.

certaines femmes qui ont péri brusquement , ces causes n'aient eu quelque part à leur mort. On ne manque guères aussi de soupçonner quelque faute dans le traitement de l'accouchée , si sa mort a été précédée d'une maladie de quelques jours.

Cependant , on voit 1°. mourir des accouchées , qui n'avoient fait aucune chute , & qui n'avoient reçu aucun coup sur le ventre.

2°. Il en meurt aussi sans qu'il y ait eu aucune écorchure ou contusion dans leur sein ; & l'on en voit réchapper dont le sein n'a pû qu'être furieusement maltraité. Car sans parler de celles qui ont survécu à l'Opération Césarienne , combien d'exemples n'a-t-on pas , de femmes à qui on a arraché de force ou tiré par des crochets des enfans morts , ou des têtes séparées de leur tronc , ou enclavées entre les os du bassin , sans que la mort s'en soit toujours ensuivie ?

Il y a plus : on a vu revenir en santé des femmes à qui les enfans pourris dans leur sein , avoient percé l'abdomen , s'étoient frayés une issue à travers les membranes de l'utérus & de l'intestin

rectu n,* d'où ils sortoient par pièces : ce qui prouve évidemment, que, quoique la substance de l'utérus soit très-délicate, très-susceptible des impressions soit extérieures, soit intérieures, & qu'il faille la ménager avec toute l'attention possible, ce n'est pas pourtant toujours à raison de sa délicatesse, ni à raison des incisions qui ont pu y être faites, ou des meurtrissures qu'elle a pu recevoir, ou des inflammations & des abcès qui ont pu s'y former, que la gangrène de cette partie enlève si brusquement la femme en couche.

3°. Enfin il meurt des accouchées entre les mains des plus habiles Médecins, quoiqu'elles se fussent délivrées naturellement, & que dans leur maladie elles eussent été traitées selon toutes les règles de l'Art.

A quoi donc attribuer le triste sort de ces femmes ? C'est, répond M. B. à la nature de la fièvre qui les attaque d'abord après l'accouchement, & à laquelle succèdent promptement l'inflammation & la gangrène de leur sein.

* V. Joann. Langii Epist. Med. Lib. 2. Epist. 39. Mém. de l'Acad. Royale des Sciences, année 1702. p. 234. Observ. de Médecine de la Société d'Edimbourg. Tom. V. Art. 39. &c.

Après avoir expliqué en peu de mots la disposition de l'utérus après l'enfantement, & avoir rapporté les causes générales de la gangrène & du sphacèle, M. B. ajoute qu'il est visible que si une femme avant ses couches n'a pas observé les régles d'une sage diète, si elle a usé de mauvais alimens, d'alimens capables de fournir une grande quantité de sucs de mauvaise qualité, ou que par quelque cause que ce soit ces mauvais sucs se soient formés dans son corps, que d'abord après l'accouchement ils viennent à se développer, & qu'ils occasionnent une fièvre de mauvais caractère avec de violens redoublemens, son sein doit s'engorger à un extrême degré, se gangrener, se sphaceler, d'où s'ensuivra une prompte mort.

On ne sera pas surpris de ce funeste accident, si on considère d'un côté l'état où se trouve le sein des femmes d'abord après l'accouchement, & de l'autre, si on examine les effets que doivent produire sur ce viscère les violens paroxismes d'une fièvre putride maligne.

On s'imagine bien qu'il faut un peu de temps pour que les parois de l'utérus énormément distendus vers la fin de la grossesse, se rapprochent; que leurs vaisseaux extrêmement gonflés se vident

des liqueurs qu'ils contiennent, & que tout le corps de ce viscère revienne à son premier état ; d'où il est aisé de comprendre que s'il arrive de violens redoublemens de fièvre, avant que l'utérus soit réduit à son premier volume ; ses vaisseaux déjà gorgés & dépourvus d'élasticité céderont aisément à l'impétuosité des humeurs qui y aborderont ; les extrémités capillaires de leurs rameaux artériels se rempliront outre mesure ; les liqueurs qui y sont accumulées ne pourront plus rouler ; les tuniques de quelques rameaux trop dilatées se rompront ; & il surviendra une cessation totale du cours des liquides, & du mouvement systaltique des solides : en un mot la gangrène & le sphacèle ou la mort de ce viscère qui entraîne promptement celle de l'accouchée.

Ajoutons que plus les femmes auront manqué dans leur régime pendant leur grossesse, plus elles seront exposées à ce sinistre événement après leurs couches, & beaucoup davantage celles dont le sein n'étoit pas originairement bien constitué.

M. B. rend raison du mauvais succès des remèdes dans le cas dont il s'agit ; & il ajoute qu'on ne doit accuser ici ni

Médecin , ni Accoucheur. Il prétend qu'ils ne sont point alors comptables de la mort de ces infortunées ; & que c'est uniquement à la mauvaise disposition de leur sein , & à la fièvre putride maligne qui les saisit d'abord après leurs couches , qu'il faut s'en prendre.

D'où il conclut que pour éviter une si brusque & si fâcheuse catastrophe , le seul moyen seroit de prévenir la fièvre putride maligne qui fait périr les femmes en couche en occasionnant promptement l'inflammation & la gangrène de leur sein. Et ce moyen consiste , dit-il , en un régime très-rigoureux , en une privation absolue d'alimens indigestes , ou aisés à se corrompre , sur-tout de ragoûts , de pâtisseries , de liqueurs ardentes ou faciles à s'enflammer , en un sommeil tranquille , en un exercice modéré , & en une suspension presque totale des passions de l'âme : en un mot , en une manière de vivre frugale , prise principalement des végétaux , & réglée de telle sorte , que les femmes perdant leur grossesse n'ayent aucune indigestion à craindre , & qu'elles puissent se flatter de ne porter aucun mauvais levain dans leur corps , ou ce qui revient au même , de n'avoir aucun foyer de

164 MERCURE DE FRANCE.
maladie lors de leur enfantement.

Avec de telles précautions, auxquelles vraisemblablement peu de femmes grosses voudront entièrement s'assujettir, quelque nécessaires qu'elles leur soient, ou du moins en y suppléant suffisamment, s'il est possible, par le secours de l'Art, elles préviendront infailliblement la fièvre putride maligne, dont quelques-unes sont menacées après leurs couches, & dont les effets leur sont si funestes.

A BESIERE, le 15 Septembre 1763.

A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

M A N U F A C T U R E S.

L'ON avertit le Public qu'il se vend tant à Paris, que dans les Provinces, des Toiles peintes sous le nom de la *Manufacture d'Orange*, qui n'en sont pas; & que la véritable façon de connoître cel-

les qui sont peintes & imprimées à Orange, & de convaincre les débitans de mauvaise foi qui trompent tous les jours les personnes qui achètent de ces étoffes, est de se faire représenter les chefs des Pièces qui sont toutes marquées en tête & en queue : *Manufacture de J. R. Wetter, & sa Compagnie à Orange* & de rejeter toutes celles qui ne le seront pas, ou dont la marque paroîtroit avoir été ajoutée après coup.

L'on avertit aussi le Public, que le Magasin général de cette Manufacture, qui se tient toujours à l'Hôtel de Jaback, rue neuve S. Médéric, est continuellement assorti en toutes sortes de Toiles peintes tant pour Meubles, Robbes, Deuils & autres; Toiles pour habits d'Hommes en desseins de lustrine, Vestes à bordures, Mouchoirs; & qu'il ne se vend que des Toiles en ladite Manufacture.



ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

MÉTHODE qui abrège les règles en usage, pour apprendre l'accompagnement du clavecin, & dont la pratique exige tout au plus deux mois d'exercice, pour parvenir à accompagner tout seul, toute sorte de Musique à livre ouvert, & en beaucoup moins de temps encore, avec le secours d'un Maître; par M. *Giannotti*.

L'Auteur propose cet Ouvrage par souscription, dont le nombre est fixé à deux cent; le prix sera de 24 liv. On souscrit chez M. *le Clerc*, Marchand de Musique, rue S. Honoré, près la rue des Prouvaires, à Ste Cécile. On payera 12 liv. en souscrivant & 12 liv. en recevant l'exemplaire au premier Août prochain 1764. On prend ce terme, pour donner le temps aux Provinces & dans les Pays Etrangers de s'y intéresser.

Si on doutoit des progrès rapides que l'on fait par cette admirable méthode, on prie les personnes qui veulent

s'y intéresser , de s'adresser à M^{de} *Casamajor* , rue des Bons-Enfans , au coin de la rue Neuve des Petits - Champs , qui en a la preuve sous ses yeux ; & à M^{lle} *Fel* , rue S. Thomas du Louvre. L'une & l'autre de ces personnes , en rendront témoignage. Cet Ouvrage convient également pour la Harpe.

PREMIER RECUEIL des Menuets nouveaux , pour le Violon , avec Accompagnement de Basse & de Clavecin , dédié à M. le Baron de S. PORT , composé par M. Cramer. Prix , 1 liv. 4 f. chez M. Theveneau , au grand Bureau de la Poste de Paris , rue des Quatre-Vents ; & aux Adresses ordinaires de Musique.

G R A V U R E.

IL paroît une Estampe nouvelle , dédiée à M. *Handmann* , Peintre à Basle , représentant la *Lune cachée* , gravée d'après le tableau original de *Vander-née* , par le sieur *Zingg*. Cet ingénieux Artiste , qui par l'intelligence de son art & un burin extrêmement flatteur ,

à le secret de rendre intéressantes les moindres productions, a sçu réunir dans celle-ci le gracieux à un très-bel effet. Cette Estampe, dont le prix est de 1 liv. se trouve chez le sieur *Aliamet*, Graveur du ROI, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

On trouve aussi chez le même deux autres Estampes nouvelles, gravées d'après les Tableaux originaux de *Berghem*, qui sont au cabinet de *M. le Chevalier Damery*. Le prix de chacune de ces Estampes est de 1 liv. 16 s.

Le sieur *MIGER* vient de graver une Estampe, d'après le Tableau Original, peint à Rome d'après nature, par *M. Vien*, intitulée *l'Hermite sans souci*. Ce Morceau qui ne peut faire que beaucoup d'honneur au burin de cet Artiste, est dédié à *M. Cochin*, Chevalier de l'Ordre du ROI, Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture; & se vend au vieux Louvre, chez *M. Vien*, Peintre du ROI.

PLAN d'une Maison, avec ses dépendances, provenant de la succession de
de

de S. A. S. Mgr le COMTE DE CHAROLOIS, située à la Nouvelle-France, fait, & levé par M. Gillet, le jeune, Architecte. Prix, 1 liv. 10 s. Chez l'Auteur, grande rue du Fauxbourg Saint Martin.

Il se trouve attenant ce Château, plusieurs Maisons propres pour des Manufacture, pour des Marchands de Vin & autres, que le sieur *Chefdeville*, Officier du ROI, Maître de Mufette des DAMES DE FRANCE, a fait construire, avec de beaux Jardins garnis d'espaliers & des meilleurs fruits; ainsi que de grands Emplacements propres à bâtir soit sur trois rues, soit du côté de la Campagne, à vendre en une ou en plusieurs parties. On peut s'adresser au sieur *Chefdeville*, tous les Mardi & Vendredi de chaque semaine après-midi, en ladite Maison; chez l'Auteur du Plan, à l'adresse ci-dessus indiquée, & à MM. *Maréchal & Trutat*, Notaires, rue de Condé à Paris, qui donneront sur ce Sujet, tous les éclaircissemens nécessaires.

ARTICLE V.
S P E C T A C L E S.

*NOTICE d'OLYMPIE, Tragédie de
M. de VOLTAIRE. **

<i>PERSONNAGES.</i>	<i>ACTEURS.</i>
OLYMPIE, Fille d'Alexandre,	<i>Mlle Clairon.</i>
CASSANDRE, Fils d'Antipatre, Roi de Macédoine,	<i>M. le Kain.</i>
ANTIGONE, Roi d'une partie de l'Asie,	<i>M. Bellecour.</i>
STATIRA, Veuve d'Alexandre,	<i>Mlle Dumefnil.</i>
L'HIEROPHANTE, ou Grand- Prêtre qui préside à la Célé- bration des grands Mystères,	<i>M. Brizard.</i>
SOSTENE, Officier de Cassandre,	<i>M. Dauberval.</i>
HERMAS, Officier d'Antigone, Prêtres initiés, Prêtresses, Soldats & Peuple.	<i>M. Blainville.</i>

*La Scène est dans le Temple d'Ephèse, où l'on cé-
lébre les grands Mystères.*

* Comme cette Pièce est imprimée depuis long-temps, & qu'elle est entre les mains de tout le monde, ainsi que tout ce qui s'imprime d'un Auteur aussi célèbre, nous nous bornons à une simple Notice.

A C T E P R E M I E R.

SOSTENE est dans le Péristyle du grand Temple. La principale porte s'ouvre; *Cassandre* en sort, & paroît agité. Il confie à *Sostène* le trouble dont il espère être bientôt délivré. Les grands Mystères vont finir; il s'est fait initié. Il invite *Sostène* à rester dans le parvis, pour être témoin de ses premiers devoirs & de ses premiers soins envers *Olympie*. Cette *Olympie* est une Esclave enlevée dans son enfance par *Antipatre*, qui avoit des raisons pour cacher le secret de sa naissance; *Cassandre* le sçait & veut réparer l'outrage. Il avertit *Sostène* que cette prétendue Esclave doit être respectée. Elle expie, dit-il, entre les mains des Prêtresses qui la présentent au Temple, des forfaits qu'elle ne connoît pas, & qu'il desire ardemment qu'elle ne connoisse jamais. Ce secret inquiète *Antigone*. Il veut l'arracher de *Cassandre*. Il vient avant le jour le trouver pour cela dans les Parvis de ce Temple. Il exhorte *Cassandre* au nom de leur ancienne amitié, à réunir leurs forces pour partager la Terre entr'eux, & pour défendre les conquêtes d'*Alexandre* contre les ennemis

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

qui viennent de toutes parts s'emparer de ces riches dépouilles. Sur un regret qui échappe à *Cassandre*, *Antigone* veut calmer ses remords. Le premier avoit présenté dans un festin le poison qui causa la mort d'*Alexandre*. Il lui avoit été donné par son père *Antipatre*, mais sans lui en avoir confié le secret. *Antigone*, par le portrait qu'il fait d'*Alexandre*, entreprend de justifier l'attentat. L'âme de *Cassandre* s'épouvante toujours de l'horreur du crime. *Antigone*, qui veut aller à son but sur le secret qu'il a dessein de pénétrer, reclame de nouveau l'amitié de *Cassandre*. Il en exige une promesse de lui accorder ce qu'il demandera. *Cassandre* promet; *Antigone* ne demande qu'une Esclave; mais cette Esclave est *Olympie*. A cette demande *Cassandre* est troublé. Son ami insiste, il répond par ces Vers :

- » Sous les yeux vigilans des Dieux & des Déeses,
- Olympie est gardée au milieu des Prêresses.
- » Les portes s'ouvriront quand il en sera temps.
- » Dans ce Parvis ouvert au reste des vivans,
- » Sans vous plaindre de moi, daignez au moins
- » m'attendre.
- » Des Mystères nouveaux pourront vous y sur-
- » prendre,

— Et vous déciderez si la Terre a des Rois
 Qui puissent asservir Olympie à leurs loix.

Cassandre rentre dans le Temple ; *Antigone* croit avoir pénétré le grand mystère qu'il soupçonne sur le sort d'*Olympie*. On ouvre les trois portes du Temple, dont on découvre l'intérieur. Les Prêtres d'un côté & les Prêtresses de l'autre environnent l'Autel, sur lequel *Cassandre* & *Olympie* mettent la main : ils prononcent alternativement en présence de l'*Hierophante*, des sermens préparatoires de l'Hymen dont on va célébrer la pompe. *Cassandre* en appelle à *Antigone* lui même, pour sçavoir si, malgré les liens de l'amitié, il pouvoit lui faire un tel sacrifice ; & les portes du Temple se referment. *Antigone* est plus confirmé que jamais dans ses soupçons sur le sort d'*Olympie*. L'ambition & l'amour se réunissent pour l'animer. *Olympie* a des droits qui peuvent élever son Epoux au rang de Roi des Rois. L'amour a plus d'empire sur son cœur qu'il ne croyoit lui-même ; tout excite sa jalousie, tout enflâme sa colère. La pompe de l'Hymen qui s'apprête irrite & redouble en lui ces cruelles passions. Il s'écarte des objets qui le blessent. Il va

concerter les projets furieux qu'il conçoit, pour empêcher que l'Hymen de *Cassandre* & d'*Olympie* ne s'accomplisse.

A C T E I I.

Les trois portes sont ouvertes. Tout le Théâtre est réputé alors l'intérieur du Temple. L'*Hierophante* est environné des Prêtres & des Prêtresses. Une seule Prêtresse, ensévelie dans sa douleur, n'assiste point aux Mystères. Mais le sort l'a nommée pour la célébration de l'Hymen qui se prépare. La voix du Sort est regardée comme celle de Dieu même ; il faut qu'elle obéisse. Une Prêtresse inférieure est chargée de la faire venir. Elle paroît, elle regrette en larmes la nécessité qui l'arrache à sa retraite. Une autre nécessité l'accable : son sort étoit resté inconnu même dans l'intérieur du Temple. Les loix du Rit qu'on y pratique exigent qu'elle se déclare. Elle cède avec effort ; elle prend le serment de tout ce qui assiste sur les secrets qu'elle va révéler. Elle s'informe auparavant s'il est vrai que *Cassandre* soit au nombre des Initiés. Elle gémit de ce qu'il parle aux mêmes Dieux qu'elle. L'*Hierophante* cherche à la consoler par des sentimens

de Religion. Enfin cette Prêtresse voilée est *Statira* ; c'est la fille de *Darius* , c'est la veuve d'*Alexandre* , qui déclare que *Cassandre* est l'auteur de la mort de son Maître , qu'il a plongé dans son sein à elle-même un fer meurtrier , & qu'il l'a laissée mourante , sur le corps de son auguste Epoux. L'*Hierophante* veut se prosterner aux pieds de cette grande Reine ; mais elle ne demande de respect que pour sa douleur. Elle connoît trop le néant des grandeurs du monde. Un vil étranger , un pauvre , soulagea la misère de *Darius* ; une femme Ephésienne lui a sauvé la vie à elle-même , abandonnée de ses amis & de ses Sujets. Cette femme est la Prêtresse inférieure qui l'accompagne ; l'horreur du monde l'a déterminée à s'enterrer vivante au fond de ce Temple. Elle pleure une fille , un enfant arraché de ses bras sanglans. Quelques efforts qu'il en puisse coûter à son cœur , la loi qu'elle a embrassée l'oblige en cette occasion à bénir elle-même l'Hymen d'*Olympie* & de *Cassandre* : c'est elle qui doit présenter le feu sacré , l'eau lustrale , l'encens , enfin tout ce qui doit consacrer cette auguste Cérémonie. L'*Hierophante* plaint *Statira* , & la laisse seule attendre *Olym-*

176 MERCURE DE FRANCE.

pie. Celle-ci s'avance. Le Temple est ébranlé à son approche. Le cœur de *Statira* est ému jusqu'au trouble, à l'aspect de cette jeune Personne, qu'elle regarde comme une victime dévouée au malheur. Elle plaint sur tout l'illusion de son cœur, quand elle entend de sa bouche ingénue la déclaration vraie & sincère de ses sentimens pour *Cassandra*.

- » Depuis (dit *Olympie*) que je tombai en ses au-
» gustes mains,
» J'ai vu toujours en lui le plus grand des Humains.
» Je chéris un Epoux, & je révère un Maître.
» Voilà mes sentimens, & voilà tout mon être.

C'est dans cette Scène que se prépare de la manière la plus naturelle & la plus intéressante, la reconnoissance entre la mère & la fille. Toutes les réponses d'*Olympie* aux questions de *Statira* sur son sort, sur les époques de sa naissance & de son esclavage, jettent une lumière encore indécise, mais qui frappe sensiblement l'âme de cette mère infortunée. L'*Hierophante* survient : il achève d'éclaircir ce grand évènement. Il apprend à *Statira* qu'*Antigone*, que les Peuples, que l'Armée, que toutes les voix enfin se réunissent à déclarer que cette *Olympie*

est fille d'*Alexandre*. Ce bonheur est mêlé pour *Statira* de l'affreuse amertume qu'y répand l'Hymen projeté. On menace le Temple ; des Soldats l'environnent. Ephèse est divisée en deux factions. L'*Hierophante* exhorte les Princesses à demeurer au pied des Autels. Il va se présenter aux Rois audacieux qui menacent de violer la sainteté de son asyle ; & si la tyrannie, dit-il, osoit en approcher ,

» C'est sur son corps sanglant qu'il lui faudra
» marcher.

Statira fait des vœux pour le succès des armes d'*Antigone* , & de douloureuses réflexions sur la nécessité où elle est de n'attendre du secours que de ses ennemis qui ont été ses Sujets. Elle exhorte *Olympie* à suivre le devoir qu'elle-même s'est prescrit , de soutenir le grand nom qui reste à la mère & à la fille.

A C T E I I I.

LE Temple est fermé. *Cassandra* & *Sothène* sont dans le péristile. Le premier a cédé à la voix publique. Il est convenu qu'*Olympie* est fille d'*Alexan-*

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

dre. Antigone, abusant de la religion, qu'il ne respecte pas, a soulevé le Peuple, & fait envisager comme un crime affreux l'hymen de *Cassandre* avec une fille dont il a tué la mère. *Cassandre* convient avoir tué *Statira*, mais c'est dans le tumulte & l'horreur des combats. Son plus grand supplice est d'être coupable aux yeux d'*Olympie* qu'il adore. Il espère cependant de la tendresse d'*Olympie*, dont le cœur est à lui dès l'enfance. Mais si elle retiroit la main qu'elle lui a donnée, il menace de détruire le Temple même dont il est le défenseur. Il cherche *Olympie*, il est arrêté par l'*Hierophante*. Il lui demande la Princesse, l'*Hierophante* lui promet que la Prêtresse chargée du soin sacré de la cérémonie, va bientôt l'amener; mais il fait des vœux pour que cet hymen n'occasionne pas le malheur de l'un & de l'autre époux. Ces vœux allarment *Cassandre*, il veut faire expliquer l'*Hierophante*, il l'accuse d'être du parti d'*Antigone* contre lui. Le Grand-Prêtre répond à ce soupçon avec une religieuse fermeté.

20 Me préservent les Cieux de passer les limites.

21 Que mon culte paisible à mon zèle a préservé.

- » Les intrigues des cours , les cris des factions ,
 » Des humains que je fuis les tristes passions
 » N'ont point encor troublé nos retraites obscures.
 » Au Dieu que nous servons nous levons des
 » mains pures.
- » Les débats des grands Rois prompts à se divi-
 » ser ,
 » Ne sont connus de nous que pour les appaiser.
 » Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
 » Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.
- &c. &c.

Olympie s'avance avec *Statira* voilée. Dans cette Scène , en même temps terrible & attendrissante , *Cassandre* reconnoît *Statira* dans les bras de laquelle se jette *Olympie*. *Cassandre* est confondu & accablé de ses remords. *Statira* lui rappelle tous les crimes qu'elle lui reproche. Il ne prétend s'excuser sur rien. *Olympie*, pressée par un devoir qu'elle croit sacré , demande elle-même à sa mère d'éteindre les flambeaux d'un si funeste hyménée. *Cassandre* au désespoir , *Cassandre*, qui a mis son Sceptre & sa Couronne aux pieds de ces Princesses , sans prétendre se justifier , n'écoutant plus qu'un amour auquel il ne peut résister , jure d'enlever du Temple & même des bras de sa mère la triste

H. vj.

Olympie qu'il a droit de regarder déjà comme son épouse. Il sort & laisse les deux Princesses dans les allarmes que leur cause la fureur de ses menaces. *Antigone* vient se présenter à *Statira* pour être le défenseur de la veuve & de la fille d'*Alexandre*. Il demande le suffrage de *Statira* ; il l'obtient aisément du desir qu'elle a de se venger ; mais il prétend pour prix de ses services la main d'*Olympie*. *Statira* consulte l'aveu de sa fille. Celle-ci apporte pour excuse le trouble affreux de sa situation, & ne promet rien. *Statira* répond de son aveu. Restée seule avec sa fille, elle la presse de se décider, elle lui propose de rallumer pour *Antigone* les flambeaux de l'hymen éteints pour *Cassandre*. *Olympie* se défend quelque temps, en protestant qu'elle ne veut d'autre Trône, d'autre hymen que la retraite obscure qu'avoit choisie sa mère, pour elle-même. Elle propose à cette mère affligée, de laisser tous les débats de ces Rois forcenés, de ne point joindre leurs mains tremblantes, à ces mains meurtrières.

« Les larmes sont pour nous, les crimes sont
» pour eux.

Ces larmes, qu'en effet elle voit ré-

prendre à sa fille, glacent d'horreur *Statira*. La tremblante *Olympie* ne peut lui cacher qu'elle aime *Cassandre*, mais elle jure de le fuir. *Statira* est épouvantée d'un sentiment qu'elle déteste dans sa fille, celle-ci tombe à ses pieds.

» Hélas, dit-elle, de douleur dévorée,
 » Tremblante à vos genoux, je les baigne de
 » pleurs.
 » Ma mère, pardonnez.

STATIRA.

» Je pardonne & je meurs.

Olympie jure de ne jamais trahir ses devoirs, & de mourir plutôt que d'offenser la gloire des Auteurs de sa naissance. *Statira* est pénétrée de douleur de voir qu'*Olympie* peut mourir plutôt que de haïr l'ennemi qu'elle déteste. Mais elle compte sur sa vertu, & ne peut la regarder comme coupable.

A C T E I V.

Antigone est dans le péristyle, ses soldats occupent les passages qui conduisent au Temple; le Peuple d'Ephèse est partagé entre *Cassandre* & lui; le signal de la guerre est donné, il y court; mais il est arrêté par *Cassandre*, qui lui reproche l'amitié trahie. *Antigone* lui ob-

jecte ses crimes & l'erreur à laquelle il prétend qu'il devoit la tendresse d'*Olympie*. Il lui propose de reprendre leur ancienne alliance, & même de périr pour lui s'il veut céder. *Olympie*. *Cassandre* ne répond à cette proposition que par celle d'un combat singulier. Le combat est accepté, ils mettent l'épée à la main aux portes du Temple; l'*Hierophante* les ouvre. Il apostrophe avec véhémence les deux Rois qui profanent son saint asyle. Les Prêtres, les Initiés & le peuple en foule se précipitent entre les combattans & les séparent. *Antigone* persiste & atteste le Ciel & les Mânes d'*Alexandre* qu'il ne souffrira pas qu'un hymen illégitime s'accomplisse. *Cassandre* n'est pas plus disposé à céder de ses prétentions. L'*Hierophante* exhorte ce dernier à la modération. Il lui représente la force de la loi, qui permet à une femme de passer dès le même jour dans les bras d'un autre époux, si le sien a versé le sang de quelqu'un de sa famille, dans quelque circonstance & de quelque rang que soit cet époux. De plus, la mère d'*Olympie* vit encore, c'est à elle à disposer du sort de sa fille. C'est à lui d'attendre les arrêts de l'une & de l'autre.

tre. *Antigone* faitit comme un espoir certain de son succès ce qu'a dit l'*Hicéphante*. *Cassandre*, libre avec son Confident, se promet de se porter aux plus grandes extrémités plutôt que de renoncer à l'hymen d'*Olympie*. Mais *Antigone* a séduit *Statira*. Il ne doit pas espérer de fléchir cette mère irritée. Ses remords ne lui laissent pas la douceur de penser qu'*Olympie* elle-même puisse jamais lui pardonner. Il a formé le projet de l'enlever aux Dieux mêmes qu'il a servis. Dans ce moment, il apperçoit *Olympie* prosternée aux pieds d'un Autel. Il ordonne à *Softène* d'aller tout préparer pour l'enlèvement. *Olympie* apperçoit *Cassandre*. Celui-ci fait les derniers efforts pour calmer l'horreur qui accable l'âme de sa maîtresse. Il la presse de le suivre, elle lui demande avec instance de la fuir. Elle s'irrite de la crainte qu'il a qu'elle ne cède aux vœux d'*Antigone*. Enfin, sur ce qu'il veut entreprendre de l'arracher de son asyle, elle lui demande la mort. *Cassandre* lui reproche l'excès de sa haine. *Olympie* termine ses reproches par un dernier aveu du sentiment le plus tendre.

» Ma haine est-elle juste, & l'es-tu méritée ?

184 MERCURE DE FRANCE.

- » *Cassandre*, si ta main féroce, ensanglantée ;
» Ta main , qui de ma Mère osa percer le flanc ;
» N'est frappé que moi seule & versé que mon
» sang ,
» Jete pardonnerois , je t'aimerois barbare
» Va , tout nous désunit

Cassandre insiste encore plus vivement.
Quand elle devrait l'épouser pour lui
percer le cœur , il faut que son destin
s'accomplisse , il faut qu'elle le suive

- » Haïssez , punissez , mais suivez votre époux.

Softène, interrompt cette Scène en
venant informer *Cassandre* qu'*Antigone*
est aux portes du Temple ; qu'il cher-
che à séduire ses amis , à détourner
ses soldats , que le Peuple est ébranlé ,
qu'il atteste *Alexandre* , *Olympie* elle-
même. *Cassandre* accuse tendrement
Olympie de vouloir sa mort. Il lui arra-
che encore un nouvel aveu de sa faiblesse.

O L Y M P I E.

- » Moi ! vouloir son trépas ! . . . Va , j'en suis
» incapable
» Vis loin de moi.

C A S S A N D R E.

- » Sans vous le jour m'est exécration

» Et s'il m'est conservé, je revole en ces lieux,
 » Je vous arrache au Temple, & je meurs à vos
 » yeux.

Olympie se reproche amèrement les pleurs que lui coûte *Cassandre*. La voix du devoir, la voix de la nature est la seule à qui elle veut obéir. Les Dieux avoient reçu d'elle les sermens de l'amour le plus tendre. Les Dieux ont tout changé.... mais qu'ils changent donc son cœur. C'est ce qu'elle implore du Ciel.

» Eh! que peut sur soi-même une foible Mortelle!

Elle sent bien qu'elle enfonce le trait qu'elle veut arracher. Ce cœur déjà déchiré, va éprouver de nouvelles blessures. L'*Hiérophante* vient apprendre à *Olympie* que *Statira* sa Mère, alarmée du bruit & du carnage qui profanoient les issues du Temple, & voyant que *Cassandre* s'y frayait un chemin, dans la crainte de voir sa fille tomber entre les mains du ravisseur qu'elle abhorre, a fait le glaive des sacrifices & s'en est percé le sein. *Cassandre* est à ses pieds, *Cassandre* l'implore, mais sa soumission & ses soins redoublent l'horreur de ses derniers momens. *Statira* va expirer. Elle a exigé de l'*Hié-*

rophante qu'il viendrait consoler *Olympie* & lui dire que la dernière volonté de sa Mère, est que pour la venger elle épouse *Antigone*. *Olympie* veut aller mourir près d'elle. L'*Hierophante* lui dit :

» Armez-vous de courage.

O L Y M P I E.

» O sang qui m'a fait naître !
 » J'en ai besoin, Seigneur, & j'en aurai peut-être.

A C T E V.

Antigone, dans le péristyle, s'entretient avec son Confident sur l'espoir qui semble l'assurer de posséder *Olympie* : les dernières volontés de sa mère lui donnent sur elle des droits irrévocables, auxquels il ne doute pas qu'elle ne souscrive. Si *Cassandre* entreprenoit de s'y opposer, il se promet de l'en punir. Mais le respect de la Pompe funèbre va suspendre toute hostilité. L'*Hierophante*, les Prêtres & les Prêtresses s'avancent en pleurant ; on soutient *Olympie*, à peine respirante. *Antigone* s'adresse à elle pour lui promettre de venger sa mère, & pour la rassurer contre toutes les entreprises.

de *Cassandra*. *Olympie* répond par ces deux vers :

• Ah, Seigneur ! parlez moins de meurtre & de
• vengeance.

• Elle a vécu, je meurs au reste des humains.

Antigone se retire. *Olympie* consulte l'*Hierophante*, pour sçavoir s'il ne lui est pas permis de consacrer le reste de sa vie dans le Temple, & de s'ensevelir dans la même obscurité qui avoit dérobé sa mère aux regards des humains. Convaincue par ce Ministre des Dieux, que si elle ne choisit pas *Antigone* pour époux, il faut qu'elle retombe au pouvoir de *Cassandra*, elle prend son parti; &, sans s'expliquer davantage, elle dit à l'*Hierophante* que son choix est fait, qu'elle est déterminée. Lorsqu'il veut sçavoir d'elle sur qui tombe ce choix, elle lui rappelle le contraste inconciliable qu'il trouve lui-même entre les flambeaux de la mort & ceux de l'Hymen. Elle s'informe s'il lui sera permis d'approcher du corps de sa mère, & de lui rendre les derniers devoirs sur le Bucher. L'*Hierophante* l'assure que non-seulement elle le peut, mais qu'elle le doit. C'est elle qui présentera les offrandes funéraires, c'est

188 MERCURE DE FRANCE.

elle qui fera les libations , &c. Les Prêtresses apportent tout ce qui est nécessaire pour cette lugubre cérémonie. *Olympie* presse l'*Hierophante* de tout préparer. Elle le prie de faire venir les deux Rois rivaux. C'est devant eux qu'elle veut s'expliquer, aux pieds des Autels, à l'aspect de sa mère, aux yeux des Prêtresses.

« Témoins de mes malheurs, témoins de mes
« promesses,

« Mes sentimens, mon choix vont être déclarés.

« Vous les plaindrez peut-être, & les approuverez.

Olympie gémit en secret de l'empire cruel que *Cassandre* conserve malgré elle sur son cœur. Il arrive le premier, il vient offrir de s'immoler, il se reconnoît aussi coupable que malheureux; mais il invoque toujours les sermens de l'Hymen. Il se jette à ses genoux,

« Venge-toi, dit-il, punis-moi; mais ne sois point
« parjure.

« Va, l'Hymen est encor plus saint que la Nature.

Elle le fait relever, en le conjurant de ne pas souiller les dons qu'elle va présenter, & de ne pas approcher du lieu

de la Cérémonie. *Antigone* de son côté vient presser la Princesse de s'expliquer. Elle le promet ; mais elle exige , de même que de *Cassandre* , qu'il la respecte en ces momens funébres , & qu'il se soumette à ses volontés. Les deux rivaux en font le ferment. Alors *Olympie* s'accuse elle-même d'avoir mérité ses malheurs , d'avoir trahi ses parens dès qu'elle les a connus. Sa mère en expirant lui a ordonné d'épouser *Antigone* , elle a refusé d'obéir. Elle interrompt le reproche que veut faire *Antigone* , en lui disant :

« A les Mânes (de sa mère) à vous , je ne fais
 » point d'injure ;

« Je rends justice à tous , & je la rends à moi..

« *Cassandre* , devant lui je vous donnai ma foi ,

« Voyez si mes liens ont été légitimes ;

« Je vous laisse en juger , vous connoissez vos
 » crimes.

« Il seroit superflu de vous les reprocher.

« Réparez-les un jour. . .

On voit le Bucher déjà embrâsé ; *Olympie* le fait considérer à *Cassandre* ; elle y monte avec une noble & modeste assurance ; elle y fait toutes les cérémonies du culte des Anciens , & relatives à leur grande vénération pour les Mânes de leurs parens.

Après une apostrophe à *Cassandre* ; qui rappelle & ses crimes & les malheurs d'*Olympie* , en lui disant :

- » Tu crois mes lâches feux de mon âme bannie ;
- » Apprends que je t'adore , & que je m'en punis.
- » Cendres de *Statira* ! recevez *Olympie*.

Elle se jette dans le Bucher , & disparaît comme dévorée par les flammes. L'*Hierophante* , les Prêtres & les Prêtresses ainsi que tous les Assistans sont saisis de terreur & d'admiration. *Cassandre* , en se frappant, s'immole à son amour & à ses remords. Il exhorte *Antigone* à l'imiter.

Ainsi finit cette Tragédie , par un coup de Théâtre aussi neuf sur notre Scène , que pathétique & pittoresque. Coup de Théâtre auquel le talent sublime de Mlle *Clairon* pour la représentation , met une vérité & une dignité , qui en ont toujours rendu l'effet admirable.

N. B. Nous n'ajouterons point de remarques à celles qui sont imprimées avec cette Pièce. Il y auroit une présomption répréhensible en nous , de prétendre donner plus d'éclaircissemens au Lecteur sur les Ouvrages de l'Auteur d'*O-*

Lympie, qu'il en donne lui-même. Supérieur à nos éloges, il en seroit peu flatté, & le Public n'a pas besoin d'être excité à lui donner tous ceux que ses productions sont en droit d'obtenir. Nous nous arrêterons, sur cette Tragédie, à un fait bien constaté, c'est que les représentations ont attiré & attaché un un fort grand nombre de Spectateurs. Il y a, comme on voit dans la texture de ce Drame, une assez grande quantité de points tragiques, qui naissent des situations. La singularité du Spectacle, sa pompe & sa majesté, imprimeront toujours une sorte d'émotion, que l'art ne doit peut-être pas dédaigner de mettre au nombre de ses moyens, mais dont il seroit dangereux de faire trop usage.



CONCERT SPIRITUEL.

IL Y A EU Concert tous les jours , à commencer du Dimanche 15 Avril , jusques & compris le Mardi 24.

Le nouveau Motet à grand-chœur *Miserere mei Deus* , par M. DAUVERGNE , a été donné le Dimanche 15 & le Jeudi 19 , à la satisfaction du Public , & a été fort applaudi.

Le Dimanche 15 , le Lundi 16 , & le Dimanche 22 , Mlle ARNOULD & M. le GROS ont chanté le nouveau Motet *Exultate Justi* , &c. a deux voix , du même M. DAUVERGNE. Ce Motet a paru faire chaque fois un plaisir nouveau & plus vif.

Le Lundi 16 , le Mercredi 18 & le Vendredi 20 on a donné encore du même Compositeur , le *De profundis* , nouveau Motet à grand-chœur , dans lequel les Amateurs ont trouvé des beautés.

Le Samedi 21 , le Dimanche 22 & le Mardi 24 , *Regina Cali* , nouveau Motet à grand-chœur , aussi de la composition de M. DAUVERGNE. Le mérite & le nombre de ces productions nouvelles , dans un aussi court espace de temps , ont confirmé de plus en plus le Public dans l'opinion avantageuse qu'il avoit de la facilité & des grands talens de ce Compositeur. Nous devons des éloges , que tous les Amateurs approuveront , au zèle & aux efforts continuels de M. DAUVERGNE , pour ajouter chaque jour à sa réputation.

Le Mardi 17 , le Mercredi 18 , le Jeudi 19 , & Vendredi 20 M. ALBANEZE , de la Musique du Roi , & Mlle HARDY ont chanté le beau *Stabat Mater* del Signor PERGOLEZE

Les autres Motets donnés pendant ces dix jours , sont

Tont, *Exaudi Deus Nationum*, Motet à grand chœur de M. l'Abbé GIROUST, M^e de Musique de la Cathédrale d'Orléans. *Dominus regnavit & Confitemini* de M. DELALANDE. *Deus venerunt Gentes & Cantate Domino* de feu M. FANTON. Le *Te Deum* de M. DAUVERGNE, du plus grand & du plus bel effet. *In convertendo*, nouveau Motet à grand chœur d'un Anonyme. En petits Motets, *Diligam te*, de M. DAUVERGNE, chanté par Mlle ROZET; *Nunc dimittis*, de M. BILLOU; chanté par Mlle BERNARD; *Coronate, Conserva me, Afferte Domino*, de M. LEFEVRE; *Cantate Domino*, de M. ANTHEAUME, de l'Académie Royale de Musique; *Laudate*, de M. POULAIN. Ces cinq ont été chantés par M. LE GROS, & plusieurs autres Motets à voix seule chantés par Mlle FEL, dont on a toujours admiré le goût & la voix, ainsi que dans les récits qu'elle a chantés dans les grands Motets.

M. DUPAR, Hautecontre de l'Académie Royale de Musique, a débuté avec succès, le Lundi 23, par le Motet *Benedictus Dominus* de feu M. MOURET, MM. GAVINIÉS, BALBATRE & CAPRON ont exécuté différens Concerto, avec tout le talent que l'on connoît à chacun d'eux & les suffrages unanimes des Auditeurs. Le Dimanche 15, le Mardi 17, le Mercredi 18 & le Vendredi 20, M. DUPORT a exécuté différentes Sonates de Violoncelle. Le nommer à présent suffit pour son éloge. D'ailleurs les Phénomènes n'en sont pas susceptibles, puisqu'ils semblent sortir de l'ordre naturel des choses connues.

Le Lundi 16 & le Jeudi 19, M. JANNSON de la Musique de S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONTI, a aussi exécuté deux Sonates de Violoncelle. On n'a rien à ajouter à ce qui a été dit de

lui dans le second Volume d'Avril , à l'Art. du Concert.

Le Lundi 23 , M. LEGRAND , Organiste de l'Abbaye de S. Germain des Prés , & le Samedi 24 , M. SIGUR , Organiste de S. André des Arcs , ont exécuté chacun un Concerto d'orgues , & ont eu des applaudissemens.

Le Jeudi 19 , le Vendredi 20 , le Samedi 21 , & le Mardi 23 , M. RODOLPHE de la Musique de S. A. le Duc Régnant de *Wurtemberg* a surpris & enchanté par les Concerto de sa composition qu'il a exécutés avec le *Cor de Chasse*. On ne craint pas de dire que jusqu'à ce qu'on l'eût entendu , on ne croyoit pas possible de rendre sur cet Instrument , comme le fait M. RODOLPHE , toutes les difficultés d'une Musique sçavante , les intonations les plus difficiles avec le son le plus flatteur & les cadences de la plus belle voix.

Le Samedi 21 , le Lundi 23 , & le Mardi 24 , M. LOLLY , de la Musique de S. A. le Duc de *Wurtemberg* a exécuté différentes Sonates de Violon de sa composition. De l'aveu de tous les Connoisseurs , cet habile Artiste ne laisse rien à désirer. Il joint à la plus admirable exécution à tous égards le mérite d'un très-habile Compositeur. Le Vendredi 28 , on exécuta *Omnes gentes*, Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. Mlle LA CROIX chanta *Regina Cœli*, Motet à voix seule de feu M. MOURET. Mlle ARNOULD & M. LEGROS chanterent l'*Exultate* de M. DAUVERGNE. Mlle HARDY chanta un Air Italien. Pour la fin du Concert on exécuta *Dominus regnavit*, Motet à grand chœur de M. DELALANDE , dans lequel Mlle ARNOULD chanta avec cet art que les grâces & la nature lui ont donné pour chanter dans tous les genres.

Le Dimanche 29 Avril on exécuta le *Regina*

Celi & le Te Deum, Motets à grand chœur de M. DAUVERGNE, dont nous avons déjà parlé. Mlle ARNOULD & M. LEGROS y répétèrent l'*Exultate* avec autant d'applaudissemens que les premières fois. M. GAVINIËS exécuta un Concerto de sa composition, qui fut fort applaudi. Mlle FEL chanta un Motet à voix seule.

En général, les Concerts dont on vient de rendre compte, ont été fort variés, arrangés avec l'intelligence qu'on doit attendre de M. DAUVERGNE, & parfaitement exécutés. Le Public s'y est porté avec affluence. Il ne s'est point aperçu que M. GÉLIN fût à peine guéri d'une indisposition considérable, & lui a donné, ainsi qu'à Mlle ARNOULD & à M. LEGROS particulièrement, les témoignages les plus flatteurs & les plus agréables de sa satisfaction.

T H É A T R E S.

Celui de l'Académie Royale de Musique doit faire l'ouverture de son Spectacle, Mardi 1^r du présent mois de Mai, par *Titon & l'Aurore*, Pastorale héroïque, sans le Prologue. On prépare le Ballet charmant des *Talens Lyriques*.

N. B. On a fait quelques changemens dans la disposition des places de cette Salle, dont on espère que le Public sera satisfait, la commodité des Spectateurs ayant été le seul point de vue qu'on se soit proposé.

Le Théâtre François doit ouvrir le Lundi 30 Avril par *Héraclius*, Tragédie du grand CORNEILLE, & par la première représentation de la *jeune Indienne*, Comédie nouvelle en un Acte & en vers, de laquelle on rendra compte dans le prochain Mercure.

La Comédie Italienne n'a fermé son Théâtre que le Samedi 14 Avril, veille du Dimanche des Rameaux. Comme le Compliment a été partagé en plusieurs Couplets chantés par divers Sujets de ce Théâtre & adaptés aux Ariettes les plus agréables au Public, nous ne le rapporterons pas ici. Ces sortes de productions ayant toujours besoin de la Musique pour laquelle elles sont faites; ce seroit en donner une fausse idée, & leur faire perdre de leur prix, que de les présenter aux Lecteurs dénués de cette brillante parure. Ce Théâtre doit ouvrir aussi le Lundi 30 Avril par la continuation du *Sorcier* & autres Pièces de ce genre. Une jeune Actrice, (Mlle *Beaupré*) qui avoit débuté à la satisfaction du Public, ayant rempli les engagements qui l'éloignoient pour un temps de la Capitale, doit embellir cette Scène d'un Talent fort aimable & que le Public a paru désirer avec empressement.

On doit donner aussi sur ce même Théâtre une Pièce Italienne nouvelle, qui nous rendra les talens supérieurs de l'admirable Mlle Camille. Cette Pièce est intitulée *Camille Aubergiste*.

A R T I C L E V I.

SUITE des Nouvelles Politiques du mois d'Avril.

Le 16, le Sieur de l'Averdy, Contrôleur-Général des Finances, présenta au Roi le second Tome du *Dictionnaire Géographique, Historique & Politique des Gaules & de la France*, par M. l'Abbé Expilly. Le Comte de Sade présenta le même jour à Sa Majesté le premier Volume d'un Livre intitulé : *Mémoires pour la vie de Pétrarque, tirés de ses Œuvres & des Auteurs Contemporains*; le Sieur Jaquet, Avocat au Parlement de Paris, eut aussi l'honneur de présenter au Roi un Livre de sa composition, qui a pour titre : *Traité des Justices de Seigneurs & des droits en dépendans*.

Le 17 du mois dernier le Sieur Blondeau de Charnage, Pensionnaire du Roi, eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le premier Volume du *Dictionnaire des Titres originaux pour les Fiefs, le Domaine du Roi, l'Histoire, la Généalogie & généralement tous les objets qui concernent le Gouvernement de l'Etat*. L'Abbé Nolle a eu l'honneur de présenter aussi le 19, au Roi le sixième volume de ses *Leçons de Physique Expérimentale*.

Le 18 de ce mois, le sieur Blondeau de Charnage eut l'honneur de présenter au Roi le second volume de son Dictionnaire.

198 MERCURE DE FRANCE.

Le Sieur Cassini de Thury, de l'Académie des Sciences, a présenté au Roi un Mémoire sur l'Eclipse annulaire de Soleil du premier Avril, d'après les observations faites sur les dernières Eclipses de Soleil, tant annulaires que totales. Il résulte que celle du premier Avril ne ramènera pas les ténèbres de la nuit.

Le sieur le Blond, Maître de Mathématiques des Enfans de France, a eu l'honneur de présenter au Roi la cinquième Edition de ses *Elémens de Fortification*, augmentée de l'Explication détaillée de la Fortification du Baron de Coëhorn, de la construction des Redoutes, Forts de Campagne, &c. & d'un Plan des différentes Instructions propres à une Ecole Militaire.

De PARIS, le 2 Avril 1764.

Sa Majesté, par des Lettres-Patentes, datées du 2 Septembre 1763, & enregistrées au Parlement le 12 Décembre suivant, voulant contribuer à la perfection de l'Ecole Royale de Chirurgie qu'Elle a établie à Orléans, par Lettres-Patentes du 23 Juin 1759, fixe des Réglemens relatifs aux obligations de ceux qui prétendront à la Maîtrise, & aux droits & prérogatives attachés aux Places de Professeurs.

Par une Ordonnance du premier Septembre dernier, Sa Majesté crée & établit dans le Régiment des Recrues de la Ville de Paris, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major, lesquels jouiront de tous les droits & prérogatives dont jouissent les autres Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors de son Infanterie Française. Sa Majesté fixe en même temps les appointemens du Colonel à 3600 liv. par an, ceux du Lieutenant-Colonel à 2400 liv. & ceux du Major à 1800 liv.

Les Négocians & Armateurs de Grandville, ayant représenté au Roi que leur Port est assez spacieux, pour y contenir beaucoup de Navires, & qu'il est situé dans un pays où l'on peut se procurer aisément tout ce qui est propre à l'avitaillement des Navires, & qui peut servir à étendre la Navigation, par la facilité que l'on a de faire venir de Paris & de plusieurs autres Villes toutes sortes de Marchandises; Sa Majesté, par un Arrêt de son Conseil d'Etat, du 29 Décembre dernier, leur permet de faire directement par le Port de ladite Ville le Commerce des Isles & Colonies Françaises de l'Amérique, & ordonne en conséquence qu'ils jouissent du privilège de l'entrepôt & des autres privilèges & exemptions portés par les Lettres-Patentes du mois d'Avril 1717, ainsi qu'en jouissent les Négocians des Ports admis à Commerce.

La Société Royale de Londres a reçu, le 26 Janvier dernier, au nombre de ses Membres le sieur Camus, de l'Académie Royale des Sciences, Examineur des Ecoles du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, Professeur & Secrétaire de l'Académie Royale d'Architecture, & Honoraire de celle de Marins.

Les Princes & Pairs ayant reçu avis que les Chambres seroient assemblées le Mercredi 22 pour fixer les objets des Remontrances arrêtées le 23 Janvier à l'occasion de l'exil de l'Archevêque de Paris, se sont rendus au Parlement ledit jour 22 & dans cette séance les objets ont été fixés, & l'assemblée a été remise au Mercredi 29 du mois.

On a aussi dénoncé à l'assemblée des Chambres différens faits & plusieurs Ecrits sur le Réquisitoire

200 MERCURE DE FRANCE.

des Gens du Roi, les Ecrits ont été condamnés à être lacérés & brûlés par l'Exécuteur de la Haute-Justice ; & il a été rendu Arrêt dont l'Extrait vient d'être imprimé dans la forme suivante.

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 22 Février 1763.

» APPERT, entr'autres dispositions, avoir été
» ordonné par Arrêt rendu ledit jour par la
» Cour, toutes les Chambres assemblées, que
» dans huitaine, à compter du jour de la pu-
» blication dudit Arrêt, même par l'extrait,
» tous ceux qui étoient Membres de la Société
» se disant de Jesus, au 6 Août 1761, étant
» actuellement dans le ressort de la Cour, prête-
» ront serment, *de ne point vivre désormais en*
» *commun, ou séparément, sous l'empire de l'Ins-*
» *titut & des Constitutions de la ci-devant So-*
» *ciété se disant de Jesus, de n'entretenir aucune*
» *correspondance directe ou indirecte, par lettres,*
» *ou par personnes interposées, ou autrement, en*
» *quelques forme & maniere que ce puisse être,*
» *avec le Général, le Régime & les Supérieurs*
» *de ladite ci-devant Société, ou autres person-*
» *nes pas eux proposées, ni avec aucuns Mem-*
» *bres d'icelle résidans en Pays étrangers, & de*
» *tenir pour impie la Doctrine contenue dans le*
» *Recueil des Assertions, tendante à compromettre*
» *la sûreté de la Personne sacrée des Rois ; les-*
» *quels sermens, à l'égard de tous ceux desdits ci-*
» *devant soi-disans Jésuites, qui sont actuelle-*
» *ment dans la Ville, Prévôté & Vicomté de*
» *Paris, seront reçus pardevant M^e Joseph-Marie*
» *Terray, Conseiller-Rapporteur, que la Cour*
» *a commis à cet effet : & qu'à l'égard de tous les*
» *autres ci-devant soi-disans Jésuites demeurans*

» actuellement hors de la Ville , Prévôté &
 » Vicomté de Paris & dans le ressort de la Cour ,
 » lesdits sermens seront reçus dans les Bailliages
 » & Sénéchaussées du ressort , dans le district des-
 » quels ils se trouveront lors de la susdite publica-
 » tion dudit Arrêt , par le Lieutenant-Général ou
 » autre Officier , suivant l'ordre du Tableau ; des-
 » quels sermens sera donné acte , qui sera souscrit
 » par celui qui aura fait ledit serment , & déposé
 » au Greffe de la Cour ou aux Greffes des Baillia-
 » ges & Sénéchaussées du Ressort , dont expédition
 » en forme sera envoyée au Procureur-Général
 » du Roi , pour être pareillement par lui déposée
 » au Greffe de la Cour , pour , sur le compte qui
 » sera par lui rendu , être par la Cour , toutes les
 » Chambres assemblées , statué ce qu'il appartiendra ,
 » le tout sans préjudice du serment prescrit
 » par l'Arrêt du 6 Août 1726 , à l'égard de ceux
 » qui voudroient remplir des grades dans les
 » Universités du Ressort , posséder Canonicats ou
 » Bénéfices à charge d'âmes , Vicariats , emplois
 » ou fonctions ayant même charge , Chaires ou
 » Enseignement public , Offices de Judicature ou
 » Municipaux , & généralement remplir aucunes
 » fonctions publiques , comme aussi sans préjudice
 » de l'exécution de l'Arrêt du 7 Septembre suivant
 » rendu en conséquence. Ordonne que ledit Arrêt
 » sera imprimé , lû , publié & affiché par-tout où
 » besoin sera , que l'Affiche d'icelui , même par
 » Extrait , vaudra signification & injonction à
 » chacun de ceux qui audit jour 6 Août 1761 ,
 » étoient Membres de ladite ci-devant Société ,
 » & qu'Extraits collationnés d'icelui seront envoyés
 » aux Bailliages & Sénéchaussées du Ressort , en-
 » semble aux Conseil Provincial d'Artois , Baillia-
 » ges , Gouvernances & Officiers Municipaux de

202 MERCURE DE FRANCE.

» l'Artois, pour y être pareillement lû, publié &
» enregistré. Enjoint aux Substituts du Procureur-
» Général du Roi d'y tenir la main, & d'en certi-
» fier la Cour. Collationné. REGNAULT.

» Signé, DUFRANC. »

Le 29, les Princes & les Pairs se sont rendus au Parlement ; il y a été fait lecture des Remontrances rédigées d'après les Articles qui avoient été précédemment agréés ; les Gens du Roi ont été chargés de se retirer pardevers Sa Majesté pour sçavoir le lieu, le jour & l'heure où il lui plaira de recevoir ces Remontrances & de rendre compte le Samedi 3 Mars, de l'exécution de cette Mission. Ils ont été chargés aussi de prendre communication du Procez-Verbal de la vérification des Assertions citées dans l'Instruction Pastorale de l'Archevêque de Paris, & de prendre leurs Conclusions sur cet objet le 3 Mars. Enfin ils ont été chargé [de prendre communication d'un Imprimé intitulé : *Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Langres au Clergé Séculier & Régulier de son Diocèse*, lequel a été déposé au Greffe, ensemble du récit fait à ce sujet par un de MM. & de prendre des Conclusions sur le tout le même jour 3 Mars.

Le 3 Mars, les Princes & les Pairs se sont rendus au Parlement. Les Gens du Roi, rendant compte de la Mission dont ils avoient été chargés, le 29 du mois dernier, ont dit que le Roi recevroit à Versailles, Dimanche 4 du même mois à midi, les Remontrances de son Parlement, & que son intention étoit qu'elles lui fussent présentées par le Premier Président & deux Présidens. Le Prince de Condé ayant proposé de mettre en délibération ce qu'il convenoit de faire au sujet de ce qui se trouve dans les Remontrances du Parlement de Bretagne

concernant la Cour des Pairs, il a été arrêté qu'il seroit nommé des Commissaires qui s'assembleroient Jeudi 8, à l'effet d'examiner ces Remontrances & de recueillir les principes & les faits sur cette matière, pour rendre compte du tout au Parlement. Ensuite les Gens du Roi ont rendu compte du Procès-Verbal de la vérification des Affertions citées dans l'Instruction Pastorale de l'Archevêque de Paris, ainsi que de l'Imprimé intitulé ; *Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Langres au Clergé Séculier & Régulier de son Diocèse*, & ils ont laissé concernant ces deux objets leurs conclusions par écrit, sur lesquelles il a été rendu deux Arrêts. Par le premier, il est ordonné que pour remplir de plus en plus les vues que le Parlement s'étoit proposées par son Arrêt du 5 Mars 1762, des copies collationnées du Procès-Verbal déposé au Greffe par Arrêt du 29 Février dernier, seroient envoyées sans délai par le Procureur-Général du Roi à tous les Archevêques & Evêques du Ressort & à tous les Bailliages & Sénéchaussées, s'il a été arrêté de plus que le premier Président, en présentant au Roi les très-humbles & très-respectueuses Remontrances de son Parlement arrêtées le 23 Février dernier, remettra à Sa Majesté copie collationnée du Procès-Verbal de vérification, & on a ordonné que, pour que le Procès-Verbal soit plus promptement & plus facilement envoyé aux Archevêques & Evêques & aux Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, il sera imprimé & que le présent Arrêt sera imprimé en tête du Procès-Verbal. Il a été fait ensuite un Arrêté portant qu'un exemplaire imprimé du Procès-Verbal de la vérification des Extraits des Affertions, collationné par un Secrétaire du Parlement, sera envoyé aux Parlemens & Conseils Supérieurs auxquels ont été

adressés des exemplaires des Assertions. Dans le cours des opinions, un des Membres du Parlement s'étant réservé de faire mettre en délibération ce qu'il convenoit de faire au sujet du nombre d'Evêques qui se trouvoient à Paris, il a été arrêté que le Procureur Général du Roi seroit chargé de veiller à l'exécution des Ordonnances & Arrêts en ce qui concerne la résidence des Archevêques & Evêques dans leur Diocèse, & qu'il rendroit compte dans la quinzaine aux Chambres assemblées des diligences qu'il aura faites. Il a été rendu enfin au sujet de l'Imprimé ayant pour titre: *Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Langres, &c.* un second Arrêt qui ordonne que cet Imprimé sera lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-Justice, & que l'Arrêt sera imprimé & affiché tant à Paris qu'à Langres & par-tout où besoin sera.

Le 9 les Princes & les Pairs se sont rendus au Parlement. Le Premier Président ayant rendu compte de la réponse faite par le Roi aux Remontrances de son Parlement, on a arrêté qu'il seroit fait Procès-Verbal du récit fait par le Premier Président; & quant au fond de l'affaire de l'Archevêque de Paris, il a été arrêté que la délibération seroit continuée au premier jour avec les Princes & les Pairs, en vertu de la convocation du 21 Janvier dernier, & sans qu'il en soit besoin d'autre. Les Gens du Roi ayant ensuite rendu compte des Informations faites au sujet de la distribution de l'Instruction Pastorale de l'Archevêque de Paris, & des différens Actes de serment faits en exécution de l'Arrêt du 21 Février, & ayant pris des conclusions sur le tout, le Parlement a rendu un Arrêt par lequel il est enjoint aux ci-devant soi-disant Jésuites, qui n'ont pas prêté serment dans le terme

prescrit par l'Arrêt du 22 Février, de se retirer du Royaume dans un mois, à compter du jour de la publication du présent Arrêt, tant dans cette Ville que dans les Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, sauf à ceux qui par leur grand âge ou pour cause d'infirmité ne pourroient satisfaire au présent Arrêt, à présenter leurs requêtes en la Cour, toutes les Chambres assemblées, dans le susdit délai, pour être sur lesdites requêtes & sur les conclusions du Procureur-Général du Roi statué ce qu'il appartiendra. Les Gens du Roi étant rentrés en l'assemblée des Chambres, ont rendu compte d'un Ecrit intitulé *Adhésion de Monseigneur l'Evêque d'Amiens à l'Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris*, & ont pris leurs conclusions tendantes à ce que cet Ecrit fût lacéré & brûlé : sur quoi est intervenu Arrêt conforme aux conclusions.

Le 22 du même mois, on fit la Procession solennelle qu'on a coutume de faire tous les ans en mémoire de la réduction de cette Capitale sous l'obédience de HENRY IV. Le Corps de Ville assista, selon l'usage, à cette Cérémonie.

La Société Royale de Londres reçut, le 18 Janvier dernier, au nombre de ses Membres, le sieur Ferdinand Berthoud, habile Horloger de cette Capitale. Cet Artiste fut choisi l'année dernière par l'Académie Royale des Sciences & envoyé à Londres par Sa Majesté, pour assister, conjointement avec M. le Camus, à l'examen de l'Horloge de M. Harrisson. Il est Auteur du Livre de *l'Art de régler les Pendules & les Montres, de l'Essai sur l'Horlogerie*, & de plusieurs ouvrages relatifs à son Art, qu'il a présentés à l'Académie, entr'autres de trois différentes horloges de Marine pour la découverte des longitudes en mer.

M A R I A G E S.

Henri-Bernard, Marquis d'Espagne, Capitaine de Cavalerie, & premier Baron né des Etats de la Vicomté de Nebouzan, a épousé la nuit du 27 au 28 Décembre dernier, Demoiselle Claire-Charlotte de Cabalby, à S. Lézier, dans la Chapelle Episcopale de M. l'Evêque de Couzerans, qui leur a donné la Bénédiction nuptiale. M. le Maréchal-Duc de Richelieu avec la principale Noblesse de la Province, avoit honoré son contrat de mariage de sa présence. Le Marquis d'Espagne, seul de son nom, est fils unique de feu Joseph-André, Marquis d'Espagne, Gouverneur pour le Roi de ladite Vicomté, & de Dame Françoisse de l'ancienne & illustre Maison d'Orbesan.

Mademoiselle de Cabalby est fille & héritière d'Octavien de Cabalby, Baron d'Esplas, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville & Vallée de Seix, & Commandant sous les ordres de M. le Maréchal-Duc de Richelieu dans sa partie du Couzerans, & de feu Dame Jeanne de Dupac. Le Marquis d'Espagne descend en ligne directe de Léon d'Espagne, Prince sorti du Sang Royal de Léon, portant pour armes le Lion de gueule au champ d'argent, Comte de Paillas, & Vicomte de Couzerans, qui épousa la fille unique du Seigneur de Montesper; & de leur mariage vint Roger I. d'Espagne, Seigneur de Montesper, Comte de Paillas, & Vicomte de Couzerans, lequel épousa Grize de Riviere, fille unique & héritière du Seigneur de Riviere, Seigneur de la Ville de Montrejan, & Baron de Borderes; qui eut pour fils Arnaud d'Espagne, premier de ce nom, Seigneur de Montesper, Comte de Paillas, & Vi-

comte de Couzerans, qui épousa Philippe de Foix, fille de Roger-Bernard, sixième de ce nom, & huitième Comte de Foix, sœur d'Esclarmonde de Foix, Reine de Majorque; qui eut pour fils Arnaud II. d'Espagne, Seigneur de Montespán, Comte de Paillas, & Vicomte de Couzerans, qui épousa Marquise de Benac; & de leur mariage sortit Azemar d'Espagne, premier de ce nom, qui épousa Léonore de Vellere, héritière de la Maison de Vellere en Espagne, & de leur mariage sortit Arnaud III d'Espagne, Seigneur de Montespán, Sénéchal & Gouverneur de Carcassonne, qui épousa Demoiselle de la Barthe; & de leur mariage sortit Roger II du nom, Seigneur de Montespán, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, Gouverneur & Sénéchal de Toulouse, Albigeois & Carcassonne, qui épousa Claire de Gramont; d'où sortit Roger III du nom, Seigneur de Montespán, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa Jacqueline de Moleon; d'où sortit Matthieu I d'Espagne, Seigneur de Montespán, qui épousa Catherine de Foix, & de leur mariage sortit trois enfans mâles. Le premier Roger IV du nom, le second, Arnaud IV du nom, & le troisième, Charles I d'Espagne, qui eut pour appanage la Baronie de Ramafort. Roger IV, qui étoit Chevalier des Ordres du Roi, mourut sans postérité. Arnaud IV d'Espagne, son frère, lui succéda, qui épousa Magdelaine Daure, fille de Geraud Daure, Chevalier des Ordres du Roi, Baron de Larboust; & de leur mariage sortit Roger V du nom, Chevalier des Ordres du Roi, qui mourut sans postérité, & qui, malgré la substitution graduelle & perpétuelle établie depuis plusieurs siècles dans la Maison d'Espagne, fit passer, au préjudice de son oncle Charles I d'Espagne, Baron de Ramo-

208 MERCURE DE FRANCE.

fort, tous les biens de la Branche aînée à sa sœur Paule d'Espagne, qui se maria dans la Maison de Gondrin. Charles I d'Espagne continua la postérité, & épousa Marie d'Asté, fille de Jean Daure, Vicomte d'Asté, & sœur de Manaut Daure, qui épousa Claire de Gramont. Lequel Charles I d'Espagne eut pour fils Onofre d'Espagne, Baron de Ramefort, qui étoit Colonel d'un Régiment qui a servi avec beaucoup de distinction en Provence. Il épousa Catherine de Saman de la Maison d'Estarac, d'où est sorti Jean-Alexandre d'Espagne, qui avoit commencé à servir à douze ans; il fut blessé dans quatre ou cinq occasions différentes, & fut tué sur la brèche de la Ville de Lambesc, âgé de vingt-quatre ans, Capitaine aux Gardes, & un des plus valeureux Capitaines de son temps. Le Roi lui avoit donné, entre autres récompenses, pour l'aider à se soutenir dans le service selon sa qualité, le Marc-d'or dû à son Avènement à la Couronne. Charles II d'Espagne son frère lui succéda, qui a servi avec beaucoup de distinction, & fut Gouverneur de la Ville & Citadelle de Sisteron, & Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'Armes. Il épousa Jeanne de Saman de la même Maison de sa mère, d'où est sorti Charles III d'Espagne, Baron de Ramefort, qui épousa Marguerite de Saint-Pastou; d'où sortit Melkior d'Espagne, Baron de Ramefort, qui épousa François d'Orbessan, d'où est sorti Charles IV d'Espagne, qui a commencé ses services dans le Régiment de Ségur, qui épousa Marguerite de Sapte, d'où est sorti Joseph-André Marquis d'Espagne, Baron de Ramefort, Gouverneur & Sénéchal de la Vicomté de Nebouzan, qui a servi long-temps dans les Régimens de Dunois & d'Auvergne, ayant reçu des blessures considérables desquelles il est mort;

s'étant rouvertes le 8 Octobre 1759. Il avoit épousé Françoise d'Orbessan , & a laissé , comme il a été dit pour fils unique Henri-Bernard Marquis d'Espagne. Plusieurs filles de cette Maison sont aliées avec des Maisons très-illustres du Royaume; entr'autres avec celles de Noailles , de Puysegur , de Gondrin , d'Aussun , de Narbonne & autres. Différens Cadets de cette Maison ont servi dans des grades supérieurs , & s'y sont également distingués. D'autres qui ont pris l'Etat Ecclésiastique , ont été Evêques de Cominges , Rieux & Leitoure.

Le Mariage de M. le Comte de Fresnay , Capitaine au Régiment du Roi , avec Mlle l'Escalopier , fille de M. l'Escalopier , Intendant de Tours , a été célébré le premier de ce mois dans l'Eglise de S. Hilaire , Paroisse de cette Ville.

M. & Madame l'Escalopier ont reçu à cette occasion les complimens de tous les Corps & Compagnies de la Ville , qui étoient dictés par l'estime & le sentiment. Mais le zèle public s'est encore plus particulièrement signalé dans la Fête qui leur a été donnée le Dimanche quatre de Mars , par les personnes les plus distinguées de la Noblesse , de la Robe & du Commerce. Plus de quatre-vingt Chefs de Familles représentant ces différens Etats , se sont réunis pour y contribuer. Elle a été célébrée dans la Salle ordinaire du Spectacle , dont le Parterre avoit été mis au niveau du Théâtre. Un nombre considérable de lustres , de girandoles & de consoles chargés de bougies ingénieusement disposées y jettoient une lumière éclatante, des guirlandes de fleurs entrelacées dans des sujets allégoriques à la Fête la caractérisoient. Une table en fer-à-cheval , garnie de cent cinquante couverts occupés par autant de Dames galamment vêtues, en or-

210 MERCURE DE FRANCE.

noient le contour. Sur les huit heures du soir elle fut servie splendidement. Chaque Cavalier servoit sa Dame. Les premières & secondes Loges remplies de Spectateurs, formoient un coup-d'œil agréable. Les honneurs du repas ont été déferés à M. l'Escalopier, premier Magistrat de la Province, & à sa Famille, dont la santé a été célébrée à plusieurs reprises au bruit des instrumens de guerre. Le souper a fini à onze heures, & a été suivi d'un Bal où toutes les Dames de la Ville qui n'avoient pu être du repas, se rendirent, les-unes en habits galans, les autres masquées. S'il est difficile d'exposer au naturel le coloris de la joie, il l'est encore plus de rendre le tableau touchant de la tendresse & de la vénération publique, qui a fait le principal ornement de cette Fête : Monument flatteur & respectable de l'hommage dû aux vertus d'un Magistrat aussi distingué par sa naissance que par son affabilité, son amour pour le bien public, & par toutes les qualités qui constituent essentiellement l'homme d'Etat.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

A Tours, le 7 Mars 1764.

MONSIEUR,

Le détail de la Fête que nous avons l'honneur de vous adresser est intéressant, parce qu'il est une preuve de nos sentimens & de notre façon de penser pour M. l'Escalopier. Nous vous prions de vouloir bien l'insérer dans votre premier Mercure, & de nous croire avec une parfaite considération,

Monieur,

Vos très-humbles & très-obéissans Serviteurs,
*Signé par les trois Etats
de la Ville de Tours.*

Le 7 Mars 1764, Gabrielle-Augustine Michel, épouse de François de Lévis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dit le Marquis de Lévis, mariée le 8 Février 1762, est accouchée d'un fils qui est son second enfant. Le premier est une fille née le 22 Décembre 1762.

Le Marquis de Lévis & son frère aîné, Baron de Lévis-Ajac, forment la Branche d'Ajac, issue de celle de Lévis Leran, aujourd'hui Mirepoix, par Salomon de Lévis leur aïeul, second fils de Gabriel de Lévis, Comte de Leran, & de Catherine de Levis-Mirepoix; lequel Gabriel étoit fils aîné de Gaston de Lévis, Comte de Leran, septième du nom, & de Gabrielle de Foix, &c.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

A V I S D I V E R S.

LA Société d'Agence a ci - devant annoncé que son Bureau étoit établi chez M. de Neuve-Eglise, rue des Orties, Butte S. Roch, & que les Lettres, Pièces & Paquets devoient être envoyés à l'adresse dudit sieur de Neuve - Eglise & compagnie. Elle prévient aujourd'hui que ledit sieur de Neuve-Eglise a cessé d'en être Directeur dès le premier de ce mois, que la Société ne le cautionne plus, & que lesdites Lettres & Paquets doivent désormais être adressés à M. de Prémilon & Compagnie, rue S. Louis, au Marais, vis-à-vis l'Hôtel Turpin, à Paris.

TAFFETAS d'Angleterre, par M. Woodcock. Ce Taffetas est le plus commode & le plus utile remède dont les Messieurs & les Dames puissent se servir. Les plus délicats peuvent le por-

212 MERCURE DE FRANCE.

ter dans leurs poches : car non seulement l'Odeur n'est point fâcheuse , mais elle est agréable. Il ne sçauroit manquer de guérir toutes les coupures ou blessures. Étant immédiatement appliqué , il arrête d'abord le sang & ôte entièrement la douleur. En le mouillant seulement avec la langue & le mettant sur la partie affligée , il y tiendra si fort qu'en se lavant il ne se dérangera pas.

N. B. Il suffit de le couper de la même grandeur de la blessure.

Ce Taffetas se vend à Paris chez le Brun , au Magasin de Provence , rue Dauphine , à 56 sols la pièce.

A Lyon chez Prodon & Compagnie , rue Bard Argent.

LES Tablettes d'Angleterre Pectorales & Stomachales , trouvées par le sieur *Arnhald*. Ces Tablettes sont un remède sûr & infailible contre les maladies ordinaires de la Poitrine & du Poulmon , telles que le rhume , la toux , & l'enrouement , &c. Elles préviennent l'Asthme , la Phthisie , la Poulmonie , & dissipent les humeurs qui se fixent sur la Poitrine , & dont l'irritation occasionne des efforts continuels pour tousser.

Ces Tablettes par leurs vertus balsamiques & nutritives , guérissent les tendres vaisseaux de l'estomach , qui sont souvent lacérés par les mouvemens convulsifs ; & en fortifiant les organes , elles aident à la digestion , & ne manquent jamais d'avancer la chylification.

Elles se fondent dans l'eau comme du sucre , le goût en est des plus agréable , & ne manque jamais de corriger l'haleine & les exhalaisons impures de l'estomach.

Manière de se servir de ces Tablettes.

Quand on est enrhumé ou enrôlé, on prend une de ces Tablettes dans la bouche où elles se fondent comme du sucre. On le répète toutes les fois que la toux devient incommode, & on en peut prendre ainsi, cinq ou six fois par jour, ce qui préviendra en même temps les maladies dont le Poulmon est si souvent attaqué. Ceux qui ont l'estomach foible, ou mauvais goût dans la bouche, en prennent également cinq ou six par jour, ou plus ou moins. La quantité ne sçauroit nuire en aucune façon; l'épreuve qu'on en peut faire en laissant fondre une de ces Tablettes dans un verre d'eau, fera voir qu'il n'y entre rien de pernicieux, & que la composition est bienfaisante & des plus salutaire.

Ces Tablettes se vendent par commission chez le sieur le Brun, Marchand Epicier, rue Dauphine, au Magasin de Provence & de Montpellier, à 36 sols la Boîte.

L'on trouve chez le même Marchand le véritable Elixir de Garrus.



A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Mai 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Avril 1764.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S .

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE

A R T I C L E P R E M I E R .

SUITE de l'Histoire raisonnée des Discours de Cicéron.	Page 5
L'AMOUR que les Princes doivent aux Arts, Poème.	16
VERS à Mlle D***.	24
MADRIGAL à Mlle de la M.	ibid.
AUTRE à la même.	25
APOLOGUES Orientaux, par M. de S***.	ibid.
VERS à Mde la Marquise de V. . . . sur la mort de M. le Comte de V. . . . son fils.	41
ZÉLIS, Idylle imitée de la quatrième de M. Gésner.	42
VERS à Mde D. M.	45
MADRIGAL à Mde de C.	ibid.
VERS destinés à être mis au bas du Portrait de M. de Voisenon.	46
PORTRAIT de Julie.	ibid.
VERS sur la mort de Zélis, à M***.	51

M A I. 1764.		215
COMPLAINTE à M. le Marquis de <i>Buffy</i> , Brigadier des Armées du Roi.		53
LETTRE écrite de la Nouvelle-Orléans dans la Louisiane, à M. <i>De la Place</i> , Auteur du <i>Mercur</i> , sur M. <i>Titon du Tillet</i> .		54
ÉNIGMES.	66 & 67	
LOGOGRYPHES.	68 & 69	
CHANSON.		70

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DICTIONNAIRE raisonné universel, &c. Par M. <i>Valmont de Bomare</i> .		71
ÉLITE de Poésies fugitives.		79
LE MONDE MORAL , ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain, par M. . . .		90
LETTRE de M. l'Abbé <i>Prévot</i> à M. le Duc <i>de . . .</i>		93
LETTRE à M. <i>de la Place</i> , Auteur du <i>Mer-</i> <i>cure</i> , sur M. <i>de Ferriol</i> .		98
ANNONCES de Livres.	101 & suiv.	

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ASTRONOMIE.

MÉMOIRE de M. <i>Trébuchet</i> , sur le Passage de <i>Vénus</i> .		132
---	--	-----

MÉDECINE.

OBSERVATIONS sur un Marasme occasion- né par un morceau de plomb, par M. <i>Houffet</i> .		146
LETTRE écrite par M. <i>Farcy</i> , à Mde la Générale <i>la Motte</i> .		150

ACADÉMIES.

SIÈGE publique de l'Académie des Scien- ces & Belles-Lettres de <i>BÉSIEERS</i> .		152
---	--	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

MANUFACTURES. 164

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 166

GRAVURE. 167

ART. V. SPECTACLES.

NOTICE d'*Olympie*, Tragédie de M. de
Voltaire. 179

COMÉDIE Française. 192

ART. VI. Nouvelles Politiques d'Avril. 197

MADRIGAL. 206

AVIS divers. 211

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
J U I N. 1764.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

CHEUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
Chez DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE R C U N

OF THE

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

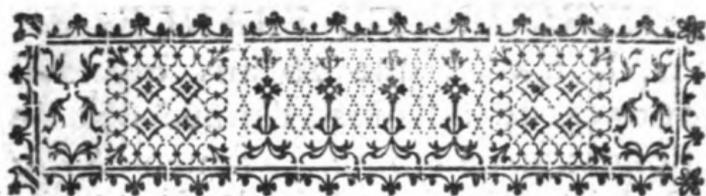
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent huit vol. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

J U I N . 1764.

A R T I C L E P R E M I E R .

P I E C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

*SUITE de l'Histoire raisonnée des
Discours de CICÉRON.*

*DÉFENSE de PUBLIUS
QUINTIUS. (a)*

LA défense de *Publius Quintius* passe pour le coup d'essai du Prince des Ora-

(a) Des raisons fort indifférentes au Public m'ont empêché de publier plutôt ce Morceau & les suivans, qui naturellement auroient dûs être

A ij

6 MERCURE DE FRANCE.

teurs. Il n'avoit que 26 ans quand il prononça ce discours, l'année 672 de la Fondation de Rome. Le fameux *Sylla* étoit Dictateur : les Consuls de l'année étoient *M. Tullius Decula*, & *Cn. Cornelius Dolabella*. Ces dates précises qui semblent n'avoir été conservées à la postérité, que pour constater sûrement l'âge de *Cicéron*, prouvent en même temps que les grands hommes s'annoncent presque toujours d'une façon brillante : ils marchent à grands pas dès l'entrée de la carrière, tandis que les génies médiocres peuvent à peine s'y traîner.

La modestie est la compagne inséparable des vrais talens. On peut dire aussi qu'elle doit être la vertu des jeunes gens. Elle fut celle de *Cicéron* dans ces commencemens : il n'osa pas risquer en Public l'essai de ses talens, c'est à huis clos que fut plaidée cette affaire dont voici l'histoire & le sujet.

Sextus Nævius s'étoit associé dans son commerce *C. Quintius*. Celui-ci étant mort sans enfans, son frère *Pu-*

placés à la tête de l'Ouvrage. Si jamais on fait une édition de cette *HISTOIRE*, on y observera exactement l'ordre chronologique, dont nous ne nous écarterons plus désormais.

blius Quintius se porta pour héritier, & recueillit en cette qualité sa succession. L'intérêt qui divise tous les hommes, fema bientôt la discorde entre *Nævius* & *Quintius* quand il fut question de faire les partages. Le premier plus adroit ou plus fripon que celui-ci, persécuta sans relâche son adverfaire par toutes les chicanes qu'il put inventer. *Quintius*, lassé des mauvais procédés de *Nævius*, peut-être aussi plus paresseux & moins actif que lui, cessa de se défendre : il poussa même la sécurité, jusqu'à se laisser condamner par défaut.

Quelque temps après *Quintius* revenu de cette espèce d'assoupissement, soit de lui-même, soit par les conseils de ses amis, voulut recommencer à poursuivre *Nævius* pour le contraindre à faire le partage de la façon dont il le desiroit.

Mais l'affaire avoit bien changé de face; & *Nævius* qui avoit obtenu une Sentence qui le mettoit provisoirement en possession des biens contestés, se mocquoit de tous les vains efforts de *Quintius*. Celui-ci, pour comble de malheur, n'avoit que deux moyens de sortir d'embarras. Le premier, c'étoit d'avouer pubiquement qu'il s'étoit lais-

8 MERCURE DE FRANCE.

se condamner par défaut, & de donner en même-temps caution de se soumettre au jugement à intervenir, quel qu'il fût. Le second c'étoit de déposer une certaine somme, en consentant à la perdre, s'il ne prouvoit pas que c'étoit mal-à-propos que *Nævius* tiroit avantage de la Sentence du Préteur, puisque ce Magistrat n'étoit pas en droit de lui adjuger la possession des biens qui faisoient la matière du procès.

Chacun de ces expédiens, rempli d'inconvéniens, devenoit également redoutable pour *Quintius*. En suivant le premier parti, il se couvroit de honte; car dans ce temps là ceux qui se laissoient condamner par défaut étoient deshonorés. En prenant le second, il perdoit, pour ainsi dire, son rang dans la procédure, puisque de *Défendeur* qu'il étoit, il devenoit nécessairement *Demandeur*.

Il préféra pourtant ce dernier parti, comme le moins dangereux. Il donna caution; il se fit nommer un Juge par le Préteur, à qui les droits de sa charge donnoient cette fonction. Le choix de ce Magistrat tomba sur le grave Jurisconsulte *C. Aquillius Gallus*, Personnage aussi recommandable par ses pro-

fondes lumières , que par son intégrité irréprochable. Celui-ci s'associa trois autres Jurisconsultes , *P. Quintilius* , *M. Marcellus* , & *L. Lucilius* ; & ce fut devant eux que *Cicéron* prononça son plaidoyer , à huis clos , comme c'étoit la coûtume pour ces sortes d'affaires.

Le fonds de la *question* étoit de sçavoir si *Nævius* avoit pu être mis légitimement en possession des biens de *Quintius* , par la Sentence du Préteur ?

Cicéron soutint la négative , & il la prouve par des raisonnemens aussi solides qu'éloquens. Ce discours quoique plus foible que ceux qu'il composa dans la suite , lui fait pourtant beaucoup d'honneur dans l'esprit des sçavans ; & s'il n'est pas d'un Orateur consommé , au moins y reconnoit-on le germe des talens supérieurs que son illustre Auteur fit briller dans la suite.

DÉFENSE de *SEXTUS ROSCIUS* d'Ameries.

Tout le monde a entendu parler des démêlés sanglans de *Sylla* & de *Marius*. Le bonheur du premier voulut qu'il triomphât de celui-ci ; & par un de ces jeux bizarres de la fortune , Rome se vit asservie tour-à-tour , par deux Citoyens

A V

qui avoient protesté d'abord que l'intérêt seul de la *liberté Publique* leur mettoit les armes à la main. *Sylla*, plus habile que son ennemi, conserva tranquillement son autorité tant qu'il voulut être le maître. Dans la suite, quand il ne daigna plus gouverner sa Patrie, il se retira couvert de gloire, sans appréhender ce qu'un Tyran doit toujours craindre. Heureux, s'il n'eût pas renouvelé ces exécutions affreuses, connues sous le nom de *proscriptions*, qui mettoient les armes à la main de la moitié des Citoyens pour égorger l'autre ! Elles furent cause du malheur de *Roscius*, & donnerent occasion à *Cicéron* de prononcer son premier plaidoyer public l'an 673 de la fondation de Rome, *Sylla* étant alors Consul pour la seconde fois, avec *Qu. Metellus*.

Sextus Roscius, père de celui que *Cicéron* défend, étoit un homme de condition, lié avec les plus honnêtes Citoyens & reçu avec plaisir dans les meilleures maisons de la Ville. Possesseur d'un bien considérable, sa dépense étoit pourtant des mieux réglées ; il jouissoit de la meilleure réputation. Attaché d'ailleurs au parti des Nobles que *Sylla* protégeoit, il n'avoit rien à craindre du

vainqueur. Son fils unique, nommé comme lui *Sextus Roscius*, (c'est de lui dont il est question) étoit un de ces génies épais, peu propres aux affaires, quoique capables de s'acquitter avec un certain succès des ouvrages mécaniques. Son père qui connoissoit son caractère, le tenoit assez ordinairement à une maison de Campagne, proche d'*Ameries*, petite Ville, où il résidoit communément quand il n'étoit pas à Rome.

Un soir, qu'il revenoit assez tard de souper, il fut assailli vigoureusement par plusieurs assassins aux environs du *mont Palatin*. Après une résistance assez longue & malheureusement inutile, il tomba sans vie; & ceux qui la lui avoient arrachée s'éloignerent promptement.

La nouvelle s'en répandit bien-tôt: elle fit pendant quelques momens l'histoire du jour, & puis on finit par l'oublier. *Roscius* étoit riche: il avoit deux parens assez proches & qui portoient son nom, avec qui des raisons d'intérêt l'avoient bronillé depuis longtemps. Ces deux *Roscius* étoient d'ailleurs deux scélérats publiquement reconnus pour tels, jusques-là que l'un des deux passoit pour un *Gladiateur*

A vj

déterminé. Ils ne voyoient pas sans envie la fortune brillante de *Roscius* ; & ce fut pour s'en mettre en possession, qu'ils résolurent de perdre du même coup & le père & le fils.

On voit que ce complot détestable avoit déjà eu des commencemens assez heureux ; quand un Citoyen obscur nommé *Erucius* alla mettre le nom du mort sur la liste des *Proscrits*. Ce fut sans doute à l'instigation de *Chryfogonus* affranchi de *Sylla*, qui jouissoit de toute la faveur de son Maître, & dont l'insolence ne pouvoit être comparée qu'à l'énormité de son crédit. Les biens de *Roscius* le tentoient, & il vouloit les acquérir à bon compte quand on les vendroit à l'enchère comme tous ceux des *Proscrits*. *Cryfogonus* réussit, & les biens de *Roscius* lui furent adjugés à un prix fix fois au-dessous de leur valeur.

L'injustice parut criante, & révolta tout le monde. Les deux *Roscius* pensèrent à faire jouer une autre batterie. Ils prirent le parti d'intenter un procès criminel à *Sextus Roscius* le fils, & de l'accuser de parricide. Quelque déstituée de vraisemblance que fut cette accusation, elle fit impression par son atrocité : peut-être même *Sylla* appuya-

t-il sourdement les bruits qui coururent alors. L'affaire fut réglée, les Juges nommés, les témoins entendus. *Cicéron* prit en main la défense de *Roscius*, & son éloquence victorieuse, en couvrant de honte les ennemis de cet infortuné, lui conserva l'honneur & la vie.

Son Discours est un modèle de bon sens & de raisonnement. Il est difficile de réunir à un plus haut degré les fleurs brillantes qui charment l'esprit, & le sentiment affectueux qui perce le cœur & qui arrache des larmes. (b)

(b) On remarque que *Cicéron* fait souvent usage dans ce Discours de la figure nommée *Amplification* par les Rhéteurs. Pour exprimer par exemple l'avidité de *Chrysegonus* & son acharnement impitoyable à dépouiller le malheureux *Roscius*, il dit : qu'il ne lui laissoit pas même la liberté de marcher sur le chemin qui conduisoit au tombeau de son père. Cette image est grande, & peint à merveille l'horrible brigandage du Favori de *Sylla*. Un de ces Sçavans en us, qui, Commentateurs ennuyeux, avec beaucoup de mérite pourtant, veulent trouver des sens cachés partout, nommé *Facciolatus*, abandonne le sens figuré, & prouve avec pesanteur que cette phrase doit s'entendre au propre. « Je ne puis m'ima-
» giner, dit-il, que *Cicéron* se serve en cette oc-
» casion d'une Figure de Rhétorique. J'aime mieux
» croire qu'il parle sérieusement, d'autant plus
» que la sépulture de *Roscius* étant située dans

PLAIDOYER pour le Comédien
 QU. ROSCIUS.

L'éloge le plus complet & en même temps le plus vrai qu'on puisse faire du Comédien *Roscius*, c'est celui que fait de lui *Cicéron* dans le Discours qu'il prononça en sa faveur. » Ce *Roscius*, » dit-il aux Juges, est si habile dans son » art, qu'il est le seul homme digne » de paroître sur la scène : mais il est » aussi tellement homme de bien, qu'il » paroît seul digne qu'on l'empêche d'y » monter.

Voici ce qui donna occasion à son démêlé avec *Cherea* son adversaire.

Ce *Caius Fannius Cherea* avoit un Esclave nommé *Panurgus*, en qui il crut

» la terre, & la terre ayant été vendue à *Chry-*
 » *sogonus*, ce dernier étoit maître du chemin en
 » question, & pouvoit, s'il le jugeoit à propos,
 » empêcher de marcher dessus. Une loi expresse
 » lui en donnoit le droit, à moins qu'il ne fût
 » du nombre de ceux que se réservoir le ven-
 » deur ; exception dont je ne vois pas que *Ros-*
 » *cius* ait fait usage. » On ne se permet de rele-
 » ver une pareille puérilité, que pour donner un
 » exemple des inutilités sçavantes dont fourmil-
 » lent la plupart des Commentaires. Croiroit-on
 » après cela que ce *Facciolatus*, est un des plus es-
 » timés, & qu'il mérite de l'être.

remarquer d'heureuses dispositions pour le Théâtre. Il le mit entre les mains de *Roscius* pour les cultiver, en s'obligeant à partager avec lui le gain que pourroit produire le talent de l'Esclave. A quelque temps de là, comme il commençoit à donner à son Maître des espérances flatteuses de se voir bientôt récompensé & dédommagé de ses peines, il fut tué par un certain *Flavius*, natif de *Tarquinies*, Ville assez peu considérable par elle-même, mais que les *Tarquins* avoient rendue célèbre. Celui-ci, poursuivi par *Roscius*, éluda sous différens prétextes le paiement de la somme qu'il lui demandoit à titre de réparation de dommage; de sorte que notre Acteur fut obligé de se rejeter sur *Fannius* qui évita long-temps ses poursuites, & ne paya qu'à la dernière extrémité & quand il se vit contraint de façon à ne pouvoir plus reculer. *Cicéron* se chargea d'en faire la demande aux Juges, au nom de *Roscius*, & il s'en acquitta si bien, que *Cherea* ne put lui rien refuser.

Ces deux mots suffirent pour mettre au fait de l'histoire de ce discours assez peu considérable aujourd'hui. Ce qui nous en reste, fait conjecturer qu'à

16 MERCURE DE FRANCE.

peine en avons-nous la sixième partie.
Ces pertes en font de véritables aux
yeux des Gens de Lettres, & de tous
ceux qui sçavent apprécier au juste
le mérite singulier du célèbre Orateur
Romain.

*L'histoire complète de tous les Discours pro-
noncés dans la grande affaire de Verrès, au
Mercure prochain.*

ODE IX. du troisième Livre des Odes d'HORACE.

DONEC gratus eram tibi,
*Nec quisquam potior brachia candidæ
Cervici Juvenis dabat ;
Persarum vigui rege beatior.*

*Donec non aliâ magis
Arstisi ; neque erat Lydia post Chloën ;
Multi Lydia nominis
Romanâ vigui clarior Iliâ.*

*Me nunc thressa Chloë regit ,
Dulces docta modos & citharæ sciens ;
Pro quâ non metuum mori ,
Si parcent animæ fata superstiti.*

*Me torret face mutuâ
Thurini Calais filius Ornithi ;
Pro quo bis patiar mori ,
Si parcent puero fata superstiti.*

*Quid , si prisca redit Venus ,
Diductosque jugo cogit aheneo ?
Si flava excutitur Chloë ,
Rejectæque patet janua Lydiæ ?*

*Quamquam fidere pulchrior
Ille est ; tu leviôr cortice , & improbo
Iracundior Adriâ ;
Tecum vivere amem , tecum obeam libens.*

T R A D U C T I O N.

L'AMANT.

Tant que je fus chéri de toi ,
Qu'aux yeux de mes rivaux tes baisers pleins de
flâme ,
M'attestoient ton amour , l'imprimoient dans
mon âme ;
Nul ne fut plus heureux que moi.

L'AMANTE.

Tant que tu me gardas ta foi ,
Que tu ne vis Chloë qu'en regrettant Lydie ;
Mars en s'unissant à Sylvie ,
La rendit moins célèbre & moins fière que moi.

L'AMANT.

Chloë me tient sous son empire,
 Chloë dont chacun vante & la voix & la lyre :
 Que la Parque s'occupe à racourcir mes jours,
 Et des siens respecte le cours.

L'AMANTE.

Je brûle pour Daphnis, il brûle pour Lydie,
 Et rien n'égale nos amours :
 Que la Parque deux fois me prive de la vie,
 Et deux fois respecte ses jours.

L'AMANT.

Si ma flamme se renouvelle,
 Si des nœuds éternels me rejoignent à toi,
 Si Chloë n'est plus rien pour moi,
 Si je t'ouvre mon cœur, & le ferme pour elle ?

L'AMANTE.

Daphnis est plus brillant que la voute azurée,
 Toi, plus léger que l'air, plus fougueux que
 Borée ;
 Mais je préfère à tout la tendre & douce loi
 De vivre ton amant, & mourir avec toi.

Par M. V. . . de M. . .

A Mlle de G....

ON dit qu'Amour est un Enfant , Bergère ;
 Qu'il est trompeur , inquiet & plaintif ,
 Que sa douceur est fausse & passagère ,
 Et le moment d'en jouir , fugitif.

Mais dans ma tendresse éternelle ,
 Dans tes charmes , dans mon bonheur ,
 Rien ne me peint , ni me rappelle
 Un enfant , ou bien un trompeur.
 Qui fit ce portrait infidèle
 Ne connut ni toi , ni mon cœur.

Par M. LEGIER.

*VERS à Mde D. S. qui quêtoit dans
 la Semaine Sainte.*

PARTEZ , partez , belle Quêteuse.
 De votre quête heureuse
 On pourroit racheter
 Les captifs de plus d'un Corfaire....
 Mais hélas ! qui pourroit compter
 Tous ceux que vos beaux yeux font faire ?

Par M. S. C.

L'AMOUR MALHEUREUX,
P O E M E.

Puisse la passion qui consume ma vie
 Répandre sur mes vers la sublime énergie,
 Les échauffer du feu que l'ennui, le malheur,
 L'ingratitude encor plus sensible à mon cœur
 N'ont pû, depuis trois ans, éteindre dans mes
 veines !

Du véritable Amour je vais chanter les peines.
 Ces Sauvages * captifs dont les vainqueurs
 cruels

S'apprêtent à verser le sang sur les Autels,
 Le front chargé de fleurs, marchant au sacrifice,
 Chantent un hymne aux Dieux Auteurs de leur
 supplice.

Cruelle *Ménalle* ! ainsi mes tristes airs,
 Adressés à l'Amour dont je porte les fers,
 Font retentir son Temple où j'expire en victime.

Sur l'Océan du Monde il est plus d'un abîme.
 A des courans divers nos vaisseaux exposés
 Sur différens écueils risquent d'être brisés.
 Toutes les passions, les foiblesses humaines,

* *Tout le monde connoît cet usage barbare éta-
 bli chez les Américains & chez d'autres Peuples
 encore.*

Pour nos cœurs, je le fais, font autant de Syrènes.
 Le Ministre exilé calcule avec horreur
 Les affronts dont jadis il paya sa faveur ;
 L'avidé Commerçant assailli par l'orage
 Ne veut plus s'enrichir au péril du naufrage ,
 Et le vieil Officier privé de pension
 Déclare que la gloire est une illusion
 Sans doute : mais l'Amour , l'Amour n'en est
 pas une.

— Que me font les honneurs, la gloire, la fortune?
 Ces brillans sont trop faux pour pouvoir éblouir
 L'œil d'un Sage sensible & qui cherche à jouir.

Il est une Déesse en tous lieux révérée ,
 Par les Humains ingrats souvent défigurée :
 Son trône est la Nature , & sous des noms divers
 Elle anime , conserve & régle l'Univers :
 Dans ses propices mains est une chaîne im-
 mense

Que nous ensanglantons , & que sa bienfaisance ,
 Lorsque les passions en brisent quelqu'anneau ,
 Ne se lasse jamais de ferrer de nouveau.

Cette Divinité , l'objet de mon hommage ,
 Dont l'homme est à la fois & le temple & l'ou-
 vrage ,

Qui fit chérir les loix & la société ,
 C'est la Fille du Ciel , la sensibilité ;
 Digne de notre encens , quand sa vertu féconde
 Entretien & conduit le système du monde
 Plus adorable encor , plus sûre de ses droits ,

22 MERCURE DE FRANCE.

Lorsque l'œil d'une femme aux cœurs dicte ses loix.

C'est là que pour me vaincre elle établit son Trône;

Les roses du *Printemps* brilloient sur sa couronne ;
Et toutes les vertus de cet âge charmant
Rendoient les coups plus sûrs, & mon danger plus grand.

Je cédaï ; je sentis que j'avois un cœur tendre.
Eh ! quel autre à ma place eût pû mieux se défendre ?

Quel autre eût vu sans trouble & sans ravissement
Dans un cœur vertueux germer le sentiment ?

L'Élève de *Boucher*, parcourant dès l'*Aurore*
Les vergers de *Pomone* ou les jardins de *Flore*,
Parmi tous les objets dignes de son crayon,
Dessine cette rose hier encor bouton.

Ouverte avant le jour, elle étoit déjà belle ;
Mais le Soleil lui prête une couleur nouvelle ;
Il échauffe son sein, l'aide à s'épanouir,
Et de tous ses amans-éveille le desir.

D'une fille à quinze ans cette rose est l'image.
La froide indifférence est la nuit du bel âge.
Pour toi, je m'en souviens, j'ai vu naître ce jour ;
J'ai vu briller tes yeux des rayons de l'Amour ;
Je l'ai vu, *Ménalie*, animer tous tes charmes ;
Dans ton sein étonné répandre ses allarmes ;
Faire battre ton cœur & colorer ton front. . . .
Jamais de mon esprit ces traits ne sortiront ;

Je n'oublierai jamais qu'au printemps de ma vie,
 J'eus les premiers soupirs du cœur de *Ménalie* ;
 Que du plus tendre amour l'heureuse illusion
 Des plus purs sentimens scella notre union.
 Que nos desirs portés sur des ailes de flâmes,
 Sans rester dans nos sens, alloient brûler nos
 âmes . . .

Vous ne m'entendrez point, triste voluptueux,
 Sybarites chargés d'un ennui fastueux,
 Qui prenant pour l'amour des besoins périssables,
 Nous vantez vos plaisirs, & vivez misérables,
 Et n'ayant que des sens pour goûter le bonheur,
 Les émouffez encor par un abus trompeur :
 Vous ne m'entendrez point, quand mes plaintes
 amères,

Rappelleront en vain ces faveurs passagères,
 Ce bonheur innocent qu'autrefois j'ai goûté.
 Mais vous, ô vrais amans, qui m'avez imité,
 Qui d'un cœur vertueux avez eu les prémices ;
 Vous connoîtrez s'il est de plus cruels supplices
 Que la perte d'un bien hélas ! si précieux.

Que l'avare *Lais* dupe un vieil amoureux ;
 Que la femme galante étende ses conquêtes ;
 On doit s'attendre à tout des âmes malhonnêtes ;
 Tôt ou tard l'intérêt ou le plaisir séduit,
 Le cœur qu'un vil métal ou les sens ont conduit.
 Mais d'une jeune amante, au sein de l'innocence,
 Après tant de faveurs, éprouver l'inconstance !
 C'est un exemple affreux pour l'homme corrompu

24 MERCURE DE FRANCE.

Et qui peut dégouter de suivre la vertu.
De quoi me servira d'éviter l'artifice,
Si la probité même a les dangers du vice ?
Qu'on ne me parle plus de vertu, de candeur !
Elles n'existent pas, ou servent au malheur.
Mélanie à mes yeux en étoit le modèle :
Je l'aimai.... malheureux ! j'aimois une infidelle
Hélas, je l'aime encor ! un désespoir affreux,
En éteignant mes jours, n'a point éteint mes feux.
Ah ! s'il est un bonheur, & qu'on puisse y prétendre,
Amour, est-ce de toi que nous devons l'attendre ?

Par l'Auteur de l'Épître à Mélanie.

*VERS pour un Ami de l'Auteur, qu'une
jeune Demoiselle qu'il aimoit, avoit
mis, en badinant, à la porte, le premier
jour de Mai.*

(C'est l'Amant qui parle à sa Maîtresse.)

Au temps jadis, quand un Amant courtois
Alloit offrir à sa jeune Maîtresse
Un beau Mai verd, gage de sa tendresse ;
Le tendre objet qui lui donnoit des loix,
Ne recevoit son amour de la sorte,
Et le Mai seul étoit mis à la porte.

Par le même.

LES

LES DEUX PRIX,
C O N T E,

Tiré d'un Manuscrit Grec.

LA Theffalie est le véritable Elifée de la Grèce, le séjour du repos & des plaisirs. La Nature n'y paroît que sous l'extérieur le plus séduisant; elle y sème avec profusion les riches trésors qu'elle n'étale ailleurs qu'avec réserve. *Jupiter* se plaît sur la cime du Mont Olympe; *Minerve* parmi les rochers de l'Attique; *Diane* au sein des forêts de l'Elide; *Mars* dans les plaines de la Thrace; *Vénus* dans les bosquets de Cythère, & l'Amour dans les délicieux vallons de Tempé. Jamais ces beaux lieux ne rétentissent que du son paisible des flûtes & des musettes. Jamais le Pénée qui arrose la Theffalie, ne vit sur ses bords que des Amans fortunés.

Thersandre & *Doris* étoient l'un & l'autre. Chaque jour l'Aurore les voyoit aux pieds d'un Autel dédié à l'Amour. Voici les vœux qu'ils adressoient à ce Dieu leur unique maître.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

» Souverain de notre âme, Arbitre
» du bonheur de nos jours, daigne
» en remplir tous les instans. Ceux qui
» ne te seroient pas consacrés seroient
» perdus pour nous. Ceux dont tu
» disposes sont les seuls dont nous
» jouissons. Fais que *Doris*, disoit
» *Thersandre*, n'écoute jamais aucun
» des rivaux que sa beauté m'attire. Fais
» que *Thersandre*, disoit *Doris*, me trou-
» ve toujours plus belle que toutes mes
» rivales ; & tous deux ajoutoient en-
» semble : » fais que nous méritions
» de servir de modèle aux Amans qui
» doivent naître après nous.

Thersandre & *Doris* avoient de quoi se rassurer contre l'inconstance. La Thessalie entière n'offroit rien d'aussi parfait que ce jeune couple. On eût dit que la Nature, en les formant, avoit prévu les desseins de l'Amour. On eût dit que l'Amour, en les unissant, n'avoit fait qu'obéir à la Nature.

Doris n'en étoit qu'à son troisième lustre. Aux grâces touchantes & ingénues de cet âge, elle unissoit les charmes séduisans d'une beauté accomplie. L'éclat du lys & de la rose le cède à l'éclat de son teint. L'astre de *Vénus* brille moins au milieu de la

nuit que les yeux de *Doris* au milieu du jour. Ses regards passent jusqu'à l'âme ; son doux sourire semble l'appeler ; toute sa personne est animée par les Grâces. Les plus belles *Theffaliennes* évitent sa rencontre ; elles ont soin surtout d'en préserver leurs Amans.

Il est difficile de la voir & de rester fidèle à toute autre. Mais *Doris* ne vouloit de fidélité que dans *Thersandre*. C'étoit à lui seul qu'elle vouloit plaire : c'étoit lui seul qui pouvoit la fixer. *Doris* jettoit-elle les yeux sur le cristal des fontaines ? c'étoit pour y voir si ses charmes avoient toujours de quoi captiver *Thersandre*. *Doris* cueilloit-elle des fleurs sur les rives du Pénée ? c'étoit pour en orner *Thersandre*, ou pour s'en parer à ses yeux.

Le jeune *Theffalien* répondoit à tant d'amour par un Amour égal, un amour qui ne pouvoit ni diminuer ni s'accroître. Sa vue occasionnoit mille infidélités ; son cœur n'étoit le complice d'aucune. Absent de *Doris*, il ne desiroit qu'elle, avec elle il ne desiroit plus rien. L'un & l'autre fuyoient les lieux trop fréquentés ; mais ils les fuyoient ensemble. Ceux où ils pouvoient être seuls étoient toujours ceux

28 MERCURE DE FRANCE.

qui les charmoient davantage. En vain ; disoit *Thersandre* à *Doris*, en vain la blonde *Isméne* & la brune *Zirphé* s'égarer-elles souvent de leur route, & se trouvent, comme par hazard, sur la nôtre ; leurs charmes ne peuvent arrêter mes regards ; je ne les apperçois que pour mieux sentir combien elles vous cèdent ; je les fuirais si elles avoient quelque chose à vous disputer.

Un seul point troubloit la félicité de ces deux amans. Ils ne pouvoient être unis par les nœuds de l'hymen qu'après une cérémonie consacrée par l'usage & les loix du païs. Elle se renouvelloit tous les ans, & ce tems étoit prochain. Elle consistoit à couronner de myrthes & de fleurs la plus belle des *Thessaliennes*, & le *Thessalien* le mieux fait : elle consistoit surtout à unir pour jamais le couple couronné ; union que n'avoit pas toujours précédé celle des cœurs & qu'elle ne suivoit pas toujours. Bien des fois l'amour gémit de cet usage. Bien des fois cet usage rompit les desseins de l'amour.

Thersandre & *Doris* étoient ceux qui en devoient le moins redouter les suites ; cependant ils les redoutoient. La crainte l'emportoit en eux sur l'amour-propre. *Thersandre* n'osoit se flatter d'avoir le prix & ne doutoit pas que *Doris* ne

l'obtint. *Doris* croyoit déjà voir couronner *Thersandre*, & quelqu'une de ses rivales. Tous deux ainsi craignoient d'être bien-tôt séparés. En vain chaque naïade offroit à la jeune Theffalienne un miroir propre à la rassurer : elle ne s'y contemploit qu'avec dé fiance, elle se trouvoit moins belle de jour en jour. Par la même raison, les charmes les plus médiocres dans toute autre lui sembloient devoir l'emporter sur les siens. C'étoit la première fois sans doute qu'une jeune Beauté oublioit ses propres avantages, la première fois, sur-tout, qu'elle apprécioit trop ceux de ses rivales. On a déjà vu que *Thersandre* jugeoit aussi modestement de lui même. Il eût voulu pouvoir éloigner cette fatale cérémonie. Ce seroit, disoit-il, retarder le triomphe de *Doris* : mais dois-je souhaiter que *Doris* triomphe si je ne partage moi-même sa victoire ? Si cette victoire qui l'attend, doit pour jamais nous séparer ? Peu s'en falloit qu'il ne regrettât que *Doris* eût tant de charmes. Il desiroit qu'elle pût trouver des rivales, ou plutôt qu'elle ne s'exposât point à la nécessité de les vaincre.

Doris, qui avoit les mêmes craintes, formoit en secret les mêmes vœux. Les

âmes de ces deux amans étoient d'accord avant que leurs bouches se fussent expliquées. Ce fut *Doris* qui rompit le silence la première. Voici ce qu'elle disoit à son amant qui l'écoutoit, l'admiroit & l'adoroit.

Le jour approche, mon chère *Thersandre*, ce jour où la Jeunesse Thessalienne doit accourir en foule aux Temples de *Vénus* & d'*Apollon*. Bien-tôt vont se distribuer ces prix que la vanité recherche & que l'amour doit dédaigner. Votre victoire n'est pas douteuse; mais la mienne peut l'être, une de mes compagnes peut m'être préférée, & vous-même alors seriez contraint de me la préférer. Ce dernier malheur est le seul que je redoute: ayons le courage de le prévenir. Peu m'importe que la Grèce entière me croye dépourvue de charmes: je ne veux être belle qu'aux yeux de *Thersandre*. Je vais réjouir la jalouse *Dircé* en publiant qu'une maladie subite a défiguré mes traits au point de me réduire à les cacher. Je ne crains pas de trouver d'incrédules.

Ah! s'écria *Thersandre*, pour soupçonner un tel sacrifice il faudroit soi-même en être capable; il faudroit avoir l'âme de *Doris*, il faudroit avoir son

Amour. Jugez de mes transports, ajouta-t-il en tombant à ses genoux ! je le désirerois ce sacrifice ; mais je n'osois l'exiger : trop sûr de vos succès, je doutois de plus en plus des miens. Le moindre de mes rivaux me sembloit redoutable. Tout amour-propre cesse quand il s'agit de s'exposer à vous perdre. C'en est fait ; nul hazard ne pourra plus nous séparer. Je vais feindre comme vous ; je vais supposer qu'un accident funeste m'interdit les moyens d'aspirer au prix. Eh ! quel autre prix pourroit me flatter après celui que *Doris* m'assure ?

Cette explication rendit le calme aux deux amans. Ils ne songerent plus qu'à effectuer leur projet. Le bruit courut dès le jour suivant que *Doris* étoit menacée de perdre la vue. Cette nouvelle réjouit plus d'une belle Thessalienne. Telle qui auparavant n'osoit pas même songer au prix, osa dès-lors y prétendre & se le promettre. Peu importoit au plus grand nombre que leurs amans fussent préférés ; elles n'ambitionnoient cette préférence que pour elles-mêmes ; elles ne craignoient pas d'épouser l'amant d'une autre. Quelques-unes redoutoient cet échange ; mais elles ne pouvoient se résoudre à n'en pas courir les risques :

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

d'autres ne se perſuadoient pas qu'il pût y en avoir ni pour elles ni pour leurs amans. La ſeule *Doris*, le ſeul *Therſandre*, ſ'aimoient aſſez pour ignorer tous leurs avantages : ils ne vouloient point faire dépendre du hazard un bonheur qui ne dépendoit que deux-mêmes. *Therſandre* à ſon tour prit des meſures pour s'exempter du concours. Il attaque un Sanglier furieux, le tue ; mais il feint d'être lui-même fort bleſſé. Au bout de quelques jours on publie par ſon ordre que cette bleſſure le prive pour jamais de l'usage d'un bras, & par la même raiſon du droit d'aspirer au prix. Cette nouvelle ſuppoſition trouve auſſi peu d'incrédules que la première.

Alors on vit ſ'accroître & le nombre & l'eſpoir des concurrens. Nul d'entre eux ne ſouſçonnoit le ſtratagème, tous avoient intérêt de ne point ſ'y oppoſer. Un ſeul néanmoins ſ'affligeoit de l'événement. Ce n'étoit point comme ami de *Therſandre*, c'étoit comme ſon rival. Il aimoit *Doris* qui ne l'avoit jamais favorisé d'un regard : mais tant de rigueur ne diminueoit ni ſes eſpérances ni la bonne opinion qu'il avoit de lui-même. Il ſe croyoit aſſuré du prix : il ne doutoit pas que *Doris* n'obtînt le même avantage ſur

ses rivales : *Doris* par cette raison ne pouvoit éviter d'être à lui. Ainsi raisonnoit *Eurilas*, c'étoit le nom du Theffalien présomptueux. Il attendoit avec la plus vive impatience le jour qui devoit éclairer son triomphe. Il apprit alors que *Doris* étoit forcée de renoncer au sien, qu'elle n'avoit plus droit d'y prétendre. A cette nouvelle sa douleur surpassa de beaucoup son amour. Il aimoit *Doris* parce qu'elle étoit la plus belle des Theffaliennes ; c'étoit sa beauté seule qu'il aimoit. Quelques agrémens de plus dans une autre l'eussent arraché à la première. La source de son déplaisir étoit que *Doris* ne pût être ni effacée ni remplacée. Il trouva un autre sujet d'affliction dans la blessure de *Thersandre*, qu'il croyoit réelle. C'étoit une fleur de moins à sa couronne, une victoire assurée que la fortune lui enlevait. L'amour-propre étoit l'unique source des desirs & des regrets d'*Eurilas*.

Bientôt même il soupçonna que *Doris* & *Thersandre* pouvoient être d'accord, & feindre des maux qu'ils ne ressentoient pas. Ils craignent, disoit-il, d'être séparés, & c'est moi seul qui cause cette crainte. Alors il songe à vérifier ce doute, à prévenir le larcin qu'on prétend lui faire.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Il y avoit dans cette contrée un Vieillard issu de la race d'*Esculape* & qui avoit hérité de sa science. Les tristes & nombreux accidens qui affligent l'humanité sembloient fuir devant lui. La confiance renaissoit à son approche, & cette confiance n'étoit point trompée. Ce fut lui qu'*Eurilas* voulut d'abord consulter, & voici comment il raisonnoit : si *Thersandre* & *Doris*, disoit-il, sont entre les mains de ce Vieillard, leur guérison est presque assurée : si, au contraire, ils n'ont pas eu recours à lui, c'est qu'ils redoutent sa pénétration. Il arrive chez *Eurimaque*, ainsi se nommoit l'héritier du Dieu d'*Epidaure*, il lui parle de *Doris* & de *Thersandre*. Ce n'étoit pas la première fois que ces deux noms avoient frappé les oreilles d'*Eurimaque* ; mais ni *Thersandre*, ni *Doris* n'avoient jamais eu recours à son art. La nature avoit joint en eux les heureux trésors de la santé aux dons brillans des grâces personnelles. *Eurimaque* s'attendrit au récit d'*Eurilas*. Je fais, lui dit-il, ce qu'on publie à la louange de ce jeune couple : son double accident m'afflige. Puisse mon art lui être de quelque utilité ! C'étoit offrir à *Eurilas* une faveur qu'il s'appretoit à demander.

Il détermine facilement le Vieillard à le suivre. Tous deux s'avancent vers la demeure de *Doris*.

Les deux amans s'applaudissoient de leur feinte. Ils jouissoient de l'erreur qu'elle avoit causée; ils se promettoient d'en jouir encore mieux par la fuite. Après un régime & des secours simulés, ils reprirent leur conduite ordinaire. Ils ne soupçonnoient pas qu'aucun Thessalien, qu'aucune Thessalienne osassent les contredire & cherchassent à divulguer leur secret. Chaque jour ils se rendoient ensemble au sein d'un vallon paisible & isolé. *Doris* avoit les yeux couverts d'un bandeau; *Thersandre* lui servoit de guide, & lui-même avoit le bras soutenu par une écharpe; mais l'écharpe & le bandeau ne restoient pas toujours attachés: souvent *Thersandre* faisoit usage de ses deux mains pour presser les mains de *Doris*, pour la parer des plus belles fleurs que le *Pénte* voit éclore sur sa rive. Souvent *Doris* attachoit sur *Thersandre* des yeux dont l'éclat brilloit au loin & étoit bien propre à démentir le malheur dont elle se plaignoit.

Que ne vous dois-je pas? lui disoit un jour *Thersandre*, quel sacrifice ne me fait pas votre amour? C'est peu de

renoncer au prix qui vous est dû ; vous renoncez à l'honneur de passer pour belle , à l'avantage de le paroître : vous cédez l'empire de la beauté à celles qui ne devoient qu'embellir votre triomphe ! . . . Mon cher *Thersandre* , interrompit *Doris* , le seul empire qui me flatte est celui que vous me donnez sur votre âme : qu'il me reste , je n'en desire , je n'en regrette aucun autre. Ah ! s'écria l'amoureux Thessalien , présumez-vous qu'il soit en mon pouvoir de vous l'ôter ? qu'il soit même au vôtre de le perdre ? *Doris* régnera sur tous ceux qui l'appercevront : elle ne sçauroit fuir un regard sans renoncer à une victoire. Que l'Amour en soit loué , repreneoit *Doris* , j'aime les dons pour vous les offrir ; je regretterois de vous offrir moins. Vous-même , mon cher *Thersandre* , vous-même ne faites-vous pas pour moi ce que je fais pour vous ? Vos sacrifices égalent ou surpassent les miens : puisse votre satisfaction egaler la mienne !

A ce dernier discours *Thersandre* ne répondit que par des transports ; langage toujours expressif chez les vrais Amans. Non , ajouta-t-il , mon bonheur tel qu'il est , ne peut s'accroître :

nul autre soin ne peut le troubler. Soyons heureux pour nous-mêmes ; laissons à d'autres le vain desir de faire des jaloux.

Ce fut au milieu d'un pareil entretien qu'*Eurilas* les surprit sans en être lui-même apperçu. Ils n'étoient point sur leurs gardes : les soupçons d'*Eurilas* furent confirmés. Il étoit trop vain pour témoigner un violent dépit. Il ne le fut pas encore assez pour paroître tranquille. *Eurimaque* arriva quelques instans après lui. Voyez, dit-il au vieillard, voyez ces deux Amans ; ils n'ont besoin ni de mes secours , ni des vôtres. L'Amour dans cette contrée est fécond en prodiges : c'est lui , sans doute , qui vient d'opérer une si belle cure.

Tandis qu'il parloit ainsi , *Thersandre* & *Doris* continuoient à n'être occupés que d'eux-mêmes : ils ne voyoient ni *Eurilas* ni *Eurimaque*. Ce fut *Thersandre* qui les apperçut le premier. Il sçut modérer sa surprise ; il sçut même prévenir *Doris* à temps du parti qu'elle devoit prendre. C'étoit de paroître ne rien voir. Tous deux ignoroient la profession d'*Eurimaque* , & combien il étoit difficile d'échapper à ses lumières. *Eurilas* étoit celui qu'ils craignoient le

38 MERCURE DE FRANCE.

plus. Cependant l'un & l'autre témoin avançoient toujours. Ils arrivent. Le bras d'*Eurilas* a déjà repris l'écharpe. *Doris* les regarde, mais sans qu'aucun signe annonce qu'elle les apperçoit. Telle *Pigmalion* vit d'abord sa statue avant que l'Amour l'eût animée en sa faveur, telle parut *Doris* aux yeux d'*Eurilas* & d'*Eurimaque*. Mais la méprise ne pouvoit être longue. Le regard de *Doris* pour être immobile n'en étoit pas moins perçant. Le Soleil qu'aucun nuage ne voile à nos yeux ne peut nous dérober ses rayons : il nous chauffe malgré lui-même.

Non, s'écria *Eurilas*, de si beaux yeux ne peuvent être inutiles à *Doris*, ils ont trop de pouvoir sur les nôtres ! Ils font trop sentir à notre âme leur vive & douce influence ! Vous en parlez comme un Amant, lui dit *Eurimaque*, & cette manière de voir a son mérite : la mienne, d'ailleurs, s'accorde avec la vôtre. Non, belle *Doris*, poursuivit-il, vous n'êtes point privée de l'usage de vos yeux. C'est ce qu'éprouveroient & attesteroient en vous voyant tous les Thessaliens ; c'est ce qu'affirme de plus ici un descendant, un successeur d'*Esculape*,

Ces derniers mots firent trembler & *Doris* & *Thersandre*. Ils reconnurent *Eurimaque*. Ils virent qu'une plus longue dissimulation seroit inutile. Eh, comment pouvoir lui en imposer? Les maux réels ne lui résistoient pas : des maux supposés lui pourroient-ils faire illusion? Un autre motif excitoit encore le zèle du vieillard. Il étoit du nombre des Juges auxquels *Thersandre* cherchoit à se soustraire. Il croyoit *Apollon* même outragé par ce dessein. Jeune homme, dit-il à *Thersandre*, apprends à faire un autre usage des faveurs que la Nature & les Dieux t'ont bien voulu départir : apprends que les masquer c'est les méconnoître ; c'est te montrer ingrat envers ceux à qui tu les dois. Ta modestie est un crime. Allez, poursuivit-il en s'adressant au jeune couple, allez disputer ou plutôt recevoir le prix qui vous attend. Pourquoi vous refuser à un triomphe certain? Voit-on l'Aigle fuir le Soleil & les Colombes le char de *Vénus*?

Ce discours si flatteur pour *Thersandre* devoit peu flatter *Eurilas* : mais sa vanité le rassuroit. Il jugea qu'*Eurimaque* se connoissoit mieux en infirmités qu'en agrémens. Lui-même exhorta son

rival à mettre à profit les conseils du vieillard.

Il fallut que les deux Amans s'y déterminassent : mais ils ne le promirent qu'en soupirant. Leur amour gémissoit de se compromettre ainsi , leurs craintes se renouvelloient. En même temps s'évanouissoient les espérances de la Jeunesse Thessalienne. Tels à l'aspect du Phénix , les autres oiseaux reconnoissent leur infériorité. Ils l'entourent dans un profond silence , & ceux qu'enorgueillissoit l'éclat de leur plumage perdent toute leur fierté en contemplant le sien.

Le feul *Eurilas* n'avoit rien perdu de sa présomption. Il eût voulu pouvoir hâter le jour du couronnement. Ce jour enfin arriva , & *Doris* & *Thersandre* frémissent. *Doris* dans ce moment trouvoit que la Nature avoit bien peu fait pour elle. Ce fut la première fois qu'elle soupçonna que l'Art pouvoit être employé : ce fut même à regret qu'elle n'en fit point usage. L'onde jusqu'alors lui avoit tenu lieu de miroir : pour cette fois elle y en joignit un artificiel. Ses yeux consultoient l'un & l'autre avec inquiétude : ni l'un ni l'au-

tre ne les satisfirent. Jamais *Doris* ne s'étoit moins plû à elle-même ; jamais elle n'espéra moins plaire aux yeux d'autrui.

Thersandre étoit dans la même situation , avoit les mêmes craintes pour lui-même. Il vit *Doris* , il fut ébloui. La crainte de paroître moins belle sembloit ajouter à sa beauté. Ah , lui dit-il , votre triomphe n'est que trop certain ! quelle rivale pourroit le balancer ? La Couronne est à vous ; mais , hélas ! dès ce moment peut-être cessez-vous d'être à moi !

Non , repliqua *Doris* , la victoire que *Thersandre* me promet est le seul moyen de me conserver à lui. La sienne est assurée. Puisse mon triomphe n'être pas plus douteux !

Doris ! interrompit vivement *Thersandre* , vous outragez la Nature qui épuisa ses plus riches dons en votre faveur. Quel Tribunal pourroit n'en être pas frappé ? Ce sont , il est vrai , des femmes qui vous jugent ; mais vous leur êtes trop supérieure en attraits pour exciter leur jalousie. Voit-on l'Affre de la Nuit rien disputer à celui du Jour ?

Ecoutez-moi , *Thersandre* , reprit *Do-*

42 MERCURE DE FRANCE.

ris : j'ignore si mes avantages sont tels que vous les appréciez ; j'ignore le succès qui m'attend ; mais si la décision du Tribunal m'est contraire ; si même , par quelque injustice , elle pouvoit ne r'être point favorable , crois que je ne survivrois point au malheur d'être à quelque autre qu'à toi.

Ah ! s'écria l'amoureux Thésfalien , je jure par *Apollon* & tous les Dieux de l'Olympe , que s'il faut aujourd'hui me lier à tout autre objet que *Doris* , la mort au même instant brisera ma chaîne ; je préférerai le trépas à cette infortune.

Doris versoit des larmes en écoutant *Thersandre*, & *Thersandre* étoit hors delui même. On vint les séparer : on leur annonça que l'heure de se rendre au Temple étoit venue. Quel moment ! Quelle épreuve ! il fallut pourtant obéir. Déjà une foule immense occupoit les avenues de l'un & de l'autre Temple , surtout du Temple de *Vénus*. Déjà les plus belles Thésfaliennes y accouroient avec cet empressement que donne le desir d'une Victoire flatteuse & brillante.

La blonde *Ismene* s'avança la première. Ses regards avoient la douceur des rayons de l'aurore , ses traits plus d'agrément que de régularité. On l'eût prise

pour une Grâce , mais on ne l'eût jamais prise pour *Vénus*.

La brune *Zirphé* parut ensuite. Sa taille & sa démarche sont celles d'une Nymphé ; son œil lance les feux brûlans du Midi. Il n'échauffe pas , il consume. *Zirphé* a l'art de faire naître les desirs ; - mais rarement elle inspire l'amour. On cherche à la vaincre plutôt qu'à lui plaire.

Dircé eût voulu devancer les deux premières. Son foible est de vouloir dominer partout. On ne dira point qu'elle manque de beauté , on ne dira pas que *Dircé* soit belle. Son air impérieux nuit à ses agrémens ; il effarouche le timide essain des Grâces. Jamais *Dircé* ne marche en leur compagnie. On la prendroit pour l'altière *Junon* qui vient non pas disputer , mais exiger la pomme.

Une foule d'autres Tessaliennes s'empressoient de paroître. Leurs charmes réunis , mais presque tous différens , offroient la douce & riante variété des fleurs d'un parterre.

Doris n'arriva que la dernière. Tous les yeux , tous les cœurs volèrent à sa rencontre. Tous furent éblouis , tous furent émus. On douta si ce n'étoit point *Vénus* elle-même qui alloit présider en personne dans son Temple.

On vit les plus belles des aspirantes

rougir , pâlir à l'aspect de *Doris* , jeter un coup d'œil inquiet , tantôt sur elle , tantôt sur le Tribunal qui devoit apprécier leurs charmes. On vit ce même Tribunal étonné qu'une même personne réunît tant d'attraits , donner de subites marques d'admiration qui valoient bien un jugement approfondi.

Cependant la cérémonie commença. Elle consistoit dans l'examen scrupuleux des charmes de chaque aspirante. Là, nulle d'entre elles ne pouvoit recourir aux prestiges de l'art. Pour paroître belle , il falloit l'être , il falloit même l'être dans toute sa personne. Une tête plus qu'humaine entée sur un corps défectueux , une taille divine dépourvue de la blancheur & de l'embonpoint suffisant , telles autres perfections accompagnées de certains défauts , ne donnoient aucun droit au prix. Il n'étoit dû qu'à celles envers qui la Nature s'étoit montrée en tous points libérale. Plus d'une fois , cependant , il avoit fallu adoucir la rigueur de cette condition ; quelquefois on avoit pû s'y conformer. On le pouvoit dans cette circonstance , bien plus que dans aucune autre.

C'étoit dans le sanctuaire même du Temple que s'achevoit l'examen. Cha-

que Beauté y parut sans voile, chaque défaut put être apperçu ; rien ne pouvoit en imposer aux yeux des Juges. Rien ne leur en imposa. Toutes ces jeunes Thessaliennes avoient eu part aux dons de la Nature, mais ils différoient dans presque chacune d'elles. Aux unes, elle prodigua les charmes que l'usage laisse en proie aux regards : aux autres elle départit ceux qu'il oblige de cacher. Leurs perfections réunies eussent produit une beauté sans défaut ; nulle d'entre elles ne pouvoit prétendre à ce titre. Nulle, c'est trop dire. *Doris* fit voir en elle seule tout ce que ses rivales ne possédoient qu'en commun.

Il y avoit dans le sanctuaire une Statue de la Déesse. Le célèbre *Phidias* en fut l'Auteur. Il employa pour l'achever toutes les ressources de son art, toutes celles que lui offrit la Nature. Les plus rares Beautés de toute la Grèce lui servirent de modèle : mais en ce moment l'on crut qu'il n'avoit eu d'autre modèle que *Doris*.

Recevez cette Couronne, lui dit la Grande Prêtresse au bruit des acclamations des autres Juges, régnez sur toutes vos Compagnes. Elles ne doivent

46 MERCURE DE FRANCE.

point en murmurer. On peut vous céder l'empire de la Beauté sans renoncer à l'honneur d'être Belle.

Qui le croira ? les rivales mêmes de *Doris* applaudirent à son triomphe ! Il est un point de supériorité qui en impose à l'envie même. La jalouse *Dircé* l'éprouva : elle accourut, elle vint la première offrir son hommage à *Doris*. Mais *Doris* ne jouissoit pas encore de sa victoire. Une crainte nouvelle agitoit son âme. Elle n'osoit douter que *Thersandre* n'obtînt le prix ; elle n'osoit se promettre qu'il l'obtînt. La brigade pouvoit l'en priver , ses Juges pouvoient se méprendre ; & dès-lors quel malheur pour elle-même d'avoir été préférée ! On jugeoit son destin digne d'envie , & elle craignoit d'envier bientôt celui de ses rivales.

Cependant , on la couvre d'une robe flotante & légère , telle que la portoit *Vénus* lorsqu'elle s'offrit pour la première fois aux regards d'*Adonis*. Mais *Vénus* y parut sans voile , & *Doris* ne devoit paroître que voilée aux yeux de celui qu'une victoire pareille à la sienne alloit rendre son époux. Lui-même ne devoit l'aborder que couvert de l'armure qu'il venoit d'obtenir. Ce double

usage subsistoit depuis l'origine des Prix, On vouloit par-là nourir jusqu'après l'hymen une incertitude fâcheuse, mais utile. Souvent elle suspendit la joie : souvent elle prévint la résistance.

L'autel où devoit être uni le couple victorieux étoit placé au milieu d'une avenue qui conduisoit d'un temple à l'autre. Une symphonie mélodieuse fut le signal pour s'y rendre. *Doris* frissonna de nouveau. On la conduisoit en triomphe ; mais ses pas chanceloient : on l'eût prise pour une victime dévouée à la colère de *Diane* plutôt que pour une favorite de *Vénus*. De son côté le vainqueur approchoit, conduit par les Prêtres d'*Apollon*. Une foule immense de spectateurs contemploit cette cérémonie. On chanta les hymnes de la Déesse & du Dieu qui présidoient à ces mystères. *Vénus* y étoit peinte. *Apollon* y étoit peint. Tel est *Thersandre*, disoit *Doris*, en admirant le dernier tableau : tel est *Thersandre* ; pourroit-il n'être pas couronné ? Mais en vain ses regards perçoient le voile qui la couvroit : en vain cherchoit-elle à démêler les traits de l'époux qu'elle alloit se donner : la visière de son casque entièrement baissée trompoit toutes ses recherches. Elle crut voir,

48 MERCURE DE FRANCE.

cependant, les yeux du jeune Theffalien occupés du même soin qui l'occupoit elle-même : c'étoit avec aussi peu de succès d'une part que de l'autre.

Alors la grande Prêtresse de *Vénus*, & le Chef des Prêtres d'*Apollon*, firent approcher le jeune couple jusqu'au bord de l'autel. On ne leur demanda point s'ils vouloient être unis : l'usage leur en faisoit une loi irrévocable. Le grand Prêtre joignit leurs mains : la Prêtresse les enchaînoit avec des fleurs : le peuple formoit des vœux pour leur félicité. Eux-mêmes, cependant, n'osoient encore se la promettre. Ce qu'ils éprouvoient ne peut se décrire. La main de *Doris* trembloit dans celle du jeune Theffalien : il lui parut n'être pas moins agité. Hélas ! disoit intérieurement *Doris*, quelle situation peut se comparer à la mienne ? Peut-être m'uniffai-je à *Thersandre* ? Peut-être deviens-je la conquête ou d'*Eurilas* ou de quelque autre : ce moment décide pour jamais ou de mon bonheur ou de mon infortune. J'ignore ce qu'il me réserve, & je n'ose ni témoigner trop d'empressement, ni marquer trop de répugnance.

Doris balançoit encore, & déjà elle n'étoit plus libre. Déjà elle avoit un
époux

époux sans le connoître, sans en être connue. Mais ce mystère alloit enfin s'éclaircir. *Doris* attendoit ce moment avec agitation, avec effroi. Il alloit décider de son bonheur, & même de sa vie : car elle étoit résolue de ne point survivre au malheur d'être séparée de *Thersandre*, au malheur d'être à tout autre qu'à lui.

Il lui restoit à subir un autre usage, il falloit que son époux détachât le voile qui la déroboit à ses yeux : il falloit qu'elle-même, ensuite, le dépouillât de son casque. Le silence dans cette occasion devoit continuer de part & d'autre. Le Theffalien lève le voile, jette un cri involontaire & tombe aux pieds de *Doris* : mais *Doris* étoit hors d'elle-même ; *Doris* ne distingua point ces accéns inarticulés. Etoit-ce la voix de *Thersandre* ? Etoit-ce la voix de quelqu'un de ses Rivaux ? L'attitude par elle-même annonçoit de l'amour ; mais combien d'autres que *Thersandre* ont paru l'aimer ! elle hésitoit, elle trembloit, en dénouant les liens du casque ; son œil regarde & craint de voir ; ses mains n'osent presque achever leur ouvrage. C'en est fait cependant : le casque est enlevé ; le sort de *Doris* est éclairci : elle suffit à peine aux mouvemens qui l'agitent : elle tom-

C

be, elle se jette dans les bras de son époux. C'étoit *Thersandre*.

A cette vue, tous les spectateurs pouffent des cris d'acclamation. Chacun applaudit au choix des Juges, au sort des deux Amans. Les rivaux même de *Thersandre* n'en murmurent pas, tant ce jeune couple semble fait pour n'être point séparé. Le seul *Eurilas* en jugeoit autrement; mais l'amour-propre étouffoit ses plaintes, sa manière d'aimer écartoit ses regrets: il attendoit tout de lui-même, & se trompa toujours dans son attente. *Thersandre* & *Doris*, au contraire, espéroient tout l'un de l'autre, & leur espoir ne fut jamais trompé.

*VERS de M. C***, sur le portrait de sa femme peint par M. P. de S. A**.*

DANS ce Portrait que d'objets séduisans!
 Que l'Art y rend bien la Nature!
 L'Amour y trouvé sa figure,
 Et les Grâces leurs agrémens;
Junon, son maintien, sa noblesse;
Pallas, les talens, sa sagesse;
Apollon, son esprit, son goût;

Et moi, sans craindre l'Epigramme,
 Je soutiens qu'il réunit tout :
 Car j'y vois trait pour trait ma femme.

*VERS à M. LEGROS, nouvelle Haute-
 contre de l'Opéra.*

Q'ENTENS-JE ! Est-ce un Mortel qui rend de
 si beaux sons ?

Quels accens ! quels éclats ! grands Dieux, quelle
 merveille !

Depuis si longtemps mon oreille

Est si peu faite à ces sublimes tons,

Que je doute encor si je veille.

Mais c'est lui, je le reconnais ;

C'est *Apollon*, c'est mon Dieu tutélaire ;

C'est lui qui descend sur la Terre

Pour mettre fin à nos regrets.

Cé Dieu très-sûr qu'il étoit impossible

Qu'un Mortel remplacât le divin enchanteur,

Dont chaque jour la perte trop sensible

Renouvelloit notre juste douleur ;

Touché de notre peine extrême,

Quitte exprès le séjour des Dieux,

Se rend visible, & vient dans ces beaux lieux,

Sous les traits de *LEGROS*, nous enchanter lui-
 même.

~~Mille fois que j'ai vu son visage ;~~

C ij

LE DÉPART D'HYLAS,

IDYLLE.*

LA fuite des étoiles avoit annoncé le retour du matin. *Daphné*, dont les inquiétudes n'avoient pû céder aux douceurs du sommeil, s'élança vers la porte de sa cabane, & vit avec affliction l'orient qui promettoit un beau jour : elle ferra en soupirant la main de son berger, & prononça ces paroles :

Les rayons salutaires du soleil ont dissipé les frimats qui tenoient la nature captive : déjà nous voyons la pointe blancheâtre des jeunes plantes fendre la glébe amollie : un suc nourricier s'éleve du sein de la terre dans leurs frêles canaux, & y porte la force & la vie.

La vigne déploie ce feuillage verd qui doit un jour protéger son délicieux fruit. De ses foibles rameaux elle embrasse l'orme qui la soutient : la surface des campagnes semées de fleurs, & par-

(*) Il est d'usage (dit l'Auteur) d'écrire ces sortes de Pastorales en vers. Mais n'y a-t-il que les vers qui puissent peindre la Nature ?

fumées d'essences , varie tous les matins le spectacle de ses atours.

L'hirondelle rappelée d'un autre hémisphère célèbre le plus bel instant de l'année : son bec artisan maçonne & tapisse le réduit où elle déposera bientôt le fruit de ses amours. On entend au loin le chant plaintif du genêt qui se balance sur la cime des arbuttes , & les accens vifs du roitelet caché dans l'épaisseur des buissons.

La brebis bêlante tond l'herbe fraîche : le chevreau bondit à côté de sa mère , qui broute l'hyssope sur le penchant du rocher : d'une aile tremblante l'abeille économe regagne ses bruyans pavillons , & y dépose le fardeau qu'elle a recueilli sur les fleurs.

L'haleine du zéphir sèche la rosée de la terre.

Le frémissement des branchages battus d'un vent léger , le roucoulement de la tourterelle & le bruit des eaux voisines interrompent le silence champêtre sans troubler la douceur de la solitude.

A ce touchant aspect un nouveau charme saisit , fait tressaillir les cœurs , & les avertit de partager le bonheur de la nature.

Cependant *Hylas* a choisi cette heu-

54. MERCURE DE FRANCE.

reuse saison pour s'éloigner de nos champs ! il l'a choisie pour abandonner sa *Daphné*, pour la livrer aux ennuis de l'absence !

O mon ami ! qu'il te souvienne de ta tendre moitié, de ton épouse : rappelle-toi sa chaste flamme, ses saintes & douces caresses, ce son de voix flatteur, les grâces que tes yeux croyoient voir sur son visage, la tendresse qui animoit ses regards.

Souviens-toi que la rose épanouie le matin perd au déclin du jour son coloris & son parfum, & que dans la saison qui va succéder, ces couronnes fanées & cette verdure séchées n'offriront plus que la triste dépouille du Printems.

Souviens-toi qu'un jour courbés sous le poids de la vieillesse, nous sentirons chanceler nos pas, & que les cheveux blancs, les rides, la maigreur, nous attendent à la porte du tombeau.

Va donc, & que les bergères d'un nouveau séjour n'enchantent pas ton esprit ; que les promesses faites à ta *Daphné* soient contre leurs séductions la sauvegarde de ton âme ; que le sort te ramène fidèle à ces yeux qui les premiers ont charmé ton cœur.

Va donc, emporte avec toi mes soupirs, les soupirs & les mortelles inquié-

rudes d'une tendre amie : pars pour précipiter ton retour ; & qu'il te souviennne de nos campagnes , de l'amour... & de moi.

*** de Reims.

*V E R S sur la diversité des goûts , à
Mde de S. B.*

ON connoît peu l'Amour & quelle est sa nature,
Quand on veut le soumettre à d'importunes loix
Il n'est pour nous charmer aucune règle sûre ,
Et c'est de notre goût que dépend notre choix.

Un regard , un sourire , un mot nous intéresse ;
Un badinage , un geste , un rien peut nous charmer ;
Un rien plonge nos sens dans la plus douce ivresse ;
Et souvent par un rien nous nous faisons aimer.

Les sons mélodieux d'une voix délicate ,
De l'oreille aisément parviennent jusqu'au cœur.
La candeur , les vertus & la douceur qui flatte ,
Pour une âme sensible ont un attrait vainqueur.

Il est d'autres Amans qui ne rendent les armes
Qu'aux grâces de l'esprit , qu'au charme des talens.
Partout enfin l'Amour fait sentir ses allarmes ;
Mais comme les Beautés , les goûts sont différens.

Pour moi j'avois juré , de n'engager mon âme ,
Qu'aux vertus , à l'esprit , aux talens , aux attraits.

C iv

Sans rompre mes sermens, de la plus vive flâme ;
En vous voyant, *Eglé*, j'ai ressenti les traits.

B à Metz.

M A D R I G A L.

*A Mlle M. M. qui s'est fait peindre avec
un habit d'hiver.*

EXPRESSION, dessein, contour & coloris,
Aminte, en ton portrait, me semblent réunis ;
Dans les efforts de l'art j'admire la nature.
D'un défaut, cependant, mes regards sont surpris ;
C'est d'y voir le Printemps en habit de fourrure.

M A D R I G A L ,

*A une Dame qui vient d'avoir la Petite-
Vérole.*

ACUPIDON, Dame *Cypris*
Faisoit n'aguère une querelle
De ce qu'il avoit chez *Cloris*,
Assez mal fait la sentinelle.
Petit négligent, disoit-elle,
Voilà donc le soin qu'avez pris
Des Beautés qu'avois mis sous votre curatelle.

Amour lui dit, ne vous fâchez
Belle maman ! mais bien sçachez
Que ce mal des miens est l'ouvrage ;
Cloris leur faisoit maint outrage ;
Sans repos autour d'elle, il falloit voltiger ;

Et n'en vouloit aucun dans son cœur héberger.

Ils ont cru pouvoir sans scrupule ,
Se creuser sur son corps chacun une cellule ,
Afin d'avoir où se loger.

Par M. . . . d'Auxerre.

DIALOGUE DES MORTS.

NÉRON, LOUIS XI.

N É R O N.

J'ATTENDOIS avec impatience un
homme tel que vous : j'aurai enfin avec
qui m'entretenir.

L O U I S X I.

Qui êtes-vous ?

N É R O N.

A cet air aussi sombre que brusque ;
on voit que vous regrettez la vie. Mais
ces regrets s'affoibliront insensiblement.
On s'accoutume à tout.

L O U I S X I.

Jamais au mal-être mais encore
une fois, qui êtes-vous ?

N É R O N.

Néron vous seroit-il inconnu ?

L O U I S X I.

Quoi ! vous seriez ce Prince si renom-
mé par ses cruautés ? L'assassin de sa
mère , de son frère , de son Gouver-

neur, le tyran de l'univers? Ah! je vous quitte avec horreur.

N É R O N.

Ne jouez pas le difficile : quatre mille François qui vous ont précédés involontairement dans ces lieux, vous y ont assez fait connoître; sur-tout l'infortuné *Duc de Némours*. Si je me suis défait de mon frère; le repos des peuples, le bien de l'Etat l'exigeoient. D'ailleurs *Britannicus* n'étoit que mon frère adoptif. Mais que pouviez-vous reprocher au *Duc de Berri*, à votre propre frère? Je ne me défends pas d'avoir sacrifié ma mère; mais c'est à ma sûreté personnelle: l'Univers l'a très-bien connue, & fait assez de quoi elle étoit capable. *Senèque*, mon Gouverneur, étoit l'âme d'une conspiration qui devoit me précipiter du trône pour l'y placer. Mais vous-même, dites-moi, si un Prince qui fait mourir un Sujet rebelle peut être regardé comme un tyran?

L O U I S X I.

Et lorsqu'il met lui-même le feu à sa Capitale, afin de repaître ses yeux de ce spectacle horrible? . . .

N É R O N.

Avez-vous pû le croire? On m'a reproché ma cruauté peut-être avec raison; mais on n'a jamais dit que je fusse

un insensé. On a rendu justice à mes talens , à mes lumières , à mes connoissances. Eh ! quel Prince est assez stupide pour ne pas sentir que les richesses de ses Sujets établissent & cimentent sa puissance , & que leur ruine entraîneroit la sienne ? Mais les hommes sont malins , légers & foibles : en général ils réfléchissent peu ; ils adoptent mille chimères sans vraisemblance , & qui ne subsisteroient qu'un instant , s'ils se donnoient la peine de les approfondir. Quelqu'un a très-bien dit , qu'il n'est rien que la malignité ne soit capable d'inventer , ni que la foiblesse ne puisse croire.

L O U I S X I.

Vous êtes éloquent , je le fais ; mais vous ne vous laverez jamais des reproches qu'on vous a faits.

N É R O N.

Et comment justifierez-vous votre ingratitude envers le *Duc de Bourgogne*, votre parent & votre bienfaiteur ? Est-ce la reconnaissance qui vous porta à souffler le feu de la guerre civile dans ses Etats ? La dissimulation la plus basse , les manœuvres les plus noires , vous mîtes tout en œuvre pour le perdre , & n'eûtes que la honte de n'avoir pas réussi. Parlerai-je de la mort de votre

C vj

père , le restaurateur de la France ; Prince qui eût été le modèle des Rois , si l'éclat de ses grandes qualités n'eût été un peu terni par les foiblesses de l'humanité ? Je fais que vous pouviez n'être point coupable ; mais quelle tache pour votre gloire , que ce Prince vous ait assez connu pour vous croire capable d'avoir osé l'être ?

L O U I S X I.

Je vois que vous possédez mon histoire. Mais si je détaillais la vôtre ; quel amas de forfaits ! Ignore-t-on qu'ils furent portés jusqu'au point que le Sénat lassé de tant d'horreurs , résolut de les terminer par votre mort. Mais avec quelle bassesse en apprites-vous la nouvelle ! avec quelle lâcheté terminâtes-vous une vie souillée de tant de crimes !

N É R O N.

Mourutes-vous plus glorieusement ? Que n'avez-vous pas fait pour obtenir du Ciel qu'il prolongeât des jours à la conservation desquels il s'intéressoit si peu ? Combien de sacrifices tant publics que secrets , combien de superstitions mises en pratique dans l'espoir de reculer le dernier moment que vous n'aviez pas la fermeté d'envisager ? Les petites âmes sont toujours superstitieuses.

L O U I S X I.

Avouez du moins que j'ai aggrandi mes Etats ; que j'ai fait respecter l'autorité royale ; que j'ai délivré mes Peuples d'une infinité de petits tyrans qui les opprimoient ; que j'ai été le plus grand Politique de mon siècle. Ce sont des faits qu'on ne peut contester.

N É R O N.

Convendez donc aussi que j'ai été libéral , magnifique , que j'ai aimé & protégé les Arts ; que les premières années de mon règne ont fait les délices de l'Empire ; que j'ai fait à mes Sujets le plus grand bien qu'un Souverain puisse leur faire , en les arrachant à la voracité de ces vautours qui triomphent dans les calamités publiques , & qui , pendant que la patrie est en deuil , succent tranquillement le sang des misérables.

L O U I S X I.

A la bonne heure.

N É R O N.

Eh bien , soyons amis.

*Par M. de MONTAGNAC , ancien Capitaine
au Régiment de Bresse.*



STANCES IRRÉGULIÈRES

à M. . . .

DANS ce séjour d'où la tendresse
 Bannit tous coupables desirs,
 Où jamais l'aimable Sagesse
 N'admit que d'innocens plaisirs ;
 Qui cause ce morne silence ?
 Les yeux , ce fidèle miroir
 Qui du cœur peignoit la décence ,
 Les yeux évitent de se voir !

Hélas ! je perce le mystère ;
 D'effroi tous les cœurs sont glacés ;
 Les jours précieux d'un bon père
 En ce moment sont menacés.
 Si tes loix sont inévitables ,
 Mort barbare , que tardes-tu ?
 Écrase les têtes coupables ,
 Et respecte au moins la vertu !

Mais insensible à nos allarmes ,
 Tu ne suis que ta cruauté ;
 Déjà sur l'objet de nos larmes
 Le coup redoutable est porté.

Je finis , dit-il , ma carrière ,
 Mes enfans , vous me regrettez ;

- Ma peine à mon heure dernière
- Est celle que vous ressentez.

O vous qui lui futes si chère,
 Vous, digne épouse de son fils,
 Tendre & vertueuse Gr...
 Reprenez enfin vos esprits !
 Calmez cette douleur profonde
 Qui nous fait tout craindre pour vous :
 Vivez , pour l'exemple du monde ,
 Pour vos enfans , pour votre époux !

Mais quel coup affreux se prépare
 A frapper de nouveau mon cœur !
 Dieu ! quelle soudaine terreur
 De mes sens agités s'empare !
 Qu'entens-je ? . . . aux portes du trépas ! . . .
 Arrête-toi , Parque inhumaine ! . . .
 Je vole . . . Espérance trop vaine ! . . .
 Mon père est mourant dans mes bras . . .

C'en est fait , la nuit l'environne ;
 Il meurt , infortuné vieillard ,
 En jettant son dernier regard
 Sur l'épouse qu'il abandonne . . .
 Mon père ! vos yeux sont témoins
 Du haut de la céleste sphère
 Que maintenant ma tendre mère
 Est l'unique objet de mes soins :

E N V O I.

Vous , en qui pendant ma jeunesse
 Je trouvai l'objet de mes pleurs !
 Unis par les mêmes malheurs ,
 Unis par la même tristesse ;
 Dans votre sein il m'est bien doux
 De verser mon âme attendrie.
 Puissé-je être toute ma vie
 Digne d'un ami tel que vous.

Par M. D.

LE mot de la première Enigme du
 Mercure de Mai est l'*étincelle*. Celui de
 la seconde est la *Chemise*. Celui du pre-
 mier Logogryphe est *Rossignol*, où l'on
 trouve *lion*, *loir*, *or*, *loi*, *soir*, *son*,
Roi, *Sion*, *og*, *nil*, *noir*, *Solon*, *Io*,
lis, *Signor*, *lin*. Celui du second est
Régiment, où l'on trouve *gîte*, *rien*,
mérite, *main*, *neige*, *mirte*, *mine*, *ri-*
me, *Reine*, *mitre*, *tigre*, *ment*, *mère*,
germe & *régime*.



E N I G M E.

A V E C les Rois je prends naissance ;
 Ils ont besoin de moi , je ne suis rien sans eux ;
 Je sers à leur grandeur , j'éleve leur puissance ;
 Selon leur volonté je puis être en tous lieux.

Je suis partout d'une même nature ;
 Te suis d'un plus ou moindre prix ;
 Souvent je change de figure ,
 Selon la mode du Pays.

Quoique je sois toujours de mise
 Chez les Rois & les Empereurs ,
 Je suis soumis dedans l'Eglise
 Aux Abbés , Prélats & Pasteurs.

Plus l'on me foule aux pieds , plus j'en tire avan-
 tage ,

Plus c'est ma pompe & mon honneur.

Bien loin de me vanger de celui qui m'outrage ;
 Je fais sa gloire & sa grandeur.

A U T R E.

L E S Enfers & les Mers , la Terre
 Et ses ambitieux Enfans ,
 L'humide séjour du Tonnerre ,
 Les Cieux & leurs saints habitans ,

66 MERCURE DE FRANCE.

Tout , jusqu'à notre commun père ,
Oui , jusqu'à Dieu , mon cher Lecteur ;
Tout est soumis à ma puissance.
Tremble : mon empire est immense :
J'unis la joie & la douleur . . .
Si pourtant quelquefois je vole ,
Ce que je rends fidèlement ,
C'est pour prolonger d'un moment ,
Une existence très-frivole ,
Oubliée aussi promptement
Que le son léger qui s'envole.
Au surplus , connois-moi donc mieux ;
Lecteur ; mon nom est sous tes yeux.

C. D. V. C. D. N.

LOGOGYPHE.

FILLE de la Nécessité ,
Je suis d'un assez grand usage ;
J'aide l'homme , je le soulage ;
Si ce qu'il faut m'est ajouré.
Par plaisir , qu'on me décompose :
O l'étrange métamorphose !
Mon buste soutient un vainqueur ,
Ou tout au moins un Empereur ,
Que d'objets j'offre encore ! une Isle ;
Une source d'un troupeau souvent bien dangereux ;

Qui, par hasard secondant un heureux,
 De mille mécontents soulève, aigrit la bile ;
 L'adverbe propre à confirmer un fait ;
 D'une profession le noble synonyme ;
 Ce qui rend l'enfant guilleret ;
 Le digne salaire d'un crime ;
 Un utile animal qui n'est chaud à demi,
 Sa femelle, & leur ennemi ;
 L'arme de certaine Déesse,
 Et ce dont un Friand recherche la finesse.

A U T R E.

PRESQUE toujours fêtée, & souvent ridicule,
 De toutes parts, Lecteur, aujourd'hui je pullule.
 Il faut pourtant que j'en fasse l'aveu :
 Mes onze pieds forment un vilain jeu,
 Et rendent l'argent inutile ;
 Je fais naître les Arts ; j'enfante leur asyle ;
 Je donne à jaser sur *Iris* ;
 Je régis Alger & Tunis ;
 Je deviens une grave injure ;
 Chez moi tu verras l'Art avilir la Nature ;
 J'agite l'air, & nuis au grain ;
 Je fais languir, & je rends sain ;
 J'ai tenu ferrail en Asie ;
 Je fais taire l'injuste envie ;

68 MERCURE DE FRANCE.

Enfin , Lecteur , je puis à peu de frais
Rendre vigilans tes valets.
Je n'en dirai pas davantage :
Plus d'un Lecteur déjà peut-être enrage
Contre ma singularité ;
Mais au lieu de perdre courage ,
S'il peut me débrouiller , je gage
Qu'il en tirera vanité.

*Par M. DESMARAIS DU CHAMBON , en
Limoufin , le 27 Avril 1764.*

R O N D E A U .

O u i , je t'aime , ma *Thémire* ,
Tout t'annonce mon ardeur :
S'il faut encor t'en instruire ,
Tu n'as pas lu dans mon cœur.

Mon hommage ,
Sans partage ,
A toi seule est consacré ;
Pour toi seule je respire ;
A toi seule je puis dire :

O u i , je t'aime , ma *Thémire* ,
Tout t'annonce mon ardeur :
S'il faut encor t'en instruire ,
Tu n'as pas lu dans mon cœur.

Oui je t'aime ma Thémire, Tout t'annonce

mon ardeur, S'il faut encor t'en instruire Tu n'as

pas lu dans mon cœur. Mon hommage Sans par

tage. A toi seule est consacré, Pour toi

seule je respire, A toi seule je puis

6 17 4 8 3 6 7

dire: Oui je t'aime ma Thémire, Tout tan

6 8 6 7 6 5 6 6
4 3 4 3 7 6 3 6 6

4

nonce mon ardeur, S'il faut encor t'en ins

6 6 6 6

truire Tu n'as pas lu dans mon cœur

A R T I C L E II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE à M. DE LAPLACE,
Auteur du Mercure , sur M. DE
MARIVAUDX , de l'Académie
Françoise.

VOUS m'avez demandé, Monsieur, quelques détails sur la vie de M. de *Marivaux*, votre ami: je vous les envoie un peu tard, mes occupations ne m'ayant pas permis de satisfaire plutôt à votre demande.

Pierre Carlet de Marivaux nâquit à Paris sur la Paroisse de S. Gervais, en 1688, & non en Auvergne, comme on le trouve écrit en plusieurs endroits. Son père, qui avoit été Directeur de la Monnoie à Riom, étoit d'une famille ancienne dans le Parlement de Normandie: il ne négligea rien pour l'éducation de son fils, qui annonça de bonne heure, par des progrès rapides dans ses premières études, cette finesse d'esprit qui

70 MERCURE DE FRANCE.

caractérise ses ouvrages. Un des premiers qui soient sortis de sa plume, sont *les Folies Romanesques*, en deux volumes, qui se ressentent de la jeunesse de son Auteur. C'est une imitation du Roman de *Dom Quichotte*. M. de Marivaux l'a retouché depuis; & ce Roman fait partie de la dernière édition de ses Œuvres, sous le titre de *Dom Quichotte moderne*. *Pharsamon*, en est le héros. Plein des idées extravagantes qu'il a puisées dans les Romans de Chevalerie; il se fait accompagner par son valet, qui, sous le nom de *Cliton*, & en qualité d'Ecuyer, participe à ses aventures. Il leur en arrive d'assez plaisantes en général; & cet Ouvrage respire la gaîté.

A peine sorti du Collège, M. de Marivaux s'étoit avisé de dire qu'une Comédie n'étoit pas une chose difficile. Pour le prouver, il composa *le Pere prudent*, petit Drame en un Acte, & fit voir en effet qu'une mauvaise Pièce est une chose aisée pour un homme d'esprit. Il s'essaya ensuite dans le tragique, & donna en 1726 *la Mort d'Annibal*. Le peu de succès qu'eut d'abord cette Tragédie, quoiqu'estimable à bien des égards, le détermina pour toujours à abandonner ce genre & ce style; &

ce parti sage, en le rendant à son génie naturel, lui ouvrit une carrière brillante, pour laquelle il étoit beaucoup plus propre. Vous sçavez, Monsieur, avec quel applaudissement il a travaillé pendant plus de trente années pour deux de nos Théâtres. Il a soutenu seul, & long-temps, la fortune des Italiens, qui, sans ce secours, & faute de spectateurs, étoient presque contraints d'abandonner leur Spectacle. Il leur a donné vingt-une Pièces, dont la plupart restées au théâtre, se jouent toujours avec succès: elles forment un Recueil en cinq volumes qui, avec les neuf Pièces qu'il a données aux François, composent ensemble les sept volumes de son Théâtre. Celles qui reparoissent le plus souvent à la Comédie Française, sont *la Surprise de l'Amour, le Legs & le Préjugé vaincu*; & aux Italiens, *la Mère confidente, le Jeu de l'Amour & du Hazard, l'heureux Stratagème, Arlequin poli par l'Amour, la double Inconstance, la fausse Suivante, l'École des Mères, les fausses Confidences, l'Isle des Esclaves*, &c.

Permettez-moi, Monsieur, de rappeler ici ce que j'ai dit ailleurs * sur le gé-

* Dans l'*Observateur Littéraire*.

72 MERCURE DE FRANCE.

nie de M. de Marivaux dans le genre dramatique. Voyant que ses prédécesseurs avoient épuisé tous les sujets des Comédies de caractères, il s'est livré à la composition des Pièces d'intrigue ; & dans cette carrière ne voulant avoir d'autre modèle que lui-même, il s'est frayé une route nouvelle : il a imaginé d'introduire la Métaphysique sur la Scène, & d'analyser le cœur humain dans des dissertations tendrement épigrammatiques. Aussi le canevas de la plupart de ses Comédies n'est-il ordinairement qu'une petite toile fort légère, dont l'ingénieuse broderie exprime ce que les replis du cœur ont de plus secret, ce que les raffinemens de l'esprit ont de plus délicat. Ne croyez cependant pas que cette subtilité comique soit le seul caractère distinctif de son Théâtre : ce qui y regne principalement, est un fond de philosophie, dont les idées développées avec finesse, filées avec art, & adroitement accommodées à la scène, ont presque toujours un but utile & moral. *Je voudrois rendre les hommes plus justes & plus humains, disoit-il ; & je n'ai que cet objet en vue.* Il critiquoit comme *Démocrite*, en Philosophe qui sçait excuser les défauts qu'il reprend
 sans

sans aigreur, & avec autant de prudence & de circonspection, que de finesse & d'aménité.

Doué d'un esprit subtil & réfléchi, M. de Marivaux tint encore un rang distingué parmi nos moralistes Observateurs. Son *Spectateur François* lui a mérité en Angleterre l'honneur d'être comparé à *Labruyere*. Son plan embrasse toute sorte d'objets, Morale, Religion, Politique, Science, Beaux-Arts, Commerce, &c; & sur toutes ces matières on retrouve toujours un Philosophe agréable, qui connoît le monde, & sçait donner à la vertu cet air d'agrément qui la fait aimer, & au vice, les couleurs qui effarouchent la vertu.

La même chose se fait encore remarquer dans *la Vie de Mariane* & dans *le Paysan parvenu*, deux Romans de M. de Marivaux, où brillent la vivacité & la fécondité de son imagination: c'est toujours le même goût pour la morale; beaucoup d'esprit, beaucoup de sentiment, beaucoup de raffinement dans l'un & dans l'autre: mais toujours des réflexions utiles & délicates, & des peintures aimables de la vertu.

Dans la nouvelle édition des Œuvres

D

74 MERCURE DE FRANCE.

de *M. de Marivaux*, faite chez *Duchefne*, rue S. Jacques, on a inséré son *Homere travesti*, Poëme burlesque, dont le but est de ridiculiser les Héros de l'*Iliade*. J'aurois dû vous parler plutôt de cette plaisanterie, parce que ce fut un de ses premiers ouvrages. L'Auteur y fait voir avec esprit, combien il est facile de donner une face risible aux choses les plus grandes & les plus sérieuses.

Tous les *Ecrits de M. de Marivaux* n'ont pas eu un égal succès ; mais on ne peut lui refuser le mérite d'avoir assujéti par-tout l'imagination aux principes de la sagesse, le bel esprit à la décence, & de n'avoir été prodigue de l'un & de l'autre, qu'au profit des bonnes mœurs. On conviendra aussi que peu d'Auteurs ont traité leurs Sujets avec autant de fécondité & de grâces ; qu'il y en a peu dont la Philosophie ait tant fourni de ressources à l'imagination, tant de pensées & de saillies à l'esprit. Quant à son style, je ne doute pas que vous n'adoptiez l'idée qu'il s'en étoit formée lui-même : il étoit analogue à sa manière de voir & de sentir. » Ce style particulier, & le seul qui convenoit à la chose, l'a fait regarder comme un

» Auteur singulier dans ses expressions :
 » on n'a pas sçu sentir d'abord que la
 » finesse de ses pensées ne pouvoit être
 » rendue autrement. On a mis sur le
 » compte du style ce qui appartenoit à
 » sa pénétration ; & j'ose dire qu'alors
 » on le condamna sans l'entendre. De-
 » puis long temps les personnes judi-
 » cieuses sont revenues à la vérité ; &
 » on lui fait gré d'avoir pû assujettir son
 » style au genre des matières qu'il trai-
 » toit. Il sera chez la postérité un Au-
 » teur singulier , qu'on lira avec plaisir
 » & utilité , mais qu'il seroit dangereux
 » de vouloir prendre pour modèle.

M. de *Marivaux* s'est peint dans ses
 Ouvrages. Vous , Monsieur , qui l'avez
 connu particulièrement , vous sçavez
 qu'il étoit avec lui-même , & dans le
 commerce de la vie , ce qu'il paroissoit
 dans ses Ecrits. Avec un caractère tran-
 quille, quoique sensible , il possédoit en-
 core toutes les qualités qu'exigent la so-
 ciété , & qui la rendent sûre & agréable.
 A une probité exacte , à un noble désin-
 téressement , il réunissoit une candeur
 aimable , une âme bienfaisante , une
 modestie sans laid & sans prétention ,
 une affabilité pleine de sentiment , &
 l'attention la plus scrupuleuse à éviter

tout ce qui pouvoit offenser ou déplaire.

Son respect pour nos mystères étoit aussi sincère que son amour pour la vertu & pour la paix. Il savoit, il aimoit, il pratiquoit la Religion : toute Philosophie contraire à ses principes & à ses dogmes lui paroissoit frivole & inconséquente ; & son zèle s'anima plus d'une fois contre les railleries & les vains raisonnemens des esprits forts. Mais sa religion ne se bornoit pas à ce zèle : c'étoit dans la pratique des bonnes œuvres qu'il la faisoit consister, & spécialement dans une sensibilité effective pour les pauvres & les malheureux.

Simple, attentif, essentiel dans le commerce de l'amitié, *M. de Marivaux* y portoit également la délicatesse & la sincérité. Lorsque ses amis, sur-tout les gens de Lettres, le consultoient, toute autre considération cédoit alors au desir de leur être utile : il savoit allier la douceur de l'insinuation avec l'expression de la vérité.

Au reste, *M. de Marivaux* décidoit peu : il consultoit au contraire beaucoup, & n'aimoit point à contester ni à prouver qu'il avoit raison. Jamais il ne répondit à la critique, se contentant d'en

profiter si elle étoit juste , l'abandonnant au jugement du Public , si elle ne l'étoit pas. *J'aime mon repos*, disoit-il un jour à *Madame de Tencin*; & *je ne veux point troubler celui des autres.*

C'est par l'heureux assemblage de ces qualités chrétiennes & sociales avec les talens de l'esprit les plus brillans , que *M. de Marivaux* s'acquît l'estime & la considération d'un grand Prince , & qu'il se fit un grand nombre d'amis dans un monde choisi , particulièrement dans l'Académie Française , où il fut reçu d'une voix unanime au mois de Février 1743. Feu *M. le Duc d'Orléans*, entre autres témoignages de la bienveillance dont il l'honoroit , dota sa fille à l'Abbaye du Trésor , & fournit à tous les frais de sa Profession religieuse. *M. de Marivaux* avoit eu cette fille unique de son mariage en 1721 avec *Mlle Martin*, d'une bonne famille de Sens , & d'un mérite distingué , qu'il eut le chagrin de perdre en 1723 , & qu'il a regrettée toute sa vie.

Rien peut-être ne prouve mieux la solidité de la philosophie de notre illustre Académicien , que son indifférence pour les richesses & les distinctions. Il ne sollicita jamais les faveurs des Grands :

78 MERCURE DE FRANCE.

jamais il n'imagina que ses talens dussent les lui mériter. Mais s'il crut devoir négliger la fortune , & ne faire aucune démarche vers elle , il ne refusa point ses dons lorsqu'elle les lui fit offrir par l'estime & l'amitié , ou par les protecteurs défintéressés des arts & des talens. Sa reconnoissance eût voulu ne laisser ignorer à personne , ni les attentions généreuses que lui prodiguoit Madame de Tencin , si célèbre elle-même par les charmes de son esprit , ni celles de Mlle de Saint Jean , qui , en acceptant le titre de sa Légataire universelle , a continué si noblement d'être sa bienfaitrice , même après sa mort. Je crois , en publiant les bienfaits & les noms de ses illustres amies , ajouter à sa gloire , faire leur éloge & celui de l'amitié. M. de Marivaux jouissoit d'ailleurs d'une pension sur la cassette du Roi , & d'une autre plus considérable que lui faisoit payer , sans que peut-être il le sçût lui-même , une Dame de la Cour , que les Lettres , les Arts & les Sciences ont reconnue long-temps pour leur amie généreuse & leur protectrice éclairée.

Avec ces ressources , M. de Marivaux se seroit fait une situation aussi aisée que commode , s'il eût été moins sensible

aux malheurs d'autrui & moins libéral. Il étoit né avec ces heureux penchans, que ses infortunes personnelles avoient d'ailleurs nourris & fortifiés dans son cœur; & son premier plaisir fut toujours celui de les satisfaire. On fait que, malgré la modicité de sa fortune, il faisoit beaucoup de dons secrets, & que sa charité, toujours bienfaisante, ne se rebutoit pas même d'obliger & de secourir des ingrats. On l'a vu plus d'une fois sacrifier jusqu'à son nécessaire pour rendre la liberté, & même la vie, à des Particuliers qu'il connoissoit à peine, mais qui étoient ou poursuivis par des créanciers impitoyables, ou réduits au désespoir. Il suffisoit d'être dans l'indigence ou dans l'adversité, pour avoir un droit assuré sur ses générosités; & si la reconnoissance les publioit, il n'en convenoit qu'avec peine. Il avoit la même attention à recommander le secret à ceux qu'il obligeoit, qu'à cacher à ses plus intimes amis ses chagrins domestiques & ses propres besoins.

Des vertus si solides & si effectives préparoient d'elles-mêmes M. de *Mari-vaux* à son dernier moment. Ses infirmités le lui firent envisager; & il le vit arriver avec toute la tranquillité d'un

80 MERCURE DE FRANCE.

Philosophe chrétien , qui ne regarde la mort que comme un don de la Providence , & l'heureux moyen d'échanger le néant de la gloire & des prospérités de ce monde avec la jouissance ineffable du bonheur de l'autre vie. Il mourut dans ces sentimens le 11 Février 1763 , âgé de 75 ans.

Je suis , &c.

L'Abbé D. L. P.

DICTIONNAIRE raisonné , universel , d'Histoire Naturelle. Par M. VALMONT DE BOMARE, Cinq volumes in-8°. Prix , 27 liv. 20 s. broché. A Paris , chez Didot le jeune , Mufier fils , Dehanfy & Panckoucke , Libraires.

SECOND EXTRAIT.

DANS le premier Extrait de cet excellent Ouvrage , nous avons jetté un coup d'œil très-rapide sur le règne Animal , & nous nous sommes bornés à proposer quelques-unes des vues que l'Auteur a répandues dans les Articles généraux , que nous regardons comme

une des parties les plus essentielles de son travail. Nous invitons nos Lecteurs à chercher dans l'Ouvrage même les idées & les objets de détail ; ils y trouveront une multitude de choses aussi agréables qu'instructives sur l'instinct , les mœurs, les formes distinctives des Animaux ; sur la *Chasse*, la *Pêche*, le *Manège*, la *Fauconnerie* ; sur les moyens de détruire, de multiplier certaines espèces, de les plier à notre usage & de les soumettre à notre service. C'est un tableau où tout est animé , où tout est en mouvement & en action par les forces de la Nature, aidées des efforts de l'Art & de l'Industrie.

M. *Valmont de Bomare* a traité avec le même soin & le même agrément le *règne végétal*, qui, comme l'on sçait, comprend tout ce qui concerne les Arbres, les Plantes, & généralement tous les êtres organisés qui prennent leur nourriture & reçoivent leur accroissement dans le sein de la terre, & qui dans l'échelle de la Nature font le passage des Animaux aux Minéraux. Pour donner une idée de la manière dont les Articles du *règne végétal* sont remplis, nous allons abrégé les mots *Arbre* &

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Plante, qui s'offrent naturellement les premiers. .

L'Auteur commence sa dissertation sur les arbres par une explication de la Physique de ces végétaux, tirée des écrits de MM. *Duhamel*, de *Buffon* & *Pluche*, & remplie des observations curieuses de *Dodard*, de *Mariotte* & de MM. *Magnol* & de *Ressons*. On y trouve des détails très-intéressans sur la *Greffe*, la *Taille*, les *Boutures*, les *Marcottes*, qu'on peut regarder comme les plus belles inventions de l'industrie humaine dans l'Art du Jardinage.

L'Article de la Physique des Arbres est terminé par une très-belle expérience de M. *Duhamel*. Ce célèbre Naturaliste fit planter des Arbres les branches dans la terre & les racines en l'air; ils reprirent dans cette étrange position; les branches produisirent des racines, & les racines donnerent des feuilles. M. *Duhamel* a même été plus loin; il a disposé des boutures, les unes dans leur position naturelle, les autres dans une position renversée, & il les a placées de manière que la position qui avoit d'abord donné des bourgeons & des feuilles, donnoit ensuite des racines, & après cela elle donnoit de nouveau

des bourgeons & des feuilles; ce qui prouve que les germes qui existent dans les Arbres sont également propres à produire des branches ou des racines; la partie qu'on entoure de terre donne toujours des racines, celle qu'on expose à l'air donne des bourgeons & des feuilles.

Les Arbres étant des êtres organisés sont sujets, comme les animaux, à différentes espèces de maladies, occasionnées par l'altération des solides ou celle des fluides; & qui causent quelquefois des ravages assez considérables dans nos jardins & dans nos vergers. L'Auteur détaille ces différentes maladies; il en explique les effets; & ce qui est plus essentiel encore, il indique les moyens d'y remédier.

Après ces notions préliminaires que nous ne faisons qu'indiquer, l'Auteur passe à l'histoire des Arbres qui n'ont point d'autre dénomination qu'une épithète relative à quelqu'une de leurs propriétés, & qui par conséquent ne pouvoient être placés ailleurs que dans cet article; tel est par exemple, l'*Arbre à enivrer les Poissons*, qui tire son nom de son effet. Cet arbre qui croît aux Antilles, est de la grosseur d'un Poirier. Le *P. du Tertre* rapporte que

84 MERCURE DE FRANCE.

lorsqu'on veut aller à la pêche dans les rivières ou dans quelque baie de mer, on porte avec soi des sacs remplis de l'écorce des racines de cet arbre pilée & réduite en poudre comme du tan; on met ces sacs dans l'eau; on les y agite; toutes les particules d'écorce qui se détachent par ce mouvement, enivrent tellement les poissons qui se rencontrent aux environs, que peu de temps après on les voit bondir sur les eaux & nager sur le dos ou sur le côté; ils viennent même se jeter sur les rivages pour fuir cette eau empoisonnée, & on les prend alors avec facilité.

L'*Arbre du pain*, qui croit à Tinian l'une des Isles Mariannes, a été ainsi nommé par les gens de l'équipage de l'Amiral Anson, qui se servoient de son fruit au lieu de pain, pendant leur séjour dans cette Isle, lors du voyage que cet Amiral fit autour du monde. Ce fruit vient indifféremment à tous les endroits des branches; il est d'une figure plus ovale que ronde; il a environ sept ou huit pouces de longueur & est couvert d'une écorce forte & épaisse. Lorsqu'il est parvenu à sa grosseur, il est d'une saveur à-peu-près semblable à celle qu'a le cul d'Arti-

châux lorsqu'il est cuit. Pendant le séjour dans l'Isle de Tinian , où le Vaisseau de l'Amiral *Anson* , infecté du scorbut , avoit débarqué heureusement , on ne distribua point de pain à l'équipage ; tout le monde préféroit ce fruit au biscuit qu'on avoit en provision dans le Vaisseau.

L'*Arbre aux Savonettes* croît dans les Isles Antilles sur le bord de la Mer , & dans les lieux les plus fableux. Ses fruits qui sont suspendus en grappes , ressemblent assez à nos cerises pour la forme , mais ils sont de couleur jaune. Ils sont remplis d'une substance claire & gluante comme la gomme arabique , lorsqu'elle n'est point encore figée. Ces fruits étant mis & agités dans de l'eau , la rendent mousseuse , comme le fait le savon , & lui donnent la propriété de dégraisser & blanchir le linge.

L'*Arbre du Vernis* , nommé par les Chinois *Thi-chou* , est celui qui fournit le beau vernis noir si connu sous le nom de vernis de la chine. Cet arbre croît naturellement sur les montagnes , mais les Chinois le cultivent aussi dans les plaines , & ces arbres ainsi cultivés donnent du vernis trois fois dans l'Eté. On fait à chaque arbre trois ou quatre

86 MERCURE DE FRANCE.

légères entailles sur l'écorce, sous chacune desquelles on place une coquille de Moule de rivière, pour recevoir la liqueur. Les vapeurs de ce vernis, lorsqu'il est encore en liqueur, sont si dangereuses, qu'en le travaillant, il faut avoir grand soin de détourner la tête pour les éviter. L'Auteur, qui ne laisse échapper aucune occasion de parler de l'emploi que l'Art fait des matières premières, expose la méthode de préparer & d'appliquer ce vernis, d'après un excellent mémoire composé sur le lieu même par le P. d'*Incarville*. Il faut lire ce détail dans l'ouvrage, ainsi que tout ce que l'Auteur dit de curieux sur plusieurs arbres singuliers, dont il est question dans cet Article.

Pour compléter l'histoire des Arbres, considérés en général, M. de *Bomare* renvoie aux Articles *Bois*, *Ecorce*, *Feuille*, *Fleurs*, *Forêts*, *Fruits*, *Racine*, & au mot *Plante*, dont nous allons dire quelque chose.

Le terme *Plante* est générique, & pourroit s'appliquer à tous les végétaux qui sont *implantés* dans la terre & qui y tiennent par leurs racines; mais l'usage l'a restreint à ceux qui sont inférieurs aux Arbres & aux Arbustes, en grandeur, en force & en durée.

On ne peut disconvenir, dit l'Auteur, que les Plantes ne soient des êtres organisés & vivans; elles ont d'abord toute la délicatesse propre à l'enfance; elles tirent par le moyen de leurs racines, comme par des veines lactées, le chyle qui les doit nourrir. Cette liqueur éprouve, dans les viscères des plantes, des sécrétions & plusieurs préparations qui la rendent propre à être nutritive: peut-être encore que des sucs aspirés par les feuilles se mêlent avec ceux que les racines ont attirés. Quelques sçavans Physiciens ont reconnu, par des observations faites avec beaucoup de sagacité, qu'il y a dans les végétaux une transpiration sensible & insensible, ce qui doit beaucoup influencer sur la préparation du suc nourricier. Peu-à-peu la plante devient adulte: alors pourvue des organes des deux sexes, elle produit des semences fécondes, qu'on peut regarder comme de vrais œufs, dans lesquels les rudimens des plantes qui en doivent sortir se forment par degrés. Après que les végétaux ont fourni une innombrable postérité, ils tombent dans la dégradation de la vieillesse, & périssent, les uns plutôt, les autres plus tard.

88 MERCURE DE FRANCE.

Tous ces différens points de la Physique des plantes se trouvent expliqués ici , avec le détail convenable ; d'après les expériences des plus célèbres Naturalistes , ainsi que le *sommeil des plantes* suivant le sentiment de M. *Linnaeus*. L'Auteur donne ensuite des notions sur les plantes *Annuelles* , *Vivaces* , *Exotiques* , *Indigènes* , *Terrestres* , *Marines* , *Fluviatiles* , *Parasites* , & enfin sur les plantes *usuelles* , qui sont , sans contredit , les plus intéressantes. M. de *Bomare* , termine ce qu'il dit sur ces dernières par un *tableau alphabétique des vertus & de la manière d'agir des plantes médicinales*. Ce morceau précieux , qui est d'une étendue considérable , a été extrait des dictées de Botanique , faites au Jardin Royal de Paris par l'illustre M. *Bernard de Jussieu*. Il y a encore dans cet Article une liste alphabétique du nom des différentes parties des plantes , & des principaux termes de Botanique , qui sera d'une grande utilité pour bien des Lecteurs.



LETTRE à M. DE LA PLACE,
Auteur du *Mercur*, sur le Poëme
d'OLIVIER.

IL parut l'année dernière, Monsieur, une brochure en deux volumes, sous le titre d'*Olivier*, que le Public a lu avec beaucoup de plaisir ; dont différens Journaux ont fait de longs extraits, & de grands éloges : on a blâmé l'Auteur de l'avoir intitulé *Poëme* : je pense qu'on a eu raison ; il faut qu'il y ait une distinction essentielle entre *l'Iliade*, *l'Enéide*, le *Paradis perdu*, la *Henriade* & tout autre ouvrage dont le fond n'aura point assez de vérité : & dont l'exécution n'aura pas la majesté convenable : ce sont là, à ce que je pense, les caractères de l'*Epopée*. Mais si l'on a cru que le titre de *Roman* auroit mieux convenu au Livre dont nous parlons, j'estime que l'erreur n'est pas moins grossière ; c'est un titre trop générique, même en ajoutant au titre de *Roman* l'épithète de poétique : ce qui caractèriseroit au plus les Ouvrages de *Scudery*, *la Calprenede*, *Desmarets*, &c. J'oserois

90 MERCURE DE FRANCE.

ouvrir un autre avis , & insinuer que le titre de *Fable* seroit beaucoup mieux appliqué : il est vrai que le Public habitué à penser que , dans tout ouvrage ainsi dénommé , les animaux doivent être les principaux Acteurs , que la *Fable* doit être un récit court & serré , d'une action simple terminée par une moralité , pourroit encore n'être pas satisfait. Mais je persisterois toujours dans mon opinion , & je rangerois dans la même classe & sous le même titre , la *Jérusalem délivrée* , quoique le fond en soit un peu historique ; l'*Arioste* , *Roland l'amoureux* , le *Bertholde* , *Richardet* , & toutes autres productions qui nous sont venues d'Italie sous le titre fastueux de *Poèmes*.

Olivier , selon moi , Monsieur , ne le cède à aucuns de ces prétendus chefs-d'œuvres ; quelques-uns ont peut-être de l'avantage sur lui en quelque partie ; mais nul ne réussit au point où est parvenu celui-ci. La fraîcheur , le brillant , la force dans le coloris ; la vivacité , le feu , la variété , la vérité dans les images : à la sage économie qui en oppose les effets les uns aux autres , ajoutez la touche , les nuances , & la correction dans les caractères : la fertilité & le naturel dans

les inventions, le piquant dans la plaisanterie, qui, après tant d'ouvrages d'un sel & d'un goût si différens, nous a convaincu, qu'on peut quelque soit la corruption prétendue du siècle, amuser innocemment le Lecteur sans danger pour sa religion, ni pour ses mœurs, & allier une morale sage aux plus brusques incartades de l'imagination; & vous conviendrez que ce badinage vaut ceux dont s'honore étonnement l'Italie; & que, monstre pour monstre, peut-être, il vaut mieux. Je n'en dirai pas davantage pour ne pas répéter ce qu'en ont dit les Journaux: je viens au point qui nous touche nous autres Bouguignons, que l'amour de la patrie rend sensibles à tout ce qui peut la maintenir dans son éclat: soit modestie, soit politique, l'Auteur n'a pas mis son nom à la tête de l'ouvrage: mais on sçait qu'il a pris naissance à Dijon d'une famille très-ancienne, à qui même quelques titres du treizième siècle donnent déjà une sorte de noblesse: honorée depuis de charges de Magistratures & alliée à d'anciennes familles nobles du Pais: l'exacte probité qui les a presque tous affectés, & l'amour des lettres où quelques-uns se sont retraits sans autre ambition que de les

cultiver, ne leur a pas permis d'en suivre hors de leur Patrie les récompenses. Il n'est pas le premier d'entre eux qui ait acquis quelque célébrité sur le Parnasse. La Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne fait mention d'un de ses grands-oncles (a) qui, en se délassant des fatigues du Barreau & de la Magistrature dans une Cour Souveraine, donna au Public en 1641 quelques poésies dans un style un peu Gaulois, mais estimées dans le temps. Celui (b) dans sa première jeunesse, s'est fait connoître du Public par quelques Ouvrages d'imagination & de critique, qui donnoient lieu d'en bien espérer. Des vues différentes de ses Ancêtres l'ont entraîné dans d'autres occupations plus utiles à l'État, mais plus pénibles, qui ne lui permettoient de cultiver les Lettres, que dans des temps & des momens très-courts, & par forme d'amusemens.

Ses amis ont entre les mains un recueil de Fables dont la plupart ne dépasseroient pas celui de *la Fontaine* : mais l'on peut juger par l'Ouvrage, qui est le sujet de ma lettre, qu'il n'a ja-

(a) *Jean Casotte*, Avocat, Echevin de la Ville de Dijon, Conseiller à la Table de Marbre.

(b) V. la France Littéraire, 1759 & 1763.

mais perdu de vue l'envie de s'instruire. Il y fait preuve, quoique sans affectation, d'une grande multiplicité de connoissances, de beaucoup de goût; il nous laisse à regretter, Monsieur, qu'il n'en fasse pas davantage pour sa réputation. Qu'il se montre à découvert sur la Scène; qu'il vienne se joindre aux *Pirons*, aux *Buffons*, aux *Rameaux*, ces Athlètes, ces Hercules qui combattent encore pour l'honneur des Muses Françoises & de la réputation Dijonnoise. Nous cherchons en vain depuis longtemps à côté d'eux & au-dessous d'eux les demi-Dieux qui pourroient les remplacer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. D. G. C. A. G. A. L. T. D. M.

ANNONCES DE LIVRES.

MÉMOIRES sur les Matières domaniales, ou Traité du Domaine, Ouvrage posthume de feu *M. le Fevre de la Planche*, Avocat du Roi au Bureau des Finances, ordinaire en la Chambre du Domaine; avec une Préface & des Notes de l'Editeur. *A Paris, chez Desaint &*

94 MERCURE DE FRANCE.

Saillant, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Vincent*, rue S. Severin; avec Approbation & Privilège du Roi, 1764, Tome premier in-4°.

Voici le premier Tome d'un Ouvrage qui sera suivi de deux autres volumes que l'on imprime présentement, & qui seront délivrés dans le courant de l'année. Le prix total est de 30 liv. c'est-à-dire de 10 liv. chaque volume en feuille. Les Libraires reçoivent 15 livres en délivrant le premier volume, & donnent leur engagement de remettre à la fin de l'année, pour pareille somme, les Tomes 2. & 3. Aucun Auteur n'avoit encore donné sur les Matières Domaniales des secours qui répondissent aux desirs des Jurisconsultes; on a lieu de croire par conséquent que ce Livre recevra de leur part un accueil favorable. Il contient une érudition abondante; & l'Editeur y a joint une Préface & des Notes dans lesquelles il s'est proposé de suppléer à ce qui manquoit pour donner à l'Ouvrage toute la perfection dont il est susceptible.

INSTRUCTIONS pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde; se ma-

rient ; leurs devoirs dans cet état & envers leurs enfans ; pour servir de suite au magasin des adolescentes ; par Madame *Leprince de Beaumont* ; à Londres , chez *Jean Nourse* , Libraire du Roi ; & à Paris , chez *Desaint & Sallant* , rue S. Jean de Beauvais , vis-à-vis le Collège ; 1764 ; quatre volumes in-12. petit format.

Madame *Leprince de Beaumont* travaille depuis douze ans à instruire les enfans & les adolescentes ; & tout le monde sçait le succès de ses Livres auxquels elle a toujours donné le titre de *Magazin*. Celui-ci qui est fait dans le même goût, pourroit être intitulé *le Magazin des filles à marier* , & ne mérite pas moins que les précédens , l'accueil favorable du Public.

LETTRES d'un Actionnaire sur le Commerce de la Compagnie des Indes ; à Avignon , 1764 ; Brochure in-12. de 64 pages.

Ces Lettres traitent 1°. de l'utilité du Commerce de la Compagnie des Indes. 2°. Du parti qu'ont pris quelques Actionnaires d'en demander la dissolution. 3°. De la question s'il ne seroit pas plus avantageux de rendre le Commer-

96 MERCURE DE FRANCE.

ce libre , que d'en accorder le privilége exclusif à une Compagnie. 4^o: Sur la possibilité de remonter ce commerce pour le rendre avantageux à l'Etat & utile aux citoyens.

LES Métamorphoses, Poëme héroï-comique , traduit de l'Allemand de M. *Zacharie*. A Paris , chez *Fournier*, Libraire , rue de Hurepoix , à la Providence , 1764; brochure in-12 , petit format.

On lit dans la Préface , que le Poëme dont on donne la traduction , est le coup d'essai d'un Auteur que l'Allemagne met au nombre de ceux qui lui font le plus d'honneur. M. *Zacharie* avoit à peine dix-huit ans , lorsqu'il publia ces *Métamorphoses* ; & elles furent reçues avec un applaudissement universel. C'est une satire enjouée & délicate contre les Coquettes & les Petits-Maitres. L'Auteur a sçu y répandre le badinage le plus ingénieux , des allusions hardies , mais qui plaisent par leur vérité , & un comique riant , que relève le contraste singulier de ses comparaisons.

LETTRE de *Valcour*, Officier François , à *Zéila*, jeune Sauvage esclave à Constantinople ,

Constantinople, précédée d'une Lettre à Madame * * *. en France; 1764, brochure in-8°. de 24 p. avec deux petites vignettes, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques.

Nous avons annoncé dans un de nos *Mercures* précédens une *Lettre de Zéila à Valcour*, par M. *Dorat*. Un jeune Auteur qui n'écrit pas encore en prose & en vers aussi-bien que M. *Dorat*, a fait une réponse à cette Lettre: mais il n'égale son modèle ni par le mérite littéraire, ni par la dépense faite pour l'exécution typographique.

PROSPECTUS de trois Ouvrages proposés par souscription, dont l'un est intitulé *Guide du Commerce*: le second, *Meppemondes*, ou *Tables pour trouver la correspondance des poids, des aunes & des mesures de contenance, qui sont en usage dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique*. Le troisième, *l'Arithmétique démontrée, opérée & expliquée*, par M. G * * * de L * * *, négociant à Nantes, avec approbation & privilège du Roi. Le premier formera deux volumes, l'un *in folio* & l'autre *in-4°*. Le second sera un volume *in-8°*, ainsi que le troisième.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

On aura une connoissance exacte de ce que contiennent ces trois Ouvrages, en lisant le *Prospectus* qui se distribue à Paris chez *Despilly*, Libraire, rue S. Jacques, à la Croix d'or; & à Nantes, chez la veuve *Vatar*, haute grande rue. Nous dirons seulement ici, qu'ils nous paroissent devoir intéresser tous les Commerçans, les Banquiers & les Financiers: ils liront dans le *Prospectus* les conditions proposées aux Souscripteurs, le prix des Livres, & le tems où ils pourront être délivrés, &c.

HISTOIRE de la Maison de *Montmorency*, par M. *Désormeaux*; à Paris, chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Duchefne*, rue S. Jacques, 1764, avec approbation & privilège du Roi, cinq volumes in-12.

En attendant que nous fassions un ou plusieurs extraits de cette Histoire curieuse, intéressante & bien écrite, nous ne ferons qu'indiquer aujourd'hui ce que contient chacun des volumes dont elle est composée. Le premier renferme la Généalogie de la Maison de *Montmorency*, & son Histoire depuis l'année 960, jusqu'en 1531. Le second, la vie du *Connétable Anne*, &

celle de *François*, Maréchal de France, depuis 1494, jusqu'en 1579. Le troisième, la Vie de *Henri I*, Connétable de France, celle de *Charles*, Duc d'*Amville*, grand Amiral de France, & celle de *Henri II*, Duc de *Montmorenci*, depuis 1547, jusqu'en 1632. Le quatrième, la Vie de *François-Henri de Montmorenci*, Maréchal, Duc de *Luxembourg*, depuis 1628, jusqu'en 1679. Le cinquième, la suite de cette Vie, jusqu'en 1695.

DE l'exportation & de l'inportation des grains, Mémoire lu à la Société Royale d'Agriculture de Soissons, par *M. Dupont*, l'un des Associés, avec cette épigraphe : *fluunt imbres, nascitur aurum*. F. Q. A Soissons, & se trouve à Paris, chez *P. G. Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'*Hercule*; avec approbation & privilège du Roi, 1764; brochure in-8°. de 175 pages.

Il s'agit de prouver les avantages immenses que la Nation trouveroit dans la liberté générale, absolue & irrévocable du commerce extérieur des grains. Cet écrit nous paroît aussi solide & aussi convainquant, que nous le trouvons

100 MERCURE DE FRANCE.

clair , précis & méthodique. Par-tout l'Auteur s'y montre comme un citoyen zélé, dont toutes les vues n'ont pour objet que le bien public.

HISTOIRE d'Angleterre, depuis la descente de *Jules-César*, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, par M. *T. Smolett*, M. D. traduite de l'Anglois par M. *Targe*, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & Professeur de Mathématique à l'Ecole Royale militaire; à Orléans, chez *J. Rouzeau-Montaut*, & à Paris, chez *Desaint & Sailant*, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Despilly*, rue S. Jacques, dix-neuf volumes in-12, avec approbation & privilège du Roi.

On a rendu compte dans le Mercure du mois de Décembre 1760 des quatre premiers volumes de cet Ouvrage, ce qu'on auroit continué de faire, si on en avoit eu plutôt la suite : il a eu le succès le plus étonnant dans sa langue originale. Après plusieurs éditions qui ont consommé plus de douze mille exemplaires, les Libraires de Londres en annoncent deux nouvelles sous différens formats. Cette Histoire est la seule qui conduise les événemens jusqu'à

notre temps. On continuera à la donner pour le prix de quarante-huit livres reliée, jusqu'à la fin de la présente année, après lequel temps elle se vendra trois livres le volume. On en trouve des exemplaires à Lyon, chez *Bruisset Ponthus*, & à Rouen, chez la veuve *Dumesnil*.

VIE de *Michel de L'Hôpital*, Chancelier de France, à Londres, chez *David Wilson*, & à Paris, chez *Debure*, pere, quai des Augustins, à l'image S. Paul, avec permission, 1764, un vol. in-12. prix, 2 liv. 8 sols broché.

A juger par l'impression qu'a fait sur nous la lecture de cet Ouvrage, nous croyons qu'on le lira avec le plus grand intérêt. L'Auteur nous représente le Chancelier de *L'Hôpital* comme un des personnages les plus estimables qu'ait produit la Nation. Le bien public fut l'objet qui occupa tous les instans de sa vie; & pour rendre ses concitoyens plus heureux, il ne voulut que les rendre plus raisonnables. C'est sous ce point de vue que l'Historien envisage son Héros; & les détails qu'il offre à ses Lecteurs sont également curieux & instructifs.

DISSERTATION adressée à nos Seigneurs les Evêques, où les jeunes Ex-Jésuites prouvent qu'ils peuvent en honneur & en sûreté de conscience, prêter les sermens que les Parlemens exigent d'eux, brochure in-12 de soixante-huit pages, dont on trouve quelques exemplaires à Lyon, chez les Libraires associés, & à Paris chez *Bauche*, quai des Augustins, 1764.

On expose d'abord la formule du serment; on la partage ensuite en plusieurs articles; on fait voir qu'il n'y en a aucun que les jeunes Jésuites, c'est-à-dire, ceux qui n'ont pas fait les derniers vœux, ne puissent signer. On propose les différentes objections que l'on peut faire contre cette opinion; & il nous a paru qu'on les réfutoit assez bien.

REFLEXIONS générales sur l'isle de Minorque, sur son climat, sur la manière de vivre de ses habitans, & sur les maladies qui y regnent, par M. *Claude-François Passerat de la Chappelle*, Conseiller du Roi, Medecin ci-devant de l'Armée de France dans cette isle, Associé-Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, à Paris, chez la veuve d'*Houry*,

Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue S. Severin, près la rue S. Jacques, avec approbation & permission, 1764, brochure in-12 de 130 pages.

L'Auteur n'avoit d'abord fait ces observations que pour sa propre instruction; mais les avantages qu'il en retira pour sa pratique, lui persuaderent qu'elles pourroient être utiles à ceux qui lui succédroient dans la place qu'il occupoit. Il les rédigea donc par écrit: il y joignit les réflexions qu'il avoit faites sur les maladies qui lui avoient paru régner plus particulièrement dans ce pays, & dépendre de l'exposition des lieux, de la nature du sol & de la manière de vivre de ses habitans. Il forma de tout cela l'Ouvrage que nous annonçons, & que nous croyons très-utile.

TARIF de la réduction des monnoies de France & de Lorraine; à Nancy, chez *Charlot*, fils, Imprimeur des Cours Souveraines, rue S. Nicolas, 1763, & à Paris, chez *Brocas & Humblot*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean, petit in-32 de 40 pages.

Ce Livret peut convenir aux Négoc-

104 **MERCURE DE FRANCE.**
cians de France qui sont dans le cas de
faire le commerce avec les Lorrains.

DISSERTATION sur les dépôts du
sinus maxillaire , par *M. Bourdet*, Den-
tiste du Roi , Chirurgien ordinaire ,
Opérateur de Sa Majesté , &c. A Paris ,
de l'imprimerie de *Jean-Thomas Héris-
fant*, Imprimeur du Cabinet du Roi ,
avec approbation & permission , 1764 ,
brochure in-12 de quarante-huit pages.

M. Sue , Chirurgien & Censeur
Royal , dit dans son Approbation , que
l'Ecrit de *M. Bourdet* , son confrère ,
contient plusieurs observations qui lui
ont paru intéressantes & utiles au Pu-
blic. Nous nous en tenons à cette déci-
sion d'un homme de l'Art.

ARMORIAL général de la France ,
par MM. *d'Hozier* , tome huitieme ,
vol. *in folio*.

Nous croyons ne pouvoir rien faire
de mieux , que de placer ici l'Avertisse-
ment qui est à la tête de ce nouveau vo-
lume. Ce sont les Auteurs eux-mêmes
qui rendent compte au Public de l'in-
terruption & de la reprise de leur tra-
vail.

» Après avoir suspendu pendant quel-

» ques années l'impression de l'Armo-
 » rial Général, nous en publions enfin
 » le huitième volume. Au reste si nous
 » avons un peu différé de satisfaire l'em-
 » pressement qu'on a témoigné de voir
 » la suite de cette collection, ce n'étoit
 » pas que nous eussions perdu de vuë
 » les engagements que nous avons con-
 » tractés vis-à-vis du public ; la guerre
 » que Sa Majesté vient de terminer à
 » la satisfaction de ses peuples, n'a
 » presque point permis à la Noblesse,
 » occupée du service militaire, de s'em-
 » ployer à la recherche de ses titres,
 » recherche qui nécessairement deman-
 » de beaucoup de loisir, & est fort
 » dispendieuse. Telle a été l'unique
 » cause de cette interruption & de nos
 » délais.

» Nous ne dissimulerons cependant
 » pas que nous nous les reprochons en
 » quelque sorte, parce qu'un tas de
 » compilateurs sans goût, comme sans
 » caractère & sans aveu, ont profité de
 » notre silence pour infester le Public
 » de productions généalogiques qui por-
 » tent l'empreinte d'une ignorance cras-
 » se, ou de la plus honteuse adulation.
 » Ces Ecrivains téméraires ignorent sans
 » doute que les nobiliaires, registres,

E v

» catalogues héraldiques, & les autres
 » ouvrages qui ont trait à la noblesse,
 » sont essentiellement réservés aux fonc-
 » tions du Juge d'Armes, officier créé
 » par Louis XIII, à la sollicitation des
 » États - Généraux, pour réprimer les
 » usurpations des faux nobles, & pour
 » être ordinairement à la suite du Roi,
 » afin de lui certifier la noblesse de ses
 » Sujets.

» Ayant donc en vuë ces deux ob-
 » jets, principaux devoirs de notre
 » Charge, nous entreprîmes il y a plu-
 » sieurs années l'Armorial Général de
 » la France, sur le plan que nous traça
 » M. le Cardinal *de Fleury* par ordre
 » de Sa Majesté même. Nous sentions
 » toute la pesanteur du fardeau que l'on
 » nous imposoit, & nous fumes effrayés
 » de l'étendue des obligations que nous
 » allions contracter; mais enfin, notre
 » courage & notre zèle nous animant,
 » nous nous trouvâmes bientôt en état
 » de faire paroître les sept premiers vo-
 » lumes que nous eumes l'honneur de
 » présenter successivement à Sa Ma-
 » jesté : Elle voulut bien nous témoi-
 » gner qu'elle étoit satisfaite de notre
 » travail; & la Nation entière le reçut
 » avec intérêt & reconnoissance. Nous

» espérons que le huitième volume ne
» sera pas moins bien accueilli que
» l'ont été les précédens.

» Conformément à ce qu'avoit pres-
» crit M. le Cardinal *de Fleury*, on
» y détaille degrés par degrés les filia-
» tions, les services, les graces reçues,
» les privilèges, les distinctions & les
» dignités dont les preuves se trouvent
» appuyées, soit sur les titres origi-
» naux, soit sur des Arrêts du Conseil
» ou des Commissaires Généraux, soit
» sur des Jugemens & Ordonnances des
» Commissaires députés dans les diffé-
» rentes Généralités, des Arrêts des
» Cours Supérieures, des Sentences des
» Elections, des Procès-verbaux de
» Malthe, des invitations & admissions
» aux Etats dans les Provinces où ces
» assemblées se trouvent établies; soit
» enfin sur des preuves déjà agréées par
» le Roi pour les établissemens qui en
» exigent.

» Quant à ce qui concerne les divers
» réglemens portés par nos Rois pour
» mettre un frein à la liberté que des
» Particuliers se donnent de s'aroger
» des titres, des qualifications & des
» armoiries qui ne leur appartiennent
» pas, nous renvoyons ceux qui desi-

E vi

» reront en être instruits , au précis que
» nous en avons publié à la fin du se-
» cond Tome de notre Armorial. La
» lecture & l'exécution de ces sages Or-
» donnances deviennent d'autant plus
» nécessaires , que la licence à cet égard
» est portée aujourd'hui à un tel excès ,
» qu'il semble que toutes les condi-
» tions soient confondues , & qu'un
» homme fraîchement annobli se croye
» en droit de trancher de l'homme de
» qualité , & de s'annoncer sous les dé-
» nominations les plus distinguées ;
» comme si l'on ignoroit qu'on ne peut
» les prendre légitimement ces déno-
» minations , qu'autant qu'elles sont re-
» vêtues du sceau du Souverain & de
» l'enregistrement dans ses Cours ! Il
» seroit inutile de répondre que la plû-
» part de ces Réglemens ayant été faits
» dans des temps reculés , on peut se
» permettre de ne les plus observer. On
» ne prescrit point contre des Loix de
» cette nature ; & c'est s'abuser que de
» penser que leur vétusté soit un pré-
» texte suffisant pour justifier leur inob-
» servance. Aussi peut-on se promettre
» que le zèle des Cours Supérieures se
» ranimera à ce sujet. Dépositaires du
» pouvoir de Sa Majesté , verroient-
» elles avec indifférence léser ses droits

» par des usurpations qu'on pourroit
 » avec raison taxer d'attentats & d'en-
 » treprises sur l'autorité du Monarque.
 » Dans des temps où les abus en ce
 » genre étoient beaucoup moins mul-
 » tipliés qu'ils ne le font de nos jours ,
 » le premier Parlement du Royaume
 » rendit le 13 Août 1663 un Arrêt
 » pour les proscrire. Puiffe sa vigilance
 » se porter encoie vers cet objet ! »

A R T I C L E I I I .
SCIENCES ET BELLES-LETTRES

A S T R O N O M I E .

SUITE DU MÉMOIRE DE M.
TRÉBUCHET.

SOIT *X* l'angle constant que j'ai trouvé par les contacts extérieurs de Vénus de 54 degrés 24 minutes, & pour les contacts intérieurs de 51^d 51' ; soit *Y* la différence des parallaxes de hauteur, & *Z* l'angle variable marqué dans les colonnes du point de contact, on aura l'effet de la parallaxe
$$= \frac{r \sin. z}{\sin. X}$$

Pour réduire en tems cet effet de la parallaxe, comme il est marqué dans

110 MERCURE DE FRANCE.

les 5^e & 10^e colonnes, j'ai employé le logarithme constant 118110 additif, que M. *Delalande* dans sa *Connoissance de 1763*, p. 203, dit avoir tiré des Tables du mouvement de *Vénus*, & être dix fois plus exact que celui qu'on pourroit tirer de l'observation. L'effet de la parallaxe relative à Paris, n'étant autre chose que la somme ou la différence de sa parallaxe absolue avec celle d'un lieu proposé, j'ai cru qu'il étoit inutile d'en faire des colonnes particulières; on voit, par exemple, que l'observation du premier contact s'est faite à Paris, 1' 11" plutôt qu'à Madrid, & seulement 23" plutôt qu'à Lyon, & 19" plus tard qu'à Greenwich, & ainsi des autres.

L'entrée n'ayant été observée qu'à Stokolm, Pétersbourg, Tobolsk & Trinquébar, j'ai écrit ce mot *entrée* dans la seconde colonne vis-à-vis l'instant de l'observation. Tous les autres tems doivent s'entendre de la sortie. Ma Table est construite d'après celle du P. *Hell*, où j'ai pris toutes les observations que je rapporte, à la réserve de celles de Lisbonne, de Naples, de l'isle Rodrigues, & de Trinquébar sur la côte de Coromandel, qui m'ont été communiquées par M. *Messier*. Cet *Astronome*

infatigable, que les veilles les plus soutenues dans l'observatoire de la Marine, mettent en correspondance avec tous les Astronomes du monde connu, ayant bien voulu me faire passer ces quatre observations, qu'il me soit permis de lui en faire publiquement les remerciemens que je lui en dois.

J'ai supposé la latitude septentrionale de Trinquebar de 11^{d} ; mais sa longitude n'étant point exactement connue, je n'ai pu la réduire au Méridien de Paris, non plus que celle de Virtsbourg que je n'ai trouvée ni dans la Connoissance des Temps, ni dans la Dissertation sur Vénus.

L'Observation de l'isle Rodrigues, telle qu'elle a été donnée à M. Messier par M. Pingré qui l'a faite, & qu'elle est employée dans ma Table, diffère un peu de celle qui a été employée par M. Delalande dans le second Mercure de Juillet 1762, & dans la Connoissance des Temps de 1764. Il y dit: que le contact intérieur, à la sortie, y a été observé $34' 44''$ après midi; il suppose la différence des Méridiens de $4^{\text{h}} 2'$, d'où il conclut la parallaxe du soleil $9'' 55$; mais il fait observer que $20''$ d'erreur sur la différence des Méridiens de Paris

112 MERCURE DE FRANCE.

& de l'isle Rodrigues, font $0''$, 7 de différence sur la parallaxe du soleil.

Or, M. *Pingré* marque le même contact à 0^h 36' 49'', avec la différence des mêmes Méridiens de 4^h 3' 26'', ainsi, sans parler de la différence de 2' 5'' qui se trouve ici dans les instans du contact, la seule différence de 1' 26'' dans la longitude de Rodrigues entre ces deux Astronomes, laisse une incertitude de 3'' entières sur les $9''$ 55 de la parallaxe conclue par M. *Delalande*.

Je ne fais cette remarque que pour faire sentir l'avantage de la méthode de M. *Halley*, qui n'exige pas la connoissance des longitudes, mais seulement des pendules à secondes & des lunettes ordinaires, comme de 15 à 18 pieds, c'est-à-dire, d'égale longueur & d'égale bonté, à la faveur desquelles deux Observateurs placés dans les lieux les plus éloignés, puissent observer la durée totale du passage avec la plus grande différence possible. Tel est l'avantage que promet le passage de 1769 pour deux Observateurs, dont l'un sera à Mexico, capitale du Mexique, & l'autre à Abo en Finlande ou à Torneo en Laponie : la durée du passage sera plus courte pour le Mexique d'environ une vingtaine de minutes de tems.

M. *Halley* avoit indiqué pour le passage de 1761, comme les lieux les plus avantageusement situés la baye d'Hudson, & les rives du Gange, mais il est assez surprenant que dans le précis qu'on a fait de son ingénieux Mémoire, à la page 103 du Journal Etranger de Mai 1761, on lui ait fait dire précisément tout le contraire de ce qu'il a dit.

Il a dit : qu'à la baye d'Hudson l'effet de la parallaxe seroit de retarder la sortie de Vénus ; on lui fait dire, *accélérer*. Il a dit : que la durée du passage entier y devoit paroître plus longue, *longiorem*, d'environ 6' que pour le centre de la terre ; on lui fait dire, qu'elle a dû y être *moindre* de la même quantité.

Il a dit : que vers l'embouchure du Gange la sortie paroîtroit accélérée ; on lui fait dire, *retardée*.

Enfin, il a dit : que la durée du passage y devoit être diminuée, *contractur*, d'environ 11' de plus que pour le centre de la terre ; on lui fait dire, *prolongée*.

Plus bas on ajoute qu'on a reconnu dans la suite que M. *Halley* s'étoit trompé ; M. *Ferguson*, Anglois, en ayant fait la remarque à la page 99, on y dit en note : que l'Angleterre doit cette remar-

114 MERCURE DE FRANCE.

que à la France, & en particulier à M. *Delisle*, qui en fit part à l'Académie Royale des Sciences, & au Public dès les derniers mois de 1759. Cela est vrai, mais il est également vrai que ce fut moi qui en fis part à M. *Delisle*. Content d'avoir fait la découverte, j'ai dû l'être encore davantage de l'avoir vue annoncée par un Savant de ce nom; si j'en eusse parlé tout seul, on ne m'auroit jamais cru, lui-même a été six jours sans me croire, & ne l'a fait qu'après avoir vérifié mon calcul: lui-même a été cinq mois sans être cru; tant étoit grand sur tous les esprits l'ascendant du Prince des Astronomes Anglois, M. *Halley*, qui étoit en réputation de ne s'être jamais trompé en fait de calcul.

On dit à la page 105 du même Journal Etranger, que ce savant Astronome s'étoit mépris dans la position d'un angle, & que cette méprise caufoit une erreur considérable: il falloit dire dans la position d'un cercle, & que cette méprise ne caufoit aucune erreur sensible.

Je l'ai déjà dit dans le Journal des Savans de Novembre 1760, & je le répète ici avec d'autant plus de confiance, qu'un Académicien l'a dit depuis moi dans le

Journal des Savans d'Avril 1761, au sujet des calculs de M. *Delisle*.

Il est donc bien certain que le mécompte de M. *Halley* n'a d'autre fondement que dans la latitude de 4' qu'il a employée, au lieu de celle de 10' qu'il auroit dû employer; mais comme cet élément dépend du mouvement du nœud de Vénus, qui n'étoit pas connu lorsqu'il travailloit à son Mémoire en 1716, il n'a pu l'employer bien juste: encore moins l'a-t-il pu en 1691, quand il faisoit sa Table pour mille ans des Conjonctions Ecliptiques de Vénus. C'est ce qui fait dire à l'Académicien, rédacteur de l'Histoire de l'Académie pour l'année 1757, pag. 81, que *M. Halley a pu insérer dans sa Table des années où il n'est pas sûr qu'il doive arriver des passages de Vénus, & qu'il conviendrait de refaire ces calculs sur les nouveaux éléments.*

Avant que de voir ce Volume, qui n'est sorti de dessous la presse qu'à la fin de l'année dernière, * j'avois pensé les mêmes choses au commencement de la même année; c'est ce qui m'a engagé à refaire cette Table telle qu'elle est imprimée dans le Journal des Savans de

* 1762.

116 MERCURE DE FRANCE.

Février 1762. On y voit qu'en effet des 17 conjonctions Vénériennes dont M. Halley a composé sa Table, il y en a six à rabattre, savoir quatre pour le passé, & deux pour l'avenir, dans lesquelles il est sûr qu'il n'y a point eu, & qu'il n'y aura pas de passage de Vénus

En relevant quelques erreurs qui se sont glissées dans le Journal Etranger, je crois entrer dans les vues du Savant qui préside à la rédaction de ce Journal; le soin qu'il prend de nous transmettre tant de beautés & de vérités étrangères qui seroient perdues pour nous sans son Recueil, m'est garant de ses sentimens.

J'en dis autant de l'Auteur même de ces erreurs, ou, pour mieux dire, de ces inadvertances; *la célébrité & la rareté du phénomène*, pour me servir de ses expressions, pag. 201, me fait penser qu'il ne me saura pas mauvais gré de les avoir fait observer; & il est trop au fait de la matière pour ne pas les sentir; il a trop de bonne foi pour ne pas les avouer.

J'ai déjà dit que j'ai employé dans mes calculs la différence des parallaxes horizontales de 24"; je dois ajouter que j'ai supposé le demi-diamètre du soleil

de 15' 47", celui de Vénus de 29", & la plus proche distance des centres de 9' 27", par une espèce de milieu entre la détermination de M. *Delalande* & celle du P. *Hell*.

Je ne connois cet Astronome Allemand que par sa Dissertation; c'en est assez pour me faire juger de ses talens, n'en ayant rien, je ne me flatte pas d'avoir rempli ses vues par la construction de ma Table; heureux, si, en la donnant au Public, j'ai sçu lui marquer tout à la fois mon amour pour l'Astronomie, & mon respect pour un Savant si digne d'orner la Liste de tous ceux qui répondent si bien en tous genres aux vœux de leur Illustre Protectrice S. M. la Reine de Hongrie.

A l'exemple de notre Monarque, cette Souveraine semble ne tenir le sceptre d'une main que pour tendre l'autre à l'humanité: les Savans les plus malheureux, lui paroissent les plus dignes de ses bontés & de sa protection, quand ils ne sont pas coupables: l'envie qui n'a point d'accès à son trône, ne sauroit les en écarter. Rénumératrice des talens, elle ne fait que les couronner en les transplantant jusqu'aux extrémités de ses Etats.

118 MERCURE DE FRANCE.

C'est ainsi que bien plus heureuse que *Christine de Suède*, cette *Christine d'Autriche*, sans quitter les rênes d'un gouvernement dont elle fait le bonheur, fait encore fleurir les Sciences dans les terres jadis incultes des Varadins & des Croates.

Tems heureux ! l'Europe entière n'aura bientôt plus rien de la barbarie des siècles de l'ignorance, dont j'ai trouvé des précieux restes en 1758, dans le centre & la Capitale d'une de nos Provinces : déjà l'on fait que le Turban veut arborer l'étendard de la céleste *Uranie*, en lui érigeant des autels & des trophées au milieu de Constantinople. * Puisse cette Ville d'ailleurs si florissante, & jadis la capitale du monde Chrétien, redevenir une terre nouvelle à la vue du Ciel nouveau qui va s'y découvrir ! Puissent les Mosquées devenir les Temples du vrai Dieu, seul Auteur de tant de merveilles aussi anciennes que le Monde ; & le Croissant, ce symbole de l'inconstance, s'y changer pour jamais dans le signe sacré du salut de tous les hommes !

* Voyez le second Mercure de Janvier 1763, page 95.

P. S. Les Observations du Satellite de Vénus, dont j'ai parlé dans ce Mémoire fait l'an passé, ont été confirmées au mois de Mars dernier; savoir, les 3, 4, 10 & 11 à Copenhague par M^{rs} *Roedkier & Horrebow*. (Voyez la Gazette Littéraire du 18 Avril). Et les 15, 28 & 29 du même mois de Mars, à Auxerre, par M. de *Montbaron*, Conseiller au Bailliage (c'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de M. de *Montbazon* dans ma Lettre sur l'Eclipse du premier Avril au second Mercure d'Avril.)

Au Mercure de Mai, pag. 134 lig. 30 au lieu de m'en avoient, *lisez* m'avoient.

Page 143 lig. 28 au lieu de au moins *lisez* en moins.

Page 144 lig. 15 *après ces mots* je n'ai pu faire usage, *ajoutez*, (dans la connoissance des temps 1761.)



LIEUX de l'Observation.	NOMS des Observateurs.	PREMIER Contract observé à		
		H.	M.	S.
Paris.	M. Baudouin.	8	28	27
Lisbonne.	M. Ciera.	7	44	26
Madrid.	P. Rieger.	8	6	56
Greenwich.	M. Green.	8	19	0
Lyon.	P. Beraud.	8	38	44
Schwezingue.	P. Mayer.	8	53	35
Gottingen.	M. Mayer.	8	58	26
Dillingen.	P. Hauser.	9	0	20
Wirtsbourg.	P. Hubert.	9	1	12
Florence.	P. Ximènes.	9	4	28
Bologne.	M. Zanotti.	9	4	34
Ingolstadt.	P. Kratz.	9	5	0
Munich.	M. Clausing.	9	5	46
Rome.	P. Jacquier.	9	9	36
Naples.	P. Carcani.	9	16	55
Laubac.	P. Schottl.	9	18	15
Wezlas.	M. Erhmans.	9	20	48
Tyrnau.	P. Veiff.	9	29	9
Stokolm.	<i>Entrée</i>	3	21	37
.....	M. Vargentin.	9	30	8
Péttersbourg.	<i>Entrée.</i>	4	9	20
.....	M. Braun.	10	18	5
Rodrigue.	M. Pingré,	0	36	49
Tobolsk	M. Chape.	0	49	20
Trinquebar.	<i>Entrée.</i>	7	29	39
.....	Anonime.	1	40	25

POINT de Contact à	D. M.	EFFET de la Parallaxe.	MS	PREMIER CONTACT réduit					
				au centre de la terre.			au méridien de Paris.		
				H	M	S	H	M	S
	8 43	+	53	8	29	20	8	29	20
	4 50	-	33	7	43	53	8	29	45
	2 48	-	18	8	6	38	8	30	56
	II 35	+ I	12	8	20	12	8	29	22
	5 8	+	30	8	39	14	8	29	15
	10 54	+ I	2	8	54	37	8	30	2
	14 8	+ I	21	8	59	47	8	29	31
	10 13	+	57	9	1	17	8	29	39
	II 59	+ I	7	9	2	19
	4 0	+	21	9	4	49	8	30	1
	5 1	+	27	9	5	1	8	28	56
	II 0	+ I	0	9	6	0	8	29	50
	10 15	+	56	9	6	42	8	29	42
	I 36	+	8	9	9	44	8	29	7
	0 31	+	3	9	16	58	8	29	23
	8 22	+	43	9	18	58	8	29	7
	12 20	+ I	4	9	21	52	8	29	52
	12 56	+ I	6	9	30	15	8	29	20
	44 3	- 5	11	3	16	2	2	13	35
	26 49	+ 2	28	9	32	36	8	29	43
	47 30	- 5	28	4	3	52	2	11	5
	33 52	+ 2	50	10	21	43	8	29	43
	41 3	- 3	28	0	33	2	8	29	55
	63 35	+ 4	7	0	53	27	8	29	7
	71 9	- 6	24	7	23	11
	16 2	+	55	1	41	20

F

LIEUX de l'Observation.	INSTRUMENS & leur effet.	SECOND Contact observé à		
		H	M	S
Paris.	Lun. 25 pi. aug. 138.	8	46	46
Lisbonne.	L. 12.	8	2	33
Madrid.	L. 8.	8	24	53
Greenwich.	Tel. 2 aug. 120.	8	37	9
Lyon.	Lun. 19.	8	56	56
Göttingen.	Lun. 12.	9	16	24
Dillingen.	Lun. 18.	9	18	20
Wirtsbourg.	Tel. 2 $\frac{1}{2}$.	9	18	49
Florence.	Tel. 4.	9	22	56
Bologne.	Tel. 2 $\frac{1}{2}$.	9	22	30
Ingolstadt.	Tel. 7.	9	23	45
Munich.	Lun. 3 $\frac{1}{3}$.	9	23	48
Rome.	Tel.	9	28	7
Naples.	Lun. 19.	9	35	20
Laubac.	Lun. 16.	9	36	20
Wezlas.	Tel. 4.	9	38	50
Vienne.	Tel. 4 $\frac{1}{2}$ P. Hell.	9	43	10
Tyrnau.	Tel. 4.	9	47	36
Stokolm.	Entrée.	3	39	23
.	Lun. 20.	9	48	9
Petersbourg.	Entrée.	4	26	20
.	Lun. 8.	10	37	4
D. Cœur doux.	Lun. 19. Entrée.	7	0	28
Tobolsk.	Entrée.	7	46	5
Trinquebar.	Tel. 2 $\frac{1}{2}$.	1	56	34

POINT de Contact à		EFFET de la Parallaxe.		SECOND CONTACT réduit					
				au centre de la terre.			au méridien de Paris.		
D	M	M	S	H	M	S	H	M	S
7	2	+	39	8	47	25	8	47	25
7	33	—	47	8	1	46	8	47	36
5	48	—	30	8	24	23	8	48	41
10	39	+ I	4	8	38	13	8	47	23
3	40	+	20	8	57	16	8	47	27
13	15	+ I	9	9	17	33	8	47	17
9	18	+	47	9	19	7	8	47	29
11	8	+	57	9	19	46	.	.	.
3	1	+	15	9	23	11	8	48	23
4	6	+	20	9	22	50	8	46	45
10	13	+	51	9	23	50	8	47	46
9	30	+	47	9	24	35	8	47	35
0	37	+	3	9	28	10	8	47	33
0	21	—	17	9	35	3	8	47	28
7	51	+	37	9	36	37	8	47	12
11	57	+	57	9	39	4	8	47	47
11	57	+	56	9	44	6	8	47	56
12	48	+	59	9	48	35	8	47	40
48	10	— 5	37	3	33	40	—	30	35
26	24	+ 2	17	9	50	26	8	47	35
51	16	— 5	57	4	20	23	2	28	23
34	14	+ 2	41	10	32	45	8	47	45
58	21	— 5	51	6	54	37	2	30	7
76	29	— 6	35	7	40	17	.	.	.
21	50	+ I	24	1	57	58	.	.	.

M E D E C I N E.

RÉPONSE sur le Ver Solitaire à une
Lettre de M. de SAINT-ANGEL,
Conseiller à la Cour des Aides de
Montferrand, insérée dans le Mercure
d'Avril 1764.

VOUS estimez donc, Monsieur, que je ne peux me dispenser de lever le voile sous lequel j'avois aimé à me cacher, en priant M. De la Place d'insérer dans le Mercure mes observations sur le Ver Solitaire. Vos instances sont trop vives pour ne pas céder; elles l'emportent sur la crainte de m'exposer à l'épithète d'homme à secret, épithète que n'ont jamais mérité les célèbres Praticiens qui ont enrichi l'art de guérir. Je rougirois donc encore de m'avouer possesseur d'un secret, si je ne croyois avoir une excuse légitime dans le haut prix auquel je l'ai acheté. Il faut en conséquence vous rendre compte des motifs qui ont déterminé cette acquisition.

Le sieur Noufer, Médecin de Morat en Suisse, ayant découvert ce Spécifi-

que, acquit bientôt de la célébrité. Il fut appelé à Lyon par plusieurs personnes incommodées du Ver Solitaire; les cures heureuses & faciles qu'il opéra méritèrent toute l'attention de M. *Bourgelat*, Ecuyer du Roi, & Directeur de l'Ecole-Royale-Vétérinaire. Cet ami de l'humanité s'empressa d'apprendre les succès du sieur *Noufer* à M. *Senac*, premier Médecin du Roi, lequel partagea aussitôt son zèle & sa bonne volonté. En conséquence M. *Rossignol*, alors Intendant de Lyon, fut chargé de faire des informations, & de proposer au sieur *Noufer* de vendre son secret au Roi si ces informations étoient favorables. Une seule condition arrêta la vente. M. *Senac* exigea que l'Auteur du remède allât à Paris en faire des essais en sa présence. Celui-ci qui commençoit à peine à estropier quelques mots François, & qui se fit un tableau fatigant pour lui de la Cour & de ce qui lui appartient, se refusa opiniâtrément à ce voyage, & sacrifia à sa tranquillité les avantages que lui présentait la fortune.

Ce Médecin est mort il y a quelques années. Il n'étoit pas riche; sa veuve, obligée pour tirer parti du Spéci-

126 MERCURE DE FRANCE.

fique dont son mari lui avoit laissé la recette, de faire plusieurs voyages, s'est bientôt lassée d'un genre de vie qui n'étoit pas sans inconvénient pour une veuve jeune & jolie.

Elle a donc cherché à vendre son secret, & personne ne s'est présenté pour acheter le secret d'une femme. Cependant témoin oculaire de plusieurs Cures tentées inutilement par beaucoup d'autres remèdes, me confiant aux apparences les plus heureuses d'une probité vraiment helvétique, & décidé par les instances d'une Demoiselle qui craignoit de prendre ce Spécifique, si je ne la rassurois avec connoissance de cause contre la prévention qui le plaçoit dans la classe des poisons; je suis entré en marché avec la veuve du Docteur *Noufer*. L'histoire naturelle du Ver Solitaire piquoit d'ailleurs ma curiosité, que je ne pouvois satisfaire qu'à l'aide de ce secret; & vous avez vu là-dessus un essai de mes recherches dans le second volume du Mercure de Janvier.

Une soupe au beurre, un biscuit, un verre de vin blanc, & quelquefois un lavement de lait, qu'on fait prendre la veille du remède pour toute nourriture du soir, comme pour tout

préparatif, avoit accredité l'idée qu'un poison violent faisoit la base de ce spécifique ; des maux de cœur ; quelquefois un peu de vomissement lorsque le ver ayant pris avec le remède , faisoit les plus grands efforts pour lui échapper, servoient encore à étayer cette opinion. Comme il est composé d'un breuvage, & d'un bol qu'on fait prendre deux heures après , le bol passoit pour le contrepoison du breuvage ; enfin l'air de mystère , & l'attention à cacher le remède en le présentant , sembloient mettre le dernier sceau à une façon si défavorable à ce Spécifique.

C'en étoit assez pour allarmer ma délicatesse : je demandai donc pour préliminaires qu'il me fût permis de m'instruire contre les engagements que j'allois prendre , si dans le remède dont j'achetois la recette , il y avoit quelque drogue qui pût passer pour poison. Ayant reçu à cet égard toutes les assurances nécessaires , le contrat fut bientôt passé & signé.

Vous voyez, Monsieur, que ce remède est précisément le même que celui qui a délivré votre Femme-de-charge de son ver solitaire . Si elle fut un peu fatiguée par son effet, c'est que le sieur

128 MERCURE DE FRANCE:

Noufer en étoit encore à des tâtonnemens que l'expérience lui a épargnés dans la suite : cependant le produit net de ce spécifique fut que votre malade, qui étoit auparavant dans le plus triste état, se trouva en peu d'heures débarrassée de son ver solitaire : elle sortit dans la même journée, & fut si bien dès le lendemain, qu'elle monta à cheval pour aller vous rejoindre. A l'égard du vuide considérable qu'elle sentit dans son estomach lorsque son ver fut expulsé, il est commun à tous les malades que ce remède délivre, mais n'en est pas l'effet immédiat.

Cet animal parasite, héberge dans l'estomach & dans les intestins; il les irrite par une espèce de chatouillement auquel, comme je l'ai dit dans les observations, doivent être attribués tous les dérangemens qu'il occasionne; c'est un effet nécessaire de ses mouvemens, & de ses ondulations sur des parties aussi irritables, & aussi sensibles. Mais lorsque le ver a été expulsé, l'absence de cette sensation en produit une autre par *deficit*; & c'est là la vraie cause de ce vuide que ressentent les malades.

La vertu antivermineuse du ver solitaire desséché, & pris en remède ne

m'est pas connue ; je ſçai qu'elle a été propoſée comme celle des autres vers pris de la même façon ; mais je peux affurer qu'elle n'entre en aucune ſorte dans le Spécifique dont je ſuis poſſeſſeur.

Il faut à préſent vous rendre compte de cette ſoupe au beurre qu'on fait prendre la veille du remède. Madame *Noufer*, n'à pas été en état de ſatisfaire ma curioſité la-deſſus : c'eſt ainſi, m'a-t-elle dit, qu'en agiſſoit mon mari ; je n'en ſçai pas-davantage. Ce ſeroit donc encore une énigme pour moi ſans l'obſervation ſuivante qui ma rappellé que le Sieur *Borin* m'a ſouvent aſſuré que le beurre & le lait, & même le miel, étoient les aliments après leſquels ſon ver le fatiguoit le moins.

M. Midor, Curé de la Guillotiè re, Fauxbourg de Lyon, étoit attaqué du ver ſolitaire ; il mangea par hazard du beurre, & ſe trouva auſſi-tôt ſoulagé ; depuis ce moment, il eut ſouvent recours à cette recette pour ſon ſoulagement, & toujours avec ſuccès juſqu'à ce qu'il prit le ſpécifique des mains mêmes de Madame *Noufer*. Etudiant la ſenſation de mieux-être dont il étoit affecté pendant la diſteſtion du beurre, il en avoit conclu que le ver ſolitaire

130 MERCURE DE FRANCE.

s'accommode très-bien de ce genre d'aliment, & qu'il reste ensuite dans l'inaction ainsi qu'un enfant qui vient de quitter le sein de sa mère ; voilà une recette facile pour le soulagement de ceux que ce fâcheux hôte incommode ; elle pourroit même servir d'épreuve pour ceux à qui des symptômes bizarres & équivoques le feroient seulement soupçonner.

Vous voyez à présent que l'aliment présenté au Ver solitaire la veille de son expulsion, est un leurre pour lui ; il s'épanouit pour prendre à l'aise une nourriture qui lui est agréable ; & le lendemain il est attaqué au dépourvu par le Spécifique qui le tue. Peut-être étuderoit-il son action, si irrité par des remèdes contraires, il étoit tapi & collé contre les parois de son domicile ; dans cet état de défense, ses trachées, ou les ouvertures par lesquelles il aspire sa nourriture seroient exactement fermées, & le Spécifique glisseroit dessus sans les pénétrer. Les instructions du sieur *Noufer* portent expressément de laisser un intervalle assez considérable entre son remède & ceux dont on peut avoir fait usage antérieurement.

Un des avantages de ce Spécifique,

dont les effets sont toujours aussi prompts que sûrs , est de pouvoir être donné sur de simples soupçons , & j'espère acquérir avec le temps des connoissances assez exactes , pour discerner ceux qui sont légitimes : combien de Malades ont languï très-longtemps , & se sont épuisés par des remédes pris au hasard , avant qu'un lambeau de Ver Solitaire rendu par les felles vînt leur apprendre quelle étoit la cause de leurs indispositions !

M. de Fleurien , premier Président du Bureau des Finances en cette Ville , m'a permis de publier qu'il a été délivré il y a peu de jours par ce reméde, du Ver Solitaire dans l'espace de deux heures & demi. Il souhaiteroit avec moi que sa publicité le mît à là portée de tout le monde , & en fît connoître la sûreté & l'efficacité ; mais en me livrant sans réserve à une pareille expulsion, peut-être ferois-je encore en proie aux dents acérées de cette lime sourde qui ronge également les métaux les plus purs comme ceux du plus bas aloi.

J'ai l'honneur d'être , &c.

PONTEAU , Docteur en Med. M^e en Chirurgie ,
ancien Chirurgien en Chef du grand Hôtel-Dieu
de Lyon , &c.

F vj

*SUITE pratique de la Goute , des
Sciatiques & des Rhumatismes gouteux.*

MONSIEUR,

UNE maladie de poitrine que j'ai es-
fuyée depuis le vingt Mars jusques en
Mai, ne m'a pas permis de répondre à
la confiance d'un grand nombre de
Gouteux dans Paris & dans les Provin-
ces ; j'ai promis au Public dans votre
Journal de Mars dernier , de continuer
de l'instruire dans celui du mois de Juil-
let ; je lui tiens parole , & voici des faits
très-intéressans capables de le consoler
par l'espérance de trouver des ressources
qui lui ont toujours paru fabuleuses.

FAITS DE PARIS.

M. le Comte de *Fenelon*, Hôtel Notre-
Dame , rue du Colombier , près l'Ab-
baye Saint Germain , goute aux pieds
& aux genoux ; fort soulagé par la pou-
dre balsamique , & le baume végétal.
Ce fait est de Mars.

M. *Perruchon*, Ancien Régisseur Gé-
néral des Hôpitaux de l'Armée ; en
Février , étant fort tourmenté d'un rhu-

matisme dans les reins, dans les épaules & les cuisses; logé Hôtel de Grenelle, rue de Grenelle Saint Honoré, fut calmé en vingt-quatre heures, & bien tôt rétabli par la poudre balsamique & le baume végétal.

M. *Deshayes*, Hotel du Saint Esprit, rue du Four Saint Honoré; en Fevrier; rhumatisme aux reins, aux épaules & aux genoux; calmé en quelques jours par lesdits remèdes, & toujours de mieux en mieux par la continuité de leur usage.

M. le Chevalier de *Bauvais*, chez M. le Président de *Mélé*, rue du Sentier, quartier Montmartre, en Mars, la goutte la plus enflammée aux genoux & à la main: calmée en trente heures: a commencé à marcher un peu le troisième jour & s'est bien-tôt rétabli par-la poudre balsamique & le baume végétal.

M. de *Berthecourt*, Gentil-homme de de Monseigneur le Cardinal de *Gèvres*, en son Hôtel, rue neuve des Augustins, en Mars, rhumatisme aux jambes, aux épaules & aux mains, fort calmé en quinze jours par la tisane balsamique, & se trouvant toujours mieux par son usage, & celui du baume végétal.

Duquéry, Hôtel de Bretagne, rue &

croix des petits champs , en Avril a usé de la poudre balsamique & du baume végétal , ce qui lui a fait un très-grand bien par une copieuse évacuation de glaires.

Observation nécessaire sur le Baume.

M. le Chevalier de Saint *Pau* , Hôtel de Vincenne, rue de la Monnoye, & M. *Duval* , Secrétaire du Roi , rue d'Antin , à la fin d'un accès de goutte où il restoit foiblesse des parties & quelques légers ressentimens , s'étant purgé avec la manne, le sel de duobus, & le baume végétal , furent en état de sortir le lendemain.

M. de *Berthecour* , par le même purgatif, le lendemain eut le mouvement de sa main rhumatisée.

Cette façon de purger est la seule qui soit propre dans ces maladies , parce qu'elle ne tranche point & elle est propre à l'humeur & aux nerfs.

Faits de Provinces.

M. *Jore* , à la Cour de l'Hotel de Ville de Rouen , ayant une goutte fixée aux clavicules ; respiration gênée , difficulté de marcher , ma écrit en Avril que la poudre balsamique , & sur tout

Le baume végétal lui avoient très-bien fait, qu'il marchoit plus librement & que l'humeur étoit fort adoucie à la poitrine.

Une femme de Lyon, très-vivement rhumatifée depuis plusieurs années, & fans soulagement, l'a trouvé dans l'usage de la poudre balsamique & du baume végétal; j'en ai reçu l'avis par M. *Tranconi*, Recteur de l'Hotel Dieu de Lyon, qui lui a fait administrer les remèdes.

M. de *Montricouste*, Premier Président de la Cour des Aydes de Montauban, m'a écrit en Mars, que le baume végétal lui faisoit au mieux pour son estomach affoibli; il le continue.

Je ne peux citer un très-grand nombre de personnes de Paris, des Provinces & de l'Allemagne, qui font usage desdits remèdes, soit pour la goutte, les rhumatismes &c. ou pour l'estomach; parce qu'ils prennent, ou font prendre les remèdes pendant que je suis à mes visites sans donner les noms ni les adresses.

Je viens de réformer mon ordonnance à la fin de mon ouvrage, parce qu'elle étoit trop générale, & ne réussissoit qu'à quelques-uns; des succès continués tout cet hyver m'ont appris à la

136 MERCURE DE FRANCE.

régler pour tous les cas & tous les tempéramens ; elle est distincte ; elle indique les traitemens généraux & particuliers , propres à un chacun & à tous les genres de Goute , &c. J'y donne la façon de faire le topique dérivatif pour les pieds , comme je l'avois promis dans le Mercure de Mars. Lisez celui de Novembre prochain.

L'Ouvrage se vend chez *Panckoucke*, Libraire, rue & près la Comédie Française à Paris.

Mon adresse est chez M. *Burel*, Chirurgien, rue du gros Chenet, quartier Montmartre à Paris.

Je ne reviendrai à Paris qu'au commencement d'Août, après les collections de mes Simples.

Je ne reçois que les Lettres affranchies.

*C. DE MONTGERMET, Médecin du ROY
& ordinaire de ses Bâtimens.*



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.**ARTS UTILES.****CHIRURGIE.**

RÉPONSE intéressante du Chirurgien de Province , Auteur des Observations sur l'origine & sur les progrès de la Taille , appelée Méthode de RAV , &c , insérées dans les Mercurres des mois d'Août & Septembre 1762 ; aux recherches & à la critique de M. BORDENA VE , Chirurgien Professeur à S. Cosme , de l'Académie Royale de Chirurgie , &c , insérées dans le Mercure d'Octobre II. vol , & Novembre 1763.

ARTICLE PREMIER.

PRÉCIS historique de l'usurpation de la découverte du FRERE JACQUES.

LES Amateurs de la vérité ne seront

138 MERCURE DE FRANCE.

pas peu surpris d'apprendre que les recherches de M. *Bordenave* ont pour objet d'obscurcir la mémoire d'un des plus grands hommes que la France ait produit : que le *Frère Jacques* ayant rendu la taille du *périné méthodique*, par une des plus importantes découvertes de la Chirurgie, & des plus intéressantes pour l'humanité, il soit devenu par-là l'objet éternel de la haine & du mépris de la plupart des Chirugiens, & sur-tout de ceux de Paris.

Le *Frère Jacques*, du tiers-Ordre de S. François, Chirurgien par goût & par éducation, & entièrement dévoué au bien public, ayant éprouvé dans le cours de quinze années de pratique de la Taille, par le *petit* & par le *grand* appareil, les inconvéniens énormes de ces deux manières si imparfaites d'extraire la pierre de la vessie, pratiquées séparément; reconnu *par l'Anatomie* & *par l'observation*, qu'elles pouvoient devenir réciproquement le correctif l'une de l'autre, en les réunissant ensemble, *dans une seule & même opération.*

Convaincu par dix années d'expérience, de la bonté & *supériorité* de sa nouvelle manière de tirer la pierre de la

veffie, & enfin après avoir taillé en différentes Contrées de l'Europe dans le cours de *vingt-cinq années de pratique*, tant par les anciennes que par sa nouvelle opération, *plus de quatre mille cinq cens malades affligés de la pierre*, en présence des Medecins, des Chirurgiens & des Magistrats des lieux où il opéroit, & muni de leurs certificats; son zèle pour le bien public le déterminâ en 1697 à aller à Paris, *pour montrer aux Medecins & Chirurgiens de cette Capitale & de la Cour sa nouvelle manière d'extraire la pierre de la vessie*, comme plus facile, plus sûre & beaucoup moins dangereuse que celle qu'on pratiquoit.

Cette découverte étant marquée au coin de la vérité, enleva d'abord les suffrages: tous les Medecins & les Chirurgiens furent surpris d'admiration de voir que de la réunion de deux opérations meurtrières séparément, *le petit & le grand appareil*, il en résultoit la taille la plus avantageuse possible. Convaincus en outre par les épreuves, & par les succès dont ils furent témoins, ils en firent publiquement, & au Roi & à la Famille Royale, les plus grands éloges, en annonçant le *Frère Jacques* comme

140 MERCURE DE FRANCE.

un homme envoyé de Dieu pour soulager ceux qui étoient affligés de la pierre , par une méthode plus aisée & moins dangereuse que celle qu'on pratiquoit , &c.

M. *Meri* , Chirurgien de S. Cosme , Major de l'Hôtel-Dieu , Membre de l'Académie Royale des Sciences , &c. fut chargé conjointement avec plusieurs autres Médecins & Chirurgiens , par M. le premier Président de Harlai , de l'examen de cette nouvelle opération. *Meri* fit en présence desdits Médecins & Chirurgiens , d'après une épreuve faite par le Frère Jacques même , sur le cadavre d'un homme , la description anatomique exacte , du trajet de son incision , avec un rapport circonstancié , sans altération (a) , des grands avantages & de la supériorité de cette nouvelle manière d'extraire la pierre de la vessie , sur l'ancienne , le grand appareil qu'on pratiquoit alors ne connoissant pas mieux ,

(a) Ce rapport fut altéré dans la suite par des additions démonstrativement machinées & ajoutées après coup , aussi bien que le procédé de l'épreuve du Frère Jacques ; & c'est ainsi que *Meri* les a transmis dans ses observations , qu'il fit imprimer deux années après contre ce Frère & son opération.

& il donna le surlendemain de l'épreuve ce rapport à *M. le Premier-Président*.

Mais ces éloges & ce rapport étoient des aveux surpris au premier mouvement de leur cœur : l'envie succéda à l'admiration ; & comme cette découverte étoit l'ouvrage d'un homme qui n'avoit ni titre ni rang en Médecine & en Chirurgie, *quoique grand Chirurgien dans le fond*, il ne fut plus question que des moyens de se dédire, sous prétexte d'examen *insuffisant* & d'expérience *contraire*, & d'altérer & *décomposer* cette opération, pour en faire naître des inconvéniens, & exposer son auteur le *Frère Jacques*, sous un point de vue d'ignorance crasse, pour s'approprier ensuite sous prétexte d'*instructions & de corrections*, l'honneur de sa découverte.

Comme le *Frère Jacques* avoit porté la taille du *périné* à un degré de perfection, auquel ses ravisseurs ne pouvoient véritablement rien ajouter, ils eurent recours à l'*invention* & comme l'*anatomie* & la *sonde crénelée* sont au lithotomiste ce que la *carte* & la *bouffola* sont au Pilote, & que leur en ôter la connoissance, c'est en faire des ignorans qui n'ont que la témérité pour

142 MERCURE DE FRANCE.

guide & le hasard pour succès, & sur le compte desquels on peut établir tous les écarts & toutes les erreurs possibles; les Chirurgiens de *S. Cosme*, particulièrement ceux qui pratiquoient la lithotomie, *Meri, Delaunai, Saviard, Maréchal, Dionis*, &c. inventerent & publierent que le *Frère Jacques* n'avoit aucune connoissance des parties sur lesquelles il opéroit, *point d'anatomie*, & que la sonde seule dont il se servoit pour tailler n'étoit point *crénelée* pour retenir & conduire la pointe de son bistouri *lithotome* à la vessie. Ils ajouterent que le *Frère Jacques* incisoit dans sa nouvelle opération *de bas en haut par le moignon de la fesse*, & qu'il pratiquoit encore de même le *petit appareil*, en coupant *de bas en haut tout ce qui se rencontroit de parties, depuis la tubérosité de l'ischion, où il commençoit l'incision, jusqu'à la pierre*, &c. & ils firent naître de cet ordre renversé des impérities de toute espèce, & même au-delà de toute possibilité.

Enfin *Meri* fit une collection de toutes ces inventions *controuvées*, qu'il publia en 1700 (b) comme autant de rap-

(b) Observations sur la manière de tailler pour l'extraction de la pierre pratiquée par *Frère*

ports & d'observations *constatées*, faites par l'ordre de M. le *Premier Président*, sur les épreuves & sur les opérations du *Frère Jacques*. Il est vrai que *Meri* y a joint le rapport avantageux qu'il en avoit fait d'abord en 1697 à ce Magistrat, mais avec des additions relatives aux faussetés inventées depuis, & *démonstrativement* ajoutées à ce premier rapport, pour justifier ses contradictions, & autoriser ses fausses observations, comme ayant prévu d'abord tous ces inconvéniens, particulièrement à cause du défaut, *supposé*, de *crénelure* de la sonde, & c'est ce qui en a le plus imposé. Ces additions machinées après coup commencent par ces mots, *mais il me paroît, Monseigneur, que Frère Jacques pourroit, &c.* page 23.

Meri termine ses fausses observations en indiquant de *créneller la sonde pour sûreté de l'incision, & de borner l'incision à l'uretre exclusivement au col & au corps de la vessie, pour éviter, dit-il, la fistule & l'incontinence d'urine, &c.* ce qu'il appuye de dissertations spécieuses contre tout principe, & démenties par l'expérience. C'est là l'origine & la *Jacques, &c.* par *Jean Meri*, Chirurgien de la *feue Reine, &c.*

source (*le Livre des observations de Meri sur la taille du Frère Jacques*) de toutes les absurdités & faussetés débitées jusqu'à ce jour, sur la capacité du *Frère Jacques*, & sur la nature & l'exécution de sa nouvelle opération (c).

Dans le même temps *Delaunai*, *Saviard*, *Dionis*, &c. écrivirent aussi contre le *Frère Jacques* & contre son opération : mais comme *Meri* avoit écrit le premier & épuisé le sujet, ils n'ont pû que répéter & commenter les *mêmes inventions*, en les ornant chacun suivant son génie, d'épithètes injurieuses & calomnieuses. Tous ces Ecrits, joints aux succès étonnans du *Frère Jacques*, & aux honneurs *publics* qu'on lui rendoit alors en Hollande, fomentèrent

(c) Nouvelle opération du *Frère Jacques*, que *Meri* fit à M. le Premier Président en 1697, est le premier & le seul Ecrit vrai qui ait été fait sur cette opération ; & le *Traité des Observations* que *Meri* a publié en 1700, sur cette même opération, après que l'envie l'eut subjugué, n'est qu'un tissu de faussetés, de contradictions & d'absurdités. C'est le premier qui a été imprimé, & généralement tous ceux qui ont écrit depuis, sur l'opération du *Frère Jacques*, sans aucune exception jusqu'à M. *Bordenave* lui-même, n'ont fait que répéter & commenter les *mêmes faussetés* & les *mêmes absurdités*.

l'envie

l'envie au point qu'elle gagna , comme par contagion , tous les Lithotomistes de l'Europe (*excepté Rau, Médecin-Opérateur à Amsterdam*) & la découverte du *Frère Jacques* fut enfouie dans un cloaque inépuisable d'impostures de toutes espèces ; & c'est des débris de cette importante découverte qu'on voit éclore de jour à autre tant de prétendus Auteurs de nouvelles méthodes , qui n'ont d'autre part aux progrès de la taille , que la hardiesse de s'annoncer pour tels.

Les limites que prescrivent les *Ecrits périodiques* , ne nous permettant pas de poursuivre plus loin cette Histoire , nous l'interrompons ici pour démontrer par des preuves *incontestables* à *M. Bordenave* , malgré toutes ses autorités , témoins oculaires & authenticités , que le *Frère Jacques* n'a jamais taillé sur une sonde *sans crénelure* , ni pratiqué le petit appareil *par le moyen de la fesse* , & que les principales causes des *impérities* qu'on lui a imputées en conséquence , sont d'une impossibilité *absolue*.

ARTICLE II,

*ASSERTIONS des fausses imputations
faites au Frère JACQUES.*

Dire que le *Frère Jacques* a découvert une méthode de tirer la pierre de la vessie *plus facile & moins dangereuse* que celle qu'on pratiquoit, & cela sans connoître la topographie, l'*anatomie*, des parties sujettes à son lithotome, ni la *cannelure* de la sonde, qui en est le guide : autant vaudroit-il avancer qu'un Pilote a découvert pour la navigation des campagnes les plus difficiles, des routes *abrégées & beaucoup moins périlleuses*, sans connoître la *carte* ni la *bouffole*. (d). C'est cependant à de telles absurdités que l'envie est parvenue à donner de l'authenticité.

M. *Bordenave* dit dans ses recherches sur la taille du *Frère Jacques*, en réponse à nos observations, » L'Histoire de » l'opération de *Frère Jacques* a été dé- » crite dans trop de Livres, par des Au-

(d) La *cannelure* est à la sonde à tailler ce que l'*aimant* est à la *bouffole*; il leur donne à l'une & à l'autre, la propriété qu'elles ont, de *conduire & diriger* les opérations.

» teurs non suspects, instruits, la plû-
 » part témoins oculaires, pour paroître
 » équivoque, & il faut être *aveugle &*
 » *de mauvaise foi* pour se refuser à la
 » vérité.

» Malgré l'exposition claire des faits
 » les mieux circonstanciés, malgré les
 » Ecrits les plus authentiques & les
 » mieux reçus par les gens de l'Art con-
 » temporains, seuls Juges compétens
 » en cette matière, il a plû cependant à
 » un Anonyme, se disant Chirurgien de
 » Province, de nier en partie ce qui a
 » été écrit il y a plus de soixante ans sur
 » la taille de *Frère Jacques*; d'accuser
 » de prévention M. *Meri* & les autres
 » Lithotomistes de son temps; de leur
 » imputer d'avoir publié des observa-
 » tions fausses contre sa nouvelle ma-
 » nière de tirer le pierre, & d'avoir sup-
 » posé que la sonde dont ce *Frère* se
 » servoit pour tailler n'étoit point *cré-*
 » *nelée* pour retenir & conduire la poin-
 » te de son lithotome à la vessie, &c.
 » Mais il reste à savoir sur quelle auto-
 » rité l'Anonyme peut révoquer en
 » doute les faits les plus constatés, dont
 » il n'a pas été le témoin....

» Quelle allégation d'ailleurs peut-on
 » opposer aujourd'hui après plus de

148 MERCURE DE FRANCE.

» soixante-trois ans , contre l'Ouvrage
» de M. *Meri* , qui réunit en sa faveur
» l'autorité la plus complete ? M. *Meri*
» également recommandable par ses
» lumières & par sa probité , &c . . . a
» laissé des observations lumineuses ,
» détaillées , exactes , sans passion , dont
» il n'est jamais le seul témoin , mais
» qui sont attestées toujours par la pré-
» sence d'un grand nombre des plus cé-
» lèbres Médecins & Chirugiens.

» On peut même ajouter que l'Ou-
» vrage de M. *Meri* est moins l'ouvrage
» d'un Particulier que celui d'un homme
» public. Ainsi comment peut-on dire
» après de pareilles preuves , que les
» observations des impérities de *Frère*
» *Jacques* sont d'une impossibilité ab-
» solue ?

» On va plus loin , on nie que cet
» Opérateur ait jamais taillé avec un
» cathéter ou sonde *non-cannelée* : mais
» M. *Meri* & ses contemporains l'ont
» vu opérer ainsi. Ce n'est donc pas une
» supposition de sa part

» C'est donc manquer à la vérité sans
» aucun fondement , & uniquement par
» passion , que d'avancer avec autant
» de confiance que le *Frère Jacques* n'a
» jamais taillé avec un cathéter , ou sonde
» *non-cannelée* &c . . .

» Je ne suivrai pas plus loin *l'Anonyme*
 » *provincial* dans ses assertions. Cet Ou-
 » vrage *obscur*, produit *dans les téné-*
 » *bres*, dicté *par la passion*, paroît uni-
 » quement fait pour décrier des Chirur-
 » giens recommandables, & désigner
 » un successeur au *Frère Jacques*; j'a-
 » bandonne au temps la cause actuelle;
 » la postérité seule peut la juger. Mais
 » j'ai cru devoir à la mémoire de M-
 » *Meri* les recherches *qui ont été pro-*
 » *posées*, & qui prouvent *incontestable-*
 » *ment la vérité & l'utilité* de son Ou-
 » vrage, contre toutes les déclamations
 » que l'on pourroit lui opposer &c.

A R T I C L E I I I.

DE l'impossibilité démontrée des im-
putations faites au FRERE JAC-
QUES.

Nos autorités, *C'est la démonstration*,
 contre laquelle le nombre des années,
 ni le nombre des hommes, avec tous
 leurs titres, talens, & probité *apparente*,
 ne peuvent absolument rien. Il n'est
 pas toujours indispensable, comme le
 suppose M. *Bordenave*, d'avoir été pré-
 sent à la fabrication des faits *controu-*

vés, pour les nier. Il suffit qu'ils ayent été assez mal concertés ou mal combinés, pour pouvoir dans tous les temps en démontrer la fausseté, ou l'impossibilité; & les imputations faites au Frère Jacques, pour lui ravir l'honneur de sa découverte, sont absolument de cette nature; & de toutes les allégations de M. Bordenave, contre le Frère Jacques, à titre d'incapacité & d'impéritie, il n'en est pas une seule, dont on ne puisse malgré tous ses témoins oculaires, & toutes les authentiques autorités, démontrer la fausseté. Les aveux du Frère Jacques même sur les défauts de cannelure de sa sonde, s'il en étoit de bien constatés, ne pourroient être que des aveux surpris ou forcés; parce qu'il n'étoit pas plus dans son pouvoir, qu'à tout autre, d'exécuter des choses absolument impossibles.

Pour trancher court sur les discussion, éviter les questions incidentes, & tout subterfuge, & saper par les fondemens le spécieux de toutes les preuves alléguées par M. Bordenave, contre la capacité du Frère Jacques, & particulièrement contre la cannelure de sa sonde; nous lui proposons le défi, de répondre démonstrativement, sans équi-

voque ni ambiguïté, aux propositions suivantes.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Le grand appareil est-il praticable, sur la convexité de la courbure d'une sonde solide remplissant l'urètre, exactement ronde, & sans cannelure ou rainure, pour l'incision, & l'introduction successive des différens instrumens, propres à forcer & dilater ce canal jusqu'à la vessie, pour en extraire la pierre ?

REMARQUES.

Le grand appareil de Romanis, que le Frère Jacques avoit pratiqué, & réuni avec le petit appareil de Celse, des anciens, dans sa nouvelle opération, consiste à ouvrir par une incision perpendiculaire au haut du périnée l'urètre, à quatre travers de doigt, ou environ en deça du corps de la vessie, sur la convexité d'une grosse sonde d'acier; recourbée conformément à la courbure de ce canal, pour en faciliter l'introduction par-dessous l'arcade du pubis dans la vessie, (e) & crenelée, sur la convexité

(e) Le Frère Jacques se servoit de sondes plus grosses que les sondes ordinaires, pour leur faire porter une crenelure plus profonde sans en altérer la force. Elles étoient aussi plus recourbées pour

152 MERCURE DE FRANCE.

ré de sa grande courbure pour l'infirmité, & introduction *forcée & successive*, des différens instrumens pour dilater le canal de l'urètre jusqu'à la vessie, & en extraire la pierre; ce qui ne pourroit certainement pas avoir lieu sur une sonde *sans cannelure*.

Une sonde *solide exactement ronde & sans rainure*, remplissant le canal de l'urètre, comme la suppose *Meri (f)* bien loin de faciliter l'introduction d'aucun autre instrument dans la vessie, elle s'y opposeroit absolument. D'où il suit que la *Canellure* ou *rainure* de la sonde, est d'une nécessité indispensable dans l'exécution *du grand appareil*; donc le *Frère Jacques* connoissoit la *crenelure*, de la sonde à tailler, *avant d'aller à Paris*; puisque de l'aveu des historiens, & de *Meri* même, il avoit pratiqué & réuni *le grand appareil* dans sa nouvelle opération.

Meri dit *page 64*, de ses observations sur la nouvelle manière de tailler du *Frère Jacques* „ on pourroit peut-être amener & présenter le bas du canal de l'urètre au tranchant du bistouri; elles avoient même un manché *quarré applati* pour les tenir plus ferme. Et le tout pour plus grande facilité & sûreté de son opération.

(f) Observations de *Meri*, page 17.

» être soupçonner que *Frère Jacques*
 » a connu *Raoux*; qu'il tient de lui une
 » partie de ce qu'il sçait touchant le *petit*
 » *appareil*; & qu'il y a ajouté la prati-
 » que du *grand appareil*» &c. *Meri* con-
 vient donc, non seulement, que le *Frère*
Jacques avoit pratiqué le *grand ap-*
pareil, où la *cannelure* de la sonde est
 indispensable, mais encore qu'il l'avoit
 réuni avec le *petit appareil*, dans sa
 nouvelle opération; & conséquemment,
 que la sonde *cannelée* du *grand ap-*
pareil entroit indispensablement dans
 l'exécution de ces deux opérations réu-
 nies, dans une seule & même opéra-
 tion, qui constitue la découverte du
Frère Jacques; laquelle nouvelle opé-
 ration étoit de sa nature aussi impratica-
 ble que le *grand appareil sans la cre-*
nelure de la sonde.

Le reste au Mercure prochain.

S É A N C E publique de l'Académie
 Royale de CHIRURGIE.

Du 3 Mai 1764.

LE sieur *Morand*, Secrétaire perpé-
 tuel, ouvrit la Séance par l'adjudica-
 tion des Prix en ces termes : L'Académie

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

avoit proposé pour le Prix de 1762 le
Sujet suivant : *Déterminer la manière
d'ouvrir les abcès , & leur traitement
méthodique suivant les différentes parties
du corps.*

Le même Sujet fut remis pour cette
année 1764 avec un Prix double ; c'est-
à-dire deux Médailles d'or chacune de
la valeur de cinq cens livres , ou une
Médaille & la valeur de l'autre au choix
de celui qui auroit gagné le Prix.

Il a été adjugé au Mémoire N°. 24 ,
dont la devise est tirée des Georgiques
de Virgile :

*Alitur vitium vivitque tegendo ,
Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor
Abnegat.*

L'Auteur est M. David, Maître ès
Arts , & Candidat pour la Maîtrise en
Chirurgie.

Il a développé cette matière impor-
tante dans un Mémoire très-ample di-
visé en deux parties , & chacune en
plusieurs Sections. Dans la première par-
tie il traite des abcès qui ont leur sié-
ge dans les parties extérieures ; & dans
la seconde , des abcès internes , c'est-
à-dire qui affectent la tête , la poitrine ,
le bas-ventre.

Tous ces détails sont précédés d'une théorie générale sur la formation du pus, tirée des meilleurs principes de la Physiologie; ce qui jette un grand jour sur la doctrine qui en est déduite pour les cas particuliers.

Différens Ouvrages avoient déjà favorablement annoncé M. *David*. Ses recherches sur la manière d'agir de la saignée & sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait, contiennent des remarques judicieuses sur les écrits de quelques grands Maîtres de l'Art qui ont traité la question. La découverte de la circulation du sang devoit naturellement éclairer cette matière; cependant en partant des mêmes principes, M. *Sylva* a avancé des erreurs qui ont été combattues par M. *Quesnay*, & M. *Quesnay* n'a pas combattu aussi avantageusement qu'il le croyoit la pratique généralement adoptée de faire des saignées à différentes parties suivant la situation des maladies. Le Livre de M. *David*, dont il y a eu deux éditions, nous manquoit pour éclaircir un point si intéressant à l'art de guérir.

Depuis la publication de cet Ouvrage, la Société Hollandoise des Scien-

ces établie à Harlem en a couronné un autre du même Auteur en 1762. Cette Société avoit proposé pour Sujet du Prix : *Ce qu'il convient de faire pour augmenter, diminuer, ou supprimer le lait des femmes ; quels accidens il occasionne le plus souvent, & comment on peut les prévenir.*

Le nom de M. *David* est encore connu à l'Académie Royale des Sciences par des expériences dont il lui a rendu compte, *sur le rafraîchissement du sang par l'opération de l'air dans le poulmon, prouvé par ses différens états dans les ventricules du cœur.*

M. *David* aujourd'hui couronné par celle de Chirurgie lui sera attaché dans peu par son admission à la Maîtrise ; & c'est une acquisition que l'Académie desire.

Le Prix d'émulation fut adjugé à M. *Peyrand*, Chirurgien à Bellac en Basses-marche ; & les cinq petites Médailles furent partagées entre MM. *Dupuis*, *Leger*, *Dufouart* le jeune, *Braillets*, Académiciens libres, & *Maigrot*, Chirurgien à Ramsoniere près Langres.

Après l'adjudication des Prix, M. *ordenave* lut un Mémoire *sur la réu-*

nion des membres presque entièrement séparés du corps.

M. Fabre lut des remarques sur l'opinion de M. de Haller touchant la sensibilité de certaines parties du corps humain.

M. Gourfant lut des remarques sur les hernies avec étranglement.

M. le Vacher démontra une machine fort ingénieuse pour prévenir & guérir la courbure de l'épine.

M. Suë le jeune termina la Séance par des recherches historiques sur les coutumes des anciens Peuples par rapport aux accouchemens.

L'on donnera des Extraits de ces différentes Pièces dans les Mercurés suivans.

MANUFACTURE DE GLACES.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

JE vous supplie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans le Mercure prochain la Lettre ci-jointe que j'adresse à *M. Delatour*. Comme ce qu'elle contient peut intéresser les Peintres en pastel en général ainsi que les Amateurs de ce genre de peinture, & que vous semblez

158 MERCURE DE FRANCE.

vous faire une loi de ne jamais obmettre d'annoncer ce qui peut être de quelque utilité, j'ose me flatter que vous m'accorderez la grace que je vous demande.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BERNIERE.

LETTRE de M. BERNIERE, Contrôleur des Ponts & Chaussées, à M. DELATOUR.

IL y a longtems, Monsieur, que je vous ai entendu vous plaindre de ce que les plus belles Glaces, ayant toujours un peu de couleur, altèrent celles que vous sçavez employer si heureusement pour faire ces portraits admirables dont la vérité nous surprend & nous enchante, & qui vous ont acquis la réputation si justement méritée de premier Peintre en ce genre. Les glaces de France sont cependant les plus belles du monde, & il faut convenir que ceux qui sont à la tête de cette Manufacture n'épargnent ni soins ni dépense pour parvenir à les rendre parfaites; mais c'est un vice propre à la soude

d'Espagne de produire un verre sombre & verdâtre, & c'est grand dommage qu'on n'ait pu jusqu'à présent employer à la confection de nos glaces françoises, les mêmes ou semblables matières qui servent à former ce beau verre d'Angleterre qui se fait sans soude d'Espagne, & qu'on appelle sur le lieu *Flint-Glass*. Expression que nous pourrions traduire par celle de *verre de pierre à fusil*, parce que apparemment c'est un caillou de cette espèce qui tient lieu de sable dans la composition de ce verre.

Cet inconvénient fait que vous recherchez les glaces les moins épaisses. Mais si vous gagnez par là quelque chose du côté de la couleur de ces glaces, vous perdez davantage du côté de leur force, & vous avez à craindre que trop minces & trop foibles, elles ne soient fracassées au moindre choc, & que leurs éclats ne détruisent en un moment un chef-d'œuvre souvent précieux à toute une famille, précieux par lui-même, & dont la perte est d'autant plus sensible encore, qu'elle est irréparable.

J'ai vu d'autres Artistes se retourner du côté du verre appelé ici communément *verre de Bohême*, mais qui se tire de la verrerie de Saint Quirin, dans le pais

160 MERCURE DE FRANCE.

Messin. Ce verre est beau & porte infiniment peu de couleur ; mais les surfaces n'en étant pas droites , on y aperçoit une espèce d'ondulation désagréable & fatigante pour la vue , qui défigure le tableau qu'on voit à travers , & souvent dans de certaines positions empêche entièrement de l'apercevoir.

Me seroit-il permis de vous proposer quelques moyens que j'ai imaginés pour remédier à ces inconvéniens ? Je pense que tout Citoyen se doit à la Patrie ; qu'avec une intention pure de la servir il ne peut être blâmable en cherchant à remplir ce devoir ; & que lorsqu'il n'a ni le talent ni l'occasion de la servir dans les grands objets, il doit toujours se trouver très-flatté de l'aider dans les petits. Je croi que vous m'accordez cela ; en conséquence voici ce dont il s'agit.

Vous connoissez ma manufacture de glaces & verres courbés ; vous sçavez qu'on peut y rendre régulièrement courbe une glace prise droite ; de là vous pouvez inférer qu'on peut aussi y rendre plus droit un carreau de verre qu'on aura pris l'étant moins. En effet un verre gauche & ondulé étant mis dans un de mes fours , sur un moule

convenable , y devient parfaitement droit , & par-là cesse d'avoir ces ondulations dont je viens de parler ; il acquiert ces deux perfections sans rien perdre de sa transparence & de son éclat ; a travers un tel verre un portrait paroît exactement tel que l'Artiste l'a fait , & sans qu'aucune de ses couleurs soit altérée ou chargée.

Il est un second moyen de corriger les irrégularités de ces verres ; c'est de leur donner une courbure régulière , & je pense que ce moyen seroit le meilleur dans le cas dont il s'agit ; car comme on ne veut pas que le pastel touche au verre qui le couvre , on est obligé de donner beaucoup d'épaisseur à la bordure pour laisser entre le pastel & le verre une espace vuide qu'il faut faire d'autant plus grand qu'on remarque plus de hauteur dans les inégalités du verre ; il en résulte que le tableau est fort enfoncé , qu'il faut être presque en face pour le voir ; & que le tout forme une grande saillie sur le mur de l'appartement.

Si l'on employoit un verre bombé , la bordure n'auroit des deux côtés que l'épaisseur ordinaire des tableaux à l'huile ; le portrait seroit vu comme un por-

162 MERCURE DE FRANCE.

trait à l'huile sans être enfoncé dans sa bordure ; & le verre qui seroit par-dessus, étant bombé , en seroit infiniment plus fort & plus capable de résister aux accidens. Il suffiroit de donner 8 à 10 lignes d'élévation au milieu d'un verre fait pour couvrir les plus grandes toiles à pastel.

Vous sentez aussi combien ces verres bombés peuvent être avantageux pour couvrir des médaillons en plâtre fin , en cire , & en autres matières qu'on veut préserver des mouches , de la fumée , & de la poussière.

J'ai l'honneur d'être &c.

Paris, ce 12 Mai 1764

Nota. Le Bureau de cette Manufactures , est rue des Prouvaires , la première porte Cochère à gauche en entrant par la rue Saint Honoré.



ARTS AGRÉABLES.

J O U A I L L E R I E.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE.

JE ne puis voir sans étonnement, M^r. qu'il y ait des gens assez peu susceptibles de pudeur pour oser, à la face de la Capitale, s'arroger, même à titre exclusif, des secrets qu'ils n'ont jamais connus. Celui de peindre les diamans en toutes couleurs & que la Demoiselle *Granier* a osé réclamer dans les affiches du 19 Avril dernier, comme prétendant le posséder seule, ne lui a jamais été que fort mal enseigné, & par quelqu'un qui n'en sçavoit guère plus qu'elle à cet égard. Ce secret renfermé dans tous les temps dans le sein de la famille du célèbre M. *Trochus*, est encore aujourd'hui entre les mains de Mlles *Goujon*, ses petites-nièces, demeurant rue de Harlai, qui le pratiquent avec un succès vraiment digne d'applaudissement. Il a été un temps où leur jeunesse & le bien du commerce m'avoit fait prendre le parti de l'exercer; ces D^lles sçavent par quelle

164 MERCURE DE FRANCE.

voie j'y étois parvenu ; mais dès que je les ai vues s'y adonner elles-mêmes , je les y ai encouragées , & je leur ai communiqué les observations que le temps de mon exercice & mes lumières m'ont permis de faire sur cet Art. J'ai vu avec une surprise agréable qu'elles ont poussé la perfection au-delà de mes recherches , & je m'en suis réjoui en faveur de la jouaillerie qui y gagnera de plus en plus ; mais aussi , je ne puis supporter que Public soit exposé à être tous les jours la dupe d'avis indiscrets donnés par une foule de mercenaires que l'on doit regarder comme de véritables ignorans. Leur ouvrage est tout au plus bon pour être employé à des éventails de bas prix ou autres ouvrages de cette espèce , parce que leur peu de durée ne laissera pas le temps de reconnoître la mal-adresse d'ouvriers qui ont plus besoin de pain que de belle gloire.

J'ai l'honneur d'être , &c.

STRAS.

Ce 6 Mai 1764.



G R A V U R E.

AVIS pour la nouvelle édition des Fables de LA FONTAINE, gravées en Taille-douce.

CETTE nouvelle édition a été annoncée par un *Prospectus* qui indique tous les moyens qu'on a pris pour lui donner toute la perfection possible. Il suffit de sçavoir que les figures seront gravées par M. *Fessard*, Graveur du ROI & de sa Bibliothèque, & dont les talens sont connus, & que le Texte, au lieu d'être en caractères mobiles, sera également gravé par M. *Monthalay*, & d'après les beaux caractères de M. *Fournier*.

M. *Fessard*, principal auteur de cette entreprise, plus occupé de sa gloire que de ses intérêts, à cru devoir sacrifier les peines qu'il avoit prises & travailler à nouveaux frais, pour procurer à son ouvrage toute la perfection dont il étoit susceptible. Quoique le Public eût été content des essais qu'il avoit présentés dans le mois de Janvier, il a

166 MERCURE DE FRANCE.

recommencé le tout pour donner à ses planches une forme moins quarrée & plus élégante, pour le rapprocher du format de la nouvelle édition des Contes de *la Fontaine*, pour espacer ses sujets & les faire sortir davantage & mettre ses groupes, & ses figures dans un site plus agréable, & les faire quadrer avec le texte gravé vis-à-vis, dont on a également allongé la forme.

Quoique ce travail ait doublé sa dépense, il n'augmentera point le prix de ses souscriptions. Mais comme les Artistes & les Connoisseurs auroient pu juger de l'édition par les essais qu'il en a donnés, il nous a chargés d'inviter ses Souscripteurs & les Amateurs de passer à la Bibliothèque du Roi, ou à son domicile rue Sainte Anne, chez le Commissaire, pour y voir les progrès de cette entreprise, qui acquiert tous les jours de nouvelles beautés.

Le Sr *Fessard*, qui a vu avec reconnoissance ce combien on s'étoit empressé de contribuer au succès de son ouvrage, par les souscriptions qu'on a déjà prises, ose espérer qu'à la seule inspection de ses desseins & de ses gravures, on continuera à animer son zèle par la même voie.

Nous concevons aisément les frais immenses que doit coûter à un Artiste une édition aussi belle; où le texte & les figures seront également gravés, & nous sommes bien persuadés que ceux qui n'ont point encore souscrit s'empresseront de le faire pour mettre M. *Fessard* en état de ne rien épargner pour finir son ouvrage, & pour contribuer par là autant à la gloire de la Nation, qu'à celle des Arts qu'on y cultive.

Les changemens considérables dont nous venons de parler ont mis cet Artiste dans l'impossibilité de délivrer le premier Volume au premier Juillet, ainsi qu'il l'avoit annoncé dans le prospectus. Le premier Volume paroîtra sans faute au premier Octobre, & tous les autres dans les termes qu'il avoit indiqués.

On sçait que le prix de la souscription totale est de 48 livres, pour les quatre Volumes en beau papier d'Hollande, mais on ne donne que 12 liv. en souscrivant; ceux qui n'auront point souscrit payeront les quatre Volumes 60 livres, pour le Papier d'Hollande & 48 livres, pour le beau papier de France.

M U S I Q U E.

PREMIER RECUEIL d'Airs choisis, avec Accompagnement de Guitarre, dédié à *Madame la Comtesse d'Egmont*, par *M. Berard*, Chevalier de l'Ordre de *Christ*, Auteur de l'*Art du Chant*.

Ces Accompagnemens peuvent s'exécuter sur la Harpe, d'autant plus aisément que la marche de la Basse est fort analogue à cet Instrument. A Paris, chez l'Auteur, & aux Adresses ordinaires de Musique. Prix, 7 liv. 4 s.

ON avertit le Public, que passé le 30 Juin prochain, on ne délivrera plus de Souscriptions chez *M. le Clerc*, rue S. Honoré, près la rue des Prouvaires, à Ste Cécile, pour se procurer la méthode de *M. Gianotti*, par le moyen de laquelle on parvient à accompagner tout seul, en moins de deux mois.

Si le nombre des Souscriptions, fixées & annoncées dans dans les Journaux, ne se trouvoit pas rempli audit jour, le sieur *le Clerc* est chargé de rendre l'argent aux personnes qui ont déjà souscrit pour cet ouvrage, qu'on
ne

ne pourra se procurer que par ce moyen; parce que les Planches seront cassées, après avoir tiré le nombre annoncé.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a fait l'ouverture de son Spectacle (ainsi que nous l'avions annoncé dans le précédent vol.) le 2 Mai , par la reprise de *Titon & l'Aurore* , Pastorale héroïque , en supprimant le Prologue , à cause de la saison qui ne permet pas d'aussi longs Spectacles que dans l'hyver.

Les travaux qui restoit à terminer tant à la partie du Théâtre qu'à celle de la Salle , ayant occupé pendant les trois semaines de vacance , les ouvriers nécessaires pour les décorations , il a été impossible de donner au Public la satisfaction de changer de Spectacle à la rentrée , attendu que la différence des dimensions du nouveau Théâtre exige des décorations nouvelles , ou des

H

170 MERCURE DE FRANCE.

augmentation & des changemens considérables dans les anciennes. On a donc été forcé de continuer l'Opéra de *Titon* jusques au 13 du même mois, & de reprendre ensuite une partie des *Fragmens* par lesquels on avoit terminé les Spectacles d'hyver; sçavoir, l'Acte d'*Hilas & Zélis* & celui de *Pigmalion* précédés du Prologue de *Titon*. On doit remettre les *Talens Lyriques* le 5 du présent mois de Juin. M. *Legros* a chanté dans l'Opéra de *Titon* & dans l'Acte de *Pigmalion*. Le Public continue pour ce nouveau Sujet les mêmes applaudissemens qu'il avoit obtenus & mérités dans son début. Entr'autres éloges nous avons insisté sur celui de ne jamais forcer sa voix, de ne point *maniérer* ni son chant ni son action, de ne pas hazarder des efforts dans l'exécution des airs travaillés, qu'une longue & sçavante expérience de goût peut seule rendre agréables, &c. Qu'il nous soit permis, d'après & sur l'invitation d'un très-grand nombre de Connoisseurs plus éclairés que nous, de l'exhorter à ne nous pas mettre dans la nécessité de nous dédire sur des parties aussi importantes au succès de ses talens & aux plaisirs du Public.

Quelques changemens qui ont été faits à la nouvelle Salle du Palais des Thuilleries , pour procurer de nouvelles commodités & un nouvel agrément aux Spectateurs , ont été généralement approuvés , & ce Théâtre est reconnu aujourd'hui pour un des plus magnifiques & des plus agréables de cette Capitale.

COMÉDIE FRANÇOISE.

L E S Comédiens François firent l'ouverture de leur Théâtre le Lundi 30 Avril par *Héraclius*, Tragédie du grand *Corneille*, qui fut suivie de la première représentation de la *jeune Indienne*, Comédie nouvelle en 1 Acte & en vers. Cette Piece fut applaudie ; elle a été continuée jusques au 19 Mai (8 représentations.) On en a donné encore une représentation le 27, ayant été redemandée. Les Acteurs principaux Mlle *Doligni*, M. *Molé* & M. *Préville* se trouvant placés chacun dans des caractères de jeu analogues à celui de leurs talens, ont très-bien fait valoir les traits philoso-

phiques & spirituels répandus dans cette Pièce. (a)

Le même jour M. *Auger*, qui avoit prononcé le compliment de clôture prononça à l'occasion de la rentrée le discours suivant :

Compliment de rentrée.

» MESSIEURS , cet instant a été celui où l'Acteur le plus sûr de vos suffrages a senti le plus vivement tout ce que le respect & la crainte peuvent inspirer en présence d'un Juge aussi éclairé que vous l'êtes.

» En adoptant tous les genres de spectacle qui sont dans cette Capitale , en daignant même les applaudir , vous ne veillez que sur celui qui vous est propre.

» Si nous hazardons des pièces d'un nouveau genre , vous examinez avec scrupule jusqu'où peut aller la licence que nous prenons. Une sévérité que j'oserai nommer paternelle , nous remet dans les bornes dont nous ne pouvons sortir sans nous égarer.

» Vos applaudissemens ont ce caract-

(a) L'Extrait de cette Pièce est à la fin de l'Article.

» tère , Messieurs , de tout mettre à sa
 » juste valeur , ils n'en imposent qu'à
 » l'amour-propre. Le nombre des repré-
 » sentations, les succès dûs à la singula-
 » rité, à la mode ou à la nouveauté, cé-
 » deront toujours aux suffrages avoués
 » seulement par vos réflexions & votre
 » délicatesse.

» Qu'il est flateur pour nous , Mes-
 » sieurs , de vous voir ainsi veiller à la
 » gloire de notre théâtre ? Vous le ren-
 » dez respectable à toutes les Nations ,
 » & la postérité ne louera pas moins
 » votre goût , que l'urbanité de votre
 » siècle.

» Mais ce n'est que sous vos yeux &
 » avec le tems que se sont formés les hom-
 » mes célèbres , qui ont illustré la Scène
 » Françoisè. Ce n'est qu'en attendant &
 » en fortifiant l'arbrisseau que le cultiva-
 » teur peut un jour se reposer sous son
 » ombre : vous l'imitez , Messieurs , en
 » secondant les efforts de ceux qui en-
 » trent dans la carrière du théâtre ; vous
 » ne les découragez point par des com-
 » paraisons injustes qui porteroient dans
 » l'âme ce refroidissement si contraire
 » au jeu des passions. Eh ! comment
 » oserois-je paroître devant vous , Mes-
 » sieurs , s'il me falloit soutenir la com-

» paraison des acteurs que je remplace
 » quelquefois. Mais votre équité voit
 » mon zèle & me rassure. Le desir que
 » j'ai d'acquérir des talents dignes de
 » vous est le seul qui m'occupe aujour-
 » d'hui, & mon bonheur sera toujours
 » de pouvoir étudier votre goût, de le
 » suivre, & de vous plaire. »

Le Mardi 8, M. *Feuilli*, nouvel Acteur, débuta par les Rôles de Valets, dans le *Muet*, & dans *Crispin Rival*. Il a continué son début par les Rôles du même emploi dans le *Légataire*, *l'Impromptu de Campagne*, le *Festin de Pierre*, les *Folies Amoureuses*; & le *Grondeur*. Ce nouvel Acteur n'avoit joué sur aucun Théâtre public : c'est une observation nécessaire, pour présumer favorablement des dispositions, naturelles en lui, qui l'ont mis en état de paroître & de faire plaisir, dès en débutant, sur le Théâtre de la Capitale. Il a la figure très-convenable aux caractères de son emploi, la taille agréable & dégagée, de l'agilité & de la prestesse dans les mouvemens. Au surplus, il montre de l'intelligence & annonce par là des moyens de faire des progrès avec un usage raisonné de son talent, & avec

le secours des avis éclairés qu'il est à portée de puiser dans une bonne source, en les prenant de ses anciens Camarades.

Le Jeudi 17, on donna la première représentation du *Jeune Homme*, Comédie en vers en cinq Actes. Certains détails dans le commencement de la Pièce excitèrent quelques murmures parmi les Auditeurs. Ils devinrent assez considérables ensuite, pour former tumulte; en sorte que les Acteurs ne pouvant être entendus, se retirèrent vers la seconde Scène du troisième Acte. Ainsi il ne doit être porté aucun jugement sur le fond, sur la conduite & sur le dénouement de cette Comédie, dont le Public n'a pas eu connoissance.

Le 28 on à remis *la Magie de l'Amour*, Comédie en un Acte, de feu M. *Autreau*; elle étoit précédée d'une représentation de *Rhadamiste & Zénobie*.

La petite Pièce, qui a peut-être servi de modèle ou tout au moins fourni bien des idées, pour des ouvrages subséquens, a fait d'autant plus de plaisir, quelle met en jeu les talens aimables & naturels, d'une jeune Actrice, (Mlle *Doligni*,) qui devient tous les jours plus chère & plus agréable au Public. Ce Drame

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

fournit de plus des Scènes de naïveté fine entre elle & M. Molé. On connoit, & l'on sent si bien tout le prix du jeu de cet Acteur, que nous n'ajouterons rien à l'idée qu'en ont tous les Amateurs du Théâtre, & à la justice que lui rend le Public.

EXTRAIT DE LA JEUNE INDIENNE, Comédie en un Acte & en vers, par M. DE CHAMFORT, représentée pour la première fois le 30 Avril 1764.

PERSONNAGES.

ACTEURS.

BETTI,	Mlle Doligni.
BELTON,	M. Molé.
MOWBRAI, Quaker,	M. Prévaille.
MYLFORD,	M. Dubois.
LE NOTAIRE,	M. Dauberval.

La Scène est à Charlestown, Colonie Angloise de l'Amérique Septentrionale.

BELTON est un jeune homme que le desir imprudent de voyager avoit entraîné. Il avoit quitté son Père établi à Boston, pour s'embarquer. Le vaisseau sur lequel il étoit, avoit fait naufrage, il avoit été porté sur les bords

d'une Isle sauvage où il étoit prêt à périr. Un Vieillard & sa fille étoient accourus, lui avoient donné du secours; l'un & l'autre, non contents de lui avoir sauvé la vie par leurs soins, l'avoient nourri de leur chasse, & pourvu à tous les besoins pendant quatre ans. Au bout de ce terme, le Vieillard, Père de la jeune Indienne (*Betti*) étoit mort. L'ennui d'une si longue retraite, l'inquiétude de l'avenir, le souvenir de son Père, l'espoir même d'être utile à son tour à la jeune Beauté de qui il avoit reçu tant de bienfaits, tous ces motifs avoient déterminé *Belton* à tenter de franchir les mers. Il avoit engagé la jeune Compagne à partager les risques de cet imprudent projet. Après bien des dangers, dans le plus pressant de tous, ils furent rencontrés par un Vaisseau qui les reçut à bord & leur sauva la vie. Ce Vaisseau appartenoit à *Mylford* & à son oncle *Mowbrai*, le Capitaine les avoit amenés à *Charlestown* où il y a-trois jours qu'ils sont arrivés, lorsque l'action du Drame commence.

Mylford, ancien ami de *Belton*, enchanté de son retour, en se félicitant lui-même de cet heureux événement, lui reproche l'abbatement dans lequel il le voit plongé, & lui en demande la cause. *Belton*, après avoir raconté à son ami ce qu'on vient de lire, attribue sa tristesse aux remords d'avoir offensé son Père, d'avoir rempli sa vieillesse d'amertume; il ne pourra soutenir sa vue, cette idée l'accable. *Mylford* le rassure contre ses craintes par la force de l'amitié, & même par celle de l'amour. Il retrace à sa mémoire que la jeune *Arabelle* lui avoit été promise autrefois, qu'il paroïssoit l'aimer. *Belton* convient qu'on ne peut voir *Arabelle* sans éprouver

H v .

178 MERCURE DE FRANCE.

ce sentiment. Mais l'hymen d'*Arabelle* étoit moins le prix de l'amour qu'une suite de l'amitié du Père de cette jeune personne avec le sien. Il craint que sa conduite & le temps n'ayent détruit ce projet. Le Père d'*Arabelle* est l'oncle de *Mylford*. Celui-ci le peint à son ami d'un caractère sans façon, d'une vertu sévère, retranchant les complimens, en un mot tels que sont les *Quakres*. Il lui conseille de le voir, & lui répond presque de l'aveu d'*Arabelle*. *Belton*, seul, regrette d'avoir enlevé la généreuse & naïve *Betti* à ses forêts. Il regrette le bonheur dont il jouissoit en possédant son cœur. Il fait des réflexions sur la Pauvreté, & particulièrement sur le mépris qui la suit. L'intérêt même de la tendre *Betti* semble lui faire une nécessité de lui manquer de foi en épousant *Arabelle*. Il espère que *Betti* lui pardonnera quand elle connoitra les mœurs & les usages de l'Europe. *Mowbrai*, l'oncle de *Mylford*, arrive. Les premiers complimens produisent une Scène comique. Il trouve mauvais que *Belton* le salue, qu'il n'ait pas son chapeau sur la tête ainsi que lui, & qu'il l'appelle *Monsieur*, il n'est pas deux personnes, dit-il, ainsi il veut qu'on lui parle en singulier, & qu'on le tutoye. *Belton* avec un peu d'embarras cherche à se prêter à la simplicité des *Quakres*. Il lui expose ses craintes sur les sentimens d'un Père dont il s'accuse d'avoir peut-être épuisé la patience. Nous ne déroberons pas à nos Lecteurs la belle réponse du *Quakre*.

» Tu ne sçais ce que c'est que l'âme paternelle,
 » Dès qu'un enfant revient se ranger sous notre
 » aile,

» On n'examine plus s'il est coupable ou non ;
 » Et l'aveu de l'enreur est l'instant du pardon.

Il reproche à ce jeune homme de frémir au mot de *misère*, & d'en être humilié. Cet honnête *Quakre* apprend, à *Belton*, la cause de l'intérêt qu'il prend à lui & des motifs d'union qui l'engagent avec son Père. Deux de ses Vaisseaux avoient péri presque au Pont. Un créancier inquiet alloit le mettre dans le cas d'une faillite indispensable, lorsqu'il reçut un billet par lequel on lui demandoit en grâce d'accepter cinquante mille écus pour faire face à ses arrangemens, en ajoutant que si la fortune un jour lui devenoit plus favorable on les reclameroit, mais qu'en attendant, ce même billet étoit la quittance de cette somme. Un trait de bienfaisance & de générosité si singulier étoit du Père de *Belton*; ainsi *Mowbrai* lui fait voir qu'il ne fait que s'acquitter par l'hymen de sa fille. *Belton* est embarrassé; il convient que cet hymen est le seul moyen de le remettre en grâce avec son Père. Le *Quakre*, en finissant la Scène a occasion de lui faire encore la guerre, sur ses habitudes de civilité. Il se plaint que depuis trois jours qu'il vit dans la famille il ne se soit pas formé & qu'il soit encore *POLI*. *Mowbrai* s'informe qu'elle est cette jeune Indienne qui accompagne *Belton*; celui-ci lui expose en peu de mots ce qu'elle a fait pour lui; *Mowbrai* commence par là à s'intéresser pour *Betti*. Cette fille tendre & ingénue cherche son ami *Belton*, elle succède au bon *Quakre*, sur la Scène. Elle se plaint de ce que tout le monde l'environne sans cesse, & des questions dont on l'accable & qu'elle ne conçoit pas. La tristesse qu'elle reproche à *Belton*, donne lieu à celui-ci de commencer à l'ins-

180 MERCURE DE FRANCE.

traire des mœurs & des usages des nations qu'on appelle *policées*. *Betti* a de la peine à prendre quelque idée de la richesse & de la pauvreté. Elle est fort étonnée que ce soit la possession de l'or qui procure l'une, & la privation qui soit l'indigence. Elle se rassure en imaginant que puisque l'or est nécessaire au bonheur dans le Pais de *Belton*, & qu'il n'en a pas, ceux de ses compatriotes qui en ont lui en donneront, & qu'ils ne voudront pas voir un de leurs frères malheureux. *Belton*, cherche à lui faire comprendre que l'on ne veut dans la société que ceux qui peuvent y être utiles. La jeune Sauvage trouve cela fort raisonnable; & comme elle imagine qu'on n'est utile que par le travail, & qu'en travaillant on est à l'abri de la pauvreté puisqu'on se procure le nécessaire, elle ne peut revenir de la surprise qui lui cause un genre de pauvreté dont elle n'a pas d'idée. C'est, dit *Belton*, de manquer des choses d'agrément. Elle veut sçavoir comment on fait pour avoir de l'or.

BELTON.

- » L'on le tient du hazard & tel autre d'un Père
- » Du crime trop souvent il devient le salaire:
- » Mais la vertu par fois a produit....

BETTI.

- » Que dis-tu?
- » Avec de l'or ici vous payez la vertu !

Elle veut retourner dans ses bois lorsqu'on lui dit que ceux qui manquent d'or servent ceux qui le possèdent. Ce qui l'indigne & l'étonne plus que tout le reste, c'est qu'on laisse cet or entre les mains des méchants, à cause de l'usage

pernicieux qu'ils peuvent en faire. Elle revient à l'idée d'utilité à la société, elle demande si la terre est fertile dans ce Pays. En ce cas, ce que les habitans auroient de trop, il n'y auroit qu'à le leur demander, elle croit qu'ils le donneroient sur le champ. Elle se promettoit de bien travailler; mais *Belton* l'instruit que dans ces climats on épargne ces sortes de travaux à son léxe. Elle apprend avec joie que l'usage les permet aux hommes; & s'approchant de *Belton* avec transport.

» . . . *Belton*, embrasse-moi.

B E L T O N.

» Quoi donc ?

B E L T I.

» Tu me rendras ce que j'ai fais pour toi.

Belton est forcé d'avouer avec douleur qu'ils ne pourroient prendre le parti du travail, sans s'exposer l'un & l'autre au mépris. *Mylford* vient trouver son ami *Belton*, pour lui apprendre qu'il a vu *Arabelle*, la jeune *Belti* lui demande d'abord.

» Aimes-tu *Belton* ?

M Y L F O R D.

» Oui.

B E L T I.

» Bon, il vient de me dire

» Qu'il n'a point d'or . . .

Belton est humilié de cet aveu ingénu. *Mylford* fait à son ami des reproches généreux. *Belti*, qui s'apperçoit qu'elle a fâché *Belton*, lui dit:

» Mais il t'offre son or, que ne le reçois-tu ?

à M Y L F O R D.

» Nous ne prendrons pas tou-

Belton veut instruire la jeune Sauvage & lui faire comprendre que son amie ne pourroit donner de son or sans se faire tort à lui même, & qu'en acceptant de tels offres de l'amitié, souvent on s'en rend indigne & qu'on s'expose au dédain. *Betti* ne peut entendre tout cela. Une autre circonstance vient encore l'étonner. *Mylford* veut parler à *Belton* en particulier. *Betti* ne concevoit pas que son ami *Belton* puisse avoir des secrets qu'elle doit ignorer ; cependant sur un signe de *Belton* elle se retire, mais en marquant du dépit. Pendant son absence, *Mylford* informe *Belton* qu'*Arabelle* consent à l'hymen projeté. *Belton* confie à son ami son amour pour *Betti*, ce qu'il doit à cette tendre & malheureuse fille. *Mylford* cherche en vain à calmer ses remords par l'idée du bien qu'il peut procurer à *Betti* par ce mariage ; la présence de celle-ci, qui rentre, les renouvelle avec violence. *Betti* demande avec chagrin à *Belton* s'il a encore quelques secrets à lui cacher. *Mylford* apperçoit son oncle *Mowbrai*, *Betti* gémit de ce que dans ce Pays, on ne peut jouir en liberté de la présence de ce qu'on aime.

» Ne faut-il pas (*dit-elle à Belton*) sortir encore
» pour celui-là ?

» Moi, j'aime ce Vieillard, je reste.

Mowbrai apporte à *Belton* la nouvelle de l'aveu de sa fille, & que le Contrat est tout prêt. *Betti* est si ingénue qu'elle en remercie le Vieillard, ne comprenant pas de quoi il s'agit, &

n'ayant en vue que le bien qu'il paroît qu'on veut faire à son Amant. Elle est quelque temps à entendre parler de ce mariage sans le soupçonner ; mais dès que *Mowbrai* , répondant à ses questions , lui dit positivement , que dès ce même jour sa fille va devenir la femme de *Belton*. Cette intéressante victime de la tendresse donne l'essor à ses reproches & à sa douleur. Elle est effrayée de voir trahir l'amour le plus tendre. Elle a entendu dire qu'il y a des loix qui punissent les crimes , elle les invoque. Le bon *Quakre* est étonné , attendri , il offre son appui , mais ces loix que reclame *Betti* ne peuvent la servir. Elle en est indignée ; avec quelle douleur elle regrette son climat naturel. Elle demande avec l'éloquence du cœur , quel est donc le gage, l'appui de la fidélité ?

M O W B R A I *répond.*

» Des témoins sûrs garans de l'honneur.

B E T T I , *vivement.*

» Oh ! j'en ai . . .

M O W B R A I.

Quels sont-ils ?

B E T T I.

» Moi , le Ciel , & son cœur.

M O W B R A I.

» Si par une promesse auguste & solemnelle . . .

B E T T I.

» Il m'a pr omis cent fois l'amour le plus fidèle ?

M O W B R A I.

» A-t-il par un écrit ?

B E T T I.

» O Ciel ! quai-je entendu ?

(à Belton.)

» Quoi ! tu peux demander un écrit ? l'oses-tu ?

» Un écrit ! Oui , j'en ai . . . les horreurs du
» naufrage ,» Mes soins dans un climat que tu nommes
» sauvage ,

» Les dangers que pour toi j'ai mille fois courus ?

» Voilà mes titres. Viens puisqu'ils sont mécon-
» nus ,

» Dans le fond des forêts, Barbare , viens les lire ?

» Partout à chaque pas l'amour sçut les écrire ,

» Du sommet des rochers , dans nos antres dé-
» serts ,

» sur le bord du rivage & sur le bord des mers ,

» Il me doit tout , c'est peu d'avoir sauvé ta vie ,

» Qu'un tigre ou que la faim t'auroit bien-tôt
» ravie.» Mes travaux , mes périls t'ont sauvé chaque
» jour ,» Entre mon Père & lui , partageant mon
» amour . . .» Mon Père ! . . . Ah ! je l'entends à son heure
» dernière ,» Du moment où nos mains lui fermoient la
» paupière.

» Nous dire : mes enfans , aimez-vous à jamais.

» Je t'entends lui répondre ! oui je te le promets...»

(se tournant vers le Quakre.)

» Tu t'attendris

Belton à part , s'attendrit jusqu'aux larmes ; le *Quakre* lui dit de la trahir serois-tu bien capable ? *Betti* continue dans sa douleur à reprocher à son amant de l'avoir arrachée à sa patrie. Elle lui demande au moins de la renvoyer sur la tombe de son Père. & finit ainsi :

» Toi, cruel, vis ici parmi des malheureux ;

» Ils te ressemblent tous s'ils te souffrent chez eux.

Belton prononce tendrement le nom de *Betti*. Ce nom, qu'elle a reçu de lui, donne lieu à de nouveaux reproches. C'est *Mowbrai* lui-même qui seconde les efforts de *Betti* sur le cœur de son amant. Il n'y résiste plus, il tombe à ses genoux ; il est bientôt pardonné. Le *Quakre*, touché de ce spectacle, invite ces jeunes gens à s'aimer & à ne se séparer jamais. Il appelle pour faire venir le Notaire. *Betti* demande quel est cet homme-là. Le Notaire a dressé un Contrat pour le mariage d'*Arabelle* avec *Belton* ; *Mowbrai* fait effacer le nom de sa fille pour mettre celui de *Betti*. Le Notaire dit qu'il faut assigner une dot à la future.

M O W B R A I, au Notaire.

» Allons, mets : ses vertus.

LE N O T A I R E, laissant tomber la plume.

» Bon ! tu railles, je crois.

M O W B R A I répète.

» Ses vertus.

86 MERCURE DE FRANCE.

» Allons donc, tu te moques de moi
» Qui jamais auroit-vu?

M O W B R A I, *avec impatience.*

» Mets les vertus te dis-je?

L E N O T A I R E.

» Tout de bon ! par ma foi ceci tient du prodige?

» N'ajoute-t-on plus rien ?

M O W B R A I.

» Est-il rien au-dessus?

» Ajoute si tu veux, cinquante mille écus.

L E N O T A I R E.

» Cinquante mille écus, si tu veux ! l'accessoire

» Vaut bien le principal, autant que je puis croire.

B E L T O N à B E T T I.

» Il nous comble de biens ! Ah, courons dans
» ses bras

B E T T I.

» Ah surtout, bon vieillard, ne nous méprise
» pas,

M O W B R A I.

» Que dit-elle?

B E T T I.

Ah ! je sçais que chez vous on méprise

» quiconque en recevant des dons

M O W B R A I.

.Autre sottise ;

Ou prend-elle cela ? Seroit-ce toi , Belton ,
 Qui peux la prévenir de cette illusion ?
 » De rougir des bienfaits ton âme a la foiblesse.
 » Puisqu'avec le malheur tu confonds la bassesse ;
 » Je dois te rassurer , je ne te donne rien ;
 » La somme est à ton père & je te rends ton bien.

Betti réquise de signer , ne sçait point écrire.
 Son amant lui conduit la main. Ensuite à *Belton*.
 Eh bien ! c'est donc fini ? Que cela veut-il dire ?

B E L T O N.

Qu'au bonheur de tous deux vous venez de sou-
 crire :

Vous m'assurez l'objet qui m'avoit sçu charmer.

B E T T I.

Quoi ! sans cet homme noir je n'aurois pu t'aimer ?
au Notaire.

» Donne-moi cet écrit.

(*Le Notaire.*)

Il n'est pas nécessaire.

Cet écrit doit toujours rester chez le Notaire.

D'ailleurs que feriez-vous de . . .

B E T T I.

Ce que j'en ferois ?

S'il cessoit de m'aimer je le lui montrerois.

Le Notaire.

» Peste le beau secret qu'a trouvé là Madame ?

188 MERCURE DE FRANCE.

Mowbray termine la Pièce en se chargeant de faire tout approuver au père de *Belton*. *Betti* selon lui en est l'excuse : il est assuré qu'en revoyant son fils il oubliera tout, & que le consoler c'est le justifier.

N. B. Cette Pièce se trouve à Paris chez *CAILLEAU*, Libraire, rue S. Jacques, à S. André. Le prix est de vingt-quatre sols.

R E M A R Q U E S.

LE Sujet de cette Pièce philosophique & intéressante se trouve dans le Spectateur Anglois. Il avoit déjà donné lieu à quelques ouvrages de poésie, entr'autres à cette Lettre de *Zéila*, par *M. Dorat*, qui a eu tant de succès, & fait verser tant de larmes parmi les âmes sensibles. Nous devons sçavoir gré à *M. de Chamfort* d'avoir mis cette aventure au théâtre : il ne doit pas être fort affecté des reproches d'imitation qui lui ont été faits assez indiscrettement dans des écrits publics. Tous les sujets, & sur-tout les sujets philosophiques, ont nécessairement des rapports les uns avec les autres. Ces rapports du fond, entraînent d'inévitables quelquefois dans quelques parties des modifications de détail du même sujet. La critique éclairée & judicieuse ne confond point les parités avec le pla-

giat. L'œil de l'Artiste ou du Connoisseur distingue très-bien l'un de l'autre. Deux desseins d'Académie quoique faits d'après le même modèle & dans la même position ; mais sous des aspects différens. Quoiqu'il y ait des parties du modèle communes en apparence aux divers aspects ; ce n'est imitation ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage, que pour les yeux vulgaires ou inappliqués. Telle est à-peu-près la nature dans la morale. L'humanité ne peut être considérée, & par conséquent exprimée que dans un certain cercle de situations, & ce cercle n'est pas illimité, à beaucoup près, pour les positions primitives ; mais c'est dans les points de vue, que se trouvent les occasions de varier. S'il faut que l'Artiste les cherche & les étudie, il faut aussi que l'examineur sçache les distinguer. Ainsi il n'y a rien d'étonnant que dans la Pièce dont il s'agit, le fond du Sujet étant d'une part une jeune Sauvage d'un naturel heureux, sortant des seules mains de la nature, & d'autre part un jeune homme élevé dans de bons principes, égaré peut-être par le feu de la jeunesse, mais imbu des préjugés communs à toutes les nations policées. Il n'est pas étonnant, dis-je, il seroit même impossible,

& contre la vérité naturelle , qu'il n'eût pas des rapports dans certaines parties de cet Ouvrage avec ceux qui ont eu pour objet une position semblable par quelque face. Ce n'est donc point *Arlequin sauvage* ; ce ne sont point tous les autres Ouvrages sur des Sujets pareils : c'est un petit Drame très-bien écrit ; pensé & vu philosophiquement , où l'on a saisi des aspects particuliers de cette même situation de l'humanité , toujours curieuse à voir , toujours utile à présenter en contraste avec les avantages & les abus de la nature civilisée. Bien loin de chercher à déprimer les premiers succès de pareils Auteurs , il est utile peut-être pour l'honneur de notre Scène de les encourager à l'entrée d'une carrière difficile , où les risques ne sont pas toujours en raison égale avec les avantages.

L'action de ces sortes de Drames ne peut être que d'une petite étendue : celle de la *jeune Indienne* paroît suffisante , & le dénouement en est d'autant plus heureux , que le sort des personnages de l'action y devient entièrement différent de celui qui avoit paru se préparer dans l'exposition.

Comme la Pièce est imprimée , & que bien des Lecteurs , plus en état encore

d'en mieux juger que nous, le seront de connoître l'ouvrage par eux-mêmes, nous ne ferons que parcourir superficiellement les caractères. Celui de *Betzi* est toujours intéressant & en même temps toujours agréable ; elle affecte par une naïveté gaie dont la nuance aimable efface de l'imagination ce que le malheur porte avec soi de sombre, & ne laisse place qu'à un attendrissement doux & paisible qui émeut l'âme sans la fatiguer. *Belton* est un mélange de vertus & de foiblesses, de sentimens honnêtes & d'égaremens, de fautes & de repentirs, de lumières & de préjugés, esclave de l'opinion des hommes, martyr des sacrifices quelle lui arrache. Il cède enfin au sentiment & à la nature. Ce caractère est l'image de l'humanité en général. On reproche au *Quakre Mowbrai*, de ressembler aux autres *Quakres* ou à des Anglois a-peu-près de mêmes mœurs & de même caractère que ceux de cette secte, & qu'on a déjà vus sur notre scène. Singulier reproche ! Croit on en imposer par de telles découvertes ? Croit on montrer bien de la profondeur dans la connoissance de la Poétique, par de pareilles remarques ? Que seroit-ce qu'un personnage annoncé

pour être d'une secte , où les principes & les actions qui en résultent sont généralement connus pour être communs à tous ceux qui la professent , & qui cependant ne ressembleroit à aucun d'eux ? Tant de Gascons qui ont été vus & revus dans nos Comédies , sont-ils donc d'un comique bien plus agréable à l'esprit , & bien plus variés que l'aspérité vertueuse d'un honnête *Quaker* , qui contraste avec les mœurs d'une société plus polie , mais plus vicieuse & souvent plus soumise à l'erreur par la force de l'habitude ou par celle des préjugés ? Que l'on imagine que tel personnage du même caractère , qu'on a vu dans une Pièce , auroit dit , auroit fait les mêmes choses que *Mowbrai* dans les mêmes circonstances où il se trouve avec la jeune *Indienne* , & que sur-cela on établisse une imitation , même une sorte de plagiat : cela paroît d'une injustice contre laquelle doit réclamer la saine critique.

En total le Public a déjà justifié l'Ouvrage sur ces petites chicanes , par le plaisir qu'ont fait les représentations. Nous ne craignons pas d'avancer que la lecture ne sera pas moins favorable , & qu'on approuvera
l'invitation

l'invitation que nous réitérons à l'Auteur de travailler à mériter les mêmes suffrages dans des ouvrages plus étendus & plus importans , au risque de s'exposer aux traits de la critique.

N. B. On donnera dans les Mercurès du mois prochain l'état actuel des deux Comédies, ainsi que l'on a fait l'année dernière. En attendant, nous informerons nos Lecteurs que Milles DOLIGNI & LUZZI, ci-devant aux appointemens, ont été reçues & partagent proportionnellement avec les autres Comédiens ordinaires du Roi, ainsi que M. BOURST.

COMÉDIE ITALIENNE.

IL n'y a point eu de Nouveautés sur ce Théâtre dans le genre d'Opéra-Comique, ou Comédies mêlées d'Ariettes. Dans celui de la Comédie Italienne, le célèbre M. GOLDONI a donné *Camille Aubergiste* & *la Dupe vengée*. Cette dernière Pièce a été interrompue après la 2^e. représentation, par une maladie grave de M. DE HESSE, ancien Acteur dont les talens multipliés & variés ont été si longtemps & sont encore très-utiles à ce Théâtre en divers genres. Il joue dans cette nouvelle Pièce un rôle comique, dans lequel il ne pourroit

être remplacé. On a lieu d'espérer que son rétablissement, auquel le Public sera sensible, rendra aux Amateurs de la bonne Comédie Italienne, une Pièce qu'ils avoient paru recevoir favorablement.

Mlle BEAUPRÉ, dont le début avoit eu un grand succès cet hyver, a obtenu le désistement d'une Cour étrangère, pour laquelle elle étoit engagée. Cette Actrice a reparu avec applaudissemens dans les rôles de *Jenni*, de la *Laitiere* & d'*Annetta*.

Mlle FAVART, qui rend hommage aux talens parce qu'elle en a assez pour ne leur pas porter envie, s'est défait des rôles qui demandent une jeunesse trop marquée. Elle garde ceux d'Amoureuses de caractère en chef, dans la Comédie proprement dite, & dans la Comédie à Ariettes. Elle jouera ceux de Mères dans les deux mêmes genres de Pièces, alternativement avec Mlles BOGNOLI, DESGLANDS & BERARD. On ne doute pas que le Public, qui fait toujours gré des formes différentes que l'on prend pour lui plaire, n'accorde à Mlle FAVART dans ce nouvel emploi, les suffrages dont il l'honore constamment depuis qu'elle est au Théâtre. Cette Actrice a joué avec beau-

J U I N. 1764. 195

coup d'applaudiffemens la mère dans le *Médecin d'amour*. Cela doit engager son mari, Auteur de tant de jolis Ouvrages, à donner encore de nouvelles productions d'un talent qui a presque toujours été couronné par les succès les plus flatteurs.

M. ROCHARD, Acteur de ce Théâtre depuis plus de vingt ans, en possession des premiers rôles, & qui joignoit beaucoup d'intelligence à la pratique du jeu, ainsi qu'à beaucoup de goût dans l'art du chant, a demandé & obtenu sa retraite. C'est une perte pour un très-grand nombre d'Amateurs éclairés de ce Théâtre, qui le regrettent dans tous les rôles où il jouoit : ce qui n'empêche pas cependant d'applaudir avec justice les talens & le zèle de ceux qui le remplacent.

A R T I C L E V I.

SUITE des Nouvelles Politiques qui n'ont pu entrer dans Mai.

LE 24 Février, l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture tint une Assemblée & reçut au nombre des Aggrégés le sieur Prince, Peintre de l'Impératrice de Russie, connu par différens Ouvrages qui lui ont acquis de la réputation

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

dans cette Cour , ainsi que dans celle de Vienne & de Warsovie. Il a présenté à l'Académie quatre Tableaux & plusieurs desseins qui ont mérité les suffrages de tous les Membres.

Le sieur Brisson, de l'Académie Royale des Sciences , commencera , le 14 de ce mois , un cours de physique expérimentale , dans la Salle des Machines au Collège de Navarre , & le continuera les Lundis , Mercredis & Vendredis de chaque semaine.

Sa Majesté voulant donner au Régiment des Gardes Françaises des marques de la satisfaction qu'Elle a des services distingués que ce Corps a rendus dans tous les temps & dans toutes les circonstances , & lui régler en même-temps un traitement qui réponde à l'honneur qu'il a d'être affecté d'une manière particulière à la garde de la Personne , a résolu de lui fixer une constitution solide & invariable , & d'accorder , tant aux Officiers qu'aux Soldats une augmentation de traitement. En conséquence , Sa Majesté a rendu une Ordonnance , en date du 29 Janvier dernier , suivant laquelle ce Régiment continuera d'être composé de trois compagnies de Grenadiers & de trente compagnies de Fusiliers , lesquelles formeront six bataillons , composé chacun d'une demie-compagnie de Grenadiers & de cinq compagnies de Fusiliers. Chaque compagnie de Grenadiers sera commandée en tout temps par un Capitaine , deux Lieutenans , deux Sous-Lieutenans , & deux Enseignes à Pique ; & composée de quatre Sergens , d'un Sergent d'Armes , d'un Sergent-Fourrier , de huit Caporaux , d'un Caporal Aide-Fourrier , d'un Caporal-Aide-Magasinier , de huit Appointés , d'un Appointé-Aide-Magasinier , d'un Appointé-Chirurgien , de quatre-vingt Grenadiers & de quatre

Tambours. Chaque compagnie de Fusiliers sera commandée en tout temps par un Capitaine, un Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, un Enseigne à Picque & une Enseigne à Drapeau, & composée en temps de paix, de quatre Sergens, d'un Sergent-d'Armes, d'un Sergent-Fourrier, de huit Caporaux, d'un Caporal-Porte-Drapeau, d'un Caporal-Magasinier, d'un Caporal-aide-Fourrier, d'un Caporal-Canonier, de huit Appointés, d'un Appointé-Aide-Magasinier, d'un Appointé-Chirurgien, de deux Appointés-Apprentifs Canoniers, de soixante-seize Fusiliers & de quatre Tambours: l'Etat-Major sera composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de sept Aides-Major, de sept Sous-Aides Major, de deux Sergens d'Ordre, d'un Tambour-Major, de deux Sous-Tambours-Majors, de deux Commissaires, d'un Maréchal-des-Logis, d'un Aumônier, de deux Chirurgiens-Majors, d'un Prevôt, d'un Lieutenant de Prevôt, d'un Greffier, d'un Juge-Auditeur des Bandes, d'un Médecin, d'un Aide-Médecin, d'un Apothicaire, de douze Archers, d'un Exécuteur & de seize Musiciens. La même Ordonnance assigne les fonctions de chacun des Officiers & Bas-Officiers, & porte divers Réglemens sur le choix des Sergens & autres. Le terme des engagements sera fixé à huit ans. Les Soldats qui, après avoir servi seize ans, se retireront chez eux & non ailleurs, y toucheront la moitié de leur solde, indépendamment d'un habit de l'uniforme qui leur sera délivré tous les huit ans; ceux qui auront servi vingt-quatre ans auront le choix, ou d'être reçus à l'Hôtel des Invalides ou de se retirer chez eux & non ailleurs, avec leur solde entière & il leur sera délivré tous les six ans un habit de l'uniforme. Les appointemens & solde seront payés à

1798 MERCURE DE FRANCE.

L'avenir aux Officiers & Soldats de la maniere suivante. **COMPAGNIE DE GRENADIERS.** Capitaine, 12, 000 liv. par an en tout temps; Lieutenant, 4, 000; Sous-Lieutenant, 2, 000; Enseigne, 1, 200; Sergent d'Armes, 850; Sergent-Fourrier, 750; Sergent, 600; Caporal, 216; Appointé, Aide-Magasinier & Chirurgien, 193; Tambour, 216; Grenadiers, 180. **COMPAGNIES DE FUSILIERS.** Capitaine, 11 000 liv. Lieutenant, 3, 000; premier Sous-Lieutenant, 1, 500; second Sous-Lieutenant, 1, 200; Enseigne à Pique, 800; Enseigne à Drapeau, 660; Sergent d'Armes, 800; Sergent Fourrier, 700; Sergent, 540; Caporal, Porte-Drapeau, Magasinier, Aide-Fourrier & Canonnier, 198; Appointé, Aide-Magasinier, Chirurgien & Apprentif-Canonier, 180; Tambour, 198; Fusilier, 162. **ETAT-MAJOR.** Colonel, 70, 000 liv. Lieutenant-Colonel, indépendamment de ses appointemens de Capitaine, 11, 750; Major, 18, 000; premier Aide-Major, 5, 000; Aide-Major, 4, 500; Sous-Aide-Major, 2, 500; Capitaine-Appointé, 1, 500; Sergent d'Ordre, 1, 200; Tambour-Major, 800; Sous-Tambour Major, 360; Aumônier, 1, 000; Chirurgien Major, 1, 000; Commissaire des Guerres ayant la Police, 10, 287; second Commissaire, 6, 350; Maréchal-des-Logis, 3, 000; Prevôt, 3, 639; Lieutenant de Prevôt, 800; Greffier, 450; Juge-Auditeur des Bandes, 600; Archer, 200; Exécuteur, 150; Médecin, 800, Aide-Médecin, 500; Apothicaire, 600; Musicien, 1, 500. Les Capitaines seront à l'avenir déchargés du soin de faire des recrues: l'Etat-Major en sera chargé pour toutes les compagnies moyennant 120 liv. par homme; les hommes ne seront agréés qu'autant qu'ils auront moins de vingt-cinq ans & cinq pieds quatre pouces de taille, & qu'ils produiront un certificat

de bonnes mœurs & de domicile : ils prêteront serment entre les mains du Major à la tête du Régiment en bataille sur les Drapeaux qui seront réunis à cet effet : là ils jureront d'obéir aux ordres de leurs Officiers & Bas-Officiers, de ne jamais désertir, de ne jamais quitter leurs Drapeaux sous quelque prétexte que ce soit, & étant particulièrement destinés à l'honneur de garder Sa Majesté, ils promettent de la servir avec zèle & fidélité, & de veiller à sa conservation au péril de leur vie. Le Colonel seul sera chargé de donner les congés absolus. Au moyen du nouveau traitement, les pensions d'ancienneté & les gratifications attachées aux charges seront supprimées. En temps de guerre seulement, la somme de 4,000 liv. continuera d'être payée au Commandant du Régiment, lorsqu'il fera la campagne en qualité de Commandant de la brigade, ainsi que la somme de 1,500 liv. à chacun de quatre Capitaines-Appointés dans la colonne des Capitaines. Le Régiment sera caserné dans trois ou six corps de casernes. A commencer du 1 Avril prochain, jour fixé pour la nouvelle composition, les Capitaines seront déchargés du soin des logemens dans les différens quartiers de Paris : le Colonel en demeurera seul chargé, ainsi que de la Police & de la discipline des casernes & de l'habillement & uniforme du Régiment. Le Roi donne au Colonel seul le pouvoir d'accorder aux Soldats de leur compagnie la permission de travailler dans Paris, de se mariet & de s'absenter par congé ou autrement : le Régiment continuera de jouir de tous ses anciens Privilèges & prérogatives.

Le trente-huitième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 24 Mars, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille

200 MERCURE DE FRANCE.

livres est échu au numéro 13765, celui de vingt mille livres au numéro 13573, & les deux de dix mille livres aux numéros 1891 & 12694.

Le 5 du même mois, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, les numéros sortis de la roue de fortune sont 48, 5, 80, 46, 86.

NAISSANCE.

La Duchesse de la Trimouille accoucha, le Samedi 24 Mars, d'un fils qui portera le nom de Prince de Tarente.

MARIAGE.

Le Comte de Barral a épousé, le 16 de ce mois, Demoiselle de la Motte, petite fille du Marquis de la Motte Lieutenant - Général des Armées du Roi. La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée, dans l'Eglise Paroissiale de S. Paul, par l'Evêque de Troyes, Oncle du Comte de Barral.

MORTS.

Le sieur de Barcos, Chanoine Honoraire de l'Eglise de Paris, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de S. Jacques, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Béziers, est mort en cette Ville, le 26 Février, dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge.

Marie, Comte de Borio, Chevalier de l'Ordre de Christ, qui a été successivement chargé des Affaires de la Cour de Rome, & Ministre des deux derniers Ducs de Guastalla, auprès du Roi, est mort en cette Ville le 27 Février, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

Charles-Louis-Joachim, Marquis de Castellier-

Dumesnil , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons , Gouverneur de Brouage , Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majesté de la Province de Dauphiné , est mort le 1 Mars dans la soixante-quatrième année de son âge.

François-Frédéric de Boullenc , Marquis de S. Remi , ancien Exempt des Gardes du Corps du Roi , Mestre de Camp , est mort à Soissons , le 27 Février , âgé de soixante-quatre ans.

Le Comte de Romecourt , Maréchal de Camp & Gouverneur de la Citadelle de Cambrai , est mort à Vally le 5 Mars , dans la quatre-vingt-sixième année de son âge.

Maximilien-Joseph de Vernassal , Colonel du Régiment Royal-Etranger , Cavalerie , est mort en cette Ville , le 20 Février ,

Jean-François de Boyer , Chevalier de Maillac-Tauriac , ci-devant Aide-Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie & Major du Régiment des Cuirassiers du Roi , est mort le 13 Février dans la Terre de S. Ursice en Languedoc , âgé de soixante-dix-sept ans.

Marguerite-Guillemette Allemant de Montmartin , épouse de Claude-Guillaume Testu , Marquis de Balincourt , Maréchal de France , est morte en cette Ville , le 17 Mars , dans la soixante-quinzième année de son âge.

Marie-Geneviève le Tonnellier de Charmeaux , Veuve du Marquis de Chiffreville , Lieutenant-Général des Armées du Roi , est morte en cette Ville , le 10 Mars , âgée de cinquante-huit ans.

Marthe de Kerfulguen , Veuve de Jean-Baptiste-Pierre-Joseph , Marquis de Lannion , Maréchal des Camps & Armées du Roi , est morte

202 MERCURE DE FRANCE.

le 17 Mars à Guincamp en Bretagne , âgée de soixante-dix-sept ans.

Marie Arthemise de Choiseul , épouse de Charles de Bully , Marquis de Castelnau , Brigadier des Armées du Roi , est morte en cette Ville , le 5 Mars , âgée de vingt ans.

Marie Geneviève de Watteville , épouse de Marie Marguerite-François Firmin des Fiches , Comte Doria , est morte en cette Ville , le 10 Mars.

S E R V I C E .

Les Religieux de la Merci , au Marais , célébrèrent , le 14 Mars , un Service Solennel pour le Père Christophe-Emmanuel de Ximènes , Général de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame de la Merci , Rédemption des Captifs , Docteur en l'Université d'Alcala & Henarez en la nouvelle Castille , Professeur de l'Ecole de S. Thomas , & Théologien de Sa Majesté Catholique , mort à Madrid le 26 Janvier dernier.

DESCRIPTION de la Fête donnée à Madrid par le Marquis d'OSSUN , Ambassadeur du ROI auprès de Sa Majesté Catholique , à l'occasion du Mariage de l'Infante Marie-Louise avec l'Archiduc LEOPOLD.

Sa Majesté Catholique ayant fixé au 24 le jour de cette fête , les Grands & Grandes d'Espagne , les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers , ainsi que plusieurs autres personnes de la première distinction , qui y avoient été invitées , se rendirent vers les six heures du soir à l'Hôtel de l'Ambassadeur : la façade de la maison étoit illuminée ; un grand nombre de flambeaux éclairoit la rue à droite & à gauche & conduisoit , d'un côté , à

une maison qui étoit destinée à recevoir les Pages des Dames & où l'on devoit, selon l'usage du Pays, leur distribuer des confitures & des rafraîchissemens, & de l'autre, à de grandes Salles préparées pour les gens de livrée. La compagnie fut reçue par l'Ambassadeur & par la Duchesse de Medina-Sidonia qui s'étoit chargée de faire les honneurs de la fête; les Dames & les Cavaliers furent conduits dans les appartemens qui leur étoient destinés; &, quoique séparés les uns des autres, selon le cérémonial Espagnol, les Cavaliers avoient la liberté de voir les Dames & de causer avec elles, la séparation n'étant formée que par des canapés que personne n'avoit l'indiscrétion de franchir. Tous ces appartemens étoient magnifiquement meublés & bien éclairés. A huit heures, le *refresco* (le rafraîchissement) fut servi par soixante-dix Pages richement habillés; après ce service, qui se fit avec autant d'ordre que de magnificence & profusion, on présenta à toute la compagnie le Livre de la Comédie qu'on alloit exécuter. Alors quatre portes, qui jusqu'à ce moment avoient été masquées & qui donnoient sur le jardin, présentèrent aux yeux des spectateurs au lieu de ce jardin une magnifique Salle de Spectacle: les bancs des Dames étoient disposés autour de la Salle sur trois rangs en forme d'Amphithéâtre, & ceux des Cavaliers étoient placés dans le Parterre. La Pièce commença par un Prologue relatif à l'objet de la fête. Le Théâtre représentoit le Vestibule du Palais des Dieux. Apollon & Mars paroissent sur la scène & forment le projet de changer la face de l'Europe en unissant ensemble l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie & la France, Vénus & Minerve descendent dans un char & leur annoncent la réunion de l'Hymen & de l'Amour: en ce moment.

la porte du Palais des Dieux s'ouvre & laisse voir dans l'intérieur sur un piédestal les portraits de l'Archiduc & de l'Infante dans un médaillon soutenu par des Amours. Vénus fait l'éloge du Prince, Minerve fait l'éloge de la Princesse, dans lequel se trouve naturellement amené celui de son auguste Père & de la Reine-Mère. Apollon & Mars applaudissent au choix des Dieux qui ont prévenu le leur & ordonnent aux Plaisirs d'aller annoncer cet Hymen à la Terre. Enfin, Apollon invite les Nuses à célébrer le jour où les Dieux se sont ainsi réunis pour le bonheur du monde. Ce Prologue, terminé par un Ballet qui répondoit à la grandeur du Sujet, fut suivi d'un Intermède intitulé : *la Vallée du Plaisir*, où l'on voyoit la peinture de l'Amour vertueux & tranquille; des Bergers & des Bergères y faisoient des vœux pour le bonheur des augustes époux qui étoient l'objet de leurs fêtes : l'intermède finit par un Ballet Pastoral, après lequel on représenta le *Tuteur Amoureux*, Opéra-Comique, traduit du François en Espagnol. A cette Comédie succéda un autre Intermède que les Espagnols appellent *Fin de la fiesta* : il fut terminé par un Ballet de Hongrois & de Citoyennes de Madrid, connues sous le nom de *Majas* : la décoration représentoit exactement la façade illuminée de l'Hôtel de l'Ambassadeur. Le Spectacle dura environ trois heures. On en sortit après minuit & l'on monta à l'appartement d'en haut uniquement destiné pour le souper qui fut servi à une table de cent vingt-quatre couverts, placée dans une Salle qui formoit un jardin orné de berceaux fleuris entre lesquels étoient peints, d'espace en espace des thermes en marbre blanc & des statues de grandeur naturelle : à l'un des bouts de la Salle étoit représenté le coucher du

Soleil , & à l'autre le lever de la Lune. Sur cette table étoit aussi figuré en sucre le Temple de l'Hymen au milieu d'un parterre d'orangers , entrecoupé de fontaines & terminé par des pavillons de la plus belle Architecture. De cette grande Salle on passoit dans une autre richement meublée où étoit le dais du Roi de France & dans laquelle on avoit placé une table de quatre-vingt-dix couverts : elle étoit ornée des portraits de la Famille Royale , entre chacun desquels étoit une guirlande courante de gaze d'or , d'argent & de fleurs. Comme le nombre des convives étoit de près de sept cens personnes , parmi lesquelles on comptoit environ cent cinquante Dames , on dressa sur le champ plusieurs tables dans les pièces d'en-bas , il y avoit aussi sur le Théâtre deux tables de soixante couverts chacune , pour les Comédiens & les Musiciens. Après le service , on en dressa d'autres pour soixante-dix Pages & pour plus de cent Valets de Chambre. Le souper fini , on descendit à la Salle du Bal qui représentoit le Temple de l'Hymen. Sur la face extérieure d'un Autel placé dans le fond on voyoit le mariage de Psyché & de l'Amour , & à côté de l'Autel , sur les deux aîles de la Salle , quatre statues de grandeur naturelle , l'Hymen & l'Amour , le Plaisir & la Pudeur. Le Bal s'ouvrit vers les deux heures du matin & dura jusqu'à neuf heures. On servit alors une table de quatre-vingt couverts pour les personnes qui étoient restées jusqu'à ce moment. L'Ambassadeur & la Duchesse de Medina-Sidonia ne négligèrent rien pour rendre cette fête agréable ; ils furent secondés par le Comte d'Egmont , le Marquis de Conflans & le Marquis de Crillon , qui se trouvoient alors à Madrid.

Le premier du mois d'Avril , la Marquise de

206 MERCURE DE FRANCE.

Grasse, épouse du Marquis de Grasse, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, fut présentée au Roi & à la Famille Royale, par la Comtesse de Carcado sa tante.

GABRIEL-Claude Charton Desmauguins, ancien Maréchal des Logis, des Gendarmes de la Garde, avec Brevet de Mestre de Camp, est mort à Bourbon-l'Archambault, âgé de 83 ans. Il avoit reçu ses trois enfans Chevaliers de S. Louis, dont deux sont Brigadiers dans les Gendarmes de la Garde. & l'autre Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Flandre.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

A V I S D I V E R S.

LES personnes qui par état emploient du vinaigre distillé, bien déflégré soit pour faire des sels ou autres compositions, sont averties par le Sieur MAILLÉ, Vinaigrier distillateur, que par la nouvelle construction d'un fourneau qu'il a imaginé, pour faire cette distillation dans des vaisseaux de grès, le met à portée de vendre ce vinaigre d'une qualité beaucoup supérieure; l'Auteur n'a pas seulement fixé son attention à perfectionner cette qualité de vinaigre, mais à prévenir les dangers que peut occasionner celui qui se distille chez différens Particuliers dans des vaisseaux de cuivre. Son vinaigre romain, pour la conservation de la bouche, se distribue toujours avec le plus heureux succès tant dans les Cours Etrangères qu'à celle de France. L'Auteur donne avis que différens Particuliers flattés

par l'espoir du gain, se mêlent de le contrefaire & trompent les personnes à qui ils le vendent : ce que l'on peut éviter en s'adressant directement à lui. Ce vinaigre blanchit les dents, empêche qu'elles ne se carient & en arrête le progrès, les raffermis dans leurs alvéoles, prévient l'haleine forte & rafraîchit les lèvres. L'Auteur vend aussi différens vinaigres pour blanchir la peau, guérir les dartres farineuses, les boutons, noircir les cheveux roux ou blancs ainsi que les sourcils, ôter les taches de rousseur & masques de couches, & le véritable vinaigre des quatre voleurs, préservatif de tout air contagieux, & généralement toutes sortes de vinaigres tant à l'usage des bains que de la table au nombre de deux cent sortes. L'on distribue toujours en son magasin à Séve près Paris, le nouveau Cassis blanc, pour aider à la digestion des alimens; le nouveau ratafia des Sultannes, le Courier de Cythère & généralement toutes sortes de liqueurs & eaux d'odeurs tant Françaises qu'Étrangères. L'on s'adressera pour les vinaigres au Sieur MAILLE, rue Saint André des Arcs, la troisième Porte Cochère à droite en entrant par le Pont Saint Michel entre la rue Mâcon, & la rue Haute-Feuille, de l'autre côté, à Paris & pour le Cassis, ratafia & autres liqueurs & odeurs, en son magasin à Séve près Paris, route de la Cour. Le prix des moindres bouteilles pour les dents ou autres propriétés est de 3 liv. le Cassis blanc 4 liv. la pinte, le ratafia des Sultanes 6 liv. la pinte, & 8 liv. le Courier de Cythère: Les personnes qui voudront emporter de ces sortes de vinaigres aux Isles, dont l'usage est si nécessaire, peuvent le faire sans craindre que le temps ni l'éloignement du transport, puissent altérer leurs qualités. Ledit

208 MERCURE DE FRANCE.

Sieur MAILLÉ fait les envois au desir des personnes en remettant l'argent par la Poste franc de port ainsi que les lettres & envoie en même temps la manière de s'en servir, avec une Liste générale de ses vinaigres & leurs prix.

Remède pour les maux de dents, &c.

Il y a à Paris, comme on l'a dit ci-devant, dans les Volumes de Septembre 1762. en Mai 1763, un nouveau remède, pour la conservation des dents, tant saines que gâtées, sans qu'elles fassent jamais aucun mal ni douleur, & sans qu'il faille les faire arracher quelque gâtées qu'elles soient.

C'est un Topique, de la composition du Sieur *David*, demeurant à Paris, rue & à l'Hôtel Ste Anne, Butte S. Roch, au troisième.

Ce Topique s'applique le soir en se couchant, sur l'artère temporel du côté de la douleur; il ne fait aucun dommage ni marque à la peau; il tombe de lui-même, & on est guéri pour la vie des maux de dents, des fluxions qui en proviennent, des maux de tête, migraine, & rhume de cerveau sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps.

Ce remède qui est approuvé par MM. les Doyens de la Faculté de Médecine, acquiert tous les jours des preuves sans équivoque de son efficacité; il n'y en eut jamais de plus doux, puisqu'il guérit en dormant.

Tout le monde sçait, que les maux de dents prennent dans tous les momens de la journée, & que l'on ne peut pas toujours s'aller coucher, pour que l'on puisse vaquer à ses affaires en attendant ce moment; le Sieur *David*, a de l'Eau spiri-

essence d'une nouvelle composition, qui est incorruptible, très-agréable au goût & à l'odorat, qui fait passer, dans la minute, les douleurs de dents les plus vives, guérit les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, empêche le commencement & la continuation de la carie, prévient les humeurs scorbutiques, guérit radicalement de cette maladie, & généralement de tous les maux qui viennent dans la bouche.

MM. les Marins ainsi que beaucoup de voyageurs, tant par terre que par mer, en font provision ainsi qu'à des topiques, & sont certains de faire leurs voyages, sans avoir jamais aucun mal aux dents ni à la bouche, & ceux qui se servent de cette eau, sans être incommodé, ont toujours les gencives & les dents saines; il y a des bouteilles à 24 sols, à 7 livres, & à 6 livres, & les topiques à 24 sols chaque; il donne un imprimé de la manière de se servir de tous les deux, & il en fournit dans toutes les Provinces & hors du Royaume.

Le Public est prévenu que les personnes qui composoient ci-devant avec les Sieurs MORE & BONAVENTURE, la Société d'Agence, se sont séparées de ces derniers, le 30 du mois de Mars 1764, &c.

Le sieur DE NEUVE-ÉGLISE qui étoit du nombre de ces personnes retirées de la Société d'Agence, a l'honneur d'observer au Public à cette occasion, qu'il n'a point été DIRECTEUR de ladite Société; c'est-à-dire, COMMISSAIRE, mais bien *Associé chargé de la Direction* de cette entreprise, ainsi qu'il appert par l'Article 7 de la Délibération du 24 Octobre 1763; qu'il n'a jamais

210 MERCURE DE FRANCE.

été cautionné par aucun de ses Co-associés , & qu'il a abandonné son intérêt en ladite association , vu le peu d'harmonie , d'intelligence , &c. de ceux qui l'ont qualifié à la page 211 du Mercure de Mai 1764 , de leur DIRECTEUR & de leur PRÉTE-NOM.

Le Sieur NICOLAS GUIBAUT , Organiste & Claveciniste à Lunéville en Lorraine , a inventé une Machine composée d'une Mécanique qui fait mouvoir les Soufflets d'un Orgue , autant de temps que la situation , plus ou moins grande , de la place qui se trouve à portée de l'Orgue peut permettre d'étendre ladite Machine.

Il peut en faire construire une dont le mouvement donnera la liberté de toucher sur un grand Orgue pendant huit jours , pourvu qu'il se trouve à portée dudit Orgue , une place assez étendue pour le contenir. Pendant cet espace de temps , on ne sera pas obligé de remonter la Machine , l'Organiste , avant de toucher , aura seulement soin de tirer des Registres , qui seront mis à l'Orgue par augmentation , pour ne servir qu'à donner le mouvement à ladite Machine , & de repousser lesdits Registres , quand il finira. Ce qu'il observera chaque fois qu'il commencera & finira de toucher.

Cette Invention a son utilité , en ce que les Soufflets se conserveront plus long-temps , tant par le mouvement de cette Mécanique toujours égal , que par celui d'un Souffleur qui les agite ordinairement avec plus ou moins de vitesse : inégalité qui préjudicie auxdits Soufflets , & fait tort à l'harmonie.

L'Auteur de cette Machine , encouragé par l'évaluation que donne STANISLAS LE BIENFAISANT ,

Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Protecteur des Arts & des Sciences, voulant mériter quelques regards favorables de cet auguste Prince, a cherché différens effets du Mouvement. Enfin un petit Orgue de quatre pieds, qu'il a fait faire & poser chez lui il y a quelques années, lui a fait naître l'idée de l'Invention dont il s'agit. Et par le moyen de cette Méchanique, il peut toucher une heure & demie, durée qui est proportionnée à la petitesse de l'Orgue & de la place qui est à portée pour contenir la Machine.

Il en a démontré l'effet, à la satisfaction de tous les Connoisseurs.

Cette Invention est également utile pour mouvoir les Soufflers des Forges qui manquent d'eau.

Mademoiselle DESMOULINS, par Brevet & Privilège confirmé par deux Arrêts du Parlement du 17 Mai & du 4 Septembre 1747, depuis plus de soixante ans, compose & distribue le véritable Suc de Réglisse & Pâte de Guimauve sans sucre; Secret qu'elle seule tient par feu M^{de} la Mère, de Mlle Guy, Angloise, fille unique décédée à Paris en 1714, ayant survécu plus de vingt ans à M. son Père, qui avoit inventé ledit Secret, étant premier Médecin de Charles II. Roi d'Angleterre. Circonstance qui prouve évidemment que Mlle Cyrano, demeurant rue S. Honoré, & qui contrefait lesdits Suc & Pâte, en impose au Public, quand elle dit être fille de feu M. Guy, après la mort duquel Mlle sa Fille est venue à Paris faire valoir son Secret. Ladite Mlle Cyrano a tout-au-plus quarante ans. Pourquoi, dans les Arrêts que la Demoiselle Desmoulinz a obtenus contre elle, a-t-elle changé ce nom de Guy en celui de Cyrano? C'est qu'étant mariée à Paris, il étoit facile de trou-

212 MERCURE DE FRANCE.

ver son acte de mariage qui prouve le contraire. Malgré les détours dont a usé la Demoiselle *Cyrano*, Mlle *Desmoulins* continue avec succès d'en débiter à Paris, à la Cour de France, & dans toutes les Cours de l'Europe, de l'aveu & approbation de MM. les Premiers Médecins du Roi & de la Faculté de Paris, lesquels s'en servent eux-mêmes, & l'ordonnent à leurs malades.

Propriétés & usages dudit Suc & Pâte.

Il guérit le Rhûme, fortifie la Poitrine, dégage la Parole enrôlée, & arrête le Crachement de sang. Les Pulmoniques & Asthmatiques, & les Personnes sujettes à la Pituïte s'en trouvent fort soulagées. Il est fort utile à ceux qui ont la Poitrine & la Gorge sèche. On peut en user en tout temps, le jour & la nuit, devant & après le repas. On peut les transporter par-tout, & les garder long-temps, sans qu'ils se gâtent jamais, ni qu'ils perdent rien de leur qualité. Comme d'autres Personnes se sont vantées d'avoir acheté son Secret, Mlle *Desmoulins* certifie ne l'avoir vendu ni donné à personne. Sa Marchandise ne se débite point ailleurs que chez elle, où l'on trouvera les Arrêts du Parlement publiés & affichés en 1747, aux dépens de Mlle *Cyrano*, par lesquels il lui est défendu d'ajouter le nom de *Guy* à son nom propre. Le prix dudit Suc & Pâte est de huit livres la livre.

Mademoiselle *DESMOULINS* demeure rue du Cimetière S. André-des-Arts, la première porte quarrée à droite en sortant du Cloître, chez Mlle *CHARMÉTON*, au second.

J U I N. 1764. 213

Le Sieur PARIS, Opticien, qui demouroit ci-devant rue des Postes, proche l'Estrapade, demeure actuellement sur la Place même de l'Estrapade, dans une Maison à Porte-Cochere, attenante aux Portes Chartieres de Ste Genevieve, & sur laquelle est son Tableau; il continue de faire, de vendre & de débiter des Télescopes de toutes grandeurs, Microscopes, Lunettes d'approches & de Spectacles, & généralement tout ce qui concerne l'Optique, à Paris.

Le Sieur LA RIVIERRE, connu par une Boule d'une composition qui a la propriété de maintenir sans fin, & sans sécher les Cuirs pour repasser des Rasoirs, & avec laquelle l'on n'a jamais besoin de pierre à rasoir, continue de satisfaire le Public. Il demeure rue du petit Carreau, chez le Marchand de Vin, au coin de la rue de Bourbon, à Paris.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Juin 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Mai 1764.

GUIROY,

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

S UITE de l'Histoire raisonnée des Discours raisonnés de <i>Cicéron</i> .	Page 5
O DE IX. du troisième Livre des Odes d' <i>Horace</i> .	16
V ERS à Mlle de G. . . .	19
V ERS à Madame D. S.	<i>ibid.</i>
L' AMOUR malheureux, <i>Poëme</i> .	20
V ERS pour un Ami de l'Auteur, &c.	24
L ES deux Prix, <i>Conte</i> , tiré d'un Manuscrit Grec.	25
V ERS de M. C***, sur le Portrait de sa femme,	50
V ERS à M. Legros, nouvelle Hautecontre de l'Opéra.	51
L E départ d' <i>Hylas</i> , <i>Idylle</i> .	52
V ERS sur la diversité des goûts, à Mde de S. B.	55
M ADRIGAL à Mlle MM. &c.	56

J U I N. 1764. 215

MADRIGAL , à une Dame qui vient d'avoir la Petite-Vérole.	ibid.
DIALOGUE des Morts.	57
STANCES irrégulières à M.	62
ÉNIGMES.	65 & 66
LOGOGYPHES.	66 & 67
CHANSON.	68

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LÉTRE à M. de la Place , Auteur du Mer- cure , sur M. de Marivaux.	69
DICTIONNAIRE raisonné universel , &c. Par M. Valmont de Bomare.	80
LÉTRE à M. De la Place , Auteur du Mercure , sur le Poëme d'Olivier.	89
ANNONCES de Livres.	93 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ASTRONOMIE.

SUITE du Mémoire de M. Trébuchet , sur le Passage de <i>Vénus</i> .	109
--	-----

MÉDECINE.

RÉPONSE sur le Ver Solitaire , &c.	124
------------------------------------	-----

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

RÉPONSE intéressante du Chirurgien de Province , à M. Bordenave , Chirurgien Professeur à S. Cosme.	137
SÉANCE publique de l'Académie Royale de -CHIRURGIE.	158
MANUFACTURES.	157
LÉTRE de M. Berniere , Contrôleur des Ponts & Chaussées , à M. Delatour,	158

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTS AGRÉABLES.

JOUAILLERIE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure. 163

GRAVURE.

AVIS pour la nouvelle édition des Fables de
la Fontaine, gravées en Taille-douce. 165

MUSIQUE. 168

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 169

COMÉDIE Française. 171

COMÉDIE Italienne. 193

ART. VI. Nouvelles Politiques d'Avril. 195

AVIS divers. 206

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

SEP 9 - 1940

